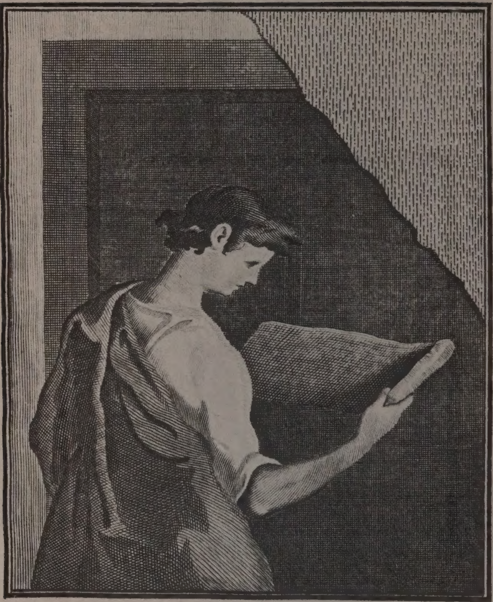

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1757/3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1757.

/3

AVERTISSEMENT.

Les perſonnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les ſeize Volumes 12 liv. 16 ſ. & par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poſte, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. eſt en vente; on imprime le VII. les VIII. IX. & Xe Volumes ſe publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes ſuivants en 1758.

On peut s'adreſſer en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié eſt de 50 ſols en veau, broché 42 ſols.

On les recevra à Paris auſſi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 715 volumes: Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	7.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1757.

ARTICLE LI.

LES INTÉRETS DE LA FRANCE mal-entendus dans les branches de l'Agriculture, de la Population, des Finances, du Commerce, de la Ma-

rine & de l'Industrie. Par un Citoyen. Deux Volumes *in*-12. Le premier, de 372 pages, & le second de 434. *A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques, &c.*

LE titre de cet Ouvrage annonce un Auteur qui va donner des leçons à ses Maîtres : l'annonce n'est pas trompeuse. En développant le plan de son Livre, l'Auteur se livre à un zèle aussi hardi dans ses réflexions qu'énergique dans ses expressions. Sur des parties importantes de l'administration il s'explique avec trop de liberté pour un *Citoyen* François : ces projets d'amélioration ou de réforme ne devroient jamais être publiés, quand ils sont conçus & proposés d'une façon qui tourne au décri des gens en place. Le zèle de l'œconomie politique cesse d'être louable, dès qu'il se permet

des éclats qui retombent ſur le Gouvernement ;* il faut le ſeconder ſans l'attaquer. Le mal fût-il auſſi grand qu'on l'imagine ; en travaillant à le guérir, il faudroit prendre garde de l'irriter en bleſſant ceux qui le font, & en aigriſſant ceux qui le ſouffrent.

Quoique preſque toujours ſûr dans ſes propoſitions capitales, l'Auteur n'en eſt pas moins outré dans ſes conſéquences : en dogmatiſant ſur l'adminiſtration politique, on n'en doit iſoler aucun principe, ni en étendre les concluſions ſans égard pour les autres principes qui doivent les reſtreindre ; tous doivent s'aſſocier, s'accorder & former un corps dont la conſtruction

* Dans la Préface du ſecond Volume, l'Auteur proteſte qu'il n'en veut point au Gouvernement actuel : ſon caractère ne permet pas de douter de la ſincérité de cette proteſtation.

réguliére ſoit pleine d'intelligence, & dont la marche uniforme ait autant de douceur & d'harmonie que de fermeté & de majeſté. Dans une Monarchie, le Gouvernement ne ſçauroit être trop éclairé ; mais pour l'être, il ne doit pas devenir inquiſiteur : les abus de l'inquiſition œconomique ſeroient plus dangereux, que les lumières qu'on en tireroit, ne ſeroient utiles. Dans un Royaume, par exemple, il eſt facile de meſurer l'étendue de ſon terrein & d'en eſtimer le produit en gros ; l'eſt-il également d'arpenter en détail les domaines particuliers, & d'en apprécier exactement les revenus ? La mobilité, la diviſibilité, la mutabilité même des fonds & les variations de leur fertilité, ne ſont-ce pas autant d'obſtacles preſque invincibles à ces recherches juridiques, qui dégénèrent ſi aiſément en véxations odieuſes & iniques ? Eſt-il même à

ſouhaiter que le Miniſtère ait, ſur tous ces objets, des Regiſtres où tout ſoit calculé avec la derniére préciſion ? Quand il échapperoit à ſa connoiſſance quelque portion des reſſources privées, qu'en arriveroit-il ? Qu'il ſeroit plus timide à ſe permettre des projets & des opérations au-deſſus des forces & des facultés connues. Eſt-ce là un inconvénient fort à craindre dans un Etat ?

Après ces obſervations générales ſur quelques défauts que nous voyons à regret dans cet Ouvrage, nous croyons pouvoir, ſans aucun riſque, en extraire les principes excellents & les vuës lumineuſes qui nous ont frappés. Citoyens auſſi zélés que l'Auteur, nous tâcherons de reſpecter davantage les différents ordres de l'Etat & leurs privilèges ; nous entreprendrons de les lier à ces intérêts généraux qu'il épouſe & qu'il ſoû-

tient avec une chaleur si patriotique.

L'Auteur a eu raison de mettre *la branche de l'Agriculture* à la tête de toutes les autres dont il doit parler ; il eût peut-être encore mieux fait de la regarder, moins comme une *branche*, que comme le tronc, ou même la racine de l'arbre. Il prétend que nous n'avons point encore de *définition* qui nous apprenne exactement en quoi consiste *la puissance d'un Etat*. En réduisant la question à la puissance des *Etats particuliers*, aux forces qui leur sont propres & qui décident de leur supériorité respective, notre *Citoyen* ne connoît de véritable puissance dans un Etat que *celle qui a pour base l'Agriculture*; parce que c'est la seule puissance dont le fonds & le produit, également réels, soient au-dessus des *accidents étrangers*, des goûts & des préjugés nationaux, & dont la

fécondité ſoit une ſource intariſſable de forces & de richeſſes. Dans le ſein de l'Agriculture, la Puiſſance abſolue & la Puiſſance relative ſe confondent & s'identifient. De tous les Etats politiques, le plus puiſſant ſera toujours celui dont les domaines ſeront plus fertiles. La grandeur des Nations eſt un *édifice*, dont *les premiers matériaux* ſe tirent du *crû de leurs terres*. Pour avoir la puiſſance d'un Royaume, il ne faut donc que calculer les hommes que ſon terrein nourrit, & pour avoir le degré où cette Puiſſance peut s'élever, il ne faut que compter le nombre d'habitants que ce terrein pourroit nourrir, s'il étoit mis en ſa valeur. Sur ce principe, l'Auteur trouve que la France pourroit entretenir 25 millions d'hommes, quoique ſes récoltes actuelles ne ſuffiſent pas pour donner du pain à tous ſes habitants, dont il réduit le nombre

à *17 millions à peu-près.* Le produit de notre Agriculture eſt donc près d'un tiers au-deſſous du degré où il pourroit monter. » Il s'en » faut donc huit millions d'hom- » mes que notre Puiſſance ne ſoit » au degré de force où notre Gou- » vernement politique pourroit la » porter. «

Ces obſervations raiſonnées fondent une plainte, ſur ce qu'en perfectionnant toutes les parties de l'adminiſtration, notre Miniſtère, dont on vante pourtant les lumières, a trop négligé l'Agriculture. *Depuis deux Regnes*, dit l'Auteur, au-lieu d'augmenter la valeur de nos terres & nos richeſſes réelles, on n'a ſongé qu'à augmenter *notre continent* & nos richeſſes fictices. Le pain eſt la premiére ſubſiſtance, rien n'y peut ſuppléer : il fait le corps de la puiſſance, le reſte n'en eſt que l'*ombre. Point de pain, point de politique*. Toute puiſſance

eſt dans un état précaire, dès qu'elle tire d'un *autre continent que le ſien les moyens de ſubſiſter* : ſans ſoldats, ſans armées, on la détruit ; *on n'a qu'à lui refuſer la ſubſiſtance, la voilà perdue ſans reſſource.*

Depuis 1715 juſqu'en 1755, l'Angleterre ſeule a tiré de la France *deux cents millions de nos livres Tournois*, en échange du froment qu'elle nous a fourni. En vain dira-t-on que notre induſtrie *fait la balance.* L'Ouvrage des Manufactures eſt plus lent & plus pènible que le travail de l'Agriculture ; la *nature* eſt toujours plus prompte que l'art. D'ailleurs le produit du ſol eſt toujours préfèrable à celui de l'induſtrie : dans ſes échanges avec l'Etranger, l'Etat qui *donne le moins pour completter ſes beſoins, reſte toujours le plus riche.* Pendant la guerre, nos conquêtes n'ont preſque jamais été arrêtées

que par le défaut de subsistances, qui nous a rendu la paix nécessaire. *Qu'on lise*, dit l'Auteur dans une Note, *l'Histoire de nos Traités de Paix depuis soixante ans, on trouvera que la famine les a presque tous dictés.*

De plus, l'entrée des grains étrangers en France empêche d'autant le défrichement de nos terres incultes, & par conséquent l'accroissement de notre population. Notre Agriculture a donc perdu tout ce qu'ont coûté ces denrées éxotiques; sa perte égale exactement le gain qu'a fait l'Etranger, & notre Puissance politique en a souffert une diminution égale au dommage œconomique.

L'Auteur prétend que les Anglois, *en recevant nos Manufactures*, nous ont tendu un piège où nous avons été pris; que leur dessein à été de ruiner notre Agriculture; que les gratifications &

les priviléges accordés aux Manufacturiers, ont *dérobé une infinité de bras à la culture*; qu'en élevant les Arts superflus au-dessus des professions nécessaires, nous avons préféré l'*accessoire* au *principal*, &c. De-là, dit-il, ce systême à *la mode* de ne vanter, de ne favoriser que les Manufactures, sans songer qu'*on dépeuple les campagnes de laboureurs. Bientôt nous n'aurons plus de pain, nous n'aurons que des habits.* En préférant le Manufacturier au Laboureur, on place la main qui ne fait que *subdiviser* les matières au-dessus de celle qui les *crée*. On ne remplit le Royaume que de richesses mobiles qui peuvent en un instant devenir la proie d'une invasion inattendue, & qui sont un appas, une amorce pour en inspirer la tentation; on rend stérile le fonds de ses richesses les plus solides & les plus inaliénables. Les

Arts ne ſont qu'un fonds commun ; l'Etranger en peut toujours partager le profit. La puiſſance d'induſtrie tombe, dès que ſes voiſins ou ſes ennemis ſe font les rivaux de ſon travail. En un mot, aucun ſyſtême de puiſſance n'eſt ferme & ſtable qu'autant qu'il porte, comme l'Agriculture, ſur des forces & ſur *des richeſſes fixes & permanentes.*

La ruine de notre culture vient encore de pluſieurs autres cauſes, qui n'ont pas échappé aux lumières de notre Auteur. Ce ſont

1°. La mauvaiſe *œconomie des peuples*. Certaines contrées du Royaume ſont très-peuplées, d'autres ſont preſque déſertes... » Une » Ville immenſe s'eſt élevée ; elle » a englouti le Royaume..... Bientôt il n'y aura plus d'Etat ; Paris » ſera le Royaume. Chaque Pro» vince a ſa Capitale, qui dépeuple » ſes campagnes..... De dix-ſept

» millions d'hommes dont la Fran-
» ce eſt peuplée, douze millions qui
» habitent les Villes, occupant un
» enclos de terrein qui, eû égard
» au reſte de la Monarchie, . . . n'eſt
» qu'un point imperceptible... Tant
» d'hommes occupant un ſi petit
» terrein, le moyen que le ter-
» rein ne manque point d'hom-
» mes? « Voilà dans notre Agriculture un vuide dont les Arts ne ſçauroient réparer les ſuites : leur influence eſt trop bornée, elle ne s'étend qu'à quelques membres de la Monarchie, le corps du Royaume ne s'*en reſſent* point *aſſez*.

2°. La mauvaiſe *diſtribution des terres*. Plus la propriété des terres eſt diviſée, plus la culture eſt animée. *Cent Particuliers qui auront dix arpents de terre, les feront mieux valoir qu'un Particulier qui en aura mille à lui ſeul.* Ici le zèle de l'Auteur s'enflamme contre les

grands Propriétaires : il les accuſe de s'*attacher à la denrée qui donne le plus* ſans s'embarraſſer de celle de premier beſoin ; *de ne craindre* point d'accélérer *la famine*, étant *ſûrs d'avoir* toujours *du pain* ; de *remplir la France de bois, de parcs, de pays en friche réſervés pour leur chaſſe* ; de *peupler la terre de biches & de dains, ce qui la dépeuple d'hommes* ; de *s'appliquer plus à embellir la nature qu'à la rendre utile, &* de *préférer leurs plaiſirs particuliers à l'avantage de l'Etat.* Il propoſe d'étendre juſqu'à eux la défenſe d'acquérir qu'on a faite aux Communautés. Sa plume épargne encore moins les *Moines* ; mais s'il connoiſſoit mieux l'état de leurs terres, il ſçauroit qu'en général ce ſont les mieux cultivées de nos Provinces ; que leurs Fermiers étant plus ſtables dans leurs habitations, & plus ſecourus dans les

beſoins communs & particuliers; ils ont à mettre en valeur leurs Fermes un intérêt preſque équivalent à celui de la propriété : de-là vient leur aiſance plus grande & leur population plus abondante. C'eſt un avantage pour l'Etat, que les revenus de ces menſes monaſtiques, n'étant point tranſportés dans nos grandes Villes, circulent dans nos Provinces, & ſoient, dans une diſette générale, la meilleure reſſource de tout le canton. L'Auteur reproche aux Moines les bois qu'ils entretiennent; n'y ſont-ils donc pas forcés par l'Ordonnance ? n'y fuſſent-ils point obligés, on devroit leur en ſçavoir gré. Des citoyens zélés & éclairés dans ces matières, ne ſont-ils pas effrayés de la diſette de bois, dont le Royaume eſt menacé, parce qu'on plante moins qu'on n'abbat, & qu'on préfère une culture dont le revenu eſt plus préſent & plus gracieux ? Nous ſommes ſurpris

que l'Auteur n'ait eu ici aucun égard aux différences qu'on doit mettre entre les Abbés Réguliers & les Abbés Commendataires.

3°. *Le ſyſtême des ſucceſſions adopté en France :* l'Auteur y improuve ſur-tout les ſubſtitutions.

4°. *Les Droits ſeigneuriaux & de directe*, qui font qu'un Propriétaire particulier n'eſt guères que le *Fermier* de ſes terres, & qui par les lods & ventes empêchent des mutations favorables à l'Agriculture.

5°. *Les Taxes* qui, en France, ne tombant guères que *ſur la claſſe des Laboureurs*, la font abandonner, & égalent la condition d'un Fermier à celle d'un *Eſclave ;* de ſorte que, ſans avoir *eſpérance de devenir plus riche, ſon intérêt eſt de ſe montrer* pauvre. Ici notre Auteur fait des vœux pour le *ſyſtême des tailles réelles ;* il déſeſpère de les voir exaucés ; les grands Pro-

priétaires ſont trop puiſſants & trop intéreſſés à en empêcher l'accompliſſement..... Dans les Etats *de l'Europe la maladie des impôts l'emporte ſur le ſyſtême même de l'aggrandiſſement* & de la gloire.

6°. *L'établiſſement des Rentes*, qui font à tant d'Hommes & de Communautés un état & un produit aſſez avantageux pour les rendre indifférents & inſenſibles à tout ce qui regarde la culture des terres.

7°. *L'inégale diſtribution des richeſſes*, qui rend les Villes, ſurtout Paris, un centre ou plutôt un gouffre, ou l'intérêt & le luxe attirent & abſorbent tout l'or & tout l'argent du Royaume ; il en reflue dans les campagnes une misère, ou une indigence qui revient dans les Villes chercher des reſſources ou mendier des ſecours. *C'eſt de la ſomme du travail général que dépend la richeſſe de la Républi-*

que, dit ailleurs notre Citoyen, ... *l'aisance publique dépend de l'activité de la circulation des denrées.* Ainsi tout ce qui, comme les rentes, offre à l'oisiveté une subsistance commode & délicieuse ; tout ce qui, comme certaines Villes, fixe la *masse des métaux* dans un cercle trop étroit, appauvrit nécessairement l'Etat & ses Sujets.

8°. *Le Systême politique*, où la gloire militaire a pris l'ascendant, où en conséquence une Milice excessivement nombreuse arrache des millions de bras à la charrue, où la considération est attachée à l'Etat militaire, où l'on appelle *servir l'Etat* une profession qui rend le sol stèrile autant qu'elle fait languir l'agriculture, & qui par conséquent ne donne au Royaume une force de défense & d'attaque, qu'en affoiblissant les sources de sa puissance & de sa subsistance. Il semble qu'on ait

conjuré contre le progrès de l'Agriculture en la livrant *à des gens bornés & ſtupides*, en l'aviliſſant trop pour que des citoyens d'un ordre & d'un talent ſupérieur daignent s'en mêler, en deſtinant ces citoyens à des fonctions qui les retirent de la campagne, & en leur faiſant un mérite & une gloire de leur dédain pour toute habitation & toute occupation champêtre. Si la Nobleſſe avoit le goût de l'Agriculture, le *Royaume en ſeroit bien plus puiſſant qu'il ne deviendra jamais par le ſyſtême des nombreuſes armées.*

9°. La forme d'adminiſtration qui, *aux dépens* de la claſſe des Laboureurs, a créé une claſſe nombreuſe d'*Officiers ſubalternes* pour lever les droits de la Couronne. On ſe plaint ici que l'Agriculture eſt la ſeule profeſſion qui n'a ni loix, ni inſtruction, ni encouragement; que chacun eſt maître de

faire ce qu'il veut de ſa terre ; qu'on la deſtine aux denrées de ſeconde néceſſité préférablement aux denrées de premiére néceſſité ; que notre Gouvernement œconomique a pourvu à tout, excepté à la diſette de pain, & que ſes gratifications ne ſemblent tendre qu'à tarir la ſource de notre ſubſiſtance.

10°. *Le luxe*, le plus mortel fléau de nos campagnes : il leur enlève une infinité de ſujets ; il occupe, il gage des millions d'ouvriers & de domeſtiques ſuperflus, qui étoient nés pour être des Laboureurs néceſſaires ; il inſpire à la Nation une molleſſe qui en amortit l'activité générale.

Pour remédier à tant d'abus & de déſordres, l'Auteur obſerve judicieuſement que les *idées générales* ne ſuffiſent pas ; qu'elles laiſſent des *lacunes immenſes*, & qu'il n'y a qu'un ſçavoir de *détail* qui puiſſe les remplir. Cependant s'il

falloit

falloit porter cette Science à tous les détails qu'exige l'Auteur, l'entreprise seroit impossible & même dangereuse. Cette discipline forgeroit trop d'entraves à l'industrie particuliére, dont les plus heureuses opérations ne peuvent être que le fruit d'une activité aussi libre qu'éclairée. Les Officiers chargés de maintenir tous ces réglements ne seroient pas inaccessibles à mille erreurs libres ou involontaires, qui deviendroient des semences de troubles & d'injustices; ainsi le mieux où vise l'Auteur, seroit souvent ennemi du bien qu'il cherche.

Ce seroit beaucoup de connoître seulement les terres incultes du Royaume, de prendre de justes mesures pour les mettre en valeur, d'allumer par-là l'émulation dans la culture, & de faciliter le transport & le commerce des denrées pour étendre, par une circula-

tion commode, l'aiſance qui eſt la ſource unique & infaillible d'une prompte population. Quant aux terres cultivées dont le fond eſt toujours meilleur; pour en améliorer la fécondité, on peut s'en repoſer ſur l'intérêt particulier, ſurtout quand une émulation générale concourt vivement au progrès de toute l'Agriculture.

Après avoir reproché à l'adminiſtration tous les torts qu'il lui ſuppoſe, l'Auteur lui propoſe les moyens qu'il *faudroit mettre en uſage pour rendre la Monarchie floriſſante.* Le principal de ces moyens eſt l'établiſſement *d'un Conſeil œconomique, ou Chambre d'Agriculture, compoſée de ſoixante des meilleurs Cultivateurs pratiques du Royaume, pris dans les différentes Provinces, conduite par un Intendant-Général d'Agriculture, & dirigée par un Secrétaire d'Etat créé uniquement pour*

cette partie, &c. Il rappelle ici la méthode d'Agriculture qu'on ſuit en Angleterre, il prouve la *néceſſité* de décerner des gratifications *ſur l'exportation.* Mais avant de dreſſer d'autres réglements, il veut qu'on remédie aux inconvénients qui retardent le progrès de l'Agriculture : ſur la notion que nous avons donnée de ces inconvénients, il eſt aiſé d'imaginer la plûpart de ces remèdes. Cependant il y en a de ſinguliers, comme de forcer *une partie des artiſans à devenir Laboureurs.* Ces violences ne ſont pas ſi bien placées que celle qu'il conſeille à la même fin contre les pauvres mendiants : c'eſt encore une ſingularité, mais plus ſpécieuſe, de vouloir qu'on *ſubſtituë des Etrangers dans les emplois ſubalternes des Fermes.*

L'Auteur renvoie en Province les Provinciaux qui, ſans raiſon légitime, habitent Paris ; il chaſſe

également des autres Villes les gens de la campagne qu'il y trouve de trop ; ne ſont-ce pas là de ces plaies qu'il vaut mieux, dans le Corps d'un Etat, traiter doucement & lentement avec le baume, que violemment & bruſquement avec le fer & le feu ? D'ailleurs, quelle étendue ne donne pas l'Auteur à ces ſortes de proſcriptions ? Les plus louables établiſſements n'échappent pas à la rigueur de ſes arrêts : on eſt ſurpris quand on l'entend dire : » Qu'eſt-il néceſ-
» ſaire de retenir, à Paris, qua-
» rante hommes qui n'ont point
» d'autre occupation que de ſe
» louer mutuellement ? Ne pour-
» roient-ils pas également s'encen-
» ſer à Quimper ou à Valogne ? «
Le reſte de cet Ouvrage nous fournira la matière d'un ſecond Extrait, & nous aurons toujours occaſion de regretter qu'avec tant de lumières & des ſentiments ſi patrio-

tiques, un si bon *Citoyen* n'ait pas sçû s'éloigner des extrêmes, & garder ce juste milieu d'où, dans l'Œconomie politique comme dans tout le reste, on ne doit jamais s'écarter, si l'on ne cherche que des vérités pratiques & utiles.

ARTICLE LII.

CARTE INTITULÉE les Côtes de la Grèce, & l'Archipel avec l'Analyse. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & de celle des Sciences de Petersbourg, Secrétaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. *La Carte chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre; & l'Analyse de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVII.* Suite

de l'Article XLVII. au mois d'Avril, II. vol.

IL nous reste quatre Sections ou Paragraphes de l'Analyse, en commençant par le *Détroit des Dardanelles* & la *Mer de Marmara.*

Tout le détroit des Dardanelles, appellé autrefois l'*Hellespont*, est une Mer resserrée entre deux continents, l'un d'Europe & l'autre d'Asie. Le Canal se retrécit, en un endroit, au point de n'être que de sept stades, comme Hérodote l'assûre à deux reprises; or les Observateurs modernes ne trouvent-là que 375 toises: d'où il faut conclure qu'Hérodote indique des stades d'environ 53 toises. Cela forme un grand préjugé en faveur de l'explication donnée plus haut par M. d'Anville sur les 700 stades que Plutarque compte entre le Mont Athos & l'Isle de Lemnos:

car voilà ici manifeſtement des ſtades de 50 toiſes ou un peu plus. Et l'on doit ſe convaincre par cette ſeule obſervation combien il eſt difficile de raiſonner ſur la Géographie des Anciens, puiſqu'ils varient ſi ſouvent & ſi ſubitement leurs meſures ; mais notre Auteur eſt d'une attention ſinguliére à ſaiſir ces différences.

Ce paſſage des Dardanelles, borné à ſept ſtades, eſt poſitivement l'endroit où Xerxès fit jetter un pont pour l'armée prodigieuſe qu'il mena d'Aſie en Europe ; & c'eſt auſſi apparemment l'endroit où ce Prince ridiculement préſomptueux fit frapper de verges l'Helleſpont, pour le punir d'une tempête qui avoit diſſipé les premiers travaux du pont. On croit d'ordinaire que les deux pointes de ce paſſage, nommées *Seſtos & Abydos*, ſont directement oppoſées ; c'eſt une erreur : Strabon

marque 30 ſtades dans cet intervalle, ce qui forme environ 1600 toiſes, au-lieu de 375 qui ſont la meſure du Canal dans l'endroit où il eſt le plus retréci.

Ce qui fait la merveille de Conſtantinople, c'eſt ſa poſition ſur trois Mers, celle de Marmara, la Mer-Noire, & le Canal appellé autrefois le *Boſphore de Thrace.* La longueur de ce détroit depuis la pointe du Serrail juſqu'aux Châteaux d'Europe & d'Aſie, qui ſont à l'entrée du Canal, eſt determinée dans quelques Cartes ſur le pied de 120 ſtades, mais il n'y en a que 100 en droite ligne : ce qui feroit, (à 8 ſtades pour le mille) un peu plus de 12 milles ou de quatre lieues. On ne ſçait pas trop encore quelle eſt la direction du Canal en entrant dans la Mer-Noire. Eſt-ce le Nord, ou le Nord-Eſt, ou l'Eſt pur, ou l'Eſt déclinant vers le

Sud? Il ſemble que M. d'Anville incline vers le dernier ſentiment; ce qu'il ne fait connoître néanmoins qu'avec beaucoup de rèſerve. Si les Turcs ſe piquoient d'un peu plus de lumières Géographiques, nous ne devrions pas être en doute ſur un point qu'il leur ſeroit ſi facile d'éclaircir.

Il y a pourtant une Géographie Turque appellée *le miroir du monde*, qui parle aſſez exactement de l'intervalle entre Conſtantinople & Burſa : c'eſt l'ancienne *Pruſa* Capitale du Royaume de Bithynie & ſéjour de Pruſias, qui reçut Annibal pour le livrer aux Romains. Le Géographe Turc dit qu'il y a tout au plus 61 milles & demi de Conſtantinople à Burſá; cependant le même Auteur obſerve qu'on compte 80 milles de Conſtantinople à Moudania, qui eſt beaucoup plus près de cette Capitale que Burſa. Il faut donc,

conclut très-bien M. d'Anville ; que dans le calcul des 61 milles & demi, le Géographe Turc employe des milles exacts, des milles de 60 au degré, & qu'au contraire dans le compte vulgaire des 80 milles, distance prétendue de Constantinople à Moudania, on fasse usage de milles altérés, tronqués, réduits presque à la moitié de leur juste valeur. Encore une fois c'est dans l'estimation de ces différences qu'excelle notre Auteur ; & l'on doit concevoir par-là qu'il se menage de grandes ressources pour profiter des divers Ecrits tant anciens que modernes qui traitent de Géographie.

Nous voici sur les côtes de l'Anatolie, qui étoit autrefois l'Asie Mineure. Qui croiroit que le Promontoire *Sigée* eût nom présentement *Yeni-hisari* ; que l'ancienne Aléxandrie de la Troade fût *Eski-Stanboul* ; que *Cara-*

bouroun, à l'entrée du Golfe de Smyrne, remplaçât le Promontoire *Melana* dont parle Strabon &c ? Ainsi la Barbarie a-t-elle détruit la plûpart de ces beaux noms, si célèbres dans l'Antiquité, & combien même des villes fameuses ont disparu ! Le long de cette côte, il n'est plus question d'Ilium, d'Ephèse, de Colophon, &c. On a néanmoins encore, dans la distance de 40 stades vis-à-vis de la Troade, l'Isle de Tenedos qu'on fait *seize fois* plus grande qu'il ne faut dans une Carte de l'ancienne Grèce qu'indique M. d'Anville. On a l'Isle de Mytilene qui est l'ancienne *Lesbos*, bien mieux située dans la Carte de notre Auteur, que dans plusieurs autres, où l'on détermine la plus grande longueur de cette Isle selon la direction d'Occident en Orient, au lieu qu'il faut la mettre du Nord-Ouest au Sud-Est. On a l'Isle de

Scio qui est la *Chios* des Anciens ; & dont la circonférence s'estime à 900 stades selon Strabon. Vis-à-vis au Nord-Ouest est la petite Isle de *Psyra*, ou comme on dit aujourd'hui *Ipsera*. M. d'Anville dit qu'*elle n'est séparée de Scio que par un intervalle de 50 stades, autrement 60, comme l'ancien Traducteur de Strabon paroit avoir lû dans le texte*. Sur quoi nous formons une difficulté à laquelle Strabon donne lieu ; il compte 50 ou 60 stades, non depuis l'Isle de Scio jusqu'à l'Isle de Psyra, mais depuis le Promontoire *Melæna* ou *Cara-bouroun* jusqu'à cette derniére Isle : d'où il est manifeste, ce semble, que Psyra devroit être à l'Est de Scio, c'est-à-dire, entre le Promontoire & Scio ; non à l'Ouest de cette Isle : position que lui donne la Carte de M. d'Anville. L'inspection de cette Carte &

l'usage de l'Echelle qui s'y trouve feront comprendre sur le champ l'objection que nous proposons contre le Géographe Grec.

En suivant cette Côte de l'Anatolie, on trouve les ruines d'Ephèse; & plus bas vers le Sud, vis-à-vis de ce que Strabon appelle le Mont Mycale, on rencontre l'Isle de Samos, si fertile en tout, hors en vin, ce que Strabon regarde comme un Phénomène, à cause des excellents vins de toutes les Isles voisines. Dans plusieurs Cartes on a fait Samos trop étendue; elle n'a, selon Strabon, que 600 stades de circuit, c'est-à-dire environ 75 milles de 60 au degré, ou 25 lieues de France. A 40 milles de Samos, sur la Côte, est le Cap Sainte-Marie, appellé autrefois *Trogilium*. De-là si l'on tire une ligne droite traversant tout l'Archipel, on rencontre le Cap Co-

lonni ou Promontoire *Sunium* : c'eſt toute la largeur de cette Mer à la latitude d'environ 37 degrés 35 minutes ; or il s'agit de ſçavoir quelle eſt la longueur de cette ligne. Strabon qui a bien vû qu'on auroit par-là toute la dimenſion de l'Archipel en cet endroit, s'eſt appliqué à dire quelque choſe de précis, & il marque 1600 ſtades pour cet intervalle ; mais toutes les Cartes s'accordent à n'y reconnoître qu'environ 130 milles (plus ou moins) de 60 au degré, & celle de M. d'Anville n'en donne que 127 ou 128 : ce qui prouve que Strabon avoit en vuë des ſtades d'environ 12 au mille ou de 720 au degré ; car ſuivant ce calcul, au-lieu de 160 milles qu'on auroit avec les ſtades de 10 au mille & de 600 au degré, on n'en a que 128 avec les ſtades plus petits, c'eſt-à-dire de 12 au mille : ainſi le

compte de Strabon rentre dans celui de notre Auteur, & de-là il eſt aiſé de voir que l'Archipel a, dans cet endroit, un peu plus de 42 lieues de largeur, en ſuppoſant la lieue de trois milles dont 60 font un degré.

Quand Strabon détaille ce qui concerne le local des principales villes de l'Aſie mineure, il prévient ſon Lecteur ſur l'ennui que cette exactitude peut lui cauſer, & il le prie de conſidérer que des endroits ſi célèbres méritent qu'on s'attache à les bien conſidérer. Nous pourrions uſer de la même prière en abrégeant les Notices de M. d'Anville. Quand il en eſt à Milet, cette ville ſi renommée par le nombre de ſes Colonies, il ſuit parfaitement Strabon; & le fruit qu'il en tire, eſt de placer ſur ſa Carte un golfe qui ne paroît point ſur les autres Cartes. Ce golfe, très-bien ſpécifié par

l'Auteur Grec & même par les Voyageurs modernes, eſt entre la ville de Milet & un lieu nommé *Pyrrha*, lequel a ſa poſition 50 ſtades au-deſſous du Méandre vers le Sud. L'Analyſe doit être lue ici en entier ; & nous avertiſſons que ſi l'on la compare avec Strabon, il faut ne s'attacher qu'au Grec qui eſt extrêmement clair dans l'indication des diſtances, au-lieu que la verſion Latine eſt obſcure par ſon prétendu Laconiſme.

Notre Auteur rentre dans l'Archipel après avoir rangé la Côte d'Aſie. Il ne pouvoit oublier l'Iſle de *Cos* ſi fameuſe par deux hommes immortels, Hippocrate & Apelle. Cette Iſle, appellée aujourd'hui *Stan-co*, eſt comme au milieu d'un grand nombre d'autres Iſles que les Anciens appellerent *Sporades*, parce qu'elles paroiſſent *ſemées* dans la mer : mais ſur

cette dénomination de *Sporades*, ainsi que sur celle de *Cyclades*, il n'y a encore rien d'absolument fixe, c'est-à-dire, qu'on n'a pas encore déterminé au juste combien il y a de Sporades & de Cyclades, ni quelles sont bien positivement les Sporades & bien positivement les Cyclades. * On disoit autrefois que Delos étoit comme la Reine des Cyclades, & Strabon est assez de ce sentiment. M. d'Anville observe néanmoins que Naxie est la plus grande & Delos la plus petite des Cyclades; mais il avoue qu'elle *a surpassé les autres en célébrité.*

Rhodes doit être à 300 stades de l'Isle de Cos: notre Auteur

* Par exemple *Telos*, aujourd'hui *Tilo* entre *Cos* & *Rhodes*, est mise au nombre des Cyclades par Etienne de Bysance, tandis que Strabon la compte parmi les Sporades.

n'exprime pas ce nombre ; mais comme il ſuit Strabon, qui compte 200 ſtades depuis Cos juſqu'à *Chalcia* ou *Karki*, & comme il y a bien encore 100 ſtades depuis cette derniére Iſle juſqu'à celle de Rhodes, on voit que la ſomme de 300 ſtades eſt aſſez bien établie : la queſtion ſeroit de ſçavoir ſi ce ſont des ſtades de 94 Toiſes ou de 76 ; il ſemble que ce ſont plutôt les premiers que les ſeconds : le Lecteur en jugera. Il pourra voir pareillement dans Strabon, ſi l'Iſle de Rhodes doit être miſe au nombre des *Sporades* ; il paroît que cet Auteur en parle comme de l'Iſle de Cos qui, parmi les Sporades, a toujours tenu un rang diſtingué : mais Rhodes eſt bien un autre objet, puiſque Strabon lui donne 920 ſtades de circuit ; ce que Pline évalue à 125 milles.

M. d'Anville termine ſa Carte

& son Analyse par l'Isle de Crète ou Candie : il s'attache beaucoup à fixer son emplacement, & il estime que le Cap Spada le plus élevé de l'Isle vers le Nord, est au Sud-Est de l'Isle de Cerigo, laquelle se trouve liée comme immédiatement avec la Morée, en sorte que la distance de ce Cap Spada au Cap Malée ou Saint-Ange à l'extrémité de la Morée, doit être d'environ 75 milles. Voilà un point assez fixe. Quant à la longueur de l'Isle d'Occident en Orient, on la marque ici comme étant d'un peu plus de 140 milles, de 60 au degré ; & pour ce qui regarde la largeur, elle est de 50 milles *dans l'endroit où elle a le plus d'étendue.*

Ainsi notre Auteur nous conduit-il hors de l'Archipel ou de la Mer Egée, après avoir jetté les fondements d'une Carte de

l'ancienne Grèce qu'il nous promet, & dont le Public verra très-volontiers l'exécution. Si cet essai sur les Côtes & sur les Isles nous a donné lieu de reconnoître l'érudition de M. d'Anville, que fera-ce de toute la Grèce en grand & dans son ancienne beauté ? Nous oserons le prier de ne point épargner les développements dans son Analyse; par-là il intéressera infiniment le Lecteur, & il ébauchera presque tout le Plan d'une *Histoire Grecque*, qui nous manque encore & qu'on desire depuis long-temps.

ARTICLE LIII.

EXTRAIT DE LA GÉNÉALOGIE de la Maison de Mailly, suivi de l'Histoire de la branche des Comtes de Mailly, Marquis d'Haucourt, & de celle des Marquis du Quesnoy, dressé sur les Titres originaux sous les yeux de M. de Clairambaut, Généalogiste des Ordres du Roi; & pour l'Histoire, par M... Imprimé d'apres le Manuscrit présenté au Roi, & déposé par son ordre à la Bibliothèque de S. M. (Très-grand *in*-4°. ou petit *in-fol.*) De l'Imprimerie de Ballard, &c. 1757.

ON s'étoit proposé de rassembler sous un corps d'Histoire général & complet tout ce qui concerne l'illustre Maison de Mailly;

mais après de longues recherches, on n'a pû réunir encore qu'une partie des matériaux néceſſaires à un Ouvrage ſi étendu. Pour ne pas priver le Public de cette collection déja conſidérable, on la donne aujourd'hui, & il en rèſulte ce Volume qui comprend quatre choſes: l'Hiſtoire abrégée de la Maiſon; l'Hiſtoire particuliére & ſuivie des Branches de Mailly d'Haucourt & de Mailly du Queſnoy; l'Hiſtoire ſuccincte des Maiſons avec leſquelles ces deux branches ont contracté des alliances; enfin les Titres originaux ſervant de preuves juſtificatives. Ajoûtez à ce plan général les Timbres des Armoiries, & les Tables relatives à l'Ouvrage; vous vous formerez une idée aſſez diſtincte de cette Nouveauté Littéraire, Généalogique & Politique; car une Maiſon auſſi conſidérable que l'eſt celle de Mailly, ne travaille pas pour elle

ſeule quand elle publie les Actes de ſon antiquité, de ſes ſervices, de ſon illuſtration. L'Hiſtoire des Citoyens de cet ordre tient aux faſtes de la Patrie.

Anſelme de Mailly, ſouche & premier Auteur des Seigneurs de ce nom, étoit, en 1070, Lieutenant des armées de Richilde, Comteſſe d'Artois de ſon chef, & veuve de Baudouin de Mons, Comte de Flandres. On le dit ici *Régent des Etats* du jeune Comte de Flandres : ce qu'il faut entendre d'une *Régence* de Conſeil & de Miniſtère ſous l'autorité de Richilde; car les Hiſtoriens conviennent que cette Princeſſe *prenoit pour tout Conſeil & aſſiſtance les Seigneurs de Mailly & de Coucy :* c'eſt ainſi que s'exprime la Chronique de Pierre d'Oudegherſt, imprimée en 1571. Nous déſirerions que, pour les commencements d'une Maiſon ſi ancienne, on ſe fût un peu

plus appliqué à nous instruire des détails. Voici, par exemple, ce que nous apprennent les Histoires de Flandre.

Après la mort de Baudouin de Mons, Comte de Flandres, en 1070, ses deux fils, encore mineurs, Arnoul & Baudouin, partagèrent ses Etats ; le premier eut la Flandre, & le second fut Comte de Haynault. Le père avoit desiré que son frère Robert, Comte de Frise, fût Tuteur de ses enfants,* mais ce Prince ambitieux songea plutôt à s'emparer de la Flandre. Il sçut profiter des sujets de mécontentement que donnoit la Comtesse Richilde ; il arma contre elle & contre le jeune Comte : il y eut

* Cette histoire est racontée d'après les Auteurs Flamands. Lambert de Schafnabourg, Allemand, la raconte d'une autre manière ; mais il semble qu'il faut préférer les Ecrivains du pays.

bien

bien du ſang répandu dans cette guerre où la France entra ; & après divers évènements, le Comte Arnoul étant mort avant que d'avoir été marié, Robert acquit la Flandre comme il le ſouhaitoit. Or, durant ces agitations, le Conſeil unique de Richilde réſidoit dans les lumières & les volontés des Seigneurs de Coucy & de Mailly, tous deux des premières maiſons de Picardie. L'Hiſtoire les rend un peu reſponſables des fiertés & des vexations de la Comteſſe Richilde, mais cela ne fait aucun tort à la Nobleſſe de leur origine. Meyer, dans ſa Chronique Latine imprimée en 1538, aſſûre que la Comteſſe *ſe gouvernoit principalement par les conſeils du Seigneur de Mailly* ; ſans parler, en cet endroit, du Seigneur de Coucy. Il paroît donc qu'Anſelme de Mailly faiſoit une très-grande figure à la Cour de Flandre ; &

comme le Roi de France Philippe I[er], dont il étoit né ſujet, épouſa les intérêts de Richilde, on ne peut guères douter que ce Seigneur de Mailly n'eût beaucoup influé dans le ſuccès de cette Négociation. Mais, peu de temps après, il fut la victime de ſon zèle pour la Comteſſe de Flandre; car Robert de Friſe s'étant rendu maître de Lille, Anſelme y *fut occis & mis en pièces*, dit la Chronique d'*Oudegherſt*.

Sur la fin du XII[e] ſiècle & au commencement du XIII[e], Nicolas de Mailly prit beaucoup de part à la Croiſade, & il y remplit des fonctions très-importantes. On nous dit ici que, ſelon M. du Cange, *il fut député pour aller demander du ſecours au Pape, au Roi de France, &c.* Ce n'eſt pas ſeulement M. du Cange qui raconte ce fait; c'eſt le Seigneur de Villehardouin qui étoit avec

Nicolas de Mailly dans l'armée des Croisés. On sent que ce récit étant d'un Auteur contemporain & même d'un témoin oculaire, doit inspirer la plus grande confiance.* Villehardouin ajoûte que *Nicole de Mailly* (c'est son expression) fut envoyé pour demander ce secours avec Nevelon, Evêque de Soissons, un des plus illustres Prélats du XIII[e] siècle; c'est ce qui achève de persuader que le Seigneur de Mailly étoit aussi un homme de la plus grande considération. Au reste, dans la citation qu'on fait de M. du Cange, il y a une faute d'impression : on indique son *Livre 2, pag. 47*, & c'est *Liv. 1. pag. 32*. La citation *Liv. 2, pag. 47*, est bonne pour un autre

* Il falloit citer simplement M. du Cange comme Editeur du Livre de Villehardouin.

fait qui ſuit ; ſçavoir, l'envoi de Nicolas de Mailly à Demétrius, Roi de Theſſalonique.

Dans le détail de cette Généalogie nous trouverions par-tout des additions à faire ; car on ne peut ouvrir preſque aucun Livre, qui traite de nos anciennes guerres, où le nom de *Mailly* ne ſe rencontre. On ne peut même conſulter les Livres d'Hiſtoire Eccléſiaſtique ſans y trouver des *Mailly* élevés en dignité dans l'Egliſe, ou Bienfaiteurs de Chapitres & de Monaſtères. On ne diſcute point ici toutes ces choſes, parce que cet Ouvrage n'eſt qu'un *Extrait*. Ce qu'on nous y donne, fait déſirer dès-à-préſent que cette belle Généalogie ſoit traitée tout-à-fait en grand.

Il eſt peu de Maiſons qui aient produit autant de Guerriers, qui en aient perdu un auſſi grand nombre pour la défenſe de la Patrie, &

qui néanmoins aient formé autant de branches. On en compte XIII ici, dont trois ou quatre & surtout la premiére subsistent encore. La seconde, appellée *Mailly de Conti*, a fini en la personne de Magdelaine de Mailly, qui épousa le Sire de Roye, dont la fille Charlote-Eléonore fut mariée à Louis de Bourbon, premier Prince de Condé & oncle du Roi Henri IV. La cinquiéme branche, nommée *Mailly d'Auvillers*, commença en 1320, & s'éteignit au bout de trois siècles: elle eut cela de remarquable que, par l'alliance de Jean de Mailly, son Auteur, avec Louise de Craon, elle tenoit au Roi Hugues Capet; ce Monarque ayant été le quatorzième ayeul de cette Louise de Craon, fille de Guillaume Vicomte de Châteaudun.

Les autres alliances des Seigneurs de Mailly avec toutes les grandes maisons du Royaume sont

indiquées dans ce Livre, & dans des Notes particuliéres on explique ſommairement le degré d'illuſtration de chacune ; ce n'eſt pas le morceau qui mérite le moins d'attention dans cet Ouvrage.

Mais la partie où il y a le plus de travail, eſt celle qui concerne les branches de *Mailly d'Haucourt* & de *Mailly du Queſnoy*. La premiére ſubſiſte en la perſonne de Louis-Marie Comte de Mailly, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois ; la ſeconde s'éteint dans la maiſon de Croy, & dans celle d'Hézecques maiſon illuſtre en Flandre. Ces deux branches *d'Haucourt* & *du Queſnoy* ſont ici ornées de tous leurs détails, & l'on y ajoûte même la Notice des principales alliances d'où ces deux branches deſcendent directement : c'eſt ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, qui, en général, ajoûte peu à l'idée

qu'on avoit conçue de la maiſon de Mailly. Ce n'eſt pas un reproche que nous faiſons par-là au Rédacteur des Monuments qui la concernent. C'eſt que la grandeur de cette Maiſon étoit déja très-connue. Nous invitons l'Auteur ou l'Hiſtorien à faire de nouvelles recherches ſur chacune des branches de *Mailly* ; il ſervira la Patrie, en lui montrant tous ceux qui l'ont ſi bien & ſi long-temps défendue.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE DE LA VILLE de la Rochelle & du Pays d'Aulnis, composée d'après les Auteurs, & les Titres originaux, & enrichie de divers Plans. Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville. Tome I. *in*-4°. pages 700. *A la Rochelle, chez Desbordes ; & se trouve à Paris chez Durand, rue du Foin, au Griffon.* M. DCC. LVI.

LE sujet de cette histoire n'est ni trop resserré ni trop étendu. Il s'agit d'une Ville célébre & d'une Province fort bornée. La Ville fournit des évènements capables d'intéresser le Lecteur, la Province donne lieu aux recherches

& à la critique de l'Auteur. Si la Ville n'avoit pas plus de renom que plusieurs d'entre celles qui l'égalent peut-être par le nombre des habitants, nous ne pourrions espérer de M. Arcère qu'une Chronique obscure & de petits détails municipaux. Si la Province étoit, comme quelques autres qui ressemblent plutôt à de grands Etats, qu'à des portions du même Royaume, l'Auteur auroit pû nous laisser ignorer bien des particularités; sans compter que son ouvrage seroit devenu volumineux : ce qui n'est pas un titre de recommandation pour une histoire de Province.

Il est aisé de voir que M. Arcère n'a négligé aucun des moyens qui peuvent faire naître un bon ouvrage en ce genre. Il a lû ce qu'il y a de mieux sur l'objet de son travail; il a consulté les monuments publics; il a usé d'une

critique judicieuſe ; enfin il s'eſt donné la peine d'orner ſon récit : attention dont on ſe croit quelquefois diſpenſé quand on donne des Hiſtoires particuliéres, & c'eſt juſtement ce qui cauſe aux Gens de Lettres une indifférence preſque abſolue pour ces ſortes de Livres. On trouvera ici un homme d'eſprit, qui ſçait ſe donner de l'eſſor. Oſerions-nous dire qu'il cherche quelquefois trop à plaire ; ce qui rend ſon ſtyle un peu maniéré ? Nous deſirons qu'on rejette ce mot de critique, s'il eſt hazardé ; & nous ſentons que, s'il a quelque fond de vérité, il n'énonce après tout qu'une ſorte de défaut, dont le commun des Ecrivains ne ſeroit pas capable.

Le corps de cette Hiſtoire eſt précédé de deux morceaux conſidérables ; ſçavoir, d'un *Diſcours Préliminaire ſur le Pays d'Aulnis*, & d'une *Deſcription chro-*

nologique du même Pays. Voilà, s'il est permis de parler ainsi, le plan de recherches que s'est tracé l'Auteur, & le champ d'érudition qu'il s'est ouvert.

Dans le Discours Préliminaire il raisonne sur l'étendue du Pays d'Aulnis, (c'est 10 lieues tout au plus) : sur les qualités du terrein, (c'est un sol assez aride, mais propre à donner de bons vins si l'on veilloit sur la culture & sur la récolte) : sur les révolutions que la Mer a produites le long des Côtes, (ce sont des boule-versements de terreins, des alluvions, des atterrissements, &c.) : sur l'Etymologie du nom d'Aulnis, *Pagus Alanensis* ou *Alnensis*, (c'est probablement une peuplade d'Alains vaincus & dispersés par Clovis, qui aura fondé cette dénomination) : sur le district dont le Pays d'Aulnis fut dépendant autrefois, (c'est la Contrée des

Saintongeois qu'on appelloit *Civitas Santonum* ; il dépendit dans la ſuite du Comté de Poitou) : ſur l'ancienne diviſion de l'Aulnis en Vicariats & en Prévôtés, (on y compta ſix ou ſept Vicariats ou Juſtices ſubalternes, auſquelles ſuccedèrent les Prévôtés) : ſur le titre de Comté que certains Auteurs donnent à l'Aulnis, (c'eſt un *titre vain* & une *chimère*, une qualité dont les anciens Auteurs n'ont eu aucune connoiſſance) : ſur le gouvernement d'Aulnis, (c'eſt en 1372 que ce Pays devint une Province particuliére, en 1472 qu'il fut enclavé dans le reſſort du Parlement de Paris, en 1551 qu'on établit à la Rochelle un Siége Préſidial &c.) : ſur la Coûtume d'Aulnis, (c'eſt un corps de loix ou d'uſages qui comprend 68 articles dont pluſieurs n'ont plus lieu depuis l'Ordonnance de 1667.) Ainſi indiquons-

nous simplement des Titres que l'Auteur remplit par des observations fort recherchées ; & il en use de même dans sa *Description Chorographique* de l'Aulnis. Il y discute ce qui concerne l'Isle de Ré, l'Isle d'Oléron & les autres Isles voisines de cette Côte ; la Rochelle & sa Banlieuë ; Rochefort, Brouage, Nuaillé, Surgeres, Marans, Périgny, Sainte-Soule, Ciré, Fouras, & généralement tous les endroits qui figurent un peu dans le Pays d'Aulnis.

L'Isle de Ré, (*Ratis* ou *Radis* en Latin) étoit connue dès le temps de Grégoire de Tours, qui raconte l'histoire d'un mauvais sujet nommé *Leudaste*, né dans cette Isle & fameux par ses intrigues sous Chilpéric & Frédégonde. L'étendüe de l'Isle de Ré est d'environ 6 lieuës ; ses habitans peuvent être 20000 ; ses productions principales sont le sel & le vin ; ses

anciens maîtres furent les Ducs d'Aquitaine, entr'autres un Duc Eudes petit-fils du Roi Charibert, lequel bâtit un Monastère dans l'Isle : on trouva sa Couronne en 1730, elle étoit dans la terre depuis l'an 735 ; bonne découverte pour les Antiquaires ; on ne connoissoit pas trop l'origine de ce Prince Eudes : à l'occasion de cette Couronne, on a fait des recherches, & M. Arcère nous donne une Notice fort instructive sur ce point particulier de notre Histoire. Il explique aussi en détail toutes les fortifications de l'Isle. La Nature & l'Art concourent à sa défense : ce n'est qu'un Rocher ; mais l'acquisition pour l'ennemi en seroit importante. Le brave Thoiras y fut assiégé en 1627 durant 140 jours, & tout lui manquoit *hors l'intrépidité & un noble désespoir* : il sauva cette Isle & facilita au Roi

la prise de la Rochelle. L'Isle d'Oléron est un peu plus grande que l'Isle de Ré, plus fertile en bled & en bois, mais moins peuplée. Beaucoup d'anciens monuments parlent de cette Isle; elle a eu pour maîtres les François d'abord, puis les Anglois, ensuite la France en a recouvré la possession: Louis VIII. donna ce beau domaine au Comte de la Marche Hugues de Lusignam, dont un des descendants Hugues XIII. du nom, maria sa fille au Sire de Pons, & c'est l'origine des droits que cette illustre Maison (de Pons) a toujours prétendus, depuis plus de 4 siècles, sur la Seigneurie d'Oléron.

La Rochelle n'est pas d'une haute antiquité; elle n'existoit ni sous l'Empire Romain, ni du temps de Charles Martel, ni durant les ravages des Normands. Elle paroît sortir du néant sur la

fin du dixième siècle, & ses commencements sont très-petits, très-peu intéressants pour l'Histoire : il faut presque se placer au Regne de Louis le jeune, ou plutôt de son ancienne Epouse Eléonore de Guyenne, maîtresse de la Rochelle, pour voir figurer cette ville. L'abord des Etrangers, le voisinage de la Mer, le Commerce, les Priviléges qu'on lui accorda en divers temps, contribuèrent à son illustration. Il ne tiendra pas à son nouvel Historien qu'on ne parle beaucoup d'elle : il tire parti de tout, des entreprises civiles & militaires; des établissements ecclésiastiques & municipaux; des évènements publics & particuliers; du mérite politique ou littéraire des Citoyens; des révolutions arrivées dans le Gouvernement; des changements qu'éprouva la Religion; des malheurs qu'essuyèrent les Ro-

chelois : tout ceci, comme nous l'avons déja remarqué, ſoûtenu de l'abondance des recherches, des attentions de la Critique, & de l'appareil du ſtyle.

Cette Reine Eléonore qui ceſſa d'être l'Epouſe de Louis le jeune pour devenir Reine d'Angleterre, *aima beaucoup la Rochelle*, & par cette raiſon elle mérite une ſorte d'apologie que notre Auteur ne lui refuſe pas. Il y a bien de l'eſprit dans ce morceau, & l'on y peut voir quelle eſt la force du beau langage & de l'éloquence hiſtorique. Cette Princeſſe, fort décriée dans la plûpart de nos Livres, recouvre ici une partie de ſa réputation. Le Lecteur n'oubliera pas, dans ce récit extrêmement bien ménagé, le principe très-ſage qu'embraſſe l'Auteur : *Les têtes couronnées*, dit-il, *ſont à la vérité juſticiables de l'Hiſtoire qui les cite à ſon Tribunal*

après leur mort ; mais un jugement de rigueur ne doit être porté contre elles que ſur des preuves inconteſtables ; il doit même être adouci par des ménagements. Il faut reſpecter, juſques dans les cendres des Souverains, l'ombre de cette grandeur qui s'eſt évanouie.

Il ſe trouve quelques doctes Rochelois, dans ces ſiècles même où la doctrine étoit très-rare & l'uſage qu'on en faiſoit très-peu utile au progrès des Lettres. Un Nicolas de la Rochelle, Rabbin converti, ſe donna de grands mouvements auprès du Pape pour faire proſcrire le Talmud qu'il diſoit être *la principale cauſe de l'obſtination* des Juifs ſes compatriotes. Un Jean de la Rochelle, Religieux de S. François, diſciple d'Alexandre de Halès & Collègue de S. Bonaventure, brilla dans les écoles de Paris, &

ſe déclara fortement contre la pluralité des Bénéfices ; queſtion qui fut agitée dans ce temps-là. Il n'eſt peut-être pas bien ſurprenant que Jean de la Rochelle, qui n'y avoit point d'intérêt, embraſsât le parti le plus ſévère ; mais il falloit être exempt de reſpect humain pour fronder l'opinion mitigée qui avoit déja beaucoup de partiſans.

L'Abbaye de Maillezais dans l'Aulnis eut auſſi de temps en temps des ſujets diſtingués ; un Théodelin qui en fut le premier Abbé vers le milieu du onzième ſiècle : c'étoit un homme trop délié, pour n'être pas un peu intriguant. Son ſucceſſeur, Humbert, fut *véritablement eſtimable*, parce qu'il *inſpira la vertu moins par ſes inſtructions que par ſes exemples*. Pierre, Moine & Hiſtorien de cette Abbaye, *avoit du mérite & de l'eſprit* : *ſa Latinité*

étoit aſſez bonne pour le temps où il vivoit; mais il donne quelquefois à ſa phraſe un tour difficile & entortillé. Long-temps après, le fameux Rabelais fut ſucceſſivement Franciſcain à Fontenai-le-Comte, Moine à Maillezais, déſerteur du Cloître, Docteur en Médecine à Montpellier, Chanoine de S. Maur des Foſſés, Curé titulaire de Meudon; & il prenoit en quittant ce Bénéfice la qualité de *Clerc du Diocèſe de Tours* ſa patrie. Notre Auteur le conſidère comme Moine de Maillezais, & il en prend occaſion de le peindre ainſi :

» On a beaucoup vanté la ſa-
» tyre de cet Auteur, connue ſous
» le nom de Gargantua & de
» Pantagruel, ſatyre calquée ſur
» un fond de Roman & d'Al-
» légorie, ſans unité, ſans ordre,
» ſans enchaînement de parties,
» mais parſemée de traits rendus

» avec fineſſe, noyés toutefois dans
» un abyſme de bouffonneries
» groſſiéres, de mauvaiſes poin-
» tes, & de ridicules quolibets.
» L'impudence des diſcours de
» Rabelais eſt outrée & plus que
» cynique. En vain, pour la juſti-
» fier, on a voulu la confondre
» avec la naïveté de ſon ſiècle.
» Dans un Auteur, l'affectation
» de peindre des images impures,
» eſt preſque toujours l'expreſſion
» de ſes mœurs. C'étoit déja beau-
» coup d'être licencieux; falloit-il
» joindre à ce défaut, un défaut
» encore plus grand, celui de
» parler pour n'être pas entendu?
» L'Allégorie eſt abſurde dès-lors
» qu'elle devient une énigme inex-
» plicable: elle ne doit être qu'un
» voile tranſparent; il faut que
» le nud paroiſſe, pour ainſi
» dire, ſous la draperie, & que le
» ſoin qu'on prend pour cacher
» la vérité, lui laiſſe un demi-jour

» qui la fasse entrevoir ; & c'est » ce que n'a pas fait Rabelais. Le » vrai Historique est si obscurci, » en bien des endroits, qu'il a » fallu des Commentateurs, & ces » Commentateurs n'ont pû encore » réussir à tirer le voile qui l'en» veloppe. Dans cet Auteur téné» breux, tout est inintelligible hors » ce qui auroit dû l'être, le liber» tinage & l'obscénité. «

La Rochelle rentra sous la domination de nos Rois en 1372, Charles le Sage continuant de réparer les brèches faites à sa Monarchie par la trop grande puissance des Anglois. La Ville fit son Traité de bonne grace, mais le grand Connétable du Guesclin étoit à ses portes ; & il disoit, au rapport de d'Argentré dans l'Histoire de Bretagne : *Si les rayons du soleil percent dans l'enceinte de la Rochelle, du Guesclin sçaura y pénétrer.* » Paroles singuliéres, *ajoûte*

» *notre Auteur*, qui marqueroient,
» dans un Guerrier ordinaire ; un
» fond de vanité dont il faudroit
» corriger l'emphaſe, & qui ne
» ſont, dans la bouche des Hé-
» ros, que le langage d'une noble
» franchiſe qui ſauve leur mo-
» deſtie, même en leur rendant
» juſtice. «

Pluſieurs de nos Rois ont été à la Rochelle ; de ce nombre ſont Charles VII. lorſqu'il étoit encore Dauphin, Louis XI. François I. Charles IX. Henri III. n'étant que Duc d'Anjou, Henri IV. étant Prince de Bearn. Il s'eſt gliſſé une faute dans le récit du voyage de François I. en 1519. On dit qu'il étoit accompagné d'*Eléonore d'Autriche ſa ſeconde femme* : or il eſt certain qu'*Eléonore* n'épouſa François I. qu'en 1530, & que la Reine Claude de France, premiére épouſe de ce Monarque, ne mourut qu'en 1524.

Mai, 1757.

Le même Prince retourna à la Rochelle en 1542, pour y éteindre un soulèvement excité au sujet d'une imposition sur le sel. Quand les habitants eurent fait leurs satisfactions & témoigné un repentir sincère, le Roi leur tint un discours que M. Arcère transcrit avec raison comme un monument de la bonté, de la candeur, de l'esprit même de ce grand Prince. » Amis, *dit-il aux Rochelois*, » jusqu'ici vous m'avez été si bons » & si loyaux sujets, que j'aime » trop mieux oublier ce méfait » récent & nouveau que vos vieils » & anciens bienfaits; & aussi peu » convient à vos coûtumes précé- » dentes de désobéir, comme à » ma nature de ne vous pardonner » cette offense présente. « Puis il ordonna qu'on rendît aux habitants les clefs de leur ville, & qu'on en éloignât tous les gens de guerre; *car en eux*, ajoûta-t-il, *entièrement*

entièrement me fie. Le lendemain les Officiers du Corps de ville étant allés témoigner leur vive reconnoiſſance, le Roi leur dit encore : » Je ſuis fort marri de » ce qui vous eſt advenu. Tou- » tefois je penſe avoir gagné vos » cœurs, & vous aſſure, foi de » Gentilhomme, que vous avez » gagné le mien, & ſi vous avez » bien fait par ci-devant, faites » encore mieux, « &c. Notre Auteur conclut tout ce morceau par un caractère brillant de François I. Nous invitons nos Lecteurs à le lire, comme un ouvrage d'eſprit : ce que nous venons de citer eſt pour le ſentiment.

Les deux derniers livres compris dans ce Volume n'occupent qu'un eſpace de vingt-deux ans, depuis 1552 juſqu'en 1574, & preſque tout s'y rapporte aux guerres de Religion. On ſçait que la Rochelle fut long-temps le boulevard

du Calvinisme en France. M. Arcère décrit l'origine, le progrès, & tous les malheurs de cette révolution faite, au XVIe siècle, dans le culte de nos Pères. Il use en tout ceci d'une grande modération ; il s'attache à bien démêler la vérité des faits ; il cite plus volontiers les Auteurs Protestants que les Catholiques, & il résulte néanmoins des aveux faits par les premiers que la prétendue réforme se porta, dans la Rochelle & dans le pays d'Aulnis, à de grandes extrémités. On verra dans le quatrième Livre le Siége de la Rochelle par le Duc d'Anjou, (depuis Roi de Pologne & ensuite Successeur de Charles IX.) entreprise qui ne réussit point, mais où une infinité de braves se signalerent. Nous croyons qu'on lira volontiers ce grand morceau d'histoire, & en général que ce premier Volume mérite de faire

ſouhaiter la ſuite de l'ouvrage. *Nous en rendrons compte dès qu'elle ſera parvenue à notre connoiſſance.*

ARTICLE LV.

HISTOIRE DÉTAILLÉE des Iſles de Jerſey & Guerneſey. Traduite de l'Anglois. Par M. le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi & de S. A. S. M. le Comte de Clermont. (*In*-12. pag. 180.) *A Paris, chez la Veuve Delaguette, & Ducheſne, rue Saint-Jacques.* M. DCC. LVII.

C'Eſt l'Hiſtoire & la deſcription de Jerſey, qui fait l'objet principal de cet ouvrage. On y donne deux Cartes, la premiére contenant Jerſey, Guerneſey & Iſles adjacentes; la ſeconde deſ-

tinée uniquement à Jerſey qui s'y voit preſque en grand & avec tous ſes détails. On commence par l'hiſtoire de cette Iſle, & l'on en raiſonne dans l'étendue de 54 pages; c'eſt aſſez pour faire connoître la fortune de ce petit pays, qui n'eſt que comme un rocher en Mer, mais dont la poſſeſſion n'eſt point indifférente à l'Angleterre, & feroit très-utile à la France.

Ces deux Iſles au reſte ſont toutes Françoiſes dans leur origine; elles furent envahies ſur nos Rois de la ſeconde race par les Normands: ceux-ci étant devenus maîtres de l'Angleterre par la conquête qu'en fit Guillaume le Bâtard, annexèrent Jerſey & Guerneſey à la Couronne Britannique; c'étoit plutôt à la Normandie que ces Iſles devoient demeurer unies pour toujours; par-là nos Rois feroient rentrés dans leur ancien domaine: de temps en temps ils ont fait des

entrepriſes pour s'y rétablir ;ils ont réuſſi plus d'une fois, mais enfin le ſort des armes & la voix des Traités ont adjugé ces deux poſtes importants à la Nation Angloiſe.

L'Auteur de cette Hiſtoire dit quelquefois des choſes dont nous n'avions ci-devant aucune connoiſſance ; par exemple, qu'en 1374, le Connètable du Gueſclin échoua avec le Duc de Bourbon & plus de dix mille hommes vis-à-vis du Château de *Gourai*, aujourd'hui *Montorgueil* dans l'Iſle de Jerſey. Nous déſirerions des garants de ce fait ; nous trouvons bien, dans l'Hiſtoire de Bretagne, que, ſelon quelques Auteurs, le Duc de Bourbon & le Connètable du Gueſclin firent la conquête de Jerſey & de Guerneſey en l'année 1373 : mais outre que cette expédition eſt fort douteuſe, il y a une différence in-

finie entre une *conquête* & un *échec.*

Dans quel Livre encore l'Hiſtorien de Jerſey trouve-t-il que le Cardinal du Perron *étoit né dans cette Iſle ?* Quelques Auteurs, comme ceux du *Gallia Chriſtiana*, le font naître à S. Lô en Baſſe-Normandie ; d'autres, avec plus de raiſon, diſent qu'il naquit dans le Canton de Berne, & c'eſt ce qu'on lit à la tête de ſes Œuvres diverſes : mais nous n'avions encore lû nulle part que Jerſey fût la patrie de ce grand Cardinal, & nous ne doutons pas qu'il n'y ait ici de la mépriſe.

Il y a, dans cet Abrégé d'Hiſtoire, deux aſſez bons morceaux ; le premier rendant témoignage à la fidélité de ceux de Jerſey pour les Rois Charles I. & Charles II. durant la tyrannie de Cromwel ; le ſecond ſervant d'explication à quelques privilèges & uſages qui

ont subsisté long-temps, & en vertu desquels il y avoit toujours une exacte neutralité entre les habitants de Jersey & de Guernesey d'une part, & les Marchands François de l'autre. Cette neutralité faisoit qu'en temps de guerre les uns & les autres commerçoient ensemble, & trouvoient des asyles sûrs dans les Ports réciproques. On a des exemples de Vaisseaux-marchands rendus aux Propriétaires de l'un & l'autre parti; ceux de Jersey & de Guernesey faisoient satisfaction aux François quand les premiers avoient fait des prises, & les François en usoient de même à l'égard de ceux de Jersey & de Guernesey, quand l'invasion commise à leur égard étoit bien prouvée; c'est-à-dire que, dans ce coin de terre, la paix maintenoit son empire lorsqu'elle étoit exilée de tous les autres Etats. Mais cette neutralité précieuse n'a plus lieu

aujourd'hui ; & ces Isles sont par rapport à nos Côtes de Normandie un entrepôt d'Armateurs & de Corsaires.

Jersey n'a que dix lieües de tour, environ quatre de long, & deux & demie de large. Le terrein en est très-fertile & l'air très-sain. L'Auteur se plaint de la multiplicité des jardins, des vergers, des grands chemins qui occupent trop d'espace & nuisent à l'agriculture dans un pays fort peuplé, car on compte sur ce rocher près de 40000 habitants. Si l'on n'y recueille pas tout le grain qui seroit nécessaire, en récompense on y a du cidre en abondance : c'est encore un reste de goût patriotique, & un lien qui attache cette Isle à la Normandie son ancienne Métropole. Il faut que chaque année l'Isle produise 24000 muids de cette boisson, c'est 2000 muids pour chaque Paroisse ; car on en

compte douze en tout, & ce ſeroit plus d'un demi muid pour chaque perſonne : ce qui eſt une abondance extraordinaire.

L'Iſle eſt arroſée d'une infinité d'excellentes eaux. Croiroit-on que d'un rocher, ſitué au milieu de la Mer, il pût ſurgir tant de fontaines délicieuſes ? Chaque maiſon a la ſienne, ou tout-au-moins un puits commode ; & les eaux minérales s'y trouvent auſſi, comme pour rendre inutiles tous les ſecours que la Médecine du Continent voudroit fournir à cette petite Iſle aſſez fortunée d'elle-même, & où les hommes vivent d'ordinaire plus qu'ailleurs.

La pêche nourrit une bonne partie des habitants : on nous fait ici le détail des poiſſons qui ſe pêchent ſur toute la côte ; il n'y a rien de particulier dans cette abondance ; la Normandie & la Bretagne jouiſſent du même avantage :

mais dans la description d'une Isle de quatre lieuës de long, il faut tout dire pour faire un Livre.

Le langage ordinaire de Jersey est un François tel qu'on peut se l'imaginer sortant de la bouche d'Insulaires depuis si long-temps séparés de la domination Françoise. On conçoit que les honnêtes gens parlent aussi l'Anglois, & cette observation nous paroît superflue dans cette Relation Angloise. Elle nous apprend quelque chose de neuf en nous disant qu'il y a, dans l'Isle, beaucoup d'anciennes Familles, des Seigneurs même, issus originairement de Normandie: cela démontre aussi que le pays est bon & que les Colons antiques n'ont pas été tentés d'aller chercher fortune ailleurs. Cependant le Commerce expatrie beaucoup de ces Insulaires; on conçoit que les professions de Marchands, d'Armateurs, de Corsaires, de

Pêcheurs, de Contrebandiers, partagent à Jersey presque toutes les vocations domestiques. Il y a pourtant quelques Militaires, quelques Magistrats du pays, & quelques gens de Ministère Ecclésiastique. Autrefois l'Isle dépendoit, pour le spirituel, de l'Evêché de Coutances; la révolution faite sous Henri VIII. & sous Elisabeth a perverti ce peuple, & il est devenu moitié Anglican, moitié Calviniste. Nos Apostats de France vont quelquefois prendre de l'emploi à Jersey & à Guernesey; leur Langue les met tout-d'un-coup en voie de faire le Prêche, & de figurer parmi les Pasteurs.

On explique ici ce qui concerne la Jurisdiction Civile, le Gouvernement Militaire, la Religion, les Etats de Jersey, tout cela peut être avec trop de diffusion, mais pourtant d'un style assez instructif. On dit qu'il y a, dans cette Isle,

au moins dix mille hommes de troupes ; ſçavoir, *ſix Regiments de Milice, quatre d'Infanterie & deux de Cavalerie.* Nous croyons que ceci eſt exaggéré, & que s'il s'agiſſoit d'une revuë dans les formes, il y auroit des non-valeurs conſidérables. Dans un autre endroit de la Relation, on ne compte qu'environ 2000 hommes ; cela eſt plus croyable.

On ne donne à Guerneſey que ſept lieuës de tour, neuf Paroiſſes, vingt mille ames & quatre mille hommes de troupes ; ce qui eſt encore trop pour garder un Rocher. On n'a pas mal fait de traduire ce petit Ouvrage : nous ne ſçavons s'il eſt exact ; il préſente du moins les Notions que nous avons lues dans d'autres Livres, même dans Davity Hiſtorien-Géographe qu'on n'eſtime peut-être guères, & qui eſt pourtant mieux inſtruit que pluſieurs Ecrivains modernes.

Ce Livre ſur Jerſey & ſur Guerneſey eſt du prix de 2 liv. 10 ſ. relié.

On trouve auſſi chez M. le Rouge, rue des Grands-Auguſtins, les Cartes détaillées des Côtes Maritimes de la France en cinquante feuilles, avec la Carte générale grand in-4°. *prix 12 liv. relié, 9 liv. broché.*

ARTICLE LVI.

BIBLIOTHÉQUE Françoiſe, ou *l'Hiſtoire de la Littérature Françoiſe, &c.* Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Aſſocié des Académies de Marſeille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre. (Tom. XVIII. *in*-12.) *A Paris, rue S. Jacques, chez Mai,* 1757.

H. L. Guerin ; & L. F. Delatour, à S. Thomas d'Aquin ; P. G. Le Mercier, au Livre d'or. M. DCC. LVI.

QUELLE idée un Etranger ne se formeroit-il pas de l'abondance & de la magnificence de nos trésors poëtiques, s'il ne les connoissoit & s'il n'en jugeoit que d'après la liste nombreuse des Poëtes dont M. l'Abbé Goujet continue l'Histoire ? Il croiroit, sur ce témoignage, notre Parnasse plus riche lui seul que tous les Parnasses de l'Europe réunis ensemble. Nous avons en effet des milliers de Versificateurs : mais nous serions très-heureux si nous avions, en véritables Poëtes, le vingtième de ces Faiseurs de Vers. Quoi qu'il en soit, ne pourroit-on pas demander si c'est rendre un service aux trois quarts & demi des Auteurs dont on nous donne ici l'Histoire,

que d'en faire mention ? La plûpart de ces Ecrivains, oubliés dès leur vivant, ne sont faits que pour être cachés dans la foule obscure des morts. En les privant de cet avantage on travaille à leur confusion. Il vaudroit mieux pour eux, qu'on les laissât dans cette obscurité à laquelle le défaut de talents & de génie les avoit condamnés. Cette réflexion au reste n'intéresse en rien la bonté de cette *Bibliothèque*, parce que le mérite de ces sortes d'Ouvrages est de tenir compte de tout. Ce sont les Archives publiques de la Littérature; il doit s'y trouver des pièces de tout âge & de toute valeur. Ce Volume, comme les précédents, est recommandable par la clarté du style, par l'exactitude des dates, par le grand nombre de recherches utiles & sçavantes, par les lumières d'une critique judicieuse & communément impartiale.

Mai, 1757.

Nous ne nous arrêterons point aux premiers Auteurs dont parle ce XVIII^e Volume. Leurs Ecrits & leurs noms ſont également ignorés. Il n'en eſt pas ainſi du nom de l'Abbé de Cotin : il n'eſt devenu que trop célèbre. Graces aux plaiſanteries de Molière & aux traits ſatyriques de Deſpréaux, il eſt condamné à un ridicule immortel ; & tel eſt l'effet de la prévention, que ſi un homme de génie s'appelloit aujourd'hui Cotin, il ſeroit obligé peut-être de changer ce nom burleſque, comme nous voyons que l'on s'empreſſe à quitter un nom devenu odieux par quelque horrible attentat dont il rappelle le ſouvenir. On pardonneroit à peine aux talents les plus éclatants un nom auſſi décrié dans la Littérature. Nous devons cependant obſerver qu'un illuſtre Académicien (M. l'Abbé d'Olivet) a eu l'équité ou le courage de ne

point juger Cotin ſur ce qu'en a dit Deſpréaux. » Tout préjugé à » part, *dit l'Hiſtorien de l'Aca-» démie*, l'Abbé Cotin étoit-il » homme ſi mèpriſable qu'il mé-» ritât d'être immolé à la riſée » publique ?... Si j'étois chargé de » faire ſon apologie, je cherche-» rois M. l'Abbé Cotin dans ſes » Ouvrages ſérieux, dans ce qu'il » a écrit ſur les principes du mon-» de, ſur l'immortalité de l'ame... » Je montrerois par ces mêmes » Ouvrages, qu'il étoit verſé dans » la Philoſophie & dans la Théo-» logie; qu'il ſçavoit de l'Hébreu, » du Grec, du Syriaque;... enfin » je dirois que M. l'Abbé Cotin » avoit l'honneur d'être reçu & » cheri dans les plus illuſtres Com-» pagnies où l'on ne faiſoit accueil » qu'au mérite, chez Madame de » Guiſe, chez Madame de Ne-» mours, à l'Hôtel de Rambouil-» let, chez Mademoiſelle de Mont-

» penſier « &c. Voici, ſuivant le même Hiſtorien, une des principales ſources de la haine de Deſpréaux contre Cotin ; c'eſt que celui-ci étoit intime ami de Gilles Boileau[1], & que, dans les brouilleries qui ſurvenoient entre les deux frères, il prenoit toujours le parti de l'aîné, & n'oublioit rien pour ſuſciter des chagrins domeſtiques au cadet.

L'Abbé Cotin a fait des Odes, des Sonnets, quelques Madrigaux & un Recueil de deux cents vingt énigmes. Bayle & Baillet lui ont reproché avec juſtice d'avoir crû pouvoir allier innocemment, dans ſa perſonne, les qualités de Poëte galant, & de Prédicateur de l'Evangile.

L'Article de Pierre Corneille eſt détaillé, & il méritoit de l'être. Ce grand homme, le créateur & le légiſlateur du Théatre François, donna d'abord pluſieurs Pièces qui furent comme un genre nouveau

dans ces jours de l'enfance de notre Théatre. Mais, pour connoître ce ſublime génie, il ne faut le prendre qu'au Cid. C'eſt-là l'époque de ſa grandeur & de ſa gloire. Cette Pièce eut le plus brillant ſuccès malgré les cabales des Auteurs envieux, appuyés du crédit de Richelieu qui fit à Corneille l'honneur d'en être jaloux. Elle a été traduite en toutes les Langues de l'Europe, hors l'Eſclavone & la Turque. » Lorſque Corneille eut » atteint juſqu'au Cid, il s'éleva » encore dans les Horaces & alla » enfin juſqu'à Cinna & à Polieu» cte, au-deſſus deſquels, dit-on, » il n'y a rien. « Il ſeroit inutile de s'étendre ſur le mérite de ces chefs-d'œuvres. Le François qui s'en applaudit & qui les vante, n'apprend rien à l'Etranger. » Cor» neille fut le premier, *dit ſon* » *illuſtre Rival*, qui fit paroître » ſur la Scène la raiſon accom-

» pagnée de toute la pompe & de » tous les ornements dont notre » Langue eſt capable. Quelle no- » bleſſe, quelle œconomie dans » les ſujets, quelle gravité dans les » ſentiments, quelle dignité & en » même-temps quelle prodigieuſe » variété dans les caractères ! . . . » Une magnificence d'expreſſions » proportionnée aux maîtres du » monde qu'il fait ſouvent parler.« Voilà le Poëte peint par Racine, *dit M. l'Abbé Goujet*, voici l'homme crayonné par M. de Fontenelle.

» M. Corneille étoit aſſez grand » & aſſez plein, l'air fort ſimple & » fort commun, toujours négligé » & peu curieux de ſon extèrieur... » Il parloit peu... & pour trouver » le grand Corneille, il le falloit » lire. Il étoit mélancholique..... il » avoit l'ame fiére & indépen- » dante; nulle ſoupleſſe, nul ma- » nège : ce qui l'a rendu très-

» propre à peindre la vertu Ro-
» maine, & très-peu propre à faire
» ſa fortune. Il n'aimoit point la
» Cour, il y apportoit un viſage
» preſque inconnu, un grand nom
» qui ne s'attiroit que des louan-
» ges, & un mérite qui n'étoit pas
» le mérite de ce pays-là..... Il ne
» s'étoit point trop endurci aux
» louanges à force d'en recevoir;
» mais s'il étoit ſenſible à la gloire,
» il étoit fort éloigné de la vanité.«

Alors il n'étoit point encore d'uſage & de mode, que l'on ceſsât d'être Chrétien en devenant homme de Lettres. Corneille avoit beaucoup de religion; & s'il ne fut pas toujours fidèle à pratiquer les devoirs qu'elle preſcrit, du moins ne laiſſa-t-il jamais altérer ſa foi.

Mairet eut de la réputation, & ſa Tragédie de Sophoniſbe s'eſt conſervée au Théatre. Corneille en parle fort avantageuſement.

» Depuis trente ans, *dit-il*, que
» M. Mairet a fait admirer cette
» Tragédie ſur notre Théatre, elle
» y dure encore..... & il faut avouer
» qu'il y a des endroits inimitables,
» & qu'il ſeroit dangereux de re-
» tâter.

Claude-Emmanuel Luillier, plus connu ſous le nom de *Chapelle*, naquit en 1626. On a dit de ce Poëte agréable, qu'il étoit un génie plus débauché que délicat, plus naturel que poli, facile dans ſes Vers, négligé dans ſon ſtyle, libre dans ſes idées. Gaſſendi, qui étoit fort ami du père de Chapelle & qui reconnut dans le fils d'heureuſes diſpoſitions pour les Sciences, ſe chargea de lui enſeigner la Philoſophie. Il admit aux mêmes leçons le fameux Molière & Bernier. Cette ſociété de lumières & d'étude forma entre Chapelle & Molière une étroite amitié, que rien ne put affoiblir.

Chapelle étoit auſſi ami de Racine, de Deſpréaux & de la Fontaine; & comme il avoit un goût très-ſûr, ces Auteurs célèbres le conſultoient ſur leurs Ouvrages & ſuivoient communément ſes déciſions. Ils s'aſſembloient pluſieurs fois la ſemaine dans un appartement que Deſpréaux avoit loué tout-exprès. Là ces cinq illuſtres amis, qui valoient une Académie entiére, diſſertoient librement ſur leurs Ouvrages, ou traitoient quelques points de Littérature. On juge bien, *dit M. Goujet*, que l'érudition, les graces, les ſaillies aſſaiſonnoient ces entretiens. Quelquefois ils ſe réuniſſoient chez un fameux Traiteur. La plus ingénieuſe plaiſanterie égayoit les repas, & les fautes étoient ſévèrement punies. Le Poëme de la Pucelle de Chapelain étoit ſur une table, & le nombre de Vers que devoit lire le coupable, ſe régloit

ſur la qualité de ſa faute. Elle étoit fort grave quand il étoit condamné à en lire vingt Vers, & l'arrêt qui condamnoit à lire la page entiére étoit l'arrêt de mort. On les auroit bien étonnés, ſi l'on étoit venu leur annoncer que ce Poëme, dont ils ſe mocquoient alors, reparoîtroit un jour avec éclat, & comblé des éloges les plus magnifiques. Il faut ſans doute qu'ils ſe ſoient trompés dans le jugement qu'ils en ont porté, puiſqu'on aſſûre que le Poëme de la Pucelle doit être mis à côté de l'Iliade.

Chapelle aimoit à boire, & bûvoit ſouvent avec excès. Les reproches que ſes amis lui faiſoient ſur ce défaut, furent toujours inutiles. Deſpréaux le rencontrant un jour dans la rue *lui en voulut parler.* Chapelle lui répondit : *J'ai réſolu de m'en corriger ; je ſens la vérité de vos raiſons : pour achever de me*

me persuader entrons ici, vous me parlerez plus à votre aise. Il le fit entrer dans un cabaret, où le Prédicateur & le nouveau Converti s'enyvrerent en déclamant contre le vin.

Un jour dînant en nombreuse compagnie chez le Marquis de Marsilly, dont le Page, pour tout domestique, servoit à boire, Chapelle impatienté, parce qu'il ne bûvoit pas aussi souvent qu'il l'auroit souhaité, dit : *Eh! je vous prie, Marquis, donnez-nous la monnoie de vôtre Page.*

Ce Poëte emporté par le feu de son génie, se mettoit quelquefois au-dessus des régles. Mais, *ajoûte M. l'Abbé Goujet*, les beautés vives & originales, tant de ses Vers que de sa Prose, obtiennent aisément grace pour ces petites négligences. Il s'est glissé, dans cet Article, une erreur de date, ou de calcul, ou d'impression. L'Auteur

(page 214) dit que Chapelle mourut en *1686*, & qu'il étoit âgé d'environ 70 ans. Il faut dire *60 ans*, si Chapelle, comme on l'assûre (page 201,) étoit né en *1626*.

Quinault, cet esprit fécond, naturel, & le premier de nos Poëtes Lyriques, fut Auteur presqu'au sortir de l'enfance. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa *les Rivales*, Comédie en cinq Actes & en Vers, qui fut très-applaudie. A l'âge de trente ans, il avoit donné quinze autres Pièces dramatiques, tant Comédies que Tragédies. Sa meilleure Comédie est celle qui est intitulée : *La Mère coquette*. M. l'Abbé Goujet renvoie ses Lecteurs au jugement que porte de cette Pièce Ricoboni dans son Traité *de la réformation des Théatres*.

Quinault partageoit son temps entre la Poësie & l'étude des Loix. Il exerça la profession d'Avocat,

» Si la ſcience qu'il acquit chez » un Procureur, ne fut pas des plus » profondes, *dit M. l'Abbé d'Olivet*, elle fut du moins heureuſe » pour lui, puiſqu'elle lui procura » ſon établiſſement. « Un riche Marchand de Paris, homme de bonne foi, mais que ſes Aſſociés inquiétoient, parce que ſes comptes ne paroiſſoient pas clairs, eût recours à Quinault qui réuſſit à le tirer d'embarras. Peu de temps après, ce Marchand mourut, laiſſant une veuve aſſez jeune que Quinault épouſa, & dont il eut plus de cent mille écus : il acheta une charge d'Auditeur des Comptes. Sa réception ſouffrit d'abord quelque difficulté, parce qu'il avoit travaillé pour le Théatre. Un Poëte adreſſa ces Vers à Meſſieurs de la Chambre des Comptes.

Quinault le plus grand des Auteurs
Dans votre Corps, Messieurs, a dessein de paroître :
Puisqu'il a fait tant d'Auditeurs,
Pourquoi l'empêcherez-vous de l'être ?

Louis XIV. qui connoissoit les talents de Quinault pour la Poësie lyrique, lui fit faire des Opéra. » Lully qui en composoit la Musique, étoit charmé d'avoir trouvé un Poëte qui avoit l'oreille » délicate pour ne choisir que des » paroles harmonieuses ; & qui » avoit une docilité encore plus » rare pour se conformer toujours » aux idées & même au caprice » du Musicien. « Quinault avoit le talent de la déclamation dans un degré éminent ; & l'on rapporte que Lully lui faisoit souvent réciter ses Vers, jusqu'à ce qu'il eût saisi les inflexions de sa voix pour les faire passer dans son récitatif.

Cet Auteur élégant & ingénieux fit ces jolis Vers, lorſqu'il travailloit à un Opéra dont le Roi lui avoit preſcrit le ſujet.

Ce n'eſt pas l'*Opéra* que je fais pour le Roi,
Qui m'empêche d'être tranquile ;
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile :
La grande peine où je me voi,
C'eſt d'avoir cinq filles chez moi
Dont la moins âgée eſt nubile.
Je dois les établir & voudrois le pouvoir ;
Mais avec Apollon on ne s'enrichit guère.
C'eſt avec peu de bien une terrible affaire
De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois beau-père.
Quoi ! cinq Actes devant Notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir ?
O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire ?

On a de ce Poëte quatorze Opéra. Il étoit d'un caractère aimable & prévenant. Ses mœurs étoient douces, & son commerce aisé : il n'avoit point de fiel. Jamais il ne se vengea de Despréaux ; & quoiqu'il en eût été fort injustement maltraité, il rechercha son amitié. Sur la fin de sa vie, Quinault témoigna du repentir d'avoir employé son temps à faire des Opéra : il avoit à peine commencé sa cinquante-quatriéme année, qu'il sentit les approches de la mort. Il s'y prépara chrétiennement, en sanctifiant par la patience les douleurs qu'il eut à souffrir pendant près de trois mois que dura la maladie dont il mourut.

Dans l'Article de Raymond Poisson, M. l'Abbé Goujet dit que ce Poëte *s'attacha d'abord à M. le Duc de Crequi, Gouverneur de Paris & Maréchal de France.* Il y a ici une méprise,

Notre Auteur ne fait qu'un ſeul homme des deux M[rs] de Crequi. L'aîné étoit Duc & Gouverneur de Paris, mais il ne fut point Maréchal de France; le cadet l'a été, mais il ne fut ni Duc, ni Gouverneur de Paris. Ces deux illuſtres frères moururent la même année en 1687, à quelques jours l'un de l'autre. * Nous ne nous attacherions pas à relever ces légères négligences, ſi nous ne regardions pas l'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet comme devant un jour faire, en quelque ſorte, loi pour l'exactitude des faits & des époques.

On augura favorablement de l'eſprit de Benſerade, ſur une Réponſe qu'il fit âgé de ſept ou huit ans. L'Evêque qui lui donna la Confirmation, voulut l'engager à

* Voyez l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, par M. le Préſident Hénault.

quitter le nom d'Isaac pour en prendre un autre : l'enfant répondit qu'*il le vouloit bien, pourvû qu'on lui donnât du retour.* On conclut de cette repartie qu'un jour il sçauroit défendre son bien. Ce Poëte, habile Courtisan, eut, dit-on, jusqu'à douze mille livres de pension. Il travailla long-temps pour le Théatre, mais ses Pièces n'eurent qu'un succès médiocre. Il n'étoit point fait pour traiter les grands sujets. La réputation brillante dont il jouït pendant sa vie, & qui ne lui a guère survécu, il la devoit à ses bons mots, à ses Chansons & aux Ouvrages qu'il fit pour la Cour. Durant plus de vingt ans, il fut chargé seul de composer les Vers des Ballets, qui faisoient un des principaux amusements de la Cour de Louis XIV. Il prit un tour nouveau & hardi ; ses récits étoient allègoriques, & convenoient également aux per-

ſonnages qui étoient repréſentés, & aux perſonnes de la Cour qui jouoient dans ces divertiſſements. Benſerade paſſa les huit derniéres années de ſa vie dans une jolie maiſon qu'il avoit à Gentilly. Il y vécut en Philoſophe-Chrétien. Il s'y occupoit à la lecture des Pſeaumes, ou à les traduire en Vers François. Sa Religion éclata dans la conſtance avec laquelle il ſouffrit les douleurs que lui cauſoit la gravelle dont il étoit tourmenté. Un Chirurgien, en le ſaignant, lui picqua l'artère ; & ce Chirurgien lui-même effrayé de cet accident, s'enfuit au-lieu de travailler à étancher le ſang. On n'eut que le temps d'appeller le Père Commire Jéſuite, l'ami & le Confeſſeur du Malade... Il n'arriva que pour le voir mourir âgé de 78 ans. » En » général le ſtyle & la verſifica- » tion de Benſerade ſont plus faci- » les qu'aiſés, *dit un Critique mo-*

» *derne ;** ils ont l'air du naturel ; » mais on y trouve ſouvent du plat » & du languiſſant. On ne peut » nier qu'il n'eût beaucoup d'eſ- » prit ; mais qu'on ôte de ſes Piè- » ces les plus eſtimées, les alluſions » forcées, les équivoques, les » pointes, les quolibets, que lui » reſtera-t-il de ſon ancienne répu- » tation ? «

Menage eſt beaucoup moins connu par ſes Vers François, que par ſes Poëſies Grecques, Latines, Italiennes, & par un grand nombre d'Ouvrages remplis d'érudition. Il n'y a preſque point de genre de Littérature dans lequel il n'ait travaillé, & ſouvent avec ſuccès. Grammairien, Philoſophe, Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte, Antiquaire & Critique, il réuniſſoit preſque tous les talents.

---

* M. de S. Marc, Notes ſur Deſpréaux.

Après la mort de M. le Président de Périgny, qui avoit été nommé Précepteur de M. le Dauphin, il fut question de Menage pour le remplacer. M. le Duc de Montausier lui fit l'honneur de le proposer au Roi, conjointement avec le sublime Bossuet & le sçavant Evêque d'Avranche. Une pareille concurrence prouve un grand mérite, ou du moins une très-grande réputation. M. Huet rapporte cette Anecdote dans les Commentaires qu'il nous a donnés de sa propre vie.* *Par son testament il légua sa Bibliothèque aux Jésuites de la Maison Professe.*

Jean Louis Faucon de Ris, Seigneur de Charleval, étoit d'une naissance illustre, originaire d'Italie, qui a donné quatre premiers Présidents au Parlement de Rouen,

* Huetii Comment. p. 269 & 270.

& un à celui de Rennes. M. de Charleval avoit le cœur noble & généreux. Ayant appris que M. & Madame Dacier ſongeoient à ſe retirer à Caſtres, il s'imagina que la modicité de leur fortune pouvoit ſeule les déterminer à prendre ce parti ; il les alla trouver, leur porta dix mille livres en or, qu'il les pria d'accepter.

Il y a dans ſes Poëſies beaucoup d'élégance & de délicateſſe, ſa verſification eſt coulante & facile. Il n'aimoit point à faire de longues Pièces, ni à méditer long-temps celles qu'il faiſoit. Ses Poëſies ſont répandues dans différents Recueils. Quoiqu'il fût d'une compléxion extrêmement foible, il a vécu juſqu'à 80 ans. Il prenoit ſouvent de la rhubarbe pour fortifier ſon eſtomach, mais ce remède trop répèté devint un poiſon pour lui, & lui cauſa de la fièvre. Les Médecins eurent recours à la ſaignée, qui fut

réitérée plusieurs fois. A la derniére saignée, ils dirent en présence de M. Thevenot, Sous-Bibliothécaire du Roi : *Enfin voilà la fièvre qui s'en va ;* & moi, répliqua Thevenot, *je vous dis que c'est le malade qui s'en va.* M. de Charleval mourut en effet deux heures après.

Paul Pellisson-Fontanier fut un des meilleurs & des plus éloquents Ecrivains du beau siècle de Louis XIV. Il naquit à Beziers en 1624. La petite-vérole le défigura si cruellement, qu'il en eut les joues déchiquetées & les yeux presque déplacés ; il en sortit méconnoissable même à ses amis. C'est de lui que Me de Sevigné a dit (Lettre 75e), *il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids.* Mais il n'avoit qu'à parler pour plaire, on n'étoit plus rebuté, ni même occupé de sa laideur. Pellisson n'étoit point encore de l'Académie Fran-

çoise, lorsqu'il en fit l'Histoire; Ouvrage qui lui ouvrit l'entrée de cette Compagnie. Il fut d'abord nommé Académicien surnumèraire, parce que le nombre des quarante étoit complet : en attendant qu'il y eût une place vacante, on l'admit aux assemblées, mais l'Académie déclara *que la même grace ne pourroit plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût.*

Le mérite de M. Pellisson ne se bornoit pas aux talents d'un Littérateur éclairé. Il avoit cet esprit de raison si nécessaire pour les grandes affaires, & si rarement uni dans le même homme à ce qu'on appelle agrément & bel-esprit. M. Fouquet connut Pellisson, se l'attacha, en fit son premier Commis & bientôt son homme de confiance. En 1659, Pellisson acheta une Charge de M^{e} des Comptes à Montpellier; il alla s'y faire rece-

voir. En passant par Pezenas, lieu de la sépulture de Sarazin, il s'y arrêta, il arrosa de ses larmes le tombeau de son ami; & quoiqu'il fût encore Protestant, il fit célébrer un Service & lui fonda un Anniversaire.

Enveloppé dans la disgrace de M. Fouquet, il fut enfermé quatre ans dans la Bastille. Cette prison lui fut salutaire. Il employa le temps qu'il y avoit à la lecture des Pères Grecs & Latins, & des Conciles, pour découvrir la véritable Religion parmi les différentes Communions qui partagent le Christianisme. Pendant qu'il étoit encore à la Bastille, on lui insinua que s'il vouloit se faire Catholique, on pourroit songer à lui pour être Précepteur de M. le Dauphin. Il étoit trop vertueux pour se conduire par des vuës d'intérêt dans une affaire aussi essentielle. Il sortit de prison en 1666; & il

n'abjura le Calvinisme qu'en l'année 1670.

» Tout ce qu'il a fait depuis sa » conversion, *dit M. l'Abbé d'O-* » *livet*, peut se renfermer en deux » mots. Il n'eut dès-lors que deux » objets devant les yeux, l'avan- » cement de la Religion & la gloire » du Roi. « Il ne se servoit de la confiance dont ce Prince l'honoroit, que pour procurer des avantages spirituels & temporels à ceux qui rentroient dans le sein de l'Eglise. La mort le surprit à Versailles dans l'année 1693, lorsqu'il finissoit son Traité de l'Eucharistie. Il ne recut point les Sacrements, *dit M. l'Abbé Goujet*, non qu'il ait refusé de les recevoir, comme les Hérétiques le publièrent faussement, & comme quelques Catholiques ont eu la témérité de le répéter, mais parce que la fluxion dont il étoit attaqué le suffoqua, avant que le Père de la Chaise

qu'il avoit demandé fût venu.

Ses Poëſies ſont imprimées avec celles de Madame de la Suze. Il eſt Auteur du Prologue en Vers de la Comédie des Fâcheux.

Pluſieurs Dames Françoiſes ſe ſont exercées avec ſuccès dans la Poëſie.

Le donne ſon venute in eccellenza
Di ciaſcun arte ove hanno poſto cura.

Arioſte.

Mais aucune n'a brillé ſur notre Parnaſſe avec plus d'éclat que Mad^e Deshoulieres. Elle avoit un eſprit délicat, beaucoup de mémoire, & joignoit à une grande pénétration un goût exquis. Elle étudia le Latin, l'Italien & l'Eſpagnol au point d'entendre aiſément les Auteurs les plus eſtimés dans ces trois Langues. Son ame s'eſt peinte dans ſes Ouvrages, qui ſe reſſentent tous

des différentes ſituations d'eſprit où elle ſe trouvoit en les compoſant. Les ſentiments qu'inſpire la gaieté, éclatent rarement dans ſes Vers, parce que le fond de ſon caractère étoit ſérieux, & tenoit à cette mélancolie douce qui, ſans exclure les plaiſirs tranquilles, n'eſt point faite pour les tranſports impétueux de la joie. Dans ces moments de mélancolie, elle compoſoit ces Idylles qui ſemblent l'ouvrage de la raiſon animée par le ſentiment. Les maux qu'elle ſouffroit la portoient-ils à des penſées plus ſérieuſes, à des impreſſions de triſteſſe ? elle produiſoit ces réflexions morales où ſon ame ſemble atteindre aux plus grands objets.

Son ſtyle eſt élégant, ſa diction eſt nette & préciſe, ſa verſification facile & coulante. Elle a des tours heureux & qui lui ſont propres. Avec tout cela cependant Madame

Deshoulieres n'a point eu le suffrage du célèbre & trop malheureux Rousseau. On lit dans le troisième Tome de ses Lettres, p. 152, *que tout le mérite de Madame Deshoulières n'a jamais consisté que dans une facilité languissante, & dans une fadeur molle & puérile propre à éblouir les petits-esprits du dernier ordre.* Voilà un jugement bien rigoureux : mais est-il équitable ? & ne pourroit-on pas dire que Rousseau, d'ailleurs si bon Connoisseur en Poësie, avoit un goût trop austère, & que son génie sublime fait pour les beautés mâles & fiéres, n'étoit peut-être pas capable de sentir ces graces tendres & naïves qui caractèrisent les Poësies de Madame Deshoulieres.

On a voulu ravir à cette Dame le mérite de l'invention & la gloire d'une de ses meilleures Pièces. On a prétendu que les plus belles Stances & les peu-

ſées les plus ingénieuſes de ſon Idylle *des Moutons* étoient priſes d'un Ouvrage d'Antoine Coutel, Seigneur de Monceaux des Rues, intitulé *les Promenades*, & imprimé, dit-on, en 1649. Madame Deshoulieres n'a point manqué de défenſeurs. Pluſieurs Ecrivains l'ont juſtifiée contre cette accuſation. Ce point de critique eſt diſcuté avec beaucoup de préciſion & de clarté dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet. Nous dirions volontiers avec M. le Préſident Bouhier, qu'on auroit de la peine à ſe perſuader que Madame Deshoulieres ait été plagiaire : elle a donné tant de preuves de génie, & d'un caractère original !

Nous terminerons cet Article par une petite obſervation. M. l'Abbé Goujet dit que cette Dame naquit en 1633 ou 1634. Il eſt certain qu'elle eſt morte le 17. Févr. 1694. Or le Mercure du même mois &

de la même année la fait mourir à l'âge de 56 ans : on lui donne le même âge dans le Moreri. Suivant ce calcul, elle ne ſeroit née qu'en 1638 : & cette époque a été adoptée par l'Auteur du Dictionnaire des Beaux-Arts & par celui des Anecdotes Littéraires. (Tome II, p. 100.) Il n'eſt pas vrai-ſemblable que M. l'Abbé Goujet ait ignoré le ſentiment de ces différents Auteurs : & s'il l'a ſçû, il faut qu'il ait eu de grandes raiſons pour ſe croire également diſpenſé & de le ſuivre & de le réfuter.

ARTICLE LVII.

MONNOIES EN ARGENT qui composent une des différentes parties du Cabinet de Sa Majesté l'Empereur, depuis les plus grandes pièces jusqu'au Florin inclusivement. A Vienne, chez Jean-Thomas Trattner. (Grand *in-fol.* 358 pag. sans compter la Préface qui n'a que deux pages.) M. DCC. LVI.

LEs Monnoies des divers Etats sont un objet digne de la curiosité des Souverains ; & elles fournissent aux Sçavants une matière toujours féconde en recherches profondes. On y voit les Princes qui ont été & qui sont encore les Maîtres de l'univers. Leurs armes, leurs titres, leurs devises, tout y parle aux yeux

d'un homme éclairé. Il y considère avec plaisir leurs alliances, leurs prétentions, quelquefois même leurs projets & leurs sentiments de Religion & de Politique. Moins attachées que les médailles aux faits particuliers, elles présentent l'Histoire en grand : & les fastes des deux derniers siècles se développent en un instant sur une suite de monnoies.

On y découvre le fanatisme de Boehold, l'ambition de Cromwel, le génie créateur de Pierre le Grand, les variations de l'Angleterre, les révolutions du Portugal, les contestations pour la succession d'Espagne, les accroissements & les dépérissements des Maisons particulières, les prospérités & les vicissitudes des Royaumes & des Empires. Quelles lumières ce concours des Monnoies de tous les Etats ne répandroit-il pas sur l'Histoire, si elles remontoient

aux âges les plus reculés ? Mais la France est la seule qui puisse produire ce monument unique, qui prouve pendant plus de douze siècles la suite non-interrompue de sa Monarchie.

Quoique l'Empire n'ait pas le même avantage, Sa Majesté Impériale aura la gloire d'avoir publié la suite la plus nombreuse & la plus riche de ces monuments. Jusqu'ici nous n'avions que des détails particuliers de quelques Etats, qui s'étoient bornés à faire connoître leurs Monnoies; & si quelque Sçavant avoit travaillé à réunir ces différentes parties, il l'avoit fait sans ordre, comme on le voit dans la Collection de Kohler en vingt-deux Volumes. Il étoit réservé à Sa Majesté Impériale de former le plus riche Cabinet en ce genre, & de le communiquer au Public avec une magnificence supérieure à tous les éloges. Encore ce grand

Ouvrage n'eſt-il qu'un eſſai & un catalogue, dont on n'a tiré que quatre-vingts Exemplaires pour ſatisfaire le goût de Sa Majeſté Impériale, qui ſe délaſſe des ſoins du gouvernement de l'Empire en revoyant ſes Cabinets de Médailles & de Manuſcrits. Ce Catalogue lui met ſous les yeux toutes les richeſſes qu'elle poſsède, & lui fait connoître celles qui lui manquent, & qu'elle raſſemble tous les jours des diverſes parties de l'Europe. Bientôt il ſera ſuivi d'une ſeconde Edition plus ample. C'eſt pour contribuer autant qu'il eſt en nous à la perfection d'un Ouvrage ſi glorieux pour Sa Majeſté Impériale & ſi utile aux Sciences, que nous allons l'examiner avec attention.

Il ne faut pas s'attendre à trouver ici ces Monnoies antiques qui remontent juſqu'à la fondation des premiers Etats de l'Europe. Les plus anciennes de ce Catalogue

datent de la renaiſſance des Arts à la fin du quinzième ſiècle, & ne paſſent pas l'an 1460. C'eſt la belle Monnoie, la plus univerſelle, mais non pas la plus ancienne, ni peut-être même la plus curieuſe. L'antique, le curieux ne ſe trouve qu'en or & en argent d'une grandeur ordinairement inférieure au florin. Ici il ne s'agit que d'argent, de florin, & de grandeurs ſupérieures au florin. Ces monnoies ſont encore bornées à l'Europe, ſans qu'il s'en trouve une ſeule des autres Etats.

L'ordre qu'on a ſuivi pour leur arrangement, eſt exprimé dans une Préface qui eſt trop ſuccincte pour un ſi bel Ouvrage; & le ſtyle n'en répond pas aſſez à l'élégance de la Langue Françoiſe, & à l'honneur que S.M. Impériale lui fait de l'employer pour ſes uſages. On voit dans ce Volume ſix différentes claſ-ſes. La premiére renferme les Mon-

noies des ſouverains Pontifes, des Electeurs Eccléſiaſtiques, des Archevêques, Evêques, Chapitres, Ordres Militaires. Dans la ſeconde, on a les Monnoies des Empires & des Royaumes. La troiſiéme contient les Monnoies des Maiſons ſouveraines d'Allemagne, des Princes *inférieurs*, des Comtes & des Barons de l'Empire, & celles des Maiſons ſouveraines voiſines de l'Allemagne & de la France. Dans la quatriéme ſont les Monnoies des Souverains *majeurs ou principaux d'Italie*, & des Princes *inférieurs* & feudataires de l'Empire ou du S. Siège. Dans la cinquiéme, les Monnoies des Républiques, des Provinces & des Villes. La ſixiéme n'a que des Monnoies *vagues & diverſes*. Cette derniére claſſe eſt fort courte & encore aſſez inutile, parce que de toutes les pièces qui y ſont, pas une ſeule n'a ſervi de monnoie.

L'expreſſion n'eſt pas heureuſe pour la claſſe des Princes d'Italie. Elle ſe diviſe naturellement en Princes ſouverains & en Princes feudataires de l'Empire ou du S. Siège. Il ne paroît pas non plus qu'il ſoit néceſſaire de ſe ſervir du terme d'*inférieurs*, pour diſtinguer les Maiſons ſouveraines d'Allemagne de celles qui ne le ſont pas. Il vaudroit mieux les partager en Maiſons ſouveraines & en Maiſons qui ne ſont pas ſouveraines. Sans affecter le titre de Souverain, on voit avec peine celui d'inférieur; mais ce ne ſont là que des taches légères qu'il ſera facile d'ôter dans une ſeconde Edition; & il eſt à ſouhaiter qu'on mette à la tête une Préface qui réponde à la grandeur & à la magnificence de cette entrepriſe.

Venons au corps de l'Ouvrage. La partie eſſentielle eſt auſſi la mieux exécutée. Les Monnoies y

ſont gravées avec une exactitude & une vérité prodigieuſe. C'eſt au moins le témoignage que nous pouvons rendre en faveur de celles que nous avons rapprochées des pièces originales; & c'eſt un préjugé favorable pour toutes les autres. Sur ce point on ne peut donner trop d'éloges à M. Winkler, qui a parfaitement répondu aux vuës de Sa Majeſté Impériale. L'écriture des Légendes ſeroit plus agréable & plus amie de l'œil, ſi elle étoit plus pleine. Il y a même quelques endroits où elle eſt un peu confuſe.

Chaque Monnoie n'a point ſa notice particuliére. Il auroit fallu groſſir exceſſivement l'Ouvrage, & répéter ce qui ſe trouve dans pluſieurs Livres. On a jugé que des Monnoies ſi bien deſſinées parleroient aſſez d'elles-mêmes; & l'on s'eſt contenté de mettre une notice courte & préciſe, qui fait connoî-

tre le temps où ont vécu les Princes qui les ont fait frapper. Quelquefois on y ajoûte quelques mots d'éloges bien mérités, & des particularités curieuſes.

On en jugera par cette Notice de Léopold I. Duc de Lorraine. *Léopold I. fils de Charles V. & d'Eléonore- d'Autriche, ſœur de l'Empereur Léopold, né à Inſpruck en 1679, rentra dans ſes Etats en 1697, & y fit regner le ſiècle d'or. Il mourut à Luneville en 1729.* Celle du célèbre Evêque de Paderborn eſt également vraie. *Ferdinand, Baron de Furſtenberg en Weſtphalie, le Mécène de ſon ſiècle, & un des plus grands Prélats de l'Egliſe, élu en 1661, mort en 1683.* On voit des particularités dans celle du fameux Gebhart, Electeur de Cologne. *Gebhart Truchſes, Baron de Waldpurg, élu en 1577, ſe fit Luthérien en 1581. Ayant épouſé pu-*

bliquement Agnès de Mansfeld en 1583, le Pape Gregoire XIII. & l'Empereur Rodolphe II. le priverent de ses dignités. Il mourut misérable en Hollande en 1601.

Plus ces Notices sont précises, plus elles doivent avoir d'exactitude. Mais il y a long temps que les Critiques ont remarqué qu'il n'y a rien de plus rare que des dates vraies. Il n'est donc pas étonnant si le Sçavant, qui a travaillé à l'arrangement de cette partie du Cabinet de Sa Majesté Impériale, s'est trompé quelquefois. Pour le soulager dans le travail de la seconde Edition, nous indiquerons quelques-unes des fautes que nous avons remarqué, en parcourant les diverses classes des Monnoies contenues dans ce Recueil.

Premiére Classe. Elle ne commence qu'aux Monnoies de Clement VII. le dernier des souve-

verains Pontifes, qui ait couronné des Empereurs, & s'étend juſqu'au Pontificat préſent. La ſuite en eſt encore ſouvent interrompue. Dans la notice de Clement VII. on dit qu'il fut élu en 1527, & on rapporte une médaille de ſon Jubilé de 1525. En effet il avoit été élu en 1523. Nous la nommons une médaille, parce que c'eſt plutôt une médaille qu'une monnoie. Il paroît auſſi que l'unique monnoie qu'on rapporte de Paul III. n'eſt qu'une médaille. Ce Pape n'eſt point mort en 1550 comme il eſt marqué, mais en 1549. Dans les Monnoies d'Innocent XI. il y en a pluſieurs qui ſont les mêmes, & d'autres qui n'ont pas de différences importantes. Il ſera facile de les remplacer, en ajoûtant celles qui ne ſont pas encore dans le Cabinet de Sa Majeſté Impériale.

Les Electeurs Ecclèſiaſtiques de Mayence, de Trèves & de Colo-

gne ſuivent les ſouverains Pontifes. Il eſt ſurprenant que les Monnoies du ſiècle préſent ſoient plus rares dans cette ſuite que celles du ſiècle dernier. L'éloignement des temps & des lieux rend les choſes précieuſes. On cherche ce qu'on ne peut trouver qu'avec peine. On nèglige ce qui ſe préſente de ſoi-même. De-là ces vuides qui ſe rencontrent dans preſque tous les Cabinets. Dans la ſuite des Electeurs de Cologne, on dit que Salentin, Comte d'Iſenbourg, fut élu en 1568. L'élection ſe fit le 23. Décembre 1567. C'eſt ſous les Electeurs qu'on commence à trouver ces pièces mortuaires qui ſont fort communes dans tout ce Recueil. Elles figureroient mieux parmi les Médailles que parmi les Monnoies. Les Archevêques, Evêques &c. ne forment pas de ſuites conſidérables, & ſont bornés à l'Empire.

Les Monnoies des Empereurs d'Allemagne font la plus riche partie de la feconde Claffe. Elles commencent à Maximilien, & viennent fans interruption jufqu'à notre temps. On s'eft mépris en y marquant l'abdication de Charles V. au 2. de Juin 1556. Elle eft du 27. Août, & fut confirmée le 7. de Septembre. Les fuites des Royaumes de Bohème & de Hongrie font encore affez bien fournies; mais Sa Majefté Impériale a bien des augmentations à faire dans celles des autres Royaumes. La France n'y commence qu'à François I. encore y a-t-il auffi tôt un vuide jufqu'à Louis XIII. il ne paroît pas cependant qu'il foit fi difficile de fe procurer ces Monnoies; & dès Henri II. elles font d'une beauté qui pourroit feule les faire rechercher.

Nous ne comptons pas la monnoie de Charles VIII. parce que c'eft une médaille, & la premiére

où l'on voïe le buste de nos Rois. La Ville de Lyon la fit frapper lorsque Charles VIII. s'y rendit, en 1493, avec son épouse Anne de Bretagne, pendant son voyage pour l'expédition de Naples. D'un côté le buste de Charles VIII. dans un champ semé de fleurs de lys, avec cette légende : FELIX FORTVNA DIV EXPLORATVM ACTVLIT. 1493. Lyon félicite ce Prince de ce que la fortune lui présente le Royaume de Naples qu'il avoit si long-temps desiré. Au revers le buste d'Anne de Bretagne dans un champ mi-parti de fleurs de lys de France & des hermines de Bretagne : R. P. LVGDVNEN. ANNA REGNANTE CONFLAVIT. Cette Ville enchantée des grands exemples de vertus que la Reine lui donnoit, témoigne sa vénération par cet hommage.

Lyon fit encore la même chose pour Louis XII. lorsqu'il passa par cette Ville en 1499 pour aller recou

vrer ſon Duché de Milan. D'un côté le buſte de Louis XII. dans le champ de fleurs de lys : FELICE. LVDOVICO. REGNANTE. DVODECIMO. CESARE. ALTERO. GAVDET. OMNIS. NACIO. Au revers le buſte d'Anne de Bretagne dans le champ de fleurs de lys & d'hermines : LVGDVN. RE. PVBLICA. GAVDENTE. BIS. ANNA. REGNANTE. BENIGNE. SIC. FVI. CONFLATA. 1499. Ces deux médailles que nous avons entre les mains, ne ſont ſûrement pas des monnoies.

Nous ne croyons pas non plus que la médaille, qui fut frappée à l'honneur de Philippe II. en 1571 après la célébre victoire de Lépante, ait jamais eu cours, quoiqu'elle tienne la ſeconde place entre les monnoies de ce Prince. On en voit encore, dans la ſuite du grand Guſtave, qui furent frappées après les journées de Lipſick & de Lutzen.

L'ouverture de la troiſième Claſſe eſt auſſi magnifique que celle des Empereurs. Elle débute par toutes les Monnoies des Archiducs d'Autriche depuis l'an 1484. Il s'en faut bien que la ſuite des Ducs de Lorraine ſoit auſſi complette. Il y a la moitié des Princes de cette auguſte Maiſon, dont les monnoies ne paroiſſent pas dans ce Recueil. Sa Majeſté Impériale ne tardera pas à ſe procurer ces monuments de la gloire de ſes ancêtres. Alors toute cette claſſe ſera d'une beauté que rien n'égalera. Car nulle part on ne peut voir une plus riche collection de toutes les Monnoies des Maiſons ſouveraines d'Allemagne, quoiqu'on puiſſe encore y ajoûter pluſieurs pièces très-curieuſes, ſur-tout des différentes branches des Maiſons ſouveraines, dont quelques-unes manquent totalement. Dans les Notices, il y a quelques fautes de dates qu'il eſt

facile de corriger en jettant les yeux ſur les pièces qu'elles annoncent. Ainſi nous nous diſpenſerons de les marquer ici.

Mais nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les richeſſes des Monnoies de Brunſwich & de Saxe. Ces derniéres ſur-tout forment une des ſuites les plus conſidérables de ce Recueil. Elles commencent à Frédéric le Sage, ſecond Electeur de la branche Erneſtine, qui ſuccéda à Erneſt ſon père en 1486; & on y voit la ſuite de quatorze branches de cette Maiſon. Malgré cette multitude de Monnoies, on l'a encore ſurchargée de médailles. Et ſans parler des pièces mortuaires, on y voit juſqu'aux médailles de Religion que Jean le Conſtant fit frapper.

Nous en avons entre les mains une ſemblable de ſon fils Jean-Frédéric, que ſon courage, dans l'adverſité, fit ſurnommer le Ma-

gnanime. D'un côté Jesus-Christ mourant sur le Calvaire ; au pied de la Croix, le monogramme du Rédempteur des hommes, HR. & l'année 1536 : au bas, SPES. MEA. IN. DEO. EST. La légende, VT. MOSES. EREXIT. SERPENTEM. ITA. CHRISTVS. IN. CRVCE. EXALTATVS. ET. RESVSCITATVS. CAPVT. SERPENTIS. CONTRIVIT. VT. SALVARET. CREDENTES. Au revers, Adam & Eve qui cueillent le fruit défendu dans le Paradis terrestre ; au bas, IOANNES. FREDERICVS. ELECTOR. DVX. SAXONIE. FIERI. FECIT. La légende, ET. SICVT. IN. ADAM. OMNES. MORIVNTVR. ITA. ET. IN. CHRISTVM. OMNES. VIVIFICABVNTVR. VNVSQVISQVE. IN. ORDINE. SVO. Ce ne sont pas là des monnoies, mais les médailles de ces Princes qui furent la victime d'une secte qui les avoit séduits.

On ne doit pas s'attendre à trouver la même magnificence dans les Maisons des Princes & des Sei-

gneurs de l'Empire ou des Etats voiſins. Elles offrent cependant toujours une variété intéreſſante. En faveur des Ducs de Bourgogne, & peut-être par reconnoiſſance pour les grands biens que Marie, fille & héritière de Charles le Hardi, a portés dans la Maiſon d'Autriche, on s'eſt écarté de la loi générale de ne point produire de monnoies au-deſſous du florin. Les Ducs de Siléſie & les Princes de Tranſylvanie figurent auſſi avec honneur & en grand nombre dans cette ſuite, qui eſt encore ſuſceptible de beaucoup d'augmentations.

Parmi les Princes d'Italie on voit avec plaiſir les Monnoies des Princes d'Eſt; des Farnèſes, Ducs de Parme & de Plaiſance; des Gonzagues, Ducs de Mantoue, & ſurtout celles des Grands-Ducs de Toſcane, qui forment une ſuite très-belle & très-ſuivie. La monnoie de Galeaz-Marie Sforce, Duc

de Milan, eſt la plus ancienne de ce Recueil.

La derniére Claſſe eſt de toutes la moins frappante. On pourroit cependant y répandre de l'intérêt, ſi les objets étoient plus raſſemblés. Les Républiques ſeront de très-belles ſuites, lorſqu'on aura réuni les diverſes parties qui ſont éparſes çà & là. Car il paroît que c'eſt un défaut de placer d'un côté les monnoies de Hollande, ailleurs celles de Gueldres, plus loin celles d'Ower-Iſſel & d'Utrecht. Les monnoies des *Suiſſes* ſont également iſolées. Veniſe en a qui ne ſe trouvent pas avec celles de ſes Dôges. Il ſeroit plus naturel de mettre de ſuite toutes les monnoies qui appartiennent à une République, & de placer ces Républiques à la tête de cette derniére Claſſe. Elles garderoient entr'elles l'ordre Chronologique de leur origine. Pour les Provinces & les

Villes libres, Impériales, Anséatiques, on suivroit l'ordre alphabètique comme on a fait. Alors on auroit, jusques dans cette Classe, de grands objets qui fixeroient l'attention.

On doit y remarquer deux Monnoies rares frappées à Munster, & qui sont l'époque d'un des évènements les plus singuliers du seizième siècle. En 1534, les Anabaptistes s'emparerent de Munster, & formerent le projet de la conversion ou de la conquête de l'univers. Jean Bochold, Tailleur de Leyden, joua d'abord le rôle de Prophète, & se fit ensuite proclamer Roi. Il envoya des Apôtres à toutes les parties du monde, donna ses ordres despotiques au nom de *Jean par la grace de Dieu, Roi du nouveau Temple de Dieu, vrai Ministre de la Justice, vainqueur de Munster.* Il fit frapper ses Monnoies où il plia l'Ecriture à ses idées

fanatiques. Pendant plus d'un an il jouit de sa royauté, qui intrigua tout l'Empire, & lui apprit ce qu'il avoit à craindre de ces séditieux. François de Waldeck, Evêque de Munster, trouva le moyen de reprendre sa Ville. Bochold tomba entre ses mains, & fut supplicié avec les Ministres de ses impostures, non en 1535 ou 1525 comme on lit dans deux Notices différentes, mais le 22. Janvier 1536.

Les deux Médailles de Wittemberg ne sont pas des monnoies. L'une a été frappée à la gloire de Luther, & l'autre pour célébrer le commencement du troisième siècle de l'Académie fondée dans cette Ville en 1502.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette premiére Partie du Catalogue des Monnoies de Sa Majesté Impériale. C'est l'entreprise la plus grande & la mieux exécutée qui ait encore paru en ce

genre. On pourroit peut-être la rendre d'un plus grand uſage en mettant à la tête de chaque Claſſe un diſcours précis & raiſonné, qui en fît ſaiſir tous les points de vûës eſſentiels. On pourroit même ajoûter quelques Notes ſur les Monnoies les plus rares & les plus curieuſes. A la fin de l'Ouvrage, on mettroit des Tables générales, où le nom & la valeur des Monnoies ſeroient exprimés. Ce ſeroit un ſervice important qu'on rendroit à l'Hiſtoire ; & le Catalogue de Sa Majeſté Impériale deviendroit, en quelque ſorte, le Livre claſſique, qui ne demanderoit plus que des continuations de vingt ans en vingt ans. Mais ſans ces avantages, cette collection ſera toujours infiniment eſtimable par l'exactitude ſinguliére, avec laquelle ces Monnoies ont été gravées. Nous ſouhaitons que les autres Parties, qui ſont encore plus curieuſes,

paroiſſent avec la même perfection. C'eſt alors que les Sçavants ſe réuniront de toutes parts pour exalter la libéralité & la magnificence de Sa Majeſté Impériale, qui aura raſſemblé tant de tréſors pour prévenir leur ruine, & pour faire paſſer juſqu'aux conditons privées toutes les richeſſes de l'Europe. *Magnificum, Cæſar, & tuum, disjunctiſſimas terras munificentiæ ingenio velut admovere, immenſaque ſpatia liberalitate contrahere, intercedere caſibus, occurſare fortunæ.* Plin. Panegyr.

ARTICLE LVIII.

INTRODUZIONE allo ſtudio della Religione, &c. *Introduction à l'étude de la Religion, dédiée à notre S. Père le Pape Benoît XIV.* Par le P. Hyacinthe Sigiſmond Gerdil, Barnabite, Profeſſeur de Théologie morale dans l'Univerſité Royale de Turin, de l'Académie de l'Inſtitut des Sciences de Bologne. (Premier Volume *in*-4°. pages 429.) *A Turin, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV.*

LE plus grand ſcandale de notre ſiècle, c'eſt la profeſſion ouverte d'incrédulité dont s'honore l'eſprit philoſophique. L'excès de cette manie eſt pouſſé ſi loin, qu'on ſe croit d'autant plus Phyſicien

qu'on est moins Chrétien. A ces prétendus Philosophes, nous proposons aujourd'hui pour *Introducteur* dans le sanctuaire de la Religion, un Ecrivain qu'ils ont eu pour émule dans l'étude de la Nature. En le suivant dans la carrière où il les invite, comme il les a suivis dans celle où ils courent, bientôt ils conviendont que la raison n'a point de lumière qui ne les contraigne à adorer jusqu'aux ténèbres de la Foi, & que la Philosophie est plus propre à faire sentir la nécessité de la révélation qu'à fournir des armes contre l'existence & contre la nature des dogmes révelés. Quand on n'a pour se conduire que le flambeau de la Philosophie, on est toujours incertain de sa route ; la clarté qu'il répand & l'obscurité qu'il laisse, concourent à rendre sensible l'obligation de chercher un guide plus assuré. On ne sçauroit

le rencontrer que dans le ſein de la Foi Chrétienne ; les Pères de l'Egliſe & les Apologiſtes de notre Religion, *comme l'obſerve l'Auteur*, en donnèrent la démonſtration méthodique & l'opposèrent aux Philoſophes profanes, alors ligués contre le progrès du Chriſtianiſme.

Cette ligue, renouvellée dans notre ſiècle, ne rougit pas de ſe retrancher ſous les remparts de l'Athéiſme & du Matérialiſme. Loin de pouvoir y ſoûtenir aucune attaque & y faire la moindre défenſe, ces Philoſophes ne pourroient même entreprendre de ſatisfaire aux invitations que leur adreſſe le P. Gerdil. Produiſez, *leur dit-il*, les arguments qui vous autoriſent à nier l'exiſtence de Dieu, & à ſoûtenir la matérialité de l'ame ; arrangez les pièces de votre ſyſtême ; composez-en un édifice doctrinal ; conſtruiſez-le dans

une

une forme méthodique. On les ſommera éternellement de répondre à ce défi : ils ne le tenteront jamais ſans ſe couvrir de confuſion ; ce ne ſont que de mauvais architectes qui ſe picquent d'être d'habiles deſtructeurs.

La premiére leçon que leur donne le P. Gerdil, roule ſur *les diſpoſitions d'eſprit que demande l'étude de la Religion.* C'eſt l'étude la plus importante dont l'homme ſoit capable : pour le faire ſentir, on expoſe ici les doutes dont la déciſion dépend du parti qu'on prend ſur la Religion. Je ſens dans mon être une intelligence pleine de vie : au ſentiment qu'elle a de ſon exiſtence actuelle, ſe joint le preſſentiment d'une exiſtence future, qui eſt un préſage certain d'immortalité. Sans ſortir de l'eſpace où elle eſt renfermée, mon ame franchit les bornes de l'univers ; au milieu des délices & des

proſpérités de ce monde, elle eſt dévorée par un deſir de grandeur & de félicité que rien ne peut appaiſer. Son être n'eſt-il donc qu'une particule de l'air que nous reſpirons, ou qu'un feu ſubtil & pénétrant qui ſe cache dans nos veines ? N'eſt-il qu'un extrait des aliments dont le corps ſe nourrit, ou qu'une combinaiſon d'atomes raſſemblés par un deſtin aveugle ? N'eſt-il qu'une ſerie fatale de mouvements ténébreux qui, revêtus d'une intelligence paſſagére, s'élèvent aux vérités éternelles de la Géomètrie, aux ſublimes idées de l'ordre, aux notions de la juſtice & de l'honnêteté, pour retomber, ſans vie & ſans action, dans la maſſe obſcure de la matière, d'où l'avoit enlevé un eſſor fortuit ; de ſorte qu'après ſa chûte, ces idées de ſcience & de morale, de loi immuable & de Légiſlateur ſouverain, s'évanouiſſent comme un vain

songe, ou comme une illusion mensongére ? Puis-je me convaincre que le monde n'a aucune Providence qui le gouverne ? En méditant sur ce principe intelligent que je sens présider à ma machine, puis-je me refuser à l'analogie qui me sollicite à croire qu'une machine, aussi réguliére dans sa forme & dans ses mouvements, que l'est ce monde, ne sçauroit être livrée au pouvoir d'une nécessité, d'un hazard aveugle, (termes vuides de sens) ? Puis-je soupçonner que l'harmonie qui regne constamment dans la construction & dans la marche de l'univers, ne soit pas réglée & entretenue par une intelligence incomparablement supérieure à celle dont je sens dans mon être la force & l'influence ? Contre la Providence d'un Etre suprême, contre l'immortalité de mon ame, ai-je des démonstrations évidentes ? Mais d'ailleurs dois-je négli-

ger ces queſtions comme auſſi indifférentes qu'épineuſes ? La difficulté de les réſoudre eſt-elle un titre pour m'en épargner la peine, pour me tranquilliſer & pour vivre comme s'il n'y avoit pour moi aucune Religion ? Les efforts que j'ai faits pour m'en éclaircir, ſont-ils aſſez ſérieux, aſſez ſincères pour n'avoir rien à me reprocher ? Voilà ce que le P. Gerdil ſe propoſe d'examiner vis-à-vis de ces Philoſophes qui ſe glorifient dans leur liberté de penſer, *liberi penſatori.*

Les principes, les moyens qu'il emploie dans cet examen & dans cette recherche, c'eſt de ces mêmes Philoſophes qu'il les emprunte : il ſe conforme à leur génie & à leur méthode : il ne leur demande que d'être fidèles à leurs plus chères maximes, & conſéquents dans leurs procédés ordinaires. Faire taire la préven-

tion, laiſſer parler la nature, ces deux conditions dont ils ſe diſent ſi jaloux dans toutes leurs recherches, ſont les ſeules qu'il leur impoſe. Écarter les préventions, c'eſt lever les obſtacles qui arrêtent, & diſſiper les nuages qui aveuglent: écouter la nature, c'eſt conſulter un oracle légitime, c'eſt ſe rendre attentif à une lumière dont les rayons ne peuvent égarer, à moins que la force du préjugé ou la paſſion du ſyſtême, au-lieu de céder & de ſe ſoumettre à leur direction, ne les plie & ne les détourne au gré de ſes beſoins. Voilà le deſſein & la diviſion d'un diſcours préliminaire qui remplit preſque la moitié de ce Volume. Le plan n'en pouvoit être plus *philoſophique*, à prendre ce terme dans toute ſa rigueur, & même dans le ſens de cet *eſprit philoſophique* qu'on entreprend ici d'éclairer & de redreſſer.

Des préventions contraires à la Religion. Les esprits-forts, les incrédules se picquent sur-tout d'être exemts de prévention : c'est un privilège dont ils s'attribuent la possession exclusive ; mais cette prétention n'est-elle point un préjugé fécond en préventions contraires à la Religion ? Le P. Gerdil va nous en donner les preuves les plus convaincantes, extraites de leurs plus célèbres Ecrivains.

En effet, dans leurs Ouvrages combien de *suppositions vagues* dont l'apparence a, je ne sçais quoi, d'assez éblouissant pour opérer une surprise & une sorte de persuasion momentanée, & dont une attention un peu réfléchie, un peu philosophique, découvre bientôt la fausseté & l'illusion. Collins (c'est l'exemple que cite l'Auteur) fait consister la liberté de penser dans une fermeté d'esprit qui ne cède qu'à l'évidence immédiate ; ainsi

toutes les vérités, tous les faits qui ne portent que sur des monuments étrangers, sur le témoignage des sens & des hommes, sur l'autorité de Dieu même, n'ont aucun poids, aucune force capable de faire impression sur un génie qui pense librement. De-là ces dogmes de Collins, que le P. Gerdil réfute dans le cours de cet Ouvrage; sçavoir, que la licence de penser la plus effrénée, *sfrenata libertà di pensare*, est la meilleure disposition pour l'étude de la Religion & de la Morale; que rien n'est plus capable de rendre les hommes vertueux que la profession de cette licence; que tous les Mystères incomprèhensibles ne sont que des absurdités ridicules : c'est-à-dire que, pour nous conduire à la vérité, Collins nous engage dans la voie des plus funestes égarements; que les moyens qu'il nous donne pour être vertueux, sont des obsta-

cles qui nous mettroient dans l'impoſſibilité de le devenir, & qu'il ſoumet tous les droits de la Religion divine à l'autorité, au deſpotiſme de la raiſon humaine. Eſt-il poſſible d'imaginer une hypothèſe, de conſtruire un ſyſtême où il entre plus de préjugés, & des préjugés plus inſoûtenables ?

Une autre ſource de préjugés contre la Religion, c'eſt la *préſomption* des ſiècles lettrés ou *cultivés (colti.)* La vanité des Philoſophes a obſervé que, dans ces ſiècles, la Religion s'affoiblit, & que la décadence de ſon empire répond au progrès de la Philoſophie. Bacon, ce Reſtaurateur des Sciences, ce génie ſi redoutable aux préjugés, penſoit tout autrement: ſa maxime étoit qu'une légère teinture de Philoſophie peût précipiter dans l'Athéiſme; mais qu'on s'en retire bien vîte avec une connoiſſance plus profonde des ma-

tières. C'est donc moins le vrai qu'un faux sçavoir ou qu'une ignorance agréablement masquée, qui se soulève contre la Religion. Le P. Gerdil le prouve par l'histoire même de la Philosophie : les siècles des plus grands Philosophes ont été les siècles les plus religieux : dans les siècles suivants, la Philosophie s'est plus répandue ; mais en gagnant plus de surface, elle a perdu autant de profondeur. Ces siècles ne sont devenus des siècles d'incrédulité, qu'en devenant des siècles frivoles & superficiels. Les âges du monde où il y a eu plus de Philosophes, sont ceux où il y a eu moins de Philosophie. Disons mieux : dans ces âges il y avoit peu de Philosophes & beaucoup de Sophistes. Il en est des grands Philosophes comme des grands Orateurs ; le nombre en fut toujours très-petit : les uns ont été remplacés par des Sophistes,

les autres par des Rhéteurs, deux races dégénérées qui pullulent aiſément. Ces vains Sophiſtes ſont moins les héros que les tyrans de la Philoſophie ; ſans aucun droit d'héritage ni de conquête perſonnelle, ils exercent dans ſon empire une domination abſolue ; les prétentions de leur orgueil vont bien au-delà des titres de leur ſçavoir ; leur langage ſymbolique & ſcientifique impoſe au vulgaire qui aſpire à le bégayer ; les formules deviennent communes & les ſciences rares ; la pompe du ſtyle s'enrichit, & le fond des ſciences s'appauvrit. La propagation des ſciences en devient donc la ruine ; en poſſédant l'Hiſtoire des Philoſophes qui ne ſont plus, on croit poſſéder le ſçavoir qu'ils ont laiſſé ; on s'imagine être animé de leur eſprit, parce qu'on eſt plein de leur mémoire ; ainſi les ſiècles qui ſe croient les plus *cultivés*, ſont

toujours les moins ſçavants. Rien n'eſt plus curieux, plus amuſant dans l'Ouvrage du P. Gerdil, que les preuves ſolides de toutes ces vérités. Il en ſort une triſte concluſion qu'il n'a pû nous diſſimuler ; c'eſt que cette contagion de frivolité, qui nourrit la préſomption des ſiècles cultivés, gagne & corrompt quelquefois juſqu'aux meilleurs eſprits, & les entraîne dans le torrent où ſe déborde la licence de penſer. On croit avancer & perfectionner les Sciences ; on ne fait que les gâter & les infecter. Auſſi cette licence fut-elle toujours inconnue aux Bacon, aux Boyle, aux Vallis, aux Grotius, aux Deſcartes, aux Newton &c. La vigueur de ces grands génies, qui ſervirent ſi bien les Arts & les Sciences, ne ſe prêta jamais à l'établiſſement de l'incrédulité. Quelque différence qu'il y ait eue, dans les opinions philoſophiques, entre Deſ-

cartes, Newton, Leibnitz &c. tous n'en ont pas moins été convaincus de la néceſſité de la Religion, & ils ſe ſont tous également accordés à la reconnoître comme le terme où doivent aboutir toutes les Sciences humaines.

Pour ſe décider ſur la Religion, l'indifférence n'eſt pas une diſpoſition néceſſaire : il n'eſt guères poſſible, *comme l'obſerve le P. Gerdil*, de ne ſentir ni penchant, ni averſion pour un objet qui nous intèreſſe & nous touche de ſi près dans ſes ſuites & dans ſes conſéquences. On ne ſçauroit avoir un goût de vertu ſans quelque attrait de Religion. Socrate regardoit la Religion comme le plus ferme & le plus doux appui d'un homme de bien : perſuadé que le juſte, au ſortir de la vie, entre dans le ſéjour de la félicité, il ne voulut jamais ſuivre aucun des conſeils qu'on lui donna pour ſe ſouſtraire à la mort. Il

regardoit l'étude de la Religion comme une recherche, sur laquelle un homme sensé ne sçauroit se tranquilliser qu'après avoir reconnu la vérité.

Si la vertu, *dit le P. Gerdil*, n'est pas un fantôme, la Religion ne peut être une chimère ; si la loi naturelle n'a ni rémunérateur qui en récompense la pratique, ni vengeur qui en punisse l'infraction, c'est une loi impuissante & sans force. La probité n'a de consistance qu'autant que la Religion l'affermit : de-là, dans tous les temps & dans toutes les Nations, l'impression universelle qui porte tous les hommes au culte de la Divinité ; de-là les remors qui rappellent les coupables à la justice. Ce sentiment n'est donc point, comme le voudroient persuader les incrédules, un sentiment méprisable, parce qu'il est populaire ; c'est à la force de la nature, & non à l'imbécillité

ou à l'illusion, qu'il doit son universalité. Dans tous les cœurs la pratique du bien répand une douceur dont le préjugé n'est point la source, & dont la réflexion ne rend le goût que plus délicieux : on ne résiste à ce sentiment naturel qu'en bravant les promesses & les menaces dont la Religion l'a secrettement armé. Cette résistance ne suppose pas toujours des mœurs corrompues ; mais avec des mœurs aussi pures que la Religion les voudroit, il n'est pas possible de lutter opiniatrément contre un instinct si honnête & si légitime : la violence qu'il faut se faire pour s'y refuser, démontre qu'il n'est pas l'ouvrage d'un préjugé ou d'une superstition populaire.

Une autre source de préjugés contre la Religion, ce sont des travers entés sur un sentiment de grandeur, sur un goût d'héroïsme que la nature inspire : ce sentiment

nous fait quelquefois préférer l'honneur à la vie, la mort à l'opprobre ; il n'eſt donc pas fondé ſur un amour de l'être qui nous attache à la vie préſente, mais ſur l'amour d'une excellence qui nous diſtingue dans la ſociété. L'objet de cette excellence, on le détermine ſouvent par un choix où il entre plus de vanité que de raiſon. Ce ſera, par exemple, une affectation de ſingularité : on rougiroit de penſer comme le peuple ; on s'attache aux opinions, non les plus ſûres, mais les plus extraordinaires ; on ſe fait gloire de fronder la Religion comme un ſentiment trivial ; on ſe prévaut des fauſſes Religions dont le peuple s'eſt entêté, pour décréditer ſon attachement à la véritable ; on confond ſon penchant à la Religion en général avec la profeſſion d'un faux culte ; on ne daigne pas conſidérer que l'un part d'une inclination

naturelle, & l'autre d'une institution accidentelle. L'instinct religieux est la voix de la nature, & par conséquent n'est pas susceptible d'illusion, comme le culte particulier où l'on se fixe par un choix arbitraire, ou par une erreur nationale. Les Législateurs politiques ont pû profiter de cet instinct qu'ils trouvoient dans tous les hommes; mais ils n'ont pû l'y faire naître pour en profiter : ils n'ont pû en susciter l'impression générale; mais ils en ont souvent abusé en lui présentant, comme la vraie Religion, quelques superstitions insensées.

Comment osons-nous compter si fort sur l'attrait de la nature, *demandent les incrédules?* l'attrait du mal n'est-il pas aussi naturel que l'attrait du bien? Entre l'un & l'autre, le P. Gerdil assigne une différence aussi sensible que réelle : c'est qu'en suivant l'attrait du bien

on goûte une ſatisfaction toujours plus ſolide & plus complette qu'en ſuivant l'attrait du mal : les goûts vertueux ne ſont point ſujets à ces retours amers qui empoiſonnent les goûts vicieux : dans l'état de vertu, on jouit d'une ſécurité délicieuſe ; dans l'habitude du vice, on eſt inquiété par un trouble intérieur que l'yvreſſe paſſagére des paſſions ne ſçauroit ſuſpendre ſans l'aigrir davantage.

Cet attrait de Religion, dont le P. Gerdil tire de ſi légitimes avantages, ne tend en général qu'au culte d'une divinité dont la juſtice & la ſageſſe ſont des attributs eſſentiels : l'érudition de l'Auteur prouve invinciblement qu'au milieu des fables & des ſuperſtitions payennes, l'idée de cette divinité s'eſt toujours conſervée, & que les ſacrifices anciens où l'on immoloit même des victimes humaines, n'infirment point ſa thèſe ; on n'en

offroit le ſang qu'à des Dieux ſubalternes, ou à des Démons malfaiſants. L'idée qu'on avoit de la Divinité ſuprême, ne permettoit guères de penſer qu'elle pût agréer de pareils ſacrifices ; auſſi l'uſage de ce culte inhumain n'a jamais eu la même univerſalité que la Religion d'un Dieu ſouverain.

En ſondant, en analyſant ce ſentiment de Religion qui nous eſt inné, l'Auteur fait voir qu'il ſe réſout dans une exacte conformité avec ce que nous enſeigne la vraie Religion ; il montre que le Dieu qu'on révère ſur nos Autels, eſt l'unique Divinité qui rempliſſe ce ſentiment dans toute ſon étendue : ce que la foi nous en apprend, ne fait qu'enrichir & perfectionner l'idée que la raiſon la plus philoſophique ſe forme de la nature divine. Entre la Religion qui nous eſt révélée & le ſentiment moral qui nous eſt imprimé, il y a

donc une consonance entiére : de leur concert résulte, en faveur de notre foi & de sa vérité, une démonstration dont les superstitions payennes ne sçauroient ni tirer avantage, ni affoiblir la force. L'idolatrie tombe nécessairement devant le culte d'un Dieu sage, juste & infiniment parfait : loin de tenter d'abbatre ce culte, loin même de mesurer son empire avec le sien, elle n'a jamais pû aspirer qu'à un rang inférieur & subordonné. Cet accord parfait de la nature & du vrai culte a toujours favorisé & accéléré le progrès du Christianisme; pour le retarder il eût fallu presque autant réclamer contre les principes de la Morale que contre l'idée de Dieu : dès qu'on avoit élevé le sentiment général du bien au-dessus des préjugés, le triomphe de la Religion étoit assûré. Si ces sentiments de Religion & de Morale ne s'étoient

établis que comme de nouveaux préjugés, comment, *demande le P. Gerdil*, les anciens préjugés, tout invétérés qu'ils devoient être, ont-ils pû leur céder ? Est-ce la terreur ou la persuasion qui les a déracinés des esprits ?

Pourquoi, dira-t-on, ne pas s'en tenir à la Religion naturelle que professent les Déistes ? Cette Religion, *répond le P. Gerdil*, n'est qu'une Religion vague & abstraite ; elle ne prescrit aucun culte fixe & déterminé ; ce n'est que le premier pas de la raison vers la véritable Religion. C'est ici qu'après avoir enchaîné la Religion naturelle à la Religion révélée, notre Auteur lie la Religion Catholique à tous les principes philosophiques qu'il a développés jusqu'à présent ; qu'il montre entre les caractères de la Catholicité & les maximes de la saine Philosophie, une harmonie dont aucune

ſecte ni payenne, ni hérétique, ne peut ſe vanter ; qu'il découvre, dans le ſein de toutes ces ſectes, des principes deſtructifs de leur propre conſtitution ; que, dans l'œconomie de l'Egliſe Catholique, il reconnoît le ſceau de cette Divinité, dont la raiſon ne peut, ſans démentir les principes les plus philoſophiques, nier ni l'exiſtence, ni la Providence : enfin, comme la Loi naturelle & notre Loi divine ne peuvent avoir qu'un même Auteur, c'eſt de leur homogénéité & de leur inſéparabilité que notre ſçavant Controverſiſte tire des armes qui foudroient tous les ſchiſmes.

Après avoir ainſi érigé au vrai culte un trophée ſur tous les cultes faux ou erronés, l'Auteur raſſemble dans un ſimple argument le précis de tout ſon diſcours. Tous les hommes, *dit-il*, ont un ſentiment intime qui les penche vers

la Religion en général : à ce penchant doit nécessairement répondre un objet, un terme fixe & existant, & par conséquent une Religion stable & subsistante ; ce sentiment ne suffit pas pour déterminer cette Religion : c'est au jugement à la proposer & à en faire embrasser la profession sur des caractères de vérité assez sensibles, pour que le peuple, comme le Sçavant, en soit frappé, & s'y arrête avec la certitude & la sécurité la plus imperturbable. Or il n'y a que la Religion Catholique qui soit incontestablement revêtue de ces caractères privilégiés. Donc &c.

Dans les Infidèles & dans les Hérétiques, la liberté de penser ne doit s'étendre qu'à l'examen & à la recherche de ces caractères : ici le doute & l'examen ne sont interdits qu'au Fidèle qui ne sçauroit avoir aucun fondement de les

contester : l'impression de foi qu'ils font sur le peuple, ne sçauroit être traitée de sotte crédulité. Décrier cette foi par la manière foible ou odieuse, dont quelques-uns de ses partisans la soûtiennent, c'est un procédé qui n'est ni sincère, ni philosophique ; la foi ne doit pas porter la peine de celui qui raisonne mal en sa faveur ; la haine qu'un homme s'attire, disoit Socrate, ne doit point s'étendre aux vérités qu'il enseigne. Les Incrédules se font gloire de ne déférer à aucune autorité ; mais ne sçait-on pas que la plûpart ne sont que les échos de leurs Maîtres ? & de quels Maîtres ! on n'oseroit le dire. Où sont les Incrédules qui se soient donné la peine d'étudier la Religion, & le loisir de réfléchir sur ses preuves avant que de la juger & de la censurer ? Opposer des contes apocryphes à son Histoire, ridiculiser son culte extérieur ;

accuser ses Ministres d'intérêt ; d'ambition, d'inutilité ; voilà leur méthode de controverse : comment s'aveuglent-ils sur les vices d'une méthode si inique, si ce n'est à force de préjugés ? Dans leurs doutes & dans leurs difficultés, ont-ils la bonne foi de recourir aux sources où ils en trouveroient la solution ? S'ils y ont recours, c'est pour n'en tirer que l'objection. Bolinbrooke en est un exemple que cite notre Auteur ; ce fameux Ecrivain s'approprie ce que les Interprètes du Pentateuque s'objectent contre l'autorité & la personne de Moyse, sans faire aucune mention de ce qu'ils y répondent dans les Prolegomènes de leurs Commentaires : ce larcin est honteux, & la dissimulation qui l'accompagne l'est encore davantage. Le P. Gerdil eût encore pû reprocher à Bolinbrooke une dépouille étrangére que ce Mylord

s'est

s'eſt approprié : c'eſt l'alluſion impie que cet Ecrivain Anglois fait à J. C. dans le portrait de Pythagore.

Mais, *dira-t-on*, encore, comment s'aſſurer de la vérité d'une Religion, dont les dogmes ont partagé des Sçavants comme Boſſuet & Baſnage ? Leur interminable diſpute ne prouve-t-elle pas qu'on ne peut ſçavoir à quoi s'en tenir ? Il ne faut que remonter à la naiſſance de ces diviſions dogmatiques ; on y trouve le vrai dogme dans une poſſeſſion qu'on a commencé de troubler ; il ſubſiſtoit avant que la diſpute & les paſſions allumées euſſent élevé le nuage qui l'a obſcurci. Au reſte, le P. Gerdil avoue qu'un grand génie peut ſe prévenir d'averſion contre notre foi : le joug qu'elle impoſe peut bleſſer & révolter ſa fierté.

Le mieux, *ajoûtera-t-on enfin*, ſeroit de s'en tenir à la probité naturelle, à nos inſtincts honnê-

de. Nous pourrons y faire quelques excurſions avant que d'entrer dans le ſecond Volume, que le premier nous fait attendre avec impatience. Celui-ci eſt ſi plein, que nous n'avons fait que l'effleurer : cependant nous ſerons contents de notre travail, s'il inſpire au Public l'envie de lire ce Volume, & à quelque habile Ecrivain le deſſein de le traduire en notre Langue, ou même de l'abrèger avec intelligence. Sous ſa plume, il auroit le plaiſir de voir ſe diſſoudre tout l'édifice de nos modernes Incrédules, c'eſt-à-dire ces ſophiſmes artificieux, ces comparaiſons ſpécieuſes qu'ils emploient pour détruire l'œuvre de la nature, pour effacer les notions du bien, & pour éteindre les ſentiments de Religion qui ſont gravés dans le cœur de tous les hommes. Les deux Diſſertations que l'Auteur ajoûte, occupent 195 pages de plus que les 429 de ce Volume.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

DE NANCY.

ON a imprimé, dans cette Ville, une Ode à *l'Impératrice-Reine de Bohème & de Hongrie*, repréſentée à cheval, la couronne en tête & l'épée à la main, ſur un Médaillon d'or qui fut frappé au temps du couronnement de S. M. à Preſbourg. Les Connoiſſeurs ont goûté cette pièce, ſur-tout les ſtrophes ſuivantes :

Mais ici quelle Guerrière,
De ce Courſier belliqueux
S'élançant dans la carrière,
Preſſe les flancs orgueilleux ?

A peine on l'a vû paroître ;
Et quelle ardeur vient de naître ?
Tous ſes ſujets ſont Soldats :
Je les vois brûlants de zèle
Affronter pour ſa querelle
Les feux, le fer, le trépas.

C'eſt que quand on vit cette Princeſſe à cheval & l'épée à la main au jour de ſon couronnement, toute la Hongrie s'arma pour ſa défenſe. C'étoit le temps des hoſtilités contre elle. La France oublie très-volontiers aujourd'hui ces anciens démêlés ; & le Poëte exprime noblement cette heureuſe circonſtance.

Mais effaçant la mémoire
De tous ces jours de terreur,
Nos Princes mettent leur gloire
A faire notre bonheur.
Une éternelle alliance
De l'Autriche & de la France
Eteint la rivalité.
Pour toi, Reine magnanime,
De tous les François l'eſtime
Eſt le garant du Traité.

Dans vos transports d'allégresse
De THERESE & de LOUIS
Peuples, bénissez sans cesse,
Et mêlez les noms chéris.
A jamais en biens féconde
Leur union va du monde
Regler le sort désormais.
Ils n'auront plus de tonnerre,
Que pour ceux qui de la terre
Oseront troubler la paix.

Ce Médaillon d'or ayant été donné par l'Impératrice-Reine au P. Demenoux, Supérieur des Missions Royales de Lorraine, le P. Leslie, Jésuite, Membre de la Société Royale de Nancy, a témoigné la reconnoissance de tous les Missionnaires par la pièce qu'on vient d'annoncer. Le même Poëte, dans une autre Ode adressée au Roi de Pologne-Duc de Lorraine, a célébré plus particuliérement encore le Traité d'alliance conclu le premier de Mai 1756 entre S. M. T. C. & S. M. l'Impératrice Reine de Bohème & de Hongrie. On en

parlera dans un autre Journal. *Tilliard, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, a quelques Exemplaires de ces deux Odes.*

On vient pareillement de publier, à Nancy, le *Diſcours de M. Durey d'Arnoncourt, Receveur-Général des Finances, pour ſa réception à l'Académie Royale de cette Ville.* C'eſt une compoſition de 12 pages *in*-4°. Après le témoignage d'une juſte reconnoiſſance, le nouvel Académicien ſe fixe à un ſujet : ce qui eſt ſaiſir, comme il faut, le plan d'une réception Académique. Il n'y a rien de plus frivole qu'une allocution pleine de mots, vuide de choſes, ou bornée à des idées vagues qui ne peuvent rien apprendre ni au ſiècle préſent, ni à la poſtérité : au-lieu qu'en choiſiſſant une matière de diſcours, on raiſonne avec préciſion, & l'on intéreſſe les gens

de Lettres, auditeurs ou lecteurs : c'est ici la même chose. M. d'Arnoncourt, grand amateur des Arts, entreprend de montrer *le mérite des Arts* considérés *en eux-mêmes*, & *les rapports qu'ils ont avec les Lettres.*

C'est une folie ou une sotte vanité que de faire profession de Littérature, & de mépriser les Arts : on entend sur-tout ces Arts illustres qui captivent les sens & qui touchent l'ame ; la Peinture, la Sculpture, la Musique &c. S'il existoit des Littérateurs assez *subalternes*, pour méconnoître ainsi les productions du génie, l'Académicien de Nancy pourroit bien ne faire aucune impression sur eux ; ce sont des Etres comme insensibles, des esprits qu'une Littérature fausse, confuse, mal digérée, trompe sans cesse. Littérature mille fois plus funeste & plus méprisable que l'ignorance même.

Mais nous ne laisserions pas d'entendre avec plaisir les éloges que M. d'Annoncourt donne aux Arts. Il nous peint, par exemple, les sentiments que la Grèce & les plus grands Princes eurent pour les Arts & les Artistes. » La Grèce, » *dit-il*, cette contrée si fertile en » grands hommes, qui fut pour le » reste des Nations le berçeau & la » source de l'érudition & du talent, » la Grèce crut devoir traiter le » Peintre Polignotte à l'égal des » Solons & des Lycurgues. Elle lui » décerna des triomphes dans tou- » tes les Villes qu'il avoit décorées » de ses chef-d'œuvres. Elle lui » fit l'honneur singulier d'ordon- » ner, par un décret solemnel, que » tous les frais de ses voyages se- » roient pris sur les fonds publics. » C'est ainsi qu'ont pensé les grands » Princes dont la mémoire vivra à » jamais dans les fastes de l'huma- » nité.... Je vois Alexandre & De-

» mètrius, dans les Atteliers d'A-
» pelle & de Protogène ; rendre
» une sorte d'hommage au mérite
» de ces hommes rares. César don-
» ne le droit de Bourgeoisie à tous
» les Professeurs des Beaux-Arts.
» Dans le court espace de jours
» tranquiles dont il jouit sur le
» Thrône, il se fit une gloire de
» les encourager, il se fit un plaisir
» de les combler de bienfaits. Un
» des plus grands successeurs de
» Charlemagne Charles-Quint ne
» pense pas que le Titien soit au-
» dessous des premières dignités
» de l'Empire. Un Peintre célèbre
» (Léonard de Vinci) rend les der-
» niers soupirs entre les bras de
» François I. De la même main,
» dont Louis le Grand caresse les
» Belles-Lettres, il se fait un de-
» voir de couronner les Beaux-
» Arts. Or ces applaudissements du
» Parnasse, ce suffrage des Nations,
» cette conduite des plus fameux

» Héros forment un cri général qui
» dépose en faveur des Arts, &c.

L'Auteur développe aussi très-bien les rapports que les Arts ont avec les Lettres. » Les uns & les
» autres, *ajoûte-t-il*, employent
» les mêmes moyens pour attein-
» dre aux mêmes succès. Goût des
» proportions & de la symétrie,
» force & sublimité dans les idées,
» fécondité dans l'imagination,
» variété dans les objets, nerf dans
» l'expression, correction dans le
» dessein, hardiesse dans l'exécu-
» tion, connoissance des mœurs &
» des temps, science de la Physi-
» sique, de la Fable, de l'Histoire;
» tout ce qui est propre du Poëte
» ou de l'Orateur est nécessaire à
» l'Artiste. Disons tout en un mot,
» les Arts ont un même principe
» que les Lettres, c'est le génie; un
» même guide, c'est le goût; un
» même terme, c'est l'imitation de
» la nature: ils peuvent donc pré-
» tendre à la même gloire. «

L'Auteur qui connoît si bien les Lettres & les Arts, pourroit nous expliquer quelque jour, *pourquoi les Romains qui honoroient les gens de Lettres & qui aimoient les Arts, n'eurent communément pour Artistes que des Etrangers ou des Esclaves? Pourquoi les Artistes, à qui les Lettres sont si utiles & même si nécessaires, les cultivent néanmoins si peu & si rarement? Pourquoi les hommes distingués par leur naissance & par leurs richesses sont si souvent Littérateurs de profession & presque jamais Artistes? Par quel moyen on pourroit concilier aux Arts & aux Artistes toute la considération dont jouissent les Lettres & les Littérateurs? Pourquoi à la renaissance des lumières sous les Médicis & François I. les Arts atteignirent tout-d'un-coup la perfection, & pourquoi le progrès des Lettres fut plus lent?* Ces questions résolues avec justesse

& avec agrément par le nouvel Académicien de Nancy pourroient enrichir les Recueils de cette Société Littéraire.

M. d'Arnoncourt a composé un autre Discours pour l'Académie de Besançon, & il a remporté la couronne Académique : nous en parlerons dans un autre Volume de ces Mémoires.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Abeille du Parnasse, ou *Nouveau choix de pensées, réflexions, maximes, portraits & caractères, tirés des meilleurs Poëtes François modernes*. Par M*** (2 petits Vol.) C'est un Dictionnaire de Moralités extraites de nos meilleurs Poëtes. Ce choix n'est pas mal fait. On pourroit former, dans le même goût, plus de 30 Volumes semblables à ceux-ci. Que n'ont pas dit nos Poëtes sur les vertus, les vices, la fortune, les richesses, le sçavoir,

les femmes, l'amitié, le bonheur, la cour, l'envie, la mode, la mort, les passions, la valeur, le siècle présent &c? Nous n'indiquons, dans ce détail, que la moindre partie de ce qu'on traite ici. *Duchesne, rue S. Jacques, distribue ce petit Recueil.*

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. Tome XI^e, *(in-8.)* HOMELIES DU CARESME. *Chez A. M. Lottin, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.* On a plutôt ici des modèles que des suites d'Homelies, puisqu'on n'y compte que six sujets, *la Chananéenne, le mauvais Riche, l'En-*

fant prodigue, la Samaritaine, le Lazare, la Pécheresse (ou Magdelaine.) L'Auteur, fidèle à sa méthode, donne toujours, sur chaque objet, trois desseins de discours, deux dans le style propre de toutes les Chaires, & le troisième dans le style familier, qui a bien aussi son mérite quand on sçait conserver à la parole de Dieu sa force naturelle, indépendamment des beautés accessoires. A la tête du Volume, on voit des observations judicieuses sur l'Homelie en général. C'est un genre qui, sans exclure les avantages de l'éloquence, s'éloigne néanmoins de l'appareil des Sermons ordinaires. L'Auteur ne fait pas difficulté de le croire plus conforme à la maniere de prêcher des Apôtres & des SS. PP. Il le juge aussi singulièrement estimable par la facilité qu'il donne de ne s'épuiser jamais, & de dire tout ce qu'on veut. Il se déclare, en un mot, totalement & absolument pour l'Ho-

melie, & il la préfère à nos méthodes modernes. Ces obſervations mèritent d'être lues, & peut-être auſſi d'être réduites en pratique. Les Connoiſſeurs & ſur-tout les habiles de la profeſſion en jugeront. Le P. Hyacinthe ne nous promet plus que deux Volumes, un *ſur des ſujets particuliers*, & l'autre de *Tables*. Il voudra bien ſe reſſouvenir que le Public déſire encore de lui deux Volumes au moins, pour les Panégyriques des SS. Fondateurs d'Ordre.

Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France. (Tome IX^e^, in-fol.) *Contenant ce qui reſtoit à publier des Monuments de la ſeconde race des Rois de France, depuis le commencement du Regne de Louis le Begue, fils de Charles le Chauve, juſqu'aux premières années de Hugues Capet, Chef de la troiſième race : c'eſt-à-dire depuis l'an 877 juſqu'à l'an 991.*

Mai, 1757.

Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. *Aux dépens des Libraires associés, Gabriel Martin, H. L. Guerin & L. F. Delatour, Antoine Boudet.* M. DCC. LVII. Ce Volume est encore le fruit du sçavant Dom Bouquet, mort le 6. d'Avril 1754. Ses successeurs font espérer le même zèle & les mêmes succès. On nous assûre que le X^e Volume est sous presse.

BARBOU, rue S. Jacques, vient de donner, pour servir de suite aux *Cousteliers*, le QUINT-CURCE, même format que les Auteurs précédents. Cette Edition est extrêmement correcte & magnifique. PLAUTE est actuellement sous Presse, & l'on donnera ensuite OVIDE, PLINE le Naturaliste, & CICERON. La Collection forme aujourd'hui une suite de 17 Volumes, dont le prix est de 102 liv. la reliûre comprise.

Le même Libraire publie aussi (*in*-8°.) les *Poësies de Malherbe*, Edition très-belle & très-complette. Nous en rendrons compte incessamment.

Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, distribuent le premier Volume de l'*Histoire du Bas-Empire*, *en commençant à Constantin le Grand*. Par M. Le Beau, si connu dans la République des Lettres. C'est un *in*-12. de plus de 600 pag. Une lecture rapide nous a déja persuadés que cette entreprise littéraire est belle & bien exécutée. Nous en parlerons plus au-long dans un Article de ces Mémoires.

Les frères Estienne font beaucoup de plaisir en donnant, par forme d'Ouvrage périodique, l'*Etat politique actuel de l'Angleterre, ou Lettres sur les Ecrits publics de la Nation Angloise relativement aux circonstances présentes*. On en est à

la XIII^e^ Lettre. Dans les deux dernières, on voit les prises Maritimes de France & d'Angleterre comparées ; le tout tiré des Gazettes de Londres. On apprend, par ce détail, que les Anglois font beaucoup plus de pertes que nous à la Mer. Toute l'affaire du malheureux Amiral Byng est exposée dans ces Lettres : on devra conserver ces Anecdotes pour l'*Histoire générale de la Marine*, Ouvrage que promettoit depuis long-temps M. Deslandes, dont nous venons d'apprendre la mort.

Nous dirons ici un mot de cet homme de Lettres, dont on a plusieurs morceaux estimables dans nos Mémoires. Il est connu d'ailleurs par son *Recueil en 3 Volumes de différents Traités de Physique & d'Histoire naturelle* ; par des *Poësies Latines* & par d'autres Ouvrages, dont quelques-uns sont malheureusement trop libres & très-répréhensibles en matière de Religion. Mais nous apprenons que

quelques jours avant ſa mort, il a fait un Acte par lequel il *demande ſincérement pardon à Dieu & à l'Egliſe du ſcandale qu'il a cauſé à la Religion, par la compoſition & diſtribution qu'il a faites des Ouvrages intitulés :* Réflexions des grands hommes qui sont morts en plaisantant, &c. Histoire critique de la Philosophie, en 3 Volumes, *auxquels il en a ajoûté un autre depuis ; leſquels Ouvrages il condamne ainſi que tous ceux qu'il a faits dans les mêmes principes ; voulant que les Mſſ. qui s'en trouveront à ſon décès, ſoient remis entre les mains de M. le Curé de S. Euſtache, ou de M. de Momet, Prêtre habitué en l'Egliſe Paroiſſiale de S. Euſtache à Paris ſon Confeſſeur, pour être ſupprimés, & il les prie de rendre ou faire rendre la préſente diſpoſition publique ; ſon intention étant que tous ceux qui en ont des Exemplaires,*

les brûlent ou les ſuppriment. L'Acte eſt par-devant deux Notaires, & daté du 9. d'Avril dernier.

Nous avons cru entrer dans les vuës de cet homme de Lettres en faiſant mention de ſes ſentiments ; & de plus c'eſt une nouvelle preuve de ce qu'on a obſervé une infinité de fois, qu'au moment de la mort, les lumières de la vérité ſe font ſentir tout autrement que dans le cours d'une vie traverſée d'affaires, & obſédée de paſſions. M. Deſlandes avoit traduit l'*Orinoco illuſtrado*, bon Ouvrage Eſpagnol : nous ne doutons point que les ſages Dépoſitaires de ſes Manuſcrits ne ſe rendent attentifs à ſéparer cette louable compoſition, ſi elle leur tombe entre les mains.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Mai, 1757.

ARTICLE LI. *Les Intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'Agriculture, &c.* 1158

ART. LII. Carte intitulée *Les Côtes de la Grèce & l'Archipel, avec l'Analyse.* Suite de l'Article XLVII. au II. vol. d'Avril. 1181

ART. LIII. *Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly.* 1197

ART. LIV. *Histoire de la Ville de la Rochelle & du pays d'Aulnis.* 1208

ART. LV. *Histoire détaillée des Isles de Jersey & Guernesey, &c.* 1227

ART. LVI. *Bibliothèque Françoise, &c.* Tome XVIII. 1237

ART. LVII. *Monnoies en argent qui composent une des différen-*

tes parties du Cabinet de S. M. Impériale, &c. 1270

Art. LVIII. Introduzione allo studio della Religione, &c. *Introduction à l'étude de la Religion, &c.* 1294

Art. LIX. Nouvelles Littér. 1325

ERRATA

Pour Avril, II. vol.

Pag. 993, lig. 12, quelque, *lis.* quelques. p. 1099, lig. 7, *Poïme*, lis. *Poëme. ibid.* lig. 11, l'*innocente*, lis. *innocente.* p. 1105, lig. 18, la *Métaphysique*, lis. *al Mathématique.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Mai, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1757.

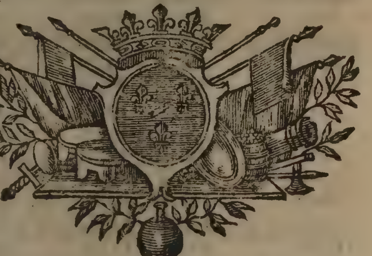

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 716 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	8.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1757.

ARTICLE LX.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le P. G. Daniel de la Compagnie de JESUS. Nouvelle

Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. & ornée de Plans, de Cartes Géographiques, & de Vignettes représentant des Médailles & des Monnoies de chaque Regne. (Seize Volumes *in*-4°.) *A Paris, chez Boudet & autres Libraires associés, M. DCC. LV. & années suivantes.*

QUAND le P. Daniel eut publié son Histoire en 1713. nous en rendîmes compte dans nos Mémoires d'Avril, Mai & Juin de la même année. Il n'est donc pas ici question de faire connoître cet Ouvrage si répandu & si célèbre. Les Additions qu'on y a faites, sont notre objet.

Le P. Griffet, qui en est l'Auteur, commence par un *Avertisse-*

ment, où il expoſe 1° les caractères, le mérite, les imperfections même de cette grande Hiſtoire. 2° Les Notes, Corrections, Diſſertations que de nouvelles Recherches ont fait naître. 3° La ſuite des actions & des entrepriſes littéraires du P. Daniel. Il ſeroit difficile de trouver un Ecrivain plus impartial que notre nouvel Editeur. Une multitude de gens de Lettres qui peuvent paſſer pour inſtruits & pour très-déſintéreſſés, ont donné des éloges non ſeulement au bon eſprit, au travail, à la fidélité du P. Daniel, mais encore à ſa maniére d'écrire l'Hiſtoire.

M. le Clerc, par exemple, écrivoit en 1713 (Bibliothèque choiſie T. 27) que *le ſtyle* de cet Hiſtorien *eſt pur, clair & plein d'agréments qui attachent le Lecteur.* Un autre François réfugié (M. Lombart) croyoit, en 1723, que la

narration du P. Daniel méritoit d'être comparée à celle de Tite-Live. Le Journal des Sçavants disoit au mois de Mai 1713, *qu'on ne pouvoit rien desirer dans cette Histoire, ni pour le choix & la liaison des faits, ni pour la dignité & les agréments du style.* Nous ne parlons point du Journal de Leipsick, de l'Abbé Desfontaines, de Moréri, qui ont tous regardé le P. Daniel comme un très-bon Ecrivain.

Cependant quelques Critiques, en rendant justice à la sagesse, à la fidélité & à la clarté de cet Auteur, ont avancé que sa diction n'est pas toujours assez pure; que son style est trop foible & qu'il n'intéresse pas; que le P. Daniel n'est pas dans le rang des grands Ecrivains. Sur quoi le P. Griffet observe bien que *le style* du P. Daniel *n'est pas aussi foible qu'on voudroit nous le persuader*; que *s'il*

n'avoit pas l'imagination fort vive, il en avoit aſſez pour n'être pas toujours languiſſant; qu'il y a beaucoup d'endroits, dans ſon Hiſtoire, qui attachent le Lecteur & qui l'intéreſſent, &c. Mais du reſte, ce nouvel Editeur aſſûre que *le P. Daniel ne reſſemble point aux anciens Hiſtoriens de la Grèce & de Rome, ni pour l'abondance des images, ni pour la vivacité des peintures, ni pour la force & pour l'énergie de l'expreſſion.* Et voilà, nous oſons le dire, une preuve ſignalée d'impartialité. Dans une matière où la gloire du P. Daniel pouvoit être défendue par de bons témoignages, un Confrère ſe range, en quelque ſorte, du côté de ſes Cenſeurs. Dira-t-on encore que l'eſprit de corps & le préjugé domeſtique ſubjugue toutes les ſociétés & tous les particuliers qui en ſont membres?

L'Editeur nous explique le plan de son travail. Il laisse le texte du P. Daniel en son entier, *si ce n'est lorsqu'il a fallu simplement corriger quelque expression, & réformer une date ou un nom défiguré*. Les autres changements sont des corrections succinctes, mises au bas des pages, ou des Notes & des Dissertations à la suite des Regnes. Ces derniers morceaux sont destinés à remplir les vuides qu'on reprochoit au P. Daniel. Cet Historien passe assez communément pour un grand Peintre de batailles : ce qui regarde les Loix, les Usages, les Mœurs & le Gouvernement a toujours paru négligé dans son Ouvrage, & c'est pour suppléer à ce défaut que le P. Griffet a rassemblé un grand nombre d'Observations sur les points les plus curieux de notre Histoire. On en trouve XXIII. qui se rapportent à la premiére race, deux

feulement fur la feconde, & quatre-vingt-fept fur la troifiéme. Ces Additions fi confidérables fuppofent une infinité de recherches & toutes les reffources de la Critique. On verra bientôt que l'Editeur a confervé, en cette partie, l'exacte impartialité qui fait le caractère de tout fon Ouvrage.

Il ajoûte ici une Notice hiftorique concernant le P. Daniel, & les diverfes compofitions qu'on a de lui. Cet Auteur excella dans la Théologie & dans l'Hiftoire : deux genres qui marchent rarement enfemble. La précifion dogmatique peut rendre néanmoins de bons fervices à l'Hiftoire ; & le goût hiftorique peut donner de la dignité aux queftions de la Théologie. On fera bien aife de trouver ici la lifte des Ouvrages du P. Daniel, elle eft mieux que dans d'autres Notices ou Eloges qu'on avoit déja.

Nous devons ajoûter, pour l'honneur de nos Mémoires, que cet Historiographe de France les enrichissoit de temps en temps de très-belles Dissertations. Le P. Griffet en cite quelques-unes ; nous ne pouvons omettre celle qui fait partie de nos Mémoires de Mai 1720, sur l'*origine du jeu de picquet trouvée dans l'Histoire de France*. Elle a toujours passé pour être du P. Daniel, & l'on y reconnoît toute sa manière de développer, d'expliquer, d'approfondir. Ce n'est qu'une bagatelle, mais toute notre Histoire, sous Charles VI. & sous Charles VII. s'y trouve, en quelque sorte, fondue ; & l'on ne peut nier que toutes les allusions des régles du jeu, des valeurs de chaque carte, des noms de Rois, de Dames, de Valets ne se combinent très-heureusement avec les personnages & les évènements de ce temps-là. Il n'y a

qu'une époque qui peut arrêter des Lecteurs instruits : on dit qu'en 1391, Charles VI. défendit les jeux de Dez, de Dames, de Billard, &c. & que dans cette Loi il n'est point parlé des Cartes : ce qui prouve que ces instruments de jeu n'étoient pas encore inventés ; mais il est prouvé, par le Recueil des Ordonnances (Edition de M. Secousse,) que cette défense prétendue de Charles VI. en 1391, est de Charles V. en 1369. Cette différence néanmoins de vingt-deux années ne dérange pas beaucoup l'explication du P. Daniel, puisque sous Charles VI. & Charles VII. l'institution des Cartes aura pû encore être très-récente.

Le P. Griffet ne cherche qu'à orner son Edition : ainsi s'étant trouvé maître d'employer un manuscrit du P. Germon sur l'origine de la Nation Françoise, il en donne l'abrégé ; & ce morceau qui a peut-

être cinquante ans d'existence, méritoit de paroître, quoiqu'il soit antérieur à une multitude de recherches, de découvertes même faites & publiées sur le même objet. Le P. Germon croit que nos Ancêtres *sortirent de cette partie de la Germanie, qui est comprise entre l'Océan, l'Elbe, le Mein & le Bas-Rhin, pour venir former, dans les Gaules, la Monarchie Françoise.* Ce sentiment est sujet à peu de difficultés, si l'on considère qu'en effet les Francs qui vinrent *former la Monarchie Françoise dans les Gaules*, habitoient auparavant la rive droite du Rhin, pays indiqué par le mot *Francia* dans la Carte de Peutinger ; mais cette Carte n'est que de la fin du quatrième siècle, & l'on convient assez aujourd'hui qu'avant cette époque les Francs s'étoient approchés du Rhin, & qu'ils tiroient leur origine de plus loin. La question se

réduit donc depuis plusieurs années, entre les Sçavants, à déterminer les pays qu'habitoient les Francs avant que de s'établir sur la rive droite du Rhin: on demande quel est le lieu primitif de leur demeure ; & il semble qu'en consultant le Panégyrique, prononcé en 309 par Eumenius à la louange de Constantin, le premier Livre de Claudien sur Stilicon, avec quelques endroits de Sidoine Apollinaire, on doit reconnoître qu'originairement & primordialement les Francs habitoient au-delà de l'Elbe, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Slefwik & dans une partie du Holstein. Cette opinion a été mise dans le plus grand jour par quelques Modernes, & sur-tout par l'Auteur d'une Dissertation imprimée chez Chaubert, en 1748.

Le P. Germon réfute M. de Leibnitz, qui faisoit venir les

Francs des bords de la Mer Baltique ; mais ce Sçavant ne mérite peut-être la réfutation que pour avoir trop reculé la patrie originaire des François. Il devoit se contenter de la fixer au-delà de l'Elbe sans l'étendre trop vers l'Est ou le Nord. D'ailleurs cet Auteur ne prouvoit pas bien son opinion, il faisoit usage d'Auteurs peu estimés ; & c'est ce que le P. Germon lui reproche avec justice. Au reste, quoique l'Ouvrage de ce Jésuite soit curieux & sçavant, il ne satisfait pas totalement sur l'origine des Francs. Les nouvelles réflexions des Critiques & des amateurs de l'Antiquité ont fait naître des lumières, dont le P. Germon auroit profité s'il avoit vécu dans ces derniers temps.

Les Dissertations ou *Observations* du P. Griffet sur la première race, sont à la fin de tous les Regnes dont cette Race est com-

poſée. Il y en a XXIII. comme nous l'avons déja remarqué, & la premiére traite, comme il convenoit, *du premier Roi de France.* Le P. Daniel s'étoit fixé à Clovis par une raiſon très-convaincante; c'eſt qu'il vouloit donner pour époque à la Monarchie & à ſon Hiſtoire *un point fixe & non conteſté.* Les divers ſentiments ſur les Regnes de Pharamond, de Clodion, de Mérovée & de Childéric font voir que ces Regnes ſont *comme autant de problêmes hiſtoriques, au-lieu que l'établiſſement de Clovis, dans les Gaules, eſt un fait certain & indubitable.* Le P. Griffet ſaiſit bien le point de vuë où s'eſt placé le P. Daniel: cet Auteur a voulu fonder ſon Ouvrage ſur une vérité qui fût à l'abri de toute diſpute: pourquoi lui envier cet avantage? Ceux qui l'ont critiqué ne devoient pas entreprendre de montrer que Clodion,

Mérovée, Childéric avoient eu des établiſſements dans la Gaule; ils ſçavoient bien eux-mêmes qu'on ne pouvoit affirmer l'exiſtence de ces établiſſements, avec la même certitude que celle de la domination de Clovis. Ils devoient plutôt perſuader au public que, malgré les difficultés qui ſubſiſtent encore ſur les Regnes de Clodion, de Mérovée & de Childéric, un Hiſtorien judicieux & bon Critique trouvoit aſſez de raiſons pour ſe déterminer à reconnoître ces Regnes; qu'ainſi il étoit de ſon devoir d'entrer par-là dans l'Hiſtoire de France, & que s'il lui étoit permis d'inſinuer quelques doutes ſur ces origines, il pouvoit toujours les repréſenter comme plus avérées que celles d'une infinité d'autres Peuples, Empires ou Monarchies. Voilà, ce ſemble, comment il falloit attaquer le P. Daniel; au-lieu de diſputer tantôt pour

Clodion, tantôt pour Mérovée, tantôt pour Childéric : disputes qui ne faisoient qu'autoriser le parti qu'avoit pris l'Historien d'entamer son Ouvrage par Clovis. Le P. Griffet fait bien connoître ce qu'il pense de ces trois Regnes. (Nous ne nommons point celui de Pharamond, parce qu'il est beaucoup plus incertain.) *On trouvera*, dit-il, *de grandes raisons de penser que Clodion, Mérovée & Childéric s'étoient établis dans les Gaules avant le Regne de Clovis.* Or ces grandes raisons suffisent assurément pour guider un Historien, dans un point sur-tout où l'on ne lui demande pas des démonstrations. Supposé donc que le P. Daniel ait fait une faute de supprimer Clodion, Mérovée & Childéric, son nouvel Editeur répare tout par sa Dissertation, qui laisse néanmoins les Regnes de ces trois Princes dans le rang des *problèmes*

historiques, parce qu'en effet ces Regnes ne sont pas aussi bien caractérisés que celui de Clovis. *

Il ne faudroit, en quelque sorte, que la découverte faite à Tournai, en 1653, du tombeau de Childéric, père de Clovis, pour nous convaincre qu'avant ce dernier les Francs avoient un Roi dans la Gaule. Cette découverte, avec celle de toutes les autres pièces qui furent trouvées en même-temps & dans le même endroit, occupent ici l'Auteur des Observations, il

---

* On observe ici d'après un manuscrit de la Bibliothèque de M. Colbert, que Clovis étoit à la tête de tous les Rois de France, dans un écriteau ou une inscription qui se voyoit autrefois sur le portail de Notre Dame de Paris, mais cela prouve seulement que Clovis étant notre premier Roi Chrétien, on a voulu & dû le mettre le premier de tous dans une liste destinée à figurer sur le portail d'une Eglise.

ſuit les traces qui lui avoient déja été préparées : car il eſt peu de monuments qu'on ait plus examinés que ces Antiquités de notre premiére race. On a cru pendant quelque temps que de petites pièces d'or, taillées d'une manière aſſez bizarre, & répandues preſque ſans nombre dans ce tombeau, repréſentoient les fleurs de Lys, ſymbole antique de nos Rois, mais après des attentions multipliées on a mieux aimé reconnoître qu'on ignore la deſtination de ces pièces. Le P. Griffet en prend occaſion de traiter des *Fleurs de Lys* dans une Diſſertation particuliére. » Le » P. Daniel, *dit-il*, croyoit que ce » que nous appellons aujourd'hui » *fleurs de Lys*, étoit dans ſon ori» gine le fer d'une lance ou d'un » javelot dont les François ſe ſer» voient dans le temps de la pre» miére race ; que ce javelot ſervit » d'abord de ſceptre à nos Rois ;

» qu'ensuite la figure de l'extré-
» mité du javelot passa jusques sur
» leur couronne, de-là sur leurs
» habillements, sur leurs cottes d'ar-
» mes, & enfin dans l'écusson de
» leurs armoiries quand la mode
» en fut venue. Il ajoûtoit que
» ces bouts de lance s'appellèrent
» *fleurs de Lys* sous la troisième
» race, parce que nos Rois firent
» alors représenter, dans leurs
» Monnoies, des Lys mêlés avec
» ces fers de lance. «

Cette explication étoit soûtenue de quelques autorités & de quelques convenances; mais on sent, à la lecture de la Dissertation du P. Griffet, que cet Auteur & Editeur auroit desiré quelque chose de plus convaincant. Il reste toujours à demander pourquoi & comment ce bout de javelot a pris le nom de *Fleur de Lys*? Que ce javelot ait été mis sur les Monnoies au milieu des Lys,

c'étoit peut-être une raison pour faire entrer les Lys dans sa dénomination, mais non pour le faire dénommer purement & absolument *Fleur de Lys.*

C'est encore une question difficile, si les fleurs de Lys étoient employées dès la première race, pour servir d'ornement à la Couronne & au Sceptre de nos Rois. Le P. Griffet, comme tous les autres Antiquaires de la Nation, se propose le tombeau de Frédégonde, où l'on voit cette Reine avec une Couronne & un Sceptre qui sont terminés par une fleur de Lys. Mais des Critiques ont jetté des soupçons sur l'antiquité de cette figure. *Le tombeau de Frédégonde*, disent-ils, *a pû être rajusté long-temps après sa mort.** A quoi nous opposons aussi

---

* On objecte aussi l'inscription qu'on prétend n'être pas *originale.* Mais cet

deux conſidérations ; la premiére, que le tombeau de cette Princeſſe eſt décoré en Moſaïque, travail long, diſpendieux, & qui ſuppoſe qu'on a eu un zèle réfléchi pour la mémoire de cette Reine. Or peut-on croire que pluſieurs ſiècles après elle on ait été jaloux de lui faire tant d'honneur ? Et ne doit-on pas ſe perſuader que ſon fils ſeul, ou tout au plus les perſonnes qu'elle avoit protégées & avancées, ont pû ſe picquer de reconnoiſſance au point de placer une grande & belle Moſaïque ſur ſa tombe ? Quand on connoît Fré-

argument eſt nul : l'inſcription de ce tombeau eſt très-moderne & même du dernier ſiècle. Perſonne n'a prétendu tirer avantage d'un monument qui ne prouve abſolument rien, & qu'on n'auroit pas même dû ajoûter ; il falloit laiſſer le tombeau ſans inſcription, on le diſtinguoit aſſez d'ailleurs.

dégonde,

dégonde, il ſemble qu'on ne doit pas imaginer pour elle les ſoins de la poſtérité. La ſeconde conſidération favorable à l'antiquité de nos Lys, c'eſt qu'on les voit aux Couronnes des figures qui ornent le portail de S. Germain-des-Prés. Très-certainement ces figures ſont de la premiére race de nos Rois ; ainſi quand le tombeau de Frédégonde ſeroit d'une date poſtérieure de pluſieurs ſiècles à ſa mort, il reſteroit encore, en faveur de nos Lys, la preuve tirée de ces figures rangées autour de ce portail.

Nous voudrions pouvoir analyſer toutes les Diſſertations qu'on trouve ici ; ſur-tout celles qui concernent *le Sacre des Rois de la premiére race ; la ſainte Ampoule de Reims ; les Chartes des Rois de cette même race ; le titre de Très-Chrétien* &c. Nous nommons ces morceaux par préférence, parce qu'ils ſont du P. Griffet. Les autres

ont été recueillis des papiers du P. Daniel : aussi portent-ils son nom à la marge ; mais il y a toute apparence que l'Editeur les a augmentés & améliorés.

Les caractères des Observations ou Dissertations du P. Griffet sont la clarté, l'abondance des recherches, & le doute méthodique. Cette derniére qualité fait que l'Auteur n'affirme que ce qui peut être regardé comme certain & incontestable. Quelquefois on desireroit une assertion entiére, une décision finale ; mais on pourroit être trompé, & c'est ce que le P. Griffet écarte autant qu'il est en lui, plus jaloux même de borner l'instruction que de l'étendre, au risque de quelque méprise. Ses doutes néanmoins sont *méthodiques* en ce sens qu'il laisse appercevoir de temps en temps la route où il souhaite que son Lecteur s'engage : mais il faut avouer que

ſouvent il n'eſt pas aiſé de prendre un parti après l'avoir entendu diſcuter le pour & le contre. Nous reprendrons ce bon Ouvrage dans d'autres Volumes de ces Mémoires.

Nous marquons ici deux fautes d'impreſſion qui ſont de quelque conſéquence.

Tome II. p. 267, on lit que les PP. Bénédictins ont entrepris la défenſe du P. Mabillon dans un nouveau Traité de Diplomatique, imprimé à Paris *en 1710.* Il faut lire *en 1750.* Même Tome, page XXIII. des Notes, on nomme *Childebert* comme ayant été le prédéceſſeur de Dagobert en Auſtraſie. Il faut lire *Childeric* au-lieu de *Childebert.*

ARTICLE LXI.

TRAITÉ DES MALADIES qu'il eſt dangereux de guérir : Ouvrage utile & néceſſaire aux Médecins & aux perſonnes ſujettes à des incommodités habituelles. Avec dix Obſervations nouvelles & intéreſſantes. Par M. Dominique Raymond, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Doyen de l'Aggrégation de Marſeille, Penſionnaire du Roi, Préſident-Thréſorier-Général de France. (Deux Volumes *in*-12.) *A Avignon, chez F. B. Merande &c. & ſe trouve à Paris chez Vincent & Cavelier, &c. M.DCC.LVII.*

VOICI un Ouvrage que le ſeul intérêt du bien public a pû faire naître. En indiquant les ma-

ladies qu'il eſt dangereux de guérir, l'Auteur borne néceſſairement ſes fonctions ; il apprend aux hommes à ſe paſſer, en mille occaſions, de l'Art des Médecins, à le redouter même, & à préférer l'état d'une maladie habituelle aux eſpérances plus flateuſes que ſolides de la ſanté. Un Anglois avoit déja donné un Livre intitulé : *L'art de guérir les maux par l'attente.* M. Raymond porte plus loin ſes vuës ; il ne veut pas même qu'on attende la guériſon de certaines maladies ; il donneroit plutôt des conſeils & des ordonnances pour les retenir. C'eſt un moindre mal qu'il enſeigne à ſupporter pour un plus grand bien. Mais perſuadera-t-il ſes Lecteurs ? Il le mérite, à ce qu'il ſemble, par la bonté de ſes raiſons, par l'autorité de ſon expérience, & par le ton de probité qui règne dans ſon Livre.

Il le partage en trois Chapitres,

dont le premier traite *de quelques incommodités de la peau ou de quelques éruptions cutanées*; le ſecond embraſſe *les évacuations ſpontanées*; le troiſième expoſe *les maladies proprement dites qu'on ne doit pas guérir.* Le tout eſt précédé d'une ſorte de diſcours & d'inſtruction, qui explique ce qu'il faut entendre en Médecine par le terme de *Nature.* Ce n'eſt, dit l'Auteur, que le mouvement ou l'action de nos fibres, de nos organes & de nos humeurs : mouvement qui commence dès le premier inſtant de notre conception ; qui eſt la cauſe immédiate du développement de toutes les parties du corps ; qui, par ſon uniformité, par ſa liberté, par ſon efficacité, maintient ce qu'on appelle la *ſanté* de l'homme, ce bien ineſtimable trop peu connu, trop prodigué, trop ſouvent en proie aux excès des plaiſirs, des maux & des remèdes.

Quand on dit que la nature a guéri, on entend que le reſſort, l'action & la vigueur des ſolides ſont revenus dans leur ton naturel ; que ces mouvements ont affiné les humeurs & les ont rendues plus coulantes ; qu'ils les ont forcées à s'échapper ou à reprendre leur cours ordinaire. Or il arrive ſouvent que nos incommodités ou même nos maladies ne ſont que les moyens dont la nature ſe ſert pour entretenir ou pour réparer le Méchaniſme qui lui eſt néceſſaire : & voilà ce que M. Raymond nous explique. Diſtinguons & ſuivons ſes Chapitres ; afin de profiter mieux de ſes leçons.

CHAPITRE PREMIER. De *quelques incommodités de la peau ou de quelques éruptions cutanées.* On n'entend ici par le terme d'*incommodités de la peau* que les vices qu'elle peut contracter à ſa

ſurface ou dans ſon tiſſu : on exclut de cette notion tout ce qui a des cauſes plus profondes, comme les plaies, les ulcères, les fiſtules &c. accidents qui demandent beaucoup d'attention, de ſecours, & par conſéquent la vigilance des Maîtres de l'Art.

Le détail des *incommodités de la peau* qu'il eſt dangereux de guérir, ne préſente pas un tableau bien agréable : il s'agit des Sueurs habituelles, de la Gale, des Dartres, de la Teigne, des petits ulcères ou cautères de la peau. Mais ces maux qui privent quelquefois de la ſociété des hommes, ſont aſſez ſouvent la reſſource d'une nature bienfaiſante qui cherche à nous épargner des infirmités plus redoutables.

Il y a des perſonnes qui ſont ſujettes à des ſueurs habituelles; tantôt la tête, tantôt les mains, tantôt les pieds ſont comme des

canaux toujours ouverts pour dépouiller le corps de ce qu'il contient de nuiſible ou de ſuperflu. Cependant on demande des remèdes ou des préſervatifs contre cette ſorte de perſécution, & l'on eſt preſque toujours la dupe de ſon imprudence. L'Auteur en cite des exemples, celui ſur-tout d'une Religieuſe qui éprouvant des ſueurs très-abondantes & très-fétides aux pieds & aux jambes s'aviſa de les faire diſparoître en ſe lavant dans une eau alumineuſe fort aſtringente. Mais qu'arriva-t-il peu de temps après? Elle tomba dans des accidents épileptiques qui l'exercerent durant trois ans, & qui ſe terminerent par une phtyſie pulmonaire ſcrophuleuſe, accompagnée d'une toux & d'une fiévre lente, dont l'effet, après bien des remèdes & des ſouffrances, fut la mort de cette perſonne à l'âge d'environ quarante ans.

L'Auteur explique ensuite en quoi consiste cette maladie, quelle en est la source, la cause & la matière. Tout ce morceau nous paroît bien fait : les jeunes Médecins ne doivent pas en négliger la lecture.

La Gale est le fléau de la beauté, de la tranquillité, de la société : malheureusement encore M. Raymond en distingue quatre espèces, trois qui viennent du dedans, & une derniére qui se gagne par la communication. Quelquefois on est attaqué de ce mal à la suite d'une longue maladie ; gardez-vous bien pour-lors, dit notre Médecin, d'en être fâché, *c'est un signe de convalescence & du retour de la santé ;* on *n'a qu'à laisser agir la nature,* tout au plus a-t-on besoin des avis d'un Médecin pour suivre un régime, pour s'interdire certains aliments ou certaines occupations. Quelquefois la Gale est l'effet d'une mauvaise

nourriture ou d'un mauvais air; les Navigateurs ſont ſujets à ce mal : on ſuggère ici quelques remèdes à cet égard, mais rien de bruſque & de précipité. Un jeune Officier d'un tempérament vif avoit contracté la Gale dans une longue Navigation ; au débarquement il ſe fit promptement frotter d'une ſorte d'onguent ou pomade ; la Gale diſparut, mais un vomiſſement conſidèrable, une fièvre lente, une inſomnie, un hoquet continuel le réduiſirent preſque à l'extrémité : il fallut changer de régime, employer les humectants, les légers purgatifs, les bains domeſtiques ; & ces attentions le remirent en ſanté.

Nous ne parcourrons point tous les autres détails de ce ſujet ni les exemples qui prouvent combien il eſt dangereux d'attaquer par des topiques, & de repouſſer au-dedans le mal ſur lequel inſiſte

ici l'Auteur. Il faut appliquer une partie de sa doctrine aux *Dartres* qui se partagent aussi en diverses espèces, car il y a les Dartres farineuses, les Dartres crustacées, les Dartres coulantes ou humides. Les premiéres sur-tout sont salutaires ; la nature agit par elles ; il faut la laisser opérer ; *elle purge le dedans de ce qu'il a de nuisible, pour le porter au-dehors : nous ne sçaurions rien faire de mieux & remplir de plus justes vuës.* Les Dartres crustacées, c'est-à-dire qui se manifestent par des croutes, sont opiniatres & *demandent quelque attention* ; toujours des délayants, des ptysannes, des bains domestiques, des purgatifs légers &c. Même régime & plus soigné encore pour les Dartres coulantes ou ulcérées ; c'est la pire espèce de toutes : on ajoûte pour les combattre le petit-lait de chèvre ; le lait d'ânesse, celui de vache &c.

Nous paſſons ce qui concerne la Teigne & les petits-ulcères ou cautères de la peau : tous ces ſujets ſont très-bons à étudier, mais peu attrayants pour une analyſe. Il y a néanmoins ſur la premiére de ces maladies des obſervations extrêmement importantes, parce qu'elles concernent le ſoin des enfants. Combien de fautes ne commettent pas les mères trop jalouſes de la propreté de ces petits hommes que le temps & les infirmités de l'enfance ébauchent & purgent peu à peu ! Un Médecin célebre (Zacutus Luſitanus) *crioit fort contre les Médecins imprudents & contre les téméraires qui ſe mêlant de Médecine, écoutent trop aveuglement les plaintes des mères & des nourrices qui demandent des remèdes pour la guériſon de la Teigne de leurs enfants..... Quelle connoiſſance, quelle prudence, quelle circonſpection ne faut-il*

pas avoir pour ne pas troubler la nature dans ſes mouvements critiques & ſalutaires ?

Chapitre second. *Des évacuations ſpontanées.* Les principales ſont les *hémorrhagies*, les *vomiſſements*, la *diarrhée ſpontanée.* Quand les hémorrhagies viennent ou de la quantité, ou de l'épaiſſiſſement, ou de la raréfaction du ſang, elles ne peuvent être que favorables. » Combien » de fois a-t-on vû des hémorrha- » gies du nez, ſur-tout à de jeunes » gens, les délivrer de leur douleur » & peſanteur de tête, des verti- » ges, des attaques d'épilepſie, » d'oppreſſion de poitrine &c? & » quel ſoulagement ne donne pas, » ou quels maux ne prévient pas » un flux hémorrhoïdal modéré, à » un homme mélancholique, agiſ- » ſant peu, s'appliquant beaucoup, » & ſe nourriſſant bien? Enfin quel- » les maladies fâcheuſes ne donne

» pas le retardement ou l'impru-
» dente ſuppreſſion de pareils
» écoulements?... Un jeune hom-
» me, pour avoir trop chanté, tom-
» ba dans une hémoptyſie (ou
» crachement de ſang) qui fut
» arrêtée fort imprudemment par
» un Charlatan, qui fit appliquer
» ſur toute la poitrine du malade,
» un emplâtre fait avec le plâtre,
» le bol, le ſang de dragon, &
» l'acacia ou le ſuc épaiſſi de pru-
» nes ſauvages; de ſorte que le
» ſang s'arrêta, mais le malade fut
» bientôt enlevé de ce monde par
» une forte ſuffocation. « Toutes les eſpèces d'hémorrhagies avec leurs ſymptômes, leurs avantages, leurs remèdes ſont expliquées dans cet Article.

Les *vomiſſements habituels* en fourniſſent un autre qui eſt plein d'hiſtoires. En voici une terrible & incroyable, quoiqu'atteſtée par Bartholin. Une fille d'environ

trente ans alla boire beaucoup d'eau dans un étang voiſin : quelques mois après elle ſentit de grandes coliques, des maux de cœur, & un dégoût général. Elle s'aviſa de prendre un peu de mithridate, & bientôt elle vomit avec de très-grands efforts, un gros crapaud, deux petits, & deux lezards verds; le lendemain trois autres crapauds médiocres & ſept petits ; au printemps de l'année ſuivante ; trois grénouilles, deux jours après dix petites ; au mois de Janvier ſuivant, cinq grénouilles médiocres; en Mars, deux groſſes & une petite; un autre jour, dix-neuf de ces animaux fort petits. Enfin pendant près de ſept ans que ce train dura, il ſortit de l'eſtomach de cette fille plus de quatre-vingt de ces bêtes, outre les os, le frai (des grenouilles,) les glaires & l'eau. Cette Hiſtoire, beaucoup plus longue dans Bartholin, eſt racontée

par M. Raymond *pour amuser le Lecteur*. Il y ajoûte un autre trait raconté bonnement par un Maître de l'Art, nommé Schenkius : un serpent s'étoit glissé dans le corps d'une femme tandis qu'elle dormoit la bouche ouverte ; comme le vomissement ne pouvoit chasser ce mauvais hôte, on fit jeûner la Malade, puis on lui donna une pillule faite de miel & de farine, attachée au bout d'un fil. L'animal affamé saisit cet appas, & on le tira par le bout du fil pendant hors de la bouche, comme on auroit pêché un poisson dans l'eau. M. Raymond ne parle de cette invention qu'*en doutant, & quasi en badinant*. L'Article qu'il donne des *vomissements* qui ne doivent pas être supprimés sans précaution, est utile indépendamment des Histoires dont cet endroit de l'Ouvrage est orné.

La *diarrhée spontanée* est un

vrai don de la nature. Un jeune homme de vingt ans ſe trouvant attaqué, dans le printemps, d'un cours de ventre dont les déjeƈtions étoient fréquentes, mais ſans accidents, ſe laiſſa perſuader de manger des noix confites avec le girofle & autres drogues : ſa diarrhée s'arrêta preſque ſubitement ; & peu-après il ſentit ſa tête peſante, & il tomba enſuite dans des accidents d'épilepſie qui l'enleverent au bout de trois ans. Fernel raconte qu'une fille de ſept ans, qui étoit fort exercée par un flux de ventre ſans douleur, prit, par le conſeil de ſa grand-mère, beaucoup de cotignac qui arrêta effeƈtivement la diarrhée ; mais bientôt le ventre lui enfla, & elle périt au bout de deux jours. Son corps ayant été ouvert, on trouva l'extrémité de l'*ileum* & le *cæcum* bouchés par le cotignac que cette enfant avoit pris : en conſéquence

a matière de la diarrhée s'étoit ettée dans la capacité du bas-ventre, l'avoit fait enfler, & causé a mort à cette jeune personne. *Cette Histoire*, ajoûte Fernel, *instruira ceux qui se hâtent d'arrêter tout écoulement abondant de quelque endroit qu'il vienne.*

L'Auteur distingue toutes les espèces de diarrhées, en marque les symptômes, en assigne les causes, & prescrit les remèdes dont il faut user quand cette incommodité devient opiniâtre ou douloureuse.

Chapitre troisiéme. *Des Maladies proprement dites qu'on ne doit pas guérir.* M. Raymond n'expose ici que deux maladies: 1° La *Goutte régulière*, c'est-à-dire celle qui indépendamment de toute maladie antérieure se montre à quelque articulation & le plus souvent aux pieds. 2° La *Fièvre en général*, c'est-à-dire la fièvre sim-

ple, nullement ſymptomatique & tout-à-fait indépendante de toute inflammation, ſuppuration, obſtruction, en un mot de tout vice local & inhèrent dans quelque partie ſolide. L'Auteur nous fait voir combien la goutte & la fièvre, ſpécifiées de cette manière, ſont utiles contre un eſſain d'autres maux plus fâcheux. On lira volontiers ce Chapitre & tout le Livre qui eſt inſtructif, écrit ſimplement, clairement, & qui paroît le réſultat d'une longue expérience.

ARTICLE LXII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLIX. juſques & compris l'année M. DCC. LI. (Tome XXIII. pag.781.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

ON donne tout enſemble les Tomes XXII. XXIII. & XXIV. du Recueil de cette ſçavante Compagnie ; mais le XXII^e eſt uniquement deſtiné à la Table des Matières, compriſes dans les X. précèdents * Volumes ; ainſi nous

* Le XI. Volume du Recueil eſt auſſi une Table ; & l'on donnera de même dans la ſuite un Volume de Tables, pour chaque Décade de Tomes.

commençons notre Analyſe par le XXIII^e^ Tome. Il contient, dans la partie de l'Hiſtoire, trente Extraits, la Notice des deviſes faites par l'Académie, & les Eloges de Meſſieurs Otter, d'Egly, Frèret, & le Cardinal de Rohan : tout ceci de la main & de la bonne manière de M. de Bougainville, ci-devant Secrétaire Perpétuel de l'Académie. Les Mémoires entiers que préſente ce Volume, ſont au nombre de XVIII. Nous allons rendre au Lecteur quelques morceaux de cette immenſe Littérature ; & nous choiſiſſons d'abord, dans la partie de l'Hiſtoire, celui que la dignité de l'objet & l'importance de la matière élevent au-deſſus de tous les autres.

Il s'agit d'un *Eſſai* de M. Frèret *ſur la Chronologie générale de l'Ecriture.* Tout le monde convient que les évènements les plus conſidérables de l'ancienne Hiſ-

toire Sacrée, ſont le déluge, la vocation d'Abraham, la ſortie d'Egypte, la fondation du Temple, ſa deſtruction, & la priſe de Jéruſalem. Pour fixer les dates de ces évènements, M. Frèret croit qu'il ſuffit de raſſembler & de lier entre eux certains paſſages où la durée des intervalles eſt exprimée. Par exemple, on lit dans l'Exode * que le ſéjour des deſcendants de Jacob en Egypte fut de *430 ans*; on apprend par le 3[e] Livre des Rois que l'intervalle écoulé depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple, a été de *479 ans* révolus: voilà des textes qu'il faut lier enſemble; on aura déja 909 ans depuis le voyage de

* Le Mémoire de l'Académicien (page *66*,) ou plutôt l'Abrégé qu'on en donne, dit *la Genèſe;* c'eſt une faute d'impreſſion: il cite plus bas le *ſecond Livre des Rois*, c'eſt le troiſième.

Jacob en Egypte jusqu'à la fondation du Temple. Ensuite faisant le calcul de la durée des regnes de Juda, depuis la fondation du Temple jusqu'à sa destruction & à la prise de Jérusalem, on trouve environ 430 ans, mais cette catastrophe arriva, selon Jérémie, la 19^e^ année de Nabuchodonosor, & cette 19^e^ année tombe de l'aveu des Chronologistes 586 ans avant l'Ere Chrétienne : ajoûtons ces deux nombres 586 & 430, on aura 1016 ans qu'il faudra compter entre la fondation du Temple & l'Ere Chrétienne ; & joignant les 909 ans déja trouvés, on conclura qu'il s'est passé 1925 ans entre cette même Ere & le voyage de Jacob en Egypte : puis remontant à la naissance d'Abraham qui est éloignée de ce voyage d'un espace de temps que les Critiques évaluent à 290 ans, il faudra dire qu'Abraham est né 2215 ans avant l'Ere Chrétienne ;

Chrétienne ; & si l'on veut passer jusqu'au déluge, ce sera le moment d'opter entre les trois calculs, celui de l'Hébreu, des Massorètes & de la Vulgate, celui de l'Hébreu-Samaritain, & celui des Septante. On sçait les différences considérables de ces trois Chronologies : mais supposons qu'on se fixe à celle de l'Hébreu ordinaire & de la Vulgate qui compte 352 ans entre le déluge & la naissance d'Abraham, en joignant ce nombre de 352 à 2215, on placera le déluge à l'an 2567 avant l'Ere Chrétienne ; & si l'on adopte aussi le calcul de l'Hebreu Massorètique & de la Vulgate pour la distance du déluge à la création, distance qui est de 1656 ans, on conclura que le monde a été créé 4223 ans avant l'Ere Chrétienne. M. Frèret ne monte pas jusques-là, il s'arrête au déluge : mais nous sommes bien aises de faire connoître toutes les

ſuites de ſon raiſonnement. Obſervons néanmoins que, pour des raiſons particulières, il ajoûte ſix ans à la durée des regnes de Juda; raiſons qu'il indique dans ce même Mémoire, & dont nous dirons bientôt quelque choſe. Ainſi en ſuppoſant qu'il embraſsât le calcul de l'Hébreu ordinaire & de la Vulgate, il placeroit la création 4229 ans avant l'Ere Chrétienne, enſorte que cette Ere commenceroit l'an 4230 du monde. Mais ce Sçavant fait aſſez entendre, par deux ou trois mots qui lui échappent, que ſon opinion particulière l'attachoit plutôt au calcul des LXX qu'à celui de l'Hébreu : l'intérêt de ſatisfaire aux Antiquités Egyptiennes, Chaldaïques & Chinoiſes étoit le motif qui le déterminoit à embraſſer le plus long calcul; mais ceci n'eſt point l'objet capital du Mémoire qu'il nous donne & que nous abrègeons.

M. Frèret reproche aux Interprètes de l'Ecriture de ne s'être pas appliqués à réunir, comme on vient de le voir, les passages où les durées principales sont énoncées. Ce reproche nous paroît peu fondé, puisqu'il n'est point de Commentateur ou de Chronologiste qui n'ait partagé les temps de l'Ecriture en diverses époques, dont la plûpart sont celles dont on a le détail plus haut. Mais voici ce qu'il y a de vrai, & c'est apparemment ce qui explique la pensée de l'Académicien. En se servant des passages de l'Ecriture où les intervalles sont exprimés, les Critiques songent en même temps aux difficultés particulières, qui forcent à expliquer ou à identifier ces passages. Ainsi, par exemple, quand on lit dans l'Exode (XII) que la demeure des enfants d'Israël en Egypte a été de 430 ans, on ne prend pas l'époque de cette

durée du moment où Jacob se mit en marche avec ses enfans pour aller s'établir en Egypte ; mais on remonte jusqu'à la 75^{e} année d'Abraham, temps auquel Dieu lui fit les promesses exprimées dans le Chap. XII. de la Genèse ; & par là on satisfait à un texte de S. Paul, qui dit aux Galates (III. 17) que la Loi a été donnée 430 ans après la promesse ; sans compter que cette durée de 430 ans ne pourroit être reconnue entre le voyage de Jacob en Egypte & la délivrance des enfants d'Israël, sans embarrasser la Généalogie de Moyse telle qu'on la trouve au Chap. VI. de l'Exode. On ne compte donc que 215 ans depuis ce voyage jusqu'à la sortie d'Egypte, & les autres 215 années remontent jusqu'aux promesses faites à Abraham. M. Frèret, qui n'a pû ignorer ces explications, ne s'y attache pas, il s'en tient à la lettre ordinaire de l'Ecriture, sans

même s'appuyer ici, comme les autres Chronologiſtes, d'une très-bonne leçon qui eſt dans le Samaritain & dans les LXX; leçon ſelon laquelle les 430 ans comprennent tout le temps de la demeure des enfants d'Iſraël en Egypte, & tout le temps de la demeure de leurs pères en Chanaan. Comme le Mémoire de M. Frèret n'eſt qu'en abrégé dans ce Volume de l'Académie, nous ne pouvons ſçavoir comment il auroit répondu à ces autorités qui ſervent de principes & de guides au torrent des Interprètes. Nous voyons toujours ici que les 215 * ans qu'il ajoûte à cet intervalle, ſeroient, dans ſon ſyſtême, la cauſe principale du retardement de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'an 4230.

* Ces 215 ans ſe prennent depuis la promeſſe faite à Abraham juſqu'au voyage de Jacob.

De tous les intervalles ci-deſſus exprimés le plus expoſé aux difficultés eſt celui qui réſulte des regnes de Juda, & ſur-tout de leur comparaiſon avec les regnes d'Iſraël. Il ſeroit long d'expliquer les raiſons de ces difficultés ; & il ſuffit de remarquer que, pour concilier les regnes de Juda & d'Iſraël, les Sçavants ont eu recours tantôt à des aſſociations de Rois, en ſuppoſant que les enfants de quelques-uns d'entr'eux avoient regné avec leurs Pères : tantôt à des retranchements d'années, en obſervant que, ſur un certain nombre de regnes, il ſe trouve pluſieurs années qui ne ſont point complettes ; tantôt à une pratique Juive qui conſiſtoit à regarder & compter comme une année entière le temps qui avoit précédé la Néoménie du premier mois (ou de Niſan) ; tantôt enfin à quelques époques ou faits remarquables qui

faiſoient naître des eſpèces d'Eres, dont on ſe ſervoit dans l'évaluation des années de certains regnes. M. Frèret n'admet aucun de ces ſyſtêmes; mais il ne les réfute pas aſſez foncièrement pour décourager tout habile homme qui voudroit encore maintenir ces voies de conciliation & d'interprétation; on peut même aſſurer qu'en particulier la ſolution, fondée ſur les années incomplettes, peut ſe démontrer par la Chronologie des Rois d'Iſraël comparée avec celle des Rois de Juda: ceux qui pourroient encore former des doutes ſur ce point, n'auroient qu'à conſulter la Préface du ſecond Volume de la belle Bible du P. Houbigant. La néceſſité d'admettre pluſieurs années incomplettes dans la ſuite des Rois d'Iſraël y eſt établie de manière à convaincre tout eſprit attentif.

Nous avons dit plus haut que

M. Frèret allongeoit de ſix ans la durée des regnes de Juda : or le motif de cette addition étoit pris d'un intervalle d'années marqué dans une révélation faite à Ezéchiel (IV. 4, 5,) le détail en feroit fort long & fort compliqué : contentons-nous de dire que la ſagacité de l'Auteur ne leve pas tous les doutes au point de ſatiſfaire un Lecteur qui fait ſon capital du texte de l'Ecriture. Ajoûtons deux choſes ; la premiére, que le Mémoire entier de M. Frèret auroit pû faire plaiſir aux amateurs de la Critique ſacrée, & que l'Abrégé qu'on nous en donne ici eſt encore un morceau très-digne d'attention ; la ſeconde, qu'il y auroit un bon ouvrage à donner pour faire diſparoître toutes les prétendues contradictions des deux Chronologies Royales de Juda & d'Iſraël. En avouant qu'il peut s'être gliſſé quelques fautes de Copiſtes

dans les Manuſcrits des ſaints Livres, on ſeroit encore très-autoriſé à venger les autres dates & leçons qui nous ont été conſervées. Il y a quantité d'obſervations judicieuſes qui ſe préſenteroient ſous la plume d'un Critique, chargé d'éclaircir cette partie de l'Hiſtoire ſacrée ; & l'on ne peut pas dire que ce travail fût indifférent à la Religion.

Projet & plan d'une Hiſtoire générale de la Poëſie chez les Peuples qui l'ont cultivée avec le plus de ſuccès. Ces peuples ſont les Hébreux, les Grecs & les Romains parmi les Anciens, & depuis la renaiſſance des Lettres en Europe, les Italiens & les François. Tels ſont du moins ceux que conſidère M. Racine, Auteur du *Projet* & du *Plan* de cette Hiſtoire ; & déja il a lû à l'Académie le morceau qui concerne la *Poëſie des Hébreux* ; on en trouve ici

l'Analyse : mais à la tête de tout l'Ouvrage il place des réflexions préliminaires, dont le Secrétaire de l'Académie rend compte avec toute l'élégance & tous les charmes du style. Voici un trait qui présente divers *problêmes* sur la Poesie. » Pourquoi chez tous les » Peuples, même les plus sauva- » ges, trouve-t-on des Vers & des » Chants, & ne trouve-t-on chez » presque aucun ni bonne Poësie, » ni bonne Musique ? La Poësie » s'est perfectionnée dans un pays; » en d'autres elle n'a pû s'élever. » Tel peuple l'a aimée, & n'a jamais » eu de bons Poëtes : tel autre n'en » a eu de bons que dans certains » genres. Nous avons (en France) » des Euripides, des Sophocles, » des Ménandres & des Horaces; » nous n'avons point eu de Vir- » giles. L'Italie moderne se vante » d'avoir eu les siens, ainsi que des » Pindares ; mais, de son propre

» aveu, elle n'a point d'Euripides, » point de Sophocles, point de » Ménandres. Les Romains, à tant » d'égards imitateurs heureux des » Grecs, & passionnés, comme eux, » pour le théatre, n'ont jamais » excellé dans le genre dramati» que; & cependant Rome nour» rissoit un peuple fier & généreux, » un peuple Roi qui, par la hau» teur de son caractère & la no» blesse de ses sentiments, sem» bloit, pour nous servir de l'ex» pression d'Horace, *respirer le » tragique.* Les Grecs supérieurs » dans tous les genres de Poesie, » comme dans tous les Beaux-Arts, » n'ont eu qu'un grand Poete épi» que, quoique féconds en bons » Poetes lyriques & dramati» ques « &c. Nous voudrions que le Lecteur voulût s'occuper de toute cette Analyse du *Plan* & du *Projet* de M. Racine. Il y verroit la comparaison de la Poësie avec

tous les autres Arts de goût ; des réflexions ſur l'origine de la Poëſie ; des attentions pour faire dépendre la naiſſance des premiers eſſais poëtiques, de nos beſoins primitifs, & de la conſtitution même de la nature. Paſſant enſuite à l'Hiſtoire de la Poeſie chez les Hébreux, le même Lecteur ſe trouveroit vis-à-vis du grand Tableau de tous les ſiècles qu'a parcourus la Nation ſainte ; & il reconnoîtroit tous les divers caractères des Poëtes inſpirés, qui ne furent autres que les Patriarches & les Prophètes. Après quoi il ne pourroit qu'applaudir à cette concluſion générale de M. Racine : La Poëſie étant un langage que Dieu a fait ſi ſouvent parler aux hommes qu'il inſpiroit, elle eſt donc un langage divin, digne par conſéquent du reſpect & de l'admiration des hommes. *Combien ſont donc coupables ceux qui l'ont profanée !*

Observations & corrections sur le Texte & la Version du premier Livre d'Hérodote. C'est la suite d'un travail très-étendu & très-utile qu'avoit entrepris M. l'Abbé Geinoz sur ce Père de l'Histoire. Il suivoit de point en point le Texte & la Version, le Grec & le Latin: il trouvoit souvent des corrections à faire dans l'un & dans l'autre, plus dans le Latin encore que dans le Grec, parce que les Traducteurs ne sont souvent que Grammairiens, au-lieu qu'Hérodote étoit un homme d'esprit, & que son Texte lû avec intelligence s'explique & s'éclaircit de lui-même. M. l'Abbé Geinoz sembloit fait pour rendre à ce grand Auteur tout son éclat & toute sa réputation. Nous ne trouvons ici que huit Remarques, mais elles sont toutes très-sensées; & nous osons bien assurer que nous n'en jugeons ainsi qu'après avoir tâché de les

trouver en défaut. C'est un des moyens que la Critique emploie pour décider sûrement. Nous citerions des exemples, s'il étoit possible de produire ici beaucoup de Grec & de Latin. Qu'il nous suffise d'observer qu'entre les Remarques de l'Académicien, il y en a qui supposent autant de logique que d'érudition : ce mérite est rare, & ajoûte au regret d'avoir perdu l'Auteur de ces bonnes Observations. M. l'Abbé Geinoz a été enlevé dans l'âge du travail & des succès. C'est le reste de son Ouvrage qu'on donne ici : il est à souhaiter qu'on lui trouve un Continuateur, c'est-à-dire quelqu'un qui veuille bien passer sa vie sur Hérodote, pour en donner une Edition parfaite. Le siècle est-il bien riche en citoyens qui sçachent se dévouer ainsi à la gloire de la Littérature ?

On a, dans l'Histoire de l'Aca-

démie, quelques autres Analyſes ſur des Mémoires & des objets conſidérables ; tels, par exemple, que ceux-ci : *Réflexions générales ſur la Nature de la Religion des Grecs, & ſur l'idée qu'on doit ſe former de leur Mythologie. Recherches pour ſervir à l'Hiſtoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes, des Corybantes & des Cabires. Eclairciſſements généraux ſur les familles ſacerdotales de la Grèce.* Ces trois morceaux ſont de M. Frèret. *Des embaumements des Egyptiens. De la Féerie des Anciens, comparée à celle des Modernes. De l'origine de l'ancienne Chevalerie, & des anciens Romans.* Par M. le Comte de Caylus. *Obſervations ſur l'Inſcription* ROMÆ FELICI, *qu'on lit au revers de quelques Médailles ; & ſur le temps où le titre de* NOBILISSIMUS CÆSAR *commence à paroître ſur les Mo-*

*numents. Remarques sur une Inscription d'Athènes, contenant quelques particularités relatives au Gymnase public de cette Ville. Explication d'une Inscription antique sur le rétablissement de l'O-*deum *d'Athènes par un Roi de Cappadoce.* Par M. l'Abbé Belley. *Sur quelques Antiquités de Périgueux. Conjectures sur la Reine Pedauque, où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, &c.* Par M. l'Abbé Lebeuf &c. Nous ajoûtons ici quelque chose des quatre Eloges qui terminent l'Histoire de l'Académie.

Le premier a pour objet M. Otter, né *Suédois* en 1707, & mort à Paris en 1749. De bonne heure il s'étoit appliqué à l'étude des Langues, & dans la suite de sa vie il continua de s'exercer en ce genre, qui n'est rien quand on le sépare du jugement & de la méthode, mais qui est inestimable quand

on le poſsède, comme M. Otter, avec l'eſprit de combinaiſon & de juſteſſe. Cet homme de Lettres connut, par ſes lectures, la Religion Catholique, & abjura le Luthéraniſme à vingt-un ans. Il ſe donna enſuite à la France, & le Gouvernement ſe l'attacha pour des voyages en Orient. Il s'agiſſoit d'apprendre à fond les Langues Orientales, & de travailler au rétabliſſement de notre Commerce avec les Perſans. M. Otter étoit tout propre à remplir ces deux objets. Il partit en 1734, & paſſa dix ans tant à Conſtantinople, qu'à Hiſpaham, à Bagdad, & ſur-tout à Baſra ſur le Golfe Perſique. Ce fut dans cette derniére Ville qu'il apprit parfaitement l'Arabe & le Turc. Les mouvements de la Perſe, ſous le fameux Thamas Kouli-kan, l'empêcherent de travailler efficacement au progrès du Commerce de France; mais il

réuſſit avec les Turcs du Golfe Perſique ; & il ſe trouva d'ailleurs à portée de bien connoître la Perſe, & ce cruel Thamas qui en étoit plutôt le tyran & le deſtructeur que le conquérant & le maître. Il nous a donné, à ſon retour en France, une curieuſe Relation des entrepriſes de cet *Attila moderne.*

Si M. Otter avoit pû ſurvivre long-temps à ſes voyages & aux bonnes études qu'il avoit faites en Orient, il auroit enrichi la République des Lettres d'un grand nombre d'Ouvrages. Il ſe trouva, de retour parmi nous, Profeſſeur au Collège Royal, Membre de l'Académie, & Interprète du Roi pour les Langues Orientales. Il ſe mit à faire des recherches dans le tréſor immenſe de manuſcrits de la Bibliothèque du Roi. Il entreprit de lire, d'examiner, d'apprécier & de rendre au Public l'Hiſtoire

des Arabes, telle qu'on la trouve dans leurs Livres; il lut même, à l'Académie, un long Mémoire sur la conquête de l'Afrique par ces peuples; c'étoit un essai & comme un avant-goût de son travail. Mais la mort si souvent ennemie des projets littéraires, arrêta cet Acadamicien dans sa route. Il marchoit par une voie qui auroit exigé un siècle de vie & de bonne santé pour être parcourue dans toute sa perfection; & il cessa de vivre à l'âge de quarante-un ans. C'étoit un homme vertueux & attaché à la Religion par principes, un Ecrivain sincère, exact, mais un peu sec dans son style; la Relation qu'il a publiée, depuis son retour, est plus remplie de choses que d'agréments. M. de Bougainville, Auteur de cet Eloge, orne tous les détails d'une vie d'ailleurs assez cachée; il donne de l'éclat à des travaux qui en eurent peu, parce

qu'ils ne furent que littèraires ; & voilà ce qu'on gagne avec les Académiciens. On paſſe ſes jours dans le ſilence du Cabinet, & après la mort on acquiert des droits ſur la mémoire des hommes & des ſiècles.

L'Eloge de M. d'Egly (né en 1696 & mort en 1749) n'eſt pas fort étendu : on a de cet Académicien une *Hiſtoire* aſſez bonne *des Rois des deux Siciles de la Maiſon de France*, avec quelques Mémoires dans le Recueil de l'Académie, & quelques Traductions qui ne ſont peut-être que des eſſais. M. d'Egli n'a vécu ni aſſez long-temps, ni aſſez heureuſement, pour remplir tout ce qu'on pouvoit attendre de ſon goût & de ſa bonne volonté. Il lutta contre la mauvaiſe fortune, & les derniéres années de ſa vie il devint aveugle. *Situation terrible pour un homme de Lettres qui a des devoirs & des*

talents. Un des *devoirs* de celui-ci étoit la compoſition du Journal de Verdun, qu'il a ſoûtenue durant onze années. On trouve, dans le Volume de Juillet 1749, le témoignage public de l'idée avantageuſe qu'on avoit de M. d'Egly; & dans le Volume de Juin de la même année, il y a de ce Journaliſte une pièce de Vers qui prouve auſſi ſes talents pour la Poëſie, quoiqu'il en fît peu d'uſage.

M. de Bougainville a extrêmement travaillé l'Eloge de M. Frèret. C'étoit un des plus ſçavants hommes de l'Europe : ſon goût l'avoit engagé dans tout ce que les Sciences ont de plus épineux, de plus obſcur, de moins flatteur pour l'imagination, de moins agréable au commun des Lecteurs. Il falloit, pour donner une idée de ce génie ſingulier, ſuivre ſa marche, apprécier ſes méthodes, faire voir la liaiſon de ſes entrepriſes,

peindre ſa conſtance, ſon activité, ſon apreté littèraire. M. Frèret étoit Chronologiſte, Géographe, Philóſophe, Mythologiſte, Grammairien : le Secrétaire de l'Académie devoit raiſonner de tous ces genres en Connoiſſeur ; faire l'application de chacun aux travaux particuliers de M. Frèret ; tenir compte des ſuccès qui l'ont accompagné dans cette immenſe carrière ; ne pas diſſimuler les petits défauts qu'on lui a reprochés &c. Or toute cette tâche s'exécute ici avec autant d'aiſance que d'aménité. M. de Bougainville parle des Ecrits preſque redoutables de ſon prédéceſſeur, comme auroit pû faire un diſciple fidèle ou un admirateur déclaré ; mais il ne laiſſe pas d'inſtruire le public, il ne ſacrifie pas les devoirs de l'Hiſtorien à la fonction du Panégyriſte ; & quand il faut toucher le point délicat des exercices de

Secrétaire, confiés long-temps à M. Frèret, il fait bien entendre que le choix de l'Académie n'avoit pas été heureux. Ce sçavant homme étoit trop absorbé dans ses idées & dans ses recherches pour rendre au public celles des autres. Il alloit déterrer, dans la nuit des temps, les origines Egyptiennes & Chinoises, dont assez peu de personnes s'occupent, & il négligeoit de publier la suite des Mémoires de l'Académie que tout le monde desire. M. de Bougainville condamne ce systême de conduite sans trop charger la mémoire de celui qui en étoit coupable. Il faut bien passer quelque chose à des hommes faits comme M. Frèret, d'autant mieux que, tout répréhensible qu'il étoit dans la partie qui concerne les fonctions de Secrétaire, *il aimoit l'Académie comme un Spartiate aimoit Lacédémone.* Ses mœurs étoient bien aussi celles

d'un Spartiate ; peu de complaiſance & de ſcience du monde, beaucoup de fermeté dans les entrepriſes, trop de feu peut-être dans la manière de les ſoûtenir. Du reſte, *homme & citoyen, juſte eſtimateur du mérite, vertueux par principe, ami sûr, bienfaiſant, fidèle, il chériſſoit les occaſions de rendre ſervice,..... il étoit tout ce que tant d'autres affectent de paroître.* Cet homme extraordinaire étoit de Paris, a vécu ſoixante-deux ans, & enrichit encore tous les jours les Volumes de l'Académie, parce qu'il a mieux aimé travailler pour elle que de jouir de ſes propres travaux.

Le dernier Eloge eſt celui de M. le Cardinal de Rohan. C'étoit un très-grand Seigneur, un bel eſprit, un protecteur déclaré des Lettres, un *enchanteur aimable*, comme s'exprime M. de Bougainville.

ville. Il faut lire tout cet Eloge qui est monté, comme le sujet, au ton de la grandeur.

ARTICLE LXIII.

OBSERVATIONS sur l'Histoire & sur les preuves de la Résurrection de Jesus-Christ, divisées en trois Parties : I. Manière neuve & naturelle de concilier les contradictions apparentes des récits Evangéliques de la Résurrection de Jesus-Christ. II. Certitude des preuves que les Apôtres en ont euës. III. Solidité des motifs qu'ont les Chrétiens de la croire maintenant. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. le Chevalier Gilbert West sur la quatrième Edition. (Volume *in*-12. de 420 pages.) A Paris, chez Tilliard Libraire,

Quai des Auguſtins, à S. Benoît. M. DCC. LVII.

CE titre expoſant les trois objets contenus dans l'Ouvrage, nous entrons promptement en matière.

I.

Il s'agit d'abord de concilier les contradictions apparentes des Textes Evangéliques ſur la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, matière traitée une infinité de fois; &, nous oſons le dire, ſans vouloir diminuer le mérite de cet Ouvrage, preſque toujours avec ſuccès. Les difficultés ſur ce point viennent de la manière dont les Evangéliſtes racontent les démarches des pieuſes femmes & des Apôtres vers le tombeau de Jeſus-Chriſt. En combinant les récits de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean, on croiroit que ces Hiſtoriens mêlent

à leur discours des circonstances qui ne peuvent se concilier ; mais l'expérience ne nous apprend-elle pas qu'en matière de faits où plusieurs personnes ont eu part, il se rencontre très-souvent des diversités dans les témoignages, sans qu'on puisse accuser les témoins de mensonge ou de duplicité ?

Il s'agit dans les Evangiles de diverses personnes qui, à diverses heures & par divers chemins, vont rendre des devoirs de piété au Sauveur mort & enseveli deux jours auparavant. Ces diverses personnes ne voient pas les mêmes choses, n'examinent pas le tombeau de la même manière, ne sont pas affectées des mêmes sentiments ; & chaque Evangéliste ne rassemble pas, dans sa narration, les mêmes circonstances ; chacun d'eux dit quelque chose, & ne dit pas tout ; ce n'est que de leur récit total bien comparé & bien com-

biné que réſulte en entier l'Hiſtoire de ce grand évènement.

Or il a été poſſible aux Commentateurs d'arranger tellement les démarches des pieuſes femmes & des Apôtres, que tous les récits particuliers des Evangéliſtes ſe conciliaſſent dans une narration ſuivie ; & quoique ces démarches aient pû encore s'exécuter autrement qu'on ne l'imagine, du moins quant à certaines particularités ; il eſt pourtant vrai qu'on ne peut convaincre aujourd'hui de faux l'arrangement qu'on donne à ces actions. C'eſt ce qui nous fait dire que l'explication de ces prétendues difficultés a été ſouvent tentée & exécutée avec ſuccès ; & ce n'eſt qu'un effet de la malice des incrédules, ſi l'on a repréſenté, dans certains Livres, les contradictions apparentes des Textes évangeliques comme une preuve de la non-authenticité du fait de la Réſurrection

de Jesus-Christ : malice des Incrédules d'autant plus sensible, que dans d'autres évènements moins sujets à conséquences, dans des Relations de voyages ou de batailles, ils sçavent bien expliquer les diversités des témoignages, quoique plus marquées que celles des Ecrivains sacrés de l'Evangile. Mais ce n'est pas le seul exemple qui montre que les impies se conduisent tout autrement par rapport aux vérités de la Religion, qu'à l'égard des choses domestiques, politiques, philosophiques : ils sont raisonnables dans celles-ci, & n'ont pas le sens commun dans les objections qu'ils forment contre celles-là.

Voici un Anglois, Laïque de profession, mais fort habile à manier la controverse de nos saints Livres, qui concilie les Textes de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean sur la Résur-

rection de Jesus-Christ. Les principes & les détails de solution qu'il nous donne, ne nous étoient pas nécessaires, mais ils sont fort utiles; car nous avouons que de la manière dont il s'y prend pour expliquer les démarches des saintes femmes & celles des Apôtres vers le tombeau de Jesus Christ, il ne reste pas l'ombre de difficulté. Nous ne pouvons rendre toute cette explication, parce qu'elle dépend de l'examen & de la discussion des Textes. Il nous suffit de ranger ainsi les faits d'après l'ordre que nous trace l'Auteur.

Dès le grand matin du premier jour de la semaine, jour qui étoit le troisième depuis la mort de Jesus Christ, Marie-Magdelaine, l'autre Marie & Salomé se mirent en chemin *pour aller voir le sépulcre.* Probablement elles étoient convenues avec Joanna & les autres femmes d'embaumer le corps

du Sauveur ; celles-ci s'étoient chargées de porter les aromates, & celles-là, preſſées par la vivacité de leur zèle, partirent les premiéres. C'étoit à la pointe du jour, & vers le temps de leur départ, la terre trembla, l'Ange deſcendit du Ciel, renverſa la pierre & les gardes, Jeſus-Chriſt ſortit du tombeau, les ſatellites un peu revenus de leur premiére frayeur ſe diſſiperent. L'Ange qui s'étoit tenu quelque temps ſur la pierre pour épouvanter ces ſoldats, entra dans le ſépulcre & arrangea les linceuls & le voile qui couvroit le viſage de Jeſus-Chriſt.

Cependant Marie-Magdelaine & ſes deux compagnes arriverent au lever du ſoleil ; & comme elles s'entretenoient de la difficulté d'ôter la pierre qu'elles avoient vû mettre à l'entrée du tombeau, la premiére des trois (Marie-Magdelaine) s'apperçut que cette pierre

étoit levée. Alors ſurpriſe, allarmée, & perſuadée qu'on avoit enlevé le corps, elle laiſſe là l'autre Marie & Salomé, & va porter cette nouvelle à Pierre & à Jean. Durant cette courſe, les deux femmes que nous venons de nommer entrerent dans le ſépulcre, & y virent un Ange aſſis à la droite, qui leur annonça la Réſurrection du Sauveur, & les chargea d'en informer les Diſciples & Pierre ſur-tout. Ces deux femmes ſaiſies de frayeur s'enfuirent, & dans leur route ne dirent rien à perſonne.

A peine étoient-elles parties, que Pierre & Jean, prévenus par le diſcours de Marie-Magdelaine, arriverent au ſépulcre, peut-être par un autre chemin que celui de l'autre Marie & de Salomé. Il eſt certain, du moins, que celles-ci ne parlerent point alors à ces deux Apôtres. Jean devança Pierre, & arriva plutôt que lui au ſépul-

cre ; mais il n'y entra pas, & il vit ſimplement les linceuls qui étoient à terre. Pierre entra, vit les linceuls & le voile qui avoit couvert le viſage du Sauveur : mais ce voile étoit à l'écart & plié. Jean ſuivit Pierre dans l'intérieur du ſépulcre ; mais ni l'un, ni l'autre ne vit l'Ange qui avoit parlé aux deux compagnes de Marie-Magdelaine. Ces deux Apôtres ayant ſatisfait leur curioſité, retournerent chez eux ; mais Marie-Magdelaine qui les avoit ſuivis, étant arrivée au ſépulcre, reſta hors de cette grotte ; & quand ils furent partis, elle ſe baiſſa pour regarder dans le tombeau. Alors deux Anges ſe montrerent à elle, & lui demanderent pourquoi elle pleuroit : *C'eſt qu'ils ont enlevé mon Seigneur*, leur répondit-elle ; après quoi s'étant retournée, elle vit Jeſus, elle l'adora, elle reçut ſes ordres ; & c'eſt ici que

ſe place tout le récit de S. Jean, Chap. XX.

Telle fut, ſelon S. Marc, la premiére apparition de Jeſus-Chriſt; la ſeconde ſe fit aux deux autres femmes (l'autre Marie & Salomé) qui avoient quitté le ſépulcre tout effrayées. Jeſus-Chriſt leur apparut dans le chemin, & leur tint le diſcours que rapporte S. Matthieu, Chap. XXVIII. Cependant une autre troupe de femmes, à la tête deſquelles étoit Joanna, ſe rendit auſſi au ſépulcre avec des parfums; & voyant que la pierre étoit levée, elles entrerent dans l'intérieur, où deux *hommes vêtus de robes brillantes*, c'eſt-à-dire deux Anges, les raſſurerent. On a le diſcours de ces Envoyés du Ciel dans le Chap. XXIV. de S. Luc.

Ces femmes vinrent faire leur rapport *aux Apôtres & à tous les autres Diſciples*, qui, la plûpart,

traiterent ce récit de fable & de *rêverie*. Cependant Pierre qui avoit déja vû le ſépulcre vuide, voulut s'aſſurer davantage de la vérité des choſes ; il eſpéra voir ces Anges dont Joanna & ſes compagnes venoient de parler, peut-être auſſi, comme S. Luc le fait entendre, que Marie-Magdelaine, l'autre Marie & Salomé étoient venues ſur ces entrefaites raconter les viſions qu'elles avoient eües, & que tous ces témoignages lui parurent très-dignes d'être approfondis. Il partit donc promptement, ſe rendit au tombeau, n'y entra pas cette fois, & ſe baiſſa ſeulement comme pour examiner s'il ne verroit point les Anges dont ces femmes avoient parlé ; mais il n'apperçut que les linceuls qui étoient par terre, & il s'en retourna plein d'étonnement. Après lui quelques autres Diſciples allerent au ſépulcre, & virent les mêmes choſes,

c'est-à-dire le tombeau vuide, la pierre levée, les linceuls par terre. Enfin le même jour Jesus-Christ se fit voir aux deux Disciples d'Emmaüs: & voilà sommairement toute la suite & tout l'accord des apparitions de ce premier jour. Chaque partie de ce récit est vérifiée par notre Auteur en suivant les Textes Evangéliques, & il nous donne aussi, en forme de résultat, tous les principes de cette belle explication.

1°. Les femmes allerent au sépulcre en différents temps & en différentes compagnies. On a vû Marie-Magdelaine à la tête de deux autres femmes, & Joanna accompagnée d'un nombre indéfini de compagnes.

2°. Il y eut plusieurs apparitions des Anges. On en compte trois dans la narration placée ci-dessus.

3°. Les Anges n'étoient pas

toujours viſibles, ils paroiſſoient quand ils le jugeoient à propos, & diſparoiſſoient de même. La preuve de cela eſt qu'ils ne ſe firent voir qu'aux femmes, & nullement aux Apôtres.

4°. Les récits faits aux Apôtres & aux Diſciples ſe rapportent à différents temps ; & ces récits eurent pour auteurs différentes femmes.

5°. Il y eut deux apparitions de Jeſus-Chriſt aux femmes ; l'une à Marie-Magdelaine, l'autre à Marie mère de Jacques, & à Salomé.

6°. Saint Pierre alla deux fois au ſépulcre. La premiére fois il y entra, la ſeconde il n'y entra pas.

Joignez à cela les raiſons très-plauſibles que donne l'Auteur de la manière dont les divers Evangéliſtes font leur narration ; des irconſtances que les uns ſpéci-

ſient, & que les autres omettent; de l'impoſſibilité d'entendre l'Hiſtoire de ce grand évènement ſi l'on ne diſtingue les démarches, les apparitions, les diſcours &c. voilà en peu de mots toute la premiére Partie compriſe dans ce Volume. Nous ajoûtons qu'ayant comparé l'explication de M. Weſt avec pluſieurs Commentaires anciens & modernes, nous n'avons guères trouvé que M. de Tillemont qui ait paru enviſager l'ordre des faits ſous ce même point de vuë; encore ſe trouve-t-il de grandes différences entre ſes penſées & celles de notre Auteur. D'ailleurs le récit de M. de Tillemont eſt trop abrégé pour ſatisfaire un Lecteur curieux d'approfondir tout cet endroit des Livres ſaints. Ainſi tout bien conſidéré, il faut s'en tenir à ce qu'on nous donne ici; c'eſt aſſurément un beau & bon préſent qu'on nous fait.

II.

Il est question de faire voir que les Apôtres ont eu une certitude entière de la Résurrection de Jesus-Christ : ce qui s'exécute ici en trois Sections, dont la premiére roule sur le caractère & sur les dispositions particulières des Apôtres ; la seconde expose la manière dont les preuves de la Résurrection leur furent proposées ; la troisième comprend les faits d'où résultent ces preuves.

Les Apôtres étoient des hommes de basse naissance, pauvres, sans lettres, sans élévation de génie, & fortement prévenus des idées de cette puissance temporelle que toute la Nation croyoit devoir trouver dans son Messie. Ils s'attendoient, comme tous leurs compatriotes, que ce Messie *rétabliroit le Royaume temporel d'Israël*,

que son thrône seroit inébranlable, que sa personne n'éprouveroit aucune des foiblesses de l'humanité. Quels durent donc être leurs sentiments à la mort de Jesus-Christ ? N'étoit-il pas naturel qu'ils tombassent alors dans un état de perpléxité & de doute, d'abattement & de désespoir, d'inquiétude & de crainte ?

Or, dans cette situation, comment leur furent proposées les preuves de la Résurrection du Sauveur ? Rien de mieux assorti à leurs besoins que l'ordre & le développement de ces preuves. En suivant toute l'histoire des apparitions, on voit que la foi de ces Disciples de Jesus Christ fut fortifiée peu-à-peu & comme par degrés. Les pieuses femmes commencent le témoignage & le rendent successivement, & le rendent tantôt comme de la part des Anges, & tantôt comme instruites par

Jesus-Christ même. Les Apôtres ensuite jouissent de la vuë du Sauveur, non une fois, non d'une seule manière, mais à plusieurs reprises, & avec toutes les circonstances qui méritoient le mieux de les persuader. Les discours que Jesus-Christ leur tient, préparent insensiblement leurs esprits à une pleine & entiére conviction ; c'est au jugement des Ecritures qu'il les rappelle ; c'est le témoignage de leurs sens qu'il sollicite ; c'est le plan des plus consolantes vérités qu'il leur expose. *Il n'y eut* donc *jamais ni preuves proposées d'une manière plus claire à l'examen, ni examen fait avec plus d'ordre & de méthode, comme il n'y eut jamais de faits plus capables de soûtenir toutes sortes d'épreuves.*

Quels sont-ils ces faits ? Ce sont les apparitions qu'on distingue ici en trois classes ; apparitions des Anges ; apparitions de Jesus-Christ

aux femmes; apparitions de Jesus-Christ à ses Disciples & à ses Apôtres. L'Auteur démontre la réalité & la certitude de ces apparitions : ce qui remplit environ 150 pages de ce Volume. On ne doit pas s'attendre que tout soit neuf dans le détail de cette démonstration; une matière traitée, depuis plus de dix-sept siècles, ne peut & ne doit fournir d'autres nouveautés que celles qui dépendent du tour & de l'exposition des preuves. Or ce mérite ne manque point au Livre que nous analysons, & nous invitons le Lecteur à s'en convaincre par lui-même. Nous n'indiquons qu'un trait qui fera connoître en bref la sagacité de l'Auteur.

Il répond (page 230) à la difficulté prétendue qu'on forme sur le peu de temps que Jesus-Christ a été dans le tombeau, quoiqu'il eût prédit lui-même qu'il y seroit

trois jours & trois nuits, & qu'il n'en ſortiroit qu'*au bout de trois jours.* Cette objection ſe trouve réſolue évidemment par la conduite même des Prêtres & des Phariſiens ennemis de Jeſus-Chriſt. Car en quel temps placerent-ils la garde au ſépulcre ? Le *ſecond jour*, c'eſt-à-dire ſur la fin du Sabbat ; & la raiſon qu'ils en donnerent à Pilate, c'eſt que Jeſus avoit dit qu'il reſſuſciteroit *au bout de trois jours.* Or il eſt évident que ſi ces Prêtres & ces Phariſiens n'euſſent pas regardé le jour qui ſuivoit immédiatement le Sabbat comme le jour auquel Jeſus avoit promis de reſſuſciter, ils ne ſe feroient pas tant preſſés de mettre la garde au ſépulcre ; ils n'auroient pas donné une atteinte manifeſte à la Loi du Sabbat en plaçant cette garde ſur la fin de ce jour ſolemnel ; il leur auroit ſuffi de prendre ces précautions un

jour plus tard. Ainſi, dans leur idée, la promeſſe faite par Jeſus-Chriſt de reſſuſciter *le troiſième jour* ou *au bout de trois jours*, devoit ſe rapporter au jour qui ſuivoit immédiatement le Sabbat; & de cette manière, les ennemis même du Sauveur ſatisfont à cette prétendue difficulté. Ils achevent en même temps de nous perſuader que chez les Juifs le troiſième jour commençoit dès le ſoir du ſecond.

III.

Si nous étions au temps des Apôtres, il ne nous faudroit pas d'autres preuves de la Réſurrection du Sauveur que celles qui ont déterminé leur conſentement; mais ſéparés d'eux par l'intervalle de tant de ſiècles, ſommes-nous ſûrs que ces preuves ont exiſté? & nous reſte-t-il aſſez de motifs pour croire auſſi cette merveille? C'eſt

ce que M. West examine dans la troisiéme Partie de son Ouvrage.

Il s'arrête à deux motifs, & il les développe. Le premier est le témoignage des Apôtres : il s'agit de sçavoir, 1° s'ils ont rendu ce témoignage, ou, ce qui est la même chose, s'ils sont réellement les Auteurs des Livres reçus sous leurs noms. 2° Si ce témoignage est vrai, & si nous sommes bien fondés à y ajoûter foi. Le second motif est l'existence de la Religion Chrétienne : on expose ici les obstacles que l'Evangile eut à vaincre ; obstacles de la part des Juifs, des Payens, de l'intérêt des Prêtres de la Religion Payenne, des vices & de la corruption du monde, de la fausse & superbe Philosophie, de la cruauté des persécuteurs &c. Comment les Apôtres ont-ils triomphé de toutes ces difficultés ? Est-ce par des moyens humains ? Détail de leur foiblesse, de leur

incapacité, de leur indigence; contraste de la force, des richesses, des talents, de la multitude de leurs adversaires. Tout ce morceau, quoiqu'extrêmement lumineux en lui-même, ne rappelle toutefois que ce qui se trouve dans toutes les Apologies de la Religion Chrétienne.

Nous remontons au premier motif; à ce témoignage des Apôtres, à cette authenticité de leurs Livres, à cette candeur qui paroît dans leur récit; à cette impossibilité si bien démontrée de supposer ces Ecrits, soit durant leur vie, soit après leur mort; à cette vérité essentielle & primordiale qui subsiste dans ces Livres malgré la multitude des copies, ou même des variantes &c. Car voilà les points que l'Auteur traite dans le premier Chapitre de sa troisième Partie; & nous reconnoissons, à ce sujet, qu'il prend un tour assez neuf pour dif-

cuter une matière qui l'a été tant de fois. Il semble ne partir que de l'extrême convenance qu'il y eut, de la part des Apôtres, à laisser par écrit ce qu'ils enseignoient de vive voix ; & de cette convenance résulte un corps de preuves qui se concilie parfaitement avec ce que l'Histoire & la Tradition nous apprend de la composition, de la conservation, de la publication, des Versions & de tous les caractères des saints Livres du Nouveau-Testament. Nous désirerions toutefois ici quelques degrés de clarté, quelques liaisons de plus, quelques développements un peu plus instructifs. Mais peut-être que d'autres Lecteurs plus habiles que nous n'éprouveront pas la même délicatesse ; & en général nous assurons qu'il y a, dans ce Livre, quantité d'excellentes choses.

ARTICLE LXIV.

***LES INTÉRETS** de la France mal-entendus dans les branches de l'Agriculture, de la Population, des Finances, du Commerce, de la Marine & de l'Induſtrie.* Par un Citoyen. (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Ducheſne. *Suite de l'Article LI. au mois de Mai.*

DANS ce ſecond Extrait nous rendrons compte de ce qui concerne la *Population*, les *Finances* & le *Commerce* : l'Auteur nous réſerve apparemment un troiſième Volume, pour la *Marine* & pour l'*Induſtrie* ; car dans ces deux premiers il n'a point encore rempli l'annonce de ces deux branches.

I. DE LA POPULATION. Un Etat n'atteint le degré où ſa puiſſance

peut

peut s'élever qu'au moment où il compte autant de ſujets qu'il en peut nourrir. Sur ce principe univerſellement reconnu, la légiſlation politique ne ſçauroit trop favoriſer la Population ; mais, comme l'obſerve judicieuſement notre Citoyen, ſon progrès dépend moins des *Loix Politiques* que des *Loix Morales*. Dans cet important objet, l'intérêt de la Providence & le bien de l'Etat s'uniſſent inſéparablement. Les ſources de la fécondité ne ſont abondantes qu'autant qu'elles ſont pures & légitimes, l'innocence des mœurs ſoûtient l'attrait qui multiplie les liens honnêtes, & attire une bénédiction qui les rend plus utiles à la patrie. Ainſi un Légiſlateur, un Monarque qui connoît le prix de la Population, ne ſçauroit trop veiller à la pureté des mœurs, retrancher les abus qui la ſouillent, & punir les déſordres qui l'infectent. L'adminiſtra-

tion, *conclut l'Auteur*, doit donc porter ſes attentions aux plus *petits* détails; rien de ce qui regarde cette Police, ne doit lui paroître indifférent. En pareille matière, des moindres objets négligés naiſſent les plus grands déſordres.

Chez les Romains, les Cenſeurs étoient établis dans cette intention: l'autorité & la ſéverité de ces Magiſtrats nous paroiſſent une inſtitution tyrannique & inſupportable; elle n'étoit cependant, *comme le remarque l'Auteur*, que le fruit d'une ſageſſe & d'une *prévoyance* profonde. L'affoibliſſement de la République ne commença que par le relâchement de cette diſcipline. L'humeur & le génie, le goût & les mœurs d'une Nation dépendent de bien peu de choſe. Dans ſes airs, dans ſes manières un peu moins de gêne, un peu plus d'aiſance n'ont rien qui allarme le Gouvernement, il paroî-

troit ridicule d'en craindre les conſéquences ; cependant les ſuites en peuvent devenir funeſtes à tout l'Etat : *il n'y a point de point fixe chez les hommes*, dit l'Auteur ; *ils dégénèrent ou deviennent meilleurs.*

Cette obſervation s'applique d'elle-même a la Population ; rien n'y eſt plus *contraire* que l'*eſprit de galanterie* : notre *légiſlation* ne s'en eſt jamais inquiétée : cependant *il éteint preſque le flambeau de l'hymen. On dira ſans doute que c'eſt ici une affaire de climat* : mais, *reprend l'Auteur*, » la légiſlation n'a-t elle aucun moyen » pour corriger cette mauvaiſe » influence ? ..... Les hommes » viennent au monde ſans caractère, c'eſt le Gouvernement politique qui leur en donne un. « Ceci peut-être donne auſſi trop à l'influence de la légiſlation, & ôte trop à celle de la nature. Les

hommes ne naiſſent pas abſolument *ſans caractere*, mais ſans manières & ſans mœurs décidées. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on s'éleve ici avec zèle contre cette galanterie ſi funeſte aux engagements légitimes. *L'envie*, qui régne parmi nous, *de paſſer pour le peuple le plus ſociable de l'Europe, eſt la cauſe de ce déſordre.* Sur quoi on remarque ici que le terme de *ſociété*, en notre Langue, eſt celui dont on entend le moins la ſignification. L'Auteur en donne une définition miſantropique, que nous n'avons garde d'adopter; mais en la développant, il débite d'excellentes vérités ſur l'état de notre ſociété. *Le penchant des François pour la ſociété*, dit-il, *met continuellement les hommes & les femmes vis-à-vis de leurs paſſions, & en augmente la force*; il entretient le *deſir de plaire*, & fait tout ſacrifier *au ſoin de conſerver la*

beauté. On vit *célibataire dans le ſein même du mariage.* La ſociété eſt le commerce où *l'on contracte le plus de vices ; la galanterie & l'intérêt des paſſions abſorbent tout.* En nous civiliſant, nous ne faiſons qu'altérer nos mœurs ; en craignant *de paſſer pour des barbares, nous devenons le peuple le plus barbare*, c'eſt-à-dire, ſelon l'Auteur, le peuple qui a le moins de vertus & le plus de vices. Il prouve ſans effort que toutes les nuances de cette peinture ne ſont qu'une gradation ſenſible d'obſtacles à la Population.

Outre ces vices de mœurs & d'uſages, qui empêchent tant d'enfants de naître, il y en a d'autres qui en font mourir beaucoup après leur naiſſance. Pour ſe diſpenſer *du devoir le plus indiſpenſable*, les mères ſe déchargent du ſoin de nourrir leurs enfants ſur des *nourrices mercenaires* ; pratique moins

meurtrière qu'elle ne devroit l'être, & qui cependant l'est encore assez, pour causer à la *République* un dommage, dont la proportion est de trois à cinq en comparant deux nombres d'enfants, les uns nourris *à la Ville par leurs mères*, les autres nourris à la campagne par des nourrices étrangères.

Une autre source des pertes que fait la Population, c'est la diminution des mariages; une paresse délicate, une molle indolence en éloigne, & en fuit les peines & les embarras; un faste, un luxe établi y fait renoncer par le défaut d'un *certain superflu* qui est devenu le *premier nécessaire de cet état.* » C'est » quelque chose de prodigieux, » *dit l'Auteur*, que le nombre de » mariages qu'un carosse uni ou » doré, un certain nombre plus ou » moins grand de chevaux, de » domestiques, de coureurs, de » laquais empêche tous les jours...

» Combien d'hommes l'Etat perd-
» il, faute d'un diamant, d'une
» étoffe de ſoie, en un mot d'un
» préſent de noces ! C'eſt l'habit,
» pour m'exprimer ainſi, qui fait
» que l'Etat manque de corps. «
Que de Citoyens ce luxe retient dans le néant par les mariages qu'il fait reculer ſelon *la maxime générale, qu'il faut avoir fait ſa fortune avant de s'engager dans le mariage*; par les *ſuperfluités* qu'il ne prodigue au mariage des aînés qu'en forçant pluſieurs cadets au *célibat*; par l'obligation qu'il impoſe à la plûpart des domeſtiques de ne contracter aucun engagement, ce qui, ſelon le calcul de l'Auteur, *anéantit continuellement la quatre-vingtième partie de notre Population*; d'où il conclut que *dans une certaine révolution de temps la claſſe des valets, en France, aura entiérement abſorbé celle des maîtres.*

En attendant elle *épuiſe les autres claſſes de la ſociété, qui ſont obligées de ſuppléer à ſon défaut.*

Une nouvelle cauſe qui diminue *tous les jours* notre Population, c'eſt, dit notre Citoyen, *l'eſprit philoſophique, mais non de Philoſophie.* » Preſque toujours, chez nous, un Philoſophe » eſt un mauvais Citoyen. Ce » nom ... qui annonçoit autrefois » les devoirs des hommes, indique aujourd'hui les vices « &c.

Enfin le dernier obſtacle à notre Population vient de la débauche qui regne ſur-tout dans les grandes Villes, qui attaque le ſang le plus illuſtre, qui ſe perpétue par elle-même, ou par ſes effets pernicieux dans les familles les plus cheres à l'Etat; qui va chercher, dans les ſecrets de la Médecine, des ſpécifiques, dont la découverte & les ſuccès deviennent encore une amorce de crimes & une occa-

ſion de nouveaux déſordres. L'Auteur trace ici une cenſure forte, énergique, vertueuſe, humiliante toutefois pour le genre humain, qui auroit dû ne jamais mériter des reproches de cette nature.

Mais ſans nous étendre davantage ſur ces cauſes qui précipitent la dépopulation, recueillons ici trois principes inconteſtables d'où la Politique tirera toutes ſes régles, quand elle entreprendra ſérieuſement de réparer les pertes que ſouffre notre Population.

» 1° C'eſt du degré général de » ſubſiſtance que dépend toujours » le nombre des hommes. 2° La » Population d'un Etat ne ſera ja» mais conſidérable, quand celle » des laboureurs ne ſera point flo» riſſante. 3° C'eſt de l'aiſance de » celle-ci que dépend tout l'édifice » de la Population générale. « On n'eſt guères flatté de ſe voir à la tête d'un grand nombre d'enfants,

quand cette famille doit partager l'infortune du père & l'augmenter.

L'Auteur convient que parmi *les laboureurs & les pauvres* il naît encore beaucoup d'enfants; mais il soûtient avec fondement que la *plûpart périssent* ordinairement en *bas âge*, faute d'une bonne ou d'une suffisante nourriture, semblables *aux plantes* dont l'accroissement & la durée dépendent de la qualité & de la quantité des sucs nourriciers. De-là vient que la Population des Paysans Anglois, comparée à celle des Paysans François, est, dans la raison directe de leur aisance nationale, ou dans la proportion de trois à deux. Cette régle doit également s'étendre à toutes les autres classes de Citoyens.

Aucun peuple sur la terre, ajoûte l'Auteur, *ne s'expatrie plus facilement que le François:* il en conclut que nos Loix Civiles *sont*

mauvaiſes, puiſqu'elles ne *réforment* pas un penchant *qui tend directement à la deſtruction de la République*, & qu'elles ne nous inſpirent pas *un certain amour de la patrie, ſans lequel il ne ſçauroit y avoir de République.* Il faut avouer cependant que le plus ſouvent c'eſt moins un dégoût de la patrie, qu'un goût de légèreté & de libertinage, qui répand chez l'Etranger tant de François errants & vagabonds. En général les François tranſplantés ſoupirent toujours après leur patrie, & ne manquent guères d'y revenir, s'ils peuvent s'y procurer un état gracieux. Cet attrait ne paſſe pas peut-être à la premiére génération : n'en eſt-il pas de même des Etrangers qui s'établiſſent en France ? La raiſon de cet effet eſt la même pour tous : c'eſt qu'un enfant ne connoît point d'autre patrie que le ſol où il eſt né & où il a été élevé.

Parmi les causes qui ont dépeuplé la France, l'Auteur n'a pas oublié la révocation de l'Edit de Nantes : non content de répéter les cris qu'on a récemment & témérairement élevés contre cet Acte, & que nous avons eu ailleurs occasion de repousser, notre Citoyen hazarde ici des maximes singulières : » Qu'on ne parle point, » *dit-il*, des motifs de Religion. » Dans ces occasions, elle sert tou- » jours de prétexte au parti qui » veut devenir dominant. La véri- » table Religion n'a point tant de » fiel ..... D'ailleurs la séparation » d'avec l'Eglise ne doit point en- » traîner celle des sujets de l'Etat. « Dans la Monarchie, comme dans la Hiérarchie, les motifs de Religion sont le plus ferme appui de l'autorité : le peuple ne respecte pas long-temps ce que ses Maîtres font profession de négliger..... En révoquant l'Edit de Nantes, on ne

ſongea point à rendre le parti Catholique *dominant*, il l'étoit ; on vouloit ſeulement qu'il n'y eût point d'autre parti dans l'Etat, dont la force conſiſte plus dans l'union que dans le nombre de ſes membres. Quoique, parmi les Proteſtants, il y ait des ſujets fidèles, leur ſecte ne remue-t-elle pas en France, dès qu'elle voit le Royaume agité par des troubles domeſtiques ou par des guerres étrangères ? Séparés de l'Egliſe, ils n'ont paru que trop ſouvent diſpoſés à ſe ſéparer de l'Etat. Il faut les contenir, pour n'être pas obligés de les perſécuter, & pour les ramener par la douceur de la perſuaſion, par la modération du Gouvernement ; on y a réuſſi dans toutes les Provinces où ils n'ont pas trouvé des forces ou des reſſources locales.

Si l'Auteur n'eut pas ſemé, dans ſon Ouvrage, pluſieurs traits d'un

Christianisme sincère & épuré; quelques-unes de ses maximes le feroient soupçonner d'indifférence sur la Religion. Nous ne les regardons que comme les éclats d'un zèle qui, s'échauffant sur son objet, oublie tous les autres & s'aveugle. En plaidant pour la Population, peu s'en faut qu'il n'anéantisse tout le Clergé; qu'il ne marie tous les soldats; qu'il n'émancipe tous les enfants dès *l'âge de sept ans*, pour qu'ils puissent s'établir malgré leurs parents; qu'il ne dépouille la Noblesse de tous ses priviléges; qu'il n'établisse une inquisition redoutable contre tous les Célibataires; qu'il n'abolisse les droits d'aînesse; qu'il n'abroge les Loix qui s'opposent aux mésalliances; qu'il n'abandonne toutes nos Colonies; qu'il ne donne, en France, un asyle & un centre fixe au Judaïsme. » Il » faut, *dit-il*, qu'après un certain » période de temps révolu, l'Amé-

» rique ait entiérement dépeuplé » la France..... que notre Clergé » abſorbe toutes les autres bran» ches de notre Population... Peut» être qu'après trente campagnes » en Allemagne & vingt en Italie, » il ne reſteroit, en Europe, de la » France, que le ſeul nom de Fran» çois « &c. Il ajoûte que les Etats voiſins, toujours nos rivaux & ſouvent nos ennemis, n'ont pas les mêmes malheurs à craindre pendant la guerre, & que leur Commerce & leur Population n'en ſouffrent aucun dommage en comparaiſon du nôtre. Ce ſeroit-là inviter ces Puiſſances à nous déclarer une guerre éternelle, ſi elles ne connoiſſoient pas mieux leurs forces & les nôtres que ne les connoît nôtre Citoyen. C'eſt cependant ſur des calculs en forme qu'il fonde ces réſultats effrayants; tant il eſt vrai qu'on abuſe du calcul comme de tout le reſte, & que

c'eſt un inſtrument qui ſe prête aux fauſſes comme aux vraies démonſtrations.

Nous ne nous arrêterons point à examiner les plans de réforme que l'Auteur propoſe ; ils contiennent beaucoup d'Articles auſſi bizarres, que les beſoins où l'on les applique, ſont quelquefois imaginaires. Juſqu'ici tout ce que nous avons remarqué de mieux dans ces ſpéculations œconomiques, c'eſt la néceſſité d'encourager l'Agriculture pour augmenter nos ſubſiſtances ; de répandre plus d'aiſance parmi nos Laboureurs, pour animer leur Population ; d'empêcher des profeſſions moins utiles, de ſe peupler aux dépens de celle qui eſt deſtinée à la culture ; de diſtribuer les Manufactures dans nos Provinces ; de diminuer le nombre des Citoyens qui habitent les Capitales ; d'ôter aux François la facilité de s'expatrier ; de proſcrire

cet eſprit philoſophique qui ne connoît de vertu que le patriotiſme, quoiqu'il ne connoiſſe point de patrie, & qui décrie le célibat dans l'Egliſe & multiplie les Célibataires dans l'Etat; enfin d'oppoſer des barrières au luxe, à la corruption, à la débauche & à l'irréligion, dont le progrès, en relâchant tous les principes des mœurs, affoiblit dans le Royaume tous les reſſorts de la Puiſſance. Notre Citoyen ſoûtient que, ſi le *Miniſtère ne ſe mêle point des mœurs de la Nation*, jamais elle ne ſera floriſſante. On s'en repoſe trop ſur les gens d'Egliſe; *ils n'enviſagent*, dit-il, *l'incontinence que par rapport à l'autre vie, ſon influence ſur les choſes de celle-ci* doit armer contre elle tout le pouvoir des Miniſtres & des Magiſtrats Citoyens. Après quelques traits frappants ſur les déſordres qui coulent de cette ſource, l'Auteur s'im-

terrompt : *J'oubliois*, dit-il, *qu'il y a peine de pédantisme pour tout Ecrivain politique, qui ose entrer dans ces détails de morale. Cette matière est renvoyée aujourd'hui aux Prédicateurs qu'on écoute toujours, & qu'on ne suit jamais.* L'Auteur veut dire qu'on ne pratique pas ce qu'ils disent. Le terme *suit* est équivoque.

Pour calmer le zèle de l'Auteur sur bien des Articles qui l'allarment ou l'irritent vivement, nous le prions de faire attention, 1° Qu'on ne peut pas toujours prévenir bien des circonstances fâcheuses, où les Rentiers sont nécessaires à l'Etat ; quoiqu'il fût très-fâcheux qu'il y eût toujours, dans leur classe, *cinquante mille sujets* qui *eussent vendu leur postérité au Roi, à raison de dix pour cent.* 2° Que les choses étant, en France, sur le pied où elles sont depuis bien des siècles, le Royaume n'a point à crain-

dre une disette de grands Seigneurs & de Noblesse : dans ces ordres & dans beaucoup d'autres, l'Etat ne sentira jamais un grand défaut de sujets. 3° Que ces classes n'ont rien à restituer à celle des Laboureurs, parce qu'elles n'en ont rien reçu. 4° Que l'Eglise ne prend guères davantage sur l'Agriculture ; & qu'en la traitant avec aussi peu de considération que notre Citoyen lui en témoigne, on aviliroit bientôt son ministère & le culte Chrétien ; qu'on se refuseroit la ressource la plus efficace pour le rétablissement & le maintien des bonnes mœurs. Qu'enfin lorsqu'on desire pour l'Etat un progrès de Population ; il n'est jamais permis d'oublier, beaucoup moins de contredire les éloges donnés depuis dix-huit siècles au Célibat Evangélique. Jesus-Christ & ses Apôtres ont toujours protégé les droits d'une sage & judicieuse administration ;

ils ont connu l'accord de la perfection Chrétienne, & de ſes engagements avec le bonheur & la gloire des Empires ; ils ont vu que des Loix communes du Chriſtianiſme bien obſervées, il réſulteroit une force politique, à laquelle un petit nombre de Célibataires, fidèles aux devoirs de leur état, ne pourroit porter aucun préjudice. Voilà ce que nos Ecrivains œconomiques ne devroient jamais perdre de vue. Ne s'en trouvera-t-il donc aucun qui ait aſſez de ſens & de vertu, pour honorer ſa Religion, en raiſonnant ſur les intérêts de ſa patrie ?

II. Des Finances. Anciennement les Etats les moins riches étoient les plus puiſſants ; l'or des Perſes ne pût réſiſter au fer des Grecs : aujourd'hui le ſyſtême eſt changé ; les *Finances*, dit notre Auteur, *ſont le nerf de la Puiſſance.* Pour élever les nôtres au

niveau de celles de nos voiſins & de nos rivaux, il ne ſuffit pas que la ſomme de nos monnoies égale celle des leurs, il faut qu'elle la ſurpaſſe dans la même proportion, que notre Royaume ſurpaſſe ces Etats en étendue & en population, de ſorte qu'en France les canaux ſoient toujours auſſi pleins & la circulation auſſi active que dans ces Etats plus bornés. En un mot, il faut que le Capital de nos Finances étant diſtribué à tous les François, & celui de ces Etats étant pareillement diviſé entre tous leurs ſujets, les portions qui de cette diviſion reviendront aux différents particuliers de chaque Nation, ſoient égales. Dans ce calcul de comparaiſon, on ne doit pas oublier les *billets*, ils ont la même fonction que les eſpèces ; tandis qu'elles *jouent un rôle*, *ils en jouent un autre* ; ils *ouvrent une infinité de branches d'Induſtrie &*

de Commerce. Notre Auteur entre ici dans des calculs d'où il résulte » qu'il manque à nos Finances res- » pectivement à celles d'Angle- » terre une somme de neuf cents » millions en espèce, & une autre » relativement à notre grandeur, » de six milliards en papier. «

Pour atteindre un équilibre dont nos Finances sont si éloignées; selon notre Auteur, il ne suffit pas d'en *réformer*, il faut en *refondre* en entier tout le systême. Comme le plan qu'il en trace, exécuté à la rigueur, *bouleverseroit* infailliblement tous les ordres de l'Etat, nous n'en pouvons extraire que quelques principes, dont l'application salutaire remédieroit sans violence à la plûpart des vices qu'on remarque dans notre administration.

En fait de Finances *tout dépend de l'emploi qu'on en fait*, c'est-à-dire, d'une sage œconomie, qui les dispense dans tous les canaux

de la circulation ſelon la propor-tion qui leur convient ; qui n'éten-de jamais ſes faveurs ſur les Arts au-delà des beſoins de l'Induſtrie, & qui accommode ſes graces à la valeur & à la nature des ſervices: De-là la néceſſité d'empêcher tout ce qui fait trop *pencher d'un côté les Finances de l'Etat*, comme l'acquêt de *Provinces entières en biens fonds par de riches Tenan-ciers ;* les priviléges excluſifs de certaines compagnies, qui *attirent les tréſors* de l'Etat dans les *coffres* de leurs Actionnaires ; le ſyſtême de *régie* qui rend *poſſeſſeurs* de nos Finances ceux qui n'en de-vroient être que les *régiſſeurs ;* les Villes trop grandes qui ſont des *gouffres* où ſe *précipitent* les richeſſes publiques ; la multi-plication des penſions qui *multiplie les tributs ;* les récompenſes pécu-niaires qui, prodiguées à la bra-voure, l'affoibliſſent, ou qui trop

continuées, ou trop déplacées ſur certains Artiſtes, excitent moins l'induſtrie qu'elles ne la font languir; l'intérêt de l'argent à un trop haut prix, qui fait couler chez l'Etranger les revenus du Royaume; la conſommation des matières d'or & d'argent, qui appauvrit toutes les veines de la circulation; les abus introduits parmi les Munitionnaires de nos Troupes, qui *font plus de mal à la Monarchie que les plus formidables armées de nos ennemis*; la continuation de ces campagnes, dont une *ſeule coûte plus à l'Etat que la perte d'une Province, &c.* Ces objets ſont d'autant plus importants qu'il en eſt des Etats, comme des particuliers: ceux *qui peuvent le plus* en Finances, *font toujours la Loi à ceux qui peuvent le moins.* » Les » déſordres des Finances d'un peu» ple ſont connus aujourd'hui de » tous les autres. C'eſt ſur l'état de

» de ſes richeſſes, que ſes voiſins
» fondent toutes leurs vuës..... Ce
» ne ſont point les batailles qui
» décident, c'eſt le temps qu'on
» emploie à les gagner ; parce que
» c'eſt toujours le temps qui épuiſe
» les Finances... Par-là chaque vic-
» toire approche toujours l'Etat de
» plus près de ſa ruine, « lorſque,
devant ſes ennemis, ſes Finances
s'abaiſſent autant que ſes armes
s'élevent.

III. Du Commerce. Dans la Politique moderne, les Finances étant devenues *le nerf de la Puiſſance*, tous les Etats s'arrachent à l'envi la maſſe des métaux qui circulent dans le monde. Le Commerce eſt l'inſtrument dont ils ſe ſervent pour l'attirer de leur côté. De-là vient que la Science du Commerce fait une partie conſidérable de la Science Politique. Louis XIV. eut des vuës ſaines ſur cet objet. Chargé de les remplir, Col-

bert, selon notre Auteur, *éleva l'édifice avant de placer l'échafaud*; il préféra les Arts à l'Agriculture, il *fabriqua toujours* sans *jamais créer*. Osons néanmoins observer que la plûpart des inconvénients, dont on fait aujourd'hui Colbert responsable, n'ont point eu leur source dans son administration; & qu'on y auroit trouvé aisément le remède, si son génie lui eût survécu jusqu'à présent. Il falloit ce génie pour nous créer des Manufactures, & pour élever la balance de notre Commerce; il n'en falloit qu'un moindre pour soûtenir la Culture au pair des Fabriques, & pour avancer l'un par l'autre le Commerce d'œconomie & le Commerce de luxe. Nos Auteurs politiques & œconomiques succombent aujourd'hui trop volontiers à la tentation de censurer Colbert.

Quoi qu'il en soit, après la créa-

tion de l'induſtrie en France, notre Auteur a raiſon de prétendre qu'il ne nous reſte plus qu'à rendre le Royaume abondant en denrées de premiére néceſſité : il en réſultera une puiſſance de Population qui appuyera la puiſſance d'Induſtrie, & qui ſuppléera à ce qu'il y a d'eſſentiellement précaire dans ſa nature. Ce plan ſuivi nous rendra indépendants des autres Nations dans nos beſoins abſolus, & ne nous laiſſera rien à craindre de ce *Machiaveliſme*, auquel tous les Etats ſe ſont voués pour *ſe faire reſpectivement tout le mal qu'ils peuvent*. Après avoir expoſé & ſans doute exaggéré les dangers dont le Royaume eſt menacé par la mauvaiſe adminiſtration du Commerce, l'Auteur propoſe les moyens d'y pourvoir, » en faiſant » de la culture des grains un objet » général de Commerce au-lieu » d'un point particulier de Police ;

» en diminuant la Fabrication des » Laines étrangères, & en augmentant celles du crû du Royaume ; » en encourageant la culture des » Soies par des voies mieux dirigées ; en rendant libre la Fabrique des Draps pour le Levant, » & en ouvrant tous nos Ports à ce » Commerce ; en fixant le prix des » assurances en temps de paix, & » en les défendant entiérement en » temps de guerre ; en ordonnant » des peines afflictives contre tous » les Banqueroutiers du Royaume » sans exception. « Dans les reproches qu'il fait à notre Gouvernement, & dans les réformes qu'il propose, il y a probablement beaucoup d'excès ; mais les éclats de son zèle n'en sont pas moins féconds en traits lumineux, qu'un sage Patriotisme pourroit ériger en principes d'œconomie politique.

ARTICLE LXV.

DISSERTATION sur l'Æther, dans laquelle on examine les différents produits du mêlange de l'Esprit-de-vin avec les Acides Minéraux. (Volume *in*-12. pages 332, sans l'Avertissement.) Par M. Baumé, Maître Apothicaire de Paris. *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.* M. DCC. LVII.

L'ÆTHER, en Chymie, est un Esprit-de-vin altéré, décomposé, déphlegmé. Les anciens Chymistes ont connu les opérations qui conduisent à la décomposition de l'Esprit-de-vin, & par conséquent à la composition de l'Æther; mais ils ne se sont pas

servis de ce mot, & il n'y a guères que vingt ans qu'il s'est établi parmi les Maîtres de l'Art. On peut croire que l'extrême légereté de cette Liqueur a fait naître ce terme. Mais quelle qu'en soit la cause, depuis vingt ans l'Æther est très-célèbre dans tous les laboratoires de Chymie. Trois sçavants Académiciens, M^rs Duhamel, Grosse & Hellot, ont été des premiers à étendre les Notions & les procédés qui pouvoient multiplier & garantir les succès en ce genre. M. Macquer, autre Membre de l'Académie, a raisonné très-pertinemment sur l'Æther, dans ses Eléments de Chymie-Pratique, (Tome II. p. 268 & suiv.)

Enfin M. Baumé traite aujourd'hui le même sujet avec beaucoup d'étendue, encore se restraint-il au détail des manipulations : il n'embrasse ni les raisons physiques, ni les propriétés médicina-

les, ni tous les phénomènes chymiques ; & il ne prétend pas avoir épuisé toutes les méthodes de faire l'Æther. Cet Auteur, déja reconnu & préconisé comme *très-habile* dans la Chymie-Pratique de M. Macquer, paroît plein de zèle pour étendre les découvertes & pour faciliter les opérations. Son Livre est écrit d'un style clair & instructif. On sent assez qu'étant rempli de procédés chymiques, nous ne pouvons l'analyser de suite. Ce que nous allons dire, exprime l'idée que nous en avons conçue, & doit inviter nos Lecteurs à s'instruire plus parfaitement dans l'Ouvrage même.

L'Auteur n'annonce qu'une Dissertation, mais on peut dire qu'il y en a trois dans ce Volume ; une pour chaque espèce d'Æther : car on compte l'*Æther Vitriolique*, l'*Æther Nitreux*, l'*Æther Marin* ; trois dénominations, nées des trois

ſortes de mêlanges, qui peuvent ſe faire avec l'Eſprit-de-vin; mêlange d'Huile de Vitriol, qu'on appelle auſſi *Acide Vitriolique*; mêlange d'Eſprit de Nître; mêlange de Sel Marin. Mais le premier eſt juſqu'ici le plus célèbre : l'*Æther Vitriolique* attire principalement l'attention des Chymiſtes; auſſi l'explication qu'en donne notre Auteur, remplit-elle plus des trois quarts du Livre que nous analyſons.

C'eſt une agréable choſe à voir dans les laboratoires de Chymie, qu'une Liqueur qui s'évapore ſi promptement, qu'à peine mouille-t-elle la main où l'on la laiſſe tomber; qui eſt ſi inflammable qu'elle prend feu, s'il ſe trouve une bougie allumée dans le voiſinage; qui ſe charge tellement de l'or diſſous dans l'Eau régale, qu'elle le ſoûtient & ne le laiſſe point précipiter. Tel eſt l'Æther,

Celui qu'on appelle *Vitriolique*, ſe fait en décompoſant l'Eſprit-de-vin par le moyen de l'Huile de Vitriol. On en a le procédé très-commode & très-facile dans le Livre de notre Auteur (page 28 & ſuiv.) M. Macquer l'adopte dans ſes Eléments de Chymie-Pratique, & l'abrège encore. On prend parties égales, comme ſix livres, d'Eſprit-de-vin rectifié, & d'Huile de Vitriol concentrée; on remue doucement ce mêlange dans une cornue de verre : il bouillonnera & s'échauffera conſidérablement; il en ſortira des vapeurs qui auront une odeur très-aromatique : ce n'eſt encore là que de l'Eſprit de-vin, & non de l'Æther. On laiſſe un peu refroidir la cornue, afin de pouvoir la manier; on la place dans un bain de ſable, échauffé au même degré; on lute à cette cornue un balon percé d'un petit trou qu'on doit déboucher de temps en

temps, pour faciliter la ſortie de l'air ; après quoi on diſtille le mêlange par un feu de charbon capable d'entretenir la Liqueur toujours bouillante ; il paſſera d'abord ſix onces d'Eſprit-de-vin très-aromatique, après lequel viendra l'Æther. On continue le feu, juſqu'à ce qu'on apperçoive des vapeurs blanches qui rempliſſent la cornue & le récipient, vapeurs accompagnées d'une odeur forte d'Eſprit ſulphureux volatil : ceci marque que la diſtillation de l'Æther eſt faite ; elle dure ordinairement quinze à ſeize heures. On délute alors le balon, on verſe ce qu'il contient dans un flacon de criſtal bien bouché ; on aura environ trois livres, huit onces de Liqueur. Mais on conçoit qu'elle n'eſt pas encore rectifiée ; elle contient de l'Eſprit-de-vin, de l'Æther, quelque portion d'Huile-douce qui monte toujours avec l'Æther, & un peu

d'Eſprit ſulphureux qui s'y mêle durant l'opération. Il faut donc ſéparer l'Æther : ce qui ſe fait de cette manière. On met d'abord, dans le flacon qui contient toute la Liqueur, un peu d'Huile de Tartre par défaillance : on ſecoue le vaſe, & dans l'inſtant du mêlange on éprouvera une odeur ſuave qui eſt celle de l'Æther, au-lieu de l'odeur ſulphureuſe que la Liqueur avoit auparavant. On verſe le mêlange dans une cornue de verre ; on la place ſur le bain de ſable d'un fourneau de lampe ; on ajuſte un petit balon à la cornue, & l'on diſtille à la chaleur de quelques mêches. La Liqueur qui tombera dans le récipient, ſera l'Æther. Si vous la mêlez avec de l'eau dans un flacon, quelque agitation que vous donniez au vaſe ; l'Æther prendra toujours le deſſus.

Nous ne donnons au reſte ici que l'eſſentiel du procédé. Le Livre

de l'Auteur eſt plus inſtructif. Il rend compte de tous les produits que donne la combinaiſon de l'Eſprit-de-vin & de l'Huile de Vitriol ; c'eſt comme l'Analyſe de toute l'opération. L'Auteur expoſe juſqu'à onze produits qu'il ſuit & traite l'un après l'autre. Au troiſième, qui concerne l'Æther même, il y a un *état* très-curieux *des matières minérales, ſur leſquelles l'Æther Vitriolique a été eſſayé ;* on marque les changements qu'il a opérés ſur quelques-unes, & la conſtance des autres à lui réſiſter. Par exemple, l'Æther diſſout ſur le champ les Baumes de Canada, de Copahu, de la Mecque, du Pérou, & preſque toutes les Huiles. Il enleve tout l'or diſſous par l'Eau-régale, & il ne le laiſſe précipiter qu'à meſure qu'il s'évapore. Si l'on met de cet Æther, ainſi chargé d'or, ſur une lame de fer polie, il la dore

très-bien, & la dorure reſte aſſez long-temps malgré le ſervice. Au contraire, l'Æther ne retient rien de l'argent de coupelle, mis en diſſolution par l'Eſprit de Nitre ; il précipite ſeulement ce minéral. L'Æther n'opère rien ſur l'Acacia, le Bol d'Arménie, la Cochenille, le Corail, le Gerofle, le Syrop violat &c. mais il tire des teintures d'une multitude de matières minérales : c'eſt ce qu'on nous détaille ici.

L'Auteur paſſe à *l'Æther nitreux :* il ſe fait avec l'Eſprit-de-vin & l'Eſprit de Nitre très-fumant. On mêle ces deux Liqueurs dans une forte bouteille de verre, qu'on bouche enſuite avec ſoin, & qu'on met repoſer dans de l'eau très-fraîche. Au bout de ſept ou huit jours l'Æther ſera formé, on n'aura qu'à le ſéparer de l'Acide. De ſix onces d'Eſprit-de-vin & quatre onces d'Eſprit de Nitre,

on tirera par cette méthode juſqu'à quatre onces d'Æther. Telle eſt la manipulation de M. Baumé, qui a fait d'autres expériences même très-dangereuſes, témoin celle qu'il rapporte à la page 278 & 279. Après avoir bouché fortement ſa bouteille qui contenoit le mêlange, & l'avoir établie dans un ſceau d'eau très-fraîche, il ſe fit un bouillonnement qui fut ſuivi d'une exploſion ſemblable à un coup de canon. La bouteille ſe briſa, le ſceau s'en alla en éclats, les morceaux de verre furent pouſſés à la hauteur de quarante pieds. Heureuſement l'Obſervateur s'étoit mis à l'écart; & les parois du ſceau empêcherent que les fragments de la bouteille ne fuſſent lancés latéralement avec autant de violence qu'ils le furent en hauteur. L'eau amortit auſſi l'effort. Voilà les dangers du métier. Un Chymiſte qui fait des tentatives,

a besoin de courage, & plus encore de prudence ; car l'ame la plus brave n'a, en ce genre, aucune ressource contre les accidents. On oppose à un ennemi armé la force, l'industrie, l'égalité des armes, la faveur des circonstances ; mais un mêlange Chymique, dont on ignore la puissance & les effets, attaque, renverse & détruit sans qu'on puisse se mettre en défense.

L'*Æther Marin* se fait par une opération très-longue, très-difficile, & très-ennuyeuse. L'Auteur la détaille, & se propose de l'abréger dans la suite si la chose est possible. Nous ne l'indiquerons point, parce qu'elle est trop compliquée pour être susceptible d'abrégé. Cet *Æther Marin* est une sorte d'Etre Chymique encore bien neuf : peu de personnes ont tenté de le produire, peut-être parce que l'*Æther Vitriolique* satisfait à tous les usages qu'on peut espérer, en

Juin, 1757.

Chymie & en Médecine, de la Liqueur éthérée.

Telle est l'idée sommaire du Livre de M. Baumé ; il nous a beaucoup intéressés, & il mérite d'être redonné au Public avec toutes les Additions que le zèle de l'Auteur ne manquera pas de faire naître.

ARTICLE LXVI.

LETTRES CRITIQUES, ou *Analyse & Réfutation de quelques Ecrits modernes contre la Religion. Tomes IV. & V.* A Paris, chez Hérissant, &c. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article XLVIII. au II. vol. d'Avril.*

A La fin de son quatrième Volume, l'Auteur interrompt la suite de ses Analyses critiques, pour traiter deux points qui ne sont

ꝺoint étrangers à l'objet de ſon zèle : leur importance nous engage à nous y arrêter un moment.

Lettre XL. *Sur l'incrédulité des Faux-Sçavants.* Comment arrive-t-il que la Religion paroît incroyable ou douteuſe à tant de génies cultivés & même verſés dans les Sciences les plus abſtraites ? Voilà un problême dont cette Lettre va nous donner une ſolution qu'on tire également, & de la diſpoſition de ces Sçavants, & de la nature de la foi.

Dans les Sciences humaines, l'imagination s'orne & s'embellit ; le ſentiment ſe perfectionne & s'éleve ; le jugement ſe forme & s'enrichit ; le génie déploie en liberté ſes talents & ſes forces ; il ſoumet, en quelque ſorte, à ſon empire tous les objets qu'il attaque ; ſes progrès, ſes découvertes, ſes conjectures & ſes ſyſtêmes ſont le fruit de ſes travaux & de ſon

induſtrie. Dans la carrière où il s'élance, il ne trouve rien qui gêne ſes goûts & ſes penchants : ſa vanité s'enfle & s'enyvre de ſon excellence, ſans que le cœur & ſes paſſions rencontrent aucune chaîne qui les captive.

Dans l'étude du Chriſtianiſme, à l'école de la foi, l'imagination profane ne trouve qu'un déſert ſaint & aride ; le génie audacieux ne voit que des entraves ſacrées, & des myſtères couverts d'un voile impénétrable : une autorité ſuprême en ordonne la créance abſolue ; des régles auſtères répriment les penchants vicieux ; des Loix terribles ordonnent la pratique pénible des plus pures vertus. La foi égale les Sçavants aux Ignorants ; elle courbe leurs têtes ſous le même joug ; leur bonheur & leur malheur eſſentiel dépend également de leur humble docilité & de leur fidèle obéiſſance :

cette foi même eſt un don divin, on le reçoit ſans l'avoir mérité. Sous ſa diſcipline, le Sçavant eſt réduit à une enfance dont il rougiroit dans l'empire des Lettres qu'il cultive : on ne permet à ſes lumières que l'examen des motifs qui l'obligent à croire des myſtères qu'on lui défend de ſonder. Les ſecours qu'on lui promet pour accomplir de ſi grands ſacrifices, ne fortifient la foibleſſe de ſon cœur qu'en humiliant l'orgueil de ſon eſprit.

Voilà l'écueil des Faux-Sçavants & la ſource de leur incrédulité : il ſemble qu'ils ne ſçauroient pardonner à la Providence d'avoir mis la foi & le ſalut à la même portée pour eux & pour le peuple : cette divine œconomie qui caractériſe une bonté univerſelle, ſcandaliſe, en quelque ſorte, leur préſomption particulière ; ils aiment mieux ſe perdre dans l'abyſme de leurs pro-

pres ténébres, que de ſe ſauver à la faveur des lumières communes. Après tout, ce qui les revolte le plus, ce n'eſt pas l'incompréhenſibilité des myſtères; les phénomènes qui leur ſont les plus familiers dans la nature, ne ſurpaſſent guères moins leur intelligence; la ſainteté des devoirs que la foi impoſe, les rebute beaucoup plus que l'incompréhenſibilité des dogmes. Cependant la perfection de ces devoirs eſt marquée à un ſceau divin qui garantit la vérité des Myſtères; la morale & les dogmes du Chriſtianiſme coulent de la même ſource; la ſainteté de l'une devroit donc plutôt être un attrait qu'un obſtacle à la foi des autres; elle devroit lever plutôt que fonder les répugnances qui naiſſent de leur incompréhenſibilité, ſi la plus vive, comme la plus ſecrette racine de l'incrédulité, ne ſortoit pas de la corruption du cœur.

humain. Nous ſommes honteux de ne donner qu'un ſommaire ſi tronqué d'une Lettre, où l'on fait ſi bien ſentir la folie inconcevable & la témérité inexcuſable des Sçavants incrédules.

Lettre XLI. *Sur l'uſage des Livres.* Le progrès exceſſif que font, dans notre ſiècle, la corruption & l'irréligion, n'a point de cauſe plus prochaine que la multiplication des Livres qui reſpirent le libertinage & l'impiété. Ce ſont deux poiſons qui, mêlés enſemble, doivent cauſer dans le monde les plus affreux ravages. L'un conſume dans le cœur tous les germes de l'innocence, & y allume le feu des paſſions les plus honteuſes; l'autre obſcurcit & éteint dans l'eſprit tous ces principes lumineux, où la conſcience puiſe la notion des vices & des vertus, & d'où elle tire des forces contre les paſſions & leurs aſſauts. La lecture de ces

Livres est une source publique de désordres & de scandales pour la société, de chagrins & d'opprobres pour les familles, de confusion & d'indépendance dans tous les ordres de l'Etat. Les Lecteurs les plus éclairés & les plus vertueux ne le sont pas trop pour n'avoir rien à craindre de la contagion de ces Livres; combien la lecture en doit-elle donc être meurtrière pour tant de personnes de tout âge & de tout sexe, qui s'y livrent avec une avidité & une témérité égales à leur impéritie & à leur fragilité! Dans cette Lettre, notre Critique expose & déplore les suites de cet abus avec une véhémence, qui doit frapper & allarmer tous les Tribunaux. L'Etat peut-il être insensible aux pertes de la Religion? Les meilleurs Chrétiens de notre Monarchie seront toujours ses meilleurs sujets.

Après ces deux Lettres qu'on oit regarder moins comme des carts que comme de légères dis-reſſions, où l'Auteur eſt entraîné ar la nature même de ſa matière, l rentre dans le plan de ſes Ana-yſes, & il continue l'examen & a réfutation des Livres qu'il croit contraires à la Religion.

Lettre XLII. *Sur l'Eſprit des Loix.* Après un éloge de ce fameux Ouvrage & de ſon illuſtre Auteur, notre Critique entre en matière, & remonte d'abord à la ſource d'où doit couler *l'Eſprit des Loix*, c'eſt-à dire au ſuprême Légiſlateur d'où les Loix tirent leur eſſence, leur utilité & leur force, ne pouvant être bonnes & valides qu'autant qu'elles ſont conformes aux vuës & aux intentions de ce premier Fondateur de toutes les ſociétés légitimes, & de ce Vengeur abſolu de toute injuſtice humaine. Or, dans le Livre qu'on nous

donne pour l'*Eſprit des Loix*, loin de comparer la nature & le but de toute légiſlation humaine avec cette légiſlation divine, loin d'approuver les Loix nationales ſelon leur liaiſon, ou leur répugnance, avec ces principes éternels & univerſels qui, parmi les hommes, doivent être toujours inviolables, & ſelon leur proximité ou leur éloignement des fins où tendent irrévocablement toutes les inſtitutions divines ; M. de Monteſquieu s'attache uniquement aux climats, aux mœurs, aux coûtumes, aux intentions des peuples particuliers : le centre auquel il rappelle toute légiſlation particulière, n'eſt jamais que le bonheur particulier que ſe propoſent les ſociétés différentes. N'euſſent-elles qu'une conſtitution aſſortie uniquement à l'eſprit de brigandage & de piraterie ; la proſpérité où elles aſpirent, ne pût-elle être que

le

le fruit des iniquités qu'elles ſe permettent ; leur légiſlation, quoiqu'appropriée à une conſtitution ſi odieuſe & ſi injuſte, à un Gouvernement de Barbares & de Corſaires, ne s'en accordera pas moins avec le principe dont M. de M. fait la baſe de toute Juriſprudence nationale. L'Eſprit des Loix eſt donc un ſyſtême où la légiſlation ne peut être défectueuſe que par des vices qui ſeroient, dans la conſtitution de l'Etat, un principe de ruine ou de foibleſſe.

Par ce raiſonnement, dont la force eſt invincible, on démontre ici que l'*Eſprit des Loix* eſt un Ouvrage où les idées & les régles de juſtice & d'injuſtice ſont arbitraires & fléxibles ; qu'elles ſe plient aux caractères & aux mœurs de chaque nation ; que ces mœurs n'étant, ſelon M. de M., qu'une *affaire de climat*, l'influence du

ſol doit être l'inſpiration du Légiſlateur ; & qu'enfin la Loi doit plutôt prendre ſa forme des mœurs nationales, que leur donner la ſienne. Eſt-ce donc là l'*Eſprit des Loix?* En peut-on donner le titre à un Ouvrage, dont preſque toute la ſubſtance, bien analyſée, ſe réſout en des propoſitions ſi évidemment fauſſes ?

L'*Eſprit des Loix* eſt un vaſte labyrinthe, où l'érudition la plus vaſte, ſans être la plus exacte, s'élance dans une immenſe carrière ; où ſa trace lumineuſe s'obſcurcit ſouvent & s'éteint dans des ténébres ménagées avec art ; où un génie également heureux & ſubtil s'égare & ſe retrouve avec aiſance ; où ſa main légère rompt & renoue avec adreſſe le fil de ſa marche quelquefois tortueuſe, & toujours agréable. Sans entreprendre de le ſuivre, notre Critique l'arrête ſur trois chefs prin-

cipaux, *les Loix, la vertu relative au Gouvernement, & la Religion.*

1°. Selon M. de M., les Loix de la nature..... *dérivent uniquement de la constitution de notre être :* ce sont les Loix que *l'homme recevroit dans un état sauvage avant l'établissement des sociétés.....* où l'*égalité cesse & l'état de guerre commence.* La Loi en général est la *raison humaine entant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre.* Les Loix qu'elle dicte, *sont tellement propres à chaque peuple, que c'est un grand hazard,* si celles d'une Nation peuvent convenir à une autre..... *En choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus,* (les Législateurs de Crète & de Lacédémone) montrerent à l'univers *leur sagesse.....* » On ne doit point » statuer, par les Loix divines, ce » qui doit l'être par les Loix hu-

» maines, ni régler par les Loix » humaines ce qui doit l'être par » les Loix divines. Ces deux ſortes » de Loix diffèrent par leur ori- » gine, par leur objet & par leur » nature. «

Ce n'eſt point de la conſtitution humaine, *reprend notre Critique*, c'eſt uniquement *de la ſageſſe & de la ſainteté de Dieu* que dérivent les Loix de la nature. Que l'homme ſoit en ſolitude ou en ſociété, par-tout la main de ſon Créateur grave dans ſon ame l'ordre ineffaçable de ſes devoirs eſſentiels : qu'il ſoit fidèle à les remplir, la ſociété ne ſera point pour lui *un état de guerre* ; la charité & l'équité ne lui permettent de prendre les armes que dans le cas d'une juſte défenſe ; ce n'eſt point aux liens de la ſociété, c'eſt aux paſſions de ſes membres que la guerre doit ſa naiſſance.

Le Gouvernement des hommes

n'eſt point abandonné à la *raiſon humaine ;* la *raiſon divine* en doit être l'arbitre, elle eſt la ſource d'où émane le pouvoir des Princes : il ne peut avoir de plus noble origine.

Si le local des pays, ſi la nature des Gouvernements jettent quelques variétés dans les Loix & dans les Uſages, ces variétés doivent être toujours conformes & ſubordonnées aux Loix de l'équité. Nul climat, nul Gouvernement n'a droit de porter, ni d'adopter aucun Statut contraire à l'Empire univerſel que la Juſtice doit exercer dans le monde.

Choquer les uſages légitimes, confondre toutes les vertus, ſeroit, dans un Légiſlateur, moins un trait de ſageſſe ſupérieure, qu'un abus monſtrueux de l'autorité qu'on lui confie.

Les Loix humaines ne doivent point ſe ſouſtraire, mais s'attacher au joug des Loix divines, & en

tirer leur force, comme elles en tirent leur origine. Les objets des unes & des autres doivent s'allier ſans ſe combattre, & leurs intérêts s'unir ſans ſe nuire. C'eſt ainſi qu'en renverſant ſans effort le ſyſtême de M. de M. ſur les Loix, notre Critique les anime d'un *eſprit* bien plus noble. Sur ces premiers Articles que nous rapportons, on peut juger des autres que nous omettons.

2°. En déſignant le principe relatif à chacun des trois Gouvernements qui partagent l'Empire du monde, M. de M. avance que, dans le Monarchique, les *Loix tiennent lieu de toutes les vertus, dont on n'a aucun beſoin*; que le principe de ce Gouvernement eſt *l'honneur*, comme la *crainte* eſt le principe du Gouvernement deſpotique; que l'honneur eſt le *préjugé de chaque perſonne, de chaque condition*, & tient lieu de

vertu &c. Nous ne parlerons ici que du Gouvernement Monarchique. Dans la néceſſité où nous ſommes d'omettre tant d'utiles diſcuſſions, nous nous contentons d'abrèger celle qui doit nous intéreſſer davantage. Avec les réflexions les plus ſimples & les plus communes, notre Critique démontre le vice & l'inſuffiſance du principe, ſur lequel l'Eſprit des Loix fait rouler toutes les Monarchies.

Selon M. de M., il n'y a que les Républiques où la *vertu* ſoit l'ame du Gouvernement. Quoi! dans tout Gouvernement, le goût de la vertu n'eſt-il pas néceſſaire pour inſpirer l'amour du devoir? Devant le Monarque plutôt que devant la Loi, l'intérêt plie, l'ambition s'abbat, la lâcheté tremble; mais la dépendance peut leur devenir indifférente & la révolte favorable. Il n'y a que la *vertu* dont la fidélité ſoit à toute épreuve;

les motifs de cette fidélité ne sont point arbitraires comme les préjugés nationaux, ni versatiles comme les intérêts mondains : ils sont tirés du principe où la Loi remonte comme à sa source, de l'ordre dont Dieu est l'Auteur, & des régles de sa Providence : de-là vient leur force & leur immutabilité, dont le caractère s'imprime dans le cœur des Citoyens vertueux, & rend leur soumission ferme, &, en quelque sorte, inébranlable. Se transporter donc, comme M. de M., loin de toute Religion naturelle & révélée, recuser l'une & l'autre pour guide dans la recherche *de l'Esprit des Loix*, c'est chercher cet esprit hors du regne de la vérité; c'est se renfermer dans l'enceinte des passions, des préjugés & des erreurs humaines, pour monter, sur leurs ressorts, les rênes du Gouvernement Monarchique ; c'est par conséquent

lier à ſa conſtitution, ou du moins y laiſſer tous les principes qui peuvent la détruire ou la corrompre; c'eſt cacher, dans le ſein même du pouvoir monarchique, des levains toujours prêts à s'enfler & à l'étouffer au premier inſtant de foibleſſe ou de molleſſe dans l'exercice de ce pouvoir, ou d'abus & d'excès dans l'uſage de ſa force : car après tout, les Monarques ſont des hommes; la pourpre ne les garantit ni des vices de l'humanité, ni des écueils de la royauté; leur ſageſſe peut avoir ſes éclipſes, ce ſont les inconvénients paſſagers du Gouvernement Monarchique; les ſujets en reſſentent le contre coup : alors les révolutions, au moins inteſtines, ſont à craindre, à moins que la vertu des bons Citoyens n'affermiſſe, par ſa fidélité, un thrône chancelant, ou ne ſoûtienne, par ſa patience, un joug trop rigoureux. Ces raiſons que

notre Auteur appuie de plusieurs autres & confirme par l'Histoire, ne suffisent-elles pas pour découvrir avec la plus sensible évidence, la fausseté de la maxime avancée dans l'*Esprit des Loix*, sçavoir que les Monarchies *n'ont aucun besoin de vertu?*

3°. Avant que de hazarder ses maximes sur la Religion, M. de M. déclare qu'il n'*examine les diverses Religions du monde que par rapport au bien de l'Etat Civil.* A la faveur de cette précision, l'*Esprit des Loix* réduit toutes les Religions au même niveau dans l'ordre civil & politique ; leur vérité & leur fausseté deviennent indifférentes. Dans ce systême, comme l'observe notre Critique, on considère les hommes comme des arbres ; les qualités qui différencient les Nations, se tirent du sol où elles sont établies ; les principes de leur morale dépen-

dent des éléments de leur machine ; la différence de leurs vices & de leurs vertus répond à celle de leurs latitudes. La liberté de l'homme & la ſpiritualité de ſon ame ſont comptées pour rien dans l'*Eſprit des Loix ;* l'homme n'y figure que comme un animal, dont la nature ne s'éleve pas au-deſſus de l'inſtinct matériel & machinal. Comme la Religion ſe range ici parmi les coûtumes & les uſages populaires, on en aſſujettit auſſi toute la ſubſtance & toute la forme à l'influence des climats. La *Religion ancienne*, dit M. de M.., *s'accorde avec le climat, la nouvelle s'y refuſe..... En diſant que la Religion des Eſpagnols étoit bonne pour leur pays, & celle du Méxique pour le ſien, Montezuma ne diſoit pas une abſurdité..... Le Monachiſme eſt né dans les pays chauds, où on eſt moins porté à l'action qu'à la contemplation.* Tous ces

paradoxes & mille autres de cette eſpèce, ſont, dans ces Lettres, trop ſérieuſement réfutés : ne ſont-ils pas hautement démentis par l'établiſſement & le progrès du Chriſtianiſme dans toutes les contrées du monde ? Auſſi eſt-ce de toutes les Religions celle que M. de M. ménage le moins. Ne ſemble-t-il pas s'oppoſer à ſa propagation, quand il dit : » Ce ſera une très-» bonne Loi civile, lorſque l'Etat » eſt ſatisfait de la Religion déja » établie, de ne point ſouffrir l'é-» tabliſſement d'une autre.... Un » Prince qui entreprend de chan-» ger, dans ſon Etat, la Religion » dominante, s'expoſe beaucoup... » On donne à l'Etat au moins pour » quelque temps & de mauvais Ci-» toyens & de mauvais Fidèles. «

N'eſt-ce donc pas, *reprend notre zélé Critique*, pour tout Etat un avantage ineſtimable, que celui de ſe déſabuſer d'une fauſſe ſuperſ-

tition, & d'embraſſer la vraie Religion ? Quand la charité & l'innocence ſont les fruits propres de ce culte, l'ordre & le bien publics n'en ſçauroient ſouffrir aucun dommage, la cupidité ſeule peut y perdre ; mais toutes ſes pertes ne tournent jamais qu'au profit de la ſociété..... Montezuma raiſonne en homme qui ignore les droits & le prix de la vérité : tout l'univers appartient à ſon empire, & le plus grand bonheur de l'homme ſeroit de n'être ſoumis qu'aux Loix que dicte la vérité. Quand une Religion fauſſe ſeroit, comme le ſuppoſe M. de M., *liée avec la conſtitution de l'Etat*, en briſant ce lien, la vraie Religion ne feroit qu'améliorer cette conſtitution. Quelque anciennes, quelque invétérées que ſoient des erreurs & des illuſions, l'édifice qu'elles ſoûtiennent, eſt toujours caduc & ruineux. En un mot, il n'y a que la

ſuperſtition & ſes abus, la cupidité & ſes vices qui doivent ſe troubler & s'allarmer dans un Etat qui devient la conquête de la vraie Religion.

L'intolérance de cette Religion eſt un dogme que M. de M. ne ſçauroit accorder avec ſon ſyſtême ſur l'*Eſprit des Loix :* il obſerve que *tous les peuples d'Orient croient toutes les Religions en elles-mêmes indifférentes ;* que *ce n'eſt que comme changement dans le Gouvernement qu'ils craignent l'établiſſement d'une autre Religion ;* qu'*il n'y a que les Religions intolérantes qui aient un grand zèle pour s'établir ailleurs.* En multipliant de pareilles obſervations, l'*Eſprit des Loix* fournit à tous les Gouvernements privés de la vraie Religion des titres pour l'exclure de leurs Etats. M. de M. n'en gémit pas moins ſur l'impoſſibilité où ſont, par ſon

ſyſtême, quelques contrées, comme la Chine, de *recevoir le Chriſtianiſme*; mais devant la lumière pure que répandent ces Lettres Critiques, tous ces nuages artificieux s'évanouiſſent.

En effet, ſeroit-il étonnant que les peuples idolâtres fuſſent auſſi tolérants que le ſuppoſe M. de M.? Dans tous leurs cultes différents, les abſurdités ſont ſi palpables, ſi analogues, que ces diverſes ſuperſtitions n'ont aucun droit de ſe diſputer la préférence. L'intolérance, *comme le dit notre Auteur*, eſt un caractère qui ne convient eſſentiellement qu'à la vérité; le zèle qu'elle a de s'étendre par les Apôtres qu'elle forme, ne vient que de la miſéricorde & de la juſtice compagnes inſéparablement attachées à ſon char. *Omnes viæ tuæ miſericordia, veritas, & judicium.*

Ce n'eſt pas tout: dans l'Eſprit des Loix, le pouvoir de la vraie

Religion n'eſt guères fondé que ſur notre foibleſſe. *Sa force*, dit M. de M., *vient de ce qu'on la croit..... L'antiquité lui convient; parce que nous croyons plus les choſes à meſure qu'elles ſont reculées.* Comme ſi la force de notre foi ne venoit pas de la force des preuves & de la grace qui les accompagne; comme ſi l'antiquité n'étoit pas un appanage eſſentiel de la vérité. Les ſacrifices, les rites, les pratiques, tout ce qu'il y a de plus divin dans notre culte, l'*Eſprit des Loix* n'en fait que des inſtitutions humaines. Il faut que le goût du ſyſtême ſoit bien puiſſant, puiſqu'à un Ecrivain, comme M. de M., il arrache des inſinuations calomnieuſes contre les Miſſionnaires Apoſtoliques. *Il leur eſt plus aiſé*, dit-il, *de convaincre les Princes qu'ils peuvent tout faire, que de perſuader aux peuples qu'ils peuvent tout ſouffrir....*

Leurs disputes, ajoûte-t-il, *venant à éclater, on commence à se dégoûter d'une Religion, dont ceux-mêmes qui la proposent, ne conviennent pas.* Ces Missionnaires ont-ils jamais été soupçonnés, ni capables d'une adulation si basse & si contraire à la Religion qu'ils prêchent ? Ont-ils jamais été divisés sur la nature, sur la vérité, sur la nécessité du Christianisme ? Combien d'autres traits également odieux & injustes contre cette Religion Catholique ? Par exemple, comparer l'Inquisition de Lisbonne aux persécutions de Dioclétien ; le célibat des Chrétiens avec celui des Payens ; égaler le dogme de la création à la *fatalité des Athées*; décrier nos principes sur le mariage comme opposés à la *propagation de l'espèce humaine*, nos Hôpitaux comme *augmentant la pauvreté générale & particulière*; réprouver nos Loix Civiles contre

les *crimes* & les *écrits* qui blessent la Religion &c.

Malgré tous les traits de cette espèce, qui sont semés dans l'*Esprit des Loix*, quelques Lecteurs, dont nous ne soupçonnons pas les intentions, n'y ont vû que l'Ouvrage d'un Ecrivain qui non-seulement *croit* & *aime* la Religion Chrétienne, mais qui, dans toutes les occasions, en parle d'une *manière à en faire sentir la grandeur & à la faire aimer.* On a même fait une Analyse apologétique de l'*Esprit des Loix*, Analyse où l'on résout cet Ouvrage dans une pure hypothèse, dont l'Auteur fait toujours abstraction du Christianisme : mais l'insuffisance de toutes ces Apologies ne paroît que trop évidente dans ces Lettres Critiques.

En effet, dans *l'Esprit des Loix*, les mœurs naissent du climat, la législation s'accommode

aux mœurs, la Religion se lie à cette chaîne, l'anneau qu'elle y ajoûte, n'est pas moins matériel que les autres ; de l'union de tous ces ressorts homogènes resulte un cercle dont tous les mouvements sont uniformes, les éléments qui le composent & les impressions qui l'agitent, n'étant jamais qu'un produit du climat & de ses influences. Tout cet enchaînement de *Matérialisme* se brise à la rencontre de l'Histoire : la puissance des climats n'a jamais résisté aux révolutions du Gouvernement. Avec la législation & la Religion les mœurs ont changé, & n'ont conservé du climat qu'une empreinte ou une teinture dont personne ne conteste la force & la constance ; cette simple observation renverse l'*Esprit des Loix* dans toutes les parties qu'attaque notre Critique. Qu'on dépouille cet Ouvrage, des graces que le génie y a répandues, des

recherches incertaines que l'érudition y a prodiguées, des conjectures plus ingénieuſes que ſolides, que la licence y a hazardées; alors tout le ſyſtême réduit à ſa vraie valeur n'en aura point aſſez pour impoſer. Ce qu'il y a de plus ſéduiſant dans ce Livre, c'eſt un certain air d'humanité, qui, dans toutes les pages, ſe mêlant à des Critiques plus fines que juſtes, dégénère inſenſiblement dans un doux & dangereux relâchement : à moins qu'on n'ait le zèle comme la notion des bons principes, à peine eſt-on tenté de s'en défendre ou de s'en défier. *Cet Extrait finit à la XLVII. Lettre, qui eſt la quatrième du cinquième Volume.*

ARTICLE LXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Rennes.

ETABLISSEMENT *d'une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts dans la Province de Bretagne par délibération des Etats. M. DCC. LVII.* (In-4°. pag. 26.) *Chez Joseph Vatar, &c.* Voici une sorte d'Académie, qui ne fera naître ni critiques, ni plaintes sur son établissement ; qui ne donnera point lieu à cette question devenue célèbre, *S'il est à propos de multiplier les Académies, & jusqu'à quel point il est à propos*

de les multiplier. Le Mémoire que nous avons sous les yeux, & que nous annonçons, est un Ecrit plein de sagesse, d'attention, de patriotisme; & nous n'avons rien vû, en ce genre, où le concert des lumières, de la probité, de la générosité, de l'amour du bien public, se fasse reconnoître par des traits plus sensibles.

La Province de Bretagne en Corps convient d'abord que, dans son sein, l'Agriculture, les Arts, le Commerce sont trop négligés; &, d'après les invitations de deux Compatriotes très-zélés & très-éclairés, (M. de Montaudouin & M. de Gournay, Intendant du Commerce) elle prend la résolution de veiller avec soin sur ces trois grands objets. En conséquence les Etats forment une commission de dix-huit personnes, six de chaque Ordre; (Clergé, Noblesse, Tiers-Etat); & il résulte de ce Bureau un

excellent Mémoire qu'on trouve ici. C'eſt le projet d'une Société d'Agriculture, des Arts & de Commerce. Elle ſera compoſée dans chaque Evêché, (il y en a neuf en Bretagne) de ſix perſonnes ſans diſtinction d'Ordre : les meilleurs Citoyens & les plus experts ſont préférés.

Voilà cinquante-quatre Aſſociés, dont l'objet capital doit être de porter des lumières dans tout ce qui concerne l'Agriculture, les Arts, le Commerce. L'Agriculture eſt ici en chef comme la partie principale; & nous ne doutons point que ces hommes intelligents ne tournent le plus grand effort de leurs réflexions vers les moyens d'étendre, d'améliorer, de perfectionner la culture des terres. Ils ſçavent parfaitement que, ſans le travail du Cultivateur, la main de l'Artiſte & l'activité du Commerçant ſeroient deux ſources

de deſtruction dans l'Etat. Auſſi voyons-nous, dans le Mémoire, qu'on embraſſe toutes les branches de la Culture. La Société une fois établie, portera bien plus loin ſes vuës; & cette belle Province, déja ſi féconde en Guerriers & en hommes de Lettres, ſera auſſi, dans peu d'années, la mère & la maîtreſſe des vrais Nourriciers des Peuples & des Rois: qualité que la Providence attache, par préférence, à la condition & à l'induſtrie des Cultivateurs.

Après la Culture des terres, les Etats de Bretagne conſidèrent les Arts, c'eſt-à-dire les Manufactures de diverſes eſpèces; & nous voyons avec tout le ſentiment qu'inſpirent la vérité & la reconnoiſſance, qu'ils préfèrent en tout les Arts de néceſſité aux Arts de luxe. Nous trouvons ici des Fabriques de Toiles, d'Etamines, de Couvertures, de Chapeaux; &

nulle part des Attelliers d'Etoffes d'or, de Glaces, de Porcelaine; beaucoup moins des Ecoles de Peintres, de Sculpteurs & de Musiciens. Ce n'est pas que les études de ce genre ne doivent être honorées & protégées; mais il convient de les réduire à peu de personnes, à peu de Villes, à peu d'entreprises. La Capitale offre assez d'objets à ces Beaux-Arts. Il faut ailleurs des bras, de la force, de la constance, des vuës fixées au nécessaire, au solide, aux besoins de la patrie & des citoyens.

La délibération des Etats établit, il est vrai, deux Maîtres de dessein, l'un à Rennes & l'autre à Nantes; mais on n'a en vuë que la perfection des Manufactures: & il est prouvé en effet par le raisonnement & par l'expérience que, toutes choses d'ailleurs égales, la main-d'œuvre est infiniment meilleure quand elle est dirigée par les

leçons du Deſſinateur. Il ſera de l'attention des Aſſociés de borner communément les Elèves de deſſein aux Arts de néceſſité ou de plus grande utilité. Il eſt arrivé quelquefois que, par ces inſtitutions, on a prétendu former des Charpentiers, des Menuiſiers, des Forgerons, des Tiſſerands &c. & qu'on n'a vu néanmoins, dans la ſuite, que des artiſans de luxe & de frivolités, qui ont quitté la Province pour aller ſervir les paſſions de la Capitale.

La Province de Bretagne eſt ſingulièrement faite pour le Commerce du dedans & du dehors. Après l'avoir vue embarquer des Guerriers & des foudres à Breſt, il eſt beau de la voir, à Nantes, à l'Orient, à S. Malo, devenir l'entrepôt du monde entier. Il s'agit donc d'animer le Commerce; & c'eſt-ce que le Mémoire, approuvé par les Etats, embraſſe avec un zèle

qui doit mettre beaucoup d'ardeur dans des ames Françoises & Bretonnes. Il faut lire toutes les dispositions qui ont mérité les suffrages de l'Assemblée des trois Ordres ; il faut calculer toutes les sommes que ce Corps respectable destine à l'encouragement des Cultivateurs, des Artistes & des Commerçants, à la visite & à la réparation des Ports, à l'exploitation des Mines & des Carrieres, à l'instruction des Elèves en diverses sortes d'Arts & de Fabriques, &c. Enfin le Lecteur doit donner une attention distinguée à la dernière délibération, qui est du Mardi 15. Février dernier. On y nomme pour Associés de la Société de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, huit personnes des plus titrées de la Province.*

* Entr'autres M. l'Evêque de Rennes, M. le Duc de Rohan, M. le Premier Président du Parlement, M. l'Intendant, M. le Procureur-Général, &c.

Ces Meſſieurs ne prennent pas même la qualité de Protecteurs ou d'Honoraires; ils ne veulent être que les Collègues & les Adjoints des cinquante-quatre Citoyens répartis dans les neuf Diocèſes. Nous ne doutons pas qu'un goût d'égalité, ſi noble & ſi approprié aux circonſtances, ne produiſe une grande émulation. Il ſeroit à ſouhaiter que ce Mémoire fût répandu dans toutes nos Provinces, & qu'on en fît une lecture publique dans toutes les Communautés Municipales.

De Paris.

On trouve chez Briaſſon, rue S. Jacques, un Livre *in*-8°. imprimé à Utrecht, & ayant pour titre : *De Obligationibus & Actionibus Tractatus ſolemnis, Auctore M. P. Tancrede Comite ab Hauteville, in Facultatibus Jurium ac*

SS. Theologiæ Doctore Regente, &c. C'eſt un Commentaire Scholaſtique ſur le Titre VII. du Livre 44 du Digeſte, lequel traite des *Obligations* & des *Actions*. Il y a, ſous ce titre, ſoixante & une Loix que notre Juriſconſulte interprète, explique, compare; ajoûtant toujours, pour être fidèle à la méthode des Ecoles, la ſolution des difficultés. Il faut avouer que tout ceci n'eſt point un Ouvrage amuſant, & qu'il ſe trouve aujourd'hui peu de Lecteurs, en France, qui recherchent ces ſortes de productions. Cependant l'Auteur s'exprime clairement, définit avec préciſion & conſerve par-tout le vrai ſtyle du genre qu'il embraſſe. Nous nous ſommes intéreſſés à cette compoſition, & nous en conſeillons la lecture aux Elèves de la Juriſprudence.

blie la ſeconde Edition d'*Anacréon vengé*, Ouvrage que nous avons fait connoître dans nos Mémoires d'Octobre 1755, II. Volume. C'eſt une Dame qui examine & qui critique un Eſſai de Traduction des Poëſies d'Anacréon. La XX^e^ & la XV^e^ Ode de cet Ancien ſont l'objet de l'Examen & de la Critique. Nous croyons avoir obſervé qu'il y a de très-bonnes remarques dans l'Ouvrage de cette Dame. Elle nous annonce aujourd'hui une Traduction entière de ſon Auteur favori, des Poëſies de Sapho & de quelques autres Antiquités du même genre. Selon le plan qu'on nous trace ici, l'entrepriſe eſt une affaire d'érudition; car il s'agit de donner le Texte revu ſur les meilleures Editions, d'ajoûter à l'Ouvrage des Obſervations préliminaires, des Remarques, des Eclairciſſements. Nous aurons peut-être un *in*-4°. dans les formes, ou deux

in-12. ce qui ſera honneur à notre Typographie; car on verra du Grec en regard avec du François, ſpectacle rare & digne d'être conſigné dans nos Annales littéraires.

TILLIARD, Quai des Auguſtins, diſtribue la nouvelle Edition d'un Livre, qui a pour titre: *Les quatre fins de l'homme, avec des réflexions capables de toucher les pécheurs les plus endurcis, & de les ramener dans la voie du ſalut. Par M. ROUAULT, Curé de S. Pair ſur la Mer.* (In-12. de 342 pages.) Ce Livre a eu du débit, parce qu'il eſt écrit du ſtyle propre au ſujet.

Eſſai ſur la perfection Chrétienne. Chez Pierre Prault, Quai de Gêvres, &c. C'eſt un très-petit *in*-12. & un très-petit Abrégé de ce qu'on a écrit ſur cet important ſujet. Il n'eſt pas mal de réduire

les grands Traités ; mais encore faudroit-il leur laiſſer une partie de leur exiſtence, & ne pas viſer à l'anéantiſſement. On n'a ici que 158 pages, pour tout le Code de la *Perfection* Evangélique. C'eſt aſſurément trop peu ; mais l'Abbréviateur, quel qu'il ſoit, n'écrit pas mal ; & ſon Ouvrage peut être utile à qui ſçait penſer, vouloir le bien, & l'exécuter.

LE GÉOGRAPHE MANUEL, contenant la Deſcription de *tous les Pays du monde, leurs qualités, leur climat, le caractère de leurs habitants, leurs Villes capitales, avec leurs diſtances de Paris & des routes qui y menent, tant par Terre que par Mer ; les Changes & les Monnoies des principales Places de l'Europe, en correſpondance avec Paris ; la manière de tenir les Ecritures de chaque Nation de l'Europe, &c.* Par M. l'Ab-

bé d'Expilly, ci-devant Secrétaire d'Ambaſſade de Sa Majeſté Sicilienne, & enſuite Examinateur & Auditeur-Général de l'Evêché de Sagone. *Chez Bauche, Quai des Auguſtins, &c.* Ce Livre n'eſt véritablement qu'un *Manuel*, ou Volume *in*-18. mais on y trouve, dans un ordre très-bien imaginé & très-commodé, tout ce que le titre annonce.

On publie chez PRAULT, Quai de Gêvres, un *Almanach des Finances pour l'année 1757, contenant ſommairement la nature & les principales particularités des affaires de Finances, les noms & demeures des Intéreſſés, les Bureaux, jours d'Aſſemblée, Tribunaux où ſe portent les conteſtations & autres éclairciſſements à ce ſujet:* Nomenclature bien rangée, & utile à tous les gens d'affaires.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, avec le sentiment de l'Antiquité, tant sacrée que profane, par rapport à l'une & à l'autre. (Trois Volumes *in*-12.) Par le R. P. Hubert Hayer, Recolet, ancien Lecteur en Théologie. *Chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame, &c.* L'Auteur de cet Ouvrage traite à fonds les deux importants sujets qu'il embrasse; il attaque de plus, sans respect humain, nos Matérialistes modernes; il dissipe toutes leurs fausses imaginations; il détruit leurs raisonnements captieux. Ceci, en un mot, est un Livre bien fait: le compte que nous en rendrons bientôt, en développera le mérite & l'utilité.

Analyses Chymiques des nouvelles Eaux minérales-vitrioliques-ferrugineuses, découvertes

à Passy dans la maison de Madame de CALSABIGI, *&c.* Brochure de 130 pages *in*-12. Ces Eaux découvertes dans la maison de Madame de Calsabigi, ne ressemblent point aux anciennes & nouvelles Eaux de PASSY. Ainsi c'est un présent de plus que la Providence fait au genre humain; d'autant mieux que, par le transport, ces Eaux ne perdent rien de leur vertu.

On a, dans la Brochure que nous annonçons, toutes les Analyses qui ont été faites de ces Eaux par Mrs Venel & Bayen, chargés de l'Analyse des Eaux minérales du Royaume; par M. Rouelle, de l'Académie Royale des Sciences; & par M. Cadet, Apoticaire-Major des Invalides. Voici quelques-unes de leurs observations.

Ces Eaux sont parfaitement claires & transparentes, d'un goût austère ou stiptique, acide & mar-

tial : elles verdiſſent ſur le champ le Syrop de Violette ; changent la Teinture de Tourneſol en un gros rouge orangé ; & ſe précipitent elles mêmes en noir très-chargé, ſi l'on y mêle la Teinture de Noix de Gale ; ce qui arrive lors même que ces Eaux ont bouilli. Gardées dans un vaiſſeau couvert négligemment, elles ne ſe décolorent point, ne perdent rien de leur goût, & ne donnent preſque point de ſédiment. On n'y a remarqué aucune partie de cuivre ; mais évaporées au Bain-Marie, on en a retiré d'abord un dépôt jaunâtre, puis de petits grains ou criſtaux au fonds du vaſe. La Liqueur réduite & concentrée étoit d'un brun très-foncé, d'un goût très-acide, très-propre à fermenter avec les Alkalis &c.

Il faudroit lire toute la ſuite de ces Analyſes, qui démontrent que ces nouvelles Eaux ſont acides,

vitrioliques, ferrugineuſes & très-ſingulières. Quant aux bons effets qu'elles opèrent, les atteſtations, en grand nombre, qu'on tranſcrit ici, prouvent que ces Eaux ont la vertu d'arrêter les diarrhées invétérées; de fortifier les fibres relâchées, d'empêcher le cours des hémorrhagies, hémorrhoïdes, hémoptyſies &c. de guérir les perſonnes attaquées de vomiſſements, de ſcorbut &c. On croit en général que leur nature & leur efficacité les rendent auſſi précieuſes que les Eaux de Spa; mais il eſt bien plus facile de ſe les procurer, puiſque la Bouteille ne coute que 15 ſ. au lieu que celle des Eaux de Spa en coute 50.

On vient de publier une nouvelle Edition des *Lamentations de Jérémie*, traduites en *Odes par M. D'Arnaud, Conſeiller de Légation du Roi de Pologne,*

Juin, 1757.

Electeur de Saxe ; Membre *des Académies Impériale & Royales de Russie, de Prusse, de Dannemarc.* C'est un *in-8°.* de 109 pag. imprimé chez la Veuve Lottin, rue S. Jacques. La premiére Edition parut en 1752, & reçut des éloges de plusieurs personnes du premier rang. On voit ici les Lettres du Pape (Benoît XIV.) de Mrs les Card. Valenti & Passionéi, avec une Epître Latine du célèbre M. Wolf. Le tout est précédé d'une Lettre de l'Auteur même à M. le Comte de B..... Ce morceau équivaut à une Préface, & présente en grand le caractère du Prophète Jérémie. Ensuite l'Auteur trace une ébauche de critique sur le siècle présent. Selon lui, *le nombre des vrais Connoisseurs* en Poësie *est très-rare. Celui des personnes qui sçavent, je ne dirai pas juger, mais seulement lire des Vers, n'est guères plus considéra-*

ble.... Voyez dans ce monde que vous parcourez, dans ces tourbillons d'illustres ignorants, d'oisifs occupés de varier leur ennui, si vous trouverez beaucoup de ces Lecteurs judicieux qui se pénétrent de l'esprit d'un Auteur.

Nous citons d'abord la premiére strophe de ces lamentations Françoises.

Quel spectre en ces déserts ! Est-ce toi ma Patrie,
Du pain de la douleur, d'amertumes nourrie,
Sous le sac & la cendre aux portes du tombeau ?
O Sion ! est ce toi qui meurs dans la poussière ?
Tes champs ne m'offrent plus qu'un vaste cimetière,
Où fume de la mort le lugubre flambeau.

Cette Poësie est destinée à exprimer le mot de Jérémie : *Quomodò sedet sola civitas plena populo ?*

Juin, 1757.

Autre ſtrophe priſe de la troiſième Ode.

Marbres enſanglantés, ô terre gémiſſante,
Vous ne m'offrez que des débris épars,
Que des enfants meurtris ſur leur mère expirante;
Le couteau dans le flanc des malheureux vieillards;
Des corps pâles, ſanglants & traînés dans la poudre;
Comme un feu dévorant le trépas répandu;
Tout un champ labouré des ſillons de la foudre;
Dieu même, un glaive en main, ſur Sion deſcendu.

C'eſt pour rendre ce Texte du Prophète : *Jacuerunt in terra foris puer & ſenex : virgines meæ & juvenes mei ceciderunt in gladio : interfeciſti in die furoris tui, percuſſiſti, nec miſertus es.*

Tranſcrivons encore cette ſtrophe tirée de la cinquième Ode.

Plus rapide que l'aigle, affamé de carnage,
Qui des cieux fend les vastes champs,
Et comme un trait mortel, au sein d'un pâturage,
Fond sur l'agneau timide, & déchire ses flancs;
L'ardent persécuteur a poursuivi nos traces,
Sur les monts sourcilleux, dans les sables brûlants,
Rien n'a pû nous sauver, grand Dieu, de ses menaces;
Il s'acharne aujourd'hui sur nos membres sanglants.

L'Auteur de cette Traduction a du feu de l'élévation, de grandes idées, quelquefois de la hardiesse dans les expressions, & quelques défauts de clarté : ce qui peut bien venir aussi du genre qui est difficile, & du texte prophétique qui a ses profondeurs.

M. d'Arnaud est connu par beaucoup d'autres Poësies, notamment par une Pièce considérable & pa-

thétique sur le malheureux évènement du 5. Janvier dernier. Ces Poësies se trouvent chez Chaubert, Quai des Augustins; Thiboust, Place de Cambrai; Prault fils, au bout du Pont-Neuf; Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame; Butard, rue S. Jacques; Lambert, près de la Comédie, &c.

Réglements pour l'Infanterie Prussienne, traduits de l'Allemand par M. Gourlay de Keralio. (Deux Volumes *in-12.*) *Imprimés à Berlin, & se trouvent à Paris chez les frères Estienne, rue S. Jacques &c.* Ces deux Volumes sont remplis d'instructions qui, probablement, étoient déja consignées dans nos Bureaux de la Guerre. C'est-là, en effet, leur place légitime, & c'est de-là qu'on doit apprendre jusqu'à quel point ces Loix Militaires peuvent nous être utiles.

M. de Méhégan, Auteur de plusieurs Ouvrages, en particulier des

Considérations sur les révolutions des Arts; de l'*Origine de l'Idolatrie*, & d'un *Discours* prononcé en 1751 devant la Cour de Dannemark, annonce l'ouverture d'un cours public d'études. On y enseignera les Langues Françoise, Italienne & Angloise; la Géographie, l'Histoire, la Littérature Françoise & les Mathématiques. Le plan de cette institution est expliqué dans un *Prospectus* bien écrit, qui se distribue chez Brocas Libraire, rue S. Jacques. On y voit que M. de Méhégan a des Associés, & qu'il se charge simplement de donner des leçons de Géographie, d'Histoire & de Littérature Françoise. Il paroît que ce cours doit être ouvert tous les jours de la semaine, mais le matin seulement, & qu'on a dû commencer le 20. de Mai dernier. Ceux qui veulent en profiter, se font inscrire chez Brocas, moyennant les conditions que ce Libraire leur explique.

On a vû ci-devant un Ouvrage comme périodique intitulé : *Observations sur la Physique, l'Histoire naturelle & les Arts.* C'étoit d'abord un *in*-12. ensuite un *in*-4°. & le Sieur Gautier, célèbre par ses planches en couleur, paroissoit en chef dans cette entreprise. On a desiré plus de perfection dans cet Ouvrage, qui peut véritablement être très utile : aujourd'hui on le propose au Public par un *Prospectus* raisonné, dont M. *Toussaint*, Avocat au Parlement, est l'Auteur. Il entreprend de donner chaque mois un cahier de dix feuilles d'impression *in*-4°. sur la Philosophie, l'Histoire naturelle, & les Arts ; ce qui formera deux Volumes *in*-4°. par année, contenant l'extrait & la substance de tout ce qui paroîtra d'Ouvrages pendant ce même temps sur les sujets qu'on vient d'indiquer. On conçoit que, pour réussir, il faut de grands soins, de

riches collections, des correspondances fort étendues, & sur-tout beaucoup de connoissances, de précision & de sagesse. Le *Prospectus* explique tout le plan de l'entreprise, & l'on souscrit (moyennant 3 liv. par mois pour Paris, & 3 liv. 12 s. pour la Province) *chez Pissot, Quai de Conti; Lambert, rue de la Comédie; Cailleau, Quai des Augustins; & l'Auteur lui-même, rue du Cimétière S. André.*

On vient de publier quelques Livres considérables, dont il sera parlé plus au-long dans ces Mémoires.

Des Tropes ou des différents sens, dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même Langue, &c. (Volume *in*-8°.) Par M. du Marsais. Nouvelle Edition; la premiére avoit paru en 1730. L'Auteur, très-sçavant dans la Métaphysique des Langues, nous

fut enlevé l'année derniére; on fait plaiſir au Public en redonnant ſes TROPES : nous oſerions déſirer & demander qu'on recueillît ce qu'il peut avoir laiſſé d'obſervations, de réflexions, de critiques, d'éclairciſſements ſur notre Langue.

Eléments de Chymie ſuivant les principes de Becker & de Stahl, traduits du Latin ſur la ſeconde Edition de M. Juncker, avec des Notes. (Six Volumes *in*-12. du prix de 12 liv. brochés.) Par M. de Machy, Apothicaire, Gagnant-Maîtriſe de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Chez Siméon-Proſper Hardy Libraire, rue S. Jacques, à la Colonne d'or.* Ce Livre, très-eſtimé dans les Editions Latines, paroît traduit avec ſoin.

Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de faire ici d'autres annonces : on les verra le mois prochain.

TABLE
DES ARTICLES

Du mois de Juin, 1757.

ARTICLE LX. *Histoire de France. Par le P. Daniel.* Nouvelle Edition. 1349

ART. LXI. *Traité des Maladies qu'il est dangereux de guérir.* 1372

ART. LXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. Tome XXIII.* 1389

ART. LXIII. *Observations sur l'Histoire & sur les preuves de la Résurrection de Jesus-Christ, &c.* Ouvrage traduit de l'Anglois. 1417

ART. LXIV. *Les intérêts de la France mal-entendus, &c.* Suite de l'Article LI. au mois de Mai. 1440

ART. LXV. *Dissertation sur l'Æther, &c.* 1469

ART. LXVI. *Lettres Critiques*, ou *Analyse & Réfutation de quelques Ecrits modernes contre la Religion, &c.* 1480

ART. LXVII. Nouvelles Littéraires. 1509

Errata pour Mai, 1757.

Pag. 1210, lig. dern. *Chronologique*, lis. Chorographique. *p.* 1217, *lig.* 7, le jeuve, *lis.* le jeune. Dans l'Errata, *al Mathématique*, lis. *la Mathématique.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Mai, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1757. I. vol.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément a la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités ; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente ; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757 ; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* S*OUVERAIN* DE *DOMBES.*

JUILLET, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 717 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	9.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1757. I. vol.

ARTICLE LXVIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Registres de cette Académie, de-

1542 Mémoires pour l'Histoire puis l'année M. DCC. XLIX. jusques & compris l'année M. DCC. LI. Tome XXIII. (*in*-4°.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

APrés avoir rendu compte de la partie historique comprise dans ce Volume, nous entrons dans les *Mémoires de Littérature* qui sont au nombre de XVIII.; & nous commençons ici par le premier.

M. de Bougainville, qui en est l'Auteur, *essaie de concilier Hérodote avec Ctésias au sujet de la Monarchie des Mèdes* : l'entreprise ne paroît point aisée. Tous les Auteurs conviennent que les Mèdes soumis pendant plusieurs siècles aux Rois Assyriens, successeurs de Ninus & de Semiramis, se revolterent sous le regne de Sardanapale; que, de sujets devenus conquérants, ils étendirent leur domination sur de vastes con-

trées, & qu'enfin leur Empire fut détruit vers l'an 560 avant l'Ere Chrétienne par Cyrus, Fondateur de celui des Perses. Mais Hérodote & Ctésias qui ont parlé de la révolte des Mèdes, de leurs Souverains, de leurs conquêtes, paroissent dire des choses si opposées entre elles, que la plûpart des Sçavants abandonnent l'un ou l'autre de ces Historiens.

Les uns sont pour Hérodote qui représente les Mèdes comme ayant eu deux sortes de Gouvernements après avoir secoué le joug des Assyriens : d'abord ils vécurent dans une espèce d'indépendance ; ils se soumirent ensuite à Déjocès, & cette Monarchie dura, sous trois autres Rois, jusqu'à ce que Cyrus s'empara de la Médie & fonda l'Empire des Perses.

Ceux qui suivent Ctésias, abrégé par Diodore de Sicile, croient qu'Arbace, Gouverneur de Médie,

ſe révolta contre Sardanapale, & forma un Empire qu'on appella celui des Mèdes; Empire où Ctéſias compte neuf Rois durant 317 ans. Il s'enſuivroit de ce calcul que la puiſſance des Mèdes auroit commencé l'an 876 avant l'Ere Chrétienne; car 317 ajoûtés à 559 écoulés entre Cyrus & cette Ere forment le nombre de 876; & c'eſt en effet l'époque que le P. Pétau aſſigne à la fondation de l'Empire des Mèdes. En ce point il eſt parfaitement d'accord avec les principes de Ctéſias; il compte, comme lui, neuf Rois de Médie; il donne à huit d'entre eux le nombre d'années que Ctéſias leur aſſigne; il y ajoûte les 35 ans d'Aſtyagès, marqués dans Hérodote; il nomme auſſi Déjocès, Phaorte & Cyaxare, dont parle ce grand Hiſtorien; mais il *n'abandonne* pas pour cela Ctéſias, il caractériſe ſimplement les Rois indiqués par

cet Auteur ; il leur applique les noms qu'on trouve dans Hérodote ; & tout le calcul, en un mot, du P. Pétau rentre dans celui de Ctésias : nous avons dû faire cette observation, pour modifier ou expliquer l'idée que donne M. de Bougainville du sentiment de ce fameux Chronologiste.

Jusqu'ici on a donc pris parti, sur le point de Chronologie qui nous occupe, entre Hérodote & Ctésias ; on n'a pas cru pouvoir les concilier, du moins dans leur récit essentiel. Cet avantage étoit comme réservé à notre célèbre Académicien. Il avoue que son sentiment est un *systême* ; mais en pareille matière, qui chercha jamais des démonstrations ? Il croit qu'Hérodote & Ctésias ont raison, parce que l'un & l'autre se sont proposé divers points de vuë. Ctésias a fixé l'époque de l'Empire des Mèdes à Arbace, parce que ce

Gouverneur ou Satrape étoit Mède de Nation, & parce que, soûtenu des troupes de Médie, il se fit une Souveraineté dans les pays voisins qui étoient la Susiane, la Bactriane, la Caramanie & d'autres Contrées différentes de la Médie proprement dite. Hérodote au contraire a considéré la révolution qui arriva dans l'Empire d'Assyrie, lorsque les Mèdes proprement dits s'en séparerent pour vivre en liberté d'abord, & ensuite sous la puissance d'un Roi qui fut Déjocès, auquel trois autres Monarques succèderent jusqu'à Cyrus.

On a, par ce moyen, deux Dynasties de Rois Mèdes, l'une commençant à la révolte d'Arbace, dont l'époque est, selon M. de Bougainville, l'an 900 avant l'Ere Chrétienne ; l'autre n'ayant son origine qu'en 710, lorsque Déjocès fit cesser l'indépendance ou Autonomie des Mèdes, & fut reconnu

Souverain de cette Nation. Selon ce calcul, l'état d'Autonomie des Mèdes aura duré près de 190 ans, c'est-à-dire depuis l'an 900 jusqu'à 710. Il paroît que notre Académicien fait Arbace auteur ou modèle de la révolte des Mèdes proprement dits, de ces Mèdes qui, selon Hérodote, vécurent d'abord indépendants, & passerent ensuite sous la domination de Déjocès; mais ce point n'est pas assez développé dans le Mémoire, & ce n'étoit pas l'objet de M. de Bougainville, il vouloit seulement, par la distinction des deux Dynasties collatérales, l'une de Ctésias & l'autre d'Hérodote, concilier ces deux Anciens: nous disons au reste *Dynasties collatérales*, quoiqu'elles ne l'aient été que partiellement, puisque celle des Mèdes d'Hérodote ne commence qu'en 710, & que celle des Mèdes de Ctésias commence en 900; elles

ne marchent donc enſemble que durant l'eſpace de 150 ans, temps de gloire & d'éclat pour la Dynaſtie des Rois Mèdes d'Hérodote, tandis que celle des Rois Mèdes de Ctéſias étoit déja très-affoiblie. Il y a beaucoup de ſagacité & de fineſſe dans tous les détails de ce Mémoire, où l'on deſireroit néanmoins encore quelques développements, parce que cette queſtion Chronologique eſt fort difficile.

Mémoire ſur l'ancien ſyſtême de la grande année. PAR M. DE LA NAUZE. Cette grande année des Anciens étoit une grande chimère. M. de la Nauze écarte d'abord toutes les Notions d'une grande année, ou impropre, ou incertaine; puis il en vient à la grande année, dont les Anciens ont parlé comme d'une révolution aſtronomique & périodique. Cette grande année étoit le temps que les Aſtres devoient employer pour revenir

au même endroit du Ciel où ils avoient été auparavant. Il ne faut pas disputer sur ce *même endroit du Ciel*, pour sçavoir si l'on entendoit un point fixe qui réunît tous les Astres, ensorte qu'ils fussent placés comme dans une ligne droite ; ou, si l'on se contentoit du retour de ces corps célestes à la même position respective, quoiqu'ils fussent placés en différents points du Ciel. La plûpart des Anciens, peu exacts dans leurs raisonnements sur cette matière, font néanmoins entendre qu'ils s'en tenoient à cette derniére façon d'expliquer la grande année. *Ils ne demandoient point l'unité de lieu, ils se réduisoient à l'uniformité de position*, ce qui étoit toujours un systême chimérique, & une preuve manifeste du peu de progrès qu'on avoit fait alors dans l'Astronomie. Ces Anciens ne pensoient qu'aux Planètes dans la révolution préten-

due qu'ils appelloient la grande année ; le mouvement propre des fixes leur étoit encore inconnu. Platon, il eſt vrai, plaçoit l'année parfaite dans les mouvements combinés des huit ſphères, dont ſept appartenoient aux Planètes, & la derniére au premier mobile ; mais ce Philoſophe n'en penſoit pas plus au mouvement propre des fixes : il citoit ſimplement cette ſphère du premier mobile comme faiſant nombre avec les autres, & ne dérangeant en rien l'œconomie des mouvements planètaires. Le même Platon ſuppoſoit douze mille ans dans la grande année ; & peut-être encore ces douze mille ans n'étoient-ils que la grande année de l'ame qui paſſoit, ſelon lui, dans les douze ſphères céleſtes. Il y avoit une autre très-grande année du monde entier qui étoit de 36 mille ans. On peut voir ce que Marſile Ficin en dit dans ſon

Analyſe de Platon ; mais il n'attribue pas poſitivement à ce Philoſophe le ſyſtême de ces 36 mille ans. Au reſte, les douze ſphères n'étoient que les ſept, deſtinées aux mouvements des Planètes, avec quatre autres pour les quatre Eléments ; & une dernière pour le premier mobile : rien de tout cela ne contredit l'explication ou expoſition de M. de la Nauze. On trouve, dans ſon Mémoire, tout ce qu'on peut être curieux d'apprendre ſur la grande année ; on y voit les *circonſtances*, ou, ſi l'on veut, les caractères dont la grande année étoit en poſſeſſion. Elle apportoit au monde des déluges & des embraſements alternatifs ; elle étoit cauſe que la nature prenoit ſucceſſivement des degrés de force & de foibleſſe ; elle devoit entraîner dans ſon cours une multitude de révolutions ; elle ſe combinoit avec la vie du Phénix ; autre chi-

mère que cette durée du Phénix ; dont les frivoles idées de quelques Anciens ont fait un ſyſtême. L'Auteur diſcute toutes ces abſurdités pour nous les faire mépriſer une bonne fois, & pour nous apprendre auſſi par cet exemple, qui n'eſt pas le milliéme de ſon eſpèce, quelles furent les ténèbres de la Philoſophie privée du grand jour de la révélation. Un enfant de ſix ans en ſçait plus aujourd'hui ſur la création & ſur les temps du monde, que toute l'Antiquité Payenne.

Défenſe d'Hérodote contre les accuſations de Plutarque, &c. Par M. l'Abbé Geinoz. On avoit déja deux Mémoires de cet Académicien ſur la mauvaiſe querelle intentée à Hérodote par Plutarque. Le premier, contenu au XIX^e^ Volume de l'Académie, a pour objet de diſculper Hérodote du reproche de malignité : reproche véritable-

ment si mal fondé, qu'on ne sçait à quoi pensoit Plutarque quand il s'est permis d'en faire la base de son Ouvrage. Le second Mémoire qu'on voit au XXI^e Volume de l'Académie, développe & venge le systême de morale qu'a suivi Hérodote. Ceci donne encore de grands avantages à M. l'Abbé Geinoz; mais il porte plus loin son zèle pour l'Auteur, auquel il avoit consacré toutes ses études. Dans le Mémoire qu'il nous présente ici; c'est la méthode d'Hérodote, c'est le plan de son Histoire qui reçoit des éloges, bien-loin d'être en butte aux critiques amères de Plutarque.

M. l'Abbé Geinoz prétend qu'Hérodote a pris Homère pour modèle, qu'il a dressé son plan d'après celui de l'Iliade, & plus encore d'après celui de l'Odyssée; qu'il s'est proposé de soûtenir l'attention du Lecteur en l'amusant par

une grande variété d'objets : ce qui est, comme on sçait, le chef-d'œuvre, &, en quelque sorte, la magie d'Homère. Voilà des propositions qui ont besoin d'être justifiées par des preuves de comparaison ; les Poëmes d'Homère, d'une part ; les IX. Livres d'Hérodote, de l'autre ; c'est ce qu'examine l'Académicien. Il fait voir des nuances d'imitation dans l'Historien ; elles paroissent assez marquées lorsqu'il ne s'agit que d'épisodes & de digressions. Ces deux célèbres Auteurs ont jetté par-là un grand intérêt dans leurs Ouvrages. Pour tout le reste, on a besoin du coup-d'œil extrêmement fin de M. l'Abbé Geinoz ; il voit toute la méthode d'Homère dans les IX. Muses d'Hérodote, bien entendu qu'il faut supposer avec lui les différences qui se trouvent naturellement entre l'Epopée & l'Histoire : cet Académicien fort éclairé

& bon Ecrivain nous promet un autre Mémoire pour montrer les conformités du ſtyle d'Hérodote avec celui d'Homère ; en quoi nous ne doutons pas qu'il ne réuſſiſſe. Ici ſon adreſſe & ſon induſtrie paroiſſent un peu trop ; mais cela n'empêche pas qu'il ne laiſſe une fort grande idée de ſon Auteur, & que la reſſemblance qu'il établit entre lui & Homère ne conſerve aſſez de naturel, pour ſervir à la juſtification d'Hérodote trop légèrement accuſé par Plutarque.

- *Obſervations ſur les deux déluges ou inondations d'Ogygès & de Deucalion.* Par M. FRÉRET. Pluſieurs Auteurs modernes ont cru que ces déluges *ne ſont qu'une copie défigurée du déluge de Noé.* Cette idée eſt venue en grande partie des deſcriptions que nous ont laiſſées Ovide, Senèque, Plutarque ; ils avoient eu quelque connoiſſance de l'Hiſtoire Chal-

déenne de Berose, où il est parlé d'un déluge universel dont Xisuthrus fut préservé par le moyen d'un vaisseau fermé de toutes parts. On voit, dans cette Histoire, des traces évidentes du déluge de Noé; mais Berose vivoit vers l'an 268 avant Jesus-Christ, ce qui est une époque bien tardive pour que les anciens Grecs aient pû ajuster le récit de ce Chaldéen aux idées qu'ils avoient des déluges d'Ogygès & de Deucalion. On ne voit point, en effet, qu'Homère, Hésiode, Hérodote, Platon, Aristote & les autres Héros de la Littérature Grecque aient décrit ces déluges avec autant d'appareil que l'ont fait, depuis, Ovide, Senèque, Plutarque & quantité de Modernes après eux. On ne conçoit pas non plus comment ces anciens Grecs auroient appris des Juifs les particularités du déluge de Noé; la Nation Juive ayant

été ſi long-temps comme oubliée dans le monde, & s'étant fait un devoir de n'entretenir aucun commerce avec les Sçavants des Nations idolâtres.

M. Frèret, Auteur de ce Mémoire, diſcute tout ceci avec ſoin, & le réſultat de ſes obſervations eſt 1° que les déluges d'Ogygès & de Deucalion n'ont point été imaginés d'après celui de Noé; 2° que la date de ces évènements eſt bien poſtérieure à celle du déluge de Noé; celui-ci ayant précédé le déluge d'Ogygès de plus de 500 ans, & le déluge de Deucalion de plus de 700; 3° que ces déluges (d'Ogygès & de Deucalion) furent bornés à des Cantons de la Grèce; le premier à la Béotie, & le ſecond à la Theſſalie, deux Contrées baſſes, unies, entourées de montagnes, & toutes propres à être inondées. *On voit donc*, conclut l'Académicien, *que les Grecs n'ont pas*

eu besoin de sortir de leur propre pays, pour trouver des inondations qui leur donnassent occasion d'imaginer les déluges d'Ogygès & de Deucalion, & qu'on n'a pû supposer raisonnablement que l'Histoire de ces déluges particuliers étoit une copie défigurée du déluge universel de Noé.

* *Mémoire sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques. Troisième Partie, où l'on essaie de montrer, par des preuves directes, que les Grecs n'ont point fait le Commerce de ces Isles avant l'expédition de Jules César.* Par M. Melot. Ce troisième Mémoire est, à proprement parler, la preuve, ou le commencement de la preuve, des deux premiers Mémoires de M. Melot *sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques.* Il a exclu les Grecs du nombre des Etrangers qui ont fait ce Commerce avant l'expédition

de Jules César ; (premier Mémoire) il a détruit les fondements de l'opinion contraire ; (second Mémoire) il montre aujourd'hui directement & positivement que les Grecs n'ont point fait ce Commerce ; & d'abord il se borne aux temps de la Grèce, qui précéderent le passage de Xerxès en Europe (vers l'an 480 avant Jesus-Christ,) il prouve que jusqu'à cette fameuse expédition le Commerce des Grecs fut toujours renfermé dans les bornes de la Méditerranée & du Pont Euxin. Le détail de cette preuve embrasse l'Histoire de la Marine commerçante des Pélasges, des Rhodiens, des Milesiens, des Phocéens, des Naxiens, des Erétriens, des Eginètes, des Corinthiens, des Lacédémoniens, des Athéniens. L'Auteur fait voir que les Colonies de ces peuples ne furent point portées au-delà des bornes qu'on vient de nommer. La Mer d'Ionie,

l'Archipel, l'Hellespont, la Propontide, le Pont-Euxin furent les termes de ces établissements; ainsi le Commerce des Grecs fut bien éloigné de s'étendre aux Isles Britanniques. On juge bien que les détails de ce Mémoire roulent sur ce que l'Histoire nous apprend des Colonies & de la Navigation des divers peuples spécifiés plus haut. L'Auteur, très-sçavant, rassemble tous les monuments relatifs à son objet: nous ne rapporterons qu'une de ses observations; on la trouvera extrêmement judicieuse, sur-tout si l'on la compare avec les idées chimèriques de certaines Puissances, qui ont voulu s'arroger l'Empire de la Mer; c'est-à-dire le droit de regner sur les eaux comme sur sur la terre ferme. » Quand je parle » ici, *dit M. Melot*, de l'Empire » de la Mer, je ne l'entends pas » au sens de quelques Jurisconsul- » tes modernes, qui, pour flatter » en

» en ces derniers temps l'ambition
» ou la vanité de leur Nation, n'ont
» pas craint de choquer les pre-
» miers principes du Droit des
» Gens, & d'avancer qu'on peut
» acquérir le domaine de la Mer
» aussi-bien que celui d'un champ,
» ou de quelque autre partie de la
» terre : proposition que condamne
» la raison qui dicte à tous les
» hommes cette vérité, que le
» Vaisseau qui vogue sur les eaux
» n'y laisse au Navigateur qu'un
» droit passager, comme l'em-
» preinte du sillon qu'il a tracé....
» Les anciens Jurisconsultes nous
» disent tous unanimement que la
» Mer est commune à tous les
» hommes, ainsi que l'air & la lu-
» mière; qu'elle ne peut faire par-
» tie du domaine des Princes ou
» des Particuliers ; & l'Histoire
» ancienne, qui parle si souvent de
» l'Empire de la Mer, ne désigne
» visiblement par cette expression

» qu'une Puiſſance attachée à la » ſupériorité des forces maritimes, » Puiſſance qui n'eut jamais de » principe ni d'appui que la vio- » lence, empire de fait que les Pi- » rates ont exercé, qu'une bataille » gagnée ou perdue donnoit ou » faiſoit perdre.« *Il reſte à M. Melot quelques Mémoires encore à donner* ſur les Révolutions du Commerce des Iſles Britanniques.

Diſſertation ſur la Pierre de la Mère des Dieux. Par M. FALCONET. Cette pierre eſt un petit caillou noir, raboteux, irrégulier par ſes angles, & ſillonné vers le milieu, enſorte qu'il préſente une apparence de bouche : les Anciens l'enchaſſoient dans une Statue de la Mère des Dieux à l'endroit de la bouche ; & c'eſt auſſi cette pierre qui fut tranſportée de Peſſinonte à Rome l'an de Rome 548. Ovide, Tite-Live, & une foule d'autres

Ecrivains ont parlé de cette translation, & de l'honneur qui fut fait à Scipion Nasica d'être préposé pour la recevoir au moment de la descente du Vaisseau qui l'avoit apportée. M. Falconet rassemble tout ce qu'il y a de plus curieux à sçavoir, & de plus singulier en recherches, sur la partie historique & mythologique concernant cette pierre : après quoi il la considère du côté de l'Histoire naturelle : ce qui lui donne occasion de réfuter les imaginations de plusieurs Modernes, d'attaquer même le systême Newtonien des attractions, comme une source de *mystères incompréhensibles*. Ici le zèle de l'Académicien s'enflamme, & l'on reconnoît aisément que tout ce morceau (pag. 235 des Mémoires) est une réclamation authentique contre les usurpations des Newtoniens sur la doctrine de Descartes.

L'Auteur revient enſuite à la pierre de la Mère des Dieux, ou plutôt à la cauſe générale des reſſemblances qui ſe remarquent ſur les pierres figurées ; & il croit que toutes les pierres figurées qui portent des reſſemblances, ont été réellement animaux ou végétaux, leſquels ſe ſont conſervés en entier, (quoiqu'alterés & pétrifiés) ou bien ont été détruits & n'ont laiſſé que leur figure ſur la pierre. Telle eſt l'origine des pierres *belemnites*, *chrites*, *conchites*, *echinites*, & d'une infinité d'autres, parmi leſquelles la pierre de la Mère des Dieux porte le nom d'*Hyſterolithe*, parce que le terme *Hiſtera* étoit celui dont certains hérétiques viſionnaires du temps de S. Irénée ſe ſervoient pour dénommer *la Mère* & la cauſe de tous les Etres : alluſion ſenſible au titre & aux fonctions de la Mère des Dieux. M. Falconet terminant cette belle

& sçavante explication des pierres figurées, caractérise, comme il convient, le systême d'un bel-esprit, qui croyoit, en 1746, que *les coquillages répandus sur la terre sont tout simplement ceux que les Pélerins y ont laissés; que les poissons pétrifiés, trouvés dans la Hesse & sur le sommet des Alpes, sont les restes d'un repas fait dans le voisinage.* Voilà les écarts où l'on donne quand *on se croit en droit de traiter toute sorte de matières avec les plus légères connoissances.* Ce Mémoire est un des Ouvrages les plus sçavants qui soient contenus dans tout le grand Recueil de l'Académie. *Nous donnerons encore un Article pour quelques morceaux considérables qui font partie de ce Volume, & dont nous n'avons rien dit.*

ARTICLE LXIX.

MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conseiller d'Etat, & Historiographe de S. M. T. C. contenant l'Histoire générale de l'Europe depuis 1640 jusqu'en 1655. Traduit de l'Italien par M. Requier. (Tomes II. & III. *in*-12.) A Paris, chez Durand, rue du Foin. M. DCC. LVII.

AU mois de Janvier dernier, nous avons rendu compte du premier Volume de cette Traduction. Nous avons expliqué, en même temps, quel fut le plan de l'Abbé Vittorio Siri; quels sont les défauts & les avantages de son *Mercure*; quel accueil on doit faire à l'homme des Lettres, qui nous donne cet Ouvrage en notre Langue.

Tout ceci encore ſuppoſé comme le Préliminaire général de cette Littérature, nous indiquons ſommairement les caractères du ſecond & du troiſième Volumes qui viennent de paroître. C'eſt le ſecond Livre de Vittorio, & l'Hiſtoire de l'année 1641. On peut aiſément concevoir quelle fut l'attention d'un homme qui recueillit, ſur une ſeule année, aſſez de faits publics & politiques, pour remplir deux Tomes *in*-12. Mais on doit penſer que Vittorio donne des Monuments entiers, des Actes de Négociations, des Traités de Paix, des Harangues, des Manifeſtes, des Edits : ce qui groſſit beaucoup, & à peu de frais, une Hiſtoire : Monuments néanmoins très-eſtimables, & qu'on ſeroit très-fâché de ne point trouver aujourd'hui. A commencer par les conteſtations qu'il y eut en Savoie, pour la Régence des Etats du jeune Duc,

entre ſa mère & ſes oncles, on voit ici quantité de pièces originales, des dits & des contredits qui éclairciſſent beaucoup cette controverſe, ſans toutefois la rendre fort intéreſſante : les citations chargent le tiſſu hiſtorique, & le génie d'homme d'Etat, dont ne manquoit pas Siri, ſe trouve abſorbé dans les Diplômes. M. Requier éloigne quelques-unes de ces pièces ; il a raiſon : ſa Traduction eſt fidèle par-tout ; & quant au ſtyle, nous ſommes encore plus contents de ces deux Volumes que du premier. On y reconnoît moins le ſol Italien & le langage du Texte. C'eſt un Ouvrage qui ſe lit comme s'il étoit de la premiére main.

Viennent enſuite les opérations de la guerre entre les Suèdois & les Impériaux. Le Général Bannier commandoit les premiers, & fit, après quelques fautes, une retraite

qui eſt encore louée aujourd'hui comme un chef-d'œuvre de la Science militaire, mais les travaux de cette marche altèrerent beaucoup ſa ſanté, & il mourut à Halberſtat le 19. de Mai 1641. Vittorio Siri trace ſon caractère en grand : nous en citons quelque choſe. * » Il s'eſt montré un des » plus grands Capitaines de notre » ſiècle, il avoit toutes les qua» lités d'un bon Général. Il étoit » habile dans les campements, » dans les marches, dans les re» traites, dans l'ordonnance d'une » armée en bataille. Mais il excel» loit ſur-tout à connoître un pays,

* *S'è guadagnato gli applauſi d'uno de' più famoſi Capitani del noſtro ſecolo; havendo in ſe ſteſſo epilogate tutte le qualità deſiderate in un buon Generale; ſia per ben accampare un' armata; ſia per ordinarla in battaglia; per farla marchiare; ò per una ritirata; perfettiſſimo ſopra tutto nel conoſcere una campagna;*

» à profiter de l'avantage des lieux,
» & à rétablir une armée en désor-
» dre.... Il ne fut jamais vaincu
» dans aucune rencontre remar-
» quable, quoiqu'il eût à faire à
» un ennemi supérieur... Il a défait
» en diverses rencontres plus de
» 80 mille ennemis, & envoyé en
» Suède jusqu'à 600 de leurs dra-
» peaux. Il avoit la taille quarrée;
» & les traits de son visage étoient
» si fort ressemblants à ceux de
» Gustave, qu'on les a souvent pris
» l'un pour l'autre. Sa santé n'étoit

---

servirsi del vantaggio del sito; e rimettere un' esercito sbarragliato..... non vinto giammai in alcun' incontro segnalato, benche col nemico di forze superiore..... in diversi incontri hà disfatto più di ottanta mila nemici, & inviato in Suetia sei cento Cornette & Stendardi guadagnati sopra di loro. Era egli di forma quadrata, e tanto consimile ne' lineamenti della faccia al Rè di Suetia, che molti si sono ingannati nel prender l'uno per l'altro. E benche la sua sanità non fosse così costante come

» pas à la vérité aussi égale que
» celle du Roi, mais il avoit tou-
» jours la tête ferme ; & quoiqu'il
» accordât quelque chose à l'usage
» des Pays Septentrionaux, dans
» les parties de plaisir qui suivoient
» d'ordinaire les avantages qui lui
» étoient familiers, cela ne l'em-
» pêcha jamais de bien exercer les
» fonctions de sa charge, ni de se
» trouver le premier aux coups
» dans toutes les occasions... Il ne
» fut ni prodigue, ni avare. Il étoit
» aussi aimé que craint du soldat ;

---

quella del Ré ; nondimeno hà mostrato d'havere la testa così salda e il cervello si forte e vigoroso, che se bene nelle buone carezze & disordini che seguivano ordinariamente gli vantaggi, che gli erano familiari, concedesse qualche cosa al costume de' Paesi settentrionali, ciò non l'impedì giammai di ben essercitare le funtioni della sua carica ; trovandosi il primo à colpi, & alla testa della sue truppe in tutte le occasioni..... Non fù prodigo, ne avaro ; amato non meno, che temuto da' proprii

» & auſſi infatigable dans ſes tra» vaux que ferme dans ſes entre» priſes, &c.

L'affaire du Duc de Lorraine, c'eſt-à-dire ſa réconciliation feinte avec la France, & ſes démarches pour faire caſſer ſon mariage avec la Ducheſſe Nicole, occupe un grand eſpace dans le *Mercure* de Siri; & ce morceau eſt très-curieux. Celui des aventures tragiques du Comte de Strafford, Viceroi d'Irlande, l'eſt encore plus. » C'étoit » un homme à qui la nature avoit » donné de grandes qualités, & la » faveur de ſon Roi, des emplois » éminents. Cette faveur, loin de » faire ſa félicité & de lui ſervir » de port contre la tempête, devint » au contraire l'écueil où toute ſa » grandeur fit naufrage. Il ſe vit » l'objet de la haine univerſelle,

---

ſoldati; fermo e coſtante nelle ſue intrapeſe, & infaticabile ne' travaglii, &c.

» par les foibleſſes & les fautes
» d'autrui, & enfin victime pu-
» blique; ſans que la furie de
» ſes calomniateurs pût s'éteindre
» qu'avec ſes jours. « *Ecco il tragico fine d'un' huomo di gran coraggio & intendimento, al quale la natura haveva concesſo di gran doti; e la gratia del ſuo Rè cariche eminenti; la quale in vece di ſervirli per porto di ſicurezza e felicità, divenne lo ſcoglio per far rompere e naufragare tutte le ſue fortune e grandezze; veggendoſi, per gli altrui errori e debolezze, l'oggetto d'un odio generale; & in fine una vittima publica, ſenza che l'indignatione de' ſuoi calunniatori poteſſe rimanere lavata che col ſuo ſangue; ne eſtinta, che con la ſua vita.* Les diſcours que tint ce Seigneur, tant à ceux qui vinrent lui apprendre ſon Arrêt de mort, qu'à l'aſſemblée immenſe du peuple accouru au

lieu & au ſpectacle de ſon ſupplice, ont été abrégés par M. Requier ; & nous ne ſçavons ſi, cette fois, ſa prudence n'a point été un peu trop œconome. Ces diſcours ſont très-beaux ; & il ſeroit agréable aujourd'hui de les comparer, dans leur totalité, avec ceux de l'Amiral Bing qui vient auſſi de ſuccomber ſous le poids de l'animoſité publique.

Vittorio Siri traite avec ſoin ce qui concerne les mécontentements du Comte de Soiſſons, du Duc de Guiſe & du Duc de Bouillon, leurs entrepriſes contre le Cardinal de Richelieu, les meſures que prit celui-ci pour humilier ces puiſſants ennemis &c. C'eſt véritablement dans ce Tableau des fineſſes politiques & des intrigues de Gouvernement qu'excelle le talent de notre Auteur Italien. Il a raiſon de dire que parmi les évènements remarquables qu'il s'eſt propoſé d'écrire, celui des démêlés de ces

grands Seigneurs avec le Cardinal-Ministre, *est le plus curieux*. M. Requier a redoublé d'attention, pour bien traduire cet endroit du *Mercure*. Dans le cours de sa Version, il supprime quelques phrases qui lui ont paru inutiles ; il taît prudemment, dans l'Histoire du Comte de Soissons, le nom du Gentilhomme qui se chargéa de proposer à ce Prince la niéce du Cardinal pour épouse. Le Comte traita ce Gentilhomme indignement, & notre Traducteur a crû sans doute devoir épargner le souvenir de cette insulte à la famille très-illustre qui subsiste encore. Ce Gentilhomme, au reste, n'étoit pas d'une Noblesse commune, c'étoit dès-lors un Seigneur, & le Cardinal ne le mit qu'à son rang en le nommant, depuis, à l'Ambassade d'Angleterre.

Tout le monde sçait la malheureuse catastrophe du Comte de

Soiſſons, qui fut tué ſous les murs de Sedan, en combattant contre l'armée de ſon Roi. Il remporta même la victoire très-inutile pour lui, puiſqu'il ne put pas en profiter. Les beaux-eſprits du temps ne manquerent pas de le comparer au Connétable de Bourbon, qui avoit vaincu & péri les armes à la main contre le Roi ſon Maître. Ils firent ſur cela l'Epitaphe ſuivante, tranſcrite par M. Requier, mais ſimplement en Note, & ſans indiquer le rapport du Comte de Soiſſons au Connétable (Charles de Bourbon.)

Hic jacet agnatus Caroli Borbonius alter
Hæres fatorum, criminis atque necis.
Hiſpanis ambo deluſi fraudibus, ambo
Victi & victores, cælitùs ambo cadunt.

Posthac robur erit majus tibi Gallia: namque
Noxius à sano corpore sanguis abest.

Il falloit retrancher ces deux derniers Vers qui ne tiennent pas assez aux quatre premiers, & qui n'expriment que médiocrement une pensée fort commune.

L'Histoire d'Henri de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, est racontée fort en détail par l'Abbé de Siri. Ce Prélat se connoissoit en Marine, &, par ses intrigues, par son attention à flatter le Cardinal, il parvint à commander les Flottes Françoises: il réussit quelquefois, mais ayant laissé ravitailler Tarragone, il perdit toute la faveur dont il jouissoit, & le Roi l'exila à Carpentras. Quoique Vittorio dise beaucoup de mal de cet Archevêque Guerrier, il rend néanmoins justice à plusieurs de ses bonnes

qualités. *Il étoit naturellement affable & agréable dans ses entretiens, spirituel, fécond en partis, intelligent dans les affaires du monde, plein de courage.* Mais ces vertus étoient souillées par *un penchant à nuire & à tromper*, par une suffisance & une vanité extrêmes, par de basses pratiques d'adulation, par des menées indignes de son caractère. Enfin tout *intelligent* qu'il *étoit dans les affaires du monde*, il n'avoit pourtant pas, *dit Vittorio*, l'expérience ou la prudence d'Ulysse, pour se garder des Sirènes de Cour. *Non haveva già l'Arcivescovo l'experienza, ò la prudenza d'Ulisse per guardarsi dalle Sirene della Corte.*

Les affaires du Piémont réussirent au gré de la France, & Vittorio ne perd rien du mémorable siège de Coni. *Cette Ville fière de n'avoir jamais été prise, & d'avoir soûtenu quatre assauts, se rendit*

au cinquième. En ce temps-là, on faiſoit, comme aujourd'hui, des prophéties de Noſtradamus après coup. La priſe de Coni fit naître un Quatrain. Cette Place capitula après 41 jours de ſiège, le 12. Septembre dans le 20e degré du ſigne de la Vierge; elle ſe diſoit *Vierge*, parce qu'elle n'avoit jamais ſuccombé ſous les armes de l'ennemi, & ſon vainqueur fut le Comte d'Harcourt, Prince de la Maiſon de Lorraine: ſur quoi parurent ces quatre Vers prophétiques.

Alli vinti di Vergine, uno più di quaranta,
Citta, che d'eſſer Vergine in van ſi vanta,
Da un Marte, che di Nansì tien la ſua origine,
Di renderſi à lui ſarà contenta.

Cette bagatelle eſt rapportée ſérieuſement par l'Abbé de Siri; *Juillet*, 1757. I. vol.

M. Requier l'a jugée apparemment trop peu importante pour sa Traduction ; il la passe entièrement sous silence.

Nous abandonnons la lecture suivie de ces deux Volumes à la curiosité des gens de Lettres. Ils sçauront gré au Traducteur, & trouveront peu de taches dans son Ouvrage. Il est bien à desirer que la longueur de l'entreprise ne lasse point son courage, & n'altère point ses forces.

ARTICLE LXX.

ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, Ecuyer, Avocat au Parlement, contenant le Recueil de ses Mémoires & Consultations. (Tome sixième, *in*-4°.) A Paris, chez de Nully, au Palais; Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Durand, rue du Foin. M. DCC. LVII.

CE dernier Tome des Œuvres de M. Cochin est marqué au même coin que tous les autres: c'est toujours le même génie & le même sçavoir qui caractérisent ce fameux Avocat, & qui l'élevent au-dessus de tous les Orateurs que le Barreau a formés en France. Partout également on sent un Jurisconsulte convaincu de la vérité

des principes qu'il invoque, & de la ſolidité des moyens qu'il emploie : cette conviction dont il eſt pénétré, il en pénètre ſes Lecteurs. Quelle impreſſion ne devoit elle donc pas opérer ſur ſes Auditeurs, puiſque ſon action étoit auſſi touchante & auſſi noble que ſa compoſition ? Son ſtyle eſt toujours ferme & ſoûtenu, plein & harmonieux, malgré la ſéchereſſe des matières & la complication des Articles qu'il avoit ſouvent à diſcuter dans une même cauſe. Tous ſes raiſonnements ſont exacts, preſſants & lumineux : jamais il ne s'embrouille, jamais il ne s'enveloppe : il ne paroît jaloux que d'éclaircir la vérité ; il s'interdit tous les ornements qui ne pourroient que l'offuſquer ou en impoſer ; il ne donne à la vérité que l'éclat dont elle a beſoin pour ſe faire ſentir : jamais il ne ſuccombe à la tentation de l'embellir au-delà

du beſoin qu'en a ſa cauſe. La paſſion de briller, l'attrait des applaudiſſements perſonnels ne ſéduiſent jamais ſon amour propre. L'intérêt de ſes cliens eſt l'unique objet qui l'occupe : il ne permet jamais ni à ſes Juges, ni à ſes Auditeurs de s'en diſtraire. Ses concluſions ſortent de ſes principes comme un torrent de ſa ſource ; rien n'y réſiſte : les vives & courtes réflexions qui les ſuivent, ne contribuent qu'à les porter au degré d'évidence la plus ſenſible & la plus frappante. Cette Logique ſaine & mâle ne ſervoit jamais mieux M. Cochin, que quand il avoit à réſoudre quelque difficulté ſpécieuſe, à écarter quelque principe qu'on lui oppoſoit, à relever l'abus qu'on en faiſoit, à en déterminer la juſte application, ou à ſe débarraſſer de quelque comparaiſon artificieuſement alléguée, ou adroitement rapprochée : ſes forces, loin de s'épuiſer

dans ces diſcuſſions imporunes, y prenoient un accroiſſement, un aſcendant redoutable : de ces ſortes de combats, ſa vigueur & ſa dextérité ſortoient preſque toujours avec des avantages qui valoient une victoire & un triomphe.

Tous les diſcours de M. Cochin reſpirent la plus ſincère probité : l'eſprit des Loix & l'amour de la Juſtice en animent tous les mouvements & tous les ſentiments. Son zèle pour les bonnes mœurs ſe manifeſte ſans aucune amertume, ſans aucune affectation qui puiſſe jetter le moindre ſoupçon ſur la pureté & ſur la droiture de ſes intentions. Dans ſes propres Clients, il n'excuſe pas plus le vice que dans leurs adverſes parties ; les couleurs qu'il choiſit pour le peindre, ne ſont jamais propres qu'à en inſpirer de l'horreur.

Son reſpect pour la Religion n'eſt pas moins profond : ces obſervations,

obſervations, ces critiques licentieuſes qu'on ſe permet ſi aiſément aujourd'hui, M. Cochin en ignore l'uſage ſcandaleux : il a autant de Religion dans le cœur que d'élévation dans le génie. La plûpart de ſes diſcours perdroient beaucoup de leur poids & de leur dignité, ſi on les dépouilloit de ce ton Religieux qui y regne, & qui en fortifie l'impreſſion. La diſcipline de l'Egliſe, ſes Loix, ſes Canons ſont des ſujets que M. Cochin n'a jamais à traiter qu'il ne ſe paſſionne pour ces ſaintes régles : les intérêts du Chriſtianiſme ont une liaiſon trop étroite & trop marquée avec les principes de la Morale, pour qu'elle pût échapper à une pénétration auſſi ſûre que celle de ce célebre Avocat. A la ſupériorité de ſon génie, il joignit une droiture d'ame, qui ne lui permettoit pas d'être plus inſenſible, ou plus indifférent à ce qui concerne l'Ordre

ſacré qu'à ce qui regarde l'Ordre civil. Il voyoit les Tribunaux qu'il fréquentoit, ſans ceſſe aſſiégés par le conflit des paſſions & par les embuches de l'iniquité : ce ſpectacle affligeant étoit pour lui une école où il n'avoit que trop d'occaſions de ſe convaincre de l'impuiſſance des Loix & des Tribunaux extérieurs, pour arrêter les intrigues de l'ambition, les violences de l'injuſtice, les trames de la fraude, & les ravages de la licence.

Il y a des hommes que l'appareil de la Juſtice n'effraie que quand ſon glaive eſt levé pour venger la Loi violée : juſqu'à ce moment ils ſe flattent de ſe ſouſtraire à ſa rigueur en s'aveuglant, ou ſur le danger qu'ils bravent, ou ſur les reſſources qu'ils ſe promettent, ou en ſe laiſſant emporter à la fougue d'une paſſion que l'image de l'objet préſent remue plus fortement que

la vue de la perte, de la honte, ou de la peine éloignée : M. Cochin ne pouvoit se le dissimuler : pour enchaîner efficacement la cupidité humaine, il faut des motifs & des liens plus intérieurs & plus puissants que tous ceux qu'on peut tirer des principes d'une législation purement Civile ou Politique. De-là ce zèle qui l'enflammoit pour l'honneur de la Religion, dès qu'il étoit blessé dans les causes qu'il plaidoit : loin de rougir d'en réclamer les droits dans le Temple de la Justice, il saisissoit avec ardeur l'occasion d'intéresser dans les moyens de sa cause, les maximes du Christianisme & les Loix de l'Eglise, autant que les axiomes de Droit & les dispositions des Coûtumes.

Voilà l'idée que nous avons prise de M. Cochin, & de ses talents dans la lecture de ses Œuvres : nous croyons l'avoir pleinement

juſtifiée dans le compte que nous avons rendu des cinq premiers Tomes. Ce dernier Volume nous fourniroit de nouveaux traits pour l'appuyer ; mais après tous ceux que nous avons tranſcrits dans nos précédents Extraits, il nous ſemble que de nouvelles citations ſeroient ſuperflues.

Ce ſixième Tome contient des choſes qui lui ſont particulières, par exemple, des *Remarques* de M. Cochin ſur différents points de Droit & de Coûtume : les unes roulent ſur les matières Civiles, les autres ſur les matières Eccléſiaſtiques. On y décide bien des queſtions douteuſes & délicates : ces déciſions ſont conçues en peu de mots ; on indique les ſources où l'on les a puiſées, ou du moins où l'on en a trouvé les principes. On doit ſçavoir gré à l'Editeur qui a recueilli ces Remarques, de les avoir rangées dans un ordre alpha-

bétique, qui en rend le ſecours facile & l'uſage commode. Le nom de l'Auteur ſuffit pour garantir le prix de ce Recueil.

Après ces remarques, on trouve un Diſcours prononcé au Grand-Conſeil, le 16. Février 1717, en préſentant les Lettres de M. le Chancelier d'Agueſſeau : c'eſt un éloge de cet illuſtre Magiſtrat, dont M. Cochin retrace, en peu de mots, la vie, les travaux & les ſuccès. » Dès qu'il parut dans les fonctions » du miniſtère public, ſes premiers » eſſais, *dit l'Orateur*, firent com- » prendre avec quelle rapidité il » fourniroit la carrière. Il marcha » bientôt ſur les traces des Talons » & des Bignons..... Une pénétra- » tion qui ſaiſiſſoit ſans effort le » nœud de la cauſe la plus embar- » raſſée; un jugement qui la diſ- » poſoit dans l'ordre le plus clair, » une érudition qui en écartoit tous » les doutes, une éloquence qui y

» répandoit l'utile & l'agréable,
» lui attirerent un monde infini ...
» L'art brilloit moins dans ses dis-
» cours que la beauté de son ame.
» Pour la mieux connoître, sui-
» vons-le dans l'intérieur de sa
» maison, dans cette vie privée où
» l'homme de distinction, n'étant
» plus en spectacle à la multitude,
» quitte le masque & la contrainte.
» Là je vois un éloignement absolu
» de ce faste qui dégrade la Ma-
» gistrature ; des mœurs qui rame-
» neroient l'âge d'or, si la cor-
» ruption n'avoit pas gagné par-
» tout « &c. Malgré ces traits que
nous citons & d'autres que nous
omettons, dans cet éloge M. Co-
chin nous paroît également au-
dessous de lui-même & de son sujet.

Les Remarques & ce Discours
remplissent 43 pages de ce Vo-
lume. Les 226 derniéres pages
contiennent *une Table générale
des Matières :* son amplitude &

ſon exactitude atteſtent que l'Editeur n'a épargné ni ſoins, ni peines pour rendre cette Édition auſſi parfaite que complette.

ARTICLE LXXI.

HISTOIRE DES ÉTATS BARBARESQUES qui exercent la Piraterie, contenant l'origine, les révolutions & l'état préſent des Royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & de Maroc; avec leurs forces, leurs revenus, leur Politique & leur Commerce. Par un Auteur qui y a réſidé pluſieurs années avec un caractère public. *Traduite de l'Anglois. (Deux Tomes* in-12.*) Le premier de 388 pages; le ſecond de 287.* A Paris, chez Chaubert, Quai des Auguſtins; & Hériſſant

Imprimeur, rue Notre-Dame.
M. DCC. LVII.

CET Ouvrage eſt moins une *Hiſtoire des Etats Barbareſques*, qu'une expoſition de leur ſituation préſente : ſur leur état ancien qu'il ne fait qu'effleurer, l'Auteur renvoie aux Hiſtoriens de l'Afrique. Dans l'Hiſtoire qu'il nous donne de leurs *Régences*, il s'attache plus à ce qu'il y a d'important dans leur conſtitution qu'à ce qu'il y a de curieux dans leurs Annales. C'eſt un homme d'Etat qui rend compte de ſes obſervations plutôt que de ſes lectures, qui écrit plus pour les Politiques que pour les Sçavants, qui, en négligeant les goûts de l'érudition commune, n'en entre que mieux dans les vuës des intérêts nationaux.

L'Hiſtoire des Etats Barbareſques eſt ici diviſée en trois Livres:

celle d'Alger occupe les deux premiers & près d'un tiers du troiſième, dont le reſte a ſuffi pour les Royaumes de Tunis, de Tripoli, de Fez & de Maroc. Dans l'Hiſtoire Algérienne, la marche de l'Auteur eſt ſi rapide, qu'en douze pages il arrive à la priſe d'Oran ſur les Mores en 1505, ſous le Regne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, & ſous le Miniſtère du Cardinal Ximenez. Malgré Selim Eutemi, Prince Arabe, que les Algériens avoient appellé à leur ſecours, Alger capitula; & devant ſes remparts, les Eſpagnols bâtirent dans une Iſle un Fort, qui dominoit tellement le Port d'Alger qu'aucun Corſaire ne pouvoit y entrer, ni en ſortir. A la mort du Roi d'Arragon, les Algériens recoururent au fameux Aruch *Barberouſſe*. Après ſon arrivée, on ne fut pas long-temps à s'appercevoir que cet inſigne Brigand étoit au

Protecteur plus dangereux que l'ennemi dont on vouloit ſe délivrer. On ſçait comment, après avoir étranglé Selim, il ſe fit, par ſes troupes, proclamer &, par les Algériens, reconnoître Roi d'Alger. Ce qu'on apprend ici de particulier, ce ſont les trahiſons, les cruautés & les horreurs dont ſe ſervit Barberouſſe, pour prouver qu'il étoit innocent de la mort de Selim, & pour engager par-là Zaphire, veuve de ce malheureux Prince, à partager le thrône d'Alger avec le Tyran qui l'avoit uſurpé. On prétend que *cette Princeſſe*, qui avoit caché un poignard ſous ſa robe, *tâcha de le lui plonger dans le ſein*, mais que *le Barbare para le coup, & ne reçut qu'une légère bleſſure au bras*; qu'enſuite s'étant *retiré pour la faire panſer; Zaphire profita de ce moment, pour prendre du poiſon qui fit immédiatement ſon effet.* L'Hiſ-

toire ne fournit guères d'évènement plus digne de la Scène tragique, que celui dont on nous donne ici la Relation.

Toutes les conſpirations que les Algériens tramerent contre l'horrible tyrannie qu'ils ſouffroient, ne ſervirent qu'à en appéſantir le joug, & qu'à étendre la domination de Barberouſſe. Il chaſſa de ſa Capitale le Roi de Tenez, & envahit ſon thrône. Allarmé de ces progrès ſi rapides, le Royaume de Trémécen trahit ſon Roi pour ſe remettre à la diſcrétion du Corſaire conquérant, qui affermit ſes conquêtes par une alliance avec le Roi de Fez. Enfin, ſous le Regne de Charles V. le Marquis de Gomarez força Barberouſſe à ſortir de Trémécen, & vengea, dans ſon ſang, les affreux ravages qu'avoit ſouffert l'Afrique.

Chérédin, frère du Tyran, étoit reſté dans Alger, où il fut pro-

clamé Roi par ſes troupes : pour gagner la protection de Selim I. Empereur de Conſtantinople, il lui céda ſa Couronne, ſe contentant du titre de Vice-Roi : cet Acte a ſervi de fondement à la domination que les Turcs exercent dans Alger. Chérédin enleva aux Eſpagnols le Fort qu'ils avoient devant Alger, & rendit le Port de cette Ville plus ſûr & plus commode en bâtiſſant un mole qu'il conduiſit du Port juſqu'à l'Iſle où le Fort étoit bâti. La Porte ſe prêtoit à tous ſes deſſeins ; ſous ſa conduite, les Algériens ſe virent en état de braver les Eſpagnols ſur Mer, & de les inſulter dans leur Continent. Charles V. réſolut de ſe venger de ces hoſtilités : ſous Aſſen, ſucceſſeur de Chérédin, cet Empereur fit lui-même ſa deſcente en Afrique. Aſſen étoit déja prêt de rendre Alger ; un Eunuque noir, nommé Iſouf,

l'obligea de prolonger la résistance. Cet Eunuque, révéré du peuple comme un Prophète, prédit, à ce qu'on prétend, le malheur des Espagnols ; une tempête violente ruina une partie de leur Flotte ; des torrents précipités des montagnes inonderent leur camp. Charles V. se rembarqua dans le reste de ses Vaisseaux, après avoir perdu plus de la moitié de son armée. Jaloux de la gloire d'Isouf, les Marabous & les Interprètes de la Loi attribuerent la délivrance d'Alger aux Jeûnes & aux Prières d'un de leurs Solitaires, (*Cid-Utica.*) La confiance qu'on avoit dans le pouvoir de ses austérités, a fondé, parmi les Algériens, une superstition qui subsiste encore ; c'est de frapper la Mer avec un de ses os, quand ils ont besoin d'y exciter des tempêtes.

Mécontents des Vice-Rois que la Porte envoyoit à Alger, les Sol-

dats Turcs propoſerent au Grand-Seigneur de leur en laiſſer le choix & de tirer de leur Corps un Chef qui auroit le titre de Dey. Cette propoſition fut écoutée favorablement ; ſur le plan qu'elle contenoit, on régla le Gouvernement d'Alger. Conſtantinople n'y envoya plus de Bacha ; les fonctions en furent conférées au Dey. Ce fut le *Bachaoux* ou le Grand-Prévôt, *Baba-ali*, qui fut élevé le premier à la dignité de Dey en 1710, & depuis ce temps, *dit notre Hiſtorien*, le Dey d'Alger ne ſe regarde que *comme Allié de la Porte, & gouverne en vrai Souverain.*

Après une légère Notice de l'Hiſtoire Algérienne, l'Auteur paſſe aux Habitants, à la Religion, aux Mœurs & au Gouvernement de ce Royaume. Il diviſe ſes habitants en *ſix claſſes* ; ſçavoir, les anciens Habitants, les Mores, les

Arabes, les Juifs, les Turcs & les Chrétiens. Dans les Villes, les Mores font le Commerce, exercent les Arts, occupent les grades de leurs Tribus, mais toujours avec la plus grande ſubordination au Dey d'Alger. Les Mores, habitants de la campagne, *ne poſſédent point d'immeubles* : leurs Villages ſont des camps ambulants qu'on appelle *Adouar*. Chaque Adouar a ſon Chef ou *Cheque* qui le gouverne, & paye au Dey une taxe toujours proportionnée au nombre des habitants & à la bonté de l'habitation. Les Mores des campagnes s'eſtiment fort au-deſſus des Mores des Villes : quoiqu'ils ne ſoient que leurs Fermiers, ils les regardent comme des eſclaves rampants ſous la verge des Turcs qu'ils déteſtent. Leurs tentes, leurs vêtements, leurs occupations, leur ſociété, leurs mariages, leur Religion, leurs uſages, leur origine,

leur haine contre les Chrétiens, également superstitieuse & sanguinaire, sont autant d'Articles que l'Auteur traite avec assez d'étendue.

Sous le Regne de *Muley Almohabez*, Roi de Maroc, & sous la conduite de son fils *Muley Alboly*, les Arabes Mahométans se rendirent maîtres de toute la Barbarie : le Royaume d'Alger resta sous leur domination jusqu'à l'invasion des Turcs. Alors ces Arabes se sauverent dans les montagnes & dans les déserts avec leurs troupeaux & leurs autres effets. Par un travail assidu, leurs retraites incultes & sauvages devinrent bientôt des terres fertiles & agréables ; ils y ont presque tous conservé leur liberté, sans mêler leur sang à celui des autres peuples. Fiers de ces avantages, ils se préfèrent à tous les autres Africains : les plus riches & les plus magnifiques sont

fixés sur le Mont Atlas, ou errants dans les déserts de Tunis. Ils cultivent l'Astronomie, la Poësie & la Musique. Le luxe n'est pas étranger à ce peuple, les femmes surtout sont fort curieuses de parure ; mais toute la Nation est sobre, elle ne vit que de légumes, de lait & de miel. Le Mahométisme qu'elle croit pratiquer dans toute sa pureté, ne consiste, parmi ces Arabes, qu'en quelques superstitions grossières, dont leurs Marabous conservent la tradition. Dans leurs façons de vivre, ils se glorifient d'imiter les anciens Patriarches, qu'ils appellent *Favoris de Dieu.* Ils élevent ces chevaux Arabes dont la beauté est parmi nous si renommée.

Les Juifs d'Alger, dont le nombre est très-grand, ont un quartier qui les sépare des autres Nations : ils y vivent dans la misère, la servitude & le mépris. Il y en a cepen-

dant de libres, dont la plûpart viennent de Livourne; ceux-ci ſont traités comme étrangers; en s'aſſociant avec les principaux Juifs d'Alger, dans la Ferme des droits & des impôts, ils font des gains immenſes. Dans cette Ville, les femmes Juives marchent *le viſage découvert, pour les diſtinguer des Mahométanes qui ſont toujours voilées.*

Les Turcs ſont les Souverains d'Alger: leur Corps forme une Milice de 12000 hommes, tant Infanterie que Cavalerie. Tous les membres de ce Corps peuvent aſpirer, par les talents & les ſervices, à la dignité de Dey. Selon leur rang, ils ſe ſuccèdent dans les autres emplois de l'Etat: leur fier & cruel Deſpotiſme eſt encore plus *injuſte* envers les *ſujets* qu'envers les eſclaves; une *Ville entière* de Mores *tremble* à la vuë d'un Turc. » C'eſt, *dit notre Hiſtorien*,

» un exemple bien ſenſible de » l'eſprit de ſervitude où les hom- » mes peuvent dégénérer. N'eſt-il » pas étrange que la diſparité de » plus de 200 Mores ou Arabes » contre un Turc, ne les anime » point à ſecouer un joug auſſi » peſant ?

Après leur apoſtaſie, pourvu qu'ils n'épouſent ni Moreſques, ni Arabes, les Rénégats Chrétiens participent à tous les priviléges des Turcs ; *ils ſont habiles à occuper tous les poſtes ſans en excepter celui du Dey.*

Les Turcs de Barbarie ſont regardés par les Turcs du Levant comme de vils Pirates ; auſſi ne ſont ils qu'une élite de *malfaiteurs* ou de *proſcrits.* Les femmes Turques (du Levant) en ont tant d'horreur qu'il n'y en a pas une ſeule dans Alger. Quand le hazard y en a fait aborder quelques-unes, elles ſe ſont toujours retirées chez

le Conſul François, ſans que le Dey ait jamais pû leur faire agréer un autre logement. Etant la lie de leur Nation, il ne faut pas s'étonner ſi les Turcs d'Alger ſont livrés aux plus infâmes débauches : on y a vu de jeunes eſclaves Chrétiens Catholiques ſubir plutôt le plus affreux martyre que de céder à la brutalité de leurs maîtres.

Il n'y a guères de Chrétiens à Alger que parmi les eſclaves : ces Chrétiens ſont les ſeuls domeſtiques qu'on ait dans cette Ville, & le principal objet de ſon Commerce ; on les loue, on les vend. Comme le produit de leur rançon vaut mieux que celui de leur vente, on n'eſt pas ſi curieux qu'on le croit en Europe, de les forcer à embraſſer le Mahométiſme. Cet eſpoir d'une forte rançon en rend l'acquiſition plus précieuſe que celle des autres eſclaves. L'Auteur nous aſſure qu'après qu'ils ont

atteint l'âge de douze ans, les Algériens les exhortent plutôt à la perſéverance qu'à l'apoſtaſie.

Dans le VII^e^ ſiècle, les Arabes Mahométans, *aſſiſtés de 24000 Turcs*, établirent leur domination & leur Religion dans l'Afrique. Les Chrétiens qui habitoient ce Continent, ſe retirerent en Eſpagne & en Italie : il en reſta cependant quelques-uns qui partagerent avec les anciens Idolâtres la perſécution générale. Ce ne fut qu'au XIII^e^ ſiècle que tous les Chrétiens furent abſolument bannis de l'Afrique, & les Idolâtres contraints de profeſſer le Mahométiſme. La ſecte de Mahomet domine dans le Royaume d'Alger, celle de Haly y eſt tolérée ; l'une & l'autre s'y diviſent en pluſieurs branches. Les *Santons*, les *Cavaliſtes* & les *Sunaquites* ſont trois Ordres de Marabous. Toutes ces eſpèces de Sectaires ſont inſpirées

par un fanatiſme qui n'eſt pas uniforme. Les Turcs Algériens n'étant que le rébut des Turcs Levantins, ils n'ont pas aſſez de mœurs pour avoir aucune Religion ; ils n'en ont qu'un maſque, excepté quelques *Hagis* ; c'eſt le nom qu'on donne aux Turcs qui ont fait le voyage de la Mecque ; on ſuppoſe qu'ils en reviennent ſanctifiés : de-là les grandes diſtinctions dont ils jouiſſent par-tout, & dont ils tâchent de paroître dignes : la dévotion pour ce pélerinage s'entretient ſur-tout par la conſidération qu'on s'aſſure en le faiſant. L'Auteur ne s'étend pas beaucoup ſur le culte extérieur des Turcs Algériens ; il les dit fort tolérants pour les autres Religions, tandis que leur Gouvernement n'y eſt point intéreſſé. Cette tolérance prouve aſſez que la Religion nationale inſpire peu de zèle, & apparemment auſſi peu de per-

ſuaſion à ceux qui la profeſſent.

Les Turcs qui gouvernent Alger, ſont auſſi brutaux envers les étrangers que déréglés dans leur ſociété, à moins que dans leurs voyages, chez les Chrétiens, ils n'aient puiſé quelques ſentiments d'humanité & d'eſtime pour des hommes qu'ils n'avoient jamais rencontrés ſans les inſulter. *Ils préférent les eſclaves Catholiques Romains à tous les autres, dans l'idée que la Confeſſion les rend plus fidèles & plus obéiſſants. Auſſi les maîtres tâchent-ils de les faire confeſſer toutes les ſemaines.* Le zèle qu'a l'Egliſe Catholique pour le rachat de ſes captifs, pourroit bien encore contribuer à cette préférence : quoique l'Auteur ne paroiſſe pas trop jaloux d'inſpirer ce zèle, il a cependant été obligé d'applaudir au bien que font les Religieux voués à un ſi beau genre de charité.

Le Gouvernement Algérien attache la peine de mort aux Banqueroutiers de quelque Nation qu'ils ſoient : s'ils ſont Chrétiens, il faut que le Conſul ou le Corps de la Nation ſatisfaſſe à toutes les dettes.

Une libéralité, une politeſſe qu'un Chrétien fait à un Algérien, dans une occaſion, eſt un tribut dont ce Chrétien ſe charge, & qu'il ſera obligé d'acquitter toutes les fois que la même occaſion ſe repréſentera : une aumône même faite à un mendiant Algérien, eſt un titre dont il ſe prévaut pour l'exiger à perpétuité.

Dans les beſoins réels ou ſuppoſés de l'Etat, le Dey s'empare de tout l'argent qu'il peut ſaiſir, ſans qu'aucun en ait jamais rien reſtitué. D'ailleurs le Gouvernement eſt ſujet à de fréquentes révolutions, la faction vaincue ne ſe dérobe aux violences de la

faction

faction victorieuse qu'en fuyant au plus vîte sans pouvoir emporter son argent. Voilà, selon l'Auteur, les seuls motifs qu'ont les Algériens de cacher une partie de leur argent.

Le prix des vivres est toujours taxé par le Dey, il le régle sur l'abondance ou la disette, & sur les autres circonstances.

Dans le Royaume d'Alger, il n'y a pas un seul Médecin : les *Bigots* en censurent l'usage, persuadés que de prendre *des remèdes dans les maladies internes, c'est tenter Dieu.*

Ce Royaume est divisé en trois Gouvernements, *celui du Levant, celui de l'Ouest, & celui du Midi :* chacun a son Bey qui releve du Dey d'Alger, souverain de tout l'Etat. L'Auteur parcourt tous ces Gouvernements, & rapporte ce qu'ils ont de singulier dans leurs usages, leur Commerce, leurs

Villes &c. ensuite il revient à Alger dont il décrit les Edifices, les Fortifications, le Port, les Bains chauds, les Environs. Dans le Chapitre des Bains, on trouve un épisode intéressant; c'est l'Histoire de Seremeth & de Zulpha, arrivée vers la fin du dernier siècle: ce pourroit bien au fond n'être qu'un Roman.

La Milice Turque, qui gouverne & tyrannise le Royaume d'Alger, en fait la force & le malheur; ce Corps fournit à l'Etat tous ses Officiers, tant *Civils* que *Militaires*; ses Recrues se font dans le Levant. L'Auteur avance que *les prérogatives annexées à la qualité de Soldat en rendent*, à Alger, *le pouvoir supérieur à celui de plusieurs Princes d'Italie.* Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du Dey, ni de personne moins en sûreté que la sienne. Après leur élection, on a vû six de

ces Princes assassinés dans le même jour, & un septième élu. Ceux qui ont le bonheur rare de mourir de leur mort naturelle, sont *révérés comme des Saints.* Que l'élection soit libre ou forcée, le Dey n'en est pas moins reconnu, *parce que les Turcs sont persuadés que tous les évènements sont écrits, & qu'ils arrivent par l'immuable volonté de la Providence.*

Le Dey choisit les Beys, & les dépose à son gré: dans leurs Gouvernements, les Beys sont Despotes, & dans Alger de simples Particuliers: on les y reçoit cependant avec les plus grands honneurs, quand ils y apportent les revenus de leur Province. Cette reception n'empêche pas qu'ils n'aiment mieux les y envoyer que les apporter; ils courent toujours risque d'y périr. En leur ôtant la vie, le Dey acquiert, par droit de confiscation, les immenses riches-

ses que ces Gouverneurs accumulent *à force de rapines & de concussions*. Les prérogatives & les fonctions de ces Officiers & de tous les autres sont fidelement exposées. L'Auteur enrichit ces détails d'anecdotes qui en sont des preuves amusantes.

Dans le Civil & dans le Criminel, la Justice s'administre à Alger sans frais, sans écritures, sans délai & sans appel, de quelque manière qu'elle soit rendue, ou par le Cady, ou par le Chaya, ou par les Capitaines de Marine. L'Auteur nous décrit cette forme judiciaire, dont l'expédition est si prompte. Pour quelque crime que ce soit, la peine d'un Turc n'est jamais publique; la maison de l'Aga est toujours le théatre secret de l'exécution. Les Mores sont pendus sur le boulevart: quand leur crime est atroce, on les en précipite sur de grands crampons

de fer, qui ſont fichés dans le mur; ils y reſtent accrochés juſqu'à leur entière diſſolution: cet affreux ſupplice eſt deſtiné à tous les voleurs de grand-chemin. La forme judiciaire varie ſelon les différentes Nations. Dans Alger les vols ſont très-rares, parce que contre ce crime les punitions & les précautions ſont extrêmes. Chaque nuit les *Biſcaras* (le Guet) ſont diſtribués dans la Ville, & répondent des vols qui ſe commettent dans le quartier qu'ils doivent garder.

Alger a une Marine conſidérable, ſans avoir pour la manœuvre aucun agrêt, ni pour la Fabrique aucun bois que ce qu'il en faut *pour la Quille & le fond du Nāvire*; mais les fragments des Vaiſſeaux pris ſur les Chrétiens, fourniſſent tout ce qui leur manque pour la conſtruction. L'Etat n'a qu'un ſeul Vaiſſeau en propre; tous

les autres appartiennent à des Particuliers. Quand un de ces Vaisseaux est pris ou perdu, le Propriétaire est obligé d'en acheter ou d'en faire bâtir un autre d'égale force ; ainsi la République ne *souffre jamais de diminution dans sa puissance* Maritime. Nous sommes obligés ici, comme par-tout ailleurs, d'omettre bien des détails curieux, principalement sur la Marine & le Commerce d'Alger. Nous en avons assez dit pour rendre sensible la vérité d'un résultat qu'en tire l'Auteur, c'est que tous les intérêts politiques de cette Régence concourent à lui faire entretenir une guerre continuelle contre les Etats Chrétiens : nous croyons pouvoir en inférer un autre résultat, c'est que ces Etats, s'ils pouvoient agir d'intelligence, auroient bientôt écrasé au moins la Marine d'une Puissance si funeste à leur Commerce.

Dans la *récapitulation* que l'Auteur fait *des Loix, des Statuts, des Coûtumes & des Usages des Turcs Algériens*, il en adoucit la barbarie, la cruauté & l'injustice en les rapprochant de plusieurs mauvais procédés qu'on se permet en Europe : ce tour qu'il prend, est un moyen d'accusation contre nous plutôt que d'excuse pour Alger.

L'Histoire de Tunis, de Tripoli, de Fez & de Maroc est presque aussi liée que semblable à celle du Royaume d'Alger : elle n'occupe que 161 pages dans le second Volume ; toutes les révolutions en sont, pour ainsi dire, analogues. Après avoir subjugué les anciens habitants de ces Côtes, les Romains, les Barbares, les Sarrasins & les Turcs se succèdent dans tous ces Empires ; ils sont peuplés d'Arabes errants, de Mores esclaves, de Chrétiens libres ou captifs ;

les Turcs y commandent aussi tyranniquement qu'à Alger ; il n'y a que le Royaume de Fez & de Maroc qui ne soit pas soumis à leur Despotisme. La piraterie forme la constitution de presque tous ces Etats ; ainsi leur intérêt politique consiste principalement dans la guerre avec les Chrétiens.

Tous ces thrônes sont éternellement arrosés du sang des Maîtres qui les remplissent. Les Algériens sement des troubles continuels parmi les Tunisiens ; Tunis ne s'éleve qu'autant qu'Alger est abaissé. Ce Royaume seroit fertile si la tyrannie des Turcs ne bornoit la culture de ses habitants au pur nécessaire. Le terrein de Tripoli est plus stérile ; la pêche, le pillage & la piraterie suppléent à ce qui lui manque ; la frugalité de ses habitants égale leur misère.

Les habitants de Fez & de

Maroc vivroient dans la richesse & dans l'abondance, si leur Gouvernement *Despotique, oppressif & vorace*, permettoit au Commerce d'enrichir cet Empire, & à l'industrie d'en améliorer la terre. A Maroc, les Chrétiens captifs sont si malheureux que l'esclavage d'Alger, comparé au leur, ne paroît qu'*un état de douceur & de repos*. Les traits intéressants que les Regnes fameux de Muley-Ismael & de Muley-Abdala ont fournis à l'Auteur, sont mêlés de tant de cruautés qu'il n'en reste qu'une impression d'horreur. C'est sous ce dernier que le Duc de Ripperda, chassé de l'Espagne, se réfugia en Barbarie, où il échoua devant Ceuta dont le siège avoit été remis à sa conduite par Abdala, & dans Oran qu'il fut également chargé de défendre. Cette guerre de 1732, où le Comte de Montemar & le Marquis de Santa-Cruz

acquirent bien de la gloire, est ici écrite d'un style vif & rapide.

Les habitants de Fez & de Maroc naissent avec de l'esprit & de la vivacité ; mais leur *dissolution* & leur *intempérance* éteignent dès l'âge de vingt ans leurs talents & leur activité. Il y a cependant parmi ces Barbares quelques usages fort louables. Par exemple, *dans leurs Mosquées, la nature semble comme suspendue pour observer le plus profond silence.* Cependant notre Historien déclare que *leur austère discipline n'est qu'une forfanterie incommode, où la bonne morale n'entre pour rien.* Leur avarice se caractérise dans un de leurs proverbes : *Vinaigre donné est plus doux que miel acheté.*

Entre les Tunisiens & les Négres, l'échange des marchandises de ceux-là, avec la poudre d'or de ceux-ci, se fait avec *une franchise*

& une probité, que l'Auteur juge *dignes du siècle d'or.* Il ne veut pas qu'on attribue à la férocité & à la Religion des habitants, les violences & les calamités qui affligent les Etats Barbaresques, & qui y causent de si fréquentes & de si tragiques révolutions. Cependant peut-on lire l'Histoire qu'il nous en donne, & se dissimuler que le Christianisme introduit en Barbarie arrêteroit bientôt ce torrent de débauches honteuses, d'injustices tyranniques & de cruautés odieuses, & par conséquent civiliseroit & humaniseroit ces Barbares Africains? Dans les Royaumes Chrétiens, l'ambition des Grands, la fureur aveugle d'un peuple ému produisent quelquefois les plus étranges scènes; mais ce sont ordinairement des orages passagers; la Religion & l'humanité rentrent enfin dans leurs droits, & ramenent le calme qu'avoient troublé

des prestiges séditieux, des véxations insolites, ou des abus intolérables : les troubles de Gènes que l'Auteur allégue pour justifier sa pensée, sont de ces traits qui ne peuvent échapper qu'à une plume Anglicane, & dont il n'est pas nécessaire de relever l'injustice. Du reste, on s'instruira agréablement, dans cette Histoire, du Gouvernement, de la Religion, des Mœurs, du Commerce, des forces, des Villes & de la situation actuelle des Etats Barbaresques. Il nous semble qu'à cette Edition on auroit dû ajoûter une Table des Matières, & joindre quelques Cartes Géographiques.

ARTICLE LXXII.

POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre Chronologique ; avec un Discours sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe, & quelques Remarques historiques & critiques. *A Paris, de l'Imprimerie de Joseph Barbou, rue S. Jacques, aux Cicognes.* M. DCC. LVII.

MALHERBE a été pour la Langue & pour la Poësie Françoise, ce que Pétrarque fut autrefois pour la Langue & pour la Poësie Italienne. Ces deux esprits, bien supérieurs à leurs Contemporains, donnerent le ton à leur siècle & à leur Nation. Si Pétrarque apprit aux Auteurs Ita-

liens à joindre dans leurs Ouvrages l'élégance & l'harmonie du ſtyle à la correction & à la pureté du langage, Malherbe montra le premier aux Ecrivains François l'art ingénieux, mais difficile, des expreſſions heureuſement placées; il leur enſeigna, par ſes exemples & par ſes leçons, à connoître le génie de leur Langue & à le reſpecter. Cette Edition des Poëſies de Malherbe, beaucoup plus étendue, plus belle & plus exacte que toutes celles qui ont paru juſqu'ici, contient différents morceaux dont nous rendrons compte : elle eſt ornée d'un beau portrait de l'Auteur. C'eſt M. l'Abbé de Malherbe, Chanoine de Notre-Dame, qui en a fait la dépenſe : animé par la reconnoiſſance & zélé pour la gloire d'un grand-oncle qui a donné un nouvel éclat à ſon nom, il a contribué de plus d'une manière à la beauté de cette Edition.

Au bas du portrait on lit ce demi Vers de Boileau.

Enfin Malherbe vint.

Art Poëtique.

Ces trois mots forment l'éloge le plus achevé, & le plus flatteur que l'on puisse faire de Malherbe; ils font tableau, & présentent l'idée du Réformateur, ou plutôt du Créateur de la Poësie & de la Langue Françoise.

M. de S. Marc, Editeur de cet Ouvrage, expose, dans une petite Préface bien écrite, le dessein qu'il s'est proposé en redonnant au Public les Poësies de Malherbe. Son projet n'a point été de faire connoître Malherbe comme Poëte: il a voulu montrer par quel art cet Auteur, né pour éclairer parmi nous la Poësie, du flambeau de la raison, parvint à cette supériorité qui lui valut l'honneur d'instruire

son siècle, & d'être le Restaurateur de la Langue. Dans cette vue, M. de S. Marc s'applique à nous donner les Poësies de Malherbe, suivant l'ordre dans lequel le Poëte les a composées, en y joignant les variantes des Editions postérieures. Par-là il a mis le Lecteur en état de comparer Malherbe avec lui-même, de démêler, de saisir & de suivre les nuances de ses progrès, & des efforts continuels qu'il faisoit pour atteindre *le mieux*. Telle rime, tel mot, tel tour se trouvent employés par Malherbe en 1600, ils sont condamnés & proscrits en 1604 : c'est, pour ainsi dire, l'Histoire de la révolution qu'il a produite dans le langage & dans la Poësie. On sent ce qu'une pareille entreprise a dû couter de travail, de recherches, & de comparaisons pour trouver la plûpart des dates & rassembler les variantes. Il a fallu parcourir les diffé-

rents Recueils de Poefies imprimés depuis l'année 1591 jufqu'en 1630. Les pieces qui ont pour objet quelque évenement public, fe font placées d'elles mêmes, & fans embarras dans l'ordre de leur naiffance. Mais la difficulté a été de déterminer l'époque de celles qui n'ont point trait aux évenements hiftoriques. Celles ci ont obligé l'Editeur de recourir à la reffource des conjectures. Aidé de ces fecours, M. de S. Marc eft venu à bout de fixer les dates de cent quatre pieces des cent dix-neuf que contient le Recueil des Poëfies de Malherbe.

On a mis à la tête de cette Edition les Mémoires fur la vie de Malherbe, par le Marquis de Racan. Mais ces Mémoires font-ils du Marquis de Racan? M. l'Abbé Joly, Chanoine de Dijon, en attaque l'authenticité & l'autorité dans fes Remarques critiques fur le

Dictionnaire de Bayle, imprimées à Dijon en 1748, *in-fol.* (p. 514.) Il prétend que ces Mémoires ne ſont pas de l'Auteur dont ils portent le nom. Après avoir expoſé le pour & contre, il conclut ainſi : » Il n'y a pas lieu de douter que » Racan n'ait jetté ſur le papier » des Mémoires pour la vie de ſon » Maître, ... mais que ces Mé- » moires aient été imprimés tels » qu'ils ſont ſortis de la plume de » Racan, c'eſt-ce que je ne me » perſuaderai jamais. Racan étoit » incapable de donner au Public » un tiſſu de contradictions & d'ab- » ſurdités qui bleſſent également » la mémoire de ſon Maître & ſa » propre réputation. «

M. de S. Marc eſt bien éloigné d'adopter cette opinion : il ſoûtient, contre M. l'Abbé Joly, que ces Mémoires ſont du Marquis de Racan. Parmi les preuves, dont il appuye ſon ſentiment, nous cite-

rons celle-ci qui nous paroît bien décisive. Ces Mémoires furent imprimés en 1651, dix-neuf ans avant la mort du Marquis de Racan; & nous ne voyons nulle part qu'il ait réclamé contre; qu'il se soit plaint lui-même, ni personne pour lui, que l'on eût altéré son Ouvrage. Après cette petite discussion que nous avons jugée nécessaire, nous revenons à la vie de Malherbe.

François de Malherbe naquit à Caën environ l'an 1555. *Il étoit de l'illustre maison de Malherbe-Saint-Aignan*, qui a porté les armes en Angleterre sous un Duc Robert de Normandie.* Malherbe

* Robert III. Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, & non pas Albert, comme le dit le P. Niceron dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres (p. 40, Tome VII.)

affligé de voir que son pere se fût fait Calviniste peu de temps avant sa mort, se retira en Provence *à la suite du Grand-Prieur* Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Il y épousa une Demoiselle de la maison de Coriolis, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres un fils nommé Marc-Antoine, qui fut tué en duel par M. de Piles en 1627. Ce cruel évènement répandit l'amertume sur les derniers jours de Malherbe. » Il alla exprès » au siège de la Rochelle, pour » demander justice au Roi : mais » n'ayant pas eu la satisfaction » qu'il espéroit, il disoit tout haut » qu'il vouloit demander le com- » bat contre M. de Piles : quel- » ques Capitaines des Gardes & » autres gens de guerre qui étoient » là, se sourioient à le voir à son » âge parler encore d'aller sur le » pré, & Racan, comme son ami, » le tira à part pour lui donner

» avis qu'il ſe faiſoit moquer de » lui ; & qu'il étoit ridicule à l'âge » de ſoixante & treize ans qu'il » avoit, de ſe vouloir battre contre » un homme de vingt-cinq. Sans » attendre qu'il achevât ſa remon- » trance, il repliqua bruſquement : » *C'eſt pour cela que je le fais,* » *je hazarde un ſol contre une* » *piſtole.*

Lorſqu'il étoit mécontent de ſon domeſtique, ſa façon de le corriger étoit aſſez plaiſante. Il lui diſoit : *Mon ami, quand on offenſe ſon Maître, on offenſe Dieu ; & quand on offenſe Dieu, il faut avoir l'abſolution de ſon peché ; jeûner & donner l'aumône. C'eſt pourquoi je retiendrai cinq ſols de votre dépenſe, que je donnerai aux pauvres à votre intention pour l'expiation de vos pechés.*

Ce fut le Cardinal du Perron qui fit connoître à la Cour le

mérite & les talents de Malherbe. En 1601, le Roi Henri le Grand ayant demandé à ce Cardinal, s'il ne faisoit plus de Vers ; du Perron répondit qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie habitué en Provence, nommé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un si haut point que personne n'en pouvoit jamais approcher.

Malherbe ne parut cependant à la Cour qu'en 1605, & quoiqu'il ait fait beaucoup de Vers à la louange de Henri IV. & plusieurs Pièces même par ses ordres & en son nom, il n'en reçut jamais de récompense ; parce qu'il n'étoit point aimé du Duc de Sully qui gouvernoit les Finances.

On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour repren-

dre ſon hôteſſe qui lui ſervoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François à ſon gré ; & comme ſon Confeſſeur lui en fit une réprimande, il lui dit qu'*il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la mort la pureté de la Langue Françoiſe.*

On accuſe Malherbe de vanité, de préſomption & d'orgueil à cauſe des éloges qu'il ſe donne à lui-même en quelques endroits de ſes Ouvrages ; mais ne ſçait-on pas que les Poëtes Lyriques ſont en poſſeſſion de célèbrer leur mérite, & de ſe couronner de leur propre main ? Ils félicitent le ſiècle qui les a vus naître, ils jouiſſent d'avance de l'admiration de la poſtérité : c'eſt ſouvent le ſeul avantage qu'ils retirent de leurs Vers ; on ne doit pas leur envier cette légère ſatiſfaction. Malherbe ſe louoit dans ſes Vers à l'exemple de Pindare & d'Horace. Mais, ſuivant la

réflexion judicieuse de M. de Saint-Marc, lorsqu'en homme de bon sens, en Philosophe il ouvroit son cœur à ses amis, il réduisoit le métier de Poete à sa juste valeur. On en peut juger par ces mots qu'il répétoit souvent à Racan : *Voyez-vous, Monsieur, si nos Vers vivent après nous. Toute la gloire que nous en pouvons espérer, est qu'on dira que nous avons été deux excellents arrangeurs de syllabes, ... & que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public & à nous-mêmes.* Il n'avoit point la vanité de se croire un personnage important, ni de se placer à côté des grands Seigneurs & même des Princes, précisement parce qu'il faisoit de très-beaux Vers ; il ne prétendoit pas même que les talents agréables fussent un titre pour obtenir les récompenses

duës aux talents utiles. Quelqu'un ſe plaignant à lui qu'il n'y avoit de récompenſes que pour ceux qui ſervoient le Roi dans les armées & dans les affaires, & que l'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les Belles-Lettres ; il répondit que *c'étoit en uſer très-ſagement ; qu'il y avoit de la ſottiſe à faire un métier de la Poëſie . . . & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon Joueur de Quilles.*

Nous ne nous étendrons pas ſur le mérite des Poëſies de Malherbe : nous n'apprendrions rien à nos Lecteurs. On ſçait que nous avons eu peu de Poëtes plus connus & plus eſtimés. Si tous les Exemplaires venoient à s'en perdre, on retrouveroit la plus grande partie de ces Pièces dans la mémoire fidèle des hommes de Lettres : nous nous contenterons de citer l'éloge qu'un de nos plus ingénieux Auteurs (La Motte, Diſcours ſur

l'Ode) fait de Malherbe. » Mal-
» herbe, *dit-il*, nous a fait connoî-
» tre, dans ſes Odes, le prix des
» penſées raiſonnables & des ex-
» preſſions propres & naturelles...
» ſon ſens ſe préſente de lui-même,
» le tour heureux de ſes phraſes
» met pour l'ordinaire ſa penſée
» dans tout ſon jour..... ſes deſ-
» criptions ſont vives, ſes com-
» paraiſons juſtes & choiſies, ſes
» figures variées « &c.

Après le Recueil de toutes les Poëſies de Malherbe, on trouve ici un *Diſcours ſur les obligations que la Langue & la Poëſie Françoiſe ont à Malherbe*; & M. de S. Marc débute par ces beaux Vers de l'Art poëtique,

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit ſentir, dans les Vers, une juſte cadence:
D'un mot mis en ſa place enſeigna le pouvoir, &c,

Ces Vers & les neuf ſuivants fixent le véritable degré du mérite de Malherbe. Boileau nous le propoſe comme un guide éclairé ſur les traces duquel on peut marcher ſans crainte de s'égarer, & nous l'annonce en même temps comme le Reſtaurateur de la Langue & de la Poëſie Françoiſe. C'eſt à Malherbe que nous ſommes redevables de cette foule d'Ecrivains élégants & judicieux, qui ont fait tant d'honneur à la Nation, & qui ont acquis à la Langue Françoiſe une eſpèce de Monarchie univerſelle dans l'Europe. Ronſard, qui *réglant tout, brouilla tout*, & qui *fit un Art à ſa mode*, avoit rendu notre Langue barbare, pédanteſque, forcée; il crut l'enrichir, il l'appauvrit. Son ſtyle fut un mélange bizarre de François, de Grec & de Latin. Malheureuſement Ronſard étoit l'oracle des beaux-eſprits de ſon temps, il

dominoit ſur le Parnaſſe, ſon exemple établit l'empire du mauvais goût. Que d'efforts ne fallut-il pas pour ramener les eſprits à la raiſon ! Malherbe en vint à bout. On vit la Langue Françoiſe prendre ſous ſa main un caractère nouveau. Elle devint pure, coulante, harmonieuſe ; elle acquit un ton de nobleſſe, d'élévation & de dignité, dont on ne l'auroit point crue capable vingt ans auparavant.

Mais pour ſçavoir juſqu'où doit s'étendre notre reconnoiſſance envers ce génie guidé par le bon ſens, il faut, *dit M. de S. Marc*, le mettre en parallèle avec les plus eſtimables de ſes prédéceſſeurs ou de ſes contemporains.

Sa Proſe comparée à celle de Pibrac & du Cardinal du Perron, ſera priſe difficilement pour être du même ſiècle. On lui donnera même le prix ſur celle du Garde

des Sceaux du Vair, qui, plus nombreuſe & plus éloquente, eſt beaucoup moins nette & moins Françoiſe.

Ses Poëſies oppoſées à ce que du Bellay, Ronſard, Jamyn, Belleau, Deſportes, Bertaud ont fait de mieux, prouveront qu'il étoit Connoiſſeur en harmonie, & qu'il ſçavoit éviter les fautes qu'il ſe croyoit en droit de leur reprocher.

M. de S. Marc » ne fait entrer » ici pour rien deux hommes qui » furent alors très-célèbres, & dont » le temps n'a point affoibli la ré- » putation ; Montagne & Charron » ſon imitateur. Mais on doit eſti- » mer ces deux Auteurs plutôt » comme des gens qui penſoient, » que comme des gens qui ſçuſſent » écrire. Ils ſe ſont aidés l'un & » l'autre, comme ils ont pû, d'une » Langue très-imparfaite, & dont

» il ne paroît pas qu'ils eussent fait
» aucune étude. «

Les leçons & les exemples de Malherbe changerent la *face* de la Langue & de la Poësie Françoise. On en vit les heureux succès dans les Vers de Maynard & du Marquis de Racan, & dans la Prose de Balzac. Ce fut Malherbe qui le premier nous apprit à écrire & à parler avec une pureté toujours élégante. Ce fut lui qui s'attacha le premier parmi nous à satisfaire l'oreille ce juge si délicat, &, suivant la pensée de Balzac, ce fut lui qui apprit aux François que le choix des termes & des pensées est la source de l'éloquence, & même que l'heureuse disposition des choses & des mots l'emporte le plus souvent sur les choses & les mots même.

C'étoit d'abord à ces différentes sortes de comparaisons, dont nous avons parlé, que M. de S. Marc

avoit destiné ce discours ; mais l'exécution de ce projet lui ayant paru de trop longue haleine ; il s'est restreint à l'exposition des régles de critique que Malherbe s'étoit prescrites à lui-même. Cette espèce de Poëtique que Malherbe avoit faite, se trouve dans un Exemplaire de Desportes, *marqué de la main de Malherbe,* corrigé d'une étrange sorte, & dont les marges sont bordées de ses Observations critiques.* Il ne s'agissoit plus que de recouvrer cet Exemplaire. M. le Président de Bourbonne (gendre de feu M. le Président Bouhier) possesseur de ce précieux dépôt, a bien voulu le confier pour quelque temps à M. de S. Marc, & c'est-là ce qui fait le fond de ce discours.

On juge bien qu'il n'étoit pas possible de donner en entier les

* Lettres de Balzac.

Obſervations de Malherbe. Ces Obſervations n'ayant entr'elles aucun rapport, aucune liaiſon ou dépendance, auroient donné à ce diſcours un air trop découſu ; & ce n'eût plus été qu'un Ouvrage ennuyeux par la monotonie & par la ſéchereſſe des préceptes. » Il a » donc fallu que M. de S. Marc, » pour ne rien omettre d'eſſentiel, » rapportât ces Obſervations à des » points de critique généraux, ſous » leſquels, ce qui pouvoit leur » convenir, ſe plaçât naturelle- » ment. Il en a fait des Articles ſé- » parés, dont chacun offre un point » de critique particulier éclairci » par un petit nombre d'exemples, » qui font connoître le défaut que » Malherbe a eu intention de rele- » ver. « On conçoit qu'un pareil Ouvrage n'eſt guères ſuſceptible d'agréments. Les ſeuls ornements qui lui conviennent, ſont l'arrangement, la préciſion & la clarté.

Ce mérite & cet avantage régnent dans tout ce Discours.

Les Remarques, dont Malherbe avoit chargé les marges de son Exemplaire de * Desportes, ont pour objet ou la versification, ou le langage, ou les pensées : on y trouvera bien des choses qui nous sont à présent très-familières ; mais pour juger de l'utilité de ces observations, il faut se transporter au siècle de Malherbe. Ces choses étoient alors entièrement, ou presque entièrement inconnues.

Les bornes d'un Extrait qui commence déja peut-être à s'étendre trop, ne nous permettent que d'indiquer rapidement les différents objets de ces observations. Dans celles qui regardent la versification, Malherbe condamne les

* Malherbe s'est servi de l'Edition in 8°. de Desportes, imprimée en 1600 chez Mamert Patisson.

rencontres de voyelles, où l'élision n'a point lieu ; les enjambements d'un Vers à l'autre ; les mauvaises césures ou faux repos de l'hémistiche ; les rimes défectueuses ; la consonance de l'hémistiche avec la fin du Vers, & de la fin du Vers avec l'hémistiche du précédent ; les inversions ou transpositions dures & forcées ; la cacophonie, c'est-à-dire l'union des sons qui s'allient mal ensemble ; les chevilles qu'il appelle *bourre* &c. Dans l'Article des rimes défectueuses, Malherbe paroîtra d'une délicatesse outrée. Ses censures ne seront point adoptées par les Poëtes de notre temps, qui *séduits par des exemples brillants, sont tombés sur ce point dans un relâchement beaucoup plus excessif que la séverité de Malherbe ne l'étoit.*

Les Remarques sur la versification sont terminées par l'Observation suivante. *Quand on finit un*

sens ; il le faut finir à la seconde rime ; & non pas faire que des deux rimes l'une acheve un sens, & l'autre en commence un autre. A cette régle prescrite par Malherbe, M. de S. Marc joint une Note (p. 353), dans laquelle il prend le parti de Malherbe contre Despréaux, qui n'a point reconnu l'autorité ou la validité de cette loi. En effet, l'usage de Despréaux est presque par tout ; & principalement dans son *Art poëtique*, de finir une matière au premier des deux Vers qui riment ensemble, & d'en commencer une autre au second. Il ne nous appartient pas de prononcer sur un point qui partage deux aussi grands Maîtres en Poësie. Mais ne pourroit-on pas admettre la régle de Malherbe, sans condamner la méthode de Despréaux ? Nous croirions volontiers que cette régle n'est point faite pour les Ouvrages didacti-

ques. L'instruction a déja par elle-même une marche trop uniforme & trop compassée. Il nous paroît que cette espèce d'enjambement d'une pensée ou d'une matière poussée au-delà des Vers qui riment ensemble, ôteroit la monotonie & répandroit de la variété.

Nous ne parlerons pas des Remarques sur le langage, nous y renvoyons le Lecteur & nous nous contentons de dire que l'on y trouvera des observations fines, judicieuses, & qui prouvent l'étude profonde & réfléchie que Malherbe avoit faite de notre Langue: il semble avoir prévenu ou deviné toutes les régles que Vaugelas & Bouhours développerent dans la suite avec tant d'exactitude & d'élégance.

Dans les Stances, intitulées *Les larmes de S. Pierre*, Malherbe avoit travaillé d'après le *Tansillo*. Mais lorsque le jugement eut mûri

son goût, il fut humilié d'avoir fait assaut de bel esprit avec cet Auteur. Il rougit des succès de sa jeunesse; & dès-lors il devint ennemi de tout ce qui se ressentoit du mauvais goût des Italiens. C'est ce qui le rendit si sévère dans l'examen qu'il fit des pensées de Desportes: ce Poëte avoit beaucoup d'esprit, mais il manquoit de goût: il aimoit à se modèler sur quelques Italiens, dont le brillant l'avoit séduit. » Voilà, *dit M. de S. Marc*, ce » qui choquoit Malherbe..... de-là » vient qu'il traite quelquefois » Desportes avec une dureté qui » fait la censure de son humeur, » en même-temps qu'elle fait » l'éloge de son discernement. « Malgré l'éclat qu'elles semblent d'abord présenter, les pensées de Desportes, mises dans le creuset de Malherbe, fondent, pour ainsi dire, & disparoissent presqu'entièrement. Séparées de l'alliage qui

les enveloppe, elles ne rendent que très-peu d'or. On y trouve beaucoup de *concetti*, de l'érudition hors de propos, de l'affectation d'esprit à contre-temps, de fausses applications de l'histoire & de la fable, des métaphores, des comparaisons & des allégories vicieuses, &c.

Le Volume est terminé par une Table raisonnée des Poësies de Malherbe ; & cette Table peut elle même passer pour un Ouvrage. M. de S. Marc y rend compte de l'ordre qu'il a donné aux Pièces de son Auteur ; il y a renfermé quelques détails littéraires, des Remarques historiques & critiques, & des passages d'Auteurs anciens & modernes, avec lesquels certains traits de Malherbe ont de la ressemblance.

M. de S. Marc étant tombé malade pendant que l'on travailloit à l'impression de cet Ouvrage,

il ne lui a pas été possible d'en revoir exactement les épreuves. Il s'y est glissé des fautes. Nous en citerons quelques-unes qui ont échappé même à l'*Errata*.

Page 57, *amolli par vos appas*, il faut *amolli par vos doux appas*.

Page 61, *Nice payant avec honte*, il faut *Nice payant avecque honte*.

Page 97, *promptement jusqu'au sommet*, il faut *promptement jusques au sommet*.

La raison de ces trois corrections est que, dans ces endroits, les Pièces sont toutes en Vers de quatre pieds ou de huit syllabes.

Nous finirons cet Article par ces mots de Balzac, à l'honneur de Malherbe. *Il n'est donc personne, si l'on veut peser les mots & non pas les compter, à qui nos Lettres Françoises aient plus d'obliga-*

tions..... Si Malherbe doit à ses Vers la réputation de Poëte très-poli, sa Prose mérite aussi des louanges.

ARTICLE LXXIII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etablissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI Volumes *in*-4°.) Années M.DCC.LV. & suiv. A Paris, chez les Libraires associés.

DANS cette nouvelle Edition de l'Histoire de France, les Observations critiques & histori-

ques ſe multiplient à meſure que les Regnes ſe rapprochent de nos temps. Nous rendrons compte de quelques Articles, à commencer par le troiſième Volume.

Et d'abord à l'occaſion du Fondateur même de la troiſième race, on examine la Généalogie de Hugues Capet. Le P. Griffet a connu tous les ſentiments ſur les Ancêtres de ce Monarque, dont Robert le Fort étoit biſayeul.* Juſqu'à ce Robert qui étoit déja un très-grand Seigneur, il n'y a nulle controverſe touchant la maiſon de France, & l'on voit par-là que, depuis près de neuf ſiècles, cette race royale jouit de la plus haute conſidération qu'il ſoit poſſible d'imaginer parmi les hommes. Mais au-delà de Robert que trouve-t-on? C'eſt-là le ſujet d'une infinité de diſcuſ-

* On lit ici *ayeul*, c'eſt une faute d'impreſſion.

ſions que leur nombre même affoiblit, & que l'appareil des preuves rend douteuſes. Notre nouvel Editeur ne prend aucun parti entre M[rs] de Camps, d'Epernon, Blondel, de S. Aubin &c. il indique ſimplement les difficultés que chacun de ces Auteurs éprouve dans l'établiſſement de ſon opinion; & il ne réſulte aucune aſſertion fixe ſur ce point d'hiſtoire. On apprend ſeulement qu'à s'en tenir au témoignage du Moine Helgaud, Ecrivain du onzième ſiècle, la race Capétienne venoit originairement d'Italie, & que les Ancêtres de Robert le Fort *avoient été ſur le Thrône*. C'en eſt aſſez pour le commun des Lecteurs. Ceux qui ſeront curieux d'approfondir encore cette Antiquité généalogique, ne ſe diſpenſeront pas de lire l'Ouvrage de M. de S. Aubin, ni les deux Réponſes qu'il donna, dans le temps, aux diverſes Critiques de ſon Livre.

Après le Regne de Louis le Jeune, on trouve quelques obſervations ſur l'Abbé Suger. On eſt bien aiſe de connoître toute la vie d'un homme ſi célèbre & ſi digne de l'être. Il y avoit d'ailleurs un point de Chronologie à bien établir, touchant la mort de cet illuſtre Abbé. Quantité d'Auteurs, même de ſon Ordre, s'y ſont trompés. Suger ne mourut ni en 1151, ni en 1153 ; mais en 1152 le 13. de Janvier, & il fut Abbé de S. Denys depuis le 12. de Mars 1122, par conſéquent 29 ans, dix mois & un jour. C'eſt-ce qu'a prouvé invinciblement D. Gervaiſe en donnant la vie de Suger dans le cours de l'année 1721. Le P. Griffet adopte les raiſons & le calcul * de cet Ecrivain, fameux

* Dans une nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France, il faudra mettre 13. *Janvier* au-lieu de 13. *Février* qu'on lit ici.

aussi à sa manière, & mort depuis quatre ans dans une sorte de captivité qu'il s'étoit attirée par sa faute.

Le Regne de S. Louis est terminé, dans cette Edition, par une belle Chronologie qui remet sous les yeux du Lecteur toutes les actions du saint Roi avec leurs époques. A l'année 1268, l'Editeur discute en Critique l'Acte célèbre qu'on appelle *La Pragmatique Sanction* de S. Louis. Il y a trois sentiments sur cette Pièce. Les uns la regardent comme totalement supposée, d'autres la défendent en entier, quelques-uns en admettent les cinq premiers Articles, & retranchent le sixième qui

---

& donner à l'Abbé Suger 29 *ans* 10 *mois* de gouvernement, au-lieu de 29 *ans* 8 *mois* qu'on lui donne en cet endroit. Ce sont évidemment deux fautes d'impression.

en effet ne se trouve pas dans toutes les Editions. Le P. Griffet a eu pour modèle, dans la discussion où il entre, un paragraphe du Commentaire des Bollandistes sur la vie de S. Louis au 25. d'Août. Mais il ne conclut pas avec ces Hagiographes d'Anvers qu'en bonne Critique, on doit rejetter comme supposée cette *Pragmatique* dite communément *de S. Louis*. Il balance les raisons du P. Thomassin qui ne reconnoît point cet Acte, avec celles du P. Alexandre qui le défend. Les Bollandistes réfutent de plus (même en grand) ce dernier Auteur avec Matthieu Paris, sur lequel il s'appuie. Le P. Griffet ne touche que légèrement les principes de cette réfutation ; mais il éclaire toujours beaucoup le Lecteur, & il le met en voie de s'instruire totalement ; c'est pour cela que nous indiquons les divers Auteurs, dont on peut

encore se servir pour achever de résoudre tous les doutes.

Il étoit très-à-propos de joindre au Regne de S. Louis l'examen de l'inclination prétendue du Roi de Navarre (Thibaut) pour la Reine Blanche. En 1737, M. Lévêque de la Ravallière donna, dans le Mercure d'Août, une Dissertation où il frondoit très-absolument l'opinion vulgaire sur les sentiments de Thibaut à l'égard de cette Reine, mère de S. Louis, & sur les Chansons que ce Prince composoit, dit-on, dans la vuë de manifester son amour. Cette Dissertation fut attaquée l'année suivante par le P. Pelletier, Chanoine-Régulier de Ste Geneviève ; M. de la Ravallière répondit ; son adversaire répliqua ; il y eut une duplique de la part du Dissertateur ; & il eut le plaisir de déterminer en sa faveur le suffrage de M. le Président Bouhier. Toutes les Pièces de cette

controverſe ont été raſſemblées, depuis, par M. de la Ravallière même, qui donna, en 1742, une très-élégante Edition des Poëſies du Roi de Navarre; & c'eſt-là qu'on peut s'inſtruire à fond de la queſtion, ſi les Chanſons de Thibaut, Comte de Champagne, (depuis Roi de Navarre) prouvent que ce Prince ait eu de l'inclination pour la Reine Blanche.

S'il n'eſt aucune de ces Chanſons qui puiſſe avoir eu pour objet cette Princeſſe, il faudra dire que l'argument tiré de ces Poëſies eſt tout-à-fait nul, & c'eſt-ce que prétend M. Lévêque de la Ravallière. Le P. Griffet, qui a connu la Diſſertation contenue dans le Mercure de 1737, &, à ce qu'il paroît auſſi, l'Edition des Poëſies donnée en 1742, convient que la *plûpart des Chanſons* de Thibaut *n'ont point été faites pour la Reine Blanche*; mais il ne convient pas que les

Remarques de M. de la Ravallière (qu'il qualifie d'Anonyme) prouvent que Thibaut *n'ait point aimé cette Reine.*

On compte, en effet, trois Anciens qui parlent de cette inclination ; sçavoir, Matthieu Paris ; Philippe Mouskes, Evêque de Tournai ; & l'Auteur des grandes Chroniques de France. S'il n'y avoit que le témoignage du premier & du dernier de ces Ecrivains, on ne s'en embarrasseroit guères.

Matthieu Paris est évidemment un ennemi de la Maison de France, & il a été convaincu en particulier de calomnies envers la Reine Blanche. On pourroit observer aussi qu'il dit le pour & le contre sur cette Princesse ; car il la loue beaucoup en parlant de sa mort, quoiqu'il eût répandu des traits fort odieux sur le tissu de sa vie ; il seroit bon de voir, à ce

çe ſujet, les Bollandiſtes dans l'Article de S. Louis.

L'Auteur des grandes Chroniques n'eſt point un Ecrivain particulier : cet Ouvrage eſt une compilation, chacun y a mis la main par ſucceſſion de temps ; ainſi le trait du Roi Thibaut a pû être emprunté de Matthieu Paris, quelques ſiècles après le Regne de S. Louis.

L'autorité de Philippe Mouskes, Evêque de Tournai, ſeroit plus conſidérable, ſi ce Poëte-Hiſtorien avoit parlé des amours du Roi de Navarre, & de ſes Chanſons comme adreſſées à la Reine Blanche ; nais ce qu'il y a d'aſſez ſingulier lans cette diſpute, c'eſt que, de ›art & d'autre, on met cet Evêque n jeu, ſans qu'il ait jamais rien crit de cette intrigue prétendue. 1. de la Ravallière auroit dû, dès ι premiére Diſſertation, rayer ce hilippe Mouskes du nombre de

ſes adverſaires, & ne point entreprendre d'infirmer ſon témoignage qui n'exiſte point.

Reſte une Anecdote qu'on doit à M. de Ste Palaye : étant à Rome, il a trouvé, dans la Bibliothèque du Vatican, un manuſcrit des Chanſons du Roi de Navarre ; or, dans ce Recueil eſt un dialogue intitulé, *Le Roi de Navarre à la Reine Blanche* : quoi de plus expreſſif, reprend-on ? quoi de plus propre à certifier les ſentiments de ce Prince pour la mère de ſaint Louis ? Mais M. de la Ravallière ne s'étonne pas de cet argument. Le manuſcrit du Vatican eſt une copie poſtérieure de plus d'un ſiècle au Regne de S. Louis ; l'écriture en fait foi : ce manuſcrit eſt le ſeul qu'on connoiſſe avec l'inſcription ſuſdite ; tous les autres, & ſur-tout les plus anciens, ſont ſans ce titre qui d'ailleurs ne convient point à la Pièce. Il n'y a nulle apparence

que le Roi de Navarre & la Reine Blanche aient converſé dans le goût de ce Dialogue, ou que Thibaut ait pû ſuppoſer une telle converſation avec quelque air de vrai-ſemblance. Le détail où entre ſur cela M. de la Ravallière, met ſa Critique dans le plus grand jour.

Le P. Griffet donne un très-bon Extrait de la Diſſertation imprimée dans le Mercure d'Août 1737. Mais comme le P. Daniel, après une infinité de Modernes, a regardé l'inclination du Roi Thibaut *comme un fait certain*, ſon Editeur n'oſe point encore s'écarter de cette opinion ; il paroît ébranlé par l'inſcription du manuſcrit de Rome & par l'autorité de Philippe Mouskes. On vient de voir que ce dernier ne gêne aucunement ceux qui traitent de fable les amours du Roi de Navarre. L'inſcription ſeule ſuffiroit-

elle pour maintenir l'opinion des Modernes ? Nous ne le croyons pas, & dès l'an 1744 nos Mémoires publiant l'Analyſe du Livre de M. de la Ravallière, ſe déclarerent totalement pour ſa Diſſertation : outre l'avantage de la plus grande probabilité, on voit avec plaiſir la Reine, mère de S. Louis, délivrée d'une ſorte d'imputation flétriſſante pour ſa Mémoire ; ſans compter que le Roi de Navarre eſt déchargé du perſonnage le plus odieux qu'un Prince puiſſe jouer dans l'Hiſtoire : car ſi l'on en croyoit Matthieu Paris, Thibaut auroit *donné du poiſon* au Roi (Louis VIII.) *parce qu'il aimoit la Reine éperduement.*

L'Abbé Desfontaines rendant compte, en 1742, du Livre de M. de la Ravallière, traitoit de *frivole* la queſtion des amours du Roi de Navarre pour la Reine Blanche ; mais il ſemble qu'on

doit qualifier autrement ce qui intéresse la mémoire des Rois ; & qu'il ne faut adopter qu'avec beaucoup de circonspection les discours & les écrits qu'on publie contre eux. Cette réflexion avoit déja été faite, sur la matière présente, dans le IX^e^ Tome de la Bibliothèque Françoise.

On vit paroître, en 1745, un *Discours* en forme de Dissertation *sur le Pontificat de Clement V.* premier des Papes d'Avignon. La premiére chose qu'y examinoit l'Auteur, c'étoit la manière dont ce Pontife avoit été élu. Tous les Modernes se sont appuyés sur Jean Villani, qui raconte une intrigue du Cardinal de Prato, du Roi Philippe le Bel, & de Bertrand de Got, Archevêque de Bordeaux, depuis Pape Clement V. On a ce récit en mille endroits, & notamment dans l'Histoire du P. Daniel. L'Auteur de la Dissertation ayant

examiné de près la narration de Villani, trouvoit qu'elle étoit contredite par une foule d'Auteurs contemporains ; & il déduisoit, à ce sujet, tous les doutes qui peuvent infirmer le témoignage du Florentin.

Le nouvel Editeur du P. Daniel trace, à son tour, une sorte d'examen critique de la Dissertation ; Il en présente toute la force ; il avoue qu'*elle jette au moins une grande incertitude sur un évènement que la plûpart des Modernes paroissent avoir adopté* sans se défier de Villani. Mais en concluant, il semble tenir encore au récit du P. Daniel & de tous ces Modernes, qui ont dit la même chose. Cela est assurément fort permis. Cependant il reste toujours trois préjugés bien forts contre cette opinion.

1°. Villani est absolument le seul Contemporain qui raconte

l'élection de Clement V. de la manière qu'embrassent encore les Ecrivains d'aujourd'hui ; & il y a au moins une douzaine de Contemporains qui la racontent autrement, c'est-à-dire les uns avec des circonstances toutes contraires, les autres sans avoir connu les circonstances qu'énonce Villani. S'il s'agissoit d'exposer tous les témoignages de ces Contemporains, on verroit qu'il n'en est aucun qui n'infirme en tout ou en partie la relation de l'Auteur Florentin.

2°. On ne prétend point accuser par-là Villani de mensonge formel ; mais seulement de trop de facilité à croire ce qui se disoit de l'élection du Pape Clement V. sur-tout quand ce Pontife eût accordé au Roi Philippe le Bel tous les Articles de la prétendue convention arrêtée entre eux. Si l'on joint à cela le ressentiment national contre le transport de la Cour

Romaine à Avignon, on verra que Villani a bien pû n'être pas sur ses gardes, pour éviter toute méprise dans une matière qui intéressoit l'honneur de Clement & du Roi Philippe.

3°. Ce qui doit toucher le plus dans cette discussion, c'est qu'on a l'Acte de l'élection du Pape Clement V. On y voit que ce Pape (auparavant Archevêque de Bordeaux) fut élu par voie de Scrutin. Les Electeurs étoient au nombre de 25; quatorze d'entre eux sont nommés, ceux qui étoient commis pour veiller sur le Scrutin sont désignés; celui qui fit la proclamation du Pape élu fut le Cardinal François Gaëtan. Comment veut-on que cela s'accorde avec le prétendu compromis dont parle Villani; compromis qui auroit consisté en ce que les Cardinaux d'une Faction auroient nommé à leur choix trois Prélats d'au-

delà des Monts, c'eſt-à-dire non-Italiens, & que les Cardinaux de l'autre Faction auroient choiſi pour Pape celui des trois qu'ils auroient voulu ? Aſſurément, pour une opération de cette ſorte, il ne faut ni Scrutin, ni *Scrutateurs*, comme on parle dans l'Acte envoyé à Clement : ajoûtez que celui qui, ſelon Villani, proclama le Pontife, ne fut point le Cardinal François Gaëtan nommé dans l'Acte, mais le Cardinal Nicolas de Prato, chef, dit-on, de toute l'intrigue.

Nous ſçavons bien que, dans les Actes d'Election, quels qu'ils ſoient, on ne fait point mention des intrigues qui peuvent avoir précédé ; qu'il eſt même ordinaire de parler, dans ces Actes, d'unanimité & de concert parfait, quoiqu'il y ait eu ſouvent beaucoup de partage dans les voix. Mais quand il n'y a point eu de Scrutin, nous ne croyons pas qu'on ſe porte pour

avoir pris cette voie ; qu'on en décrive l'appareil ; qu'on ſpécifie toutes les circonſtances qui l'accompagnent. On pourroit lire l'Acte d'Election, envoyé à Clément V. par les Cardinaux Electeurs, & le comparer avec le récit de Villani & de tous les Modernes depuis S. Antonin : enſuite on ſeroit en état de prononcer ſur ce point de critique. L'Editeur du P. Daniel traite déja la queſtion ſi pertinemment & ſi ſagement, qu'il lui appartiendroit mieux qu'à perſonne de la décider ſans retour.

On voit bien que nous en ſommes ici aux Obſervations du P. Griffet, ſur le Regne de Philippe le Bel. Le morceau qui concerne l'abolition des Templiers, eſt tout ce qu'on peut deſirer ſur cette importante & malheureuſe affaire. Mais quelques ſoins qu'on ſe donne pour l'éclaircir, *on y trouvera toujours*,

dit le P. Griffet, *des circonſtances inexpliquables.*

Quand le nouvel Editeur trouve des morceaux pleins de recherches & de bonne critique ſur quelques points de notre Hiſtoire, il n'imagine rien de mieux que de les abrèger. Ainſi en uſe-t-il, par exemple, à l'égard du procès de Robert d'Artois. M. Lancelot a donné ſur cet objet trois beaux Mémoires qui ſe voient dans les Volumes VIII[e] & X[e] * de l'Académie Royale des Belles Lettres. Le P. Griffet en adopte la ſubſtance, & met ſon Lecteur en état de connoître la juſtice des procédures faites contre Robert, Prince indigne de ſon rang par les menées baſſes, injuſtes & violentes qu'il ſe permit pour ſatisfaire ſon ambition.

---

* On indique ici le Volume IX. c'eſt une faute d'impreſſion.

M. Lancelot taxe un peu le P. Daniel, d'avoir témoigné trop de mollesse ou de compassion dans le compte qu'il rend de la cause du Comte d'Artois. Il dit, par exemple, que ce Prince *fut poussé trop rudement*; mais ceci n'est qu'une façon de parler, & une sorte de modération bornée au style; car cet Historien *blâme très-fortement la conduite de Robert d'Artois.* C'est la réflexion qu'oppose le P. G. à la Critique légère de M. Lancelot. Du reste, les Mémoires de cet Académicien sont présentés ici sommairement. Cet Abrégé déterminera les Curieux à relire les Pièces entières dans le Recueil de l'Académie. M. Lancelot & le P. Griffet diffèrent en deux dates: le premier dit que l'Arrêt donné en faveur de la Comtesse Mathilde, étoit *du 3. Octobre 1309*, & le P. G. met *le 9. Octobre* de cette même année. M. Lancelot

place la mort du Duc de Bretagne, Comte de Richemond, à l'année *1341*, & le P. Griffet dit *1340*.

A la fin du Regne de Jean II. la nouvelle Edition est enrichie d'un excellent Article sur les Etats-Généraux, matière qui n'avoit point été si bien développée dans nos Histoires précédentes. Le P. G. s'est beaucoup servi des recherches de M. Secousse, telles qu'on les voit à la tête du troisième Volume des Ordonnances. Mais l'ordre & la place qu'on donne ici à cette importante matière, ajoûtent, en quelque sorte, un nouveau prix au travail du célèbre Académicien qu'on vient de nommer. Nous voudrions pouvoir insister sur ce morceau, mais l'étendue de notre Extrait nous oblige de renvoyer nos Lecteurs à cette agréable & instructive discussion qui se trouve

au cinquième Volume du grand Ouvrage que nous ſuivons.

Nous le reprendrons dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE LXXIV.

LE FINANCIER CITOYEN. (Deux Volumes *in*-12.) M. DCC. LVII.

CET Ouvrage nous paroît remplir le titre qu'il porte. L'Auteur y ſoûtient deux perſonnages que la malignité ne croit pas aiſément compatibles, celui d'un Financier intelligent & celui d'un excellent Citoyen. En liſant ſon Livre, on n'eſt point tenté de le confondre avec ces Ecrivains qui jouent des rôles empruntés pour la matière qu'ils traitent. Pendant vingt-deux ans livré à la pratique & à l'étude des Finances, on diroit

qu'il s'eſt plus occupé du ſervice de ſon Souverain & du ſoulagement des peuples que de l'avancement de ſa fortune. Dans cet Ouvrage, le fruit d'un travail ſi long & ſi réfléchi, ſon zèle pour l'Etat ſemble trahir le ſecret de ſa profeſſion ; l'intérêt du public le touche plus que l'intérêt du corps particulier, dont il eſt membre ; s'il commet une ſorte d'infidélité envers ſes confrères, c'eſt par le principe d'une fidélité plus inviolable envers ſes concitoyens.

Son Ouvrage eſt diviſé en trois parties : dans la premiére, il examine les vuës que, depuis 160 ans, l'expérience & la réfléxion ont fait naître aux *Miniſtres les plus connus* & aux Ecrivains les plus judicieux qui ont opéré ou écrit ſur les Finances. Dans la ſeconde, il traite des *opérations relatives au miniſtère.* Dans la troiſième, qui ne tardera pas à paroître, il

développera la Juriſprudence pratique, les principes théoriques, & les reſſorts politiques qui doivent régler toute la manœuvre des Finances, animer le Corps des Financiers & diriger tous ſes membres. Dans cet Extrait, nous nous bornerons à la premiére Partie, elle eſt ſoudiviſée en pluſieurs Chapitres, dont nous tâcherons de ſaiſir la ſubſtance & de repréſenter les Articles capitaux.

Parmi les Miniſtres, dont on examine ici les idées, M. de Sully eſt le premier, dans l'eſpace où l'Auteur a borné ſes recherches, & dans l'ordre du zèle & des lumières pour le ſervice du Roi & pour le ſoulagement des peuples. Tout le ſyſtême de ce grand Miniſtre portoit ſur des principes invariables & ſi indépendants des temps & des perſonnes, qu'il n'en peut jamais ſortir que des concluſions ſalutaires. L'Auteur le réduit à

deux points qu'il adopte comme la baſe eſſentielle de toute bonne adminiſtration : le premier eſt de *porter le fort des impoſitions ſur les gens riches*, pour diminuer autant qu'il eſt poſſible, le *fardeau des gens de la campagne & des artiſans* ; le ſecond eſt d'*œconomiſer tous les revenus du Roi*, pour avoir toujours en réſerve un fond qui puiſſe ſatisfaire *aux dépenſes extraordinaires*, *ſans mettre de nouveaux impôts ſur les peuples.*

Dans les principes de M. le Cardinal de Richelieu, on n'augmente le revenu du Roi qu'en augmentant l'*impôt ſur toutes ſortes de denrées* : l'impôt augmenté augmente preſque autant la dépenſe du Roi qu'il augmente ſa recette : la cherté des denrées, qui en réſulte, en diminue le débit, & par conſéquent décourage le peuple & l'artiſan qui, ne recevant point par la vente le fruit de leur

travail, *aiment mieux demeurer oisifs & les bras croisés.* Notre Auteur convient que l'impôt augmente les denrées en raison de sa masse ; mais il observe que, quand cette masse est légère, quand la plûpart des denrées qui la portent, ne sont pas de premiére nécessité, *il en résulte deux avantages:* le premier est que tous les consommateurs contribuent au payement de l'impôt ; le second, que la plus forte contribution tombe sur les consommateurs les plus aisés, ce qui est conforme au premier principe de M. de Sully. Ainsi, *dans un cas forcé*, cet impôt peut s'établir, & doit toujours subsister quand même l'œconomie du Roi permettroit de le supprimer, parce qu'alors il vaudroit mieux diminuer les tailles, toujours ruineuses pour les gens de la campagne par les injustices qui en vicient la répartition, & par les violences qui

en procurent la perception. Une expérience de 160 ans confirme cette obſervation : depuis cette époque, les Fermes ont hauſſé prodigieuſement ſans fouler ni décourager le peuple : il s'en faut beaucoup que les tailles n'aient augmenté dans la même proportion, & cependant elles ſont toujours infiniment onéreuſes au peuple. Ceci ſuppoſe une vérité qu'on ignoroit au temps de M. le Cardinal de Richelieu : c'eſt que *le progrès des Fermes* s'éleve dans la même proportion que *le progrès du Commerce & de la plus grande aiſance des peuples.*

Au reſte, l'Auteur déclare qu'il y a aſſez d'impôts créés pour ſatiſfaire en tout temps à tous les beſoins de l'Etat, & qu'on ne peut avoir aucune néceſſité d'en créer de nouveaux, pourvû que l'œconomie régne dans la dépenſe. Les nouveaux impôts, les anciens

même trop péſants accablent les peuples, énervent l'induſtrie & éteignent l'émulation : ils ſont meurtriers à l'Agriculture, au Commerce & à la Population, parce qu'ils en attaquent les principes. C'eſt une violence, dont le produit n'eſt que paſſager; elle groſſit toujours moins le revenu du Roi pour l'année préſente, qu'elle ne le diminue pour les années ſuivantes : l'exaction de ces impôts, trop longtemps continuée, ne tarderoit pas à tarir preſque la ſource de tous les autres. Ce n'eſt pas en chargeant trop le peuple qu'on le rend laborieux, c'eſt en attachant l'aiſance au travail. En fait d'impôts, la meilleure maxime eſt de ne rien changer ou innover, à moins que le peuple n'y gagne ou de payer moins, ou de payer avec moins de répugnance. Le Lecteur plus éclairé que nous jugera de tous ces principes qu'il ne nous vient en

penſée ni d'adopter, ni de garantir.

Pour trouver de l'argent dans de certains beſoins, l'expédient du Cardinal de Richelieu étoit *la voie des partis :* notre Auteur réprouve cette voie comme *la ruine du Roi & du peuple :* il regarde les partiſans comme des *hommes habitués* à ſe repaître du ſang des ſujets, & à s'engraiſſer de leur ſubſtance: il s'éleve avec force contre une maxime de ce Miniſtre, qui étoit d'ouvrir aux membres, d'un parti malheureuſement établi, la voie d'en former un nouveau qui détruiſe l'ancien; *maxime*, dit notre Auteur, *auſſi cruelle pour les peuples qu'elle eſt dangereuſe pour l'Etat... Faut-il, parce que les partiſans ont une habitude à ſuccer le ſang du peuple, faire & défaire ſans ceſſe les affaires pour les alimenter, & les engraiſſer de la ſubſtance des ſujets du Roi ?*

Juillet, 1757. I. vol.

Selon le ſyſtême de M. Colbert, le Roi ne doit point théſauriſer en temps de paix, de peur d'altérer la circulation : ſa reſſource doit être plutôt dans le crédit des gens d'affaires que dans ſa propre œconomie. M. de Sully étoit dans un ſentiment très-contraire ; par ſon œconomie, il viſoit à rendre le Roi indépendant des gens d'affaires, & à entretenir en tout temps une circulation égale entre le Roi & le peuple. » Lorſque le Roi, *dit » notre Auteur en réfutant M. Col- » bert* *, dépenſe ſes revenus à me- » ſure qu'il les reçoit, le peuple » a payé & le Roi n'a rien : s'il » ſurvient une guerre, le peuple

* L'Auteur attaque, dans ſa réfutation, le *Teſtament Politique* de Colbert, comme ſi cet Ouvrage étoit une production authentique. Tout le monde ſçait le contraire, & voilà, dans l'Ouvrage de notre *Financier Citoyen*, un défaut qu'il eſt difficile d'excuſer.

» paye plus qu'à l'ordinaire, & il
» gagne moins par l'interruption
» du Commerce : ſi les nouveaux
» impôts ſont mis en parti, il en
» coute beaucoup au peuple, & il
» en revient peu au Roi. A meſure
» que les beſoins du Roi augmen-
» tent, les reſſources diminuent;
» le Traitant rend ſa condition
» meilleure, & le peuple s'épuiſe
» ſans que l'Etat ſoit ſoulagé. Enfin
» les choſes viennent à un tel point
» que le Roi eſt obéré, & le peu-
» ple dans la derniére misère. On
» ne voit plus d'argent, on ſe de-
» mande où a paſſé l'argent du
» Royaume, ſi c'eſt à l'étranger?
» non, c'eſt dans les mains des
» gens d'affaires, qui ne le met-
» tent point dans le Commerce,
» & qui le gardent bien précieu-
» ſement pour les beſoins du Roi,
» à qui ils ſont aſſûrés de le prêter
» à un gros intérêt; d'où il réſulte
» un défaut de circulation, ruineux

» pour l'Etat & pour les Particu-
» liers, des engagements immen-
» ſes que le Roi prend, & dont le
» peuple eſt caution ; & enfin de
» nouveaux impôts, des réductions
» ſur les effets royaux, & ſou-
» vent des créations de charges tou-
» jours onéreuſes au peuple & à
» l'Etat. «

M. Colbert lui-même n'étoit pas fidèle à ſa maxime dans les conſeils qu'il donnoit au Roi, pour ſoûtenir & augmenter la Culture qu'il appelle *la plus grande richeſſe de l'Etat* : il exhorte le Roi à répandre aux dépens de ſon épargne, de l'argent dans ſes pauvres Provinces, à *donner de quoi avoir des beſtiaux*, à faire défricher les terres incultes. Il lui répond qu'il ſera le premier à en recueillir le profit par les ſecours qu'*elles ſeront en état de lui donner* à la faveur d'une conſommation plus conſidérable, & par les *poulains* qu'*elles*

fourniront

fourniront à sa Cavalerie, &c. Quand le Roi est réduit à n'attendre du secours que des gens d'affaires, l'argent n'est plus entre ses mains, ni entre celles du peuple; la circulation des unes aux autres est attaquée, le Commerce en souffre &c. S'il survient un besoin, il faut *une surcharge* pour le remplir: les traitants la vendent bien cher; elle acheve leur fortune & la ruine du peuple.

Le *Mémoire* que M. Desmarets fournit pendant la Régence, est, au jugement de l'Auteur, un chef-d'œuvre: ce ne fut aussi que par le talent supérieur de ce Ministre, pour arranger & pour œconomiser les Finances, qu'il soûtint le crédit dans un temps où tout autre eût désespéré d'y réussir Quelque habile néanmoins que fût M. Desmarets, il ne soûtint l'Etat que *par la substitution d'un papier à un autre*: or cette substitution de

nouveaux effets à la place des anciens, ne s'opère jamais que » par » des anticipations & des aliéna» tions qui tendent à la réduction » des revenus à venir, & même à » l'extinction des revenus qui les » produisent « La plenitude des coffres & l'aisance des peuples donnent des moyens plus puissants & des commodités plus libres d'agir pour le bien général. On ne doit jamais oublier cet axiome de notre Auteur : *le Roi emprunte, c'est le peuple qui paye.*

Pour calculer le résultat des *affaires extraordinaires* & des *voies de parti*, l'Auteur prend, à cent millions d'emprunt par an, un espace de trente ans, depuis 1685 jusqu'en 1715 : il démontre que dans le systême des Traitants le peuple aura payé trois milliards 450 millions, & que le Roi n'aura reçu que deux milliards 500 millions ; ainsi, dans ce systême, le

Roi & le peuple ont réellement perdu 950 millions. Deux milliards 500 millions n'ont pû ſuffire pour les guerres que la France a ſoûtenues pendant cet eſpace de temps : les Tréſoriers, les Entrepreneurs ont donc fait des avances. En portant les dépenſes à 3 milliards 600 millions, & le bénéfice de l'entrepriſe à 30 pour 100, y compris l'intérêt des avances & des fauſſes dépenſes, ce bénéfice ſera d'un milliard, 80 millions, qu'il faut ajoûter aux 950 millions qu'il en a couté pour le recouvrement des impôts extraordinaires. Ainſi par ce ſyſtême d'opérations, l'Etat a dû s'endetter de 2 milliards, 130 millions. Eſt-il donc étonnant qu'à la mort de Louis XIV, la chûte du crédit ait été ſi ſubite? De ces calculs, notre Financier tire une concluſion évidente ; c'eſt la néceſſité d'œconomiſer pendant la paix, & de mettre

les *reſſources de l'Etat entre les mains du Roi & du peuple*, & non dans des mains tierces qui ne travaillent qu'à *faire leur fortune aux dépens de l'un & de l'autre.*

Le fameux ſyſtême de M. Law, dont on nous promet ici une réfutation plus ſolide que tout ce qu'on a écrit juſqu'à préſent pour le combattre, roule ſur ce principe : par ſon crédit un Banquier *décuple* ſa fortune ; un propre de cent mille livres lui procure un crédit de onze cent mille livres : ainſi les Prêteurs qui lui avancent un million, ont une hypothéque de onze cent mille livres. L'état obéré n'a qu'à ouvrir une Banque ſemblable, il décuplera ſes Finances, & ſe liberera par un gain annuel qui ſera, comme celui du Banquier, le fruit de ſon intelligence & de ſa conduite.

Selon notre Financier Citoyen, ce ſyſtême qui enrichit un Particulier par les opérations d'une

Banque bien gouvernée, ne ſçauroit s'appliquer, ni ſe tranſporter à un Etat obéré : le papier de cet Etat n'eſt point le ſigne d'une circulation, ou d'un commerce ; il n'eſt le ſigne que d'une dette à payer ; il augmente la dette de l'Etat ſans augmenter ſes revenus dans la même proportion. Ce papier n'a point d'hypothèque ſûre, comme l'eſt le fond & le crédit du Banquier. Les fonds de l'Etat appartiennent aux Particuliers de l'Etat, c'eſt-à-dire aux Créanciers de la Banque : ils prêtent à l'Etat ſur ſon papier, & ce papier ne leur aſſigne aucune autre hypothèque qui garantiſſe le prêt. L'Etat n'ayant point de fond qui n'appartienne aux Prêteurs, ces Prêteurs deviennent en même-temps les Créanciers de l'Etat, & les cautions de la créance. Avec leur prêt, l'Etat ne ſe libère de ſes anciens Créanciers qu'en ſubſtituant des Créanciers

nouveaux à leur place ; ces Créanciers nouveaux s'embarraſſent donc ſans débarraſſer l'Etat, qui ne peut devenir libre qu'en ſe déclarant inſolvable, & qu'en fruſtrant ces Créanciers de ce qu'il leur doit, ou plutôt qu'en les ruinant ſans s'enrichir. Alors, dans ſa banqueroute, l'Etat laiſſe la bourſe de ſes ſujets qui devoit faire ſa reſſource preſque auſſi vuide que ſes coffres, & le ſyſtême aboutit à une ruine plus abſolue que celle qu'il devoit réparer : n'eſt-ce pas là en démontrer le vice avec la plus ſenſible évidence ?

Ajoûtons qu'un Souverain obéré eſt bien plus expoſé qu'un Particulier à *méſuſer* de ſon crédit ; il eſt rarement ſuſceptible des mêmes attentions dans la conduite de ſes affaires, & moins encore des motifs qui en préviennent ou en empêchent le dérangement. D'ailleurs un Monarque eſt ſujet à des *beſoins*

de Prince, à des *besoins publics*, qui le tentent & l'autorisent, en quelque sorte, à *mésuser* de son crédit, ou même à sacrifier à la raison d'Etat, la fidélité qu'il doit à sa Banque. Un Commerce devient ruineux, quand on y met plus de fonds qu'il n'en peut porter, à plus forte raison une Banque quand elle prodigue son crédit en papier au-delà de ses ressources en espèces.

Observons encore, avec l'Auteur, que le Royaume de France ne doit point commercer ses fonds, mais seulement les revenus de son crû & de ses Fabriques. Comment donc M. Law s'est-il imaginé que le décuple des richesses de ce Royaume pouvoit *être mis en papier*, & fonder *un crédit?* Ce papier n'est bon que pour épargner le transport de l'argent : le transport qu'on en fait hors du Royaume, est-il assez considérable pour

juſtifier une ſi exceſſive multiplication de papier ? La circulation intérieure du Royaume en avoit-elle beſoin ? Cette réflexion en démontre l'inutilité : l'expérience n'en a que trop prouvé le danger & l'abus. Un crédit qu'on outre & qu'on appuie ſur des chimères, n'annonce que des entrepriſes funeſtes aux ſujets d'un Etat. C'eſt la richeſſe du Prince, c'eſt la fertilité de ſes domaines qui donne de la confiance au papier public. Que l'argent ſoit dans les mains des Particuliers, la confiance s'établit entr'eux par les ſûretés réciproques, & ſans le ſecours des papiers royaux. Dans un Royaume, on ne doit point reſtraindre à une Compagnie générale un Commerce que les Nations voiſines laiſſent faire aux Particuliers : la caiſſe d'une pareille Compagnie eſt un gouffre où ſe précipite la maſſe des richeſſes publiques, & où celle

du Commerce s'appauvrit : ſous l'empire de ces Sociétés, l'induſtrie & l'émulation ſont trop captives pour ne pas s'éteindre ; les portes de la fortune ſont fermées à la plûpart des Citoyens ; le peuple négligé reſte ſans reſſource, & gémit ſous le poids de l'indigence & de la misère dans une condition qui ſe trouve hors de la ligne où circulent les eſpèces. Le Commerce des Particuliers enrichit un Etat, parce qu'il enrichit les Particuliers; mais le Commerce d'une Nation en Corps rüine l'Etat, parce qu'il ruine les Particuliers en baiſſant le prix des marchandiſes à un degré qui fait tomber le Commerce de ces Particuliers, ou en le hauſſant à un taux qui ruine la Nation. En effet, ſes Sujets non plus que l'Etranger, n'achetent & ne conſomment jamais qu'en proportion de leurs facultés ; ainſi la vente diminue toujours autant que le

taux s'éleve. De-là vient que l'Auteur ne croit ces Compagnies avantageuses à l'Etat que dans un Commerce où il s'agit de soûtenir la concurrence contre les Compagnies également nationales de l'Etranger.

Les Billets de Banque ne pouvoient, sans injustice, servir au remboursement des rentes constituées : la valeur de ces Billets égaloit d'autant moins un fonds constitué, que leur multiplication excédoit davantage la masse des fonds qu'ils devoient représenter. Pourquoi donc, sous l'appas trompeur d'un Commerce national, créer des Billets qu'on devoit si-tôt réduire & supprimer ? Ne valoit-il pas mieux réduire les rentes elles-mêmes, œconomiser pour en payer l'intérêt sur le pied de la réduction, & enfin sur le même pied rembourser tous les papiers royaux & éteindre les capitaux ? Ce systême

étoit d'autant plus pratiquable qu'alors, selon l'Auteur, il y avoit, dans le Royaume, une masse d'or & d'argent qui *surpassoit du double* le besoin qu'en avoient le Roi & les Particuliers.

Après avoir porté son jugement sur les principes & les opérations de nos plus célèbres Ministres, l'Auteur passe à l'examen des systêmes proposés par nos *Ecrivains Politiques. Le détail de la France* est, selon notre Financier Citoyen, un Ouvrage où l'on découvre mieux la cause des maux que leur remède, où l'on exagère les vices de l'administration sans donner aucun *plan d'amélioration.* Quant au systême de M. de Vauban, voici les défauts que l'Auteur a observés dans les branches principales qui le composent.

1°. *Son* projet de dîme péche contre la proportion qu'il faut établir entre les bonnes & les mau-

vaiſes terres : il tend donc à vexer & à décourager les Propriétaires & les Fermiers de mauvais fonds, c'eſt-à-dire, ceux qu'on doit le plus ménager & encourager. La Culture, la Conſommation, la Population, le Commerce & la Circulation en ſouffriroient une atteinte, dont le contre-coup porteroit ſur le produit de cette dîme royale. D'ailleurs la régie de cette dîme eſt ſi difficile & ſi diſpendieuſe, qu'elle ne ſçauroit rendre autant que les tailles dont elle doit remplacer le produit. 2° La taxe ſur l'induſtrie doit être légère, de peur de tarir *cette ſource de Commerce & d'abondance.* 3° Le Roi ne ſçauroit acquérir les Salines ſans faire, aux Propriétaires, une violence contraire à la modération de notre Gouvernement, ni ôter le privilège de *Franc-Salé* & des *petites Gabelles* aux Provinces qui en jouiſſent ſans en ruiner quelques-

unes, ſans nuire au Commerce de Sel que nous faiſons avec l'Etranger, ou ſans ouvrir à la fraude toutes nos Côtes. 4° L'impôt ſur les denrées de luxe *porteroit coup* au Commerce que nous en faiſons au dehors du Royaume. 5° Les frais de Poſte, de port de lettres, & de controlle ſont ou trop volontaires, ou trop proportionnés aux facultés de ceux qui les payent, & par conſéquent trop conformes à la ſaine Politique pour qu'il ſoit à propos de les réduire. 6° Le droit que M. de Vauban ſubſtitue aux Aydes en les ſupprimant, *ne peut répondre à la ſixième partie de leurs produits nets.* Cet impôt, étendu à tout le Royaume, mécontenteroit les Provinces où les Aydes n'ont jamais été établies, & ne flatteroit pas beaucoup les autres qui portent le poids des Aydes ſans murmurer. De toutes ces réflexions, il réſulte que le ſyſtême de

M. de Vauban ne procureroit à l'Etat que *la diminution des revenus du Roi, le mécontentement des peuples, l'aviliſſement des biens fonds, la diminution de l'Agriculture & l'interruption du Commerce.*

Les vices que notre Auteur reproche au ſyſtême de M. le Comte de Boulainvilliers, ſont bien plus conſidérables. 1° La convocation des Etats-Généraux pour créer ou ſupprimer, impoſer & perçevoir les droits, eſt un projet qui attaque l'autorité du Roi, & qui entraîne une foule d'inconvéniens pires que ceux dont on cherche le remède. 2° Quoique de riches Marchands faſſent plus le bien de l'Etat que de riches Financiers, cependant l'Etat ne ſçauroit ſe paſſer de Financiers : il ne faut ſonger qu'à en réduire le nombre & le bénéfice, & qu'à retrancher toute ſurvivance, ſur-tout dans les

Fermes où les gains ſont immenſes. Cette réforme empêcheroit les jeunes Financiers d'inſulter aux grands Seigneurs, par leur faſte, leur luxe & leurs débauches. Le chemin de la Ferme génerale ne devroit s'ouvrir qu'aux talents & à l'application. 3° L'établiſſement des Agens de Banque, de Commerce & de Finances, indépendants du choix des Négociants, & dépendants des Tréſoriers du Commerce & des Proviſeurs-Généraux, mettroit tous les Particuliers dans *la dépendance abſolue de la Tréſorerie*, & par conſéquent détruiroit l'eſprit du Commerce *qui ne reſpire que la liberté & la protection.* 4° Subſtituer aux Aydes & aux Gabelles, dont le produit a toujours *été recouvré ſans non-valeur*, des tailles qui ont toujours été ſujettes à des non-valeurs, c'eſt contredire les vrais principes qui demandent une proportion entre

la force de la contribution, & les facultés des contribuables. Cette proportion se trouve dans les Aydes & Gabelles bien plus sûrement que dans les tailles qui de leur nature attaquent toujours le Commerce & l'Agriculture. 5° Le rachat des Gabelles, proposé par le même Auteur, est plein de calculs vicieux, de fausses suppositions, renferme une répartition injuste, détruit des privilèges très-précieux, & n'est qu'un échange des Gabelles avec une *Taxe*, qui *écraseroit les peuples.* 6° La direction générale du Commerce, établie à Paris, ruineroit le Commerce par les entraves qu'elle mettroit à ses opérations, & par les frais de cette direction, &c. De toutes ces observations, dont la vérité est ici démontrée avec assez d'étendue, l'Auteur conclut que le Mémoire du Comte de Boulainvilliers ne contient *aucun principe d'une sage administration.*

M. de la Jonchère, dans son Livre, critique M. de Vauban, censure M. Law, & cependant il fait de leurs systêmes la base du sien, qui n'y ajoûte que des idées sans principes, & de l'imagination sans jugement. Ce systême, dit notre Financier Citoyen, *a pour objet de mettre le Roi en curatele, & les peuples dans les fers*; de-là vient qu'il n'en parle qu'avec *répugnance.* Il expose plus volontiers celui de M. l'Abbé de Saint-Pierre, dont les vuës tendent au *bonheur des peuples*; mais, dans la route que cet Abbé a choisie pour y arriver, il seme tant d'inconvéniens qu'on ne pourra jamais, par cette voie, atteindre le terme où il aspire. En effet, supprimer les Aydes, les Gabelles, le Tabac & les autres Droits des Fermes, & augmenter la Capitation, la Taille & les Entrées dans une proportion qui rende ce qu'on supprime, c'est

à des Droits dont l'impoſition eſt la plus douce & la perception facile, ſubſtituer des Droits odieux dont la répartition eſt toujours arbitraire, & la collection violente, & par conſéquent contraire au *grand Art des Finances*, qui conſiſte à épargner au peuple tout ſentiment de *contrainte* & d'*oppreſſion*.

M. Melon a mieux indiqué le mal que le remède : ſon ſyſtême de mettre toute impoſition ſur le Bled n'eſt pas ſoûtenable : *le menu peuple*, dit notre Auteur, *ne vit, pour ainſi dire, que de Bled.* En réuniſſant tous les impôts ſur la denrée, qui lui eſt la plus néceſſaire & dont il eſt le plus fort conſommateur, n'eſt-ce pas accabler, dans l'impoſition, la partie de l'Etat qu'on doit toujours le plus ménager ? Sur la variation des monnoies, M. Melon a eu pour Antagoniſte M. Dutot, Ecrivain

trop partisan du système de Law, pour que ses idées puissent plaire à notre Financier Citoyen.

Tous ces différents Auteurs ont éclairé M. de Montesquieu, qui les a tous éclipsés par l'éclat de son génie. Il pensoit que les tributs seroient mieux pour le Roi & pour le peuple en régie qu'en ferme: c'est un principe que notre Financier ne croit pas applicable » à un » grand Etat, où le Prince & ses » Ministres ne peuvent pas voir » par eux-mêmes les détails d'une » régie très-étendue & très-suscep- » tible d'infidélités. «

De tout ce qu'on a écrit sur les Finances, il conclut 1° que les hommes sont le *premier bien du Souverain*, & celui qui *lui doit être le plus cher*. 2° Qu'il faut que les hommes soient d'autant plus libres que l'Etat exige d'eux un plus grand service. 3° Que les tributs doivent être *réglés par les besoins de l'Etat*,

& par les facultés conſtantes des ſujets. 4° Qu'ils doivent porter ſur les revenus & ſur les conſommations, à cauſe de la proportion & de la liberté qui réſultent de ces deux manières d'impoſer. 5° Qu'en conſéquence on ne ſçauroit trop favoriſer l'Agriculture & le Commerce. 6° Que l'*Etat doit œconomiſer ſur les revenus ordinaires, pour ſe libérer & ſe faire un fond d'épargne qui mette le Roi en état de ſoulager les peuples qui ſeront dans le beſoin, & de faire face à tous les évènements fâcheux.* 7° Que ce fond d'épargne ne doit point excéder 300 millions de livres, afin que la circulation ſoit toujours également animée, cette réſerve ne pouvant la rallentir dans un Etat qui poſſéde 1500 millions de livres, & qui en temps de paix n'en a jamais plus de 500 dans le Commerce. 8° Qu'il faut regarder les *affaires extraordi-*

naires comme la ruine de l'Etat, & les *partisans comme le fléau du peuple*, réduire *le gain* des Fermiers & Sous-Fermiers à un *taux honnête qui ne soit point onéreux pour le Roi, funeste pour les peuples, révoltant pour les Grands*, & ne jamais toucher à la valeur numéraire des espèces. *Dans un second Extrait, nous rendrons compte du plan d'œconomie que l'Auteur propose dans la seconde Partie de son Ouvrage.*

ARTICLE LXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

VIE D'ERASME, *dans laquelle on trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs hommes célèbres, avec leſquels il a été en liaiſon, l'Analyſe critique de ſes Ouvrages & l'examen impartial de ſes ſentiments en matière de Religion.* (Deux Volumes *in-*12.) Par M. de Burigny, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins, &c.*

On peut compter que cette vie

abonde en recherches. L'Auteur, qui a beaucoup d'érudition, s'eſt trouvé tout-à-fait dans ſon genre, en travaillant ſur Eraſme. Le premier coup d'œil jetté rapidement ſur cette nouveauté littéraire, nous perſuade déja que M. de Burigny parle de ce fameux Ecrivain à charge & à décharge; qu'il le blâme quand il a tort; qu'il le juſtifie quand ſa cauſe eſt bonne ou qu'elle n'eſt pas mauvaiſe; qu'il tient le juſte milieu entre le caractère de Cenſeur & celui de Panégyriſte. Nous informerons plus particulièrement le public du mérite de cet Ouvrage.

On trouve chez le même Libraire un *Traité de la Juriſdiction des Préſidiaux, tant en matière civile que criminelle avec un Recueil chronologique des principaux Edits, Ordonnances, Déclarations & autres Réglements*

concernant les Préſidiaux. Volume *in*-12. Par un Conſeiller au Préſidial d'Orléans. Il ſeroit difficile de dire, ſur la Juriſdiction des Préſidiaux, quelque choſe qui ne fût pas dans ce Livre. A la tête eſt une Préface inſtructive, qui traite de la création des Préſidiaux & des Auteurs qui ont écrit ſur la Juriſdiction de ces Siéges. Le Recueil des Edits, Ordonnances &c. contient avec la Table plus du tiers de ce Volume, qui, heureuſement, n'eſt pas comme les petites Brochures ſi multipliées aujourd'hui. On a ici plus de 600 pages, & le prix eſt de 3 liv. 12 ſ. relié.

Le même Libraire diſtribue le *Proſpectus* de la troiſième Edition des Inſtitutions de Géométrie de M. de la Chapelle, Cenſeur Royal & Membre de la Société Royale de Londres. Ce *Proſpectus* énonce les Additions que fait l'Auteur à ſon

Ouvrage

Ouvrage déja très-connu & très-répandu. On promet de livrer au Public cette troisième Edition dans le courant du mois d'Août.

Les Eléments des Sections Coniques démontrées par Synthèse; Ouvrage dans lequel on a renfermé un petit Traité des Sections Coniques de M. DELAHIRE. Chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais. C'est un *in-8°.* d'environ 500 pages, de la composition du Professeur de Mathématiques, préposé à l'Ecole des Ingénieurs pour les Ponts & Chaussées.

Histoire générale des Provinces-Unies, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du sang. Par M^rs^ D..... ancien M^e^ des Requêtes, & S..... de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. (Trois Volumes *in-4°.*) *Chez Simon, rue de la Harpe; &c.* Cet Ouvrage

ſera, ſans contredit, l'Hiſtoire la plus ample que nous ayions de ces Provinces en notre Langue. Les Auteurs parviennent dans leur troiſième Volume juſqu'à l'année 1433. Ce qui leur reſte à publier, eſt la partie principale à cauſe des révolutions qu'a éprouvées ce pays depuis deux ſiècles. La Préface, qui eſt à la tête du premier Volume & qui prépare favorablement le Lecteur, donne une vuë générale de l'entrepriſe & de la marche des Auteurs. Nous verrons plus en détail comment ils exécutent leur projet.

NOTICE ſuccincte de quelques Ouvrages, dont les uns ont été annoncés & les autres omis dans ces Mémoires.

I.

On publia l'année derniére un *Eſſai de réunion des Proteſtants*

aux Catholiques-Romains. (Volume de 250 pages.) Ce Livre n'eſt ni un chef-d'œuvre d'éloquence, ni un monument d'érudition; mais la methode en eſt bonne. On y prouve aux Proteſtants qu'ils n'ont eu aucune raiſon légitime de ſe ſéparer des Catholiques, puiſque ceux-ci retiennent les *points fondamentaux*, & qu'ils ne ſont point idolâtres. On ajoûte à cela un petit détail ſur les points controverſés; ſçavoir, les cinq Sacrements que les Proteſtants rejettent, le retranchement de la Coupe, l'uſage des ſaintes Ecritures, les Traditions, la Meſſe, le Purgatoire, la primauté du Pape &c. On ſe ſert communément, dans ce détail, des aveux faits par les Proteſtants mêmes, & ſur-tout par M. Pictet, Miniſtre de Genève. Cette manière de tourner contre les adverſaires de l'Egliſe leurs propres armes eſt excellente, mais

il faudroit un peu plus de détails qu'on n'en trouve ici, & en général cet Ouvrage est trop négligé ; c'est le Canevas de quelque autre composition que l'Auteur devroit entreprendre & exécuter. Ce qu'il nous donne fait toujours l'éloge de son zèle ; & un Protestant de bonne foi, qui méditeroit les principes de cet *Essai*, pourroit renoncer à beaucoup de préjugés.

II.

Le *Réformateur réformé*, est une assez bonne Brochure, en forme de Lettre, & contenant 78 pages *in*-12. Le plan de l'Auteur est de réfuter les idées exorbitantes de réforme qu'un Anonyme publia l'année derniére. Ce Réformateur n'entreprenoit rien de moins que de changer toute la face de l'Etat en ce qui concerne les Finances, la Justice & la Police Ecclésiasti-

que. Il en vouloit ſur-tout beaucoup aux Monaſtères, les peignant des traits les plus odieux, & conjurant leur perte, leur déſtruction totale. L'Auteur de la préſente Brochure fait ſentir les inconvénients, l'impoſſibilité même d'une *réforme* ſi outrée. Il raiſonne en Citoyen, en Chrétien, en Catholique; quelques coups de force ajoûtés au ſtyle & aux raiſons pourroient intéreſſer davantage le Lecteur; mais à tout prendre, ceci n'eſt point mal. *On trouve cet Eſſai chez Vincent, rue Saint-Severin.*

III.

Ce qui donne un mérite réel aux *Recherches* * *& Obſervations*

* Annoncées en Avril dernier (II. Volume de ces Mémoires.)

de M. Bourdet *ſur toutes les parties de l'Art du Dentiſte.* C'eſt que l'Auteur traite la matière en Chirurgien & en Obſervateur. Il a les principes de l'Art, & il en ſçait la pratique. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en ſept Chapitres, dont chacun comprend un nombre de Paragraphes. » Le premier, ſous » le titre générique de Phyſiolo- » gie des Dents, contient l'Ana- » tomie des deux machoires & les » moyens de corriger les vices de » conformation des dents. Il eſt » traité, dans le ſecond, des diffé- » rentes maladies, qui attaquent & » détruiſent la ſubſtance des dents, » de leurs cauſes internes & exter- » nes, des moyens de les prévenir; » des remèdes généraux & parti- » culiers. Dans le troiſième Cha- » pitre, il s'agit des maladies & » des autres cauſes qui altèrent la » blancheur des dents. Les mala- » dies des Alvéoles, celles des

» Gencives & leur guériſon, ſont
» la matière du quatrième Chapi-
» tre. Le cinquième renferme les
» différentes opérations qui ſe pra-
» tiquent ſur les dents. L'objet du
» ſeptième eſt tout le Manuel du
» Dentiſte, concernant les pièces
» & les dents artificielles. Enfin
» le ſeptième & dernier Chapitre,
» le plus court de tous, conſiſte en
» quelques compoſitions d'opiats,
» d'eſſences & de poudres qui
» m'ont paru propres à conſerver
» les dents & les gencives. « Cette expoſition, faite par l'Auteur même, nous diſpenſe d'une plus longue Analyſe. Nous obſervons 1° que, dans les détails de l'Ouvrage, M. Bourdet eſt extrêmement clair; 2° qu'il évite la pédanterie des Maîtres de l'Art & la ſuffiſance des Charlatans; 3° qu'il donne une idée très-avantageuſe des différents rapports de ſa profeſſion; 4° qu'il inſpire un grand

zèle pour la conservation & la guérison des dents ; 5° qu'il fournit aux Praticiens, en ce genre, quantité d'instruments nouveaux ou perfectionnés, dont l'utilité a été reconnue par des Essais réitérés, & par des succès constants ; 6° qu'enfin il donne des avis dans l'étendue de ses connoissances & de sa pratique, qui ne tendent ni à multiplier les travaux du Dentiste, ni à rançonner les bouches du genre humain.

IV.

La suite de l'*Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célébres* a été donnée *par M. Duport du Tertre.* Ce sont les Volumes IV^e^, V^e^ & VI^e^ de cet Ouvrage, dont nous avons fait connoître le plan, le goût, l'utilité dans nos Mémoires d'Août 1754. Ici nous ne ferons qu'indiquer les

ſujets que préſentent ces trois nouveaux Volumes.

IV^e^ TOME. *Diverſes Conjurations & Conſpirations en France*, depuis le premier attentat formé contre la perſonne du Roi Henri IV. juſqu'à la conſpiration de Cinq-Mars. *Diverſes Conjurations & Conſpirations en Angleterre*, depuis le Regne de Jean Sans-Terre juſqu'à la mort du Roi Jacques II. en 1701.

V^e^ TOME. *Conjurations & Conſpirations des Flamands contre l'Eſpagne*, depuis 1566 juſqu'à la paix de Munſter. *Conſpiration de Zuski, Seigneur Moſcovite, contre le faux Démétrius*, en 1605. *Conjuration de Sabatai-Sevi*, Juif impoſteur, en 1666.

VI^e^ TOME. *Conjuration de la Baronne d'Albi*, pour remettre la Catalogne ſous l'obéiſſance des Eſpagnols, en 1645. *Conjuration*

de Thomas Aniello, à Naples, en 1646. *Conjuration de Naples* contre le Roi Philippe V. *Conjurations & Conspirations en Turquie*, depuis le faux Prophète Mahomet jusqu'au Regne d'Achmet III. en 1730. *Conjurations & Conspirations du Japon.*

V.

L'Auteur de la *Religion révélée défendue contre les ennemis qui l'ont attaquée*,* (quatre Volumes *in*-12.) employe plus le genre Oratoire que les raisonnements Didactiques. Il s'éleve quelquefois au ton le plus sublime, & son Livre, en général, est fort bien écrit.

---

* Ouvrage annoncé dans nos Mémoires d'Avril, II. Volume. L'Auteur est le R. P. Le Balleur, Religieux Cordelier & Professeur en Théologie.

Le premier Tome comprend la réfutation des Matérialistes, des Spinosistes & de tous les Athées. On fait voir que la pensée & ses attributs sont incompatibles avec la matière ; que les Atomes d'Epicure n'ont pû former le monde ; que les Etres, repandus dans cet univers, supposent l'existence & l'opération d'une cause intelligente & éternelle ; que le Dieu de Spinosa est un Monstre & un cahos de contradictions ; que le Matérialisme & l'Athéisme ne sont propres qu'à faire des hommes sans mœurs & de mauvais Citoyens. Vers la fin du Volume, l'Auteur réfute le Suicide, & tout ce qu'en a dit un fameux Ecrivain, dont les Livres ne sont que trop communs.

Dans son second Tome, l'Auteur montre la nécessité de la Religion révélée, & prouve très-au-

long la verité & la divinité des Livres de Moyſe. Cette preuve eſt déduite par l'expoſition fort détaillée des miracles du ſaint Légiſlateur. On trouvera ici la réfutation de quelques principes contenus dans le Livre intitulé : *La Philoſophie du bon ſens.*

On établit, dans le troiſième Volume, la vérité & la divinité de la Religion Chrétienne. On fait voir, par les Prophèties & par les Miracles, que Jeſus-Chriſt eſt l'Envoyé de Dieu ; que ſes Apôtres ont été autoriſés du Ciel, pour annoncer l'Evangile ; qu'ils n'ont tous enſeigné qu'une même doctrine. Avant que d'expoſer toutes les preuves relatives à ces grands objets, il s'agit encore, dans quelques Chapitres, de la Religion des Juifs & des promeſſes faites par le Seigneur à ce peuple. Surquoi on combat aſſez au-long & très-bien ce qui a été dit par un Auteur

moderne, pour détruire l'idée avantageuſe que donne l'Ecriture de la terre promiſe ; c'eſt-à-dire, pour empêcher qu'on ne croie que ce pays étoit riche, fertile, & tout propre à faire le bonheur de ſes habitants. Au fond l'Auteur en queſtion s'embarraſſe fort peu de l'état ancien d'une contrée qui ne figure preſque plus dans le monde ; mais ſon plaiſir eſt de contredire les ſaints Livres, & de leur imputer des exaggérations. On le réfute ici par des raiſons qui feroient impreſſion ſur lui, s'il vouloit impoſer ſilence aux préjugés.

Les quatre premiers Chapitres du quatrième Volume indiquent les caractères de la vraie Egliſe. Après quoi l'Auteur *répond à quelques nouvelles difficultés des Incrédules.* Il venge (*contre la défenſe de l'Eſprit des Loix*,) le

Célibat évangelique, & l'Apôtre S. Paul qui lui a donné des éloges. Il prouve (contre la doctrine des *Lettres Persannes*) que Dieu connoît les déterminations des Etres libres. Il fait voir (contre l'Auteur de l'Epître à Uranie) que les dogmes du Christianisme ne sont contraires ni au bon sens, ni à l'idée qu'on doit avoir de la Justice divine. Il démontre la foiblesse des arguments employés par les Déistes contre l'autorité de la morale de Jesus-Christ, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage écrit si bien qu'on ne peut trop désirer qu'il donne à son Livre la plus grande perfection. Quoique nous le trouvions déja excellent dans plusieurs de ses parties, nous osons croire néanmoins qu'il y a un peu trop de longueur dans le premier Volume; qu'en y retranchant quelques détails, on pourroit se

permettre des Additions pour fortifier la preuve de l'immatérialité de l'ame ; qu'il seroit possible de presser davantage la démonstration des caractères de vérité & de divinité qui sont dans les saints Livres du Nouveau Testament ; qu'il y auroit encore quelque chose à dire sur la notion, les qualités, les conditions des vrais miracles, & sur ce qui les distingue de ceux qui sont faux ; qu'on pourroit attendre de l'Auteur la réponse à quelques difficultés (frivoles il est vrai,) mais toujours trop familières. Tout ceci, au reste, très-subordonné aux vuës & au jugement de l'Auteur, n'empêche pas que dès-à-présent son Ouvrage ne soit singulièrement estimable, surtout par la manière dont il est écrit. *Nous avons déja averti qu'il se trouvoit, à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie.*

Juillet, 1757. I. vol.

VI.

On a publié un autre Livre intitulé : *Lettres sur la Religion.* (Petit *in*-12.) L'exécution n'en est pas si brillante que celle du Livre précédent ; & la matière qu'embrasse l'Auteur (qui est un P. Bénédictin) n'est pas si étendue. Mais la méthode en est plus serrée, l'instruction plus prompte, l'application des principes plus à la portée de tout le monde. Ces Lettres sont au nombre de XIV. en cet ordre : *Sur la spiritualité de l'ame. Sur l'existence de Dieu. Sur l'immortalité de l'ame. Sur la distinction du bien & du mal. Sur la nécessité de la révélation. Sur l'authenticité de l'Ancien Testament. Sur la certitude des faits de l'Ancien Testament. Sur la divinité de la Religion Judaïque. Sur les principaux Articles de la*

révélation. Sur l'authenticité du Nouveau Testament. Sur la certitude des faits du Nouveau Testament. Sur la divinité de la Religion Chrétienne. Sur l'établissement du Christianisme. Sur l'état présent des Juifs. Quoiqu'il fût possible d'ajoûter quelques traits de lumière & de force aux vérités répandues dans ce Livre ; il nous a paru néanmoins fort estimable : il seroit difficile, par exemple, d'ajoûter quelque chose aux Lettres sur l'authenticité des deux Testaments, & sur la certitude des faits qu'ils contiennent. *Ce Livre a été imprimé à Avignon ; & se trouve à Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.*

VII.

On a donné les deux derniers Volumes d'un Recueil déja bien

connu sous le titre d'*Idée de la Poësie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec le jugement sur leurs Ouvrages, &c.* Ce *Recueil* comprend aujourd'hui huit Volumes *in*-12.* dont le septième contient plusieurs Contes, & quelques morceaux sur la Poësie lyrique des Anglois ; le dernier rassemble les Opéras de Rosamonde, du jugement de Pâris, de Comus, de Semelé, des Gueux & de Polly. M. l'Abbé Yart, Auteur de cette *Traduction* & de tous les ornements qui l'accompagnent, donne, dans le septième Volume, un *Discours sur les Contes*, & dans le huitième un *Discours sur l'Opéra* :

* Voyez sur les six premiers Volumes nos Mémoires d'Octob. II. vol. 1749, Sept. I. & II. vol. 1753, Sept. & Oct. I. vol. 1754.

deux morceaux qui traitent de la Théorie des deux genres ; c'est-à-dire, qui nous apprennent ce que c'est originairement que le *Conte* & l'*Opéra*. De ces deux sortes de Poëmes, le premier est aussi naturel & aussi simple que le second est plein d'art & de merveilleux. Il ne faut donc pas s'étonner que le premier soit si ancien & le second si moderne. M. l'Abbé Yart raisonne sur ces deux genres avec beaucoup d'égards pour les mœurs ; & dans le cours de ses Traductions, il a *soin qu'il ne lui échappe aucune image qui puisse effrayer l'innocence, & allarmer la pudeur.*

Cependant le Censeur de son Livre (M. Bonamy) nous apprend qu'il *va désormais s'appliquer à consacrer*, au Public, *des fruits plus convenables à son âge & à sa profession.* Cet engagement donne

dès à-présent une idée bien favorable de ce qu'on doit attendre de ses talents. Que signifie néanmoins le mot qui est à la fin du huitième Volume : *Je ne veux plus contracter d'engagements avec le public, je sçais ce qu'il en coûte?* Seroit-ce un dépit littéraire, une rupture avec les Lettres? Nous aimons mieux croire que l'Auteur ne s'engagera plus dans des Recueils de compositions étrangeres, ou plutôt d'après l'Etranger; qu'il suivra son propre génie; qu'il travaillera sur des plans de son choix & indépendants des fantaisies d'autrui. Avec les Anglois sur-tout, on est sujet à se trouver souvent hors de la route qu'on voudroit tenir.

Quoiqu'il en soit, ce que nous avons de sa main sur la *Poësie Angloise*, est utile à bien des égards : c'est un Recueil plein de Recherches, d'Anecdotes, d'Ob-

ſervations bien faites, de Notices agréables, de Comparaiſons vraiment littéraires : c'eſt dommage quelquefois que le Canevas, ſur lequel il a travaillé, ſe ſoit trouvé défectueux.

On verra donc, dans ces deux Volumes, ce que c'eſt que les *Contes* & les *Opéras* Anglois. Parmi quelques ſaillies heureuſes & quelques beautés, le bas Comique & le faux Enthouſiaſme s'y font ſouvent remarquer. M. l'Abbé Yart n'épargne pas ſes Auteurs quand il les trouve en faute; ſes *Notes*, ſes *Jugements*, ſes *Comparaiſons* rétabliſſent le bon goût, quand il n'a pas guidé l'imagination des Poëtes Anglois. Nous abandonnons les détails à nos Lecteurs. Ils trouveront au ſeptième Volume une *Apologie du Docteur Swift :* homme ſingulier, dont les idées, les actions & les écrits

peuvent bien être pris en bien ou en mal : c'eſt par conſéquent le cas d'une *Apologie*, quand on veut empêcher la poſtérité d'être trop ſévère. On lira volontiers ce morceau dans l'Ouvrage de M. Yart. A la fin de ſon huitième Volume, il donne des Additions & des Corrections pour tout l'Ouvrage, qui ſe trouve *à Paris*, *chez Briaſſon*, *rue S. Jacques.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet, 1757.
I. Volume.

ARTICLE LXVIII. *Histoire de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* Tome XXIII. 1541

ART. LXIX. *Mercure de Vittorio Siri, &c.* Tomes II. & III. &c. 1566

ART. LXX. *Œuvres de feu M. Cochin.* Dernier Tome. 1581

ART. LXXI. *Histoire des Etats Barbaresques, &c.* 1591

ART. LXXII. *Poësies de Malherbe, &c.* 1621

ART. LXXIII. *Histoire de France, &c.* Nouvelle Edition. 1648

ART. LXXIV. *Le Financier Citoyen.* 1670

ART. LXXV. Nouvelles Littéraires. 1702

Errata pour Juin, 1757.

Pag. 1393, *lig.* 4, de l'Hébreu, *ôtez la virgule.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribuè à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1757. II. vol.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 f. & par la Poste port franc 17 liv. 12 f.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 f. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & X^e^ Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1757. II. vol.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 718 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	14.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	10.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1757. II. vol.

ARTICLE LXXVI.

LE FINANCIER CITOYEN. Seconde Partie. M. DCC. LVII.

DANS cette ſeconde Partie, l'Auteur traite des *opérations* qui, dans la France, ſont

relatives au Miniſtère : il en fonde les principes ſur la conſtitution du Gouvernement Monarchique. L'état actuel du Royaume, ſes reſſources connues, & ſes facultés certaines ſont l'unique centre où ſe rapportent & où s'appuyent toutes les combinaiſons qu'il propoſe. Son zèle attaque les vices de l'adminiſtration ſans aigreur, ſa capacité y remèdie ſans violence, & ſa ſageſſe trace un plan de *régie plus raiſonnée & plus fructueuſe.* Toute la doctrine de ſon ſyſtême eſt diviſée en pluſieurs Chapitres, dont nous tâcherons d'extraire la ſubſtance.

Le but de ce ſyſtême eſt d'enrichir le Roi, l'Etat & le Peuple. Pour atteindre ce but, l'unique demande que fait notre Financier Citoyen, *c'eſt d'arrêter & de fixer à demeure les dépenſes annuelles des temps ordinaires.* Le taux qu'il veut mettre à ces dépenſes,

il le régle ſur une année de paix, ſur l'année 1749. La diſtance de cette année à celle de 1757 n'a point apporté, dans le prix des denrées, aucun changement dont on puiſſe ſe prévaloir pour donner plus d'étenduë à ces dépenſes : ſans une régle inviolable qui les borne, il n'y a aucun ſyſtême d'œconomie dont on puiſſe ſe promettre un ſuccès aſſuré. Ce point une fois établi & convenu, il s'agit de poſer des principes ſur l'eſtimation & ſur la ſubordination des différents objets qui font le bien d'un Etat; de ſorte que, dans les occaſions où ces objets ne peuvent ſe concilier enſemble, on ſçache préférer les uns aux autres ſelon le degré de leur utilité & de leur importance relativement au bien général de tout l'Etat. Voici les principes de notre Auteur.

1°. Les hommes ſont le bien le plus précieux de l'Etat : ainſi, dans

la balance, on doit leur sacrifier tous les autres biens; puisque, sans les hommes, ces biens n'ont aucune valeur dans l'ordre Politique.

2°. Le meilleur emploi des hommes est celui qui rend le plus à l'Etat, & par conséquent celui qui les entretient dans la force & dans l'activité nécessaires pour engendrer & élever des Laboureurs, des Soldats, & des Matelots forts & robustes.

3°. De deux branches de Commerce qui sont en concurrence, on doit préférer celle qui nous apporte le plus d'argent de l'Etranger.

4°. Les impôts, de leur nature, doivent être subordonnés à la Population, à l'Agriculture, au Commerce & à la Navigation, comme l'effet à sa cause.

5°. La Police, en veillant à la garde *des choses & du droit*, doit

leur être *également ſubordonnée : une trop grande rectitude de principes généraux* nuiroit à l'harmonie que l'Auteur ſe propoſe d'établir.

Il deſire que de ces principes le Conſeil faſſe *la baſe de tous ſes réglements*, la régle de toute régie & de toute perception, & le frein de toute véxation, ſoit dans l'impoſition, ſoit dans le recouvrement. Mais pourra-t-on s'en tenir à ces principes, ſans troubler l'ordre du Gouvernement actuel ? L'Auteur le démontre, en prouvant que le produit des impôts préſents * ſuffit à toutes les dépenſes néceſſaires, & qu'avec la continuation de ces impôts, le Roi pourra ſe libérer & faire des épargnes qui le mettront en état de ſoulager tous les

* Dans une Note, l'Auteur avertit que le *ſecond vingtième n'étoit point établi, lorſque ceci a été fait.*

beſoins de ſes peuples, & de récompenſer tous les ſervices de ſes meilleurs ſujets ; que les fonds de cette épargne, portés à trois cents millions de livres, *ſi les temps le permettent*, ſuffiront pour que le Roi tienne ſon crédit de lui-même, & non de ſes Financiers, *ni des droits* ou *affaires nouvelles*, qui ne donnent au Roi qu'un crédit ruineux à tout ſon Etat ; qu'enfin cette épargne n'altérera nullement la circulation, & qu'elle eſt d'*une néceſſité indiſpenſable*. Ce ſont-là autant d'aſſertions, dont les preuves ſe préſenteront preſque d'elles-mêmes dans notre Extrait.

Pour favoriſer la Population, il ne s'agit que de procurer aux plus malheureux payſans un degré d'aiſance & de liberté qui leur manque. Très-mal logé, plus mal meublé, miſérablement vêtu, un payſan *prend du tabac* : ſous ce prétexte, ou ſous quelque autre

encore plus odieux, on augmente sa taille : désespéré, *il quitte sa Paroisse, & va mendier.* Or un homme si misérable pourra-t-il se résoudre à donner des enfants à l'Etat ? S'il en donne, pourra-t-il leur procurer une nourriture qui en fasse des Laboureurs, des Soldats & des Matelots robustes ? Qu'on les épargne, qu'on les protége, ces malheureux Cultivateurs, qu'on les mette en état de mieux élever leurs enfants qu'ils ne l'ont été ; loin de déserter leurs Paroisses, ils les peupleront de sujets bien constitués, dont la vigueur & le génie se signaleront à l'envi dans la carrière du travail & de l'industrie. L'attention du Ministère à déterrer les talents allumera une émulation générale qui les fera éclore. *Pour faire des hommes de mérite*, dit judicieusement notre Auteur, *il ne faut presque que les chercher.* Un homme élevé par son mérite ré-

pand la chaleur & la lumière parmi les subalternes soumis à ses ordres : sous ses auspices, l'espèce humaine s'améliore ; comme elle dégénère, quand les aspirants parviennent moins par le talent que par la protection.

Selon l'Auteur, le calcul & le commerce de luxe & de nécessité prouvent qu'aujourd'hui le Royaume posséde au moins vingt millions d'habitants, & qu'en étendant la Culture & en l'améliorant aussi-bien que l'*engrais des bestiaux*, les Arts & les Manufactures, la France pourroit entretenir 30 millions d'hommes. Des vingt millions qui existent, il y en a deux d'un ordre supérieur, qui est composé des Gens d'Epée, de Loi, d'Eglise, de Finances, & de Particuliers *simples Propriétaires*. Les dix-huit millions qui restent, sont destinés à la Culture, au Commerce, aux Arts & aux Manu-

factures. De ces deux Ordres de Citoyens, l'un attaque sans cesse l'autre, & en tire des hommes, ou qui remplissent ses vuides, ou qui se vouent à son service. Moins ou plus le Royaume sera peuplé, plus ou moins la perte du second Ordre sera sensible. Si le Royaume possédoit trente millions d'habitants, il en resteroit toujours vingt-huit millions au second Ordre, & le premier n'auroit pas beaucoup plus de ses deux millions. Pour rendre insensible, autant qu'il peut & qu'il doit l'être, ce conflit des deux Ordres, il n'y a donc qu'à favoriser la Population; elle tournera toujours au profit du second qui peut croître, plutôt qu'au profit du premier qui est comme essentiellement borné dans son progrès, & beaucoup plus encore dans son déchet. Or la Population étant montée à trente millions d'hommes, le Royaume n'aura pas plus

de frontières, & aura plus de bras pour les défendre; il sera donc plus fort & plus puissant.

Selon l'estime de M. de Vauban, le produit des terres du Royaume est d'un milliard cinquante millions de livres. Il soûtenoit qu'une meilleure Culture pouvoit augmenter ce produit d'un quart, & le porter à un milliard trois cents douze millions, cinquante mille livres. Notre Auteur pense que cette *Culture générale* de M. de Vauban pouvoit encore s'améliorer d'un cinquième : alors le revenu du Royaume seroit d'un milliard cinq cents soixante & quinze millions. Les autres produits que nous tirons de nos Manufactures, de nos Colonies & de l'Etranger, croîtroient dans la même proportion : alors les revenus du Roi, qui croissent toujours en raison de la culture & de la consommation, s'éléveroient à une hauteur *immense*.

Tout dépend donc de la Culture: elle s'étend & se perfectionne, à mesure que le paysan est dans l'aisance. Mais comment lui procurer cette aisance ? en diminuant la masse des tailles arbitraires, en veillant à l'équité de la répartition, en procurant une vente plus avantageuse des denrées, en facilitant le Commerce des échanges d'une Province à l'autre, à la faveur des chemins rendus plus praticables, des rivières plus navigables, des canaux plus multipliés. Le prix du fret ou les frais de voiture étant moindres, les denrées seront moins chères, & la consommation plus grande. En creusant des canaux, en donnant plus de profondeur au lit des rivières, on desséche des marais où croissent alors des fourages & des herbes pour les bestiaux, & par conséquent on augmente la culture & ses produits en cuirs, en laines,

en proviſions pour nos Colonies ; ce qui éléveroit la balance de notre change ſur l'Etranger, au moins de ſix à ſept millions au-deſſus de ſa hauteur actuelle.

Ces utiles projets, dira-t-on, exigent de grandes dépenſes. L'Auteur y a pourvu ; & dans le ſyſtême d'œconomie qu'il propoſe, les fonds en ſeront bientôt préparés.

La Population, la Culture, la Conſommation ne ſçauroient croître dans un Etat auſſi propre au Commerce que l'eſt la France, par ſa ſituation & par les lumières qu'elle a acquiſes en cette matière, ſans que ſon Commerce s'élève dans la même proportion, pourvû que le Miniſtère faſſe certaines avances, dont le Commerce peut avoir beſoin dans des opérations qu'on ne doit pas attendre des Négocians particuliers, quelque riches qu'ils puiſſent être.

Les revenus de la France étant de deux milliards, & les impôts de trois cents millions, le François ne paye que quinze pour cent de sa consommation, tandis que l'Anglois paye trente-un pour cent. L'aisance du peuple croissant d'un quart par le travail & l'industrie, la consommation, qui répond toujours à l'aisance, seroit de deux milliards cinq cents millions. Quelle augmentation de revenus ne produiroit donc pas au Roi cette augmentation de bien-être dans ses sujets!

Il y a, dans le Royaume, quinze cent millions d'espèces. Dans un Tableau, où sont calculées toutes les opérations du Commerce & de la Finance, l'Auteur démontre qu'en temps de paix on peut les faire avec quatre cents cinquante millions: il y ajoûte cent cinquante millions, pour entretenir une circulation toujours égale; ainsi, dans

les temps les plus difficiles, on fera face à tout avec six cents millions; par conséquent il restera encore neuf cents millions qui ne circuleront point : le Roi pourra donc épargner & mettre dans ses coffres trois cents millions sans nuire à la circulation. Pour procurer au Roi ce fonds, l'Auteur propose une œconomie annuelle de cinquante millions de livres. Les revenus du Roi sont de deux cents cinquante millions : il en laisse deux cents pour la dépense ordinaire : ce sont dix-sept millions de plus que la somme où se monta la dépense de 1724. On aura donc cinquante millions de réserve. L'Auteur en emploie quarante, par an, à libérer l'Etat des seize cents millions qu'il peut devoir. En moins de vingt-deux ans, le Roi ne devra plus rien; & l'acquit de cette dette lui rendra annuellement un fonds libre de

cent vingt millions. Avec ce fonds il ſera en état d'accorder des remiſes à ſon gré ſur les tailles, de faire, dans ſon Royaume & dans ſes Colonies, tous les établiſſements & tous les embelliſſements qu'on jugeroit à propos, de récompenſer tous les ſervices, d'augmenter la ſolde de ſes troupes, de ſe donner une Marine formidable, d'en impoſer à toutes les Puiſſances, de ſe mettre au-deſſus de tous les évènements, & de bannir de tous les Ordres de ſon Royaume la misère & l'indigence. Il pourra relever les grandes maiſons : ne vaut-il pas mieux qu'elles ſe rétabliſſent par les ſecours que le Roi pourra leur donner, que par les alliances qu'elles font avec les Financiers?

Ce ſyſtême, d'un côté, éleve l'Etat à un degré ſupérieur de puiſſance par la voie de l'aiſance & de la proſpérité; de l'autre, il

grossit les revenus du Roi par l'augmentation du bail des Fermes, suite nécessaire d'une population & d'une consommation plus abondante. A la faveur de ces épargnes annuelles & d'une bonne administration, le crédit de l'Etat deviendroit d'autant plus immense qu'il seroit comme inutile ; le Royaume ne pouvant plus être débiteur, puisque les payements seroient toujours sûrs à l'échéance. Jamais le Roi, ni le Royaume ne retomberoient sous le joug des Gens d'affaires : on réduiroit même le bénéfice des Financiers à un taux honnête. Si quelques-uns mécontents se retiroient, on les remplaceroit sans peine par d'*habiles travailleurs*, dont le service seroit moins cher & plus *fructueux*. Ainsi, sous le poids de son crédit, le Roi écraseroit le crédit des Financiers, c'est-à-dire un crédit qui ne subsiste qu'à ses dépens & aux dépens du peuple.

Si les peuples épuisés se trouvoient hors d'état de payer les impositions ordinaires, le Roi seroit toujours en état de les soulager, selon cette admirable maxime de l'Auteur, qu'*un défaut de recouvrement, qui procéde de l'insolvabilité des contribuables, ne permet plus aucun projet que celui du soulagement.* On ne seroit donc plus réduit à créer des rentes ou des offices pour avoir de l'argent, c'est-à-dire à suppléer à l'insuffisance des revenus, en ajoûtant de nouvelles charges aux anciennes : supplément qui augmente à perpétuité cette insuffisance qu'il ne soulage qu'en passant.

Dans un Etat, les Négocians & les Financiers forment deux Corps essentiellement rivaux, pour ne pas dire ennemis, par la nature de leurs intérêts & par le choc de leurs opérations. Le crédit de la Finance, comme l'observe l'Au-

teur, ne s'éleve jamais trop haut qu'en abaissant trop bas le crédit du Commerce. Les gains excessifs du Financier dévorent les gains légitimes du Marchand. De-là vient qu'à mesure que la Finance remplit ses coffres, l'argent disparoît *sur la place*, les charges & les biens-fonds s'avilissent, l'intérêt de l'argent monte, la balance du Commerce descend chez nous, & s'éleve chez l'Etranger où l'intérêt est plus bas..... En un mot, plus le Financier gagne avec le Roi, plus le *marché est mauvais* pour le Roi & pour son peuple.

Ici l'Auteur examine sérieusement une question importante; sçavoir, s'il est plus avantageux à l'Etat de donner *tous les droits compris dans le bail général des Fermes* à une seule qu'à plusieurs Compagnies? Il se décide pour la pluralité des Compagnies, quoiqu'il en résulte de plus grands frais

de régie. Cet excès qui ne peut aller tout au plus qu'à un million, eſt une perte qui tombe moins ſur le Roi que ſur les Fermiers. D'ailleurs, le Roi & le peuple en ſeront dédommagés avec uſure par la concurrence des intérêts & des talents rivaux dans l'enchère : de cette concurrence dépend le progrès des Fermes, l'intelligence des détails, la régularité des mouvements & des opérations, &c.

Notre Financier Citoyen paſſe enſuite au prix des baux. On doit le régler ſur les produits effectifs d'une jouiſſance de dix années communes, & laiſſer en même temps une marge, non de quinze, comme à l'ordinaire, mais ſeulement de cinq pour cent *des fonds d'avance des Fermiers & Sous-Fermiers, avec promeſſe de leur garantir quinze pour cent à tout évènement.* Si les fonds d'avance ſont de quarante millions, la marge

ne sera plus de six, mais seulement de deux millions ; ainsi le Roi gagnera quatre millions, *qui ne couteront pas un sol à son peuple*, & dont l'Auteur fait ici la destination la plus avantageuse.

En faisant le profit du Roi, le systême de l'Auteur assure encore aux Fermiers un sort digne d'envie, quoiqu'il rétablisse les Sous-Fermes, & qu'il augmente le bénéfice des Croupiers. Il faut étudier, dans l'Ouvrage même, ces calculs : ils ne seront peut-être pas du goût de la Finance actuelle ; mais il n'en résulte pas moins pour les Financiers un état si avantageux, qu'ils seront toujours plus tentés de se soumettre à cette révolution, que de renoncer à leur profession. Notre Financier *purge* les Sous-Fermes, de *représentants*, comme n'en étant que des membres *inutiles* ; il arrange tellement l'ordre des profits & des emplois, que

la

la ſubordination, l'émulation & l'ambition même y entretiennent la plus parfaite harmonie : elle ne peut être troublee que par les *gens de protection* : pour prévenir cet inconvénient, on les exclut des emplois, comme la peſte des Finances, le poiſon du Corps Financier, & la ſource de ſes déſordres.

Les profits des Fermes & Sous-Fermes ont été juſqu'à préſent couverts d'un voile impénétrable : c'eſt un labyrinthe dont le fil ne paſſe jamais à des mains étrangères : il ſeroit cependant tres-important de connoître l'intérieur de ce dédale, pour ſçavoir au juſte le produit des différentes Fermes, & pour régler le prix des baux. Afin de vérifier toutes les opérations des Fermes, notre Financier propoſe d'établir, à Paris, un Bureau à qui on communiqueroit toutes les expéditions. Dans chaque Généralité,

il nomme trois Inſpecteurs, correſpondants de ce Bureau, & ſubordonnés directement à Mrs les Intendants : rien n'eſt oublié de ce qui regarde en détail les fonctions du Bureau & celles des Inſpecteurs, & ce qui en prouve l'utilité. Un autre projet de notre Auteur ſeroit de *régir le tabac en Finance-Commerce ;* d'en établir les plantations & la culture dans nos Colonies ; de *mettre en tout temps quatre ou cinq Négociants diſtingués dans la Ferme générale, pour ſuivre les opérations de cette Culture*. Ce projet *nous affranchiroit de cinq millions de livres que nous payons à l'Etranger tous les ans*, fourniroit la ſubſiſtance à cinquante mille perſonnes dans le Royaume & à dix mille dans nos Colonies, ouvriroit à la France une nouvelle branche de Commerce avec les autres Etats de l'Europe, & donneroit une rude

atteinte au Commerce des plus *cruels* ennemis du nôtre.

Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus louable dans tout ce ſyſtême, c'eſt que le bien du Roi & de l'Etat y eſt toujours attaché au bonheur & à l'aiſance des peuples, & ce bonheur & cette aiſance à l'activité & au travail de ce même peuple; c'eſt qu'on y laiſſe à toutes les Provinces & à tous les Ordres du Royaume la jouiſſance entière de leurs privilèges : le Clergé n'eſt ni décrié, ni dépouillé, ni dépeuplé; la Nobleſſe y eſt maintenue dans toute la faveur & dans tous les honneurs qui conviennent à ſon rang; la Magiſtrature y conſerve toute l'autorité & toute la conſidération qu'exigent ſes importantes fonctions; la Finance y eſt réduite à un bénéfice honnête; le Commerce y eſt ſoûtenu & protégé; le peuple y eſt affranchi de toute ſervitude qui fait dégénérer l'eſpèce,

& ſoulagé dans tous les beſoins qui lui ſurviennent, ſans que les ſecours qu'on donne à la misère de l'un, ſoient jamais ni pris, ni empruntés ſur l'aiſance de l'autre. Entre Paris & les Provinces, on reſtitue un juſte équilibre; & entre tous les Ordres de Citoyens, on entretient une circulation de places & de fortunes, qui repand la vie & le mouvement dans tous les membres de l'Etat. L'attention de l'Auteur va juſquà reſpecter tous les droits & toutes les prétentions les plus litigieuſes; il ne ſouffre pas que, ſur ces matières ſi délicates, on agite la moindre queſtion odieuſe: avec tous ces tempéraments & tous ces ménagements ſi ſages, il fortifie les liens de la ſubordination & de la dépendance néceſſaires dans la Monarchie & dans la Police publique. Ces chaînes précieuſes ne ſont, entre ſes mains, que des nœuds

auſſi doux que puiſſants : d'un côté, ce ſont des gages inviolables qu'on nous donne d'une ſûreté, d'une liberté & d'une aiſance générales ; de l'autre, ce ſont des Barrières ſacrées, que la licence & les autres déſordres politiques ne ſçauroient franchir impunément.

ARTICLE LXXVII.

DICTIONNAIRE Portatif de Peinture, Sculpture & Gravure ; avec un Traité pratique des différentes manières de peindre, dont la Théorie eſt développée dans les Articles qui en ſont ſuſceptibles : Ouvrage utile aux Artiſtes, aux Elèves & aux Amateurs. Par Dom Antoine-Joſeph Pernety, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. (Volume

in-8°. de près de 700 pag.) *A Paris, chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève, &c.* M. DCC. LVII.

CE n'est pas dans ce siècle qu'on a pris le goût des Dictionnaires pour l'usage ou la gloire des Arts. Le docte François du Jon (ou Junius,) originaire d'une de nos Provinces, mais né en Allemagne, imagina, il y a plus de cent ans, deux Catalogues raisonnés, l'un pour les Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, renommés dans l'antiquité; l'autre pour les Auteurs & Amateurs de ces Ouvrages. Il ne manquoit à cette Nomenclature que le didactique des Arts, que les définitions familières aux Artistes; mais l'Auteur, quoique fort sçavant, n'étoit peut être pas en état d'entreprendre cette tâche.

Il n'en est pas de même de celui

qui donne le Dictionnaire que nous annonçons. Il a eu ſoin de s'inſtruire des procédés de l'Art, & de la meilleure manière de les énoncer. Il ne s'agit point de protéger ou de venger ſon deſſein contre les Cenſeurs généraux & abſolus des Dictionnaires. La forme de Léxique, fût-elle inutile ou même préjudiciable à pluſieurs parties des Sciences, devroit être conſervée pour les Arts de goût dont il eſt ici queſtion. On n'entreprend pas de former des Peintres, des Sculpteurs, des Graveurs par la lecture d'un Dictionnaire; on veut ſimplement donner des notions à ceux qui n'en ont point; on veut les initier au langage de ces Arts; on prétend leur faire connoître ceux qui s'y ſont diſtingués. Or tout ceci peut très-bien être l'effet d'un Dictionnaire compoſé avec goût.

Quels ſont les caractères de

celui-ci? Nous y diſtinguons deux choſes; le Dictionnaire même, c'eſt-à-dire les matières traitées ſelon l'ordre alphabétique; & l'inſtruction, ſous le titre de *Traité Pratique*, qui fait ici la fonction de Préface. Dans le Dictionnaire, il eſt peu de termes de l'Art qui ne ſoient expliqués par l'Auteur. C'eſt comme ſon objet eſſentiel: car pour ce qui concerne les Artiſtes célèbres, il n'en eſt parlé qu'à l'occaſion des diverſes *Ecoles*; encore n'y indique-t-on que les principaux Peintres, & point du tout ceux qui ont excellé dans la Sculpture & dans la Gravure: ce qui eſt peut-être un défaut, réparable toutefois dans une nouvelle Edition.

Comme les détails, où entre l'Auteur, nous ont beaucoup intéreſſés, il n'eſt aucun de ſes Articles qui nous ait échappé, & nous allons ſuivre cette agréable

Nomenclature : après quoi nous reviendrons au *Traité Pratique*, qui mériteroit ſeul une Analyſe raiſonnée.

Amateur, c'eſt une perſonne que l'amour des Arts porte a *favoriſer les Artiſtes*, *à encourager leurs travaux*, & *ſouvent à faire un recueil de leurs Ouvrages. On peut être Amateur ſans être Connoiſſeur :* cela eſt très-vrai, & alors on eſt dupe des Brocanteurs, ſans compter qu'on ſe rend ſouvent ridicule, en affectant de raiſonner ſur ce qu'on n'entend pas. Alexandre lui-même n'évita point cet écueil dans l'attelier d'Apelle. Ce Conquérant de l'Aſie voulant parler *peinture*, faiſoit rire les Elèves de ſon premier Peintre. On doit lire auſſi, dans ce Dictionnaire, les Articles Connoissance, Connoisseur.

Coloris, cet Article nous paroît excellent : nous n'en citons

que quelques traits : » La Science » du Coloris eſt bien plus difficile » qu'on ne penſe, puiſque depuis » environ 300 ans que la Peinture » eſt reſſuſcitée, à peine compte-» t on huit ou dix Peintres qui » aient bien *colorié*..... Le Titien » avoit-il de meilleurs yeux que » tant d'autres, ou ſe ſeroit-il fait » des régles particulières ? Et s'il » s'en étoit formé, ne pourroit-on » pas marcher ſur ſes traces, en » faiſant ſur ſes Ouvrages des ob-» ſervations attentives & judicieu-» ſes ? ... Rubens a eu la manière » du Titien : s'il l'a rendue plus » crue, il nous l'a rendue auſſi plus » ſenſible ; & plût à Dieu que tous » les ouvrages de nos Peintres » fuſſent fardés du fard dont quel-» ques-uns taxent les morceaux de » ce Peintre célèbre. « L'Auteur indique quelques raiſons de la rareté des bons Coloriſtes : ne pourroit-on point y ajoûter que

les Anciens ne pouvant ici nous ſervir de modèles, on a perfectionné plus tard & moins bien cette partie ſi eſſentielle à la Peinture? Ajoûtez à la lecture de cet Article celle des Articles COULEUR, CLAIR-OBSCUR.

DESSEIN, » c'eſt, *dit D. Perney*, la baſe de la Peinture..... » c'eſt lui qui donne l'ame, l'éner» gie, l'expreſſion & les formes » vraies aux objets. « Sans vouloir faire de Critique, nous demandons comment cette Deſcription du *Deſſein* ſe concilie avec ce que l'Auteur nous apprend de l'*Expreſſion? C'eſt*, dit-il, *l'ame de la Peinture; le deſſein & le coloris en ſont le corps*. Si le Deſſein eſt le *corps* ou une partie du *corps* de la Peinture, peut-il *donner l'ame & l'expreſſion* à cet Art? ſi ce n'eſt peut-être que, dans un Art, fait pour les yeux, les caractères & les contours du corps animent

tout, & donnent par conséquent cette *ame*, cette vie qui captive le Spectateur? Nous nous en rapportons à l'Auteur.

Ecole. Cet Article est tout historique, & par conséquent très-agréable. A la tête de l'Ecole Romaine, paroît le grand Raphaël, Maître, Législateur, Modèle. C'est l'Art & la Nature comme réunis dans le même génie & sous le même pinceau : » Pour peu » qu'on réfléchisse sur les Ouvra- » ges de ce grand homme, on voit » qu'il pensoit noblement, qu'il » avoit beaucoup de génie & de » fécondité. Ses contours sont cou- » lants & ses ordonnances admi- » rables. Un dessein correct, un » choix parfait, de l'élégance dans » ses figures, une naïveté d'expres- » sion, un naturel dans les atti- » tudes, une grande manière sans » affectation, des graces dans les » airs de tête, une sagesse à bien

» ſaiſir les beautés de la nature,
» & la ſimplicité avec laquelle il
» s'eſt élevé au ſublime, le ren-
» dent, au ſentiment de tout le
» monde, le plus grand Peintre qui
» ait paru juſqu'à préſent. « Cet éloge magnifique n'empêche pas l'Auteur d'ajoûter que s'il eût vécu plus long-temps, il auroit modéré ſon goût pour l'antique, & *ſe ſeroit ſans doute un peu plus attaché à ſuivre le vrai de la nature.* Il faut donc croire que *la ſageſſe de Raphaël, à bien ſaiſir les beautés de la nature*, n'étoit pas encore parfaite, ou bien qu'il y a une différence entre le *vrai* de la *nature* & ſes *beautés*. Quoi qu'il en ſoit, un Peintre du mérite de Raphaël encourage tout Ecrivain, qui aime les Arts, à recueillir tout ce qu'on a dit pour ſa défenſe ou pour ſa gloire. Dans ſon beau Traité des Pierres gravées, M. Mariette nous apprend (pag. 80) que

ſi Raphaël s'eſt formé le goût & l'a amélioré par la vuë du bel Antique, on reconnoît auſſi, dans ſes Ouvrages, *que cette étude a toujours été ſoumiſe, chez lui, à l'imitation de la nature.*

Notre École Françoiſe eſt auſſi ſur un bon pied dans cet Article du Dictionnaire. Mais quand il s'agit du Dôme du Val-de-Grace, peint par Mignard & chanté par Molière, les Connoiſſeurs en Peinture & en Poëſie ne conviennent pas que ce Poëme (de Molière) ſoit digne du ſujet. On peut voir ce qu'en penſe M. le Comte de Caylus dans ſa *Vie de Mignard.* Il pourroit donc y avoir quelque modification à deſirer dans le jugement de D. Pernety, qui dit que ce *Poëme eſt fort eſtimé*; mais ce ſont-là des bagatelles. Voici un bel Article, c'eſt celui de GRACE; qui » ſe dit, en termes de Peinture & de Sculpture, des figures

» bien diſpoſées, des contours bien
» ménagés, des ſites bien choiſis,
» des figures bien groupées, d'une
» touche bien moelleuſe, légère,
» délicate, d'une attitude bien en-
» tendue, bien deſſinée, des objets
» bien arrondis ; enfin du ton &
» de l'enſemble de tout un ta-
» bleau.« *C'eſt*, ajoûte l'Auteur, *ce que les Latins appellent* VENUSTAS. Raphaël poſſédoit ce mérite au ſuprême degré ; tous ſes Tableaux ont une *grace* qui les diſtingue de tous les autres. Il faudra lire tout cet Article du Dictionnaire ; & l'on ne ſe repentiroit pas d'y joindre la lecture du Chap. VI. (Liv. 3^e^) du grand Traité de notre docte Junius ſur la Peinture des Anciens. Il y remarque que, dans les Ouvrages des Peintres, *la grace* n'eſt pas ſimplement *la beauté*, mais le *beau* parfait, le *beau* conſommé ; qualité qui faiſoit le prix & la merveille des Tableaux

d'Apelle. Il cédoit volontiers aux autres tous les autres talents, il ſe réſervoit à lui ſeul la *grace* comme ſon attribut particulier.

Histoire. Cet Article nous paroît un peu trop court. On n'y dit qu'un mot de l'inſtant que le Peintre doit ſaiſir ; & ce point devroit être, ce ſemble, plus expliqué ; voici notre penſée : Le genre hiſtorique, en Peinture, a bien pour objet les faits qui ſont conſignés dans les Annales du monde ; mais le Peintre ne procède pas comme l'Hiſtorien : celui-ci raconte de ſuite les évènements ; il ſuit l'ordre des temps & le progrès des actions : celui-là au contraire ne s'attache qu'à un fait qu'il eſtime être le plus eſſentiel & le plus déciſif ; ſon Art conſiſte à choiſir tellement ce fait unique que le Spectateur ſe rappelle ſur le champ toutes les circonſtances & toutes les ſuites du récit de l'Hiſtorien.

Or combien de Peintres, d'ailleurs très-estimables, n'ont pas eu le talent de faire ce choix! Quand le Sueur voulut rendre, dans un Tableau, la confiance dont Alexandre honoroit Philippe son Médecin; il représenta ce Monarque prenant d'une main la potion préparée par Philippe, & de l'autre donnant à ce Médecin la lettre qui l'accusoit de trahison Ce concours des deux actions d'Alexandre est le moment qui parle au spectateur & qui lui dit tout. On pourroit assurer que tout autre moment seroit froid, morne & inefficace. Que ne disoit-on pas, il y a quelques années, vis-à-vis d'un Tableau où le Peintre représentoit Alexandre donnant la lettre après avoir pris la potion du Médecin? On disoit, tout au moins, que c'étoit un moment manqué. Il seroit à propos que l'Auteur du Dictionnaire, qui explique si bien

tant d'autres choses, nous dît aussi ses pensées sur ce point, soit au mot *Histoire*, soit aux mots *Instant* ou *Moment* qui manquent dans cette Nomenclature. Il y a, aux Articles *Choix* & *Invention*, des nuances d'explication, qui rentrent dans ce que nous venons d'insinuer, mais il nous semble qu'on peut désirer encore plus de détails. L'Auteur lui-même en jugera.

MANIÉRE, ORIGINAL, PERSPECTIVE, PROPORTION, & quantité d'autres Articles méritent l'attention du Lecteur qui, en général, sera très-content de tout cet Ouvrage. Son genre, qui est l'instruction, ne le réduit pas, comme tant d'autres Dictionnaires, à la nécessité d'être *portatif*, ou réduit à un Volume. Par conséquent il sera libre à l'Auteur de l'amplifier, sur-tout dans la partie historique des Artistes, des Tableaux, des

Statuës, des Gravures célèbres. Disons présentement quelque chose du morceau préliminaire, intitulé *Traité Pratique.*

Il débute par l'Histoire abrégée de la Peinture. *Ce seroit faire peu d'honneur à cet Art, que d'attribuer sa découverte à un pur effet du hazard.* Ces Bergers qui *tracent avec leurs houlettes des traits sur la terre ;* cette Bergère qui dessine *sur le mur l'ombre de son amant*, sont des personnages de Roman ou d'Eglogue. Les hommes n'ont point eu besoin de ces avantures pour acquérir l'Art d'imiter. *La nature qui a fait les premiers portraits, fit aussi les premiers Peintres.* Elle inspira aux premiers Citoyens du monde l'imitation, qui est une source inépuisable de richesses & d'agréments. Eh! que sommes-nous dans le détail de nos actions, sinon des Imitateurs continuels, des Copistes tantôt en

bien, tantôt en mal, des hommes placés ſur la ſcène pour rendre aux yeux de nos ſemblables ce que nous avons vû? Il n'y a donc rien de plus antique que l'imitation, & par conſéquent que la Peinture. Celle-ci fut d'abord informe; mais il faut bien reconnoître qu'avant le ſiècle d'Homère elle avoit acquis quelque perfection, puiſque le fameux bouclier d'Achille préſente tout le deſſein, toute l'ordonnance, tout le coloris même d'un vrai Tableau. C'étoit l'action du feu qui nuançoit ces couleurs: mais qu'importe? On a toujours, par ce moyen & dans cet exemple, tout ce qu'on peut deſirer pour établir l'ancienneté de la Peinture. On y a même la Sculpture, la Cizelure, & très-certainement le Deſſein qui eſt le fondement de tous ces Arts.

La Peinture & la Sculpture jouirent long-temps d'une grande

considération. Les Grecs sur-tout honorerent les Artistes & leurs Ouvrages. A Rome, on fut long-temps dans une sorte de réserve à cet égard. Ce peuple, né pour les armes & pour la pratique des vertus Républicaines, méconnut les Beaux-Arts jusqu'au temps de ses conquêtes dans la Grèce. Alors il ouvrit les yeux, & il porta l'amour des Tableaux & des Statuës jusqu'à se permettre de grandes injustices pour en acquérir. Senèque, dans le temps du plus grand luxe de Rome, *blâma la Peinture ; mais le caprice avoit beaucoup de part* à ces invectives ; & d'ailleurs n'étoit-il pas fort plaisant de voir ce Philosophe armé d'axiômes contre les acquereurs de Tableaux & de Statuës, (de Tranquill. Anim. Cap IX.) tandis que lui-même remplissoit sa maison de ces Ouvrages (Epist. LXIV.) Cette conduite est bien dans le

caractère d'un homme qui crioit contre l'amour des richesses, & qui n'en possédoit pas moins soixante ou soixante-dix millions de bien.

Nous ne sçavons comment expliquer le Texte d'un Ancien, qui dit que l'amour des Tableaux & des Statuës se perdit quand la soif des riches fut portée à son comble. *Maintenant*, dit-il, *qu'un lingot d'or paroît plus estimable que tous les chef-d'œuvres d'Apelle & de Phidias, faut-il s'étonner que la Peinture tombe en décadence?* On peut voir ce Texte dans Junius (Lib. 2. Cap. IX.) Cependant avec l'amour de l'or, le luxe ne croît-il pas, & ces Beaux-Arts n'appartiennent-ils pas au luxe, n'est-il pas du moins ordinaire que sous le régne du luxe ils soient en faveur? Notre sçavant Auteur pourroit nous expliquer cette espèce d'énigme.

Il entre ici dans la partie didacti-

que de ſon Traité, qui remplit un eſpace de 100 pages. Il y explique les différentes manières d'exécuter la Peinture, avec les matières & les inſtruments qu'on y emploie. On voit de ſuite ce que c'eſt que *peindre en Détrempe, peindre à Freſque, peindre en Moſaïque, peindre à l'Encauſtique, peindre à l'Huile, peindre en Miniature, peindre ſur le Verre, peindre en Email, peindre en Paſtel.*

De tous ces Articles le plus long & le plus raiſonné eſt celui de la Peinture à l'Encauſtique, à cauſe du renouvellement très-moderne de cette pratique ancienne. L'Auteur a ſuivi toutes les circonſtances de ce renouvellement, toutes les controverſes qui s'y ſont mêlées, toutes les prétentions qui ſont nées pour obtenir ou pour uſurper quelque partie de la gloire attachée à cette heureuſe découverte. On peut dire même

que D. Pernety eſt entré comme Acteur dans le démêlé, qui a fixé quelque temps l'attention des Artiſtes & des Gens de Lettres. Il a conféré avec les Reſtaurateurs de l'Encauſtique & avec les principaux témoins de leurs ſuccès. Enfin ſi la poſtérité veut ſçavoir ce qui s'eſt paſſé ſur ce point, ſi elle eſt curieuſe d'apprendre quand, comment, par qui cette branche de l'Art nous a été reſtituée après tant de ſiecles, elle trouvera tout ici; & c'eſt aſſurément un titre très-particulier de recommandation pour ce Dictionnaire. Nous ne pouvons analyſer tout ce grand morceau, parce qu'il contient beaucoup de pratiques de l'Art. Il nous ſuffit d'obſerver que *peindre à l'Encauſtique* c'eſt peindre avec de la cire, des couleurs & le feu; que M. le Comte de Caylus & M. Majault, Docteur en Médecine, travaillerent de concert dès l'an

1753, ou même 1752, à ressusciter l'Encaustique; qu'en 1754, ils firent voir à l'Académie des Belles-Lettres un Tableau de Minerve, travaillé dans ce genre; que leurs travaux les conduisirent à rétablir en même temps l'Art de peindre à la Cire; qu'en 1755, ils publierent deux Mémoires très-instructifs sur ces deux belles opérations. On donne ici leurs différents procédés, & l'on parle en même temps des prétentions que manifesta M. Bachelier, Peintre de l'Académie, sur la nouvelle découverte. Cela forme une discussion contentieuse que nous supprimons. Il est certain que M. le Comte de Caylus & M. Majault ont aggrandi la sphère de la Peinture, en tournant leur sagacité, leur industrie & leurs travaux à la restauration d'une nouvelle manière de peindre qui a ses avantages. Les efforts même qu'on a faits pour les imiter, ou

pour les prévenir, servent à leur gloire; & il ne faut point trop se fâcher de ces rivalités quand elles tournent au profit du public.

ARTICLE LXXVIII.

ÉLÉMENTS DE CHYMIE, suivant les principes de BECKER *& de* STALH*, traduits du Latin sur la seconde Edition de M.* JUNCKER*, avec des Notes.* Par M. de Machy, Apothicaire, Gagnant-Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris. (Six Volumes in-12.) *A Paris, chez Simeon-Prosper Hardy, rue S. Jacques, à la Couronne d'or, &c.* M. DCC. LVII.

MONSIEUR Juncker est un ancien Professeur de Médecine, très-estimé en Allemagne: il a rassemblé dans un corps d'Ou-

vrage assez étendu, mais peu suivi & peu méthodique, tout ce qu'il y a de mieux, sur la Chymie, dans les Ouvrages de Becker & de Stalh. Le premier fut Médecin de l'Electeur de Mayence, puis du Duc de Bavière, & mourut en 1692. Le second, né dans la Franconie en 1660, professa dans le Collège de Veymar, composa beaucoup de Traités pour éclaircir les principes de Becker, & n'est mort qu'en 1734.

M. Junker a publié son Livre en Allemand & en Latin : c'est d'après ce dernier Texte que M. de Machy a travaillé ; mais il ne se contente pas d'être Traducteur, & nous croyons saisir les caractères des six Volumes qu'il nous donne, en observant ce qui suit.

1°. M. de Machy a trouvé le moyen de former un tissu d'Ouvrage, plus lié & plus uniforme que n'est celui du Docteur Alle-

mand. Quoiqu'on apperçoive bien encore ici quelques traces de prolixité & de diffuſion, il eſt aiſé néanmoins de juger que le Traducteur s'eſt donné des ſoins pour diminuer ces défauts. Il rend auſſi nettement qu'il lui a été poſſible, la penſée de ſon Auteur; il ſoûtient une marche ſuivie : on l'accompagne ſans embarras & ſans ennui; on ſent qu'il ſeroit capable de compoſer lui-même un Livre encore plus parfait.

2°. M. Juncker oublie les découvertes nouvelles, & néglige ſur-tout de rendre juſtice aux Chymiſtes François : ſon Traducteur n'en uſe pas ainſi. Dans des Notes, qui font partie du Texte, mais qu'il eſt aiſé de diſtinguer par les aſtériſques dont elles ſont précédées, M. de Machy ajoûte ce que les travaux des Modernes ont heureuſement découvert, inventé, exécuté; & il cherche à relever le

mérite de ses compatriotes. A tout instant les Mémoires de l'Académie des Sciences sont cités ; les Ouvrages de nos meilleurs Chymistes sont indiqués ; les procédés, reçus dans nos laboratoires de Chymie, sont mis en honneur.

3°. Une partie considérable du travail de notre Traducteur consiste dans les Remarques critiques qu'il distribue à mesure que la suite de l'Ouvrage les fait naître. » Ce n'est pas, *dit-il*, un tissu grossier » de satyres ou même d'invectives » qui, sans jetter plus de jour sur » l'Ouvrage qu'on discute, ne fait » que mortifier l'Auteur, en l'apostrophant sur des ridicules que » quelquefois on lui prête. La véritable & saine Critique est celle » dans laquelle on examine au » poids de la raison & de l'expérience les faits ou les raisonnements qui paroissent susceptibles

» de cette discussion critique, qui, » entendue de cette maniere, peut » être exercée par l'honnête hom- » me & le sçavant, sans faire aucun » tort à ses qualités sociables. « L'Auteur se flatte d'avoir respecté très-exactement ces régles, & il n'est pas difficile de remarquer que, dans l'exposition qu'il en fait, son attention s'est portée à quelques procédés modernes dont un certain public s'est plaint : peut-être cette attention a-t-elle été trop étendue ; mais quoi qu'il en soit, on trouvera, dans les Remarques de M. de Machy, de fréquentes sorties contre les Charlatans, sans aucune allusion aux pratiques trop connues de ceux qui méritent ce nom. Lisez sur-tout Tome I. pag. 69, Tome II. pag. 22, Tome III. pag. 201, Tome V. pag. 130 & 222, &c.

Il y a, dans ces *Eléments*, six Parties pour six Volumes ; & cha-

que Partie eſt diſtribuée en plusieurs Chapitres, dont chacun eſt traité d'ordinaire en pluſieurs Articles. Nous indiquerons quelques particularités en ſuivant les Volumes.

Tome I. On traite ici de la Chymie en général; des inſtruments ou vaiſſeaux de Chymie; des principes & de leurs qualités; de la compoſition & de la décompoſition des corps, (les deux grands objets de la Chymie;) des agens naturels dont ſe ſert la Chymie, (le feu, l'eau, l'air & la terre;) des menſtrues ou diſſolvants & de leurs propriétés; des ſujets de la Chymie en général (tous les corps des trois regnes;) de l'eau, de ſon origine & de la manière de l'analyſer; des terres & des pierres, avec la théorie & les expériences qui concernent leur nature & leurs analogies.

Il étoit naturel, en traitant de

la Chymie en général, de donner son Histoire. On la trouve ici comme partagée en trois âges ; le premier depuis Tubalcaïn jusqu'au temps où les Romains réduisirent l'Egypte en Province ; le second, depuis cette révolution jusqu'à Paracelse, né vers la fin du quinzième siècle ; le troisième, depuis ce fameux Médecin jusqu'à nos jours. Puisqu'on met, parmi les Chymistes du premier âge, Tubalcaïn, parce qu'il sçut travailler le fer & l'airain, on a bien pû y mettre Moyse qui *exerça la Pyrotechnie en rendant le veau d'or potable* ; mais le Docteur Juncker ne croit pas que Marie, sœur de Moyse, doive être associée à son frère, dans la connoissance de ce grand Art ; & en voici la raison, c'est que *si une femme avoit possédé cette science, il n'est pas croyable que la Chymie eût été si long-temps un secret.* On jugera

de la force de cette preuve. Que n'ajoûtoit-on pour l'appuyer, que durant tout le regne myſtérieux de la Chymie, l'Hiſtoire ne cite aucune femme qui ſe ſoit mêlée de cet Art ?

Tout l'hiſtorique de la Chymie n'eſt point mal dans ce Volume ; on y voit aſſez de ſuite tous les *virtūoſes* de ce genre ; mais on pouvoit orner & égayer un peu plus le récit. Quand on trouve à peindre un Arnaud de Ville-Neuve, un Raymond Lulle, un Paracelſe, avec une foule d'originaux infatués du grand œuvre, il eſt permis de faire quelques excurſions ſur les fantaiſies des hommes. Au reſte, il s'eſt gliſſé quelques fautes dans cette Hiſtoire. On cite l'Epître 9^e de Senèque pour nous apprendre que le Philoſophe Démocrite d'Abdère avoit trouvé l'art d'amollir l'yvoire ; or Senèque ne parle que de l'Art de

polir l'yvoire, & ce mot n'est point dans sa 9^e^, mais dans sa 90^e^ Lettre. On dit que Roger Bacon *fleurissoit en 1205*, &, selon les meilleurs Historiens, entr'autres le Docteur Freind, dans son Histoire de la Médecine, il ne nâquit qu'*en 1214*. On fait naître Albert le Grand *en 1300*, & il est certain qu'il mourut *en 1280*. Nous ne remarquerions pas ces bagatelles, si cet Ouvrage méritoit moins d'être porté à la plus grande perfection.

L'Auteur reconnoît les principes établis par Becker, sçavoir l'eau & la terre, celle-ci divisée en trois espèces, terre proprement dite, ou vitrifiable; terre inflammable, appellée aussi *soufre* ou *phlogistique*; terre mercurielle ou simplement *Mercure*. Ces principes entrent dans les corps des trois regnes, mais avec diverses combinaisons qui font les diffé-

rences de ces corps ; & tous ces corps ſont les ſujets que conſidère la Chymie, & ſur leſquels la Chymie s'exerce. De la variété infinie de ces corps & de leurs uſages ſans nombre, l'Auteur conclut qu'on » tire un argument invincible qui » confond les Athées..... & quand » ils objectent que nous ignorons » l'uſage de bien des corps, & » qu'il y en a pluſieurs qui nous » ſont pernicieux, on leur répond » qu'il y a beaucoup plus de corps » dont nous connoiſſons l'utilité, » que de ceux qui nous ſont ou » nuiſibles ou indifférents ; que, » par exemple, il y a moins de » poiſons que de ſubſtances ſalu- » taires ; moins d'or & d'argent » que de métaux imparfaits, parce » qu'ils nous ſont moins utiles. » On remarque de même que, » parmi les végétaux, il y en a » beaucoup plus de ſalutaires que » de nuiſibles ; & que les animaux

» carnaciers & dangereux sont en
» moindre nombre & moins fé-
» conds que ceux des autres espè-
» ces..... D'ailleurs, *ajoûte l'Au-
» teur*, en considérant les animaux
» du côté de l'usage moral, ils ser-
» viront tous à nous faire adorer
» la sagesse du Créateur ; quoique
» le plus grand nombre ne paroisse
» pas créé à cette fin. Car, par
» exemple, l'Araignée, l'Abeille
» & le Papillon méritent bien au-
» tant notre admiration, que le
» Lion, l'Eléphant & le Paon « &c.
Nous avons cité tout ce morceau, pour faire voir que l'Auteur pense religieusement sur la Divinité : son Traducteur mérite le même éloge : on remarque, dans ses Notes, plusieurs traits de ces sentiments : on peut lire en particulier la fin du Chapitre premier de son troisième Volume.

Tome II. On acquiert plus de connoissances *en fréquentant les*

laboratoires, qu'en feuilletant les Livres. Il étoit donc important d'expliquer les diverſes opérations de la Chymie. C'eſt l'objet de ce Volume qui comprend dix-neuf Chapitres, & qui traite des opérations en général, de la pulvériſation, de la fuſion, de la diſſolution, de l'extraction, de l'amalgame, de la mercurification, de la coagulation ſeche & humide, de la cryſtalliſation, de la précipitation, de la vitrification, de la réduction, de la ſublimation, de la diſtillation, de la digeſtion, de la clarification, de la calcination, de la tranſmutation des métaux en général, de la tranſmutation particulière des différents métaux. Ces deux derniers Chapitres ſont une affaire d'Alchymie : ſcience la plus frivole & la plus infructueuſe qui ſoit au monde; mais il eſt encore d'uſage, en Allemagne, de

ne faire aucun Traité de Chymie ſans parler de la tranſmutation & du grand œuvre. On s'en moque, & l'on n'oſe pas en ſupprimer le langage : on n'y a aucune foi, & l'on ne veut pas paroître étranger dans ces myſtères. M. de Machy a cru devoir porter la complaiſance pour ſon Auteur juſqu'à traduire ces deux Chapitres, qui probablement *ne gâteront point nos Chymiſtes François, & leur épargneront le ſoin faſtidieux de lire les Ouvrages des Alchymiſtes.* Au reſte, *ce qu'on trouvera ici ſur cette matière, renferme ce qu'on en a dit de moins déraiſonnable :* nouvelle raiſon d'excuſer l'Auteur, le Traducteur, & de regretter moins le temps qu'on voudra perdre à cette lecture.

Tome III. Il s'agit ici des métaux, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le plomb, le mercure, l'antimoine, le biſmuth,

le zinc & la cadmie, l'arſenic; & toute cette grande inſtruction commence par l'Hiſtoire des Métaux. On indique les divers pays d'où on les tire, ſans omettre une obſervation confirmée par l'expérience de tous les ſiècles; ſçavoir que plus on approche des Tropiques, & plus on rencontre de mines d'or & d'argent, au lieu qu'en allant au Septentrion, on trouve des pays qui abondent en métaux imparfaits, & ſur-tout en fer, dont le Midi eſt très-pauvre.

L'or eſt de tous les métaux le plus peſant, le plus ductile, le plus fixe, le plus eſtimé & le moins utile. On peut moins ſe paſſer de fer que d'or. On ne tire preſque aucun avantage de l'or pour la guériſon des hommes; on ſe ſert de l'or pour fomenter toutes les paſſions: faut-il s'étonner que *l'Auteur de la Nature ait pris*

ſoin de n'en pas créer abondamment ſur notre globe ?

L'argent eſt preſque auſſi ſolide que l'or, & plus commode par ſa légereté ; il entre dans pluſieurs opérations Chymiques que l'Auteur expoſe ; par exemple, la diſſolution d'argent étendue dans une ſuffiſante quantité d'eau, ſe change, lorſqu'on y verſe du vif-argent, en une eſpèce de cryſtalliſation qu'on appelle *Arbre Philoſophique, ou Arbre de Diane.* L'argent diſſous dans l'Eſprit-de-Nitre donne, après l'évaporation, la Pierre infernale des Chirurgiens, &c. Il faut lire, dans l'Ouvrage, tous les détails qui concernent l'or, l'argent, & tous les autres métaux. On doit concevoir qu'un Volume de 600 pages ſur cette ſeule matière métallique contient beaucoup de choſes curieuſes. Quoique M. Juncker ſe ſoit fort étendu dans ſes explica-

tions, ſon Traducteur enrichit néanmoins preſque tous les Articles de quelques Notes intéreſſantes.

Tome IV. On a ici, par forme de hors-d'œuvre, deux petits Traités; l'un *de Métallurgie*, ou ſcience d'exploiter les Mines métalliques; l'autre *de Docimaſie*; qui eſt l'Art d'eſſayer les Métaux contenus dans une Mine : la Docimaſie fait en petit ce que la Métallurgie exécute en grand. Le travail de l'Eſſayeur eſt plus minutieux, & demande plus d'exactitude que celui du Métallurgiſte; mais le travail de ce dernier exige beaucoup plus de dépenſes, de hardieſſe & de protection.

Dans le reſte du Volume, l'Auteur embraſſe ce qui concerne les ſubſtances inflammables, Soufres, Bitumes, Tourbe, Réſines, Huiles, Camphre, Charbons, Suie, Phoſphore, Pyrophore. Ces deux

dernières sont artificielles ; & fournissent plutôt un *Spectacle amusant*, que de vrais avantages physiques. Dans tous les autres détails de ce Volume, on trouvera des choses recherchées. Sous l'Article de la Tourbe, le Traducteur pourra indiquer, dans une autre Edition, les découvertes d'un Physicien qui remporta le prix de l'Académie d'Amiens en 1755. Et à la page 226, dans l'endroit qui concerne l'Huile de Pétrole, nous croyons qu'il y a une méprise quand on observe qu'en Provence l'Huile de Pétrole *fait une bonne partie des revenus de l'Evêque du lieu où en est la source*. Cette observation paroît ne regarder que le Languedoc & l'Evêque de Beziers, qui, en effet, retire un revenu considérable de l'Huile de Pétrole qu'on trouve dans sa terre de Gabian. *On pourroit revoir sur cela nos Mémoires de Décembre 1749*.

Tome V. L'Auteur consacre ce Volume aux différentes espèces de Sels ; ce qui lui fournit une suite de quinze Chapitres, en cet ordre : Des Sels en général, de l'Acide universel (ou Acide vitriolique,) du Vitriol, de l'Alun, de l'Esprit-de-Nitre, du Nitre, de l'Acide marin, du Sel commun, des Acides végétaux & animaux, des Alkalis-fixes, des Alkalis-volatils, des Sels neutres, du Sel ammoniac, du Sel des Eaux minérales, de la Chaux vive. Le Traducteur ajoûte (depuis la page 117 jusqu'à 131) une sorte de Dissertation sur l'Æther, dont le Docteur Allemand n'avoit point parlé. On y trouve les *procédés* & les *expériences* qu'on peut desirer sur cet objet, avec des Remarques critiques où les Charlatans & les Chymistes avantageux ne sont pas ménagés. On prendra plaisir à comparer la manipulation de

M. de Machy pour faire l'Æther, avec celle de M. Baumé qui vient aussi de paroître & dont nous avons parlé.

Tome VI. On y parle des fermentations & des matieres qui en sont les plu susceptibles : ce qui fournit à l'Auteur neuf Chapitres ; sçavoir, de la Fermentation en général, de la Fermentation vineuse, du Tartre & de la Lie, de l'Esprit-de-Vin, du Sucre, du Miel, de la Bierre, du Vinaigre, de la Putrefaction ; & à la fin se trouve un Chapitre ajoûté, qui traite de l'*Acide vitriolique.* C'est un présent qu'a fait M. Langius, Professeur de Hall en Saxe, à notre Traducteur. Ce Chapitre ne se trouve que dans l'Edition Allemande ; M. Langius l'a traduit en Latin, pour le communiquer à M. de Machy qui ne l'ayant reçu que tard, le place hors de rang à la fin de ce Volume : il devroit

naturellement être placé vers le milieu du cinquième Tome. Tout l'Ouvrage est terminé par une Table des Matières assez étendue; & voila tout ce que nous pouvons dire sommairement d'un Livre qui mérite certainement d'être lû & examiné par tous les Amateurs de Chymie.

Le prix des six Volumes brochés est de 12 liv.

ARTICLE LXXIX.

*RÉFLEXIONS ſur le Roman Politique.**

L'IMAGINATION de l'Auteur, enflammée par la vertu, paroît l'avoir emporté pendant tout le cours de la compoſition de ſon Ouvrage. L'Ouvrage fini, la vérité

* On nous adreſſe cet Ecrit, qui eſt une eſpèce de Critique du *Roman Politique*, dont il a été parlé dans nos Mémoires de Février & de Mars dernier. Nous croyons cette Critique utile & l'expreſſion fidèle des ſentiments d'un bon Citoyen. Nous la croyons pareillement honnête & modérée ; ſi elle ne l'étoit pas, nous la déſavouerions : & ſi l'Auteur du *Roman Politique* avoit une courte réponſe à y oppoſer, nous nous ferions un plaiſir de l'admettre dans ces Mémoires.

a repris ſes droits ; la vertu n'a rien perdu des ſiens. L'Auteur n'a voulu tromper perſonne, ſon titre nous annonce qu'il croit lui-même ſon ſyſtême impoſſible à exécuter. S'il penſe autrement, je n'objecterai contre lui que la maxime que je trouve dans ſon Ouvrage : *Nos vertus nous trompent ainſi que nos vices.*

Si j'ai bien ſaiſi ſon principe, il m'a paru avoir ſuppoſé les hommes tels qu'ils devroient être ſans aucun égard à ce qu'ils ſont. Un de nos Journaux m'a confirmé dans cette idée : *Il ne connoît*, dit-il (Trévoux Févr. 1757. page 449 ;) *de patrie que l'univers, ni d'intérêt que celui de l'humanité. Les préventions, les querelles, les haines nationales lui ſont étrangères & odieuſes. La paix, le repos, le bonheur de toutes les Nations & de tous les hommes ; voilà le but qu'il s'eſt propoſé*

dans ſon ſyſtême ou Roman Politique. Mais ce but, le Journaliſte lui-même ſemble croire qu'il eſt impoſſible de l'atteindre. Ecoutons le, (Mars 1757, page 733 :) *On regardera ſans doute ce ſyſtême comme celui de la République de Platon.* Juſqu'ici nous ſommes d'accord, mais il continue : *Cependant les principes en ſont ſi ſimples, ſi purs, ſi familiers, qu'on n'oſeroit encore les combattre ſans les réclamer, ni les violer ſans leur rendre hommage.* Je ſuis bien de l'avis du Journaliſte en ce que le fondement de cet Ouvrage eſt poſé ſur les vertus ; mais examinons ſi ces vertus ſont celles qui ſont propres à l'objet, & ſi les principes que l'on en a fait dériver ſont juſtes.

Les hommes, tels qu'ils ſont, ſont pétris de préventions, de paſſions, de haines nationales. Toute Politique qui ne fera pas

agir

agir en conſéquence, n'arrivera jamais au but qu'elle ſe propoſe; & ſera toujours la perte d'une Nation, dont le Gouvernement perdra de vuë ce principe inconteſtable. L'Hiſtoire fourmille d'exemples qui appuyent ce ſentiment; on me diſpenſera bien de les rapporter.

Les principes de la Politique ſont invariables comme toutes les vérités. La Politique s'exerce ſur les actions des hommes, les actions des hommes ſont preſque toujours déterminées par leurs paſſions, & les paſſions ne connoiſſent que leur intérêt. On ne pourra donc que ſe tromper en Politique tant qu'on voudra ſuppoſer les hommes tels qu'ils devroient être : ce ſera toujours expoſer la patrie à être la victime d'une Nation étrangère.

Cette maxime qui régne d'un bout à l'autre du Roman Politi-

que, met donc ce Livre au-deſſous de l'hypothèſe. Ne vouloit-on faire qu'un Roman ? C'étoit inutile. A-t-on voulu nous donner une inſtruction ? C'étoit plus inutile encore, elle eſt abſolument impraticable : il faudroit changer le cœur de tous les hommes de l'univers. On ne doit ceſſer de demander cette grace à Dieu, doit-on l'eſpérer ?

Je vais plus loin, & je dis que le Roman Politique m'a paru un Livre ſi peu aſſorti aux intérêts de la France, que je l'ai cru fait par un bon Anglois qui tendoit un piège à notre Nation naturellement inappliquée & confiante. Voici les raiſons qui m'ont déterminé à cette façon de penſer.

1°. Après ce que je viens de dire, il me paroît inconteſtable que ce Livre roule entiérement ſur un principe hazardé. Le François d'une certaine naiſſance eſt

aujourd'hui plus diſſipé & moins laborieux que jamais. La partie du Commerce & des Colonies eſt celle de toutes que l'on entend le plus mal en France. Tous ceux qui courent la carrière de l'adminiſtration de l'Etat, n'ont preſque aucune teinture de pratique ſur cette matière, qui ne peut cependant bien être compriſe & ſçavamment adminiſtrée que par des gens qui ont pour guide une pratique & une expérience éclairées par les réflexions & les combinaiſons les plus juſtes. C'eſt cette réflexion qui engageoit ſans doute un Membre de l'Etat en Hollande à me dire, *Nous aurons toujours un grand avantage ſur la France, parce que nous ſçavons mettre tous nos Traités en Commerce, & qu'elle met tout ſon Commerce en Traités.* On ſent aſſez que cela veut dire que nous avons des Traités de Commerce avec les

Hollandois, dont il ne nous reſte que les parchemins, tandis que notre argent paſſe chez eux, & que cette différence ne provient que du plus ou du moins d'habileté & d'expériences dans les Négociateurs.

Cependant on court à grands pas vers l'adminiſtration de l'Etat, ſans avoir les connoiſſances néceſſaires ſur la partie qui eſt l'aliment le plus aſſuré des Finances, & qui eſt le véritable nerf des Etats. Si l'on ne peut ſe diſſimuler à ſoi-même ſon inſuffiſance, l'orgueil engage à la pallier vis-à-vis des autres. On ne trouve point de plus court moyen que de lire quelque Livre ſur le Commerce, & de ſe meubler la mémoire de maximes qui puiſſent, à peu près, s'appliquer à tout ſpécieuſement: cas, dans lequel il eſt aſſez rare qu'une maxime ne ſe trouve point. Qu'un

jeune homme, dans cette position, trouve sous sa main le *Roman Politique ;* il le dévorera avec d'autant plus d'avidité que le style de ce Livre lui donne un air de profondeur tout-à-fait propre à séduire un François, parce que supposer que les hommes sont ce qu'ils devroient être, est une chose fort analogue au caractère de la Nation Françoise, en général remplie de franchise, de bonne foi, de probité, & de beaucoup de paresse dans l'examen & le calcul. On se frappe vivement des premiers principes que l'on a goûtés, on fait bien des fautes avant que d'en reconnoître l'erreur. Voilà, sans doute, pourquoi le Hollandois, que je viens de citer, avoit raison. C'est peut-être aussi ce qui est cause que les Ministres de Hollande & d'Angleterre, tous Négocians consommés, ont eu quelquefois tant d'avantages sur les

Négociateurs François, que la France s'eſt trouvée dans le cas de ne pouvoir terminer quelques difficultés relatives au Commerce que par les horreurs de la guerre, ou par le ſacrifice de ſes intérêts.

2°. L'Analyſe du *Roman Politique* ſe réduit à établir une balance de pouvoir & de commerce, tellement combinée qu'il en réſulte une indépendance générale entre toutes les Colonies. Je crois être ſans prévention nationale ; mais je crois auſſi pouvoir rendre à ma Nation une juſtice que je lui crois duë. Quoique naturellement portée vers la guerre, par les principes de ſon inſtitution toute militaire, aucune Nation n'aime plus la juſtice qu'elle, aucune n'eſt moins ſenſible aux intérêts pécuniaires : ſa magnanimité la porte ſans ceſſe à deſirer que ſes ennemis, lors même qu'elle

les terraſſe, aient à ſe louer d'elle, & admirent ſon déſintéreſſement. Lui préſenter un projet d'égalité d'intérêt entre toutes les Nations, c'eſt flatter ſa grandeur d'ame, elle l'adopte avidemment, & ſe hâte d'en conclure le Traité. Fidèle à ſa parole, la foi des Traités fut toujours ſacrée pour elle, & ſa probité, ſur cet Article, eſt tellement eſſentielle à ſon caractère que ce n'eſt qu'en riant, en careſſant même les Infracteurs qu'elle cherche d'abord tous les moyens de les ramener à leur devoir. Il faut que les procédés ennemis aient été juſqu'aux derniéres horreurs pour exciter ſon reſſentiment. C'eſt alors beaucoup moins ſon injure particulière que celle de la nature qu'elle croit venger.

Les Nations rivales de la France, l'Angleterre ſur-tout, connoiſſent parfaitement ce caractère, & cherchent continuellement à en abu-

ſer. Qu'on réfléchiſſe ſur toutes leurs démarches depuis cent ans, pour ne pas remonter plus haut, on ſera forcé de convenir que toute leur attention a toujours été de ne jamais ſatisfaire la France ſur les griefs dont elle s'eſt plainte ; de ſuſpendre ſon reſſentiment le plus long-temps qu'il leur étoit poſſible par des négociations captieuſes ou même infidèles ; de rendre enfin inutiles, autant qu'ils ont pû, les premiers effets de ce reſſentiment lorſqu'il a éclaté ; de profiter de tout ce temps, pour ſe mettre en état ſinon de l'écraſer, du moins de la fatiguer tellement qu'elle ſoit forcée de ſacrifier les objets qui lui ont fait prendre les armes.

Il faut convenir que, vis-à-vis de pareils Politiques, la France auroit un déſavantage décidé dans un Traité fondé ſur le ſyſtême du *Roman Politique*. Tôt ou tard elle deviendroit entièrement la victime

de sa bonne foi & de sa confiance.

L'Auteur du *Roman Politique* n'est pas le premier à qui un pareil systême soit venu dans l'idée. Il a déja été tenté, & s'il m'étoit libre de compulser les Archives de la Compagnie des Indes & celles des Missions du Coromandel, je ferois voir, Pièces en main, tout ce qu'il a couté à la France & à la Religion. Peut-être même irois-je jusqu'à faire voir avec évidence que ce systême, imaginé en Angleterre, n'étoit qu'un piège tendu à la générosité & à la candeur de notre Nation.

Qu'il me soit permis de faire encore une réfléxion. *Cette balance de pouvoir & de commerce, tellement combinée qu'il en résulte une indépendance générale entre toutes les Colonies*, qu'est-ce autre chose que le but de tous les Traités que les Puissances Européennes font entr'elles, abstraction

faite de toute Colonie ? Dans tous les temps les meilleures têtes de chaque Etat ont été employées à ces Traités. Qu'en eſt-il réſulté ? Qu'on les a encore trouvés ſuſceptibles d'explication, & que ces explications ont fait ravager l'Europe cinq ou ſix fois, dans le cours de chaque ſiècle, par une grande guerre. Peut-on eſpérer un ſort plus heureux pour ce ſyſtême appliqué aux Colonies, que la cupidité des hommes fait enviſager comme des poſſeſſions ſi précieuſes, qu'on s'accoûtume à traiter ſa patrie de terre ſtérile auprès des forêts qu'on va défrîcher avec des dépenſes, des périls & des travaux infinis. Je le répète, il faudroit pour cela changer entiérement le cœur de tous les hommes de l'univers.

Quelque Lecteur ſévère me reprochera peut-être, que je veux bannir la bonne foi & la candeur

de toutes les affaires politiques. A Dieu ne plaiſe, que ce ſoit là mon idée. Je me plains au contraire de ce que la vertu n'a pas aſſez de conſidération dans ces ſortes d'affaires. Il eſt vrai que je me ſuis toujours fait de la vertu, en Politique, une idée très-différente des vertus Civiles qui font l'ornement & le bonheur des Sociétés particulières. Une conduite réfléchie, toujours éclairée par les régles de l'équité & les maximes de la prudence, & guidée par une uniformité qui ne ſe démente jamais depuis le commencement juſques à la fin de nos actions; voilà ce que j'entends par vertu Politique, ce que je ſens depuis long-temps, & ce que je n'aurois peut-être pas ſi bien défini, ſi elle ne l'eût été avant moi, comme vertu du Commerce, par un Auteur Anglois, dont les écrits font honneur à l'humanité. C'eſt

cette vertu que je voudrois voir pratiquée dans tout l'univers, & que je recommande plus particulièrement à ma patrie. Plus il y aura de corruption dans la façon de traiter des autres Nations, plus cette vertu lui est essentiellement nécessaire. Avec de l'attention sur lui-même, le François sentira qu'il porte trop de vertus Civiles dans les Négociations, & pas assez de vertu Politique. Sans s'en appercevoir, il manque à l'équité, à la prudence, à l'uniformité, caractères distinctifs de la vertu Politique. A l'équité, en ce que, dans presque tous les Traités, les intérêts du Commerce de la France ne sont point placés dans le jour où ils devroient être : ce qui la met sur cet Article en désavantage vis-à-vis de toutes les Nations ; à la prudence, en ce que ses vertus Civiles lui donnent une confiance qui l'empêche trop souvent de voir

les pièges qu'on lui tend, & les moyens d'y échapper; à l'uniformité, en ce que ce sentiment généreux, qui la porte vers le désintéressement, ne lui laisse pas toute la fermeté nécessaire, pour suivre le plan des avantages de la patrie; plan qui souvent ne se reconnoît presque plus lorsque le Traité est signé.

Ce que l'Auteur propose sur la neutralité des Vaisseaux de Commerce, servira à donner une nouvelle force à tout ce que je viens d'exposer. L'idée d'une pareille neutralité fut proposée à la Compagnie des Indes de France, en 1738 ou 1739, par un homme qui a rempli avec éclat les premières Places de l'Inde, & qui étoit alors à la tête des Etablissements François de Bengale. Son Plan étoit de faire, entre les trois Compagnies de France, d'Angleterre & de Hollande, un Traité de neutralité en

cas de guerre en Europe, qui tout-au-moins eût force depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Japon. Rien n'étoit si sage qu'une pareille idée, & elle étoit également avantageuse aux trois Nations. Cette idée fut fort goûtée de la Compagnie Françoise : en conséquence elle proposa un Traité à la Compagnie d'Angleterre en 1744. Les Anglois, *dit-on*, répondirent que ce Traité ne pouvoit se conclure qu'aux Indes, & qu'il falloit donner des ordres respectifs. Le Gouverneur de Pondichery en reçut de positifs, & proposa la neutralité pour l'Inde, telle qu'on vient de l'exposer, à tous les Gouverneurs Anglois. Ceux-ci répondirent qu'ils ne pouvoient l'accepter qu'en ce qui pouvoit dépendre d'eux, mais qu'ils ne pourroient obliger les Vaisseaux du Roi d'Angleterre à l'exécution d'un pareil Traité. C'étoit, sans doute, la leçon

que leur avoit fait la Compagnie d'Angleterre, en faiſant paſſer aux Indes quatre Vaiſſeaux de Guerre, qui ſe furent bientôt emparés de tous les Vaiſſeaux de la Compagnie & des Particuliers François qui ſe trouvoient dans les différentes parties de l'Inde. Le Commerce François aux Indes fut, pendant deux ans, à la merci de ces quatre Vaiſſeaux du Roi d'Angleterre ; parce que la Compagnie de France n'ayant pas imaginé que ce Traité de neutralité pût ſouffrir la plus légère difficulté, n'avoit envoyé aucun Vaiſſeau de Guerre dans l'Inde, & s'étoit contentée de donner ordre à l'Iſle de France de retenir les Vaiſſeaux de Commerce qui s'y trouveroient, & de les armer en guerre en cas que la neutralité ne fût pas acceptée dans l'Inde par les Anglois. Ce fait ſeul eſt ſuffiſant pour démontrer qu'on ne peut jamais prendre de

trop rigoureuſes précautions, pour mettre ſon Commerce en garde contre la mauvaiſe foi des Anglois. Mais qui oſera propoſer à l'Angleterre un Traité de neutralité quelconque pour le Commerce pendant la guerre, lorſque celui de l'Europe, pendant la paix la plus ſolemnelle, n'eſt pas à l'abri de ſes pirateries?

Après de pareilles réflexions & de tels faits, ne peut-on pas croire que c'eſt travailler contre les intérêts de la France, en lui préſentant un ſyſtême tel que celui du *Roman Politique?* que c'eſt au contraire bien mériter de la patrie que de faire des efforts, pour mettre le François en garde contre les vertus Civiles, & lui recommander fortement la Politique, qui peut ſeule le faire traiter avec avantage vis-à-vis de ſes rivaux qui n'apportent le plus ſouvent, dans leurs négociations, ni les vertus Civiles, ni la vertu Politique?

Pour résumer mes idées & faire connoître quel est le systême de Politique, que j'imagine pouvoir & devoir être suivi, par la France, sur le Commerce & les Colonies, je dirai en deux mots qu'elle ne doit jamais perdre de vuë l'intérêt actuel national, combiné de façon qu'il puisse en résulter un avantage futur pour l'Etat, sans empiétement sur les possessions légitimes de ses voisins; que cet intérêt soit si clairement & si précisement énoncé dans les Traités qu'ils ne soient susceptibles d'aucune espèce de commentaire ni d'interprétation; que ces Traités sages & justes soient soûtenus par des forces de terre & de mer, capables de soûtenir la justice & l'équité de ses droits & de ses prétentions; qu'enfin, par la combinaison des Traités, des charges, de la liberté, de la gêne, le peuple se trouve dans la nécessité absolue de faire,

par lui même, tout le Commerce dont la France & ses possessions sont susceptibles. C'est par ces moyens bien entendus & courageusement soûtenus que la France, sans conquérir & sans faire la guerre, peut devenir toute-puissante, & avoir assez d'influence sur tous les Cabinets de l'Europe, pour qu'aucun Prince ne puisse faire marcher un Régiment, ni mettre un Vaisseau à la voile sans son agrément : Monarchie universelle la plus vraie, la plus sûre, que la France, par la position & la nature de son sol, par le génie & le caractère de ses habitants bien développé, bien employé, peut seule exercer dans l'univers, sans que jamais on puisse la lui arracher que par sa faute.

Voilà mes vœux pour ma patrie. Leur avènement heureux est peut-être moins éloigné qu'on ne le pense. Nos rivaux prévoient

cet instant, & ne le redoutent si fort que parce qu'ils ont fait les plus grands efforts pour se mettre dans une situation, dont le Physique des choses leur refuse la possession. De-là ces haines, ces trahisons, ces procédés odieux que la France a essuyés. Mais qu'elle ne se lasse point de faire voir à l'univers de l'équité, de la justice, de la modération, & beaucoup d'attention & de fermeté sur les intérêts d'un Commerce qu'elle peut & doit légitimement faire seule, puisque c'est celui de son sol & de ses possessions ; & le cours naturel des choses la menera à cette position heureuse où la desire le plus zelé de ses citoyens.

On m'objectera peut-être qu'en combattant le *Roman Politique*, j'en ai fait un autre. Je ne répondrai point à cette objection. Avec beaucoup de vertu nous avons

jusques ici été fort inappliqués, légers, inconséquents ; mais la raison s'étend, le génie se développe, le vrai, le bon paroît mûrir en France, & c'est l'instant de la maturité que j'attends pour être jugé sans appel.

ARTICLE LXXX.

EXAMEN DU FATALISME, ou Exposition & Réfutation des différents systêmes de Fatalisme, qui ont partagé les Philosophes sur l'origine du monde, sur la nature de l'ame, & sur le principe des Actions humaines. (Trois Tomes *in-12.*) A Paris, chez Didot & Barrois, &c. M. DCC. LVII.

L'Entreprise, dont nous annonçons l'exécution, demande d'un côté une érudition, qui

ait ſaiſi avec intelligence tout ce qu'on a jamais enſeigné ſur les points les plus eſſentiels de la Philoſophie & de la Théologie naturelle, de l'autre une raiſon ſubtile & forte, ſaine & ferme qui pénètre & diſcute, tranche & décide ſans retour une foule d'anciennes & fameuſes controverſes, dont la plûpart nous ſont encore aujourd'hui propoſées comme des problêmes inſolubles, & dont l'indéciſion ſeule ſuffiroit au triomphe de l'irréligion. Il s'agit de ſçavoir ſi le monde exiſte & roule ſur un principe de néceſſité ou de liberté; ſi les reſſorts qui produiſent ſes phénomènes, ſont livrés à un deſtin, à une fatalité qui les maîtriſe avec un empire auſſi abſolu qu'invincible, ou s'ils ſont dreſſés & réglés par une *intelligence créatrice*, comme s'exprime notre Auteur; & conſervatrice, dont la ſageſſe ſouveraine accommode &

proportionne l'efficacité de ſon influence, dans l'ordre phyſique & moral, à la nature des êtres qui en ont beſoin pour remplir leur deſtination. En un mot, il s'agit d'abattre les *doutes*, relevés dans notre ſiècle, *ſur l'exiſtence d'une intelligence créatrice & libre, ſur la diſtinction de l'ame & du corps, & ſur la liberté de l'homme.*

Dans l'expoſition des ſyſtêmes, qui fournira une matière plus qu'abondante pour cet Extrait, l'Auteur ne ſuppoſe aux adverſaires qu'il doit combattre que de bonnes intentions : ſa plume fidèle fortifie plutôt qu'elle n'affoiblit les erreurs qu'elle doit combattre. Dans la ſource d'où il les tire, elles ne ſont ni auſſi ſéduiſantes, ni auſſi éblouiſſantes que dans l'Analyſe raiſonnée qu'il en donne : elles ont pluſieurs faces dont quelques-unes peuvent échapper à des eſprits préveuus ; il les leur pré-

ſente toutes, pour ménager à leur amour propre le mérite de ſe déſabuſer d'eux-mêmes ; il n'oublie rien pour leur épargner la honte d'une défaite humiliante, & pour leur laiſſer le plaiſir d'une retraite honorable. Loin d'aſpirer à la gloire de les confondre, on diroit qu'il ne ſonge qu'à ſe l'enlever, & à leur offrir celle de ſe reconnoître d'avance. Ses Recherches hiſtoriques & critiques *ſur l'origine & le progrès du Fataliſme, depuis la naiſſance de la Philoſophie juſqu'à notre temps*, ſont diviſées en cinq Epoques que nous allons parcourir.

I[re] Epoque. *De l'origine du Fataliſme.* Cette Epoque remonte aux premiers regards que des Philoſophes, éclairés ſur les extravagances de la Coſmogonie poëtique & populaire, jetterent ſur l'univers pour en connoître l'origine par la voie de l'obſervation. L'Au-

teur ſuppoſe que ces Philoſophes avoient déja *déchiré le voile de la ſuperſtition*, & rompu le charme des préjugés groſſiers ; que le ſecours de la révélation leur manquant, & leurs ſens ne découvrant que matière & mouvement, ſans en découvrir l'origine, ils s'imaginerent l'une & l'autre éternels ; que, hors de la ſphère du monde, ne ſoupçonnant aucun principe étranger, ils ne ſongerent qu'à trouver, dans le monde, le principe le plus général des effets qu'ils obſervoient, & que le ſyſtême qu'ils choiſirent fut toujours le plus approprié au théatre d'où chaque ſpectateur contemploit la nature, & aux phénomènes qui étonnoient ſes yeux. Ainſi, ſelon les différents points de vuë où étoient placés ces Philoſophes, on vit éclore différents ſyſtêmes.

En Égypte l'eau qui féconde le terrein, parut la ſource de tous

les

les êtres ; dans les expériences chimiques, on la voyoit s'exhaler du ſein des végétaux & des animaux ; on en conclut qu'ils n'étoient que le réſultat des formes que prenoit cet élément, & qu'il étoit, par conſéquent, l'élément univerſel, le propriétaire plutôt que le dépoſitaire de l'activité, dont il avoit beſoin pour ſuffire à tant de métamorphoſes. Dans les régions où la fécondité de la terre paroiſſoit moins l'ouvrage de l'eau qui l'arroſe, que du ſoleil qui l'échauffe ; les rayons de cet aſtre devinrent un océan de germes : le feu qu'on tire de toutes les matières, parut une preuve ſenſible que cet élément ſi actif étoit l'ame, le principe, & l'agent univerſel de toute la nature. *Des phénomènes différents, des expériences moins bien, ou mieux ſuivies, donnerent aux Philoſophes d'autres vuës : ils virent, dans les corps, différents prin-*

cipes que le mouvement uniſſoit, & la force motrice devint l'objet de leurs recherches & de leurs obſervations ..... Ils ſuppoſerent pour principes de tous les êtres la matière & une ame univerſelle. Tel fut le ſyſtême des Gymnoſophiſtes, des Druides &c.

Dès qu'une fois pour expliquer la nature, la voie des ſyſtêmes fut ouverte, ils ſe multiplierent avec une abondance qu'il eſt aiſé d'imaginer quand on connoît la paſſion qu'ont les Philoſophes pour la gloire de l'invention, & les efforts dont ils ſont capables pour enchérir & pour l'emporter ſur ce qu'on admire dans leurs émules. De la terre on paſſa au ciel, on y trouva la nature moins *bizarre* & plus *réguliére :* on ne borna pas l'influence des aſtres aux productions de la terre ; on l'étendit aux *évènements* les plus intéreſſants ; c'eſt, dit l'Auteur, *l'origine du Fataliſme aſtronomique.*

Dans Hérodote, le plus ancien des Hiſtoriens profanes, on voit les perſonnages les plus diſtingués par leur ſageſſe, parler de *Dieu* en des termes qui prouvent que la vraie notion de la Divinité ne leùr étoit pas étrangère, & les Egyptiens enſeigner l'immortalité des ames : ce dogme n'avoit point été effacé, mais ſeulement défiguré par les erreurs idolatriques & philoſophiques dont l'Egypte étoit couverte. Ainſi ſur ces deux Articles, les plus importants de la Religion, il y avoit, dans les temps les plus reculés & parmi les peuples les plus éclairés, au moins une tradition qui étoit un ſupplément ou un reſte de révélation. Nous n'avons pas cru devoir omettre une obſervation ſi favorable aux idées & aux vuës qui dirigent le ſçavant Auteur dans l'Hiſtoire de cette première Epoque.

II^e^ Epoque. *Du progrès du Fataliſme, depuis la naiſſance de la Philoſophie, chez les Grecs, juſqu'au Chriſtianiſme.* Les Grecs alloient en Egypte, pour commercer & s'enrichir; Thalès y voyagea pour s'inſtruire & s'éclairer. Il adopta le ſyſtême Egyptien ſur le principe général des Etres: pour rendre l'eau plus propre à en remplir les fonctions, il imagina, dans cet élément, *un fond d'être, dont on ne pouvoit rien concevoir, ſinon qu'il étoit infini.* Anaximandre ſaiſit cet infini, lui attribua la force motrice & les autres qualités abſtraites dont il avoit beſoin pour expliquer la nature. A cet infini, Anaximène donna l'*air* pour ſuppôt, & la force motrice pour principe de ſon agitation. Diogène d'Apollonie y verſa de plus l'intelligence, dont ce Philoſophe ſentit le beſoin pour régler l'uſage de la force motrice. Cette intelli-

gence ſe répandoit avec l'air *dans tout ce qui reſpire*, & ſes opérations étoient plus ou moins parfaites, ſelon la nature du ſujet & des organes où elle ſe déployoit.

Anaxagore ſépara l'intelligence & la matière, comme deux êtres très-différents : dans ſon ſyſtême, la nature n'étoit point un élément *ſimple & homogène*, mais composé de parties hétérogènes, qui ſe diviſoient en pluſieurs eſpèces. Chaque eſpèce avoit ſes parties propres & *ſimilaires* ; l'intelligence en faiſoit le *triage* & l'aſſemblage, & formoit des corps réguliers, mais auſſi différents les uns des autres que les parties qui entroient dans leur compoſition ; tellement que les corps mixtes n'étoient que le produit du hazard. A l'étude de la Phyſique, Anaxagore joignit celle de la Morale, où ſon diſciple Socrate ſe borna, perſuadé que les myſtères de la

nature sont impénétrables. Le bonheur où tendoit la Morale de Socrate, consistoit, selon notre Auteur, dans la douce satisfaction des *besoins de la nature*, & dans *l'indépendance* de toute passion, soit personnelle, soit étrangère. Aristippe restraignit ce bonheur au plaisir sensuel, sans néanmoins permettre à l'instinct de violer les Loix établies & de *choquer les opinions reçues.*

Voyant, entre la destinée de l'homme & les maximes d'Aristippe, une opposition insurmontable, Hégesias n'imagina rien de mieux que de préconiser le mépris de la vie. Aniceris fixa, comme Aristippe, le bonheur dans un plaisir plus intérieur & moins grossier, dans la joie d'un cœur bienfaisant. Théodore fut un scélérat, qui crut qu'on pouvoit acheter le bonheur au prix du crime. Antisthène plaça le bonheur dans la fuite des volup-

tés, & dans le ſentiment vertueux d'un ſage qui ſe ſuffit à lui-même. Diogène, ſon diſciple, tâcha de s'élever à une *indépendance encore plus abſolue*, inſpiré, ſans doute, par le beſoin qu'il en avoit pour ſoûtenir ſa misère. » Voilà donc, » *conclut l'Auteur*, une eſpèce de » Fataliſme moral, qui n'eut pour » principe que la difficulté de com- » prendre comment & à quelle » fin l'intelligence, productrice du » monde, s'étoit déterminée à agir, » & qui produiſit une morale hon- » nête, ou des maximes pernicieu- » ſes, ſelon les caractères des Phi- » loſophes qui l'adopterent. «

Pour mettre en mouvement la matière dont il avoit reconnu l'inertie, Pythagore eut recours à une intelligence motrice ; il ſe flatta d'avoir ſaiſi les proportions de l'harmonie régulière que cette intelligence entretient dans le cours des aſtres. Sur la terre, où

tout périt pour renaître, il s'imagina que l'action de cette intelligence ne peut opérer avec la même liberté que dans les cieux. Le feu céleſte, où, dans ſon ſyſtême, réſide la force motrice, reprend & redonne la vie à la ſucceſſion des êtres matériels, & les ſoumet à l'empire de la Métempſycoſe : il ne conçut rien d'immortel que les aſtres où ce germe de vie ne s'éteint jamais, & d'où, comme de ſon centre, il découle ſur la terre. L'harmonie étant le but de la nature, ſes Loix ſont, chez Pythagore, *les Loix de la Société.*

Selon Occellus de Lucanie, la ſcène varie ſur la terre ; mais le *tout* eſt invariable : le conflit de ſes parties tantôt *vaincues*, tantôt *victorieuſes*, n'altère ni leur éternité, ni leur néceſſité. Les quatre éléments luttent continuellement enſemble, & produiſent diverſes

combinaiſons, qui ne font qu'en diviſer la maſſe ſans la diminuer. Aux quatre éléments de Pythagore, Empédocle aſſocia deux principes, l'*amitié* pour l'union de leurs parties, & la *diſcorde* pour leur ſéparation : ces principes ne diffèrent que de nom, des vertus que nos Modernes appellent *attraction* & *répulſion.* Il paroît à notre Auteur qu'Empédocle admettoit de plus *une ame univerſelle*, d'où s'écouloient toutes les ames particulières dans les corps organiſés par la force de ſes deux principes,

Selon Timée de Locre, tous les corps ſont formés de matière, ou d'étendue ; la force motrice, qui les agite, n'appartient point à leur ſubſtance ; c'eſt une aveugle impétuoſité qu'il nomme *néceſſité ;* elle a pour directeur un eſprit éclairé, qui a donné au plan qu'il a conçu & exécuté une ſtabilité réelle :

cette ſtabilité porte ſur *un équilibre général* dépendant de la *figure des corps*. Du Soleil & des Aſtres qui en ſont le ſiège, cette force ſe porte à toute la circonférence : elle y rencontre une *force répulſive*, qui fait réfluer ſon action aux Etoiles & aux Planètes, & former le corps de ces Aſtres : de leur ſein, elle darde ſes rayons ſur la terre ; ils y portent la vie & le ſentiment dans tous les Etres qui en ſont capables. Une portion d'intelligence ſe joint à ces rayons & anime les Etres, dont l'action exige du conſeil & de la liberté. De l'accord de cette force & de cette intelligence, doit réſulter l'harmonie des paſſions & de la raiſon. La Philoſophie & la Muſique étoient les ſecours que Timée donnoit à l'homme, pour entretenir cet heureux concert dans ſon être.

Après avoir viſité tous les Philoſophes, fréquenté leurs Ecole

& embraffé fucceffivement prefque toutes leurs opinions, Platon s'éleva enfin à un monde intelligible, modèle du monde fenfible, fejour de la certitude, fpectacle des Dieux, lumière de leur intelligence, terme inacceffible à la foibleffe humaine, dont le vol, felon ce Philofophe, *ne peut s'élever au-deffus de l'opinion.* L'ame humaine, portion de l'intelligence divine, ne s'épure qu'en fe dégageant de la matière & de fon commerce, pour retourner à fa fource & fe réjoindre à fon principe.

Ariftote ne put réfifter à la lumière qui lui découvrit la néceffité d'un premier moteur, dont l'intelligence & la fageffe fe peignoient fenfiblement à fes yeux dans toute la nature. Dans notre Globe cependant il ne voyoit qu'une *matière homogène*, des *formes* qui en différencioient les

portions, & *un mouvement* qui entretenoit leur agitation : trois principes également *éternels & néceſſaires* dans ſon ſyſtême. La régularité des mouvements céleſtes le força d'y reconnoître un ordre de Providence, qui ne pénètre point, ſelon lui, juſqu'à l'atmoſphère terreſtre, où régne, *diſoit-il*, ſur-tout dans le mouvement des météores, tant d'*irrégularité* & de *déſordre*.

Dans le ſyſtême de Straton, le monde n'eſt qu'une matière où réſide eſſentiellement une *force motrice*, une *force d'adhéſion*, un *effort continuel*, principe de tous les corps & de toutes leurs différences : *force aveugle*, mais non *ſans régle*, puiſque ſon emploi eſt de produire le *plus grand effet poſſible* avec *la plus petite quantité de mouvement*.

Zenon n'admit que deux principes : l'un, paſſif, étoit une matière

ſans forme & ſans mouvement; l'autre, actif, étoit une *ame immenſe qui tranſportoit & façonnoit la matière en mille manières.* Le principe actif n'étoit lui-même qu'*une matière ignée*, qui *pénètre*, *arrange*, vivifie & conſerve l'univers & toutes ſes parties, en répandant par-tout le ſentiment & la penſée en proportion de l'abondance & de la pureté de ſes émanations. Son action eſt ſage ſans être libre, réglée dans ſon cours, exacte dans ſes fonctions, fidèle à ſa deſtination, d'où réſulte, par une néceſſité inviolable, le *bien-être* de chaque partie, & l'harmonie de leur enſemble ou du *tout.*

Chryſippe mitigea le Stoïciſme & le perfectionna : il laiſſe l'homme, quant à ſon exiſtence & aux circonſtances de ſa vie, enchaîné dans la ſucceſſion éternelle & néceſſaire des cauſes d'où ſe dévelop-

pent, dans leur ordre, tous les Etres de l'univers; mais, dans l'intérieur de l'homme, il plaça une portion d'activité, dont la nature lui laisse la direction libre, dans l'intention qu'il en fasse un bon usage. Dans ce systême, l'*homme ne peut être vicieux, parce qu'il est destiné à être vertueux.*

Selon Xénophane & Parménide, l'Etre éternel est unique & immobile; mais par des raisons également fausses & contraires, l'un veut qu'il soit infini, l'autre prétend qu'il est borné. Dans ces deux systêmes, le spectacle de la nature ne présente aux sens qu'un théatre d'illusions. Melisse prétendit concilier la certitude des *apparences* avec l'immutabilité de l'Etre infini.

Au-lieu de l'Etre unique que Zénon son maître admettoit avec Parménide, Leucippe établit un vuide immense & une infinité

d'atômes qui *contenoient* le principe de leur mouvement : dans le choc oblique de leurs masses & de leurs forces inégales, ils se forçoient les uns les autres à tourbillonner. Alors les plus grossiers s'approchoient du centre de leur mouvement, s'y heurtoient, s'y pressoient, s'y fixoient, s'y durcissoient, s'y desséchoient : survint ensuite une violente agitation qui en fit autant de Globes enflammés. Telle fut, selon Leucippe, l'origine du Ciel & des Astres. Dans son systême, les atomes, qui se meuvent d'eux-mêmes, sont des *corps animés* ; & la force inhérente, qui est le principe intérieur de leur mouvement, est *leur ame*.

Avec ce vuide, ces atomes & ce mouvement qui sont, chez Leucippe, les vrais principes de tous les Etres, Démocrite entreprit d'expliquer tous les phénomènes

de la nature, en attribuant à ces atomes éternels & néceſſaires, comme leur mouvement, une indiviſibilité, une impaſſibilité, une incorruptilité abſolues : ces atomes ne différoient entr'eux que par leurs figures inaltérables. Dans ce ſyſtême, l'ame n'étoit pas ſeulement le principe de la penſée & du ſentiment, elle en étoit le ſiège. Cette ame étoit un atome unique; l'amas de pluſieurs atomes pour la former, répugnant à l'indiviſibilité de ſes perfections. Selon Démocrite, *tout eſt penſant dans la nature :* à cet égard, d'un atome à l'autre, toute la différence n'eſt que dans la diverſité de figure, de denſité, & dans la variété des organes du corps auquel il eſt uni. Tout eſt également néceſſaire, la force motrice étant auſſi néceſſitée dans ſon action que dans ſon exiſtence. Démocrite ne conçut de bonheur pour

l'homme, que dans une tranquillité inaccessible aux passions & aux superstitions, insensible aux desirs & aux terreurs imaginaires, ferme & immobile dans les maux les plus réels. Cette nécessité, à qui tout devoit obéir, avoit cependant ses loix : Démocrite voulut les deviner ; il s'imagina même avoir assez bien rencontré pour s'ériger en Prophète, quoique, hors le le vuide & les atomes, tout lui parût incertain. Les Philosophes de son espèce sont trop téméraires pour n'être pas inconséquents.

En adoptant le systême de Démocrite, Epicure ne fit qu'ajoûter à la force motrice une direction composée d'une gravitation vers un centre commun, & une déclinaison de ce centre : aux atomes, des germes ; & aux germes, une ame corporelle répandue dans tout l'animal : cette ame, ou ce corps

ſubtil, à la mort de l'animal, s'évanouit comme un *ſoufle*. L'exiſtence des Dieux n'étoit point contraire à ce ſyſtême, pourvu qu'ils ne fuſſent que des ames unies à des organes *plus délicats & plus durables*, & par conſéquent trop occupées de leur bonheur pour s'embarraſſer de l'homme, dont le bonheur ne peut être que la joie d'une bonne conſcience, car, chez Epicure, *la bonne conſcience eſt le fruit de la vertu.*

L'eſprit de ſyſtême engendre une ſorte d'enthouſiaſme : c'eſt une paſſion qui égare & aveugle comme toutes les autres. Quelques Philoſophes en reconnurent l'illuſion ; il ſe forma des écoles, où l'on ne ſongea qu'à s'en garantir ; mais, en évitant un écueil, on donna dans un autre. Le doute, fléau des ſyſtêmes, s'érigea en ſyſtême : dans ſa marche, il parvint bientôt à l'univerſalité. Entre croire tout

& ne rien croire, on ne vit plus de milieu. Protagoras crut tout vrai, Pyrrhon crut tout douteux; l'un & l'autre avoient plus étudié les Philoſophes que la Philoſophie. Les impreſſions oppoſées qu'Arcéſilas avoit éprouvées en ſuivant l'Ecole de Platon & en liſant ſes Ouvrages, le conduiſirent à ſon *acatalepſie* (ou incertitude) univerſelle : il en conclut qu'on n'avoit aucun moyen de connoître la vérité. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il rendit à la Morale, *par ſes actions*, ce qu'il lui ôtoit par ſes diſcours : il croyoit même que preſque tous *les Sages*, qui l'avoient précédé, *avoient enſeigné & pratiqué l'Acatalepſie.* Ciceron regardoit, parmi les Philoſophes, Arcéſilas comme le Tib. Gracchus de leur République.

Carnéade adoucit un peu cette Acatalepſie, en attachant à l'impreſſion qui nous décide, un degré

de probabilité & de vrai-ſemblance qui ſuffit toujours au tribunal de la raiſon pour juſtifier notre action. Ainſi un homme ſage n'a jamais tort dans ſa conduite, il ne ſe trompe que dans la certitude où il eſt d'avoir raiſon. Enfin quelques Philoſophes s'affranchirent du joug des Ecoles particulières ; dans tous les ſyſtêmes, ſans diſtinction, ils ſe permirent un choix qui les fit nommer *Eclecticiens.* Potamon *donna le premier ſignal de cette liberté.* Notre Auteur eut pû obſerver que les ſpéculations des premiers Phyſiciens qu'on rencontre dans cette époque, avoient pour baſe d'anciennes traditions Théologiques, où l'idée de Dieu Créateur & de ſa Providence étoit encore reconnoiſſable, malgré les fables & les ſuperſtitions nationales qui l'avoient défigurée. C'eſt une Thèſe, dont le P. Gerdil, dans ſon dernier Ouvrage, nous admi-

niſtre des preuves ſatisfaiſantes.

III^e EPOQUE. *Du progrès du Fataliſme, depuis la naiſſance du Chriſtianiſme juſqu'à la priſe de Conſtantinople.* Dans les Ecoles philoſophiques, qu'on ouvrit ſous le regne du Paganiſme, le dogme de la Providence ne ſe montroit qu'à travers mille nuages qui l'obſcurciſſoient : la pleine profeſſion n'en étoit bien connue que parmi les Juifs, peuple indifférent pour les Lettres, prévenu contre les Etrangers, & par conſéquent auſſi peu diſpoſé à leur communiquer ſon tréſor qu'à recevoir d'eux aucun alliage. Il étoit réſervé au Chriſtianiſme de publier ce dogme avec l'éclat le plus ſolemnel. Cependant, parmi les Chrétiens comme parmi les Juifs, on imagina des ſyſtêmes qui ne s'accommodoient pas tous avec la foi de la Providence. Le Philoſophe converti à la Foi, ſoumettoit ſa raiſon

aux Myſtères qu'il ne pouvoit comprendre : ſa raiſon ſoumiſe eſſaya, ſans ſcrupule, de comprendre & d'expliquer ce qu'elle avoit crû comme certain, & adoré comme incompréhenſible. Dans cette entrepriſe, elle mettoit en œuvre ſes principes, ſes opinions, ſes préjugés philoſophiques. De-là vient que, dans toutes les héréſies, on trouve toujours une teinture philoſophique, qui décèle la ſecte dont l'Héréſiarque avoit porté la livrée. C'eſt donc dans le ſein de la Philoſophie qu'a toujours germé l'héréſie, pour peu que la forme en ait été ſubtile & raiſonnée. On s'en convaincra en parcourant cette troiſième Epoque, quoique l'Auteur ne s'y attache proprement qu'au progrès du Fataliſme.

D'abord on découvre ici de l'Analogie entre le ſyſtême de Platon & les extravagances des Gnoſtiques. La Métempſycoſe de Baſi-

lide, *l'ame immense* de Saturnin, la matière éternelle & nécessaire d'Hermogène, étoient des dogmes empruntés, dont nous connoissons les Auteurs. Des esprits dégradés & devenus *coupables & malheureux* par leur union à cette matière, étoient un ouvrage dont Marcion ne pût croire qu'un Dieu fut l'Auteur: il imagina un *Dieu méchant*. De-là le dogme des deux principes contraires, dont Manès profita pour expliquer le bien & le mal qu'on voit dans le monde. Durant les premiers siècles de l'Eglise, ils subsisterent encore, ces systêmes : alors *Pythagore, Platon, Aristote avoient encore, dans leur parti, beaucoup d'hommes célèbres. Les uns regardoient l'univers comme une machine immense, dont les mouvements étoient liés nécessairement..... Les autres croyoient que le monde étoit composé d'une infi-*

nité d'éléments agités essentiellement en tout sens ; qui, par leurs différents mêlanges, produisoient les différents corps brutes, animés, sensibles *ou raisonnables. D'autres attribuoient tout à l'influence des Astres.* Selon Plotin, quoique l'ame eût une activité impérieuse sur quelques-unes de ses déterminations, cependant elle étoit souvent *tyrannisée* par les mouvements du Ciel. Jamblique nous donnoit deux ames : l'une étoit une force motrice, émanée des Astres ; l'autre une intelligence capable de jugement, & incapable d'action. Il faut bien se ressouvenir que Plotin & Jamblique n'étoient pas Chrétiens.

Dans l'Occident Amaury & David de Dinant, ont soûtenu que Dieu & la matière premiére étoïent des Etres *simples*, & par conséquent un seul & même Etre. De l'éternité de la matière, on conclut que

que Dieu n'en étoit que la force motrice ; qu'il n'avoit fait que la *façonner*, & qu'étant un principe essentiellement actif, son action sur la matière devoit être éternelle & nécessaire. Quelques Philosophes ont enseigné que la *lumière* ou le *feu* des Astres étoit le principe du mouvement.

Les Théologiens, qui s'élevoient contre ces monstrueuses erreurs, étoient accusés de *crédulité* : on se plaignoit qu'à la Religion même ils mêloient des fables, & que le joug de la Foi étoit *un principe d'ignorance & un obstacle au progrès des lumières. Pour se mettre à l'abri des censures*, dont ils prétendoient qu'on ne devoit pas s'allarmer, ces Philosophes n'*avançoient ces opinions que comme Philosophes sans préjudice de la Religion.*

L'Astrologie judiciaire, source nouvelle d'absurdités, forme ici

une branche conſidérable du Fataliſme, dont il faudroit voir les détails dans le Livre de notre Auteur.

Avant Jeſus-Chriſt, à la faveur du commerce, la Philoſophie des Grecs s'introduiſit dans la Paleſtine : on y crut impoſſible le paſſage du néant à l'Etre : on y réduiſit le dogme de la création au ſyſtême des *émanations néceſſaires*, on en conclut l'*immatérialiſme*, attendu que l'Etre ſuprême étant Eſprit, il ne pouvoit éclore de ſa ſubſtance que des Eſprits ; en un mot, on voulut concilier Moyſe avec Platon, Ariſtote & Pythagore.

Après la mort de Mahomet, l'enthouſiaſme, dont il avoit échauffé les eſprits, ſe refroidit : on déchira ce voile d'ignorance, ce tiſſu de preſtiges que l'épée du Prophète ne pouvoit plus défendre. Les conquêtes que ſes armes avoient faites à ſa Religion, il fallut les conſerver

par la dispute. On ne pouvoit entrer en lice qu'après avoir brisé le joug de l'aveugle soumission qui fait le caractère du fidèle Musulman. Les raisons & les arguments dont on avoit besoin, on les emprunta des Philosophes : l'unité Mahométane fut bientôt rompue; les schismes & les sectes se multiplierent dans la créance dogmatique, à mesure que les esprits se partagerent entre les systêmes philosophiques : le progrès de ces divisions fut d'autant plus rapide que les délires de la plus extravagante Philosophie s'accordoient sans peine avec les dogmes absurdes de l'Alcoran. En variant ses couleurs au gré des sectes Persannes, Arabes & Indiennes, le Mahométisme conserva toujours le fond de Fatalisme qui lui est essentiel; la Religion de ces peuples en portoit elle-même presque par-tout l'empreinte, & le Fata-

liſme qu'on y profeſſoit, ne différoit guères de celui des Philoſophes Grecs que par les images allégoriques, dont on ſe ſervoit pour l'exprimer & le peindre. Ce que nous diſons ici de l'Inde, doit s'étendre à la Chine, au Japon, aux Royaumes de Siam & du Tonquin : dans tous ces pays, il n'eſt preſque aucune ſecte qui ne révère la puiſſance du deſtin.

IVᵉ Epoque. *Depuis la priſe de Conſtantinople juſqu'à Bacon.* A la renaiſſance des Lettres par la deſcente des Grecs en Italie, les Ecoles d'Occident ſe partagerent entre Ariſtote & Platon : le conflit de leurs ſectes éclaira le monde ſur leurs erreurs, & par conſéquent le mit plus à portée de voir la vérité. Cependant la chaleur des diſputes rendit plus rapide la contagion des erreurs : l'Egliſe en fut juſtement effrayée ; Leon X. à la tête du 5ᵉ Concile

de Latran, ſe hâta de condamner, dans les Péripatéticiens, *le ſentiment de l'ame univerſelle, & de la mortalité de nos ames.* Pomponace reconnut la néceſſité d'un premier moteur, dont l'activité cependant ne ſe tranſmettoit à la terre que *par l'action des aſtres qui y portoient le mouvement, la vie & la penſée.* Vanini attacha des *intelligences* aux aſtres pour les mouvoir, des ames à certaines portions de matière pour les animer & les organiſer ; tellement que de ſes principes il réſultoit qu'il n'y a ni Dieu, ni Providence.

Vers la fin du XV^e^ ſiècle, le Platoniſme, protégé à Florence par les Médicis, partagea l'infortune de ſes Protecteurs. Le triomphe du Péripatétiſme eût été plus durable, ſi quelques-uns de ſes partiſans ne fuſſent pas tombés dans les erreurs du XVI^e^ ſiècle,

Le Platonisme se releva : pour se concilier mieux avec le goût de la Religion, Marsile Ficin y mêla quelques principes Pythagoriciens : dans son systême, le monde étoit animé, les astres versoient sur la terre leurs influences, & la terre *pouvoit déterminer ces influences, par des espèces d'enchantements ou d'appas*, qu'elle *offroit aux astres.* Entre l'ame du monde & la matière, Ficin étendoit un esprit qui étoit le lien de leur commerce. Pic de la Mirandole & Reuclin adopterent ces principes. George de Venise les exposa dans un ordre méthodique : ce fut-là le berceau de la Philosophie Cabalistique. Bientôt on ramena le systême des émanations : Julius, Sperberus & Bohem, le retoucherent & s'éleverent à des spéculations où il entroit plus d'Enthousiasme que de Philosophie. Ce contagieux Fanatisme peupla la

Penſylvanie même, aux dépens de l'Allemagne. Flud l'enrichit des principes de Zénon : ſous ſa main, tous les phénomènes furent réduits à l'action d'une matière brute & d'une *matière ignée*, qui eſt l'*eſprit univerſel de la nature.*

Jordanus Brunus, le fléau du Péripatétiſme, reſſuſcita le ſyſtême des *illuſions*, ſyſtême qu'ont enſeigné Xénophanes & Parmenide. Selon cette opinion, Dieu n'eſt qu'une Monade ſimple dans ſa ſubſtance, infini dans ſa puiſſance & dans ſon action, qui l'unit à tous les Etres : la vie de l'ame n'eſt que la diffuſion de la divine Monade dans le corps animal ; ſa mort n'eſt que la contraction de cette ame univerſelle qui ſe retire vers ſon centre. Ainſi rien ne périt, *tout eſt immortel* & néceſſaire. La force motrice, qui réſide dans cette ame,

a ſes loix, le monde eſt ſon ouvrage, & l'architecture en a été réglée, ſelon les principes d'Anaximandre.

Roderic regarde l'univers comme un grand animal; l'*air en eſt l'ame*, il eſt auſſi la ſource de tous les Etres, leur *eſprit vital*, le principe de l'équilibre, l'arbitre du mouvement, l'origine de tous les eſprits, en un mot, le Dieu de toute la nature. Diogène d'Apollonie eſt le premier Auteur de ce ſyſtême. A celui de Démocrite & d'Epicure, Hill n'a fait qu'ajoûter des *images ſpirituelles qui ſont les idées.*

Dans les principes des prétendus Réformés, le Fataliſme a trouvé des appuis pour s'étayer, & des forces pour ſe défendre. La liberté de penſer, réclamée par ces Sectaires, dégénéra dans la plus affreuſe licence: ſur les principes, dont elle s'autoriſoit, Servet en-

treprit de tordre l'Ecriture & le dogme de l'Incarnation, dans un ſens qui renverſoit celui de la Trinité, & creuſoit tous les fondements du Spinoſiſme. Geoffroi Vallée les combla des débris de toutes les Religions & de tous les principes cenſurés. Noël aima mieux profeſſer l'Athéiſme que d'adorer le Dieu de la *Réforme*. Knutzen également Athée ne connut d'obligation que celle d'obéir *à la conſcience, qui lui tenoit lieu de Magiſtrats, de Prêtres & de Temples*. Les Egliſes Proteſtantes rougirent & gémirent de cet Athéiſme qui ravageoit leur troupeau.

V[e] EPOQUE. *Depuis Bacon juſqu'au milieu du XVIII[e] ſiècle.* Les diſputes philoſophiques avoient plutôt aiguiſé qu'éclairé les eſprits : la dialectique étoit un champ, où l'on apprenoit plutôt à ſe battre

adroitement qu'à penſer ſainement. La plûpart des ſyſtêmes avoient des vices qu'on ſongeoit moins à corriger qu'à pallier : les endroits foibles de la place, les bréches faites à ſes remparts, étoient les lieux où la défenſe étoit plus brillante. Aux Syllogiſmes on ſubſtituoit des queſtions, tourment ſouvent plus dangereux pour un ſyſtême que les arguments les plus directs : ces queſtions étoient quelquefois auſſi ridicules que frivoles. La Théologie eſt trop voiſine de la Philoſophie, & trop liée avec elle, pour que de l'une à l'autre la contagion ſoit incommunicable : dans la Scholaſtique, on agita des queſtions qui dégradoient la dignité de la Théologie ; cette lépre ne vicioit point ſa ſubſtance, elle n'en ſouilloit que l'écorce. Quoiqu'aujourd'hui elle en ſoit heureuſement purgée, la tache lui en reſte encore auprès de bien

des eſprits qui ne la connoiſſent que par cette ancienne diſgrace. Notre Auteur cite d'habiles Théologiens, qui, avant la fin du XVI^e^ ſiècle, proſcrivirent ces queſtions comme indécentes & inutiles.

Alors parut Bacon : du ſein des nuages, où ſe faiſoit le choc des écoles, il vit ſortir des éclairs qui annonçoient l'aurore des ſciences raiſonnées ; ce génie étoit fait pour prévenir le ſoleil & hâter ſon lever : il entreprit de diſſiper les ténébres, ou les obſtacles qui le retardoient ; il découvrit tout l'horizon que ſes rayons devoient éclairer. Au-lieu des préjugés & des paſſions qu'il fit taire, il apprit aux Philoſophes à n'écouter que les faits & les phénomènes, & à les prendre pour les vrais Interprètes de la Nature. Deſcartes le ſuivit de près : en ſe plaçant ſur

la même ligne, il dirigea sa marche en sens contraire : par une méthode qui étoit presque l'inverse de celle que Bacon avoit tracée, il remonta des effets sensibles à des causes analogues, c'est-à-dire plus physiques qu'abstraites. La naissance de ces nouveautés fut moins applaudie que contredite, ou même persécutée.

Cependant les entraves que les Ecoles avoient si long-temps chéries, se relâcherent : devenue plus libre, la Philosophie devint plus riche. La liberté occasionna encore la licence; de mauvais génies abuserent des bons principes : sous l'action du Créateur, ils avoient la matière & le mouvement l'un & l'autre suffisants à la fécondité de la nature. Pour pouvoir retrancher le Créateur & son action, ils attribuerent l'éternité à la matière & au mouvement ; ils ne voulurent reconnoître aucune intelli-

gence distincte de la matière : sans autre ressource que la subtilité & l'agilité de cet élément, ils s'imaginerent avoir des matériaux suffisants pour former, perpétuer & vivifier à leur gré, &, selon ses besoins, toute la nature organique. L'impression des objets sensibles sur le sens intérieur, par le moyen des sens extérieurs, devint l'unique source de toutes nos connoissances. Ne pouvant anéantir la distinction que Descartes avoit reconnue entre le corps & l'esprit, Spinosa réunit l'une & l'autre dans un même sujet, dans sa monstrueuse divinité, dont la pensée & l'étenduë sont des modifications nécessaires, & dont la substance est nécessitée à produire en elle-même tous les Etres. En s'armant contre ce systême, Bredenbourg se perdit dans une espèce d'acatalepsie; Leenhof osa prêcher le Spinosisme dans son Eglise, & en tirer le senti-

ment d'une réſignation Chrétienne à tous les évènements, comme à autant d'*ordres éternels & immuables de la nature*. Hattem compoſa un Catéchiſme, pour concilier la doctrine de Spinoſa avec le Chriſtianiſme. Wachter ourdit en ſa faveur, depuis les anciens Hébreux juſqu'aux premiers Chrétiens, une chaîne de tradition qu'il prétendit n'avoir été rompue qu'au Concile de Nicée. Pour l'accréditer, Collins, Toland, la Métrie ont arboré l'étendart de la licence la plus effrénée : tous aboutiſſent au même terme, ou plutôt au même écueil, au Fataliſme & à *l'homme machine*. Pluſieurs autres Ecrivains matérialiſtes, encore vivants, ſemblent avoir conjuré pour la défenſe de ce Spinoſiſme. Sans les citer, notre Auteur a raſſemblé leurs principes & leurs arguments dans un ordre méthodique & raiſonné, où ils paroiſ-

ſent ſe prêter des forces les uns aux autres. Il réduit » toutes les eſpè-» ces de Fataliſme à deux ſyſtê-» mes généraux : l'un ſuppoſe qu'il » n'y a, dans le monde, qu'un » ſeul Etre ou une ſeule ſubſtance, » dont tous les Etres particuliers » ſont des modifications, des par-» ties ou des affections ; l'autre » ſuppoſe une multitude innom-» brable d'Etres, dont la combi-» naiſon produit tous les phéno-» mènes. « Quels que puiſſent être les ſyſtêmes, d'où dérive le Fataliſme, que ce ſoit le matérialiſme ou l'immatérialiſme, nulle part on ne les trouvera développés avec plus de netteté, & pouſſés avec plus de vigueur, que dans le ſecond Tome de cet Ouvrage. Ce ne ſont cependant jamais que les principes des anciens Philoſophes qu'on tourne & qu'on retourne de mille façons : partout leur adverſaire leur fournit

le ſecours de la Métaphyſique la plus ſubtile, & de la Logique la plus preſſante. Il ne ſeroit pas excuſable d'avoir, pour le ſervice de ces dangereux ſyſtêmes, épuiſé toutes les reſſources du génie & du ſçavoir, ſi la réfutation n'étoit pas auſſi ſolide & auſſi ſenſible que ſon expoſition eſt ſincère & intelligible. C'eſt ce que nous verrons dans un ſecond Extrait : la nature des matières nous paroît demander quelque indulgence pour la longueur de cette premiére Analyſe.

ARTICLE LXXXI.

L'AMI DES HOMMES, ou *Traité de la Population*. Trois Parties *in*-4°. A Avignon, 1756 ; & se trouve à Paris, en 1757.

Pour faire un Livre tel que celui-ci, il a fallu être père de famille, homme du monde, possesseur de terres à la campagne, habitant de la Capitale, instruit des nouveaux usages, zélé pour les anciens, sçavant dans la Science des Mœurs, versé dans les questions de Politique, cultivé par la lecture de l'Histoire ; & plus que tout cela, honnête-homme, bon citoyen, respectueux à l'égard de la Religion, sçachant dire au genre humain de grandes vérités, sans offenser personne.

Mais encore comment s'y prend l'Auteur pour parler ainſi à tout ſon ſiècle, & quelle tournure donne-t-il à ſon Livre ? Imaginez un mélange de Philoſophie, d'Eloquence, de Critique ; un ſage tempérament de détails politiques, moraux, œconomiques ; une ſorte de compoſition dans le goût des Offices de Ciceron, des caractères de la Bruyère, & des eſſais de Montagne. Imaginez quelque choſe de mieux encore, ſçavoir le langage du ſentiment ſecondant celui de la raiſon, & le véritable amour de la patrie & des hommes venant à l'appui des preuves de droit, de fait & d'expérience.

Ce n'eſt pas que cet Ouvrage puiſſe être aſſez fortuné, pour n'eſſuyer ni reproches, ni critiques. On croira y remarquer des prolixités, des obſcurités, des inexactitudes de langage ; on incidentera ſur telle propoſition, ſur tel

caractère, sur tels détails champêtres ou domestiques ; on dira que l'Auteur taille trop dans le vif quand il s'agit de certaines professions ; qu'il apprécie trop au juste la valeur de quelques personnages qui ont fait bruit dans le monde ; qu'il met le marché un peu bien haut pour un siècle comme le nôtre, & sur-tout pour une Ville comme Paris ; qu'il rajeunit trop volontiers des idées antiques, & qu'il abandonne avec trop de complaisance le ton des Sociétés modernes. Il y aura bien d'autres querelles à lui faire, si l'on écoute les dissipateurs, les libertins, les paresseux, les concussionnaires, les lâches flatteurs, les mauvais citoyens & les incrédules. Un Ecrivain qui, dans un siècle comme celui-ci, recommande la *Religion*, le *Patriotisme*, les *vertus civiles*, peut bien se dire l'*ami des hommes* ; mais il ne peut empê-

cher que bien des hommes, qui déshonorent l'humanité, ne le regardent comme leur ennemi.

Il s'agit ici de la *Population*, terme ſi célèbre dans ces derniers temps, & ſi fécond en mauvais raiſonnements ſous la plume de quelques Auteurs modernes. *L'Ami des hommes* veut nous développer la force, l'étenduë, les rapports de ce terme, & de la choſe qu'il ſignifie. Il faut bien ſaiſir le plan de cette entrepriſe. C'eſt un Ouvrage en trois Parties, dont la premiére explique ce que c'eſt que la vraie richeſſe, & quels ſont les moyens de la trouver; la ſeconde traite des moyens d'accroître cette vraie richeſſe, & d'en reprimer les abus; la troiſième fait voir comment, en traitant avec l'Etranger, on peut combler la meſure de la vraie richeſſe.

On voit donc que ceci eſt un Livre d'intérêt; mais on doit pen-

ſer que c'eſt un intérêt bien entendu, un intérêt ſubordonné à la pratique des vertus, un intérêt qui procureroit aux Empires *la vraie proſpérité*, comme parle encore l'Auteur; parce qu'il aſſureroit la paix publique, qu'il préviendroit ou termineroit heureuſement les guerres étrangères, qu'il ſe combineroit avec les mœurs, qu'il chaſſeroit l'oiſiveté, qu'il tiendroit le luxe en bride, qu'il ſoulageroit les parties ſouffrantes de l'Etat, qu'il rapprocheroit les hommes & leur inſpireroit les ſentiments d'une noble égalité, &c.

La diviſion ci-deſſus énoncée ſuit des principes de l'Auteur, qui conſidère d'abord la richeſſe dans le ſens philoſophique ou dans la théorie, ſi l'on veut. En ce ſens, elle comprend le néceſſaire, l'abondance & le ſuperflu, trois degrés, en quelque ſorte, qu'il ne faudroit jamais perdre de vuë, encore

moins confondre & déranger.

Car de là, comme de ſa ſource, découle la notion de *richeſſe* conſidérée relativement aux uſages phyſiques & au gouvernement des Etats. Que renferme-t-on en effet ſous cette idée? ſi-non les productions de la terre, qui fourniſſent le *néceſſaire* ; les produits de la circulation, qui forment l'*abondance* ; les tréſors de l'Etranger, qui donnent & conſtituent le *ſuperflu*. Mais les moyens ſimples & naturels de rendre la terre féconde, conſiſtent dans l'Agriculture; les moyens d'établir une circulation bienfaiſante, ſont dans le Commerce intérieur, c'eſt-à-dire dans le Commerce entre Citoyens; les moyens d'attirer les tréſors de l'Etranger ſe rapportent au Commerce de Nation à Nation.

Voilà, encore une fois, le plan de l'Auteur dans ſes trois Parties; elles ſont, ſuivant ſa propre expreſ-

ſion, comme une Pyramide. La premiére eſt la baſe & l'eſſentiel, parce qu'elle porte ſur le néceſſaire & ſur l'Agriculture; le Commerce intérieur eſt le progrès de l'édifice; le Commerce étranger en eſt le ſommet. Que cette idée eſt grande, juſte & abondante! Si l'on avoit quelque choſe à reprocher au Livre de l'Auteur, ce ſeroit de ne pas expoſer aſſez en grand cet immenſe devis; de n'en pas préſenter tout l'enſemble au Lecteur, de ne pas faire appercevoir partout les belles proportions de cette ſtructure politique, morale & œconomique.

Croiroit-on qu'outre les principes qu'on vient d'expliquer, il en exiſte encore un plus profond ou, ſi l'on veut, plus ultérieur? Et quel eſt-il? Le principe même qui lie tous les individus de l'eſpèce humaine; la *ſociabilité*. C'eſt-là ce qui forme les familles, les

Etats, les Empires, & c'eſt du concert des hommes ſociables que réſulte la richeſſe, parce que c'eſt ce concert qui déploie les moyens d'où la richeſſe dérive, moyens qui ſont, comme on l'a dit plus haut, l'Agriculture, le Commerce intérieur, le Commerce étranger.

La ſociabilité bien ménagée eſt le premier élément de la richeſſe, ſans toutefois en permettre les abus : elle les reprime plutôt autant qu'il eſt en elle ; mais la cupidité prend ſouvent le deſſus ; & c'eſt ce vice conſtamment oppoſé à la ſociabilité que l'*Ami des hommes* combat ſans ceſſe. *La ſociabilité*, dit-il, *eſt toujours riche, & la cupidité jamais.* En faut-il davantage pour mériter les anathèmes d'un Auteur qui déſire que tout le monde poſſéde aſſez de richeſſes pour être heureux ?

On vient d'aſſigner les principes & les moyens qui conduiſent

à la richeſſe & à la proſpérité ; mais on ne fera rien ſans l'inſtrument général, efficace, puiſſant, inaltérable. Et quel eſt-il cet inſtrument ? rien autre choſe que la multitude des hommes, dont la ſource eſt dans la Population. Ainſi la Population eſt le premier bien de la Société, puiſque ſans elle il eſt impoſſible d'acquérir les autres biens ; & l'on voit que par ce progrès d'idées qui s'enchaînent les unes les autres, nous parvenons à bien concevoir le titre qu'affiche l'*Ami des hommes*. Suivons-le préſentement dans ſa première Partie, qui ne comprend que huit Chapitres, tous très-éloquents, ſur l'Agriculture.

On fait voir d'abord que *la meſure de la ſubſiſtance eſt la meſure de la Population*, c'eſt-à dire que par-tout où la ſubſiſtance abonde, l'eſpèce humaine abonde auſſi. Mais comment la ſubſiſtance

abondera-t-elle ſi l'Agriculture eſt négligée? » Un ancien Romain » toujours prêt à retourner & la- » bourer ſon champ, vivoit lui & » ſa famille du produit d'un arpent » de terre. Un ſauvage qui ne » ſeme ni ne laboure, conſomme » ſeul le gibier que cinquante ar- » pents de terre peuvent nourrir: » conſéquemment Tullus Hoſti- » lius avec mille arpents de terre » pouvoit avoir cinq mille ſujets, » tandis qu'un Chef de Sauvages, » tels que je les ai repréſentés, » borné à un tel territoire, auroit » à peine vingt hommes. Telle eſt » la diſproportion jmmenſe que » l'Agriculture peut établir dans » la Population. «

Quelle eſt la véritable cauſe de la dépopulation? Ce n'eſt ni le célibat, ni la guerre, ni la navigation; c'eſt la décadence de l'Agriculture, c'eſt le luxe, c'eſt le trop de conſommation d'un petit

nombre de citoyens. L'Auteur, dans la ſuite, nous parlera beaucoup du luxe ; & de quels reproches ne l'accablera-t-il pas ! Raiſonnements, railleries, invectives, exemples, anecdotes, tout ſera mis en œuvre pour combattre ce grand & implacable ennemi des Empires. Ici l'Auteur s'attache à venger le célibat de profeſſion, c'eſt-à-dire les engagements du Sacerdoce & de l'Etat Religieux ; en quoi cet *Ami des hommes* témoigne bien de la généroſité, d'oſer défendre des Inſtitutions qu'il eſt de mode aujourd'hui d'attaquer par-tout & de tant de manières.

L'Auteur a vécu dans le voiſinage d'une Abbaye, dont les Moines, au nombre de trente cinq ſans compter les domeſtiques, vivoient de ſix mille livres de rente. On peut aſſurer que ſur un pareil territoire la famille d'un Gentilhomme auroit eu de la peine à

vivre, quand elle n'auroit été composée que de dix personnes. En voilà néanmoins quarante qui se sont arrangées sur ce terrein ; & en se resserrant ainsi, elles sont cause qu'il reste à d'autres plus de moyens de subsistance ; elles servent par conséquent à rendre la Population plus nombreuse. » Car, » *ajoûte l'Auteur*, que ce soit de » par le Roi, de par S. Benoît, » ou S. Dominique qu'un grand » nombre d'individus s'engagent » volontairement à ne consommer » que cinq sols par jour, toujours » est-il vrai que ces sortes d'insti- » tutions aident fort à la Popula- » tion, simplement en donnant de » la marge & laissant du terrein à » d'autres plançons. «

L'Auteur ne parle encore ici qu'en Politique, & il en est de même quand il ajoûte peu après qu'on doit aux Monastères, des défrichements sans nombre de

terreins incultes ; des travaux immenſes pour reſſerrer, détourner, partager les rivières ; des conſtructions de monuments, & à Paris même des Quartiers qui embelliſſent & peuplent cette Capitale.

Mais, dans ce même Chapitre, l'Auteur ne laiſſe pas de faire attention aux utilités Morales, Chrétiennes, Religieuſes des Inſtitutions Monaſtiques ; & ſur ce qu'on prendroit plaiſir à lui objecter que tous ceux qui ſe ſont engagés dans ces profeſſions, ne rempliſſent pas leurs devoirs ; il répond que *c'eſt l'affaire du Légiſlateur & de la Police :* affaire, ſans doute, qui ſera toujours très-facile à traiter & à terminer quand on voudra bien l'entreprendre. Notre Auteur ne *s'ingère* pas à ſuggèrer *les moyens* d'une bonne réforme : ce qui devroit néanmoins lui être beaucoup plus permis qu'à d'autres

qui ne ſçavent, comme les Sauvages de la Louiſianne, que couper l'arbre pour avoir le fruit. Cette méthode deſtructive déplaît à l'*Ami des hommes*. » L'invention, » *dit-il*, de ſupprimer & de dé» truire, eſt le contraire abſolu de » l'art de gouverner ; c'eſt la ma» gnanimité du Suicide. Un Chi» rurgien ignare ſçait couper la » jambe ; Eſculape l'eût traitée » & guérie. Quatre traitements » comme celui du premier, il ne » reſte plus que le tronc. « L'application eſt aiſée à faire ; il ne s'agit plus que de trouver beaucoup de perſonnes qui la faſſent volontiers.

S'il eſt vrai que la ſubſiſtance ſoit la meſure de la Population, & ſi la Population eſt le plus grand bien des Etats, il faut donc que l'Art, qui donne la ſubſiſtance, ſoit le premier des Arts ; telle eſt l'Agriculture ſi peu honorée néanmoins,

ſi peu protégée dans cette décadence des ſiècles. Les premiers hommes eurent des idées bien plus ſaines que nous. L'Agriculture fut l'occupation des Patriarches, elle attira les ſoins des Dictateurs de Rome. Ce qui l'a décréditée, c'eſt l'ambition, l'eſprit de conquête, la frivolité, la barbarie, le luxe ſur-tout qui s'empare inſenſiblement de toutes les conditions. Il faudroit lire en cet endroit tout ce que l'Auteur écrit pour la gloire de l'Agriculture; il fait voir que c'eſt de tous les Arts le plus admirable, le plus néceſſaire, le plus innocent, le plus ſociable. » Quelle nobleſſe, quelle généreuſe hoſpitalité dans les mœurs » de ceux qui paſſerent leur vie » à la tête de leurs moiſſonneurs » & de leurs troupeaux! Mais, » ſans aller ſi loin, entrez dans le » jardin d'un pauvre homme, il » vous offre gratuitement & ſans

» oſtentation ce que l'Artiſan étale
» & farde pour le vendre. Qu'un
» Agriculteur faſſe une découverte,
» il ſe hâte de la communiquer à
» ſes voiſins. Toutes celles des au-
» tres Arts ſont des ſecrets qu'il
» a fallu voler ou acheter bien
» cher. « Le ſentiment parle ici,
& dans une infinité d'autres endroits de ce Livre : ce qui eſt bien l'expreſſion des mœurs relatives aux beaux temps de l'Agriculture.

La France eſt ſinguliérement propre à l'Agriculture ; tout ſemble la favoriſer ; la fécondité du terrein, l'induſtrie des habitants, la facilité du Commerce &c. Pourquoi cet Art ſi précieux eſt-il donc ſi traverſé parmi nous ? Outre les raiſons générales indiquées plus haut, on nous expoſe encore celles-ci. C'eſt qu'en France les groſſes fortunes abſorbent les petites : c'eſt que les emplois de Finance ouvrent mille moyens

rapides de s'enrichir indépendamment du travail & de la culture des campagnes : c'est qu'on tend toujours à ce qui procure la considération & l'éclat : c'est que les habitants des Provinces visent au séjour de la Capitale : c'est que les Seigneurs qui possédent de grandes Terres, ne résidant point dans leurs Seigneuries, la culture de ces possessions est abandonnée à des hommes qui n'ont pas autant d'intérêt qu'eux à les faire valoir : c'est que le haut prix de l'intérêt de l'argent fomente la paresse, & retire les hommes du travail : c'est enfin que la multitude des décorations, des embellissements de pure fantaisie, rend inutile une grande partie des terres. Voilà bien des raisons ; chacune d'elles est prouvée par l'Auteur ; & plusieurs sont rendues sensibles par des exemples. Nous n'en citons qu'un, parce qu'il est nécessaire d'abréger,

Il s'agit des avantages que procure la réſidence des Seigneurs ſur leurs terres : » Je paſſois, *dit l'Ami » des hommes*, dans un canton » de traverſe en Querci : je m'ar- » rêtai dans un aſſez gros lieu, où » couloit un ruiſſeau conſidérable » ou petite rivière, que je remar- » quai toute pleine d'écreviſſes. Je » demandai à l'Aubergiſte com- » bien de Gardes avoit le Seigneur » pour que la Pêche fût ainſi con- » ſervée. *Ah! Monſieur*, me dit » le bon homme, *ceci appartient » à M. le Marquis de D. B. ce » ſont les meilleurs Seigneurs du » monde que nous avons depuis » 200 ans, & qui viennent ſouvent » dans le pays. Il n'y a pas un » de nous, qui, loin de lui rien » prendre, ne fût le premier, en » pareil cas, à dénoncer ſon voi- » ſin.* Un homme de qualité d'une » Province peu éloignée de celle- » là, donna, pendant la diſette de

» 1747, le pain & le couvert, dans » ſes granges, à mille pauvres durant ſix mois. *Allez, mes enfants*, leur dit-il à la S. Jean, » *allez tâcher d'en gagner : Je* » *vais en ramaſſer pour l'année* » *prochaine, ſi la diſette dure.....* » Quelque bienfaiſant que puiſſe » être ce Seigneur, il n'eût jamais » pouſſé juſques-là les effets de la » commiſération, s'il eût habité à » Paris.«

Tout eſt à lire dans ce cinquième Chapitre, ſur les inconvénients qu'entraîne, même à l'égard de l'Agriculture, la deſtruction des pauvres Monaſtères de Filles ; ſur les abus inſéparables de ce qu'on appelle *rentes viagères & fonds-perdus* ; ſur les embelliſſements trop multipliés dans les Terres voiſines de la Capitale ; Avenues, Terraſſes, Charmilles, Labyrinthes, tout abſorbe le domaine propre de l'Agriculture ; ſur les

mutations trop fréquentes dans les Fiefs, & ſur l'acquiſition qu'en font trop ſouvent les hommes nouveaux ; ſur la multiplication exceſſive des chemins publics, ſans compter leur trop grande largeur, leur mal-façon & l'inhumanité notoire des corvées, &c.

On croiroit, à la premiére propoſition de tant de choſes, que l'Auteur veut critiquer, invectiver, faire le Réformateur ou le Républicain ; mais point du tout : *Je ſoumets*, dit-il dans ſa ſeconde Partie, *chaque page, chaque ligne de cet Ouvrage au Cenſeur le plus auſtère. S'il y trouve que nulle part je prêche l'eſprit de diſcuſſion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes Lecteurs de ce qu'ils doivent à Dieu, aux Loix & au Souverain ; je me ſoumets aux peines que méritent les Ecrivains dangereux, & ſelon moi, elles ne ſeroient pas petites.*

Tout ce que fait donc cet excellent Citoyen, c'eſt de voir les défauts, de *dire le mieux*, & d'inſinuer doucement les moyens d'y parvenir.

Il s'agiroit de rétablir & d'encourager l'Agriculture dans ce beau Royaume ſi privilégié de la nature, & ſi reſpectable par la longue & auguſte ſucceſſion de ſes Maîtres. Mais quels moyens l'Auteur ſuggère-t-il pour cela? Un entr'autres; c'eſt d'*honorer les petits*, ſur-tout ceux qui exercent l'Agriculture. *Honorez les petits*, ce mot ranime tous les ſentiments de cet Ecrivain trop affectueux & trop compatiſſant pour n'être qu'un Philoſophe. *Les larmes*, dit-il, *me viennent aux yeux, quand je ſonge à cette intéreſſante portion de l'humanité, ou quand, de ma fenêtre comme d'un thrône, je conſidère toutes les obligations que nous leur avons; quand je les*

vois ſuer ſous le faix, & que me tâtant enſuite, je me ſouviens que je ſuis de la même pâte qu'eux. Croiroit-on que ces ſentiments pour les *petits* fuſſent nés dans le ſol aride & intraitable du 18ᵉ ſiècle?

Mais il faut ſçavoir que l'Auteur eſt paſſionné pour la plûpart des uſages antiques; qu'il ne peut ſouffrir, par exemple, qu'on tourne en ridicule les Gentilshommes qui vivent ſur leurs Terres; qu'on les appelle par dériſion, *Campagnards & Provinciaux.* Et quel parallèle ne fait-il pas de la Nobleſſe campagnarde d'autrefois, avec les Petits-Maîtres & les Merveilleux, dont nos Villes abondent aujourd'hui! » Cette Nobleſſe dormoit » ſur de vieux fauteuils ou grabats, » montoit à cheval & alloit à la » chaſſe de grand matin, ſe raſ- » ſembloit à la S. Hubert, & ne » ſe quittoit qu'après l'Octave de

» S. Martin. Cette vie faisoit peu
» de Musiciens, moins de Géomè-
» tres, de Poëtes & d'Acteurs de
» parade ; mais on n'avoit pas
» besoin de la Noblesse pour cela.
» Cette Noblesse menant une vie
» gaie & dure volontairement,
» coûtoit peu de chose à l'Etat, &
» lui produisoit plus, par sa rési-
» dence & son fumier sur les Ter-
» res nourricières, que nous ne
» lui valons aujourd'hui par notre
» goût, nos recherches, nos coli-
» ques & nos vapeurs. Ils ne sça-
» voient rien en comparaison de
» nous ; car nous connoissons les
» régles du Théatre, les différen-
» ces essentielles de la Musique Ita-
» lienne à la Françoise ; nous ju-
» geons les Géomètres ; nous fai-
» sons des cours d'Anatomie & de
» Botanique, pour faire rire les
» gens de l'Art ; nous nous con-
» noissons en Voitures, en Vernis,
» en Tabatières, en Porcelaines ;

» nous n'ignorons ni le menſonge ;
» ni l'intrigue, ni l'art de faire des
» affaires, ni celui de demander
» l'aumône en talons rouges, ni
» ſur-tout ce que vaut le bien
» d'autrui, l'argent & les argen-
» tiers. Eux au contraire faiſoient
» conſiſter toute leur ſcience en
» ſept ou huit articles, dont le pre-
» mier étoit de reſpecter la Reli-
» gion « &c.

L'Auteur avoue que l'ancienne Nobleſſe vivant ſur ſes Terres bûvoit trop, & il raconte ſur cela l'Hiſtoire d'un vieux Gentilhomme de bonne race, qui, tout en bûvant, terminoit les querelles, & vuidoit les procès de ſon canton. Ce trait (page 77) eſt rendu avec une naïveté charmante : c'eſt un vrai tableau de Teniers. Il ne s'enſuit pas, ſelon l'Auteur, qu'il ſoit permis de boire avec excès & de s'enyvrer ; car *mon Curé*, ajoûte-t-il, *dit que c'eſt mal fait, & ce*

n'eſt pas à moi à le contredire, quoique ce ſoit aſſez la mode aujourd'hui ; mode, entre nous, qui ne vaut rien & qui n'étoit pas du temps de nos yvrognes. Mais boire un peu ſec & ſeulement juſqu'à chanter, rire & s'embraſſer, épanouit la rate, bannit les inimitiés, & lie la ſociété. Si ce dernier trait eſſuie quelques reproches, comme n'étant pas d'une morale fort auſtère, au moins doit-on ſaiſir, dans ce qui précède & ce qui ſuit, toute la penſée de l'Auteur : ſon but eſt d'oppoſer nos vices profonds, réfléchis, ridicules & deſtructifs de preſque tous les principes, aux foibleſſes de nos pères ou de ceux qui, loin des grandes Villes, conſervent encore les mœurs antiques ; foibleſſes, après tout, dignes de quelque indulgence, parce qu'elles ne donnent pas l'excluſion à toutes les vertus.

L'Auteur, dans le Chapitre précédent qui eſt le ſixième de cette premiére Partie, paſſe, comme on l'a pû remarquer, de l'axiôme *Honorez les petits*, & par conſéquent les Cultivateurs, à l'état des Gentilshommes, qui vivent ſur leurs Terres & qui les font valoir: ici (dans le ſeptième Chapitre qui eſt fort long) il diſſerte ſur la pauvre Nobleſſe, & ſur les inconvénients qu'il y auroit à lui ouvrir la porte du Commerce; ſur les avantages des ſubſtitutions perpétuelles, dont l'effet ſeroit de retenir les Fiefs dans les familles nobles; ſur l'ambition qui tire tant de perſonnes de leur état, pour les faire paſſer à des conditions ſupérieures; ſur l'abus des méſalliances; ſur les déſordres qu'entraîne la préférence qu'on donne à l'argent & aux rentes ſur les biens-fonds & ſur la culture des terres &c. Il y a de tout dans ce

Chapitre, & de toutes les ſortes de ſtyle, du grave, du touchant, de l'enjoué, du cauſtique, du didactique : voici un exemple de ce dernier genre : » Dans un Etat
» conſtitué comme la France, il
» faut que la Nobleſſe ſoit fière,
» brave, pauvre, & s'en pique :
» que la Magiſtrature ſoit grave,
» juſte, auſtère, œconome, & s'en
» pique : que le Commerçant ſoit
» laborieux, entreprenant, franc,
» indépendant, ſimple, & en faſſe
» gloire : que la Finance ſe con-
» fonde & ſe répande dans le
» Commerce, loin de l'opprimer
» & de le mépriſer : que l'Artiſan
» ſoit induſtrieux, vigilant, réglé
» dans ſes mœurs, borné dans ſa
» conſommation : que le Labou-
» reur enfin & l'Agriculteur (cet
» ordre d'hommes précieux par
» leſquels j'aurois dû commencer)
» ſoit infatigable, honoré, chéri,

» protégé, ſoulagé, encouragé ; » de façon qu'il faſſe envie à tous » les autres états par ſon bonheur, » ſa liberté, ſa joie, ſa tranquil- » lité, & par cette pureté patriar- » chale de mœurs, dont la cam- » pagne eſt la véritable & l'unique » patrie. «

Le huitième Chapitre ajoûte quelques conſidérations ſur le *travail* & l'*argent* : travail, tant de la terre que des Arts, vrai ſource des richeſſes ; argent, pur ſigne des valeurs. Cette matière engage l'Auteur dans une diſcuſſion très-belle du mérite propre de chaque profeſſion. Clergé, Nobleſſe, Magiſtrature, chaque Ordre eſt maintenu dans ſes droits & dans ſes fonctions : ce qui s'exécute néanmoins de manière qu'il y auroit à diſputer ſur quelques propoſitions : par exemple, l'Auteur dit qu'il *ne regarde notre Monarchie comme établie, & prenant forme d'Etat,*

que du moment où les Assemblées de la Nation reçurent leur plénitude par l'adjonction des représentants des Villes & des Communes.

On objecteroit que c'est retarder beaucoup l'*établissement* de notre *Monarchie* ; que c'est en reculer même l'époque jusques bien avant dans la troisième race ; * tandis qu'il nous a été dit, dès l'enfance, que notre Monarchie a pris sa forme essentielle dès le siècle de Clovis. Mais quoi qu'il en soit de la pensée de l'Auteur & des interprétations qu'il pourroit lui donner **, il reconnoît très-diserte-

* On croit que les *Communes* ne furent établies que sous Louis le Gros. *Abrégé de M. le Président Hénault*, *an.* 1135.

** Une de ses interprétations seroit, à ce qu'il paroît, que sa proposition est simplement relative à *son sujet actuel* :

ment qu'il n'y a jamais eu & qu'il n'y a encore, parmi nous, qu'un *Maître dans l'Etat ;* & que les trois Ordres *Clergé, Militaire , Magiſtrature* n'ont eu *réunis* que *voix conſultative auprès du Prince, qui ne ceſſa jamais d'être l'ame de l'Etat, ſi ce n'eſt dans les temps d'Anarchie, &c.*

Nous ſommes fâchés de ne pouvoir citer un beau trait ſur les Arts (page 137) ; une diſcuſſion critique ſur le luxe des premiers Ouvriers d'une grande Ville, de Paris entr'autres (page 147) ; un reproche très - œconomique &

---

ce qui ſignifie apparemment que, pour généraliſer ſes vuës, il faut ſuppoſer les Aſſemblées de la Nation telles, au commencement & dès le temps de Clovis, qu'elles furent dans la troiſième race, lorſqu'on a tenu les Etats des trois Ordres.

très-bien placé ſur la diminution de travail dans preſque toutes les Profeſſions (page 148); une ſorte d'exhortation très-ſenſée touchant l'utilité des Fêtes (page 150) &c.

Il y a toujours, chez cet *Ami des hommes*, une eſpèce de zèle pour entretenir la joie publique. Quand on dit que c'eſt *la misère qui attriſte le peuple*, il convient que cela vaut pout la campagne, & il en paroît très-fâché; mais à Paris, où *tout le monde eſt devenu Monſieur*, il prétend que c'eſt le luxe qui reſſerre la joie publique. *Il me vient*, dit-il, *le Dimanche un homme en habit de Droguet de Soie noire & en Perruque bien poudrée, & tandis que je me confonds en compliments, il s'annonce pour le premier Garçon de mon Maréchal ou de mon Bourelier : un tel Seigneur ira-t-il s'encanailler à*

danſer dans les rues? * ..... Cependant la *Guinguette va ſon train &c.* L'Auteur crie beaucoup contre cette malheureuſe Guinguette, qui, en effet, ruine les Ouvriers de Paris. Ils s'*y gorgent de vin frelaté,* y perdent leur temps, leur argent, s'y battent & ſe mettent hors d'état de travailler ſur la ſemaine.

Finiſſons par un mot qui concerne la Religion : objet que l'Auteur ne perd point de vuë. *La Religion eſt ſans contredit le premier & le plus utile frein de l'humanité: c'eſt le premier reſſort de la civiliſation : elle nous prêche*

* Si l'Auteur avoit ſçu, comme nous, qu'un *Bourgeois-Commerçant* avoit des Muſiciens le Dimanche à ſa maiſon de Campagne, & qu'on a gravé, pour ſa femme, une Cantate avec Epître dédicatoire, nous ne doutons pas qu'il n'eût enrichi ſon Livre de cette Anecdote.

&

& nous rappelle ſans ceſſe la confraternité, adoucit notre cœur, éleve notre eſprit, flatte & dirige notre imagination en attendant le champ des récompenſes & des avantages dans un territoire ſans bornes, &c.

Nous rendrons compte des deux autres Parties de l'Ouvrage dans un ſecond Extrait.

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

HISTOIRE *Naturelle du Sénégal. Coquillages : avec la Relation abrégée d'un voyage fait en 1749, 1750, 1751, 1752, 1753.* Par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. *Chez Bauche, Quai des Augustins, &c.* C'est un premier Tome *in*-4°. orné de très-belles Planches ; & l'Ouvrage lui-même est très-bien exécuté, pour le fond & pour la forme. Nous en parlerons.

L'Europe illustre, Ouvrage déja bien connu, se continue par les soins de M. Dreux du Radier. Le Sieur Odieuvre faisoit graver les Portraits; son fonds a passé, depuis sa mort, entre les mains d'un Acquéreur qui a du zèle pour la perfection de ce Livre. Le quatrième Volume paroît, mais nous ne l'avons point vû : en attendant nous ne laisserons pas de dire quelque chose du second & du troisième Volume; & nous observons déja que les Notices qu'on nous donne dans cet Ouvrage, sont légères, agréables & bien appropriées au goût de l'entreprise.

Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. Tome troisième. (In-4°.) Chez la Veuve Delaguette, rue S. Jacques.

On y trouve aussi le second Volume des Pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale

de Chirurgie. *Nous rendrons compte de ces deux importantes ſuites.*

La Bohéme, en neuf feuilles, paroît chez le Sieur Rouge, rue des Grands-Auguſtins : c'eſt la Carte de Muller diſtribuée en vingt-cinq feuilles ; Edition de Prague.

On trouve chez le même Géographe toutes les autres Cartes, relatives aux circonſtances actuelles de la guerre.

Il diſtribue auſſi *la Carte & Plan détaillé de l'univers, ou Ephémérides en figures d'après les Ephémérides ordinaires en Chiffres & en Tables.* Par M. l'Abbé de Brancas.

On voit de ce même Auteur une *Explication inſtructive des*

Cartes de Cosmographie & d'Astronomie, que débite pareillement le Sieur le Rouge.

M. Dreux du Radier, connu par plusieurs Ouvrages estimés, vient de donner une Histoire de Witikind, cet ennemi redoutable de Charlemagne, ce Chef, comme tant d'Auteurs l'ont cru, de la Race Royale des Capétiens. Il existe en Latin une Histoire de Witikind, par Jacques-André Crusius, Jurisconsulte de l'Electorat de Brandebourg. Rien de mieux circonstancié & de plus exact, mais cette production se ressent du goût des Littérateurs de Germanie, qui recherchent plus la vérité que les fleurs de l'Histoire. On ne lit point l'Ouvrage de Crusius : du moins avouons-nous que, sans la Brochure de M. du Radier, nous n'aurions pas recherché l'*in-folio* du docte Allemand. Notre Auteur

François a réduit en quarante-huit pages, & en très-bon François, tout l'Ouvrage Latin. Il y a quelque plaiſir à ſuivre ces deux compoſitions ; on voit que M. du Radier ſçait abrèger en homme d'eſprit, & qu'il n'a véritablement rien omis d'eſſentiel ſur Witikind, quoique ſa narration ſoit fort ſerrée. On remarque auſſi, dans cet Abrégé, une exactitude parfaite. Le récit de Cruſius y eſt rendu trait pour trait ;* nous n'en exceptons pas même l'érudition qui s'y trouve au moins indiquée. Les circonſtances de la guerre pré-

---

* Il n'y a qu'un mot peut être dérangé à la page 19. M. du Radier parle d'une Egliſe de *Friſlar* dans la Baſſe-Heſſe, laquelle, *dit-il*, avoit été *bâtie par le B. H. S.* Vincent. Cruſius dit, d'après Reginon, par *S. Boniface de Mayence*, & M. du Radier ſemble reconnoîrre ce point dans une Note de la même page.

ſente en Weſtphalie & ſur le Veſer, où Witikind a ſignalé ſa valeur ſi long-temps, ajoûtent au mérite de ce petit morceau d'Hiſtoire.

On a vû depuis peu, une très-courte Brochure, imprimée *chez Thibouſt, Place de Cambray*, pour expliquer la ſubſtitution des *Vis aux Chevilles dans les Inſtruments de Muſique.* Tout le monde a éprouvé les défauts preſque impatientants des Chevilles dans les Violons & autres inſtruments de Muſique. On n'a preſque jamais ce qu'on veut avec cette ſorte Méchanique. Veut-on monter le ton? on eſt emporté plus loin qu'il ne faut; veut-on le baiſſer? on deſcend au-deſſous du point qu'on deſire: il faut tâtonner en-delà & en deçà, racler long-temps, pour voir ſi l'on a trouvé le point juſte; & les Auditeurs ont preſque perdu le deſir de jouir d'une bonne Sym-

phonie, quand il faut l'acheter par les déſagréments d'un prélude ſi ennuyeux.

On vient d'imaginer des Vis, pour tenir lieu de Chevilles. Ce ſont de petits fils de fer, placés au-bout du manche, dans un ſens parallèle avec lui. On roule avec le pouce & l'index les boutons adaptés au-bout de chaque Vis, & ce mouvement fait hauſſer & baiſſer, comme on veut, de petits écrous de cuivre où ſont attachées les cordes. La Brochure que nous annonçons explique tout, & met ſous les yeux une petite Planche gravée qui facilite l'intelligence de cette ingénieuſe Méchanique. L'Académie des Sciences a jugé que *cette ſubſtitution des Vis aux Chevilles étoit bien imaginée & utile, non-ſeulement en ce qu'elle donnoit une plus grande facilité d'accorder, mais encore parce que les cordes une fois tendues de cette*

manière, ne peuvent ni se lâcher totalement, comme il arrive quelquefois à celles des Violons ordinaires, ni se détendre qu'en s'allongeant elles-mêmes, ce qui ne peut qu'être avantageux. M. DOMENJOUD, Avocat en Parlement, & Auteur de la substitution ci-dessus énoncée, a communiqué ses vuës au Sr GAVINIÉS, Maître Luthier, rue S. Thomas du Louvre, lequel adapte très-proprement ces Vis aux Instruments de Musique.

Le Sieur Gautier, si connu par ses Planches anatomiques, en annonce aujourd'hui la seconde Edition, avec vingt Planches d'augmentation, qui formeront le supplément des premiéres Planches. Il y aura vingt-six Planches pour la seconde Edition; & quarante-six en tout, pour ceux qui n'auront pas acquis la première. Les Souscrip-

teurs payeront 168 liv. en ſept termes ; & les vingt Planches du Supplément, pour ceux qui ont la premiére Edition, ſeront du prix de 84 liv. en quatre termes. Les diviſions ſont expliquées dans un *Proſpectus*, qui ſe diſtribue au lieu de la Souſcription, Bureau de M. Gautier, dans la maiſon de M. Le Roi, vis-à-vis la Comédie Françoiſe. Ce Bureau ſera ouvert tous les Mercredis.

C'eſt auſſi là & les mêmes jours à deux heures & demie après midi que M. Gautier fait, durant ces deux mois (de Juin & de Juillet,) ſes expériences ſur la lumière contre l'Optique de Newton, & répond aux objections. Quand le jour ne ſe trouve pas propre à ces expériences, il diſſéque divers animaux, & fait voir la génération de la Grenouille : expérience répétée par l'Auteur en préſence de Sa Majeſté.

NOTICE succincte de deux Livres omis dans ces Mémoires.

I.

On publia, il y a quelques mois, un petit Livre, intitulé: *Stratagèmes de guerre, dont se sont servis les plus grands Capitaines du monde, depuis plusieurs siècles jusqu'à la paix derniére.* Par M. Carlet de la Rozière, Officier de Troupes & Ingénieur aux Isles de France & de Bourbon. C'est une suite de trente-deux Chapitres, où l'on expose des *Stratagèmes* pour les diverses opérations de la guerre; par exemple, *pour épier l'ennemi, pour passer des rivières, pour se sauver dans le péril, pour faire quitter à l'ennemi un poste avantageux, pour suppléer à la force, pour connoître l'état d'une place, pour empêcher les secours, pour la defense d'une*

brèche, &c. Chaque Chapitre préſente des traits d'Hiſtoire ancienne ou moderne, quelquefois l'une & l'autre. On conçoit que cela rend le Livre agréable, & qu'on le parcourt ſans ennui. Quant à l'utilité de l'Ouvrage, comme *on donne toujours tout au travers* des piéges & des embûches, quoiqu'on ſçache en général qu'il faut s'en défier, il eſt à croire qu'en étudiant encore ce petit Livre, un Officier pourra ſe mettre en état de tromper l'ennemi. *On trouve cette production chez Bauche, Quai des Auguſtins, à Ste Geneviève.*

I I.

Nous aurions tort d'oublier les *Œuvres Militaires* de M. de Sionville, Capitaine d'Infanterie. (Quatre Volumes *in*-12.) Ouvrage qui contient toutes ſortes de choſes ſur la guerre & ſur l'éducation

des jeunes Officiers. Il y a vingt-quatre Livres d'un détail qui n'est point ennuyeux. Le style de l'Auteur se ressent de sa profession, ennemie de la contrainte & de l'appareil. Quelques traits de franchise, semés de côté & d'autre, ne déparent point le Livre d'un Militaire. Ce que M. de Sionville répète le plus, c'est *l'obligation d'être homme de probité & brave, avec l'envie d'étudier son métier.* Mais peut-on se plaindre d'un plan si vrai, si nécessaire & si souvent oublié? Il seroit difficile de donner une Analyse suivie de ces instructions toutes divisées en petits paragraphes, & fortifiées d'une multitude d'exemples. Ceux qui président à l'éducation des jeunes Militaires, sentiront bien l'utilité de cette méthode. *L'Ouvrage a été imprimé à Charleville; & se trouve à Paris chez divers Libraires.*

PROSPECTUS d'un Cours ſur l'Hiſtoire Naturelle, relativement aux Arts & aux Métiers. Par M. BOMARE DE VALMONT. *

Attaché par état à procurer à preſque tous les Arts les ſubſtances qui leur ſont néceſſaires, j'ai crû devoir étudier ces Arts,

---

* Nous tranſcrivons ici ce *Proſpectus*, parce qu'il expoſe fort bien toutes les parties de l'entrepriſe formée par M. Bomare de Valmont. Cette entrepriſe qui ſuppoſe beaucoup de connoiſſances & encore plus de zèle, mérite d'être accueillie, encouragée, protégée. En ce genre, la gloire n'eſt pas la ſeule récompenſe des travaux & la preuve unique des ſuccès. Il faut acquerir de plus les moyens d'enrichir le Cabinet, & de multiplier les objets d'inſtruction.

Le Sieur Bomare ne parle point, dans ſon *Proſpectus*, d'une Collection qu'il s'eſt procurée depuis peu de jours : Collection dont tous les Connoiſſeurs de

pour être mieux en état de juger de la qualité & du choix des ſubſtances qu'ils emploient ; je me ſuis

---

Paris ont examiné les détails, reconnu la beauté, & preſque envié la poſſeſſion. C'eſt une ſuite d'Oiſeaux très-nombreuſe & très-bien conſervée. Tout eſt rendu dans chaque pièce, l'attitude, l'air, le maïntien, on diroit preſque le génie & les inclinations de l'Oiſeau. On appliqueroit à chaque individu de cette Collection le mot de l'Anthologie ſur la Géniſſe de Myron,

Ou la nature eſt morte, ou l'Art eſt animé.

Cette Collection a été formée par le R. P. Fourcault, Religieux Minime, qui marche dignement ſur les traces des Merſenne & des Plumier. Le Sieur Bomare, à qui cette partie de l'Hiſtoire Naturelle manquoit, l'a acquiſe ; & il y a tout lieu d'eſpérer que, dans le Cours de ſes leçons, il joindra l'Ornythologie à tant d'autres matières qu'il embraſſe. On verra chez lui cette belle ſuite, & l'on deſirera qu'elle ſe perfectionne encore, & qu'aux Oiſeaux regnicoles le Poſſeſſeur ajoûte ceux des pays étrangers.

enſuite flatté qu'on me ſçauroit quelque gré de faire part des connoiſſances que j'ai pû acquérir; j'ai jugé enfin qu'en piquant la curioſité, je ferois naître l'envie de s'inſtruire, ſi je mettois ſous les yeux les matières mêmes qu'il eſt ſi important de bien connoître.

En 1694, François Pomet, Marchand Droguiſte, connu par ſon Hiſtoire générale des Drogues, animé d'un zèle que je fais gloire d'imiter, fit d'abord au Jardin Royal des Plantes, & enſuite dans ſa maiſon, des démonſtrations publiques de toutes les Drogues contenues dans ſon Hiſtoire & dans un Catalogue ſéparé qu'il en fit imprimer la même année. M. Lémery, dans la Préface de ſon Traité univerſel des Drogues, Ouvrage dépendant de la Pharmacopée univerſelle, & imprimé pour la premiére fois le 8. Juillet 1698, rend au Sieur

Pomet la justice qui lui étoit due.

L'exemple du Sieur Pomet, les éloges donnés à ses entreprises, ont excité en moi la juste émulation de pouvoir être aussi utile qu'il a pû l'être : mon dessein n'est point de faire un Cours de Matière Médicale, en indiquant les vertus générales des Drogues par rapport à la Médecine; c'est aux Maîtres de l'Art à discuter une matiere qui n'est point de mon ressort : la richesse du fonds qui me reste à traiter, me donne assez de confiance pour hazarder des leçons suivies sur les différents objets qui entrent dans le plan que je me suis fait; & si je peux joindre l'ordre dans la distribution à la clarté dans l'explication, j'espère qu'on n'exigera rien de plus. Je traiterai successivement les trois regnes. Dans le regne minéral, j'exposerai non-seulement les terres dont on se sert pour la Fayance & la Porce-

laine, mais encore celles dont on fait des Pots de toutes eſpèces, les Briques, les Tuiles &c. J'expliquerai leurs propriétés, leurs différences, & les qualités que chacune d'elles doit avoir pour être propre à chacun de ces travaux. Ce détail me ménera naturellement à parler des Sables & de la Marne qui entrent dans la compoſition des Poteries.

L'uſage des Sables eſt très étendu, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins fins, plus ou moins nets &c. On en fait du Verre, du Cryſtal; on s'en ſert pour polir le Cryſtal même, les Marbres, les Albâtres & les autres Pierres ſuſceptibles de poliment.

La Marne a différentes utilités, relativement à ſes eſpèces différentes, que l'on aura ſoin d'expliquer. La Craie dont on fait le Blanc-d'Eſpagne, Art aſſez ſimple, mais qui a pourtant ſes fineſſes, ſon uſage par rapport aux couleurs ſera un Article ſéparé; ainſi que

l'Ocre jaune ou rouge, la Terre d'ombre, la Pierre pourrie &c. Les Pierres passeront ensuite en revuë, depuis celles qu'on appelle précieuses jusqu'aux plus communes qu'on emploie pour bâtir, avec les nuances qui les distinguent & les caractèrisent. L'Art de tailler les Diamants & de les imiter, la description des différentes Carrieres de Pierres, de Marbres, d'Ardoise, trouveront ici leur place.

Les Sels en général, ainsi que la figure & l'usage de chacun en particulier, les Pyrites variées entre elles par leurs diverses combinaisons, le Soufre qui, indépendamment de ses autres propriétés, est nécessaire pour blanchir les Laines, pour les Manufactures de Draps, de Couvertures &c. enfin les Bitumes, qui ont tant de rapport avec le Soufre par leur facilité à brûler & à s'enflammer ; & les Charbons de terre, qui suppléent

au Bois, feront connoître de plus en plus le regne minéral, qui sera terminé par une Notice abrégée des Métaux & des demi-Métaux.

Il me sieroit mal d'entreprendre de parler de toutes les Plantes; le regne végétal ne sera traité que relativement à l'objet que j'ai indiqué. Après l'énumération des Bois nécessaires à l'Ebenisterie, à la Menuiserie, à la Charpente, au Charronage &c. je me bornerai à parler des Plantes, ou des parties de Plantes connues sous le nom d'Epiceries, de celles qui donnent des Teintures, ou qui entrent dans la composition des Eaux de senteur & de beauté, ainsi que dans les Vernis. On me reprocheroit peut-être de ne rien dire de ces Arbres, qu'on dit fournir le suc employé dans les Vernis de la Chine; mais j'aurai occasion de m'étendre, à ce sujet, sur les Gommes, les Résines & les Gommes-

Réſines. J'eſpère que la collection conſidérable que j'en ai raſſemblée avec grand ſoin, ſatisfera, par la beauté & par le choix, l'Artiſte & le Naturaliſte : la manière dont ces matières ſont récoltées, trafiquées, altérées & employées, pourra préſenter des détails curieux & inſtructifs.

J'obſerverai la même méthode par rapport au regne animal, dont je ne me propoſe d'emprunter & d'expliquer que ce qui peut être de quelque utilité aux Arts, aux Métiers, aux beſoins & à l'agrément de la vie. Les Quadrupedes fourniſſent la Laine, les Poils &c. la Plume ſe tire des Oiſeaux ; les Poiſſons donnent de l'Huile : l'Art ſe ſert de leurs Ecailles, pour imiter la nature en faiſant de fauſſes Perles ; enfin c'eſt à de vils Inſectes que nous devons la Soie, la Cochenille, le Kermès, le Corail & la Cire &c. Ce ſont-là les

points principaux que je me propose de traiter. L'essai que je fais dans la vuë d'être utile, mérite quelque indulgence : des efforts continués me mettront à portée de m'instruire davantage, & de rendre ce Cours sur l'Histoire Naturelle plus complet, plus utile & plus intéressant.

Le Sieur BOMARE ouvrira ce Cours le Samedi 16. Juillet 1757, à deux heures de relevée, (dans son Cabinet en l'Hôtel de Hollande, vieille rue du Temple.) On le continuera les jours suivants indiqués.

On prie les personnes qui desireront assister à ce Cours, de souscrire avant qu'on en fasse l'ouverture.

On s'adressera à M. BOMARE DE VALMONT, rue de la Verrerie, à la Rose blanche.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet, 1757. II. Volume.

ARTICLE LXXVI. *Le Financier Citoyen.* Seconde Partie. 1733
ART. LXXVII. *Dictionnaire portatif de Peinture, Sculpture, &c.* 1757
ART. LXXVIII. *Eléments de Chymie, &c.* Par M. de Machy. 1778
ART. LXXIX. *Réflexions sur le Roman Politique.* 1798
ART. LXXX. *Examen du Fatalisme, &c.* 1820
ART. LXXXI. *L'Ami des hommes, &c.* 1865
ART. LXXXII. Nouvelles Littéraires. 1898

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Juillet, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aoust, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & X^e Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée; HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 719 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	15.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	11.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſol en feuilles, & 16 ſols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1757.

ARTICLE LXXXIII.

L'ESPRIT DE L'ABBÉ DES-FONTAINES, ou Réflexions ſur différents genres de Littérature ; avec des jugements ſur quelques Auteurs, & ſur

quelques Ouvrages tant anciens que modernes. (Quatre Volumes *in*-12.) A Londres; & se trouve à Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVII.

L'Abbé Des-Fontaines a vécu comme Ismaël, qui étoit armé contre tout le monde, & contre qui tout le monde étoit armé. Il est à croire qu'il avoit encore plus d'ennemis qu'il n'en méritoit; mais quand le genre de milice qu'on embrasse, s'exerce dans l'empire des Littérateurs, il faut s'attendre à soulever bien du monde. Dans ce pays-là, c'est à qui fournira des contingents contre l'ennemi commun.

Quoi qu'il en soit de la fortune polémique de notre Abbé, il a tant guerroyé en sa vie. c'est-à-dire qu'il a composé tant d'Ecrits dans le genre critique, & ces Ecrits

contiennent de si bonnes choses, qu'on a véritablement bien fait de nous en donner le sommaire, l'abrégé ; c'est-ce qu'on appelle l'*Esprit de l'Abbé Des-Fontaines*. On ne s'est pas même borné à ces sortes d'Ecrits, *Nouvelliste du Parnasse*, *Observations*, *Jugements*, & autres du même goût, on a étendu les recherches sur tous les Ouvrages de cet homme de mérite ; & du tout ensemble résultent les quatre Volumes que nous annonçons.

On les divise en quatre Parties. Dans la premiére, on a *rassemblé les diverses réflexions de l'Auteur sur les Sciences & les Arts*, en suivant un certain ordre de matières ou objets, comme *Géométrie*, *Philosophie*, *Morale*, *Politique*, *Physique*, *Commerce*, *Peinture*, *Chronologie*, *Histoire*, *Généalogies*, *Voyages*, *Ouvrages d'Esprit*, *Eloquence*, *Poësie* (de

toute espèce,) *Comparaisons, Digressions, Critique, Jugements littéraires, Traductions, Langue Françoise, Latin, Erudition, Médailles, Imprimeries, Bibliothèques, Dictionnaires, Commentateurs, Compilateurs, Editions, Préceptes, Esprit, Ignorance, Education, Emulation, Plagiat, Mots nouveaux.* L'Abbé Des-Fontaines a dit quelque chose de tout cela, & ce quelque chose est réduit en abrégé dans le premier Volume de son *Esprit.*

Le second, dans ses 136 premiéres pages, comprend ce qu'on appelle la seconde Partie de l'Ouvrage; & l'on y voit ce que l'Abbé *a prononcé sur le génie & le caractère propre de quelques Auteurs,* & non-seulement *de quelques Auteurs,* mais en général *des Gens de Lettres (& des Auteurs,) des Beaux Esprits, des Académies, des Ecrivains, des*

Anciens, de la différence des siècles.

Le reste de ce second Volume, avec le troisième & plus des trois quarts du quatrième, sont consacrés à la troisième Partie, où l'on *expose les jugements que l'Abbé Des-Fontaines a portés sur tous les Ouvrages dont il a eu occasion de parler.* C'est-là le fort de l'Auteur, & la partie principale du travail de son Abbréviateur.

Enfin la quatrième Partie, qui n'occupe que 66 pages du quatrième Tome, est un *Recueil de diverses pensées sur différents sujets, qu'on trouve répandues dans les Ecrits de l'Abbé, & qui n'ont souvent aucun rapport aux Sciences & à la Littérature:* par exemple, il est question-là *du public, des richesses, de la vanité, des conversations, de l'ennui, de la louange, de la flatterie, du rire, de la vérité, de la médi-*

ſance, de l'héréſie, des preuves de la Religion, avec *quelques penſées détachées ſur divers ſujets.*

Voilà donc le coup-d'œil général de cet *Eſprit* du fameux Abbé Des Fontaines; & voyez un peu ce que c'eſt que la touche bienfaiſante de l'Abbréviateur, ou bien le ſang-froid de l'impartiale poſtérité. En parcourant ces quatre Volumes, on trouve communément notre Abbé plus porté à louer qu'à cenſurer; plus attentif à relever le mérite des Ouvrages qu'à faire remarquer leurs défauts. On trouve rarement ce trait meurtrier, qui faiſoit rugir les Auteurs, comme le lion de Numidie, dont parle Virgile. On croiroit que ce Critique, ou même Satyrique en titre, étoit très-ennemi des perſonnalités, très en garde contre la raillerie, & que jamais il ne fut ni préparé par l'intérêt, ni déterminé par la paſſion. En un mot, c'eſt un Obſer-

vateur, comme tout autre, sauf toutefois l'avantage de faire toujours appercevoir beaucoup de goût, d'intelligence & de finesse: avantage qui n'est pas donné à tout le monde, & que cet homme rare possédoit dans un degré très-éminent.

Il y a donc une petite façon qui tempère l'acrimonie de cet *Esprit* vraiment bilieux. L'Abbréviateur & Estimateur de ses Ouvrages n'a conservé que les résultats, & presque point ce ton cynique qui étoit pire que la sentence même. Combien de fois n'est-il point arrivé à l'Abbé Des-Fontaines de paroître louer quelqu'un dans le cours d'un long Extrait, tandis qu'au fond il le rendoit parfaitement ridicule! C'étoit un dangereux talent que celui-là, & personne ne le posséda mieux que cet Abbé. Aussi le public railleur, malin, & tout fait pour encourager ce genre qui le réjouit, s'ar-

rachoit-il les feuilles de notre Ariftarque ; fauf le danger de la guerre, qui tomboit tout entier fur celui-ci.

Quoique tout ce Recueil foit très-agréable, bien des gens préféreront le premier Volume, le commencement du fecond, & la fin du quatrième à tout le refte, parce que ce font-là des morceaux où l'Efprit de l'Abbé paroît prefque en entier : morceaux de génie quelquefois, & toujours d'une vraie & bonne Littérature. Cet homme avoit la judiciaire excellente, & quand fon ame étoit tranquille, quand rendue à elle-même & à fes lumières, elle pofoit des principes de Belles-Lettres, c'étoit le moment de la plus utile & de la plus belle inftruction.

On nous donne, à la tête du premier Volume, *un Abrégé de la Vie de ce célèbre Ecrivain.* On y parle de lui à charge & à dé-

charge ; on n'y diſſimule ni ſes diſgraces, ni ſes combats littéraires, ni un fameux procès né en 1743, & compliqué preſque auſſitôt avec les querelles ſur & contre la Traduction de Virgile. Ces controverſes furent fort déſagréables à l'Abbé & à ſes amis ; car il en avoit, malgré les légions d'adverſaires, qui l'attaquoient de toutes parts : ſes amis auroient bien ſouhaité qu'un homme de ſon âge & de ſon mérite n'eût donné aucun ſujet de rire au public ; mais il étoit comme de ſa deſtinée de combattre ſans ceſſe, parce que, ſans être né méchant, ſi l'on prend ce terme à la rigueur, il étoit cauſtique & ne ſçavoit pas s'interdire, pour ſa propre tranquillité, un mot, une ligne, une obſervation.

Sa vie eſt racontée, dans ce premier Volume, avec aſſez d'exactitude, hors deux faits : on ne lui

donne que quinze ans de séjour chez les Jésuites, & il y est demeuré près de dix-sept ; ce qui est bien évident, puisqu'il entra dans cette Société en 1700, & qu'il en sortit vers le milieu de 1717. On le fait Curé de Thorigny avant 1724, & cet établissement fut postérieur de plusieurs années, comme vers 1732 ou 1733.

On ne fait pas assez mention, ce semble, d'une sorte de talent que possédoit cet homme de Lettres. Sans être érudit, il paroissoit tel quand il vouloit, parce qu'il sçavoit s'approprier les idées d'autrui. Cela signifie que, quand il s'agissoit d'une affaire d'érudition, si quelque Sçavant, comme l'Abbé Bellanger, par exemple, lui donnoit une Notice, ou faisoit le dépouillement de quelque Livre, relatif à ce que notre Abbé vouloit traiter ; celui-ci faisissoit la chose avec aisance, & s'en escri-

moit devant le public avec capacité. Ainsi a-t-il donné des morceaux très-estimables sur les Langues sçavantes, sur l'Antiquité; & il n'y auroit qu'à voir son Analyse de S. Justin pour s'en convaincre.

L'Abbé Des-Fontaines ne sçavoit presque point de Grec, & quand il reçut de Mauro Cordato une Lettre en cette Langue, par laquelle le Prince Valaque le remercioit de la Dédicace du Virgile, son amour propre fut un peu humilié. Mais ses amis le servoient en ce genre, comme en matière de Géomètrie, de Physique; & il paroissoit, moyennant ces secours, imperturbable sur tout. Nous disons que c'est-là un talent précieux en toute affaire & inestimable dans la profession d'Observateur périodique dont il s'étoit chargé.

Cet homme avoit été très-fort du monde, mais il ne perdit point

la Foi, il n'écrivit rien contre la Religion, il la vengea même dans plusieurs de ses Ouvrages, & durant le cours de sa derniére maladie, il aimoit qu'on le remît sur les voies de la piété. L'Extrait qu'on nous donne de sa vie, fait mention des sentiments tout-à-fait Chrétiens qu'il témoigna en recevant le Viatique : cela est vrai, & mérite que la mémoire s'en conserve. On ne peut accuser ce personnage de foiblesse d'esprit, & l'on ne peut pas dire qu'il fît alors comme les Matélots, qui prient au moment de la tempête. La maladie avoit été longue, & le progrès de ce retour vers Dieu s'étoit fait mûrement, doucement & avec toutes les marques de la bonne volonté.

On ne caractèrise peut-être pas assez dans l'Abrégé de sa vie, le fond & le vrai mérite de son ame. Il falloit le bien connoître, pour

ſçavoir qu'il étoit ſenſible à l'amitié. Un homme, tel que lui, qui étoit toujours en guerre, paroiſſoit incapable des affections pacifiques ; & comment l'amitié entreroit-elle dans un cœur qui ne jouiroit jamais du calme domeſtique ? Celui-ci s'humaniſoit avec tout le monde, dès qu'on ſçavoit le prendre comme il faut: alors il étoit bon ami & cherchoit à obliger. On parle, dans cette Vie abrégée, d'un M. Mayrault, homme d'eſprit & Littérateur diſtingué. C'étoit, par exemple, un ami de l'Abbé Des-Fontaines, & très-certainement un honnête homme. D'autres pourroient groſſir le nombre, mais c'en eſt aſſez ſur le compte d'un Ecrivain, à qui l'on n'a pas toujours rendu juſtice, peut-être, pour nous apprendre que, quand on n'eſt pas toujours ſoi-même impartial & équitable, on éprouve les mêmes ſentiments

de la part du Public. L'Abbé Des-Fontaines n'a pas toujours été juste ; mais il seroit à souhaiter que tous ceux de qui il a dit du bien voulussent au moins lui rendre la pareille.

ARTICLE LXXXIV.

ANTIGUEDAD MARITIMA de la Republica de Cartago con el Periplo de su General HANNON, traducido del Griego, è illustrado. Por D. Pedro Rodriguez Campomanes, Abogado de los Consejos, Assesor General de los Correos, y Postas de Espana, &c. *Antiquité Maritime de la République de Cartage, avec le voyage de son Général HANNON. Traduit du Grec, & enrichi de Notes.* (Volume *grand in*-8°. d'environ 300 pages.) Par Don Pierre Rodri-

guez Campomanes, Avocat des Conſeils, & Aſſeſſeur-Général des Poſtes & Couriers d'Eſpagne, &c. *A Madrid, de l'Imprimerie d'Antoine Perez de Soto.* M. DCC. LVI.

VOici un Livre fort ſçavant, bien imprimé & orné de deux belles Cartes, l'une qui repréſente l'ancienne Carthage, & l'autre qui remet ſous les yeux du Lecteur le voyage du Général Carthaginois Hannon. Ce voyage a été long-temps le ſujet d'une controverſe littéraire ; mais tous les doutes ſe diſſiperont, ſi l'on veut écouter le docte Eſpagnol qui nous parle ici.

On a, dans les Bibliothèques, deux ou trois pages d'un Grec fort ſimple & fort aiſé à entendre ; c'eſt la Relation du voyage d'Hannon. Les uns, comme Dodwel, très-grand frondeur de profeſſion, ont

crû cette pièce ſuppoſée, c'eſt-à-dire d'un Auteur tout différent d'Hannon : * les autres, comme Iſaac Voſſius, ont exalté outre meſure l'antiquité de ce voyage ; ils l'ont vanté au public comme un monument antérieur à Homère, à Héſiode, & même au ſiège de Troye. Quelques gens de Lettres, comme Voſſius le père, ont dit que ce petit Ouvrage fut d'abord écrit en Langue Punique, & que nous n'en avons aujourd'hui qu'une Traduction Grecque. Il y a auſſi des Ecrivains, entr'autres un Eſpagnol nommé Florian de Ocampo, qui diſent que cette Relation n'eſt que l'abrégé & le ſommaire d'une plus grande qui étoit ſortie de la plume d'Hannon. Enfin pluſieurs Critiques varient ſur le temps au-

* M. Huet indique auſſi ſes ſoupçons, à cet égard, dans ſon *Hiſtoire du Commerce*.

quel ce voyage du Général Carthaginois a été fait & écrit. Les uns le placent vers l'an 307 de Rome; d'autres le reculent d'une quarantaine d'années; plusieurs le rejettent au temps de la guerre d'Agathoclès contre les Carthaginois, quarante ou cinquante ans avant la premiére guerre Punique.

Il est bien surprenant, reprend D. Rodriguez Campomanes notre Auteur, qu'un Ouvrage aussi court que l'est celui d'Hannon, ait fait naître tant de divers sentiments: mais voici ce qu'on nous apprend dans le Livre très-curieux que nous annonçons.

1°. Il n'y a nulle raison de croire le *Périple* ou voyage d'Hannon supposé. Quantité d'Anciens, & Pline en particulier, le citent, en marquent les caractères, en indiquent l'époque. Quelle méprise de la part de Saumaise, quand il assure, avec la confiance d'un Sça-

vant, qu'aucun Ancien n'en a parlé ! Mais il eſt bon que de pareilles bévues échappent à des Doctes, pour nous apprendre que l'érudition a des éclipſes qui la rabaiſſent au-deſſous même de l'ignorance.

2°. C'eſt une ſorte d'enthouſiaſme littéraire que de porter l'époque du *Périple*, juſqu'au temps ou même au-delà du ſiège de Troye. Il eſt bien marqué dans Strabon que les Phéniciens naviguèrent hors du détroit de Gibraltar peu de temps après la guerre de Troye; mais cela prouve-t-il que les Carthaginois, dont l'établiſſement en Afrique ne remonte qu'à cinquante ans au delà de cette guerre, aient pû former les mêmes entrepriſes de mer avant ou durant ce fameux ſiège? C'eſt pourtant là le principal appuy du ſentiment & du raiſonnement d'Iſaac Voſſius.

3°. C'eſt encore à pure perte qu'on imagine que ce Voyage a été d'abord écrit en langue Punique. Outre qu'il n'y a nul veſtige de ce fait, le ſtyle de l'Ouvrage ne décèle point la main d'un Traducteur. Pourquoi d'ailleurs ne veut-on pas que le Général Hannon ait écrit dans une langue qui étoit très commune à Carthage ? Un peuple qui avoit des guerres preſque continuelles avec la Sicile, & qui commerçoit ſans ceſſe avec la Grèce, pouvoit-il ignorer cette Langue ? Il eſt vrai que la connoiſſance du Grec parut dangereuſe au Sénat de Carthage, & que dans la guerre contre Denys le Tyran vers l'an 347 de Rome, il fut défendu aux Carthaginois d'apprendre le Grec, parce qu'un des plus puiſſants de la République avoit traité dans cette Langue & par lettres avec Denys pour faire échouer l'arme-

ment de Carthage. Ce Traître, nommé Suniate, étoit justement le rival & l'ennemi d'Hannon; & celui-ci découvrit l'intrigue en interceptant les lettres, preuve manifeste qu'il sçavoit la langue Grèque; & probablement il influa beaucoup dans la défense qui fut faite d'apprendre cette Langue. Voilà une anecdote qui fixe aussi à peu-près l'époque du *Périple*, ou voyage de ce Général. Il a dû précéder la guerre contre Denys: Hannon n'a pu l'entreprendre que dans un temps de paix; & le courage avec lequel il l'exécuta, dut lui mériter les suffrages de sa Nation pour l'expédition de Sicile. Ajoûtons, d'après notre Auteur, que si Hannon eût fait son voyage après la guerre contre Denys, il n'auroit pû écrire sa relation en Grec, puisque l'usage de cette Langue étoit défendu. Ce raisonnement suppose à la vérité que

l'Ouvrage

l'Ouvrage a été composé en Grec; mais ce point a été prouvé plus haut, & les raisons qui le démontrent suffisent pour parer l'inconvénient de ce qu'on appelle cercle vicieux.

4°. Que ce *Périple* d'Hannon ne soit que le sommaire & comme l'abrégé d'un plus grand Ouvrage, c'est encore une supposition gratuite. *Je ne vois point là d'indices d'abbréviation*, disoit le Docte Fabricius à ce sujet; & D. Rodriguez Campomanes réfute également cette idée. Hannon n'a voulu faire qu'un simple récit de son voyage, & à son retour il le plaça dans le Temple de Saturne; apparemment sur un marbre ou un cuivre; manière d'instruire le public, qui suppose de la briéveté. En un mot quiconque lira le Voyage, ne peut s'empêcher d'y reconnoître le style qui regne encore aujourd'hui dans les routiers.

Tel jour nous fîmes route à l'Oueſt, au Sud, &c. Nous découvrîmes une Iſle, une terre, &c. Nous fûmes accueillis d'une tempête, &c. Voilà comme parle le Périple : eſt-il néceſſaire de ſuppoſer là des ſommaires & des abbréviations ?

Tout ce que nous venons de dire, eſt tiré de l'Ouvrage de notre ſçavant Eſpagnol ; mais ce n'eſt jusqu'ici que la juſtification du Périple d'Hannon. Le Volume qui nous occupe préſente beaucoup d'autres objets, & voici l'ordre dans lequel il procéde. Après un morceau que l'Auteur appelle un *Prologue ou Diſcours littéraire ſur le Périple d'Hannon*, il donne une hiſtoire abrégée de la Marine, de la Navigation, du Commerce & des Expéditions de la République de Carthage. Cette hiſtoire diviſée en trois parties, ſelon les trois âges de cette République,

remplit 136 pages. Vient de ſuite le *Périple* en Grec & en Eſpagnol avec quelques notes au bas des pages. Enfin tout le reſte du Volume dans l'étendue de plus de 100 pages eſt deſtiné à des éclairciſſements pleins d'érudition ſur le *Périple* ; & le tout eſt terminé par une Table des Matières. Nous allons donner quelque attention à chacun des trois objets que nous venons d'indiquer ; *Hiſtoire de Carthage ; Périple d'Hannon ; Eclairciſſements ſur le Périple.*

I.

Carthage fut fondée par une Colonie de Phéniciens cinquante ans environ avant la guerre de Troye : ſa ſituation étoit dans une Péninſule ſur la côte méridionale d'Afrique , & ſa figure imitoit celle d'un cuir de bœuf : c'eſt de-là qu'a pris naiſſance la fable qu'on

lit dans Appien, dans Virgile & dans d'autres Anciens, ſçavoir que les Africains refuſant d'admettre les Phéniciens dans leur pays, ceux-ci demanderent ſimplement autant de terrein qu'on pourroit en renfermer avec un cuir de Bœuf; que cette ſupplique ayant été reçue, les nouveaux hôtes découperent un cuir en laniéres ſi étroites qu'ils en eurent aſſez pour entourer toute la Péninſule. *On voit bien*, reprend notre Auteur Eſpagnol, *que cette fable puérile s'explique clairement par la poſition & la figure de Carthage.*

On remarquoit dans cette Ville trois parties principales; la Citadelle appellée *Byrſa*, & ſi grande qu'elle pouvoit contenir cinquante mille perſonnes; la Ville proprement dite, & plus baſſe que la Citadelle; c'étoit une enceinte immenſe, pleine de peuple, de Négociants, de jardins, &c. Enfin

le Port, appellé *Cothon*, étoit l'ornement, la ſûreté, & la richeſſe de Carthage. Il avoit été fait de main d'homme ; ſa figure étoit ovale ; ſa capacité intérieure étoit partagée en deux baſſins, dont l'un ſervoit à la Marine Marchande, & l'autre à la Marine Militaire ; autour de ces baſſins regnoient des quais qui étoient bordés d'Arcenaux pour la Marine de guerre, & de Magaſins pour la Marine des Commerçants.

Carthage fut un Ville ſi puiſſante, qu'après les pertes immenſes qu'elle avoit faites contre les Romains dans les deux premiéres guerres Puniques, elle pouvoit encore trouver dans ſon ſein, au commencement de la troiſième, ſoixante & dix mille combattants. Dans ce même temps, dépourvue d'armes, d'Eléphants, de ſecours étrangers, réduite, ſelon les traités, à ne poſſéder que dix Galè-

res, & assaillie tout-à-coup par une armée de terre & une flotte, elle trouva encore le moyen de construire secrétement 120 Navires de guerre; de faire fabriquer par jour 140 boucliers, 300 épées, 500 lances, mille javelots pour le service des Balistes & des Catapultes; & au défaut de toute autre matière, on prit les cheveux des femmes esclaves pour en faire des cordes d'arbaleste.

Ce qui rendit Carthage si puissante c'est le Commerce & le nombre de ses Colonies: en peu de temps toute la côte d'Afrique fut à elle, & l'on y comptoit, disent les Historiens, trois cents Villes. Sans la rivalité des Phocéens établis sur les côtes d'Italie, de la Gaule & d'Espagne, les Carthaginois auroient étendu bien plus loin leurs conquêtes & leur domination. Marseille leur résista, & dès-lors cette

Ville servit comme de barrière à la puissance Carthaginoise. La jalousie qu'inspiroit Carthage, fut cause que Marseille se maintint toujours dans l'alliance des Romains & dans celle des Phocéens de la côte d'Espagne. Les Carthaginois s'accommoderent mieux des habitants de Cadix qui étoient Phéniciens d'origine, & qui furent bien aises de trouver dans les forces de Carthage des secours contre les Espagnols de terre ferme. Mais dans la seconde guerre Punique, Cadix se tourna du côté des Romains qui laisserent cette espèce de République jouir de ses Loix, de son Commerce & de sa liberté. Il nous seroit agréable de suivre l'Auteur dans le détail sçavant où il entre touchant les origines de Cadix, & les diverses Colonies Grecques qui occuperent les côtes d'Espagne presqu'aussitôt que les Carthaginois ou Phéniciens s'éta-

blirent en Afrique; mais si toute la narration du docte Espagnol est curieuse, notre Analyse ne doit être qu'un Extrait. Il faut donc nous borner à la notice legère des aventures de Carthage.

Cette active République commença par s'emparer, sous divers prétextes, des comptoirs de presque toutes les Isles de la Méditerranée, de la Sicile, de la Sardaigne, de Corse, de Malte, des Baléares; elle crut qu'il n'appartenoit plus qu'à elle de faire le Commerce. L'Intérieur de l'Afrique lui fournissoit de l'or, des aromates, des pierres précieuses, de l'yvoire; elle tiroit de l'Espagne de l'argent, du plomb, du mercure, du lin, du chanvre, du bled, du vin, de l'huile, &c. tout ceci avec tant d'apreté, d'intérêt, & d'envie de gagner qu'elle ne permettoit à personne de naviguer jusqu'à Cadix & aux Co-

lonies adjacentes. Voilà bien le génie de ces peuples avides, qui voudroient envahir les richesses du monde entier, & qui envient au reste du genre-humain l'industrie, les travaux, les succès : vraies pestes publiques qui méritent que les Nations auxquelles il ne reste que de la valeur & du fer, les subjuguent & rétablissent les droits de la liberté universelle.

Les Carthaginois eurent l'ambition d'être guerriers & conquérants : ce qui ne va point à une Nation Marchande. Ils envoyerent des armées formidables en Sicile contre Denys le Tyran ; & le succès n'en fut pas heureux. D. Rodriguez Campomanes décrit les particularités de ces entreprises ; & il passe de-là aux guerres de Carthage avec Rome. Leur première époque est à la quatrième année de la CXXVIII^e Olympiade l'an de Rome 489. Ce furent

d'abord des expéditions de mer; opérations auxquelles les Romains étoient peu exercés; mais la valeur & la constance suppléent à tout. *Le Carthaginois*, dit Polybe, *sçavoit mieux manœuvrer*, mais le Romain brilloit à l'abordage: espèce de combat qui prouve au moins qu'on ne craint pas la mort.

Le premier coup d'essai de Rome sur la mer, fut un chef-d'œuvre. Cajus Duillius battit la flotte de Carthage, enleva les *Rostres* des Vaisseaux ennemis, & fut honoré par un décret du Senat & du peuple Romain, d'une Colonne Rostrale : monument sans doute grossier, comme tous ceux de l'enfance de Rome qui dédaigna pour-lors d'exceller dans les Arts; mais Rome animoit ainsi l'émulation de ses braves, elle mettoit sous les yeux de ses Citoyens le témoignage de son estime pour la valeur, & c'est ce qui

fit une République de Héros & de Conquérants. *Il est fort remarquable*, dit notre Auteur, *qu'au temps de la prise de Carthage, on ne trouva, dans cette Ville, aucun monument érigé à la gloire des Citoyens.* Et voilà encore ce qui caractérise un peuple de Négocians, qui ne faisoit la guerre que pour s'enrichir. Il ne se piquoit guères de reconnoissance publique. Il disoit à ses Guerriers, *combattez pour envahir le Commerce de toutes les Isles.* Rome disoit aux siens, *combattez pour la Majesté du peuple Romain.* De quel côté devoit être la victoire ?

Dans la premiére guerre Punique, Carthage n'eut que de mauvais Généraux, & comment se fût-il élevé un grand homme dans son sein ? Dès qu'il s'y trouvoit quelqu'un qui avoit le génie du commandement, on le molestoit, on l'accabloit de calomnies,

on ne cherchoit qu'à le perdre. Pour réſiſter aux Romains on fit venir de Lacédémone le brave Xantippe, qui détruiſit en effet l'armée de Régulus ; mais qu'arriva t'il enſuite ? La perfidie Carthaginoiſe le fit périr en mer, lorſqu'il retournoit dans ſa Patrie : *& de cette manière*, ajoûte notre Auteur, *ces Républicains ſe rendirent inſupportables à leurs Sujets & à leurs Alliés.*

La premiére guerre Punique fut ſuivie en Afrique de la guerre des Mercenaires ou des Etrangers. C'étoient de vieux ſoldats à qui Carthage vouloit faire perdre une partie de leur paye, parce qu'en effet le tréſor de cette République étoit épuiſé. Cette guerre mit Carthage en très-grand danger ; & ſi les Romains avoient voulu profiter de la circonſtance, c'en étoit fait du nom Carthaginois : mais Rome fut fidèle aux Traités, & le fa-

meux Amilcar père du grand Annibal ſoumit enfin les Rebelles : c'eſt le même qui engagea, auſſitôt après, la guerre d'Eſpagne. D. Campomanes ne trouve point d'autre motif de cette entrepriſe que le deſir d'envahir l'or & l'argent des Eſpagnols. Amilcar pilla d'abord toute la côte d'Eſpagne le long de la Méditerranée, & notre Auteur conjecture que le Général Carthaginois établit alors une Colonie de ſa Nation pour lui ſervir de place d'armes & d'entrepôt. C'eſt, à ce que croit le docte Eſpagnol, la Ville de *Barchino* ou Barcelone, ainſi appellée de *Barca* qui étoit le ſurnom d'Amilcar. Les richeſſes que ce Général acquit dans ſes courſes étoient diviſées en trois parts; la première ſervoit au payement des troupes; la ſeconde alloit au tréſor de Carthage; la troiſième reſtoit à Amilcar qui s'en ſervoit pour gagner des amis

& des Patrons dans ſa République. Son Gouvernement dura neuf années, & il périt dans une action contre les *Vettons* peuples qui habitoient alors le pays qu'on appelle aujourd'hui *la Rioja*. Comme les tréſors que ce Général diſtribuoit à Carthage lui avoient fait beaucoup de partiſans, ſon gendre Aſdrubal n'eut pas de peine à ſe faire continuer le Gouvernement d'Eſpagne; mais il ne s'en forma pas moins contre cette famille un parti puiſſant qui s'accrut avec les années, & qui traverſa beaucoup dans la ſuite les projets d'Annibal, fils d'Amilcar.

Ce qui fait le plus d'honneur à la mémoire d'Aſdrubal, c'eſt la fondation de Carthage-la-neuve ou *Carthagene* ſur la côte du Royaume de Murcie. Polybe a laiſſé une deſcription très-circonſtanciée de cette fameuſe Colonie, & notre Auteur le traduit ici en

ſa Langue, *comme étant un des monuments les plus authentiques de l'ancienne Marine Carthaginoiſe & Eſpagnole.*

Le reſte de cette Hiſtoire n'eſt qu'un abrégé des événements de la ſeconde & de la troiſième guerre Punique juſqu'à la deſtruction de Carthage; l'Auteur evite les détails, ſi ce n'eſt quand il s'agit de l'Eſpagne. Ainſi, par exemple, il explique aſſez au long l'importance de la conquête qui fut faite par les Romains en ſe rendant maîtres de Carthage-la-neuve. Scipion qui la prit en cinq jours, y trouva un dépôt immenſe d'argent, de vivres, d'armes, de machines de guerre, & ſur-tout d'agrès de Vaiſſeaux, qui ſervirent à mettre les Romains en état de porter la guerre en Afrique, de vaincre Annibal & d'impoſer des Loix à Carthage. Nous terminerons ici l'abrégé de cette Hiſ-

toire qui eſt écrite avec un grand goût de critique, & qui a le mérite d'éclaircir quantité de faits peu diſcutés par les anciens Auteurs.

II.

Nous ne devons dire qu'un mot du *Périple* d'Hannon, on l'a ici en Grec & en Eſpagnol, avec quelques notes Grammaticales, Géographiques, Critiques. L'Auteur en a choiſi la plûpart dans les Auteurs qui ont connu le Périple d'Hannon & qui ont entrepris de l'éclaircir. Quant à la Traduction, elle eſt ſimple comme le Texte; & le Traducteur eſt trop habile pour n'avoir pas ſuivi le ſens par-tout.

III.

Le Commentaire qu'on trouve après le *Périple*, eſt ſans contredit la partie de cet Ouvrage, qui

a le plus coûté & qui fait le plus d'honneur à D. Rodriguez Campomanes. Imaginez qu'il n'existe presque pas un terme dans le Périple qui ne soit éclairci, & concevez qu'il y a tel terme, tel nom de côte, d'Isle, de peuple qui engage l'Auteur dans une juste & très-sçavante Dissertation. Nous indiquerons deux exemples avant que de finir.

Le titre du Périple porte qu'Hannon plaça la relation de son voyage dans le Temple de Saturne. Sur quoi l'Auteur rappelle l'usage qui regnoit aussi à Rome de confier aux Temples & à la garde des Prêtres, les actes publics ; il cherche ensuite la raison de cet usage, sur-tout par rapport à une relation de voyage ; & il fait très-bien sentir combien les Carthaginois avoient à cœur de tenir secretes leurs connoissances touchant le Commerce & la découverte des

nouveaux Pays. On ſçait en particulier que l'entrepriſe de doubler la pointe de l'Afrique appellée aujourd'hui *Cap de bonne Eſpérance*, paſſoit pour le plus grand effort de la Marine. Carthage étoit bien aiſe de cacher cette route aux autres peuples, ſur-tout aux Romains qui étoient infiniment curieux de ſçavoir tout, & qui avoient une paſſion demeſurée de traverſer toutes les entrepriſes de Carthage. Hannon dit que pendant douze jours il rangea la côte qui étoit toute habitée par les Ethiopiens, Nation timide ou ſoupçonneuſe ; car à la vuë des Carthaginois, ces habitans de la côte *s'enfuirent*. Ce mot donne occaſion à D. Rodriguez Campomanes de parler un peu Politique. Il fait obſerver 1° que dans une découverte de nouvelles terres, il ne faut pas effrayer les anciens habitants; qu'il eſt mieux de faire

la descente en plusieurs endroits, & comme par pélotons que de présenter une armée sur le rivage: 2°. Que dans ces opérations, il est à propos de se borner à la côte, ou de ne s'établir que dans l'embouchure d'une rivière, ou même dans une Isle s'il s'en trouve; parce qu'il est infiniment dangereux de s'engager dans les terres: & quel profit d'ailleurs peut-on retirer, pour le Commerce, de ces établissements éloignés & *intérieurs?* L'Auteur remarque que sa Nation a fait beaucoup de fautes en ce genre. Mais voyez la modestie de ce sage Observateur. Il ne prétend pas que ce mot soit une critique de sa Patrie ou du Gouvernement qui y regne; il s'autorise de l'exemple des plus judicieux Ecrivains qui n'ont pas crû blesser leurs Compatriotes en observant les fausses démarches qu'on a faites de temps en temps,

ſoit à la guerre, ſoit dans le commerce. La précaution que prend ici notre docte Eſpagnol nous paroîtra peut-être ſcrupuleuſe ; mais il vaut beaucoup mieux excéder en ce genre que de ſe permettre toutes ſortes d'imprudences ou même d'éclats de bouche & par écrit, comme on fait trop ſouvent en France.

Nous devons ajoûter ici que l'Auteur eſt très-ſçavant dans la Géographie, dans l'Hiſtoire ancienne, & dans les Langues ; qu'en particulier il ſe ſert très à propos de l'Arabe pour expliquer des Etymologies. En général cet Ouvrage démontre que l'Erudition eſt connue, cultivée, protégée en Eſpagne. Et quelles productions en ce genre ne devons-nous pas attendre d'une Nation ſi raiſonnable & ſi conſtante dans les entrepriſes qu'elle forme !

ARTICLE LXXXV.

NOUVELLE MÉTHODE d'encaiſſement, pour fonder facilement & ſolidement à telle profondeur qu'il ſera néceſſaire, dans les Rivières, dans les Marais, dans la Mer, à proximité des Côtes, & généralement dans les terreins ſabloneux & vaſeux. Ouvrage dédié à l'Académie Royale des Sciences. Par M. Tardif, Ingénieur des Ponts & Chauſſées. (*Volume forme d'Atlas.*) A Paris, chez Chaubert, Quai des Auguſtins; & ſe trouve avec les Ouvrages Géographiques de Guillaume Deliſle & de Philippe Buache ſur le Quai de l'Horloge. M. DCC. LVII.

IL n'y a rien de plus important, dans l'Architecture Hydraulique, que l'art de fonder de grands

ouvrages dans l'eau. L'occaſion d'entreprendre ces ſortes d'ouvrages ſe préſente ſouvent. Conſtruire des piles de ponts; élever des forts en mer ou dans des terreins marécageux; établir des digues le long d'une côte maritime; former des ports à l'embouchure des rivières; voilà des travaux très-connus & très-néceſſaires dans un grand Etat. Cependant la manœuvre propre de ce genre eſt encore trop peu perfectionnée. On en peut juger par les dépenſes énormes qu'exigent ces entrepriſes: car à meſure qu'on avance dans les Arts, il eſt naturel que les pratiques deviennent moins diſpendieuſes, parce qu'on ſçait alors épargner la matière, le temps, les hommes, & ſe garantir ſurtout des mal-façons, qui ne ſont propres qu'à ruiner les Entrepreneurs & ceux qui les mettent en œuvre. S'il arrive donc que dans

ce siècle le travail, toutes choses d'ailleurs égales, coute autant que dans le siècle dernier ou dans le précédent, c'est une preuve non équivoque que l'Art a fait peu de progrès.

On a bien imaginé les Bâtardeaux pour détourner les rivières & pour former des enceintes qui déterminent l'emplacement de tout ouvrage qu'il est question de construire, mais quelle longueur, & quelles difficultés dans cette manœuvre, quand la hauteur des eaux est considérable, le terrein sablonneux ou abondant en sources secrétes qui surgissent durant le travail ! Il seroit infini d'expliquer les accidents qui traversent d'ordinaire ces sortes d'entreprises, & qui les font quelquefois abandonner. On peut s'instruire de tout dans l'excellent Ouvrage de M. Belidor, dont nos Mémoires ont rendu compte à mesure que ses

différentes parties ont été données au public.

Celui que nous annonçons aujourd'hui eſt deſtiné, en quelque ſorte, à remédier aux inconvénients, parce que la méthode qu'expoſe l'Auteur (M. Tardif) a deux avantages eſſentiels; celui de diminuer la dépenſe, & celui de faciliter les fondations dans des hauteurs d'eau, ou dans des fonds qui décourageoient ſi ſouvent l'Art & les Artiſtes.

Au-lieu d'un Bâtardeau formé ſucceſſivement de pieux, de palplanches, de terres graſſes; manœuvre encore qui ne réuſſit guères dans les terreins ſabloneux; imaginez un caiſſon compoſé de pièces de bois montées & aſſemblées de manière que le tout forme une ſorte de Bâtardeau entier, & comme d'une ſeule pièce. Cette machine, ſans fond & terminée en forme de plan incliné,

par la réunion des principales pièces qui composent son pourtour, peut entrer dans un terrein vaseux, sabloneux ou même mêlé de *pierrailles*. Il n'est pas question d'employer pour cela les efforts du mouton ; il suffit de charger de mâçonnerie ou de terre glaise le pourtour du caisson ; car au moyen de cette charge, les extrémités des pièces faites, à peu-près, comme des pieux, pénétreront dans le sol, & pourront parvenir jusqu'au tuf ou fond solide.

Quand nous parlons de charger de mâçonnerie le pourtour du caisson, nous prétendons faire entendre que ce pourtour est formé de deux bâtis, l'un intérieur, l'autre extérieur, tous deux joints par des moises & liens de décharge, & tous deux laissant entr'eux un intervalle d'environ trente pouces : c'est justement dans cet intervalle ou ce vuide qu'on accumule la terre

glaiſe & la mâçonnerie, & c'eſt le poids de cette charge qui fait deſcendre le caiſſon juſqu'au fond ſolide.

Ce corps de Charpente ſi continu & ſi uniforme dans toutes ſes parties, étant une fois bien établi, les épuiſements, tant de l'eau que du ſable, ſe font de deſſus même le caiſſon : car c'eſt là qu'on poſe les chapelets relatifs à cette manœuvre, & l'on conçoit que c'eſt de l'emplacement ou de l'eſpace renfermé dans l'enceinte du caiſſon qu'on tire l'eau & le ſable. C'eſt, en effet, dans cet eſpace que ſe fait la fondation de l'ouvrage, pile de Pont, Digue, Fort &c. On conçoit de même que par la conſtruction de ce Bâtardeau fait en forme d'encaiſſement, l'ouvrage acquiert un empâtement plus vaſte, & par conſéquent plus de ſolidité. Il doit même arriver ſouvent que cette circonſtance épar-

gne la peine & la dépenſe du Pilotis. Qu'on imagine un caiſſon établi ſur un fond très-ſolide & renfermant un grand eſpace, la Pile qu'on voudra fonder dans cette enceinte, ne ſera-t-elle pas ſuffiſamment appuyée ſur ſa baſe, & l'appui du caiſſon ne lui communiquera-t-il pas la ſolidité du terrein, ſur lequel le caiſſon même s'eſt arrêté?

Il nous ſeroit impoſſible, ſans le ſecours des figures, de faire ſentir tous les avantages de cette *nouvelle méthode d'encaiſſement.* Nous l'appellons *nouvelle*, avec l'Auteur, parce qu'on en a connu d'autres; celle, par exemple, dont on s'eſt ſervi ſur la Tamiſe pour la conſtruction du Pont de Weſtminſter, & dont on voit la deſcription dans le Livre troiſième de l'Architecture Hydraulique de M. Belidor. Ce que propoſe ici M. Tardif eſt différent en pluſieurs

points, ſur-tout dans l'application qu'on en peut faire aux terreins vaſeux ou ſabloneux, & à toutes ſortes de profondeurs dans l'eau: or ces deux Articles ſont, comme on voit, d'une importance très-marquée.

Il n'eſt pas moins important de comparer les dépenſes qu'exige la nouvelle méthode d'encaiſſement avec l'ancienne pratique des Bâtardeaux. M. Tardif très-inſtruit de tout ce qui s'eſt fait juſqu'ici à Orléans pour la conſtruction du Pont qui s'y prépare, & qui eſt ſi néceſſaire au Commerce de ce Royaume, dreſſe ici un état des ſommes qu'a coûté le Bâtardeau des Piles 5^e^ & 6^e^ conſtruites en 1753. Il n'eſt guères d'ouvrages de ce genre où l'on ait mieux œconomiſé tant pour le travail des hommes que pour l'emploi des matières: cependant toute évaluation faite, il eſt certain que le

grand Bâtardeau des 5e & 6e Piles a coûté près de cinquante mille livres, & l'on ne comprend point, dans cette ſomme, la dépenſe des contre-bâtardeaux qu'on a été contraint de faire dans l'enceinte du grand : on a ici une planche qui met ce travail ſous les yeux du Lecteur. Or il ſe trouve que, pour la fondation de ces deux mêmes Piles, il n'en eût coûté, ſelon la méthode de l'encaiſſement, qu'un peu plus de 22 mille livres ; encore ſuppoſe-t-on qu'il eût fallu fonder à neuf pieds de profondeur ; & l'on n'en a donné qu'un peu plus de ſept à la fondation des deux Piles du Pont d'Orléans.

Nous ne devons pas diſſimuler ici une obſervation qui ſe préſente tout naturellement à l'eſprit : la manœuvre ordinaire des Bâtardeaux eſt une pratique bien connue, bien éprouvée ; on la ſuit à coup ſûr, du moins quand le ter-

rein n'eſt pas tout-à-fait rebelle : on peut par conſéquent, avant l'exécution de l'ouvrage, faire un devis aſſez juſte pour le temps du travail & pour la dépenſe : au-lieu que la nouvelle méthode d'encaiſſement n'a point encore été miſe en œuvre, du moins dans de grandes entrepriſes d'Architecture Hydraulique. Or, dans une Méchanique qui n'eſt encore qu'en Théorie, il ne faut pas trop compter ſur des calculs d'Analogie, ſur-tout en matière de dépenſe. Il eſt bien plus à craindre qu'on ne ſoit trompé en plus qu'en moins.

On ne peut douter que M. Tardif n'ait prévu cette difficulté, auſſi met-il ſon devis de la dépenſe du caiſſon au terme le plus haut : ce qui n'empêche pas qu'on ne doive encore deſirer que l'exécution juſtifie l'exactitude des calculs : & cette obſervation s'étend d'elle-même à toute la nouvelle mé-

thode. Elle n'aura tout ſon prix que quand un habile homme, tel que l'Auteur, l'aura ſuivie dans un grand ouvrage ; quand il aura vu par expérience quels ſont les avantages & quels peuvent être les défauts de toute cette machine. Il ſeroit même néceſſaire que l'application en fût faite aux diverſes entrepriſes qu'énonce ici l'Auteur ; Piles de Pont, Digues ſur les côtes de la Mer, établiſſement de Ports à l'embouchure des rivières, conſtruction de Forts en pleine eau ou dans un terrein marécageux &c.

Cependant les premiéres tentatives ne doivent pas ſe faire dans des ouvrages de la plus grande importance. Il faut, en ce genre, comme dans tous les autres, hazarder peu d'abord, puis s'élever à des expériences plus grandes, & ſe livrer enfin à ce qu'il y a de plus difficile & de plus compliqué. Perſonne, au reſte, ne mérite

mieux que l'Auteur & Inventeur la confiance du Public. Son Livre ne peut que lui concilier des Approbateurs. Il joint au mérite intrinséque de la composition, celui de tous les avantages extérieurs; belle impression, belles gravures, approbation de l'Académie des Sciences, & Sa Majesté, qui en a reçu le premier hommage, a bien voulu en témoigner sa pleine satisfaction. Nous ajoûtons que l'Auteur est gendre de feu M. Pitrou, cet Architecte célèbre & cet homme de génie, dont nous fîmes connoître l'an passé un très-bel Ouvrage, sur-tout en ce qui concerne le projet d'une Place Royale dans la Cité. On pourroit revoir nos Mémoires d'Oct. I. vol. 1756.

ARTICLE LXXXVI.

L'AMI DES HOMMES, ou *Traité de la Population.* Trois Parties *in*-4°. A Avignon, 1756 ; & se trouve à Paris, en 1757. *Suite de l'Art. LXXXI. au II. vol. de Juillet.*

Il s'agissoit dans la premiére Partie de cet Ouvrage de l'*Agriculture*, source primordiale de la richesse nécessaire à un Etat. La seconde Partie embrasse le *Commerce intérieur*, moyen infaillible d'accroître la richesse propre de cet Etat. La troisième Partie traite du *Commerce étranger*, opération si efficace pour attirer la richesse des autres Etats. C'est la seconde & la troisième Partie qui nous attachent ici, sans qu'il nous soit possible de promettre autre chose

qu'une légère eſquiſſe des obſervations immenſes & ſingulièrement eſtimables dont l'Auteur remplit ſon Livre.

Le *Commerce intérieur* eſt pris ici tout-à-fait en grand. On comprend, ſous ce terme, tout ce qui ſert à vivifier, accroître, communiquer les biens moraux & phyſiques de l'Etat. Ainſi, par exemple, il exiſte un Commerce entre le Prince & les Sujets; & ceci même eſt la baſe de toutes les vérités que l'Auteur entreprend de nous développer. Le Prince doit aux Sujets protection contre l'Etranger, jugement & police entre Citoyens: les Sujets doivent au Prince reſpect & ſervices; & de part & d'autre il doit y avoir amour réciproque, qui eſt l'ame de tous les autres ſentiments. De ce principe rèſulte une circulation perpétuelle du centre de l'Etat aux extrémités: circulation qui s'étend à tout ſans en

excepter les Loix, les Mœurs, la Religion. L'Auteur traitera bientôt ces grands objets.

Ici il ne considère encore la circulation que dans l'or & l'argent qui sont les signes représentatifs de la subvention des peuples. En vain le Prince possédera-t-il de grandes terres, & prétendra-t-il en retirer des subsides, si ces terres ne sont animées par la culture, si leurs habitants n'ont contracté l'habitude du travail & de l'industrie. Sans ce préliminaire, il ne faut pas même regarder ces terres comme annexées au domaine du Prince; elles ne lui sont pas plus utiles que des Provinces étrangères, Provinces voisines, si l'on veut, mais non conquises encore.

Et c'est sous ce point de vuë très-piquant & très-instructif que l'*Ami des hommes* envisage certaines Provinces du Royaume où la culture & l'industrie sont négli-

gées. Il en parle comme de *conquêtes* à faire. *Suppoſons*, dit-il, *que la proſpérité de nos armes fût telle que nous en vinſſions un jour à conquérir les Landes immenſes qui ſe trouvent entre Bordeaux & Bayonne, bientôt la domination Françoiſe y apporteroit de grands avantages.* La même idée de *conquête* & de *réunion au corps du Royaume* s'applique à la Province de Berry, région ſi *peuplée*, ſi fertile *du temps de Jules Ceſar*, & aujourd'hui ſi *ſingulièrement dévaſtée quant à la culture des terres.*

On dit à la vérité que *les gens du pays ſont d'une ineptie & d'une pareſſe dont rien ne peut les tirer*; mais en ſuppoſant ce fait (qui n'eſt apparemment pas de tous les temps, puiſque Jacques Cœur & tous ſes Facteurs, nés à Bourges, étoient très-induſtrieux & très-actifs) notre Auteur oſe aſſurer

qu'on guérira le peuple Berrichon de ſon ineptie & de ſa pareſſe, *en uniſſant le Berry au Corps de la Monarchie Françoiſe, & en le conduiſant ſelon les maximes de ſon gouvernement.* Vient enſuite le détail de ce qu'il faudroit faire pour mettre en valeur cette conquête : établir des chemins & des communications pour les traverſes ; ménager les eaux avec œconomie, & en former des canaux de navigation ; apprendre au nouveau peuple conquis à fabriquer ſes laines & ſes chanvres, à exploiter ſes bois & ſes fers &c.

Voilà les premiers bienfaits du Conquérant à l'égard du Berry. L'*Ami des hommes* conſeille de plus d'établir un Parlement à Bourges, & l'on trouvera cette idée aſſez naturelle : à nouveau peuple il faut de nouveaux Juges ; ſans compter qu'il eſt bon de ne point obliger les colons d'une conquête,

faite à titre de pauvreté, d'aller chercher, à grands frais, la Juſtice *qui doit naturellement leur être portée ſur les lieux.* L'Auteur ſe ſert ailleurs d'une eſpèce d'Apologue qui vient très-bien à ce ſujet: *Vous*, dit-il, *qui voyez un troupeau paître le chaume voiſin, enlevez un mouton à ce Berger; ce pauvre homme va porter ſa plainte au Juge du lieu; ſi ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en ſuppoſant qu'à trente lieuës de-là on lui rende juſtice, il a vendu ſix de ſes moutons pour ſubvenir aux frais du voyage & de la pourſuite, tandis que le reſte a été mal-ſoigné: ſi cette Juſtice en dernier reſſort eſt à cent lieuës, adieu tout le troupeau:* & cela fait voir la vérité de l'axiôme qui dit qu'*injuſtice auprès vaut mieux que juſtice au loin.*

Quand un pays eſt vivifié par

ſa connexion intime avec les autres membres de l'Etat, le Prince peut en tirer des ſubſides. Ce n'eſt pas l'impoſition priſe en elle-même qui ruine le peuple ; c'eſt l'impoſition établie ſur des miſérables, comme ceux des Landes & du Berry, à qui les vices du climat, ou les défauts particuliers d'ineptie, de pareſſe, de découragement ôtent les moyens de payer ce qu'on leur demande.

L'Auteur forme ici des plans admirables de rapports, ou, comme il s'exprime lui-même, de *circulation* entre le Souverain & les Sujets, & il étend ſa théorie, comme nous l'avons déja obſervé, juſqu'aux Mœurs. Il prétend que le pouvoir du Gouvernement a plus d'étendue ſur le Moral que ſur le Phyſique. Tout eſt perdu, par exemple, ſi le Gouvernement n'*honore que les hommes d'or*, & s'il permet que les ſervices ſoient me-

ſurés au poids des profits pécu-niaires. Mais » ſi le Prince ren-» voyant les gens de fortune à » leurs fonctions & à leurs places » naturelles, réſerve les diſtinc-» tions, les places & ſa précieuſe » familiarité pour le mérite uni-» que; ſi les belles actions ſont » honorées, les actions honnêtes » remarquées, les grands talents » accompagnés de grandes vertus, » tirés de la foule & mis ſur le » flambeau; ſi le mérite des pères » ſert de titre aux enfants pour » eſpérer; ſi le plus grand nom » proſtitué n'obtient que diſgrace » & marques d'indignation; bien-» tôt vous verrez changer la face » de la terre « &c.

Cependant les grandes qualités de nos Princes n'ont pas empêché que, depuis plus d'un ſiècle, nous ne nous ſoyions fort corrompus. Jugeons-en par nos Ecrits: com-bien d'entre *nos Philoſophes mo-*

dernes tantôt ſous un manteau, tantôt ſous un autre, quelquefois à découvert, ont attaqué les Loix divines & humaines!... Combien de *Romanciers ont alambiqué le déſordre & l'infamie!* Combien d'*ouvrages détachent l'eſprit & le cœur du culte de l'Etre ſouverain & du reſpect pour les Puiſſances établies! On n'écrit preſque plus un mot aujourd'hui qui ne ſoit empreint de ce timbre-là* (d'irréligion.) *Il n'eſt diſſertation ſur des Eaux chaudes, ou Bouquet à Iris, où l'Auteur ne veuille inſérer ſa profeſſion de foi d'eſprit fort.*

L'Auteur apprécie au juſte la valeur de ces ſortes d'Ouvrages; il les mépriſe, avec raiſon, comme étant *ſecs, la plûpart de mauvaiſe main, & promptement ennuyeux;* il aſſûre que tous ceux qui les hazardent dans le Public, *ne ſçavent pas un mot de la queſtion;*

que *ce n'eſt pas la perſuaſion qui les fait parler* ; qu'ils ne cherchent qu'à *faire accueillir* leurs Livres *par la curioſité publique.* Mais il eſt toujours vrai que cette licence d'écrire & de vouloir *ſe faire une réputation* aux dépens de ce qu'il y a de plus reſpectable, *cauſe des ravages* infinis dans le Gouvernement, & l'Auteur affirme *que de toutes les négligences de la Police, la plus condamnable eſt celle qui porte vers le relâchement de l'attention à purger les écrits de toute tache d'irréligion.*

Il n'y auroit rien à perdre des détails qui concernent une matière ſi importante. On fait voir que la liberté accordée indiſtinctement & ſans réſerve à *chaque individu en particulier, d'étaler ſes idées tranſitoires en matière de Religion.....* eſt *un brigandage abſolu ;* que *la petite vilaine raiſon de*

ommerce, qu'on allégue pour to-
érer le débit des mauvais Livres,
ne peut en aucune manière balan-
cer les maux qui résultent de cette
olérance ; que de bonnes défenses
bien soûtenues & bien vengées par
a punition des infracteurs, soit
par rapport à l'impression, soit par
rapport à la distribution ou à l'in-
troduction, empêcheroient très-
efficacement le désordre moral de
la chose, & le dérangement du
Commerce de la Librairie ; qu'il
est de fait que par-tout où *la li-
berté de penser au-dehors & d'é-
crire est portée au plus haut point,
l'autorité est combattue & sujette à
de grandes variations* ; qu'au fond
c'est à *l'autorité* légitime qu'en
veulent les partisans de l'irréligion,
& les Ecrivains déclarés pour l'im-
piété. *Je défie qu'on me montre
un seul Livre où l'on porte des
attaques directes à la Religion,
qui ne porte en même-temps l'em-*

preinte de cet eſprit de diſcuſſion du Droit des Souverains : eſprit de diſcuſſion, au reſte, déraiſonnable en lui-même, contraire à toute bonne Politique, pernicieux pour la tranquillité des Etats & des Particuliers.

L'Auteur embraſſe auſſi, dans ce même Chapitre, la tolérance & l'intolérance des Religions. Il met la tolérance du côté de l'Egliſe : ce qui ſignifie que l'Egliſe pratique & recommande la charité à l'égard de tous les hommes, quel que ſoit leur culte ; du reſte, il eſt certain qu'il n'y a rien de plus intolérant que l'Egliſe, en ce ſens qu'étant ſeule la vraie Epouſe de Jeſus-Chriſt & l'unique voie du ſalut, elle ne peut ni s'allier, ni ſe concilier avec les ſectes ſéparées d'elle. L'intolérance, ſelon l'Auteur, eſt du côté des Princes : *Ils ont abbatu les Temples que la Religion avoit ſeulement rendus*

déſerts. L'inquiſition même eſt de l'inſtitution des Princes..... & ce qu'on appelle troubles de Religion, ne furent que des guerres d'ambition & d'autorité, &c.

Nous ne pouvons rendre tout ce qu'il y a ici de bien penſé & de bien dit ſur des objets ſi conſidérables ; tout ce que l'Auteur obſerve en faveur des pratiques de l'Egliſe, des abſtinences commandées, de la ſanctification des Fêtes, de la réſerve dans les diſcours qui concernent la Religion &c. Il ne nous reſteroit à deſirer que l'explication de deux ou trois lignes (page 61) où l'Auteur paroît inſinuer que l'uſage d'infliger des peines & des privations purement relatives à la Religion, c'eſt-à-dire, comme nous le croyons, *purement ſpirituelles*, a été & dû être limité aux premiers temps du Chriſtianiſme. Cette aſſertion, priſe en ce ſens,

ſeroit tout-à-fait contraire à la vérité. Mais nous convenons ou que le texte eſt obſcur en cet endroit, ou que notre intelligence eſt trop bornée pour en ſaiſir parfaitement toute l'étendue & tous les rapports.

L'amour de la patrie tient encore eſſentiellement aux mœurs; & ce point n'a pû être indifférent à l'Auteur. *La France*, dit-il, *ne peut-elle être la patrie d'un François, & ne ſçaurions-nous aimer notre patrie?* M. de Monteſquieu auroit répondu que non, s'il avoit voulu être fidèle à ſes principes: car il prétendoit que la vertu morale ne pouvoit avoir lieu dans les Monarchies: or l'amour de la patrie eſt aſſurément un vertu morale; c'eſt même la premiére vertu du Citoyen. Cette doctrine du Préſident eſt réfutée par notre Auteur, qui d'ailleurs & à tout propos admire ce génie fécond en belles

choſes. Ainſi arrive-t-il preſque toujours, à l'égard de l'Auteur de l'Eſprit des Loix, qu'on le loue en général, & que les détails de ſon Livre ſont l'objet d'une immenſe Critique. C'eſt que cet Ecrivain avoit beaucoup d'eſprit, & que ſon Livre n'eſt pas un Ouvrage bien fait.

Qu'eſt-ce donc au fond que l'amour de la patrie ? C'eſt *l'ardeur pour l'intérêt public ;* ardeur qui exiſta autrefois, & qui n'exiſte peut-être plus aujourd'hui. Autrefois cependant on ne fut pas exemt d'ambition ; mais ce n'étoit que cela, aujourd'hui c'eſt *de la cupidité, du péculat, de l'argent.* Autrefois ſi l'on étoit avide, *c'étoit dans le genre de l'oppreſſion*, & non *de la baſſeſſe.* Serions-nous près aujourd'hui de ce temps où l'on ne *connoîtra plus de diſtinctions & de récompenſes, que payables en argent ;* où l'on forcera,

en quelque ſorte, l'*honneur même à déſirer de l'argent?* Alors ſe trouvera-t-il des Citoyens, & dès-à-préſent s'en trouve-t-il beaucoup parmi nous?

Les mœurs comprennent encore les vertus civiles, comme l'eſprit de ſociété, l'amour des proches, le reſpect pour la mémoire des parents qui n'exiſtent plus, la confraternité entre citoyens, la décence de conduite, les égards dûs à la naiſſance & au rang. Toutes ces choſes importent à un Etat, & la Philoſophie prétendue qui les proſcrit, les bouleverſe, les reſſerre ou les réduit preſque à rien, ſe montre par-là même ennemie du bien public.

Le luxe corrompt les mœurs, & par conſéquent l'*Ami des hommes* a dû le bannir de cette précieuſe *circulation*, qui eſt l'ame du vrai & utile Commerce. Le luxe produit le déſordre & la molleſſe; le

le désordre en ce qu'il confond les états ; qu'il détruit les bienséances ; qu'il commande des dépenses disproportionnées aux moyens : » Quand le Courtisan » sortant de son entresol de Versailles, où il est meublé selon » l'ordonnance, ... va chez un » Parvenu où tout reluit d'or & » d'azur, où la magnificence de la » vaisselle & des porcelaines, la » profusion & la variété des mets » lui reprochent de toutes parts le » vuide de sa prééminence ; quand » le Magistrat & le Bourgeois » voient dans des maisons de campagne les boulingrins & les arbrisseaux odorants tenir la place » des fertiles moissons qu'on en » tiroit autrefois, & réduire en » chaumière par comparaison l'honorable maison de leurs pères... » alors ces différents ordres crient » au luxe : chacun blessé de se voir » surpasser par son inférieur natu-

» rel, s'efforce de se remettre à sa
» place. De-là les dépenses folles,
» le dérangement, la ruine, la
» cupidité &c.

Le luxe produit la mollesse, & par-là il affoiblit l'esprit, affaisse l'ame, avilit le cœur, énerve le corps ; il y a des détails pour ces quatre choses, & nous ne croyons pas qu'il puisse venir en pensée à aucun Lecteur d'en perdre le moindre mot, non plus que de la réfutation du grand Prôneur du luxe M. Melon. On fait voir ici que cet Auteur raisonne très-mal sur la plûpart des caractères & des effets qu'il donne au luxe ; qu'il n'est point vrai, en particulier, que le luxe soit le *destructeur de la paresse & de l'oisiveté*, qu'il ne puisse *amollir une* Nation, qu'il n'ait point lieu *à l'égard du Militaire.* Tout cela est si faux, qu'on est surpris des dépenses de calculs & de métaphysique qu'a fait Melon

pour étayer ses sentiments. Il auroit pû sçavoir, par exemple, qu'on ne rétablit jamais la discipline dans une armée, sans en bannir le luxe relatif; *que les soldats & les subalternes ont leur luxe, ainsi que les autres, puisqu'aujourd'hui chaque Sergent a sa robe de chambre, accoutrement que Magnac* trouva, il y a cinquante ans, si indigne d'un homme de guerre, qu'il fit brûler à la tête du camp celle d'un Aide-Major, qui parut à une alerte vêtu de la sorte, &c.*

Que le luxe d'ailleurs énerve le corps, c'est une vérité trop bien démontrée par les faits. » Nous ne » sommes aujourd'hui que des » demi-hommes en comparaison

* Ce M. de Magnac étoit Jules d'Arnolfini, qui se distingua beaucoup à la bataille de Frédélinghen en 1702, & qui mourut Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1712.

» de nos pères ; pourquoi cela ? ...
» pourquoi (par exemple) la Cour
» & la Ville ne voient-elles plus
» que des pygmées ou des plan-
» tes ſéches & mal-nourries ?
» C'eſt que l'éducation & la vie
» particulière des hommes de ce
» temps-ci eſt toute autre que
» n'étoit celle des hommes d'alors...
» Autrefois on montoit à cheval,
» on jouoit à la paume, au mail,
» on battoit le fer dans des Sales
» d'armes, on alloit à pied ; & l'on
» ne fait plus rien de tout cela.
» Les jeunes gens reçus dès l'ado-
» leſcence chez les femmes, y ont
» apporté moins de décence & de
» retenue que quand elles ne rece-
» voient que des hommes faits ;
» mais d'une part ils y ont pris un
» air de ſuffiſance étrinquée, qui a
» banni l'aiſance & la familiarité
» d'entr'eux ; & de l'autre, leur
» corps prend dès l'enfance un pli
» de poupée qui arrête la croiſ-

» ſance & ſupprime la vigueur.
» Un homme qu'on friſe avec deux
» cents papillotes, n'a garde le
» lendemain de cette opération,
» au moment où ſa tête toute muſ-
» quée ſort de ſa boëte, d'aller
» riſquer à la paume ſa proviſion
» de quinze jours: au-lieu de cela,
» il s'étend dans une chaiſe lon-
» gue & prend une Brochure. Ainſi
» donc plus de force. «

Le luxe tend à détruire la politeſſe, l'induſtrie, les ſciences, les arts; & l'on prouve encore cette aſſertion par des faits & par des raiſons. Ce grand morceau eſt excellent, mais nous ne pouvons tenir compte de tout. L'Auteur, au milieu de ſes détails de mœurs, & parmi quelques mouvements d'indignation contre le vice & les vicieux, contre le mal & les gens malfaiſants, contre la molleſſe & les voluptueux, contre les ridicules & ceux qui prennent plaiſir à

s'en donner, contre la baſſeſſe & les *bas-valets*, contre la cupidité & les acquéreurs inſatiables, l'Auteur, dis-je entraîné par l'amour du vrai & de la juſtice, revient néanmoins ſur lui-même, & il a l'ame aſſez bien faite pour déſirer qu'on excuſe ſes ſaillies. *Il faut*, dit-il, *pardonner à la chaleur de la compoſition ..... Il eſt aiſé de voir que j'ai attaqué le luxe en Citoyen, & non en Satyrique; qu'il m'en a peut-être coûté pour m'arrêter en ſi beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir, & la crainte de bleſſer, ſans le vouloir, quelque membre de la ſociété en particulier.* Si les paſſions humaines n'étoient pas des êtres ſourds & intraitables, tant de modération les ſuſpendroit d'abord, les toucheroit enſuite, & finiroit par les régler ou les dompter. *Mais la maladie du jugement*, dit ſi bien Montagne, *conſiſte à*

ne pouvoir appercevoir les fautes, lorsqu'un autre nous les découvre. Ainsi ce Livre pourra être admiré des Sages, qui sont moins dans l'occasion d'en profiter ; il sera négligé des hommes frivoles, qui se croient assez parfaits pour n'en avoir pas besoin ; il essuyera quelques critiques grammaticales de la part de ceux qui ne sçavent que des mots, & qui ne pensent point ; & *somme totale*, expression si familière à notre Auteur, le monde ira toujours comme il va, s'il ne va même plus mal à force d'aller.

Quoi qu'il en soit, si l'*Ami des hommes* ne nous flatte pas, nous devrions, d'après son témoignage, regarder la France notre patrie comme étant aujourd'hui dans l'âge mûr. Son enfance a été depuis Clovis jusqu'à Charles V. sa jeunesse depuis ce grand Roi jusqu'à la fin du Regne de Louis XIV.

& nous voilà depuis la Régence dans notre maturité. Pourquoi ? parce que nous ſommes dans le cas de l'homme fait qui, ſelon Horace, *quærit opes :* cette raiſon eſt fort piquante pour un Lecteur attentif. Cependant l'Auteur nous fait reſſouvenir que cette maturité conſerve des traits de notre jeuneſſe ; que nous ſommes encore gais, actifs, induſtrieux, trois reſſorts eſſentiels dans le caractère François. C'eſt donc le temps de bien faire, puiſque l'âge mûr annonce un tempérament fort & déſormais exemt *des ſecouſſes du premier & du ſecond âge.* Mais que faire encore ? Le voici compris en un petit nombre d'excellentes leçons : *Aimez & honorez l'Agriculture. Repouſſez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre. Mépriſez le luxe ou l'indécence dans la dépenſe. Honorez les ver-*

tus & les talents, & ne les payez point. Montagne auroit dit en résumant ces bons avis : Ainsi doit faire *chacun dans sa chacuniere, & me trouve un sot d'y avoir failli.*

La maxime de *repousser du centre aux extrémités tout ce qu'on attire des extrémités au centre,* fait naître ici un Chapitre intitulé *Reversement*, dont le but est d'indiquer les évacuations qu'il seroit bon de procurer à une Ville comme Paris, pour rétablir l'embonpoint des Provinces. *Paris est une trop grosse tête*, & cette grosseur croît sans cesse aux dépens des Provinces qui sont les membres du Royaume. Il faudroit donc un *reversement* : & l'Auteur en expose les moyens & les détails ; comme transporter les Manufactures d'une consommation courante & usuelle dans les Provinces éloignées ; y faire résider ceux qui y

poſſédent des emplois lucratifs & d'un exercice néceſſaire ; tranſplanter loin de Paris les Maiſons-de-force, les Hôpitaux &c. Ce Chapitre eſt admirable par les attentions de ſageſſe, de charité, d'œconomie, de vraie politique dont il eſt rempli. Parmi les diſcuſſions détaillées & preſque domeſtiques, où il a été néceſſaire d'entrer, l'Auteur s'éleve de temps-à-temps, &, ſemblable au Spectateur d'Homère qui meſure d'un coup-d'œil les eſpaces des airs, il voit tous les rapports d'un Gouvernement plein d'activité, de prévoyance, d'intentions droites & bienfaiſantes. » Le Gouvernement, » *dit il*, image de la Providence, » doit ſe la propoſer pour exemple » en un point principal & qui a trait » à tout : c'eſt que du cédre à » l'hyſſope, tout eſt également » ſous ſa ſauvegarde & protection. » De même tout eſt égal devant

» le Prince ; la partie foible & » affligée est celle qui a le plus de » droit à son attention & à ses » bienfaits : le Rouergue lui appartient comme l'Isle de France ; & » s'il vaut moins de sa nature, c'est » un signe qu'il faut le faire valoir » par art. « Il y a de plus mille traits de sentiment qui touchent un Lecteur attentif & digne de profiter d'un pareil Ouvrage. Car les ames mal faites, les cœurs de bronze, les caractères endurcis par l'habitude d'opprimer les citoyens, les consciences troublées par le crime, ou bouleversées par le choc des passions, en un mot, les hommes méchants ou corrompus ne verront que l'écorce de ces grandes vérités, & seront capables de les mépriser.

Pour animer tout le Commerce intérieur de l'Etat, l'*Ami des hommes* n'imagine rien de mieux que la réduction du taux de l'argent,

& l'extinction d'une grande partie des rentes. Il démontre que le haut intérêt de l'argent & la multitude des rentes engourdiſſent l'induſtrie, diminuent le travail public, font abandonner l'induſtrie & une infinité d'entrepriſes précieuſes. Un *Rentier* eſt déja *un homme oiſif qui jouit* : que ſera-ce quand il tirera de ſon argent un profit plus conſidérable que celui de la culture des Terres, des Manufactures & du Commerce le mieux monté ? Avec le penchant que tout homme a au bien-être & à la pareſſe, les rentes ne deviendront-elles pas l'aſyle de tous les Citoyens aiſés ? C'eſt donc un très-grand reſſort de politique que l'attention à détruire cette mauvaiſe plante, qui étouffe tant de ſemences utiles. La premiére opération devroit être celle de la réduction du taux de l'argent : d'abord le denier 4, enſuite le denier 3, comme

l eſt chez l'Etranger, puis le rem-
bourſement du fond au *prorata*
du gain que la réduction de l'inté-
rêt procureroit ; tel ſeroit le moyen
prompt & efficace de libérer l'Etat
& les Communautés.

L'Auteur ſe déclare aſſez ouvertement pour la bonne morale qui condamne tout prêt d'argent à intérêt ; il obſerve que cette morale & cette condamnation ne préjudicient point au Commerce. *Dès qu'il eſt démontré*, ajoûte-t-il, *que la diminution de l'intérêt eſt un avantage inconteſtable pour le Commerce, il s'enſuit néceſſairement que l'extinction de tout intérêt ſeroit un plus grand avantage encore.* Puis il donne les moyens de ſuppléer à ces emprunts d'argent. C'eſt-ce qu'il faudroit voir, avec mille autre choſes, dans ce dernier Chapitre. Il a été compoſé avant la reſtauration de notre Marine, avant notre conquête de l'Iſle

Minorque, avant nos exploits au Canada. C'eſt une ſorte de déſavantage, parce que le langage qu'on tient ici ſur les Anglois, ſe reſſent encore de la terreur que nous avoit inſpirée cette Nation par ſes prétendues forces de Mer, d'argent, d'alliances, de politique. Or nous ſçavons préſentement à quoi nous en tenir ſur tout cela; & notre confiance s'eſt accrue en même raiſon qu'a dû croître la modeſtie Britannique.

Nous voulions comprendre dans une ſeule Analyſe les deux dernières Parties de cet Ouvrage; mais l'intérêt des détails nous a entraînés; & il faudra un troiſième Extrait pour la troiſième Partie.

ARTICLE LXXXVII.

RELATION DE L'AMBASSADE de Méhémet Effendi à la Cour de France en M. DCC. XXI. écrite par lui-même, & traduite du Turc. (Volume *in*-12. de 240 pages.) A Constantinople; & se trouve à Paris chez Ganeau, rue S. Severin. M. DCC. LVII.

MÉHÉMET-EFFENDI étoit un homme de mérite, très-estimé à la Cour Ottomane, & digne des premiers emplois, qui ne lui auroient pas manqué sans la révolution de 1730, qui fit perdre l'Empire à son Maître Achmet III. Il fut nommé, en 1720, Ambassadeur-Extraordinaire de la Porte à la Cour de France. Il vit assez bien Paris, Versailles, les autres

Maisons Royales ; il remarqua avec assez de justesse les particularités qui se rencontrerent sur sa route ; en un mot, il eut l'attention de composer un Journal de son Voyage ; & à son retour en Turquie, il le communiqua au Grand-Seigneur Achmet III. & au Grand-Visir Ibrahim-Pacha qui avoient l'un & l'autre la curiosité de sçavoir ce que Méhémet avoit vû durant sa commission. Cette Pièce fut composée en Turc, & c'est la Traduction qu'on nous donne aujourd'hui. On conçoit qu'un Livre de cette espèce publié en France, ne peut nous apprendre rien de nouveau ; mais la façon dont un Turc a vu nos merveilles Françoises peut paroître digne de curiosité.

Si le fils de Méhémet avoit voulu faire aussi une Relation de son Ambassade, (car c'est lui que nous avons vû à Paris en 1742) il auroit

pû s'exprimer dans notre Langue qu'il parloit fort bien. En 1720, il accompagnoit ſon père, & dès lors il avoit pris du goût pour le François qu'il cultiva toujours. Il eſt monté depuis à la premiére dignité de l'Empire, & a été Grand-Viſir; mais les agitations de cette Cour ont détruit ſa fortune; & en tombant, il a fait place à d'autres qui n'ont pas été plus heureux que lui.

La Relation de Méhémet & les diſcours d'admiration que tous les gens de ſa ſuite tenoient en parlant de la France, firent, dans le temps, beaucoup d'effet à Conſtantinople. On y mettoit tout ouvertement la Cour du Monarque François au-deſſus de toutes les autres Cours de l'Europe; & ces ſentiments ont influé dans pluſieurs affaires de conſéquence que la France a traitées auprès du Grand-Seigneur.

Août, 1757.

L'Extrait suivi de cette Relation seroit une superfluité dans un Journal François. Ainsi nous devons-nous contenter d'en transcrire quelques morceaux.

L'Ambassadeur fut très-frappé du Canal de Languedoc, de sa construction, de ses avantages, & & de la dépense qu'il a fallu faire pour une pareille entreprise. *Cet ouvrage*, dit-il, *mérite d'être mis au nombre des merveilles du monde, & il faut l'avoir vû pour en écrire & en parler pertinemment.*

Méhémet n'oublie aucune particularité de son audience publique. La personne du Roi le charma. *Il ne faisoit* alors *que d'entrer dans sa douzième année. Sa beauté nom pareille, accompagnée de l'éclat de ses habits qui étoient chargés d'or & noyés dans les diamans, lançoit des rayons de lumière dans l'assemblée.* Une autrefois l'Ambassadeur, conduit par

M. le Maréchal de Villeroi, eut l'honneur de faire ſa cour au Roi d'une manière plus unie & ſans appareil... » Nous trouvâmes, *dit-» il*, le Roi dans la même Salle de » Cérémonie, où je lui avois pré-» ſenté la Lettre Impériale. Il ſe » promenoit avec quelques jeunes » Seigneurs. Auſſi tôt qu'il m'ap-» perçut avec ſon Gouverneur, il » ſe tourna de notre côté, & je » l'abordai. Divers diſcours d'ami-» tié furent le ſujet de notre entre-» tien. Il étoit charmé d'examiner » nos habits & nos poignards les » uns après les autres. Le Maré-» chal me demanda : Que dites-» vous de la beauté de mon Roi? » Que Dieu ſoit loué, *lui répon-» dis-je*, & qu'il le préſerve du » *cativochio*, « (eſpèce de faſci-nation dont les Turcs demandent que les enfants qu'ils affectionnent ſoient préſervés) » il n'a qu'onze » ans & quatre mois, *ajoûta-t-il*;

» sa taille n'est-elle pas proportion-
» née ? Remarquez sur-tout que
» ce sont ses propres cheveux : en
» disant cela, il fit tourner le Roi,
» & je considérai ses cheveux
» d'hyacinthe, en le caressant. Ils
» étoient comme des fils d'or bien
» égalisés, & lui venoient jusqu'à
» la ceinture..... Sa démarche, *re-*
» *prit encore le Gouverneur*, est
» aussi fort belle. Il dit en même-
» temps au Roi : *Marchez de cette*
» *manière : que l'on vous voie.* Le
» Roi, avec la démarche majes-
» tueuse de la perdrix, alla jusqu'au
» milieu de la Salle ; après quoi il
» revint. *Marchez avec plus de*
» *vîtesse*, ajoûta ensuite le Gou-
» verneur, *pour faire voir votre*
» *légéreté à courir :* aussi-tôt le
» Roi se mit à courir avec préci-
» pitation. Le Maréchal me de-
» manda après cela *si je le trou-*
» *vois aimable.* Je lui répondis par
» cette exclamation : *Que le Dieu*

» *tout-puiſſant, qui crée une ſi*
» *belle créature, la beniſſe.* «

Méhémet admira la pratique de nos Arts, & les célébres Manufactures de Tapiſſeries, de Glaces &c. Pour un Turc, il explique aſſez bien les procédés des Artiſtes & les ſuccès de leurs travaux. Il décrit de même avec beaucoup de ſoin l'ordre qui regne dans l'Hôtel des Invalides, les circonſtances des Spectacles & des Chaſſes Royales, où il aſſiſta. Mais on ne remarque, dans ſon récit, ni attentions philoſophiques, ni détails de mœurs, ni comparaiſons de ſes uſages avec les nôtres. C'eſt un homme qui dit ſimplement *j'ai vû*, & qui aime à ne point déguiſer la vérité. Il témoigne en un endroit les ſentiments d'un Politique au ſujet de la viſite du Cardinal Dubois, Miniſtre des affaires étrangères. Ce Prélat ne ſe hâtoit point de prévenir l'Ambaſſadeur. Comme le

Grand-Viſir, à Conſtantinople, ne viſite point les Ambaſſadeurs, notre Cardinal vouloit tenir le même plan de conduite à l'égard de Méhémet ; mais celui-ci ſçut très-bien obſerver, que puiſqu'il étoit d'uſage, en France, que le Miniſtre viſitât les Ambaſſadeurs d'Angleterre, de Hollande & des autres Puiſſances ; celui du Grand-Seigneur devoit être traité de même ; & cette obſervation eut ſon effet ; le Cardinal fit ſa viſite que Méhémet lui rendit. Du reſte, l'Ambaſſadeur ſçavoit fort bien ce qu'étoit originairement l'Abbé Dubois. *C'eſt*, dit-il, *un pauvre Prêtre devenu Chef de l'Egliſe de Cambrai, & qu'on appelle ARKIAPISCOPOS.* Ce terme eſt celui dont on ſe ſert parmi les Grecs ; l'Ambaſſadeur en aſſigne l'étymologie & la force : ce qui eſt une ſorte d'érudition pour un Muſulman.

Il paroît que cette Relation eſt

traduite de bonne foi, & dans le goût de l'Auteur. Il y regne beaucoup de ſimplicité ; quelquefois on place des Notes aux marges, pour expliquer certains termes ou quelques uſages des Turcs. A la page 222 il y en a une qu'on trouvera judicieuſe : *chez l'Ambaſſadeur Turc*, dit notre Traducteur, *les dernières choſes ſont toujours les plus belles : ce qui déſigne ou un étonnement qui l'empêche de diſtinguer ce qui eſt beau d'avec ce qui eſt plus beau ; ou un manque de fond naturel, qui le rend incapable de diſcerner avec juſteſſe ce qu'il voit, & d'en porter un équitable jugement.*

ARTICLE LXXXVIII.

HISTOIRE DE LA DERNIÉRE Révolution des Indes Orientales, composée sur les Mémoires originaux & les Piéces les plus authentiques. Par M. L. L. M. (Deux Volumes *in*-12. le premier de 285 pages, le second de 293.) *A Paris, chez la Veuve Delaguette, &c.* M. DCC. LVII.

IL faudroit que nous fussions insensibles à la gloire de notre Nation, pour ne pas faire le plus favorable accueil à une Histoire où la valeur & la vertu des François brillent par-tout avec le plus grand éclat : la mutinerie & la retraite de quelques Officiers mécontents dans une circonstance passagère est une tache qui leur fut

personnelle;

personnelle ; * ils en rougirent bientôt, & n'oublierent rien pour l'effacer : ce ne fut qu'une ombre au tableau : la fidélité du corps soûtint glorieusement l'honneur national ; & elle répara heureusement la défection de quelques membres : si le corps en fut humilié, il n'en fut point affoibli ; en redoublant son zèle & son courage, il remplit le vuide, ou le rendit insensible. A cela près on voit, dans cette Histoire, la Nation Françoise remplir de sa gloire tout l'Indoustan, croître en possessions autant qu'en considération, & élever, dans la Cour du Grand-Mogol, son crédit à une supériorité, que ses rivaux & ses ennemis n'ont jamais pû balancer.

* Ceci fait allusion à quelques traits fâcheux, en ce genre, qui sont indiqués au commencement du second Volume.

Pour bien entendre cette Hiſtoire qu'il faut lire la Carte à la main, on ne doit rien perdre de la deſcription des Indes Orientales que l'Auteur donne à la tête de ſon Ouvrage, il faut ſur-tout ſaiſir le caractère des *deux peuples* qui habitent l'Inde, *les Mogols*, & *les Indiens naturels*.

Les premiers deſcendent en partie de ces Tartares conquérants qui ſuivirent Tamerlan, & qui fonderent dans l'Inde l'Empire des Mogols. Ce peuple eſt encore le tyran de l'Inde : il y exerce ſa domination avec une fierté, une dureté, & une avidité qui rendent le joug de plus en plus odieux. Ces Maîtres ſi impérieux dans l'Inde n'y poſſédent cependant ni titres, ni domaines héréditaires : les familles même n'y ont point de noms propres : les Mogols n'en portent que de perſonnels, tirés de leurs qualités ou de leurs charges : l'Em-

pereur les change comme il lui plaît, à l'occasion des évenements qui se succèdent dans le cours de la vie.

Les Indiens naturels descendent des premiéres Colonies qui ont peuplé l'Inde : ils sont encore *gentils :* divisés des Mogols par la Religion, ils le sont encore davantage par la servitude où ils gémissent sous ces Maîtres impitoyables : jaloux de leur ancienne indépendance dont ils n'ont pas perdu le souvenir, ils épient toujours l'occasion de la recouvrer sans jamais désespérer d'y réussir : au moment d'une révolution, ils trouveroient dans la supériorité de leur nombre & dans la nature de leur pays des ressources puissantes. Quelques Etats de leurs contrées sont encore gouvernés par des *Rajas*, ou Rois gentils, qui se dispensent assez souvent de payer le tribut qu'ils doivent au Grand-Mogol.

Parmi ces peuples Indiens, les plus redoutables aux Mogols, ſont les *Marattes* & les *Patanes :* les Marattes viennent des ſujets que le fameux Sevagi arma contre ſon Souverain, le Roi de Viſapour : on ſçait combien la valeur de ce rebelle donna d'exercice à Aureng-Zeb, qui ne put jamais le dompter, Ces Marattes ſont encore cantonnés dans leurs montagnes : loin de reconnoître les Loix du Grand-Mogol, ils font quelquefois des courſes dans ſes Etats, & les ravagent avec des armées de 150 & de 200 mille hommes. La guerre & le brigandage font l'occupation & la meilleure reſſource de ces Montagnards : leurs armées ne ſont guères fortes qu'en Cavalerie : plus formidables par la légereté de leurs courſes que par le poids de leurs armes, elles ne ſçavent que *harceler* & *affamer* l'ennemi : par ce genre de manœu-

vres, les Marattes réduiſent tous les Gouverneurs du Grand-Mogol à leur payer des contributions; le célebre Nizam-Moulouk ne put lui-même s'en défendre: il n'y a guères d'autre moyen de mettre les Provinces de l'Empire à couvert de leurs incurſions.

Les Patanes ſont des Mahométans qu'on croit originaires des Arabes, qui aborderent aux Indes plus de 400 ans avant Tamerlan: ils y fonderent un Etat puiſſant, qui s'étendoit depuis le Gange juſqu'à Dely, & qu'ils n'ont perdu que cent ans apres la conquête de Tamerlan: alors ils furent forcés de ſe retirer dans les montagnes qu'ils occupent; ils n'obéiſſent même à préſent aux Loix de leurs vainqueurs qu'autant qu'ils ne peuvent s'y ſouſtraire. L'Infanterie de cette Nation toujours fiere & toujours guerrière, eſt la meilleure de l'Indouſtan.

Malgré la diverſité des mœurs & l'oppoſition d'intérêts, qui regnent entre les habitants de l'Inde, tous ſont ſoumis au Grand Mogol: ſon pouvoir eſt ſi abſolu, qu'il n'y a, dans l'Inde, ni titres, ni honneurs, ni poſſeſſions, dont il ne diſpoſe ſelon ſon bon plaiſir : ſeul héritier de toutes les terres, il les diſtribue à ceux qu'il en veut gratifier. Son Conſeil eſt composé de vingt-quatre *Omrahs*, qui ſont *les Miniſtres & les colonnes* de ſon *Empire*. Deux de ces Omrahs, l'un dans le Nord, l'autre dans le Sud, ſont les *Généraliſſimes* de ſes armées : leur devoir eſt de prévenir ou de calmer les troubles, & ſur-tout d'écarter les Marattes & les Patanes : ſouvent ils les attirent eux-mêmes dans leurs Provinces, pour avoir un prétexte qui les exempte de venir à la Cour rendre compte de leur conduite. Malgré l'étendue de ſes Etats & l'im-

menſité de ſes revenus, le Grand-Mogol, ſelon M. L. L. M, n'eſt qu'une *belle idole*, dont la divinité *ſourde, muette & inſenſible* ne reçoit point d'adorations, d'encens, ni d'offrandes qui ne ſoient intéreſſées.

Les Mogols n'en ſont pas moins auſſi eſclaves de leur Empereur que les Turcs de leur Sultan ; mais chez les Turcs l'hommage ſouverain eſt réſervé à la *Maiſon Ottomane :* ils ne ſouffriroient pas un autre ſang ſur leur Thrône. Chez les Mogols, la perſonne de l'Empereur ne reçoit qu'une obéiſſance forcée : on ne s'abaiſſe proprement que devant le Thrône Impérial ſans s'embarraſſer qui l'occupe ; on ne révère dans ſa main, que le ſceau de l'Empire. L'Empereur n'*a pas un ſeul homme de troupes à ſes ordres.* Les Omrahs, les Vice-Rois, les Généraliſſimes &c. ont à leur diſcrétion

toutes les forces de l'Empire : l'autorité Impériale, quoiqu'abſolue, ne devient efficace que par leur fidélité qui n'eſt pas trop ſcrupuleuſe.

Les grands Gouvernements de l'Empire, qui comprennent pluſieurs Royaumes, ſe partagent ordinairement entre les *principaux* Omrahs, qu'on nomme alors *Nababs* ou Vice-Rois : la flatterie leur décerne quelquefois le titre de *Souba*, c'eſt-à-dire Roi ſouverain : ils jouiſſent d'un pouvoir auſſi abſolu que l'Empereur ſur les *Soubdars*, ou Gouverneurs particuliers des Provinces compriſes dans leurs *Nababies :* avec l'agrément de la Cour, ils diſpoſent de tous ces Gouvernements ſubalternes. Dans l'étendue de leurs Provinces, ces Soubdars ſont de *petits Souverains :* tous les ans ils ſont obligés de fournir un certain contingent de troupes, & de *payer* le *cazena* ou

tribut aux Gouverneurs Généraux : Ces différents tributs forment la masse du revenu Impérial ; mais ces Gouverneurs sont moins exacts à les payer qu'à envoyer à la Cour des présents, pour se procurer la permission de *transmettre* leurs places à leurs enfants ou à leurs héritiers : ils ont celle de lever les impôts & les troupes qu'ils *jugent à propos*, & souvent ils s'en servent pour se maintenir dans leur poste malgré l'Empereur. Les successeurs qu'il leur nomme, ne peuvent les en chasser qu'à main armée ; s'ils sont battus, le vainqueur se fait confirmer dans son Gouvernement, en écrivant à la Cour des lettres pleines de soumission. Dans ces sortes de guerres, les deux partis se fortifient par des alliances qu'ils font avec des Gouverneurs ou Rajas des Provinces voisines, ou même par des secours de Marattes,

ou de Patanes, dont ils appellent quelques corps à leur ſervice. Cette mauvaiſe conſtitution quelquefois ne permet pas à l'Empereur de retirer de l'Indouſtan aucun revenu. Alors, dit M. L. L. M., il *eſt fort pauvre*,... Amet Cha, » qui regne aujourd'hui, depuis » quatre ans qu'il eſt monté ſur le » Thrône, n'a d'autre revenu que » ce qu'il peut tirer des environs » de ſa Capitale... Dans le Mogol, » deux grands peuples réunis ſous » la même obéiſſance, mais éter» nellement diviſés entr'eux, qui » ne cherchent qu'à ſe ſupplanter » & à ſe détruire; une autorité pré» caire dans le Souverain, formel» lement odieux à l'une de ces » deux Nations, & à laquelle l'au» tre ne ſemble être ſoumiſe que » dans la vuë de la partager; une » ſucceſſion au Thrône mal éta» blie; des revenus peu fixes & » peu certains; des ennemis puiſ-

» ſants ſubſiſtants dans le cœur » même de l'Etat, & toujours prêts » à ſe déchirer ; des Grands qui, » loin de le défendre, ne travail- » lent qu'à le diviſer & à ſe rendre » indépendants dans leurs Provin- » ces : voilà en général la ſource » des guerres & des révolutions » continuelles qui ont agité & qui » agiteront toujours ce grand Em- » pire. « Voilà auſſi, pouvons nous ajoûter, pour les Gouverneurs & les Officiers que le Roi emploie dans l'Indouſtan, une ſource d'embarras très-ſinguliers : jamais ils ne s'en tireront qu'avec une force d'intelligence & de conſeil, de nobleſſe & de fermeté dont le beſoin & la néceſſité ſe rencontre, le plan & le ſyſtême ſe trace, l'exemple & le modele ſe préſente preſque à chaque pas dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Après ces Notices que nous abrégeons, & quelques autres de

même espèce, sur le Gouvernement & sur la Milice de l'Indoustan ; M. L. L. M. parcourt la liste des Empereurs Mogols jusqu'à Mahamet-Cha qui, en 1718, monta sur le thrône de son père Cha-Halam : c'est à la vingt & unième année de son Regne que nous allons commencer d'extraire cette Histoire.

En 1739, les Indiens voyoient leur pays prêt à devenir la proie des Maures qui marchoient sous les ordres de Daoustalikan Nabab d'Arcatte, de Sabderalikan son fils & de Chandasaheb son gendre : alors ils recoururent au Roi des Marattes. Ce Prince leur accorda un secours de 60000 chevaux & de 50000 hommes d'Infanterie. Le Nabab entreprit de leur fermer l'entrée de ses Etats : ils forcerent les défilés qu'il gardoit aux pieds des montagnes du Canamay : sa valeur intrépide se signala dans ce

combat où il périt. Après sa défaite, sa veuve, sa famille & les débris de son armée, ne chercherent d'asyle que sous les murs de Pondichery, où leur arrivée annonça la nouvelle de leur désastre. Recevoir cette veuve dans la Ville, c'étoit s'exposer à la fureur des Marattes ; l'en exclure, c'étoit mécontenter tous les Officiers Mogols : ne voulant pas rompre avec eux, M. Dumas la reçut avec tous les égards dus à sa dignité.

Occupés à former le blocus de Taniaor, Sabderalikan & Chanda-saheb avoient refusé de suspendre leurs opérations, & de se joindre au Nabab pour s'opposer au passage des Marattes. Sabderalikan ne se crut pas en état de tenir contr'eux la campagne, il fit sa paix : dès qu'il eut signé son Traité, il se rendit à Pondichery. Après avoir témoigné au Gouverneur sa vive reconnoissance, il partit avec

ſa mère, ſa femme, ſes enfants &c.
il ne laiſſa que ſa ſœur, femme de Chandaſaheb qui s'étoit enfermé dans Trichenapaly, réſolu de s'y défendre juſqu'à la dernière extrémité. Quoique ſa défenſe ne pût être longue, Ragogi, Général des Marattes, n'attendit pas la fin du ſiège pour ſe plaindre de l'aſyle accordé à la famille du Nabab d'Arcatte, & pour demander qu'on lui en livrât les reſtes avec tous leurs effets : ſes lettres contenoient autant de menaces que de reproches. M. Dumas y répondit avec une noble fermeté & une ſage diſcrétion, déclarant que les François étoient également incapables de refuſer à des amis malheureux l'hoſpitalité & d'en violer les droits. Dès-lors il ne penſa plus qu'à mettre ſa place en état de défenſe. La vuë des machines préparées fit ſur le Député des Marattes une impreſſion qui n'invitoit pas à en faire

le siège. Celui de Trichenapaly étoit fort avancé. Barasaheb y accourut pour secourir son frère : il se présenta avec 25000 hommes devant l'armée formidable des Marattes. Ceux-ci avoient ordre d'épargner ses jours & de l'engager à se rendre ; mais sa valeur féroce & indomptable ne cessa de répandre le sang ennemi que quand elle eut forcé les Soldats à ne plus ménager le sien qui coula le dernier. Ragogi pleura sa mort : la place lui fut enfin remise, Chandasaheb se rendit son prisonnier.

Au sortir de cette expédition, Ragogi aima mieux se réconcilier avec M. Dumas que de venir l'assièger dans Pondichery. D'ailleurs il étoit rappellé dans le Carnate par la mort de Sabderalikan, que son beau-frère, le Nabab de Velour, avoit fait assassiner. Ce malheureux Prince laissoit un fils trop

jeune pour lui ſuccèder dans la Nababie d'Arcatte. A la ſollicitation d'Iman-Saheb parent de ce Nabab, Nizam-Moulouk entra dans le Carnate avec une prodigieuſe armée, en chaſſa les Marattes, & déclara le fils de Sabderalikan, Gouverneur de Carnate & de Maduré. Peu de temps après ſon élévation, ce jeune Nabab fut aſſaſſiné comme ſon père. Anaverdikan qui, pendant la minorité du Prince, devoit gouverner ſes Etats en qualité de Régent, fut, par Nizam Moulouk, placé ſur le thrône de ſon pupille; la ſurvivance fut accordée à ſon fils aîné Mafouskan & le titre de *Soubdar* au cadet Mametalikan. Les Gouverneurs de pluſieurs Places ſoumiſes à Anaverdikan ne voulurent point le reconnoître: en envoyant leurs tributs à Nizam-Moulouk, ils mirent le Nabab dans la néceſſité de diſſimuler leur révolte.

Anaverdikan ne pouvoit trop ménager les François : il les prévint par une magnifique Ambassade, & il ne tarda pas à venir lui-même à Pondichery : charmé de l'accueil que lui fit M. Dupleix qui avoit remplacé M. Dumas, il lui jura une *amitié constante & solide* ; mais l'argent des Anglois & leurs présents rendirent bientôt ce Nabab parjure : la foi de ses serments étoit toujours fragile quand l'appas du gain la tentoit. M. L. L. M. nous assure que notre valeur fait aujourd'hui un contre-poids qui l'emporte dans l'Inde sur l'argent de nos ennemis, & que bientôt les Mogols acheteront plutôt notre amitié qu'ils ne vendront la leur aux Anglois.

La guerre étant alors déclarée entre la France & l'Angleterre, les Anglois, dans l'Inde, ne tarderent pas à commencer les hostilités. Toujours plus sensibles aux

offres & aux promeſſes des Anglois qu'à la foi des Traités, Anaverdikan & ſon fils Mafouskan ſe déclarerent contre nous : la priſe de Madras, qu'ils tacherent en vain de reprendre, & les ſuites qu'eut cet exploit important qui a immortaliſé M. de la Bourdonnais, les firent bientôt ſe repentir de leur infidélité. Mametalikan arma contre ſon frère Mafouskan; alors ce Prince fut réduit à demander la paix, & il vint lui-même la ſigner à Pondichery. Après ces échecs, les Mogols ne voulurent plus ſe mêler des affaires des Anglois; le bruit de nos ſuccès retentit dans tout l'Indouſtan : Nizam-Moulouk en informa le Grand-Mogol; Ragogi & pluſieurs Nababs écrivirent à M. Dupleix pour l'en féliciter : ces nouvelles parvinrent à l'infortuné Chandaſaheb, & adoucirent le poids de ſes fers.

En 1748, les Anglois vinrent assiéger Pondichery avec tout ce qu'ils avoient de force dans l'Inde : ébranlé par leurs Députés, Nazersingue, fils de Nizam-Moulouk, étoit prêt de partir pour une expédition qu'on lui représentoit comme également facile & avantageuse ; mais deux Cavaliers Maures instruits du projet qu'il médite, s'empressent de désabuser ses Officiers : ceux-ci font leur rapport à Nazersingue : il dégage sa parole, prétextant de nouvelles affaires qui l'appellent à Aureng-Abad. Mafouskan, aveuglé par sa haine contre les François, envoie aux Anglois des troupes qu'il confie à son beau-frère : sous d'autres prétextes, son pere Anaverdikan s'approche de Pondichery : les François n'en sont point effrayés, prévoyant bien que ces secours seroient plus onéreux qu'utiles aux Anglois.

La Cour du Grand-Mogol

Août, 1757.

fut bien-tôt inſtruite des exploits de M. Dupleix : ce Gouverneur-Général en reçut des titres qui augmentoient ſon crédit & ſon autorité dans tout l'Indouſtan : tous les Princes Maures & Gentils rechercherent alors ſon amitié : Ragogi, Genéral des Marattes, l'en complimenta au nom de leur Roi Savon-Raja. M. Dupleix profita de ſa conſidération pour ſolliciter la liberté de Chandaſaheb, elle lui fut accordée avec une bonne eſcorte pour le ramener à Pondichery : le ſiège en fut levé pendant ſa marche : les Francois l'avoient ſoûtenu avec une valeur qui mit le comble à leur gloire. Nazerſingue en écrivit lui-même à M. Dupleix une lettre où la flatterie déployoit toute la richeſſe *du ſtyle Oriental.* Ce Gouverneur eut bientôt l'occaſion de ſe venger du Nabab-Anaverdikan, dont le gendre avoit ſecouru les Anglois : Thamas-

Koulikan, attiré dans l'Inde, comme on le croit, par Nizam-Moulouk, déthrôna Mahamet-Cha, pilla ſes tréſors, lui rendit ſon ſceptre, & chargea Nizam-Moulouk de toute l'adminiſtration.

Les Patanes profiterent de cette occaſion pour ſe révolter : Amet-Cha, fils de l'Empereur, marcha contre eux & les défit : les Omrahs, joints à quelques Officiers de ſon armée, avoient formé une conſpiration contre la vie de ce Prince : avant ſa victoire, il avoit découvert & puni les complices. Cependant les Omrahs ne doutant point du ſuccès de leur complot, avoient répandu le bruit de ſa mort, étranglé ſon père & jetté ſon cadavre par une fenêtre de ſon Palais, diſant enſuite qu'il s'étoit précipité par l'excès de la douleur dont il avoit été frappé en apprenant la mort de ſon fils. Inſtruit de ce qui étoit arrivé à ſon père, Amet-Cha

affecta un deuil extrême, renonça au thrône, prit l'habit de *Faquir* ou de Pénitent, & déclara aux Omrahs qu'ils pouvoient s'élire un Empereur. L'ambition qui les faiſoit tous aſpirer au thrône, les diviſa bientôt : appellés au Palais, en entrant dans des appartements ſéparés, que le jeune Prince leur avoit fait préparer, tous furent étranglés par ſon ordre : la plûpart des autres complices furent également punis, entr'autres Caſendikan, frere aîné de Nazerſingue. Nizam leur père, que l'Empereur croyoit chef de la conjuration, fut mandé à Dely pour rendre compte de ce qu'il devoit au tréſor Impérial : il n'oſa ſe diſpenſer d'obéir; mais le chagrin ou le poiſon prévinrent les malheurs qu'il craignoit. Son fils Nazerſingue, qu'il avoit toujours retenu à ſa Cour, parce qu'il s'en défioit, s'empara du Gouvernement & des tréſors

de ſon père, & diſpoſa de toutes les places à ſon gré, ſans attendre l'agrément de la Cour Impériale.

La ſucceſſion de Nizam Moulouk, ſelon ſes derniéres volontés, devoit revenir à Muza-Ferſingue fils de ſa fille. & d'un Seigneur appellé *Satodoloskan*. L'Empereur, qui étoit couſin de Muza-Ferſingue, manda cet héritier *légitime*, le nomma *Souba & Généraliſſime de ſes Armées*, Gouverneur des Royaumes de Décan & de Golconde, & lui donna une armée pour marcher contre ſon oncle Nazerſingue : pendant la marche, Chandaſaheb la joignit avec la ſienne, & obtint du Souba le titre de Nabab d'Arcatte & du Maduré. Anaverdikan avoit fermé l'entrée du Carnate : pour forcer les paſſages, Muza Ferſingue demanda un ſecours à M. Dupleix : M. d'Auteuil fut chargé de le conduire; pendant que ce Commandant Fran-

çois forçoit les retranchements des ennemis, le Souba arrive avec son armée : celle d'Anaverdikan est défaite ; lui-même est tué, son fils aîné Mafouskan est fait prisonnier ; le cadet Mametalizan se retire & se renferme dans Trichenapaly. Avec leurs armées victorieuses, les deux Princes Maures (Muza Fersingue & Chandasaheb) se rendent à Pondichery : au milieu des Fêtes qu'il leur donne, M. Dupleix régle les opérations de la campagne prochaine. M. du Quesne est nommé pour commander le secours François : on entre dans le Carnate sans résistance : par des conseils qui n'étoient pas de son goût, le Roi de Tanjaor refuse d'ouvrir sa Capitale : impatient de la lenteur des Maures, M. du Quesne avec ses troupes seules brusque l'attaque : le Roi se voyant aux abois, appelle le Brame qui avoit conseillé de soûtenir le siège.

„ Eh

» Eh bien, *lui dit-il*, où ſont à pré-
» ſent vos Anglois, vos Hollan-
» dois, vos Nazerſingue ? Qu'ils
» paroiſſent ; il eſt temps. Cet en-
» nemi que vous mépriſiez hier,
» le voilà aujourd'hui au pied de
» nos remparts « &c. Il fallut ſe rendre, nous céder 81 aldées ou villages, nous affranchir d'une eſpèce de tribut, qui conſiſtoit en un préſent qu'on s'étoit obligé de faire pour l'acquiſition de Karical.

Attiré par les *conquêtes imaginaires*, dont les Anglois l'avoient flatté, Nazerſingue arrive, dans le Carnate, avec une puiſſante armée : les Maures de Muza-Ferſingue & de Chandaſaheb en furent ſi effrayés que nos François, ne pouvant les raſſurer, furent réduits à protéger leur retraite. Cependant Nazerſingue rallentiſſoit ſa marche, à meſure qu'il approchoit des armes Françoiſes : les Anglois

l'ayant joint, il vit avec indignation combien les forces qu'ils avoient amenées, étoient inférieures à celles qu'ils avoient promiſes : il ne ſongea plus qu'à faire ſa paix avec ſon néveu. Survint alors la mutinerie, dont nous avons parlé : elle obligea M. d'Auteuil à ordonner la retraite ; l'ennemi, la prenant pour une fuite, perdit beaucoup de monde à nous pourſuivre ſans pouvoir nous entamer.

Les Maures ne manœuvrerent pas ſi habilement ; Muza-Ferſingue ſe rendit à ſon oncle ; l'armée de Chandaſaheb ſe diſſipa. En qualité de médiateur, M. Dupleix commença une négociation infructueuſe : la ſurpriſe du camp ennemi fit bien plus d'effet : le brave M. de la Touche, à la tête de 300 François, y fit un affreux carnage. Nazerſingue épouvanté s'enfuit ſans pouvoir ſe venger, ſinon ſur nos comptoirs de Maſulipatan & d'Ya-

naon, dont il ordonna le pillage. Retiré à Arcate, il s'endormit dans le ſein de la débauche : M. Dupleix le réveilla en faiſant ouvrir la campagne contre Mametalikan, & les Anglois preſque auſſitôt diviſés que réunis dans le même Corps d'armée. Pour nos Officiers & pour nos troupes, ce fut la plus abondante moiſſon de lauriers. Après des victoires redoublées, nos étendarts furent arborés juſques ſur les murs de Gingy, Ville très-forte du Carnate ; Nazerſingue périt dans un combat où ſon courage s'étoit ſurpaſſé : ſa mort valut à Muza Ferſingue la conquête de *ſix Royaumes* : les Généraux Patanes qui avoient ſervi l'oncle, prêterent le ſerment de fidélité au neveu vainqueur. Chandaſaheb, poſſeſſeur d'Arcate & de Carnatte, n'avoit plus rien à déſirer que Trichenapaly, Mametalikan ne tarda pas à l'évacuer.

En allant prendre possession de ses Etats, Muza-Fersingue voulut avoit une Escorte Françoise ; M. de Bussy en eut le commandement. Pendant le voyage, l'armée Maure du Souba fut insultée par les Patanes : contre le gré du Commandant François, Muza-Fersingue s'obstine à en tirer une vengeance éclatante & à poursuivre les fuyards de l'armée défaite ; il y perdit la vie. Sa mort eut étrangement embarrassé M. de Bussy, si l'armée Maure ne l'eût conjuré d'élever au plutôt sur le thrône de ses ancêtres, Salabetsingue, l'aîné des trois frères de Nazersingue, restés après sa défaite prisonniers de leur neveu. Le Commandant François consentit à cette élection : M. Dupleix la confirma : les François installerent le nouveau Souba dans ses Etats de Golconde, dans Aureng-Abad &c. Sur sa route il reçut le *firman* ou l'agrément de l'Em-

pereur qui lui assuroit toutes ses dignités, & qui annulloit celui qu'en avoit obtenu son oncle Casindikan.* Dans sa Cour & dans ses Etats, Salabetsingue ne fit aucune disposition qui ne fût conforme aux intentions de M. Dupleix, & aux intérêts de la France. Il restitua au fils de Muza-Fersingue tout son patrimoine, & il lui donna la Ville de Canoul qu'il avoit prise sur les Patanes pendant son voyage.

Ces grandes révolutions ont été mêlées de plusieurs autres que nous avons été obligés d'omettre. Sur un théatre si agité, les François

---

* Dans les Additions qu'on trouve à la fin du second Volume, on remarque que Casindikan n'avoit obtenu le firman (les provisions) de l'Empereur, pour le Gouvernement du Décan, que par surprise : quand l'Empereur en fut instruit, il fit couper la tête à l'Eunuque qui avoit conduit cette affaire.

jouerent toujours le rôle le plus distingué : toutes les factions briguoient à l'envi leur protection : quelque parti qu'ils aient embrassé, la victoire a toujours suivi leurs drapeaux : aucune place, aucune armée ne tenoit contre quelques centaines de leurs soldats. De-là cette considération où ils étoient dans tout l'Indoustan, & dont le poids seul soumettoit des Rajas & des Gouverneurs, qu'aucune force n'avoit jamais pû dompter : autant que leurs exploits & leur bravoure, on admiroit leur bonne discipline, leur fidélité inviolable, & leur noble désintéressement : si quelques ennemis semoient des préjugés contr'eux, leur arrivée & leur présence les dissipoit sans retour. Le Grand-Mogol lui-même étoit si frappé d'estime pour le nom François, qu'à son entrée dans Aureng-Abad, Salabetsingue reçut une Lettre, où il lut ces paroles,

ſorties de la propre bouche de l'Empereur : *Je ſuis extrêmement mécontent de mon Vice-Roi ; je vous appellerai, avec tous vos braves François, pour le châtier. Je veux, par leur moyen, mettre l'ordre dans tous mes Etats.* On ne doit donc pas s'étonner que M. Dupleix diſpoſât, dans l'Inde, des Royaumes, des Provinces, des charges &c. & qu'il fît tous ces arrangements en préſence des Mogols, des Patanes, des Marattes &c. Nations toujours diviſées, & alors comme réunies ſous la direction du Gouverneur François ; auſſi Muza-Ferſingue lui dit un jour en le félicitant : *Que, ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, il avoit trouvé le ſecret de réunir, dans un même lieu, les lions, les tigres & les moutons.*

Cette Hiſtoire pourroit ne paroître qu'un Roman compoſé à la gloire des François, ſi notre faveur

& notre pouvoir, dans l'Inde, n'en atteſtoient pas la vérité, & ne ſubſiſtoient pas dans des effets & dans des monuments qui la ſuppoſent; comme le *commandement général* que nous avons dans toute la côte de Coromandel, depuis la rivière de Guichena juſqu'au Cap de Comorin; la ceſſion de Maſulipatan, avec trente lieues de ſon territoire, & de l'Iſle de Devi; la donation de ces grands domaines couverts de nombreuſes & floriſſantes *aldées*, aux environs de Pondichery & de Karical, d'où dépendent ces domaines &c. le tout confirmé par des Patentes authentiques, non-ſeulement de tous les Nababs, mais du Grand-Mogol lui-même.

ARTICLE LXXXIX.

EXAMEN DU FATALISME, ou Expoſition & Réfutation des différents ſyſtêmes de Fataliſme, qui ont partagé les Philoſophes ſur l'origine du monde, ſur la nature de l'ame, & ſur le principe des Actions humaines. (Trois Tomes *in*-12.) A Paris, chez Didot & Barrois, &c. M. DCC. LVII.

IL ne nous reſte plus à rendre compte que de la ſeconde Partie de cet Ouvrage, ſeconde Partie qui comprend deux Volumes. L'Auteur y réfute toutes les eſpèces de Fataliſme, dont il a expoſé les ſyſtêmes dans la premiére Partie, & dont nous avons fait l'Analyſe dans notre premier Extrait. Tous ces ſyſtêmes ſont ici réduits à

deux, dont l'un ne *suppose dans le monde qu'une substance* ; l'autre *en suppose plusieurs.* L'un & l'autre reparoissent ici armés de tout ce qu'ont forgé pour l'attaque & pour la défense, tout ce qu'il y a eu de plus fameux Physiciens & Métaphysiciens parmi les Fatalistes. La méthode générale de leur nouvel adversaire consiste à établir d'abord la possibilité, & ensuite l'existence de ce qu'ils nous contestent, & enfin à démontrer l'insuffisance & l'impossibilité de ce qu'ils ont imaginé pour expliquer par la nécessité, les phénomènes que nous expliquons par la liberté. Il n'emploie guères que la moitié du second Volume contre le Fatalisme qui ne suppose, dans le monde, qu'une substance : tout le troisième est dirigé contre le Fatalisme qui en suppose plusieurs ; cependant nous nous arrêterons plus à la réfutation du premier qu'à celle

du ſecond, parce qu'en réfutant le premier, notre Auteur bâtit en même temps qu'il détruit ; au-lieu qu'en réfutant le ſecond, il n'a guères qu'à démonter les batteries dreſſées contre la liberté par les Fataliſtes de la ſeconde claſſe.

Le Fataliſme eſt un centre où aboutiſſent les ſyſtêmes les plus oppoſés dans leurs principes & dans leur marche : pour le ruiner, il faut attaquer en détail tous ces partis dont il ſe fortifie ; de là vient que, dans tout l'eſpace où la Phyſique & la Métaphyſique étendent leur domination, il n'y a preſque aucun canton où l'Auteur de cet Ouvrage n'ait eu des combats à livrer : toutes ces actions ne pouvant ſe placer dans un Extrait, nous ne ferons que tranſporter nos Lecteurs dans quelques-uns des plus généraux points de vuë, d'où ils pourront juger de la victoire définitive. Cependant nous nous permettrons de

mêler quelques idées à celles de l'Auteur, le plus ſouvent pour lui mieux témoigner notre ſatisfaction, & quelquefois pour lui déclarer ce qui pourroit y manquer. Commençons par l'écouter lui-même, pendant qu'il établit, dans le monde, la pluralité des ſubſtances contre les Fataliſtes qui la nient.

Je n'exiſte ni par les ſenſations que m'impriment des objets étrangers, ni dans ces objets dont je reçois l'impreſſion : l'anéantiſſement de ces ſenſations, l'abſence de ces objets ne donneroit aucune atteinte à mon exiſtence. Ces ſenſations fugitives, ou ſucceſſives, ne ſont donc que des affections ou des modifications dont mon être eſt le ſujet : mon être eſt donc une ſubſtance dont toutes ces impreſſions ne font pas, mais ſuppoſent néceſſairement l'exiſtence. Or cette ſubſtance qui fait mon être, exiſte-

t-elle par la néceſſité de ſa nature, ou ſeulement par l'action d'une cauſe étrangère ? Conſultons l'état de mon être : ai-je aucun ſentiment qui me force, ou m'invite à croire qu'il contient dans lui la raiſon de ſon exiſtence ? Me rend-il quelque témoignage qui m'aſſure de ſon indépendance, ou d'une exiſtence ſi abſolue, que je ne puiſſe en chercher, ni en ſuppoſer la cauſe hors de ſa ſphère ? Non, ſans doute : rien donc ne me prouve que ma ſubſtance n'eſt pas un être créé.

Mais ſi je ne puis trouver, dans ma ſubſtance, la raiſon de ſon exiſtence, je ſuis autoriſé à la chercher dans une ſubſtance qui aura, dans ſon être ou hors de ſon être, la raiſon de la ſienne : ce progrès de ſubſtances qui tirent les unes des autres la raiſon de leur exiſtence, doit néceſſairement remonter & ſe terminer à une ſubſtance

privilégiée qui contienne la raiſon de ſa propre exiſtence. Si aucune ſubſtance n'avoit en ſon être la raiſon de ſon exiſtence, aucune n'exiſteroit : la premiére, où l'on remonteroit, n'auroit en ſoi, ni hors de ſoi la raiſon de ſon exiſtence : elle n'auroit donc nulle raiſon d'exiſter, & par conſéquent nulle exiſtence. Ceci ſuppoſe, ce qui ne vaut pas la peine qu'on s'amuſe à le démontrer, l'abſurdité du progrès à l'infini.

L'être, diſent les Spinoſiſtes, n'exclut aucun être ; il eſt donc infini : tout ce qui eſt fini, n'eſt donc pas *être*, mais ſeulement manière d'être. *Abus de mots*, répond notre Auteur ; c'eſt comme ſi l'on diſoit : l'étendue n'exclut aucune étendue ; donc il n'y a point d'étendue bornée. On confond ici l'idée abſtraite de l'être avec ſon état de réalité & d'exiſtence. L'idée de l'être convient à tous les êtres, &

n'en exclut aucun : elle représente tous les êtres, & n'est aucun d'eux : elle ne comprend que ce qu'ils ont de semblable dans un état métaphysique, sans embrasser rien de réel dans leur état physique : elle se renferme dans leur possibilité générale, & jamais ne s'étend jusqu'à leur existence particulière. Dans son état d'existence, un être singulier n'a rien de commun avec tous les autres êtres : dans cet état physique, où tout est individuel, tout le distingue, tout le sépare d'eux. La matière en général est aussi indifférente à toutes les figures, que l'être en général à tous les attributs : la matière en général n'exclut aucune figure, comme l'être en général n'exiſte aucune propriété. Cependant nulle portion réelle de matière n'existe sans une figure déterminée qui lui soit propre : ainsi nul être particulier n'existe sans des attributs singuliers

qui lui ſont propres. Des êtres différents peuvent avoir des attributs ſemblables, comme des maſſes différentes peuvent avoir des figures pareilles ou homogènes; mais la ſimilitude de ces attributs, comme celle de ces figures, n'entraîne aucune identité. Dans l'état phyſique de ces attributs, comme dans celui de ces figures, tout ſe reſſemble, rien ne s'identifie : de part & d'autre, les attributs, les modes ſont auſſi réellement différents que les ſujets où ils exiſtent : la diſtinction des affections & des propriétés ne ſçauroit être moindre que celle des ſujets; elles n'ont d'exiſtence que dans leurs propres ſujets : les rapports qui fondent leur reſſemblance, loin de fonder leur unité, la détruiſent : il n'y a point de reſſemblance, où il n'y a point de multiplicité.

Ces principes ſont fondamentaux dans la Phyſique, comme

dans la Métaphyſique ; ils devroient être familiers à tous ceux qui ſe piquent d'avoir quelque teinture de l'une & de l'autre de ces Sciences. Nous nous ſommes appliqués à les éclaircir, à les développer & à les mettre dans le jour le plus lumineux, parce que leur évidence inconteſtable diſſipe toutes les obſcurités du labyrinthe où le Spinoſiſme égare ſes partiſans. Dans ce ſyſtême, il n'y a pas une définition dont nos principes ne montrent le vice, pas un axiôme dont ils ne décèlent l'illuſion, pas un ſophiſme dont ils ne découvrent le défaut. On en conclut contre Spinoſa, que l'infini n'eſt pas *tout* être dans ſon ſens, *omne ens*, mais tout pur être, *totum & omnino ens*. Avec le flambeau de ces principes, notre Auteur diſſipe tous les nuages & tous les paralogiſmes que Spinoſa éleve & conſtruit dans le ſein de ces propoſitions équivo-

ques érigées en axiômes : *Tout ce qui eſt borné, n'eſt pas l'être : rien ne ſe fait de rien : entre deux ſubſtances rien de commun, donc l'une ne peut être l'effet de l'autre.*

Mais, dira-t-on avec Bredenbourg, la création renferme le paſſage du néant à l'être : de l'un à l'autre l'eſpace eſt infini ; l'un eſt la négation de l'autre : donc on ne ſçauroit franchir le milieu qui ſépare ces deux termes ; donc on ne ſçauroit les unir ; donc de l'un à l'autre point de paſſage poſſible ; donc la création eſt impoſſible ; donc toute puiſſance créatrice répugne.

Obſervons d'abord que cet argument frappe également, & la production des modes, & la création des ſubſtances : dans l'une & l'autre, il faut une puiſſance capable de franchir l'intervalle qui ſépare l'être du néant : or les Spinoſiſtes

reconnoiſſent la poſſibilité des modes ; donc ils doivent confeſſer celle des ſubſtances. Si tout commencement d'exiſtence répugne, le mode n'en doit pas être plus ſuſceptible que la ſubſtance.

Répondons enſuite avec notre Auteur, que, dans la création, le néant ne s'unit point à l'être ; que le Créateur n'agit point ſur le néant ; que ce néant n'eſt pas même un *terme*, d'où parte ſon action. D'une volonté abſolue du Créateur, d'une volonté qui ne peut rencontrer ni obſtacle, ni réſiſtance, en un mot, d'une cauſe ſouverainement libre & ſouverainement efficace, ſort l'action, le décret qui a pour terme la création, ou l'exiſtence d'un nouvel être : cette volonté eſt le ſujet d'où part l'action *créatrice* ; l'exiſtence d'un nouvel être eſt l'objet où cette action ſe termine. Dans toute cette action, dans tout ſon produit, le néant n'a

aucune fonction : il n'intervient ni comme ſujet actif, ni comme objet paſſif. Un nouvel être exiſte ; voilà l'effet : un Dieu le veut ; voilà la cauſe : *Dixit, & facta ſunt.* Entre cette cauſe & cet effet y a-t-il donc quelque contradiction, quelque incompatibilité ? S'il y avoit quelque impoſſibilité, ou même quelque incompréhenſibilité, ce ne ſeroit pas entre l'action de la cauſe & l'exiſtence de l'effet : ce ſeroit entre la cauſe agiſſante & l'effet non exiſtant : ſi cette action étoit ſuppoſée impuiſſante & manquer ſon objet, ce ſeroit, dans cette ſuppoſition, qu'on renfermeroit les termes les plus incompoſſibles & la plus évidente contradiction. S'il y a quelque choſe d'incompréhenſible dans la puiſſance de l'Etre ſouverain, c'eſt ſon infinité reconnue & ſoûtenue même par les Spinoſiſtes : or cette infinité milite clairement pour la poſſibilité de

la création : elle en eſt le fondement abſolu. Si la création étoit impoſſible, cette infinité de puiſſance ne ſeroit pas ſeulement inconcevable, elle ſeroit nulle, puiſque la création ſeroit le terme où cette puiſſance ſeroit limitée, où elle viendroit échouer & expirer. Les concluſions de Bredenbourg ne ſont donc appuyées que ſur de fauſſes ſuppoſitions, ou plutôt ſur un miſérable abus de termes : de-là vient qu'elles s'évanouiſſent devant la ſimple & juſte idée de la création.

Après tout, *ajoûte notre Auteur*, l'incompréhenſibilité de la création ne ſeroit pas un motif légitime de la nier : ſi l'uſage du moindre de nos ſens, de l'odorat par exemple, nous eût été refuſé dès la naiſſance, ou ſi le feu eût toujours été pour nous un élément inconnu, tous les effets que produit la force des odeurs ſur les

organes de certains animaux, tous les ravages que peut cauſer une étincelle, ne ſeroient-ils pas pour nous des phénomènes incompréhenſibles ? Cette incompréhenſibilité nous autoriſeroit-elle à en conteſter la poſſibilité ? Convient-il aux Spinoſiſtes de nous reprocher que nous multiplions l'eſpèce des *incompréhenſibles ? Une matière & un mouvement éternels, une ſubſtance* unique & infinie qui réſulte *d'un nombre infini d'individus ;* voilà une forêt immenſe d'incompréhenſibilités dont leur ſyſtême eſt hériſſé : en propoſons-nous d'auſſi énormes & d'auſſi nombreuſes ?

Dieu, objectent encore les Spinoſiſtes, n'a pu créer le monde ſans le connoître, ni le connoître ſans qu'il exiſtât. D'ailleurs, *ajoûtent-ils*, le bonheur de Dieu eſt indépendant d'un monde créé : quel motif a-t-il donc pu avoir de le

créer ? Ne pouvant ici repréſenter les réponſes de l'Auteur dans toute l'étendue qui leur ſeroit néceſſaire, répondons en deux mots. 1° L'intelligence infinie du Créateur connoît, dans ſa puiſſance, & contemple mille mondes poſſibles & non encore exiſtants, avec beaucoup plus de netteté & de facilité, que notre entendement ne ſe repréſente, dans notre imagination, mille fictions, mille êtres purement poſſibles. 2° Ce n'eſt pas pour augmenter ſon bonheur que Dieu a créé le monde ; c'eſt pour communiquer quelque écoulement de ce bonheur à des créatures qui en ſont capables, & qui, avec des ſecours proportionnés, s'en rendent dignes. Si cette effuſion de la bonté divine eſt incompréhenſible à quelques Philoſophes, c'eſt qu'ils ont moins médité ſur la bonté de Dieu que ſur le méchaniſme de l'Univers ; c'eſt qu'ils jouiſſent avec trop

d'indifférence, des biens que Dieu leur prodigue : leur insensibilité, leur ingratitude va jusqu'à en méconnoître la source. Voilà le fruit & le crime de l'orgueil philosophique.

Sur la nature de l'infini, dont les Spinosistes voudroient faire la base de leur systême, les Philosophes sont partagés. Après avoir remonté à la source de ce partage, dont il réfute ou rectifie les principes, l'Auteur nous trace la notion de l'infini, il en écarte l'obscurité & l'équivoque qui la rendent confuse, & il en fixe le sens à un *Etre tel qu'on ne peut concevoir rien de plus grand*, & dont nous avons *l'idée la plus positive*. Les êtres distingués de cet Etre nécessaire ne sçauroient nuire à son infinité : leur substance n'est qu'une production de sa puissance féconde : leur pensée ne s'étend à aucun objet que sa science ne pénètre bien

bien ſupérieurement. Leur durée ſe meſure ; l'éternité n'en eſt donc point le réſultat : leur nombre ſe calcule ; la ſomme n'en peut donc être un infini. L'Auteur nous pardonnera de hazarder ici notre idée ſur l'infini, pour ſuppléer en moins de lignes à ce que nous ſerions obligés d'omettre en abrégeant les ſiennes.

L'infini eſt l'Etre plein : ſa plénitude eſt ſi abſolue qu'elle ne peut ſouffrir ni addition, ni ſouſtraction : ſon unité eſt ſi complette & ſi éminente qu'elle n'eſt ſuſceptible ni de multiplication, ni de diviſion. Son immenſité meſure toute étendue poſſible, ſans qu'aucune puiſſe la meſurer ; ſon éternité eſt également la meſure de toute durée, ſans qu'aucune lui ſoit commenſurable. N'eſt-ce point-là l'idée que Paſchal avoit de l'infini, & qu'il n'a pas aſſez développée pour échapper à la cenſure de notre

Auteur ? Quoi qu'il en ſoit, nous oſons avancer que devant cette notion de l'infini, diſparoiſſent toutes les erreurs, tous les préjugés, toutes les difficultés qu'on rencontre en cette matière, & qu'il ne faut qu'approfondir cette notion pour ſe fixer ſans retour & pour ſe repoſer dans la plus pure évidence, & dans la conviction intime qu'il n'y a de véritable infini que l'Etre ſuprême. L'incompréhenſibilité de ſes attributs ne nuit point à l'évidence que nous avons de leur réalité : entre ſon eſſence & ſa nature nulle diſtinction même mentale : l'infini a plus que nous n'en concevons, mais il ne peut être conçu autrement qu'il n'eſt, ni être autrement qu'on ne le conçoit. Ce ſont-là de ces principes qui ſont à la portée de toute intelligence capable d'un peu d'attention & de réflexion : un eſprit qui les a une fois bien ſaiſis, s'y fixe avec

une ſécurité qu'on ne fait qu'affermir en voulant l'ébranler.

Dans le progrès de ſa réfutation, où le Matérialiſme, l'Immatérialiſme & l'*Egoïſme* * ſont ſucceſſivement détruits, l'Auteur eſt contraint de s'enfoncer dans les profondeurs de la plus ſubtile Métaphyſique ſur la nature & ſur les éléments de la matière, ſur la diſtinction de la penſée & de l'étendue, & ſur leur incompatibilité dans un même ſujet. De ces ſpéculations qui demandent un courage & une force d'eſprit ſingulière pour en ſuivre la trace ſans rien confondre, l'Auteur conclut la

---

* » Les Egoïſtes, *dit l'Auteur*, croient » qu'ils ſont tout ce qui eſt, qu'il n'y a » point hors d'eux, une terre, un ciel, » d'autres hommes. « Il eſt aſſez étonnant que, dans notre ſiècle, un pareil rêve ait été rangé au nombre des ſyſtêmes philoſophiques.

création & l'exiſtence de pluſieurs ſubſtances, qui ſont toutes des êtres ſimples réellement diſtingués de l'Etre néceſſaire, de l'Etre infini, leur Créateur : les unes ſont les éléments de l'étendue, les autres ſont des êtres penſants : chacune de ces deux eſpèces poſſede des attributs & des propriétés qui lui ſont particulières, & qui forment entr'elles une ſéparation abſolue. Les éléments de la matière, quelque combinaiſon qu'on faſſe de leurs ſubſtances & de leurs propriétés, ne ſçauroient, par leurs propres forces, ni par aucun ſecours étranger, atteindre la faculté de penſer ; leur nature s'y refuſe & y répugne abſolument. Les êtres penſants, les eſprits, ſous quelque face qu'on les conſidère, ne peuvent pas plus ſe confondre avec les éléments de la matière, ni compoſer aucune eſpèce d'étendue. Ainſi à travers les débris du Ma-

térialiſme, de l'Immatérialiſme, & de l'Egoïſme renverſés par ſes mains, notre Auteur arrive à un ſommaire de concluſions, qui ne laiſſent aucun ombrage ſur la pureté de ſon zele & ſur l'integrité de ſon orthodoxie : c'eſt la juſtice que nous devons lui rendre avant que de hazarder la moindre difficulté contre ſes principes & ſes procédés métaphyſiques. Revenons maintenant ſur la route qu'il a choiſie pour nous conduire à ces intéreſſantes & ſublimes verités, & voyons s'il n'y a point laiſſé ou ſemé quelques épines qu'il ſeroit à propos d'en arracher.

1°. Selon notre Auteur, on a trop mépriſé l'Immaterialiſme, on n'a pas aſſez répondu aux objections dont il ſe prevaut. Surquoi nous obſervons que, ſous l'empire d'une Providence divine, les corps, dont nous nous voyons inveſtis, ne peuvent être de pures apparences:

Le monde, dans ce ſyſtême, ne ſeroit qu'une ſcène menſongère où Dieu paroîtroit éternellement occupé à nous tendre des pièges & à nous repaître d'erreurs dont nous ne pourrions nous défendre. Soûtenir que les hommes ont tort de ne pas douter s'ils ont un corps, & s'il en exiſte aucun dans l'eſpace qu'ils habitent, c'eſt avancer un paradoxe auquel réſiſtent invinciblement tous nos penchans, toutes nos impreſſions, & même toutes nos réflexions. Sous ce point de vuë, qui intéreſſe évidemment la véracité de l'Etre ſuprême, l'Immatérialiſme comme l'Egoiſme, ſe réſout dans un délire ſacrilege qui ne mérite pas les frais d'une réfutation. Fuſſent-ils encore plus heureux qu'ils ne le ſont dans l'explication des phénomènes, ces deux ſyſtêmes n'en ſeroient pas moins vicieux dans les conſéquences qui ſuivent de leurs principes.

Ce n'eſt pas là cependant le principal côté où notre Auteur dirige ſon attaque : l'impoſſibilité qu'il reproche à ce ſyſtême, eſt fondée ſur d'autres principes, tels que le défaut de *raiſon ſuffiſante* des perceptions & des ſentiments que nous croyons partir des corps exiſtants, (ces corps étant une fois ſuppoſés ne pas exiſter) ou le défaut de *puiſſance* dans Dieu *pour ſuppléer à l'action des objets ſenſibles.* Dieu a plus de puiſſance qu'il n'en faudroit pour ſuppléer à leur abſence ; mais des raiſons néceſſaires, tirées de ſa vérité & de ſa ſageſſe, s'oppoſent à l'exercice de cette puiſſance, & démontrent le vice & l'impoſſibilité du ſyſtême : c'eſt-là qu'il faut s'en tenir pour rejetter l'Immatérialiſme. Quant aux difficultés qu'il propoſe contre les éléments de la matière & contre leur étendue, fuſſent-elles inſolubles pour tous les Philoſophes,

elles n'en ſont pas moins nulles en elles-mêmes : l'exiſtence des corps eſt un fait qui les anéantit auſſi puiſſamment que le moindre pas d'Ariſtote détruiſoit tous les arguments de Zénon contre la poſſibilité du mouvement. Au reſte, tout le ſyſtême de l'Immatérialiſme porte ſur ce raiſonnement : Je ne conçois ni la nature, ni les éléments de la matière ; donc il n'exiſte aucune matière. Faut-il être grand Logicien pour ſentir le vice d'un pareil argument ?

2°. L'Immatérialiſme réduit à ſes propres forces & mis ſur la défenſive, n'eſt tout-au-plus qu'une farce ingénieuſe où la vrai-ſemblance même n'eſt pas ménagée : des Philoſophes ſérieux & ſenſés ne ſçauroient ni s'en occuper, ni s'en amuſer ; mais dans la guerre offenſive, ce ſyſtême paroît *très-redoutable* à notre Auteur. A la vérité, toutes les eſpèces de traits que les diffé-

rentes ſectes aiguiſent les unes contre les autres, l'Immatérialiſme les recueille ſans craindre qu'on les tourne contre lui-même : il ne fera jamais de grandes conquêtes ; mais il pourroit faire de grands ravages. Les êtres étendus, les ſubſtances compoſées n'ont pû réſiſter à ſes aſſauts, du moins c'eſt le ſentiment de notre Auteur : leur défaite l'a décidé en faveur *des êtres indiviſibles, ſimples & ſans étendue*, c'eſt-à-dire, des monades Leibnitziennes : de ces êtres inétendus, il compoſe l'*étendue* qui, dans ſon ſyſtême, n'eſt plus une propriété de la matière, mais un ſimple *phénomène*, une *apparence produite par la réunion que l'eſprit fait* des êtres ſimples. Ces êtres ſimples ſont *des forces* : ils agiſſent ſur notre ame, l'eſprit ne voit le phénomène de l'étendue qu'en réuniſſant les impreſſions qu'il en reçoit. Il eſt impoſſible de

ſe repréſenter ces êtres ſimples, de s'en former l'idée, l'Auteur ne le diſſimule pas ; mais cette *impoſſibilité*, dit-il, *peut-elle faire équilibre avec les abſurdités inévitables du ſentiment qui ſuppoſe des êtres étendus ou des ſubſtances compoſées ?* Sur la ſimple expoſition de ce ſyſtême, s'éleve une foule de difficultés : propoſons-en quelques-unes à ſon Auteur.

1re Ces êtres ſimples & inétendus ne ſont-ils point plus propres à favoriſer qu'à combattre l'Immatérialiſme ? En banniſſant toute idée de matière, les Immatérialiſtes ont-ils prétendu autre choſe que de réduire l'étendue & tous ſes attributs à de purs phénomènes, à de pures apparences ? Dans les écoles & dans le monde, ſi la matière & ſes éléments euſſent toujours été regardés comme des êtres ſimples ſans longueur, largeur, ni profondeur, & ſans aucune

des qualités qui dépendeut de ces dimensions, s'y seroit-il jamais formé une secte particulière d'Immatérialistes? Tous les Philosophes n'eussent-ils pas été entraînés comme par une détermination générale dans cette manière de penser?

2e Le Matérialisme lui-même ne pourra-t-il point entreprendre de s'établir sur les fondements de ce nouveau système? Il lui importe peu que les éléments de la matière soient étendus ou inétendus, pourvu qu'ils soient de même nature que ceux de la substance spirituelle. En effet dès-lors tous les êtres de l'univers seront homogènes, & par conséquent tous matériels, s'ils ne sont pas tous immatériels: ces êtres ne différeront donc entr'eux que par les forces dont ils seront revêtus: c'est-là tout ce que prétendent les Matérialistes: pour qu'il ne leur reste rien à désirer,

ils n'auront qu'à prouver que ces forces ne sont point essentiellement des substances. Les preuves dont ils ont besoin, ils les emprunteront du même systême où la force pensante n'est qu'une *faculté*, où cette faculté ne s'exerce & n'acquiert des idées que *par les sens*, & où par conséquent l'esprit séparé du corps retombe dans un état de mort & d'inertie, totalement semblable à celui que nous attribuons aux éléments de la matière. Ainsi, en voulant s'éloigner également du Matérialisme & de l'Immatérialisme, l'Auteur risque de se voir accusé de n'avoir trouvé de milieu que dans un systême indifférent, pour ne rien dire de plus, aux deux extrêmes dont il cherchoit à se garantir, & dont l'un & l'autre tâcheront à l'envi de s'accommoder & de se prévaloir.

Un troisième systême qui, dans

cet Ouvrage, n'eſt pas plus épargné que les deux précedents, le ſyſtême de l'ame univerſelle, interviendra & prétendra retrouver, dans ces forces penſantes qui conſtituent les ſubſtances ſpirituelles, tous les matériaux qui compoſent ſon édifice. Il ſoûtiendra 1° qu'il eſt plus aiſé de concevoir toutes ces forces dans une ſubſtance unique, que de les concevoir conſtituant une pluralité de ſubſtances; 2° que, n'étant point en action, ces forces ne ſont plus que des *facultés*, & que par conſéquent elles ſont anéanties, ſi elles n'ont point un ſujet d'inhéſion où elles réſident comme facultés. Nous ne doutons pas que l'Auteur n'ait des reſſources contre des attaques ſi aiſées à prévoir; mais il eſt toujours fâcheux de prêter ſans néceſſité à ſes ennemis, des armes qu'ils n'avoient pas, & de ne pouvoir

plus les vaincre qu'on ne les leur ait arrachées.

3ᵉ Des êtres ſimples & inétendus, quelque mouvement, quelque force qu'ils aient, comment peuvent-ils ſe frapper, ſe choquer & ſe réſiſter? Quelles impreſſions peuvent-ils ſe communiquer? Comment pourront-ils donc agir les uns ſur les autres? Eſt-ce par le contact? il répugne à leur inextenſion. Eſt-ce par l'oppoſition de leur détermination? cette oppoſition ne peut les mettre aux priſes, à moins qu'en ſe rencontrant dans l'eſpace où ils ſe meuvent, ils ne ſe faſſent obſtacle: or quel obſtacle peuvent ſe faire des êtres inétendus? comment s'embarraſſeroient-ils mutuellement dans un eſpace dont ils ne peuvent remplir, ni par conſéquent ſe diſputer aucune portion?

4ᵉ Parmi ces êtres ſimples & inétendus, pourquoi les uns ſeront-

ils capables & les autres incapables de penſer ? L'Auteur répondra ſans doute que, dans ſon ſyſtême, ces êtres ne ſont que *des forces ;* que la force de penſer eſt la force qui conſtitue l'eſprit ; que la force qui conſtitue l'eſprit ne peut pas plus conſtituer la force qui conſtitue le corps, que cette ſeconde ne peut conſtituer la première, & qu'enfin ces deux forces ſont entre elles, dans ſon ſyſtême, comme ſont entre elles, dans le ſyſtême de Deſcartes, la penſée & l'étendue. Mais cette réponſe n'eſt-elle point une pétition de principe, ou une ſuppoſition plutôt qu'une ſolution ? Réduire toutes ſubſtances à de pures forces, n'eſt-ce point un coup auſſi hardi que de réduire les éléments de la matière à l'inétendue ? Conçoit-on une force ſans ſujet, ou une force qui ſoit ſon propre ſujet ?

5^e^ Si la *force active* conſtitue

un être, & si la force de résistance en constitue un autre, (car selon l'Auteur, *on ne peut ni concevoir, ni supposer aucun être sans une de ces deux forces*) l'être actif ne pourra-t-il jamais devenir résistant, ni l'être résistant devenir actif? Selon l'Auteur, la force motrice ne triomphe-t-elle pas de la force d'inertie? Ce triomphe de l'une n'emporte-t-il pas l'anéantissement de l'autre? La force d'inertie ne constitue-t-elle pas le repos aussi formellement, que la force motrice constitue le mouvement? Mais sans nous enfoncer dans ces abysmes qui, sans qu'on les cherche, s'ouvrent sous le systême revenons.

Pourquoi l'être simple qui passe de l'état d'inertie à l'état d'activité, ne pourroit-il pas passer de l'activité motrice à l'activité pensante? Ce passage paroît plus aisé dans ce systême, que dans aucun

autre ; on n'y trouve point de ces éléments brutes & épais, dont la maſſe morte n'eſt pas ſuſceptible de vie ni par conſéquent de penſée : on y trouve des degrés, des nuances de forces qui forment des claſſes où les animaux ſe logent ſelon leur eſpèce : on ne voit pas pourquoi le Créateur de ces êtres ſimples ou de ces forces, ne pourroit pas également, ſi non les perfectionner, du moins les transformer & les placer au grade le plus élevé. Dans ce ſyſtême, de la force animale à la force humaine la diſtance eſt-elle plus grande que de la force de réſiſtance à la force d'activité ?

Mais enfin, dira-t-on, ici le Philoſophe eſt réduit à choiſir entre des incompréhenſibilités & des abſurdités : l'incompréhenſible n'eſt-il donc pas préférable à l'abſurde ? Nous répondons 1° qu'en fait de ſyſtême philoſophique, ſou-

vent il ne faut pas trop preſſer les incompréhenſibilités pour en exprimer des abſurdités : nous n'avons garde d'appliquer à l'ingénieux Auteur un terme ſi contraire à l'eſtime que nous devons à ſon mérite & à ſon ſçavoir. 2° Dans le ſyſtême du continu diviſible à l'infini, on peut toujours reſter en-deçà de l'abſurdité, & ſe retrancher au moins dans l'incompréhenſibilité. 3° Un Phyſicien ne tombe guères dans l'abſurdité, ni même dans l'incompréhenſibilité, qu'en pouſſant *le ſyſtême philoſophique au-delà de toutes ſes idées :* les Philoſophes les plus habiles ne ſont que trop ſujets à cet excès de ſubtilité ; le reproche leur en a été fait par un illuſtre Ecrivain (M. Bolinbroke,) qu'on n'accuſera pas de trop de ſimplicité & de crédulité.

Selon les préceptes de Bacon & de Deſcartes, que les Philoſophes

ſe renferment donc toujours endeçà de la portée où leur intelligence peut atteindre, & qu'ils ſe perſuadent qu'au-delà tout eſt pour eux écueil & précipice ; que la nature, ou plutôt ſon Auteur ne leur a pas donné des aîles pour voler plus loin ; que de le tenter, c'eſt une témérité dont l'illuſion eſt la moindre peine ; que, dans le cercle où leur eſſor peut s'étendre, il s'ouvre à leurs découvertes un eſpace plus vaſte que leur intelligence ; qu'il leur importe plus de ſçavoir la Morale que la Phyſique ; que, pour l'apprendre & pour la pratiquer, ils ſont pourvus de tous les inſtruments & de tous les ſecours dont ils ont beſoin, & qu'il ne leur reſte qu'à en faire un uſage légitime : alors il y aura moins de ſyſtêmes pour partager ces Philoſophes, parce qu'en ſe tenant toujours dans la ſphère de la droite & ſaine raiſon, & en s'interdiſant

les conjectures témérairement hazardées, ils tariront les ſources qui multiplient ſi fort les ſyſtêmes abſurdes & incompréhenſibles : c'eſt-ce que notre judicieux Auteur leur inculque fréquemment avec autant d'égards & d'inſinuation que de zèle & de force.

Si les difficultés que le ſyſtême de l'Auteur nous a fait naître, jettent, dans quelques eſprits, des préventions contre ſon orthodoxie, la lecture de ſon troiſième Volume doit les diſſiper : il y a raſſemblé, avec tant de ſoin & de capacité, toutes les objections que les Fataliſtes, qui ſuppoſent pluſieurs ſubſtances dans le monde, ont formées contre la liberté de Dieu & contre celle de l'homme ; il les a réſolues avec tant de clarté & de ſolidité ; ſes ſolutions ſont ſi indépendantes de ſon ſyſtême ſur la nature des diverſes ſubſtances, & ſi exemptes des taches qui peuvent

défigurer ce ſyſtême, qu'on ne peut lui ſçavoir trop de gré d'un travail où l'érudition & le raiſonnement Philoſophiques ſont ſi utilement & ſi heureuſement alliés en faveur des principes les plus eſſentiels. Cependant nous ne ſommes pas pleinement ſatisfaits des efforts qu'il a faits pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur pour nous dans la préſcience divine : c'eſt un attribut dont la vérité eſt auſſi conſtatée que la hauteur en eſt inacceſſible : en voulant ſonder ſa profondeur, on n'atteint qu'un nuage qu'il faut adorer. Les ténèbres qui enveloppent ce myſtère, n'ôtent rien à la certitude de notre liberté : la préſcience de Dieu tombe autant ſur la liberté que ſur la ſubſtance de nos actions. Si elles n'étoient pas libres, la préſcience de Dieu ne ſeroit plus un attribut incompréhenſible, ni un myſtère étonnant.

Août, 1757.

On reprochera peut-être à l'Auteur de voir par-tout le Fataliſme, ou de ne l'avoir placé dans preſque tout l'empire des ſyſtêmes, que pour étaler l'étenduë prodigieuſe de ſes connoiſſances & de ſes recherches Philoſophiques : ce reproche ne ſeroit pas juſte. Tout ſyſtême où Dieu, ou bien l'homme n'agiſſent jamais que par des motifs qui les déterminent néceſſairement, où Dieu n'eſt pas auſſi maître de reſter dans ſon repos que d'en ſortir, où l'homme ne peut jamais réſiſter à l'impreſſion actuelle qui le ſollicite, où la ſupériorité préſente de l'attrait qui le domine, l'entraîne toujours vers l'objet où elle le pouſſe, ſans qu'il puiſſe ſe défendre d'y conſentir, & de céder à cette impulſion prédominante, eſt un ſyſtême dont une fatalité néceſſaire & néceſſitante devient le mobile univerſel. Or, combien de ſyſtê-

nes portent l'empreinte de ce Fatalisme? Si l'on en faisoit l'exacte énumeration, l'Auteur resteroit convaincu d'avoir plutôt diminué qu'exagéré le nombre des systêmes qu'infecte le poison du Fatalisme.

ARTICLE XC.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE RENNES.

REFUTATION de la prétendue Histoire du Comte & de la Comtesse de Chateaubriand. Par feu M. Pierre Hevin, ancien Avocat au Parlement. *Brochure* in-4°. *de 27 pages.* Cette réfutation est en forme de Lettre, & a été composée en 1686. par M. Hevin, ayeul d'un Conseiller au Présidial de Rennes, lequel porte le même nom & donne aujourd'hui l'Ouvrage de son Grand-père. Il seroit à souhaiter que cette Lettre fût

aussi-bien écrite qu'elle est bien raisonnée. Mais en pareille matière on s'attache plus au fond des choses qu'au style de l'Auteur : celui-ci n'a nul agrément dans sa manière, mais il démontre ce qu'il entreprend de prouver ; c'est le mensonge palpable, évident & presque sans exemple de notre Historien-Romancier Varillas, traitant ce qui regarde le Comte & la Comtesse de Chateaubriand. Il prétend que la Comtesse qui avoit trop sçû plaire à François I. fut assassinée par les ordres de son mari au commencement de l'an 1526. très-peu de temps avant que le Roi retournât de sa prison d'Espagne. Cette anecdote est revêtue par l'Historien de circonstances, qui sont dans le même goût que le fond même de l'Histoire : & tout-cela, bien-loin d'être appuyé de la moindre preuve, se trouve démontré faux dans toutes ses parties. Il est cer-

tain, par exemple, 1° que la Comtesse de Chateaubriand ne mourut qu'en 1537. près de 12 ans après l'époque que Varillas assigne à cette mort : 2°. que cette Dame ne mourut ni de mort violente, ni dans la disgrace de son mari : 3° que dès l'an 1525, temps postérieur aux prétendues liaisons de François I. avec la Comtesse, le Comte de Châteaubriand prit des mesures pour faire tomber à sa femme tous ses biens par voie de *fideicommis*. Quoi de plus contraire à cette prétendue fureur de l'époux déshonoré contre l'épouse infidéle ? 4° que le même Comte, bien-loin d'avoir encouru l'indignation du Roi François I. & de s'être expatrié lui-même après l'assassinat prétendu de sa femme, fut fait au contraire en 1531, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Bretagne &c. Tout ceci n'est que la

la moindre partie des obſervations très-ſûres & très-fidèles de M. Hevin ſur ce point d'Hiſtoire. Il y ajoûte beaucoup de recherches touchant les principales maiſons de Bretagne, & c'eſt un des morceaux qui font le plus de plaiſir dans cette Brochure. Au reſte il étoit bien à propos d'anéantir pour toujours la fable de Varillas, puiſqu'elle intéreſſe l'honneur de deux perſonnes très-illuſtres : le Comte de Chateaubriand étoit de la maiſon de Laval, & par ſa mère Françoiſe de Rieux, neveu de François I. à la mode de Bretagne ; la Comteſſe étoit de la maiſon de Foix, & couſine du trois au quatre de la Reine Claude, épouſe du même Roi François I. *On trouve des Exemplaires de cette Lettre à Paris.*

De Paris.

On a vu depuis peu de jours une ſorte de Protée littéraire, une brochure de 60 pages *in*-8°. dont il n'eſt pas aiſé de ſaiſir les caractères : nous tâcherons d'expoſer ce qu'une lecture réfléchie nous a fait connoître.

Ce petit Ouvrage intitulé *Examen du Voltéraniſme*, eſt un compoſé de Proſe & de Vers *; une production de Sceptique, qui combat la vérité, tandis qu'il paroît la chercher; un plaidoyé pour & contre la raiſon; un défi donné à toutes les Religions, ſans en excepter la vraie, pour laquelle néanmoins l'Auteur témoigne du penchant; un tiſſu de penſées im-

* Les Vers ſont trois Epîtres, adreſſées à M. de Voltaire.

pies qu'on croiroit tempérées ou réfutées par une conclusion assez orthodoxe; un langage Philosophique, mais sans précision; une Prose assez coulante, mais, dans la plûpart de ses détails, sans fond de vérité ni d'érudition; une poësie quelquefois bonne, mais le plus souvent décousue, obscure & sans génie.

L'Auteur a prétendu combattre le Poëme de la *Religion naturelle* de M. de V. entreprise louable si elle n'avoit eu pour objet que de rappeller ce bel Esprit à la Religion révélée; mais on s'élève ici presque également contre la Loi Naturelle, le Christianisme & le Matérialisme. On a crû sans doute imaginer une belle chose en rajeunissant la scène des trois Déesses qui disputerent de la beauté en présence de Paris. On fait paroître dans cette Brochure une *Belle Chrétienne*, une *Belle Déiste*,

une *Belle Matérialiſte ;* façons de parler romaneſques, & qui ne ſont bonnes que pour amuſer des petits-maîtres. Chacune de ces trois perſonnes tâche d'engager notre Pyrrhonien, mais il donne l'excluſion à toutes ; il les traite toutes *d'imbécilles* qui *marchent aveuglément à la ſuite de leurs préjugés.*

N'eſt-ce pas un procédé bien entendu contre la *Belle Chrétienne*, que de la rejetter parce qu'elle préſente un bandeau ; c'eſt-à-dire, parce qu'elle ordonne de croire ; comme ſi elle ne laiſſoit pas à notre raiſon toute liberté de s'exercer ſur les préliminaires de la Foi, ſur ce qu'on appelle *motifs de crédibilité ? La raiſon* conclut notre Sceptique, *me dit que l'évidence eſt mon flambeau ;* oui bien à l'égard des objets où l'évidence eſt poſſible ; & dans le détail des choſes de la vie l'Au-

teur demande-t-il toujours l'évidence (j'entens l'évidence métaphysique) pour se déterminer, pour agir, pour acquérir, pour se précautionner, pour s'engager, pour se lier avec les uns & les autres? &c. D'ailleurs ce principe *la raison me dit que l'évidence est mon flambeau*, n'est-il pas bien dans la bouche d'un homme qui dit, quatre pages plus haut, qu'il *a bien de la peine à s'imaginer que l'homme soit fait pour la raison?* & qui ajoûte dans sa premiére Epître en Vers.

Qu'est-ce que la raison? Préjugé fastueux,
Il ne parle jamais qu'avec un ton de maître.
Contre lui révolté mon cœur, pour être heureux,
Ne veut point l'écouter, ne veut point le connoître.

Mais quel guide veut donc suivre l'Auteur? *L'instinct*: c'est ce qu'il substitue à la Raison, à

la Religion, aux Loix, à la puiſſance des Souverains. Il n'y a rien de plus faux & de plus impie que cette premiére Epître, ſi nous en exceptons quelques Vers de la fin où l'on ſemble reconnoître la néceſſité de la révélation : par exemple,

La Nature n'eſt pas notre ſuprême Loi.

Il falloit s'en tenir là ſans nier que la Loi Naturelle ſoit une Loi émanée du Créateur même.

La ſeconde Epître eſt obſcure, mais plus ſage que la premiére. Elle fait voir l'inſuffiſance de la raiſon ; mais il falloit encore éviter ou modifier certaines expreſſions, ce Vers en particulier :

La raiſon le conduit, mais c'eſt pour l'égarer.

Ceci ſe préſente mal ſur-tout

dans un Ouvrage qui n'eſt que trop ſuſpect de Pyrrhoniſme. S'il étoit vrai que la raiſon ne nous *conduit* que pour nous *égarer* (généralité qu'exprime ce Vers ou qu'il ne tempère pas) comment parviendrions nous à connoître l'exiſtence de Dieu, la ſpiritualité de l'ame, la vérité d'une Religion révélée ? Comment réfuterions-nous l'Idolatrie, le Mahométiſme, &c.

La troiſième Epître eſt deſtinée à examiner les ſyſtêmes de l'Unitaire, du Matérialiſte & du Chrétien. Quelques bons principes percent à travers un Scepticiſme dont on remarque toujours des traces : par exemple ceci paroît bien :

Dis-moi, Voltaire, entr'eux quel parti faut-il prendre ?
Oui, le Chrétien qui croit ce qu'il ne peut comprendre,

Qui pour trouver enfin l'aimable vérité
Soumet l'eſprit, le cœur à la Divinité,
Eſt plus ſage à mes yeux qu'un diſcoureur ſuperbe
Qui ſe croit infaillible, & né pour brouter l'herbe.

Mais en général il y a tant de maximes hazardées dans toute cette production, & les bonnes choſes qui s'y trouvent ſont tellement mêlées de mauvaiſes, & l'on peut avec tant de raiſon ſe défier des intentions de l'Auteur, lors même qu'il dit bien, & il eſt ſi facile d'abuſer d'une multitude de propoſitions obſcures, ambigues, équivoques, qu'il a ſémées dans ſon Ouvrage, qu'à tout prendre ceci n'eſt bon, ni en Théologie, ni en Politique, ni en Morale, ni en Littérature.

Opérations faites par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences, pour la vérification du degré du Méridien compris entre Paris & Amiens. Par MM. Bouguer, Camus, Caſſini de Thury & Pingré. (Brochure *in*-8°. de 28 pages.) Il y a près d'un ſiècle que les Aſtronomes François s'appliquent à bien connoître la grandeur & la figure de la terre : connoiſſance qui doit réſulter principalement de la meſure exacte des dégrès du Méridien. L'ancien & le nouveau Monde, le Nord & le Sud ont été témoins des entrepriſes formées par l'Académie Royale des Sciences pour l'exécution de ce projet.

En 1670. M. Picard travailla aux meſures Géodéſiques (ou ſur le terrein) néceſſaires pour déterminer le dégré du Méridien aux environs de Paris. Ces meſures

ont paſſé long-temps pour exactes ; & ce fut en les ſuppoſant telles que MM. les Académiciens qui avoient été en Laponie, donnerent, il y a environ 18 ans, 57183 toiſes au dégré du Méridien : meſure trop grande ſelon MM. Caſſini & de la Caille, qui en 1744. ne trouverent le même dégré que de 57074 toiſes. On voit que la différence eſt d'environ 100 toiſes, *quoiqu'on ne ſe trompe jamais de 50, ſur la longueur de 20 ou 25 lieues, quand on travaille en prenant toutes les précautions néceſſaires.*

L'Académie des Sciences a donc jugé qu'il falloit revenir ſur les opérations Géodéſiques aux environs de Paris ; elle a chargé de ce ſoin huit de ſes Membres, ſéparés en deux compagnies, ſçavoir d'une part MM. Bouguer, Camus, Caſſini de Thury & Pingré ; de l'autre MM. Godin, Clairaut,

le Monnier & de la Caille, tous très-diſpoſés à n'être pas ſimplement ſpectateurs de l'ouvrage ; mais à y prendre toute la part poſſible & à en preſſer l'exécution perſonnellement.

C'eſt le détail des travaux de MM. Bouguer, Camus, Caſſini de Thury & Pingré que nous annonçons ici. M. Picard avoit pris ſa baſe dans le chemin de Villejuive à Juviſy ; il avoit fixé à 13121 toiſes trois pieds, la diſtance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert : meſure encore trop grande ſelon MM. Caſſini & de la Caille, qui ne la trouverent en 1744. que de $13108\frac{32}{100}$ toiſes. Il falloit donc meſurer de nouveau cette baſe, & conclure au moyen de nouveaux triangles la vraie diſtance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert.

Pour le premier objet MM. les

Académiciens ont eu deux termes qui manquoient à M. Picard. Il y a présentement deux Pyramides, l'une à Villejuive & l'autre à Juvisy : c'est dans cet espace que la nouvelle base a été prise, & l'on a trouvé, pour la distance totale du centre d'une Pyramide à celui de l'autre, 5716 toises 5 pieds 10 pouces & quelques lignes.

Quant à la distance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert, elle a été trouvée (au moyen des trois triangles spécifiés dans la brochure) de 13108 toises, quelques pouces : ce qui se rapproche fort du calcul arrêté en 1744. par MM. Cassini & de la Caille : d'où il a été facile de conclure que M. Picard s'étoit trompé, & qu'ainsi l'on ne pouvoit compter sur ses mesures Géodésiques, ni sur la Méridienne qu'il a tirée de Paris à Amiens :

Conclusion, au reste, qui n'altère en rien le mérite & la juste réputation de cet habile Astronome ; il a eu moins de facilités & de secours qu'on n'en a aujourd'hui ; il n'a pas été averti, par des fautes antérieures & par des critiques éclairées, de prendre plus de précautions. En un mot, dans ce genre comme dans tous les autres, il est avantageux d'être des derniers à travailler ; mais il n'est point honteux de faire des fautes en travaillant le premier.

Ceux qui liront cette brochure verront les attentions scrupuleuses qu'ont apportées nos quatre Académiciens, pour la mesure de leur base & pour la formation de leurs triangles. C'est un travail où tous & chacun des associés ont mis la main ; où les instruments ont été vérifiés avec la plus rigoureuse justesse ; où les procédés tant Méchaniques que Géométriques

ont été ſuivis & conclus de manière à inſpirer la plus grande confiance. *Cette Brochure a été préſentée à ſa Majeſté, & imprimée à l'Imprimerie Royale.*

Marguerite d'Anjou Reine d'Angleterre, Eſſay Tragique en cinq Actes, (Vol. *in-douze* de près de 300 pages) chez Prault fils Quai de Conti. Nous déſirerions que l'Avertiſſement, qui eſt à la tête de ce Livre, en expliquât le deſſein, le but & l'utilité. Ce n'eſt point une Tragédie bonne à être repréſentée; c'eſt une ſorte de Pièce Hiſtorique, peut-être dans le goût du François II. de M. le Préſident Henault. Mais il paroît que l'intention de l'Auteur embraſſe, de plus, la manière de réciter ou de lire une Pièce Dramatique : car il employe une foule de virgules comme pour diriger la prononciation. Si nous nous

trompons dans cette conjecture, on ſera très-fort en droit de nous contredire ; mais en ce cas, on devra ſe croire obligé à énoncer clairement le plan de cet Ouvrage. Le Cenſeur Royal dit qu'il *a cru y appercevoir du naturel, de l'énergie & de l'intérêt.*

AVIS AUX CURIEUX d'Hiſtoire Naturelle.

Le Public eſt averti, que le Sieur Sybille Maître ès Arts en l'Univerſité de Paris de préſent réſident à Chaumont en Vexin, continue de faire des découvertes ſur l'Hiſtoire Naturelle, par les foſſiles qu'il ramaſſe en grand nombre dans les environs de Giſors & autres lieux voiſins. La quantité de Cabinets qu'il fournit tous les jours, & les morceaux plus rares les uns que les autres qu'il a découverts, l'ont déterminé à avertir le Public, que ceux qui

voudront se procurer une collection toute entière ou d'assortiment, lui feront l'honneur de l'aller voir ou de lui écrire : il s'engage à faire bonne composition pour favoriser les amateurs de cette partie. Comme le cabinet du Roi est un sûrgarant des morceaux rares qu'il y a déposés, il croit suffisant d'indiquer cette preuve, & il n'ajoûte rien au-delà.

LETTRE ECRITE de Sétubal en Portugal, au P. B. J. le 15 Mai 1757. sur la manière de perfectionner les Miroirs de Télescopes.

M. R. P. ayant réfléchi sur ce qu'on a fait jusqu'à présent pour perfectionner les miroirs de Télescopes par rapport à leur matière, j'ai été assez surpris qu'on n'en ait point essayé d'autre que celle des miroirs métalliques ou celle des

miroirs de verre. Les miroirs de métal sont plus difficiles à travailler que ceux de verre, ils sont plus couteux, trop pésants, ne recoivent pas un si bon poli, & sont sujets à se rouiller. Pour les miroirs de verre, on les a enfin abandonnés, parce qu'on n'a pas encore trouvé le moyen d'éviter la multiplicité des images. Mais joignons ces deux matières ensemble, & donnons à ce composé la qualité la plus convenable pour produire le plus grand effet, c'est-à-dire, la couleur qui refléchit le plus grand nombre de rayons, la couleur blanche; & nous aurons avec toute vrai-semblance des miroirs beaucoup plus parfaits que ceux que nous avons eus jusqu'à présent. Que le verre y entre pour la facilité, & le moins de dépense dans le travail; mais qu'il perde sa transparence, qu'il devienne opaque & qu'il acquère même le

degré d'opacité le plus convenable, en conſervant toujours la couleur la plus propre à réfléchir une plus grande quantité de lumière.

Il y a différentes matières au moyen deſquelles on peut parvenir à ſatisfaire aux conditions demandées : ces matières ſont le verre, la chaux d'étain, la chaux de plomb, la magnéſie, & les os calcinés. Ces matières ſervent à donner au verre une couleur laitée, blanche-opaque, couleur d'émail : opacité & couleur requiſes. On y parviendra en ajoûtant à la frite, par exemple un cinquième de chaux d'étain, & autant de celle de plomb pour en faciliter la fuſion, avec un grain de magnéſie calcinée. On donne encore au verre une belle couleur laitée & demi-opaque avec des os calcinés au blanc, réduits en poudre ſubtile & mêlés avec la

frite. Il eſt fort avantageux d'y ajoûter un peu de nitre.

C'eſt aux Artiſtes à eſſayer ce mêlange, à découvrir la proportion de ces matières, le degré & le temps de la fuſion les plus convenables, & à demander le ſecours des Aſtronomes, pour juger de la bonté & du degré de perfection de l'ouvrage. Je m'étois propoſé de le faire exécuter moi même, & d'examiner l'avantage de ces miroirs en les comparant aux miroirs ordinaires; mais ne m'étant pas poſſible de les faire exécuter actuellement, je n'ai pas voulu différer de publier une choſe qui peut être utile. Je ſuis, &c.

La Pharmacopée des Pauvres accompagnée d'obſervations ſur chaque formule ; par le Docteur W.... Membre du Collége Royal des Médecins de Londres, *avec des Notes ſur l'application des*

mêmes remèdes & une table des Maladies. (In-12. de 224 pages) chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, &c. Cet Ouvrage est un abrégé, fait avec soin en Anglois, de la Pharmacopée de Londres, & de la Pharmacopée d'Edimbourg. Un Médecin, Membre du Collége Royal de Londres, y a inséré des observations pour faciliter les remèdes & en prévenir les abus ; un Médecin de Paris a donné quelques éclaircissements qui se trouvent à la fin du Volume, & le tout paroît revêtu des qualités que doivent avoir ces sortes de Livres : ces qualités sont clarté, facilité, simplicité. L'avant-propos qui est à la tête de l'Ouvrage est bien écrit ; la Table qui le termine est commode.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Août, 1757.

ARTICLE LXXXIII. *L'Esprit de l'Abbé Des-Fontaines, &c.* 1925

ART. LXXXIV. Antiguedad Maritima de la Republica de Cartago, &c. *Antiquité de Cartage avec le Voyage d'Hannon, &c.* 1938

ART. LXXXV. *Nouvelle méthode d'encaissement, pour fonder dans les Rivières, &c.* 1965

ART. LXXXVI. *L'Ami des hommes, &c.* Suite de l'Article LXXXI. au II. Vol. de Juillet. 1977

ART. LXXXVII. *Relation de l'Ambassade de Méhémet Effendi en France, &c.* 2007

ART. LXXXVIII. *Histoire de la dernière Révolution des Indes Orientales, &c.* 2016
ART. LXXXIX. *Examen du Fatalisme, &c.* 2049
ART. XC. Nouvelles Littéraires. 2088

ERRATA

Pour Juillet, II. vol.

Au haut de la page 774 *lis.* 1774.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juillet, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément a la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 720 volumes: Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12.	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	12.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1757.

ARTICLE XCI.

DEL VECCHIO e nuovo Gnomone Fiorentino, e delle Oſſervazioni Aſtronomiche, Fiſiche ed Architettonice fatte nel verificarne la

costruzione Libri IV. à quali premettesi una Introduzione Istorica sopra la coltura dell' Astronomia in Toscana di Leonardo Ximenez della Compagnia di Gesù Geografo di sua Maestà Imperiale, publico Professore di Geografia allo studio Fiorentino e Socio dell' Accademia pur Fiorentina. *De l'ancien & du nouveau Gnomon de Florence, avec les observations qui ont été faites en vérifiant sa construction, & une Introduction historique sur l'étude de l'Astronomie dans la Toscane.* (Volume *in*-4°. de 460 pag. sans les Planches.) Par le P. Léonard Ximenez, Jésuite &c. *A Florence, de l'Imprimerie Impériale. M. DCC. LVII.*

IL y a, dans cet Ouvrage, deux Parties, comme l'annonce le titre : la premiére nommée *Intro-*

duction histo·ique sur l'étude de l'Astronomie en Toscane, depuis le IX^e siècle jusqu'au XVII^e : la seconde, en quatre Livres, toute destinée à rendre compte du Gnomon de la Cathédrale de Florence, & des observations qu'on y a faites. Chacune de ces Parties va nous occuper quelques moments; mais la premiére, comme plus susceptible d'analyse, exige de nous plus de détails que la seconde.

I.

L'Abbé Renaudot, parlant de l'origine de la sphère, dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, ne connoissoit pas les richesses littéraires de Florence, quand il disoit qu'au XV^e siècle les Florentins ne firent aucun Ouvrage considérable en Astronomie. Le Gnomon seul de la Cathédrale de

cette Ville, fait durant le cours de ce ſiècle, ſuffiroit pour détruire l'aſſertion de cet Académicien; mais le P. Ximenez, Auteur du Livre dont nous rendons compte, fait remonter bien plus haut la gloire aſtronomique de Florence; il perce dans la nuit des ſiècles, & montre que, dès le temps de Charlemagne, les Florentins ſe connoiſſoient en Aſtronomie. Sa preuve eſt tirée d'un monument qui, indépendamment de l'uſage qu'on en fait ici, mériteroit des attentions très-particulières. C'eſt un Calendrier juſqu'ici conſervé en manuſcrit dans le tréſor de la Cathédrale de Florence. Cette Pièce eſt du IX^e^ ſiècle, & d'après les caractères qui s'y trouvent énoncés touchant la Lune Paſchale (qu'on y voit placée au 8. de Mars,) & touchant la Fête de Pâques (qui occupe le 27. du même mois,) on conclut que l'époque de ce Calendrier eſt

l'année 813. La démonſtration ébauchée, à ce ſujet, par le P. Ximenez eſt fort ſimple, & peut ſe faire par quiconque ſçait appliquer les régles d'un Calendrier perpétuel.

Or ce qui montre la Science aſtronomique des Florentins du IX^e^ ſiècle, c'eſt l'attention qu'on a eue de marquer ſur le Calendrier en queſtion la préceſſion des Equinoxes & des Solſtices, avec la différence du calcul aſtronomique d'avec le comput de l'Egliſe. Ainſi, quoiqu'au 21. de Mars on marque l'Equinoxe du printemps pour ſatisfaire au comput établi par le Concile de Nicée, on ne laiſſe pas d'avertir au 18. du même mois que le Soleil entroit dès lors dans le ſigne du Bélier, & que par conſéquent l'Equinoxe aſtronomique arrivoit ce jour-là. On en uſe de même à l'égard de l'Equinoxe d'automne & des deux Solſtices.

Dans tous ces points essentiels, on indique les mouvements solaires comme très distingués de la marche du Calendrier Ecclésiastique: preuve manifeste qu'on étoit instruit du changement qui s'étoit fait, à cet égard, depuis le Concile de Nicée. La précession étoit déja de trois jours complets: & ce nombre de trois jours, si clairement marqué sur le Calendrier Florentin, démontre aussi que l'époque de cette Pièce ne peut être retardée jusqu'au X^{e} siècle, puisqu'alors la précession eût été de quatre jours.

Le P. Ximenez ne se borne pas tellement à relever les avantages de son Calendrier du côté de l'Astronomie, qu'il n'en fasse aussi l'éloge en le considérant comme une pièce très-utile à l'érudition Ecclésiastique & Liturgique. Voici un exemple: on y voit marquée au 14. d'Août *la Vigile de l'As-*

ſomption, & au 15. *l'Aſſomption* même *de la ſainte Vierge.* Or il eſt aiſé d'en conclure 1° que ce n'eſt pas Uſuard, comme on l'a cru juſqu'à préſent, qui le premier a fait mention de *la Vigile de l'Aſſomption.* Uſuard n'a écrit que vers la fin du IX^e^ ſiècle, & voilà un Calendrier de l'an 813 qui place cette *Vigile* au 14. d'Août comme une choſe déja bien connue dans l'Egliſe. Ceci, en matière de Liturgie & même d'Hiſtoire Eccléſiaſtique eſt très-conſidérable, & quand le Calendrier de Florence ne nous apprendroit que cette anecdote, il devroit être regardé comme un monument précieux; & le P. Ximenez, ſon Editeur, mériteroit une ſingulière reconnoiſſance de la part des Amateurs de l'antiquité Eccléſiaſtique. On conclut 2° que, dans la diſpute qui s'éleva au ſiècle dernier, pour déterminer s'il falloit appeller la

Fête du 15. d'Août *Assomption* ou *Dormition* de la bienheureuse Vierge Marie, le Calendrier de Florence auroit été d'un grand poids pour le sentiment de ceux qui ont cru devoir retenir le terme d'*Assomption*. Ce Calendrier s'accorde en ce point avec les plus célébres & les plus vénérables Martyrologes ; il est d'ailleurs plus ancien que le Martyrologe d'Usuard qui se sert du terme de *Dormition* ; & n'est-il pas aussi plus conséquent & plus uniforme que ce Martyrologe, puisqu'il parle d'*Assomption* tant au jour de la Fête que dans la Vigile, au-lieu qu'Usuard appelle *Vigile de l'Assomption* la célébrité du 14. & *Dormition* le lendemain de cette *Vigile*, c'est-à-dire la Fête même du 15. d'Août?

Il y auroit quantité d'autres éclaircissements à recueillir de ce beau Calendrier de Florence : par

exemple, on y voit la Fête de la Nativité de la ſainte Vierge bien marquée au 8. de Septembre : argument qui auroit pû perſuader au P. Thomaſſin que cette Fête eſt de beaucoup antérieure à Fulbert de Chartres, qui vivoit vers l'an 1000. On y voit la Fête de tous les Saints au premier Novembre, quoique les Auteurs Liturgiques prétendent qu'elle ne fut bien répandue que ſous l'Empereur Louis le Débonnaire. Mais c'en eſt aſſez ſur cet objet qui nous écarteroit trop du plan & du travail de l'Aſtronome Florentin.

Pour faire voir la ſuite des études Aſtronomiques dans la Toſcane, il cite d'autres Calendriers qui tiennent compte auſſi de la préceſſion des Equinoxes, & qui ajoûtent au point précis de leur ſiècle le nombre de jours relatifs à cette préceſſion. Il préſente, dans la ſeconde Partie de ſon Intro-

duction, une longue nomenclature d'Auteurs Florentins qui ont cultivé l'Astronomie; & cette espèce de tradition occupe les siècles XIII. XIV. XV. XVI. On est surpris de trouver tant de zèle Astronomique dans des temps où les Sciences étoient encore investies de nuages épais. On admire en particulier l'illustre Paul Toscanelli ou Toscanella, Auteur du grand Gnomon, dont il est parlé si au-long dans la suite de cet Ouvrage. La Notice historique qui concerne ce personnage, est traitée avec beaucoup plus d'étendue que celles qui regardent les autres Astronomes du même pays, & il est nécessaire aussi de nous y arrêter quelques moments.

Paul Toscanelli naquit à Florence en 1397, d'une famille ancienne & honorable. Il s'adonna d'abord à la Médecine, sans songer beaucoup aux études de Ma-

thématique ; mais un ſoir qu'il donnoit à ſouper au célèbre Philippe Brunelleſchi, Géomètre, Mécanicien, Architecte & Sculpteur, celui ci parla avec tant d'eſtime des Mathématiques, que Toſcanelli, enflammé tout-à-coup d'une belle paſſion pour cette Science, pria Brunelleſchi de la lui enſeigner. L'accord fut bientôt fait ; les progrès du diſciple furent rapides, & quoique le Maître n'eût preſque point de lettres, & ne ſçût que la Géomètrie pratique ; il ne laiſſoit pas de ſatisfaire pertinemment aux queſtions de Toſcanelli qui n'étoit pas d'une trempe d'eſprit à propoſer des bagatelles.

Toſcanelli tourna le fort de ſes études à la Géographie & à l'Aſtronomie ; il conçut des idées de navigation, qui furent, depuis, miſes en œuvre par Chriſtophe Colomb. On a même deux Lettres

de Toscanelli à ce fameux Navigateur ; la premiére en date du 25. Juin 1474, près de 18 ans avant que Colomb tentât son entreprise sur le Nouveau-Monde. L'autre Lettre est sans date, mais très-certainement antérieure à l'an 1483, puisque Toscanelli mourut vers le milieu de 1482. La premiére Lettre comprend la copie entiére d'une autre Lettre écrite par l'Astronome Florentin à Ferdinand Martinez, Chanoine de Lisbonne, son ami, & homme accrédité dans la Cour d'Alphonse V. Roi de Portugal. Cette Lettre assez longue & très-propre à faire connoître les grandes vuës de Toscanelli est transcrite ici, & ornée par le P. Ximenez, de Notes fort curieuses. Tout ce bon morceau, plein de Politique, de Géographie, d'Astronomie & d'Histoire, trouveroit bien sa place dans une vie de Christophe Colomb :

entreprise littéraire qu'on desire depuis long-temps en notre Langue. On n'a, sur ce grand homme, qu'une relation assez mal digérée par Ferdinand Colomb son fils,* avec quelques lambeaux d'histoire répandus çà & là, & le tout en Espagnol, en Italien; très-peu de chose en François.

L'importance de l'objet nous invite à indiquer du moins quelques Articles de la Lettre de Toscanelli. 1° Il paroît que long-temps avant l'an 1474, il s'étoit entretenu de l'entreprise des Indes Orientales avec son ami le Chanoine Martinez. 2° Il proposoit d'aller à ces Indes qu'on appelloit alors *les Indes des Epiceries*, par la route de l'Occident, en suivant toujours le même parallèle; & il

* On en a une Traduction Françoise, donnée en 1681, mais qu'on ne lit point.

soûtenoit que c'étoit la voie la plus courte. 3° Ce projet supposoit que la route ne seroit point interrompue, ni traversée par la rencontre d'un grand Continent : supposition que l'évenement a démontrée fausse. Le grand Continent de l'Amérique barre, pour ainsi dire, le chemin aux Navigateurs, mais les efforts qu'on fait depuis si long-temps, pour trouver un passage de ce Continent aux Indes & à la Chine, prouve toujours que Toscanelli avoit raison de regarder la route de l'Occident comme la plus courte. 4° Il est parlé, dans cette Lettre, d'un voyage aux Indes *des Epiceries par la Guinée* : ce qui ne peut s'entendre que relativement au Cap de Bonne-Espérance qu'on avoit trouvé le moyen de doubler du temps même de Toscanelli, plus de vingt ans avant Vasco de Gama qui ne fit son expédition qu'en 1497. Voilà des points qui

ſeroient d'une grande conſidération dans une Hiſtoire de la Navigation ancienne & moderne. Mais c'en eſt aſſez ſur la premiére diviſion du Livre dont nous rendons compte. On ne peut diſputer au P. Ximenez la tradition des études Aſtronomiques parmi les Florentins des ſiécles même les plus indifférents ſur les belles connoiſſances ; & s'il étoit beſoin de quelques preuves encore, pour mettre ce point dans le plus grand jour, le Gnomon de Toſcanelli acheveroit de diſſiper tous les doutes. Nous touchons ici ce qu'il y a de plus eſſentiel dans cet Ouvrage, mais nous ſommes obligés d'omettre tous les détails, parce que la matière n'eſt pas ſuſceptible d'un Extrait raiſonné,

II.

Dès le temps de Jean Villani qui mourut en 1348, il y avoit

un Gnomon dans l'Eglise de S. Jean de Florence. Villani parle d'une figure du Soleil gravée sur le pavé, laquelle recevoit les rayons solaires à midi, lorsque cet Astre étoit dans le signe de l'Ecrevisse. On voit encore la même figure dans cette Eglise avec les signes du Zodiaque, & des Vers Latins qui indiquent assez la barbarie du siecle qui les a produits. Mais le centre de ce Gnomon, c'est-à-dire le trou destiné à donner passage aux rayons du Soleil ne subsiste plus, & il est même difficile de deviner l'endroit où il pouvoit être. Ce qui reste de ce monument, sçavoir, la figure du Soleil, les signes du Zodiaque & les Vers qui en font l'accompagnement, déposent toujours en faveur du zele Astronomique des anciens Florentins.

Le Gnomon de Toscanelli est bien d'une autre importance que celui-ci. On le voit dans la Cathé-

drale de Florence ; il a été construit vers l'an 1468, il a un peu plus de 277 pieds de hauteur, il est bien conservé, & il paroît à l'abri de tous les évènements qui pourroient le détruire ou l'altérer. M. de la Condamine étant ces derniéres années en Italie, & faisant quelque séjour à Florence (au mois d'Avril 1755,) admira la solidité de ce Gnomon, c'est-à-dire du centre ou de l'ouverture qui donne passage aux rayons du Soleil ; & ce célèbre Académicien s'intéressa très particulièrement au dessein qu'avoit formé le P. Ximenez, de perfectionner & d'étendre les usages de ce monument. Mais pour instruire un peu le Lecteur, il faut expliquer ici sommairement ce que c'est qu'un Gnomon.

C'est, selon le P. Ximenez, une sorte d'Equerre, dont un côté est dans la direction verticale d'un

bâtiment ſolide & élevé ; l'autre eſt une ligne horizontale perpendiculaire au premier côté : celui-ci eſt appellé la *hauteur du Gnomon*, & ſe termine par une petite ouverture circulaire, ménagée pour donner paſſage aux rayons du Soleil : l'autre côté ou la ligne horizontale eſt ce qu'on appelle la *tangente du Gnomon*, & ſa deſtination eſt de recevoir l'image du Soleil, & de faire connoître le moment des Solſtices, l'obliquité de l'Ecliptique &c.

Quand le P. Ximenez a mis en honneur le Gnomon de Florence, opération qui eſt des années 1755 & 1756, les plus célèbres Gnomons, actuellement exiſtants, étoient celui de Bologne, d'environ 83 pieds de hauteur ; celui des Chartreux de Rome, d'environ 63 ; & celui de S. Sulpice de Paris, de 80 ; d'où il eſt aiſé de conclure que le Gnomon de la Cathédrale de Florence

ſurpaſſe lui ſeul la hauteur de tous les autres Gnomons pris enſemble : or, toutes choſes d'ailleurs égales, le plus grand Gnomon doit être le plus utile pour les obſervations Aſtronomiques ; c'eſt ce que le P. Ximenez démontre en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage.

On a quatre Livres dans cette ſeconde Partie du Volume qui nous occupe, & voici l'ordre des matières qu'on y embraſſe.

Le premier Livre traite des dimenſions du Gnomon de Florence, & des inſtruments & méthodes dont on a fait uſage pour eſtimer & déterminer ces dimenſions. D'abord l'Auteur a fait choix des meſures élémentaires de Paris, c'eſt-à-dire de la toiſe & du pied de Roi ; meſures ſi connues dans toute l'Europe que preſque tout le monde s'entend, quand on parle de ces grandeurs. Très-à-propos pour le deſſein de notre Auteur,

M. de la Condamine, qui ſe trouvoit alors à Florence, étoit muni, en quelque ſorte, de toutes les meſures Pariſiennes, au moyen d'une demi toiſe qu'il porte toujours dans ſes voyages, & qui a été rectifiée ſur la toiſe de l'Académie. Le P. Ximenez obtint aiſément du zèle de ce ſçavant Académicien qu'il voulût bien répéter deux fois cette longueur ſur une verge de fer, préparée pour cet uſage, & par-là l'Aſtronome de Florence a eu la toiſe exacte & authentique de Paris. Par-là auſſi il a été en état de comparer le pied de Roi qu'on avoit envoyé de Paris pluſieurs années auparavant, & de ſe convaincre que cette meſure étoit un peu trop grande, puiſqu'elle ſurpaſſoit de quelque choſe celle que donnoit la demi-toiſe de M. de la Condamine, ou, ſi l'on veut parler plus exactement, le tiers de cette demi-toiſe.

Il

Il a fallu tenir compte ici de ces attentions préliminaires, parce que les meſures Pariſiennes ſont mentionnées à tout inſtant dans les détails de cet Ouvrage.

On n'attend pas également de nous une explication ſuivie de tous les ſoins que s'eſt donné l'Auteur, pour meſurer la ligne verticale & la ligne horizontale du Gnomon. Il y a eu ſur ces deux points des précautions & des opérations d'une extrême fineſſe : le Livre & les Planches expliquent tout au Lecteur. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de dire quelque choſe de cette *ligne horizontale*, qui a tant occupé le P. Ximenez, parce qu'elle eſt auſſi eſſentielle au Gnomon que la ligne verticale, & parce que cette ligne horizontale avoit extrêmement beſoin d'être rectifiée.

Quand Paul Toſcanelli fit le Gnomon de Florence, il plaça ſur

le pavé de l'Eglise un petit marbre circulaire, pour servir de signe Solstitial, c'est-à-dire pour recevoir l'image du Soleil au moment du Solstice d'été : & quarante-deux ans après, c'est-à dire en 1510, un autre Astronome, dont on ignore le nom, entoura ce petit marbre Solstitial de Toscanelli, d'un plus grand marbre pareillement circulaire, & il s'en servit pour observer le Solstice. Il eut même soin de marquer le jour de son observation, & l'on voit encore sur ce marbre des restes de Lettres qui formoient cette inscription : *Pridie Idus Junii M. D. X.*

Mais tout le travail de ces deux anciens Astronomes n'a point donné de Méridienne. Il a même été reconnu, par le P. Ximenez, que le Gnomon de Florence étoit hors du plan du Méridien, & qu'il déclinoit vers l'Occident de la quantité d'un angle d'environ 57 min.

Ainsi, dans la résolution prise par notre Astronome moderne, de tracer une Méridienne & de la racorder avec la ligne verticale du Gnomon, il a fallu que cette ligne tombât hors des deux marbres Solstitiaux, dont on a parlé ci-dessus ; & c'est en effet ce qu'on voit dans le plan gravé & placé à la fin de ce Volume.

Le second Livre de l'Auteur comprend le détail des observations qu'il a faites au Gnomon de Florence, & qu'il a comparées avec les plus anciennes. On voit-là toutes les méthodes, dont a usé cet Astronome pour les réductions des déclinaisons solaires : réductions qui se rapportent aux diverses causes d'erreur inhérentes ou accidentelles à ce Gnomon : telles sont entr'autres 1° l'enfoncement du marbre solstitial, foulé aux pieds depuis près de deux siècles ; 2° la différence de position entre le

plan du Gnomon & le plan du Méridien ; on a obſervé plus haut qu'il y a une déviation d'environ 57 minutes ; 3° le changement qui a pû ſe faire dans la Fabrique du Temple où eſt placé le Gnomon &c. Il y a ici des choſes bien curieuſes ſur ce dernier Article : nous nous contentons d'obſerver qu'en 1694 & 1695, tout Florence fut en rumeur pour de prétendues crevaſſes qu'on diſoit être dans la coupole de l'Egliſe Cathédrale, & ménacer déja d'une ruine prochaine tout ce bel édifice. Le Cavalier Fontana, célèbre Architecte, ſembloit appuyer ces diſcours ; mais il fut réfuté vivement par d'autres Experts, & en particulier par le docte Géomètre Vincent Viviani. On ceſſa donc de craindre en ce temps-là, & le Grand-Duc ſe vit délivré de la néceſſité d'entreprendre des réparations qui auroient épuiſé ſon tréſor. Le P. Ximenez faiſant, en

1755, ses observations sur le Gnomon, qui est justement placé dans la coupole, a eu occasion de reconnoître la solidité & l'intégrité de cette grande Fabrique.

Le troisième Livre a pour objet la Méridienne du Gnomon de Florence : on en fait voir la nécessité, la construction, le nivellement, les divisions &c. Après quoi on étend en général les usages de toute Méridienne, en y appliquant le service des Télescopes : c'est ce qu'il seroit nécessaire de suivre dans l'Ouvrage même.

Le quatrième & dernier Livre rassemble plusieurs expériences faites à l'occasion du Gnomon de Florence : expériences sur la longueur du Pendule, sur la latitude de Florence, sur l'abaissement du Mercure à la hauteur de ce grand Gnomon.

Il nous semble que ce Livre est plein de science Astronomique,

de calculs bien faits, de vuës sçavantes touchant les avantages qu'il est possible de retirer du Gnomon de Florence. Quelques observations critiques répandues dans plusieurs endroits de cet Ouvrage, mériteroient des réponses ou des éclaircissements de la part des habiles gens que ces critiques intéressent. Nous terminerons cet Extrait par l'inscription placée dans le lieu même où le P. Ximenez a signalé ses travaux : elle fera peut-être mieux connoître, que notre Extrait, tous les objets que traite l'Auteur. La voici :

Auspiciis Francisci Romanorum Imperatoris
Ac Magni Etruriæ Ducis.
Ad veterem Templi hujus Gnomonem
à Paulo Tuscanellio
Medio circiter sæculo XV. constitutum,
Ineunte verò XVI. amplificatum Leonardus Ximenius Soc. J.

Novas obſervationes inſtituit.
Probatâ laminæ æreæ, pro centro poſitæ,
Ac loci totius hâc in re ſtabilitate,
Ejus Gnomonis altitudo, demiſsâ catenâ, accuratè explorata eſt,
Evaſitque pedum Pariſienſium
277. Pol. 4. lin. 9, 68.
Latus horizontale à verticali lineà ad centrum Solſtitialis marmoris,
Solarem imaginem pridiè idus Junii
M D X. complexi,
Inventum fuit pedum
102. Pol. 6. lin. 5, 10.
Idem latus, ad ſpeciei Solaris centrum
X. Kal. Julii M. DCC. LV.
Prioris longitudinem exceſſit
Pol. 1. lin. 3, 82.
Unde, annis C C X L V. elapſis,
Eclipticæ obliquitas
Minor deprehenditur minuto uno, ſecundis ſexdecim proximè.
Quum tamen antiquus Gnomon in occaſum m. 56. 5, 41. aberraret,

Novus, eodem centro, eâdemque, intrà
Parisiensem lineam altitudine,
In vero Meridiani circuli plano constructus est;
Meridiana linea in regulâ metallicâ insculpta;
Punctum perpendiculi in ære consignatum,
Quod, rei necessitate, infrà Meridianæ libellam constitit P. I. l. 10, 78.
Quem Gnomonem toto terrarum orbe maximum,
Ad exiguas Eclipticæ variationes in posterum dignoscendas,
Ad anni mensuram, Paschatisque diem subtilius determinandum,
Ad certos denique Planetarum, siderumque motus
Peculiari ratione deducendos,
Magnus Imperator, sacrarum rerum, bonarumque artiũ studiosissimus
Etruscis suis dedit anno à Ch. N. M. DCC. LVI.

ARTICLE XCII.

RÉFLEXIONS Philoſophiques & Littéraires ſur le Poëme de la Religon Naturelle. (In-12. pag. 269.) A Paris, chez Hériſſant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVI.

IL nous ſera permis de faire un ſouhait ; c'eſt qu'on ne laiſſe point ſans réfutation tous ces Livres ingénieuſement impies, qui n'en impoſent qu'aux demi-Sçavants ; & que, dès qu'il ſort des ténébres quelqu'un de ces enfants de la terre armés contre le Ciel, il ſe préſente un Hercule pour l'étouffer. Il ne faut pour cela qu'un ſens droit, & une bonne plume ; un ſens droit a bientôt découvert le faux du libertinage : une plume légère & correcte com-

bat l'impie bel-esprit par ses propres armes : elle fait retomber sur lui le ridicule qu'il jettoit sur les autres. Voilà précisement le cas des *Réflexions* que nous annonçons. Leur Auteur, quel qu'il soit, raisonne juste & pense finement ; il sçait montrer la vérité, il sçait la parer : & ce qui ajoûte un nouveau prix à son mérite, c'est que son zele ne l'emporte pas : jusques dans l'incrédule, il respecte l'homme à talents, l'homme qui s'est fait un grand nom, quoiqu'il en abuse ; il loue, quand il faut louer ; il réfute sans invectives, & ménage le plus qu'il est possible celui qui ne ménage rien.

Ecoutons le parler dans sa courte mais noble Préface : » Forcé dans » plusieurs occasions de combattre » l'Auteur du Poëme de *la Loi Naturelle*, il a tâché, autant qu'il a pû, » de ne jamais sortir des bornes de » la modération que la bienséance

» & l'humanité prescrivent à tout
» être pensant. Si, par hazard, il
» étoit éhappé à sa plume quelques
» termes un peu trop forts, & qui
» pussent blesser M. de V., il les
» désavoue par avance. Son cœur
» n'est point fait pour haïr; il se
» regarderoit comme malheureux,
» si, par sa faute, il excitoit la
» haine de quelqu'un. « Il a même
l'attention de *croire que le Poëme de la Loi naturelle n'étoit point destiné à voir le jour dans l'état où il a été d'abord imprimé, que c'étoit un fruit encore naissant, & qui ni pour le coloris, ni pour le goût, n'avoit pas encore atteint son point de maturité.*

Le Poëte avoit senti lui-même le défaut de sa production; il l'avoit désavouée, du moins telle qu'elle a paru dans les premiéres Editions. Mais il y a long-temps qu'on est fait à ce badinage, & que le monde n'est plus la dupe

de ces mépris affectés d'un Auteur pour ſes propres œuvres. *C'étoit par pur amuſement qu'on les avoit faites : jamais on n'a penſé qu'elles euſſent dû voir la lumière.* Mais ces avortons prétendus ne manquent point, avec tout cela, de s'échapper de leur priſon, & de courir tôt ou tard le monde, apparemment ſans l'aveu de leur père, qui n'a pas eu aſſez d'empire pour retenir ces petits libertins.

Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur des *Réflexions* penſe » qu'on ne lui » fera point un reproche, d'avoir » expoſé ſon ſentiment avec une » noble liberté, & d'avoir repris » tout ce qui lui a paru répréhen- » ſible. L'empire littéraire eſt un » état libre, dont tous les citoyens » ſont égaux. Ce peuple fier & » indépendant ne reconnoît les » Loix d'aucun *Deſpote*, qui ait le » droit de commander à ſes pen-

» ſées & de lui arracher des hom-
» mages... «

En conſéquence de cette liberté, le Critique remarque, dans ce petit Poëme, une multitude d'inadvertences & de négligence : remarques où paroît toute la ſagacité d'un homme de goût rompu au métier ; mais c'eſt ſur-tout *aux choſes* qu'il s'arrête : nous voulons dire aux doutes malins, mais répétés d'après mille échos, que le Poëte affecte de répandre ſur la Religion de ſes pères ; aux traits cauſtiques, mais uſés qu'il aime à lancer contre les choſes ou les perſonnes ſaintes : traits d'autant plus capables de faire impreſſion ſur un Lecteur ſuperficiel, qu'ils ſont jettés comme en paſſant & en badinant, qu'ils ſont détrempés dans ce ſel du ridicule, & aſſenés avec ce ton déciſif & tranchant, qui, l'un & l'autre, tiennent lieu de raiſons & d'argumens

à la multitude. Nous suivrons le Censeur dans ses remarques, 1° sur la partie Littéraire ; & en 2d lieu, sur la partie Théologique : au reste, il n'est ici question que de la *Théologie naturelle*, puisée dans les pures lumières de la simple raison.

D'abord l'Observateur, effrayé de la différence sensible entre le jeune & le vieux Poëte, s'écrieroit presque : *Solve senescentem* ;... non pas qu'on ne retrouve ici des Vers frappés, de belles tirades, des saillies heureuses, des restes & des étincelles de l'ancien V. Mais voici ce qu'on trouve à rédire, & dont nous abandonnons le jugement aux Connoisseurs.

Une quantité de Vers Prosaïques, dans le goût de ceux-ci :

» La nature a fourni d'une main salutaire
» Tout ce qui dans la vie à l'homme est
» nécessaire.

Ou bien,

» La Loi, dans tout Etat, doit être uni-
» verselle :
» Les mortels, tels qu'ils soient, sont
» égaux devant elle.
» Je n'en dirai pas plus sur ces points
» délicats.

Ce sont-là de ces Vers aisés, dont la fabrique n'a pas dû coûter à une verve aussi heureuse. Ajoûtons ces trois Vers de son Epître au Monarque Prussien, avec la Note de l'Observateur.

» Voyons sur ce grand point ce qu'on a
» pû sçavoir :
» Ce que l'erreur fait croire aux Doc-
» teurs du vulgaire,
» Et ce que vous inspire un Dieu qui
» vous éclaire.

» Ces trois Vers me paroissent » languir : on peut les appeller une » *Prose mesurée*, ainsi que les trois

» quarts de cette Epître. Il n'y a » guères que les dix premiers Vers » où l'on trouve l'ame d'un Poëte, » cette ame créatrice, qui, sem- » blable à Prométhée, doit animer » du feu divin l'argile même la » plus grossiére. «

Des expressions un peu trop familières, qui ne sont pas éloignées du rampant : par exemple,

» L'un pense, en se lavant cinq ou six
» fois par jour,
» Que le Ciel voit ses bains d'un regard
» plein d'amour.
. . . .
» L'autre a du Dieu Brama désarmé la
» colère,
» Et pour s'être abstenu de manger du
» lapin,
» Voit les cieux entr'ouverts, & des
» plaisirs sans fin.

» Quelles phrases ! quel style ! » quel coloris ! « *s'écrie l'Auteur*

des Réflexions : » en voyant ces
» Vers mêlés parmi tant de beaux
» Vers, je crois voir du plomb
» incrusté dans de l'or. «

Le Poëte de la Nature badine par-tout sur le même ton.

» Calvin & ses suppôts *guettés* par la
» Justice,
» Dans Paris, en peinture, allerent au
» supplice.
» Servet fut en personne immolé par
» Calvin.
» Si Servet, dans Genève, eût été Souverain,
» Il eût pour argument, contre ses adversaires,
» Fait serrer d'un lacet le cou des Trinitaires.

Tout le Poëme est assez dans ce goût burlesque : & en plusieurs endroits, l'Observateur paroît surpris, aussi-bien que nous, qu'un Poëte Philosophe n'oppose aux

vérités les plus sérieuses de la Religion, aux plus forts arguments de la Théologie, que des saillies ou même des turlupinades.

Des pensées louches & énigmatiques.

» Le Ciel fit la vertu, l'homme en fit
» l'apparence.

» Voilà un de ces Vers, *est-il* » *dit dans les Réflexions*, qui ap» partiennent au siècle, & qui ca» ractèrisent le goût d'aujourd'hui; » un Vers qui prononcé sur le » théatre, seroit sûrement applau» di avant que d'être entendu; car » il est dans les régles, & il ne » lui manque aucune des qualités » nécessaires pour cela. C'est une » sentence détachée, parée des » graces de l'antithèse, faisant *épi*» *gramme*, & qui, pour comble de » mérite, n'a point de justesse. « Cette ingénieuse Critique du goût François, est-elle fondée dans le

vrai ? c'eſt ce que nous n'examinons pas : mais nous ne ſçaurions qu'approuver le jugement que l'Obſervateur porte de ce Vers : il éblouit à la premiére vuë ; étudiez-le, & vous trouverez ou qu'il ne fait aucun ſens raiſonnable, ou qu'il n'en a qu'un fort mauvais.

» Soit qu'un Etre inconnu par lui ſeul
» exiſtant,
» Ait tiré, depuis peu, l'univers du
» néant.
» Soit qu'il ait arrangé la matière éter-
» nelle,
» Qu'elle nage en ſon ſein, ou qu'il
» régne loin d'elle ;
» Que l'ame, ce flambeau ſi ſouvent
» ténébreux,
» Ou ſoit un de nos ſens, ou ſubſiſte
» ſans eux.

Voici, *dit-on*, en peu de mots, une multitude d'opinions abſurdes, qu'on nous donne pour indiffé-

rentes & également probables. L'Auteur des *Réflexions*, après avoir analyſé le 4^e^ & le 6^e^ Vers, en homme qui ne ſe paye pas de paroles, montre qu'ils ne préſentent aucune idée nette, & penſe qu'*il vaut mieux reſpecter le nuage qui les couvre*. Quel *reſpect* cependant peuvent mériter des obſcurités qui ſervent de voile à l'irréligion ?

Le Poëte, *ajoûte-t-il*, avoit déja dit dans un de ſes anciens Ouvrages :

» Ce ſouffle ſi caché, cette foible étin-
» celle,
» Cet eſprit le moteur & l'eſclave du
» corps,
» Ce *je ne ſçais* quel ſens, qu'on nomme
» ame immortelle.

Notre Cenſeur obſerve ici judicieuſement la pitoyable contradiction de nos Eſprits-forts. » Il

» n'y a point eu de siècle où les » hommes aient été si fiers du droit » de penser, & où l'on se soit tant » acharné à décrier & à rabaisser » cette partie de nous-mêmes qui » pense. «

En fait d'idées confuses, veut-on quelque chose encore de plus sensible ? on vous cite les Vers suivants :

» Le langage a sa mode & ses opinions ;
« Tous les dehors de l'ame & ses pré-
» ventions,
» Du cachet des mortels impressions
» légères,
» Dans nos foibles esprits sont gravés
» par nos pères.
» Mais les premiers ressorts sont faits
» d'une autre main,
» Leur pouvoir est constant, leur prin-
» cipe divin.

Cette Poësie n'est ni belle ni claire, au jugement de la Critique. *Le lan-*

gage a ſes opinions : que peut ſignifier cette phraſe... *Les dehors de l'ame ?* expreſſion énigmatique..... *Tous les dehors de l'ame ſont gravés dans nos eſprits par la main de nos pères* : ... quel langage! ... voilà de ces mots, comme dit Rouſſeau,

» . . . . . Qui ſans choix enrôlés,
» Heurlent d'effroi de ſe voir accou-
» plés.

Les préventions, impreſſions légères du cachet des mortels, ſont gravées par nos pères .... Exercer des reſſorts : tout cela eſt-ce du François ? » Dans une même » phraſe, les préjugés de l'éduca- » tion ſont d'abord préſentés com- » me l'empreinte d'un cachet ; au » milieu de la phraſe, comme des » caractères gravés ; & à la fin, » comme des reſſorts ſubalternes » ajoûtés à une machine. «

Des fautes d'expression, & des défauts de construction; il faut en voir le détail dans les Réflexions de l'Observateur, & nous venons d'en donner un échantillon. Le Poëte a reproché au célèbre Rousseau ses Vers *Tudesques*, & sa Muse Germanique : à force d'être dépaysée, la sienne n'auroit-elle point aussi un peu dégénéré ? Ne doit-on pas craindre du moins *que la même rouille n'infecte l'Auteur du Poëme de la Religion naturelle ?*

Enfin, *un style décousu qui n'a ni ordre dans les pensées, ni chaîne dans le raisonnement*. C'est ce que justifie l'Analyse tracée, par le Censeur, des quatre parties de l'Ouvrage, & l'examen suivi qu'il fait des morceaux les plus remarquables que présente cette Poësie.

Après tout, s'il ne s'y trouvoit que ces seules taches, probable-

ment, ni le Cenſeur n'eût pris la peine de les relever, ni nous n'aurions eu l'occaſion d'en rendre compte. Elles ne feroient pas un fort grand tort à M. de Voltaire : tant d'autres Poëſies, dont il a enrichi le Parnaſſe François, certains *intervalles brillants*, qui ſe préſentent dans cet Ouvrage même, où le Père de la Henriade peut ſe reconnoître, & auxquels nous rendons juſtice, feroient aiſément oublier quelques négligences dont la plûpart ſont ingénieuſes. On ſçait d'ailleurs » que dans la nouvelle » Edition de Genève, le Poëte a » fait des corrections, qui, pour la » partie littéraire, rendent cet Ou» vrage beaucoup plus parfait qu'il » n'avoit paru d'abord, & qu'ainſi » pluſieurs fautes qu'on avoit re» priſes dans ce Poëme, ne ſe trou» vent plus dans la derniére Edi» tion. « Enfin, s'il nous étoit permis de critiquer la Critique même,

même, nous dirions qu'en quelques endroits les réflexions de l'Observateur nous semblent trop sévères; qu'il ne distingue pas toujours assez entre le style épistolaire, qui prend une marche plus aisée, qui se permet des familiarités, & le ton noble de l'Epopée & du Cothurne qui n'admettent rien que de relevé.

Mais c'est principalement par le fond des *choses*, & la maniere de les traiter que ce Poeme est répréhensible, suivant l'Auteur des Réflexions. On est fâché d'y appercevoir un ton superbe, un air de supériorité qui dépare le mérite même. Par exemple, dit-on, quel éloge nous fait-on ici d'Horace & de Boileau?

» *Quelques traits échappés* d'une utile
» morale
» Dans leurs piquants Ecrits brillent
» *par intervalle.*

(C'eſt *intervalles* qu'il auroit fallu dire ; mais la rime ne le vouloit pas.) Voilà pour tous les deux enſemble, & voici pour chacun en particulier.

» Que m'importe en effet que le flatteur » d'Octave,
» Paraſite diſcret, non moins qu'adroit eſclave . . . . .

C'eſt Horace qu'on dépeint ainſi :

» Que Boileau répandant plus de ſel que » de grace . . . . .

Ceci eſt le portrait de notre célèbre Deſpréaux. » Quel arrêt » foudroyant porté contre Horace » & Boileau ! *s'écrie l'Obſervateur.* Ces deux hommes regardés » juſqu'ici comme les Précepteurs » du genre humain, les Chantres » de la raiſon, & les Légiſlateurs » de la Société ; l'un, Poëte en- » joué, Philoſophe agréable & dé-

» licat ; l'autre, Ecrivain ſolide,
» Poëte raiſonnable, Cenſeur in-
» fléxible ; les voilà condamnés à
» n'avoir, dans leurs Ouvrages,
» que quelques traits de morale
» ſemés de diſtance en diſtance, &
» comme échappés par hazard.
» Quelque poids qu'ait l'autorité
» de notre Poete, il n'eſt point à
» craindre que ce jugement de-
» vienne contagieux. «

Préſentement, qui nous donna jamais Horace pour un *Eſclave*, pour un *Paraſite?* Boileau, pour un Poëte ſans grace, qui ne ſçait autre choſe que peindre *dans* Paris les *triſtes* embarras ? Hé ! quel eſt donc l'Auteur qui répand à la fois le *ſel* & les *graces*, qui n'a jamais été *Paraſite?* on a la modeſtie ſans doute de ne ſe pas nommer. Mais quel eſt encore l'homme dont la morale eſt une ſource pure de lumières & de vérités ? c'eſt

M. Pope dans ſon *Eſſai ſur l'homme ;* car c'eſt évidemment à cet Ouvrage qu'on fait alluſion.

L'Art des Vers eſt dans Pope utile au genre humain.

» Quelles ſont donc ces vérités » ſublimes, ſi utiles aux hommes, » dont Pope nous a donné des le- » çons ? . . . . . Tout eſt bien, ſoit » dans l'ordre Phyſique, ſoit dans » l'ordre Moral. Tous les Etres qui » compoſent cet univers, forment » une chaîne immenſe, dont le » premier anneau tient à Dieu, & » deſcend enſuite par degrés juſ- » qu'à la derniére créature. Il y a » une graduation de perfections » entre tous les Etres créés qui » compoſent les différents anneaux : » & l'homme ſe trouve juſtement » placé dans le degré où il doit » être « &c. En un mot, *tout eſt bien :* tout eſt placé dans un ordre

invariable & inaltérable. Par conséquent le vice & la vertu, le crime & la bonne œuvre, la méchanceté & la bienfaisance &c. tout est également bon, également nécessaire. Voilà les Maîtres de Morale que choisit & que nous propose M. de V. il nous sera permis de ne les pas croire, & de n'en conseiller l'usage à personne.

On se plaint que pour dire un bon mot, pour jetter de l'odieux ou du ridicule sur les pratiques de Religion, le Poëte suppose *souvent* ce qui est faux ou n'est pas prouvé. Quelques traits, *non pas échappés*, justifieront cette censure.

» Plus loin, la Brainvilliers dévote avec
» tendresse,
» Empoisonne son père, en courant à
» confesse.

On a pû lire dans le Procès de cette malheureuse femme, qu'avant qu'on l'arrêtât à Bruxelles ou aux environs, elle avoit écrit de sa main une Confession générale, qu'on rencontra parmi ses papiers, & dans laquelle elle s'accusoit de ses horribles empoisonnements. En est-ce assez pour dire qu'elle empoisonnoit son père, *en courant à confesse?* Et qui a dit à M.V. qu'elle ne détestoit pas ses crimes, quand elle écrivit cette Confession?

Autre imputation hazardée.

» Un *doux* Inquisiteur, *un* Crucifix en
» main,
» Au feu, par charité, fait jetter son
» prochain,
» Et pleurant avec lui d'une fin si tra-
gique,
» Prend, pour s'en consoler, *son argent*
» *qu'il s'applique;*

» Tandis que de la grace *ardent à se*
» *toucher*,
» Ce peuple louant Dieu, chante autour
» d'un bucher.

Les Réflexions de l'Obſervateur tombent ici ſur la Poëſie, qui lui ſemble bien foible. » A ce portrait familiérement ſatyrique, » il oppoſe un autre tableau du » même Auteur « dans la Henriade.

» . . . . . Ce ſanglant Tribunal,
» Ce monument affreux du pouvoir
» Monacal, &c.

Puis il demande ſi c'eſt le même pinceau qui a tracé les deux tableaux ? mais nous allons plus loin, & nous diſons : s'il falloit vérifier ce fait que les Inquiſiteurs *prennent & s'appliquent l'argent* de ceux qu'ils condamnent, comment s'y prendroit-on ? D'ailleurs

ſi quelque Inquiſiteur s'eſt jamais rendu coupable d'une telle prévarication, c'eſt une faute perſonnelle qu'on a condamnée ſans doute, & punie quand elle a été connue. *L'eſprit philoſophique* ne diſtinguera-t-il jamais entre *l'état & l'abus de l'état ?*

Les injures groſſières, indécentes, & dites ſans raiſon ne plaiſent ni au Cenſeur, ni à tout honnête homme. Voici comme on parle de nos Docteurs.

» Ils ont leurs partiſans, & l'on honoré
» en France
» De ces ânes fourrés l'imbécille igno-
» rance.

Et tout de ſuite :

» Çà, dis-moi, tête chauve, ou toi
» qui dans un froc
» Des arguments en forme as ſoûtenu
» le choc,

» Penses-tu que Socrate & le juste
» Aristide,
» Solon qui fut des Grecs & l'exemple
» & le guide,
» Penses tu que Trajan, Marc-Aurèle
» & Titus,
» Noms chéris, noms sacrés que tu n'as
jamais lûs,
» De l'univers charmé bienfaiteurs ado-
» rables,
» Sont au fond des enfers, empalés par
» des Diables ?
» Et que tu seras, toi, de rayons cou-
ronné,
» D'un chœur de Chérubins sans cesse
» environné,
» Pour avoir quelque temps, chargé
» d'une besace,
» Dormi dans l'ignorance, & croupi
» dans la crasse ? &c.

Hé! le motif de ces emportements moitié poëtiques, moitié rustiques, n'est-ce pas que les

Docteurs & les Moines prêchent l'Evangile, en annoncent la nécessité & ne croient pas que les biens de la vie future soient pour de prétendus Sages, qui ont passé leurs jours dans la profession de l'Idolâtrie ?

» Porte un arrêt plus doux, prens un
» ton plus modeste,
» Ami, ne préviens point le jugement
» céleste :
» Respecte ces mortels, reconnois leur
» vertu ;
» Ils ne t'ont point damné, pourquoi
» les damnes-tu ?

Nous voudrions pouvoir transcrire toutes les réflexions que fait ici la bonne Critique : on demande de quel côté est l'*imbécille ignorance*, ou de l'homme qui paie de raisons, ou de l'homme qui ne répond que par des invectives, des traits caustiques, des mépris

insultants, & des saillies brusques? On crie à l'imposture : le sage Chrétien, le vrai Catholique ne juge, ne damne personne; il s'attendrit sur les malheureux qui s'égarent, & laisse à Dieu le soin de les juger. Fondé sur des preuves solides, il croit à la révélation qui n'admet qu'une Religion, & exclut les autres : c'est donc la révélation même, & non pas lui qu'on veut attaquer. On remarque que » jamais l'homme n'a été assez » imbécille pour faire consister la » vertu à *porter une besace*, à » *dormir dans l'ignorance*, & à » *croupir dans la crasse.* « On prouve que l'Idolâtrie est par soi-même un crime punissable. On combat le Tolérantisme avec d'autres armes que celles de la Satyre. On fait voir combien la Logique du Poete se trouve en défaut; car c'est ainsi, à peu-près, qu'il raisonne : *Newton, Locke, Leibnitz,*

Adiſſon &c. furent des génies ſupérieurs ; par conſéquent, Dieu n'aura jamais voulu les perdre... Nous prions le Lecteur d'étudier tout ce beau morceau dans le Livre même. C'eſt ce vice du raiſonnement auquel notre Critique a cru devoir s'attacher le plus. Nous n'en fournirons plus que deux exemples. Dans le premier il eſt queſtion de l'Etre ſuprême & des peuples divers.

» Ils lui font tenir tous un différent
» langage :
» Tous ſe ſont donc trompés . . .

» Voici le raiſonnement de » M. V. il ne peut y avoir qu'une » bonne Religion : tous les peuples » ont des Religions différentes ; » donc aucun peuple n'a la bonne » Religion. « L'argument eſt tranchant : eſt-il concluant au même degré ?

Le second déraisonnement est plus remarquable encore, en ce qu'il regne dans tout le Poëme, & qu'il en fait le fond & la base; car tout se réduit à ceci: *Il y a une Loi, une Religion naturelle: donc le souverain Maître n'en a point établi d'autre.* Sont-ce là les premiers principes de la Logique même naturelle?

Le Poëme enfin finit, comme il commence, par des Lettres patentes d'imbécillité qu'on nous donne.

» Que conclure à la fin de tous mes
» longs propos?
» C'est que les *préjugés* sont la raison
» des *sots*.

Pour les trouver ces *sots*, reste à examiner de quel côté sont les préjugés. On ajoûte un point de morale, dont la pratique meneroit bien-loin.

Septembre, 1757.

La paix enfin, la paix, *que l'on trouve & qu'on aime*,
Est encor préférable à la vérité même.

Personne ne conteste que la paix ne soit un grand bien ; mais sacrifier la vérité, & toute vérité sans exception pour avoir la paix, quelle régle de mœurs ! & qui empêchera d'immoler aussi la vertu à la même fin ? L'œuvre est couronnée par la protestation que fait le Poete de n'être nullement allarmé ni d'une mort prochaine, ni de ses suites prétendues effrayantes : cette sorte de testament mérite d'être conservé soigneusement dans les Archives de l'incrédulité.

Quant à l'Auteur de ces Réflexions, nous pouvons assûrer que le goût, le bon sens & la Religion ne peuvent que gagner beaucoup à la lecture de son Ouvrage. Nous applaudissons de grand cœur aux

Dissertations qu'il a insérées dans le cours de son Ouvrage, sur le peché originel, sur l'éternité des peines, sur la permission du peché, sur le tolérantisme, sur les cérémonies des deux Religions la Juive & la Chrétienne, sur les systêmes de Hobbes, de Spinosa, de Locke, de Pope &c. & nous concluons avec lui ;

J'ai vu naître autrefois l'affreux Déisme
en France,
Foible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance,
Je l'ai vu sans support, & caché dans
nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours
obscurs :
Enfin mes yeux ont vu du sein de la
poussière
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,

Septembre, 1757.

Fouler les Livres saints, insulter aux mortels,
Et, d'un pied dédaigneux, renverser les Autels.

ARTICLE XCIII.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. Tome V^e^... *Sur le DISCOURS DE M. ROUSSEAU, touchant l'inégalité des conditions & l'ANALYSE de Bayle.* Tome VI. *Suite de l'ANALYSE de Bayle sur EPICURE, les PHILOSOPHES ANCIENS ET MODERNES; sur LA VOIE QUI CONDUIT A LA FOI, sur LA GRACE ET LA LIBERTÉ, sur LE CULTE ET L'EGLISE; l'OPPOSITION PRÉTENDUE DES SCIENCES AVEC LA FOI; le MANI-*

CHÉSME. A Paris, chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame, &c. M. DCC. LVII.

LETTRE XLVIII. Sur le Diſcours de M. Rouſſeau, *ſur l'origine de l'inégalité des hommes.* En annonçant, dans ſa Préface, le but & la difficulté de ſon entrepriſe, M. Rouſſeau déclare qu'il va remonter *à un état qui n'exiſte plus, qui n'a peut-être point exiſté, qui probablement n'exiſtera jamais, & dont il eſt pourtant néceſſaire d'avoir des notions juſtes pour bien juger de notre état préſent.* Cependant, comme l'obſerve notre Critique, c'eſt à cet état imaginaire, ou purement poſſible, que M. Rouſſeau *rapporte* les mœurs de notre état actuel; il les en fait deſcendre & dégénérer par des nuances qui ont inſenſiblement varié ces mœurs, qui les ont graduellement amenées au

ton qui les caractérise aujourd'hui.

Ce début paroît au Critique *une erreur*, ou *plutôt une contradiction sensible*, une *inconséquence qui frappe*. Mais qu'on laisse libre à M. Rousseau la voie qu'il s'est ouverte pour passer de cet état fictice à l'état actuel, bientôt en retrogradant il reviendra de l'état qui existe à l'état qui a existé : il se flattera d'avoir joint le présent au passé, de n'être jamais sorti de l'état réel, & de n'avoir fait qu'en reconnoître les changements successifs : ces changements seront les anneaux d'une chaîne qui liera ces deux états, & cette chaîne sera la mesure de la distance ou de la différence énorme qui les sépare : cette série qui n'étoit d'abord qu'un systême idéal, deviendra une vérité certaine : l'état réel naîtra de l'état imaginaire ; l'un prouvera l'autre, & d'une possibilité dont on

paroît ſe contenter, on le fera néceſſairement paſſer à une exiſtence dont on n'oſe pas encore faire en ſa faveur la demande. C'eſt donc moins ici une contradiction qu'un artifice : qu'on ſouffre, comme M. Rouſſeau s'en flatte, l'hypothèſe qu'il hazarde ; à la faveur de cette ſurpriſe, il l'érigera en thèſe : ſous cette apparence de réſerve, il cache l'appas qu'il préſente : ſi l'on y eſt pris, on tombe dans le piége. Reprenons l'expoſition & la cenſure qu'on fait ici de ſon ſyſtême.

Selon M. Rouſſeau, la plus utile des connoiſſances humaines, la connoiſſance de l'homme, eſt la moins avancée : à meſure que l'homme s'éloigne de ſon origine, il s'éloigne de ſon état primitif ; & cet éloignement diminue les moyens d'en acquérir la connoiſſance. C'eſt à cet état que remonte M. Rouſſeau : il y conſidère l'homme *abandonné à lui-même* ;

& *de sa seule nature* il se permet de tirer des conjectures que *la Religion ne défend pas* à un Philosophe. Ce n'est point dans les *Livres des hommes* qu'il lit leur Histoire, c'est *dans la nature qui ne ment jamais.* Elle lui montre les premiers hommes dispersés dans les forêts, mêlés parmi les animaux, imitant leur industrie, *s'élevant jusqu'à leur instinct*, comme eux pensant peu, dormant beaucoup. C'est-là que dès l'enfance ils s'endurcissent contre la rigueur des saisons ; ils s'aguerrissent contre les attaques des bêtes féroces ; leurs désirs ne débordent point la sphère de leurs besoins physiques ; la faim & la douleur sont les seuls maux qu'ils craignent ; le cercle de leur vie se renferme dans celui de leurs sensations ; ils ont des idées, puisqu'ils ont des sens ; ils ne *diffèrent de la bête que du plus au moins.* La recherche

du bien commun découvre les Loix universelles d'où ce bien peut résulter : on en fait autant de conventions dont l'assemblage reçoit le *nom de Loi naturelle.* Avant cette Loi, ces hommes sauvages vivoient dans une *innocence admirable ;* les *principes* de leurs actions étoient *certains & invariables ;* leurs mœurs étoient *empreintes d'une céleste & majestueuse simplicité :* mais depuis ces conventions arbitraires, érigées en loix & en préceptes, l'homme ne fut plus qu'*un contraste difforme*, ou un conflit monstrueux de la *passion* qui *croyoit raisonner*, & de *l'entendement* qui *étoit en délire.* Parmi les hommes sauvages, *l'amour propre n'existe pas*, la sagesse & la raison n'arrête point les premiers mouvements de l'humanité : la pitié étouffe la vengeance, la *commisération animale tient lieu de loix, de mœurs & de*

vertus : elle ne dit pas, *fais à autrui, comme tu veux qu'on te faſſe :* ſa maxime eſt moins *ſublime*, mais *plus utile peut-être : fais ton bien avec le moins de mal d'autrui qu'il eſt poſſible.*

De ſa conformité avec les autres hommes, le ſauvage conçut *quelques idées groſſières des engagements mutuels, & de l'avantage de les remplir*, autant que pourroit l'exiger *l'intérêt préſent & ſenſible.* Dans la premiére cabane qu'on bâtit & où l'on s'aſſembla, on trouva un loiſir, on l'occupa en ſongeant à ſe procurer des commodités juſqu'alors inconnues, ſans ſonger ni au joug qu'on s'impoſoit, ni aux maux qu'on ſe préparoit. Les hommes errants ſe regarderent en ſe meſurant, & *l'eſtime publique eut un prix.* On ignoroit encore la Metallurgie & l'Agriculture : ce fut-là la jeuneſſe du monde : les Sauvages de l'Afrique

ne l'ont perdue que par notre Commerce : elle n'expira que quand *le fer & le bled* eurent civilisé les hommes, & perdu le genre humain : l'un & l'autre ont détruit l'égalité des hommes, & forgé des loix pour enchaîner la liberté ; des droits, pour consacrer l'usurpation ; des titres, pour autoriser l'ambition. Telle a été l'origine de la servitude & de la misere : voilà les instruments dont l'homme s'est servi pour consommer sa ruine. Qu'on doit regretter le temps heureux où ces mots, *puissance & réputation*, n'avoient pas plus de sens qu'ils n'en ont dans l'esprit d'un Caraïbe !

» Le premier qui ayant enclos » un terrein, s'avisa de dire, *ceci* » *est à moi*, & trouva des gens » assez simples pour le croire, fut » le vrai Fondateur de la société » civile. Que de crimes, de guer- » res, de meurtres n'eût point épar-

» gné au genre humain celui qui,
» arrachant les pieux ou comblant
» le foſſé, eut crié à ſes ſembla-
» bles : Gardez-vous d'écouter cet
» impoſteur ; vous êtes perdus, ſi
» vous oubliez que les fruits ſont
» à tous, & que la terre n'eſt à
» perſonne..... O vous..... qui ne
» connoiſſez pour votre eſpèce
» d'autre deſtinée que d'achever
» en paix cette courte vie ; vous
» qui pouvez laiſſer au milieu des
» Villes vos funeſtes acquiſitions,
» vos cœurs corrompus & vos de-
» ſirs effrénés ; reprenez, puiſqu'il
» dépend de vous, votre antique
» & premiére innocence ; allez
» dans les bois... & ne craignez
» point d'avilir votre eſpèce en
» renonçant à ſes lumières pour
» renoncer à ſes vices... Quant aux
» hommes dont les paſſions ont
» détruit pour toujours l'originelle
» ſimplicité, qui ne peuvent plus
» ſe nourrir d'herbe & de gland,
» ni

» ni se passer de loix & de chefs ;
» ceux qui furent honorés dans
» leurs peres, de leçons surnatu-
» relles, « M. Rousseau les exhorte
à bien vivre dans la société en la
méprisant.

Toute cette doctrine dont nous n'avons saisi que le tronc séparé de ses membres les plus difformes, est un tissu de paradoxes inconcevables. Qu'on en dépouille la surface de ces ornements étrangers qui imposent, de ce style figuré qui séduit, de ces traits ingénieux qui éblouissent, alors l'attention la plus légère suffira pour rejetter un systême que l'Histoire dément, que la Physique reprouve & que la Raison déteste. Ecoutons notre judicieux Critique : ses réflexions sensées vont renverser sans effort un édifice, dont l'architecture est encore plus fragile que brillante.

1°. Placés au-dessous de l'instinct

animal, réduits à l'imiter pour l'atteindre, comment les hommes, dans cet état, avoient-ils plus de moyens pour ſe connoître qu'ils n'en ont acquis en prenant un eſſor qui les éleve au-deſſus de la bête, & qui les tranſporte dans une région où ils ſont inveſtis d'une lumière plus abondante & plus étendue, de l'aveu de M. Rouſſeau ? En dormant plus, en penſant moins, comment l'homme feroit-il plus de progrès dans l'étude & dans la connoiſſance de ſoi-même ? Quel paradoxe !

2°. M. Rouſſeau ferme tous les Livres : ce ſont des impoſteurs qu'il n'a garde de conſulter. Il n'écoute que la nature *qui ne ment point*. Mais eſt-ce la nature, par exemple, qui lui a révélé, que *pour entendre la Loi de nature & pour lui obéir*, & par conſéquent que pour être ſimplement honnête homme, il faut *être grand rai-*

ſonneur & profond Métaphyſicien ; qu'il faut *connoître l'homme naturel , & ſa conſtitution pour déterminer ſa Loi ;* c'eſt-à-dire, qu'il faut juger de la Loi par l'homme, & non de l'homme par la Loi ; qu'on doit régler la *Morale* des hommes ſur leur *machine*, & non leur machine ſur la Morale ? &c.

3°. Si les hommes ont des idées parce qu'ils ont des ſens, s'ils ne diffèrent de la bête que du plus au moins, leur pénétration, leur ſçavoir, & toutes leurs opérations ſcientifiques ne ſont donc qu'un jeu machinal, qu'une habitude organique, qu'un méchaniſme matériel. Un célèbre Ecrivain a fidèlement expoſé la *marche & le progrès du raiſonnement*, dans lequel ſe réſout tout le ſyſtême de M. R. » De la matière, *dit-il*, ſort le » mouvement phyſique ; du mou- » vement phyſique réſulte le » méchanique ; le méchanique

» engendre l'organique ; l'orga-
» nique produit l'animal vivant,
» & l'animal vivant produit le
» raiſonnable, l'homme « &c. Ainſi l'éternité, l'immutabilité des idées & des eſſences ne ſont plus que des fantômes, des chimères, des illuſions : ainſi croulent tous les principes de Science & de Morale.

4°. C'eſt une conſéquence de ce ſyſtême, que la Loi naturelle devienne également fictice & caduque : dépouillée de ces principes, de ces caractères qui conſtituent l'invariabilité abſolue de ſon eſſence, il faut qu'elle tombe dans la claſſe des conventions arbitraires, & qu'elle n'en ſoit qu'un recueil dont la fabrique eſt, pour M. Rouſſeau, l'époque de la corruption humaine. Avant cette Loi, *l'innocence de l'homme* lui paroît *admirable*, & la *ſimplicité de ſes mœurs céleſte & majeſtueuſe :*

l'instinct organique en étoit le *principe certain & invariable* : loin de l'éclairer, de le diriger, la Loi naturelle n'a fait que l'égarer & le dépraver : sous cette Loi, les passions ont appris à *raisonner* : en voulant les contredire, l'*intelligence* humaine s'est évaporée en *délires* &c. Est-il possible d'imaginer rien de plus dangereux, de plus licencieux, de plus déraisonnable que ce systême ? Faut-il s'étonner s'il ne peut s'accorder avec ce divin Oracle, qui, en deux mots, renferme tous les devoirs de l'humanité & de la charité, & qui est par conséquent le principe essentiel de toute société bien réglée : *fais à autrui, comme tu veux qu'on te fasse*. A la place de cet oracle, on substitue cette maxime de l'iniquité la plus rafinée : *fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible* : maxime où le bien du prochain nous devient

ſi étranger, que ſon mal nous devient licite quand qu'il peut contribuer à notre bien-être. Faut-il s'étonner ſi, dans la ſociété même formée, *les engagements mutuels* n'obligent, & ſi l'*avantage de les remplir* ne doit toucher qu'autant que l'*exige l'intérêt préſent & ſenſible ?* Dès que, de ſa nature, l'homme n'eſt qu'une matière organiſée, qu'une machine animale; hors de la ſphère des ſens & des organes, il n'y a plus pour ſon être aucun bien qu'il doive rechercher.

5°. Dans cet état, dont M. Rouſſeau regrette l'exiſtence ſuppoſée, dans cet état où les fruits étoient à tous, & la terre n'étoit à perſonne, la poſſeſſion des fruits n'auroit-elle pas enfanté autant de querelles, de guerres & de crimes, que la propriété des fonds en fait naître? Ces déſordres ſeroient d'autant plus continuels que

la nature en renouvelle perpétuellement la ſemence. Quel autre objet arme ces Sauvages Américains, dont M. Rouſſeau voudroit nous faire envier le bonheur & l'innocence ? Leurs batailles ne ſont-elles pas plus cruelles, & leurs guerres plus interminables que les nôtres ? Pour en étouffer le germe, que pourroit-on imaginer de mieux qu'un partage irrévocable du terrein où ils s'égorgent ? On ne fixera jamais le droit de jouiſſance qu'en fixant le droit de propriété : on ne ſe bat ſur le fonds qu'en vuë du revenu. Ainſi quand on examine de près le ſyſtême de M. Rouſſeau, on le trouve auſſi dangereux par ſes inconvénients, qu'étrange dans ſes ſuppoſitions. Il rompt tous les nœuds de la ſociété, de l'humanité, de la Religion ; il invite tous les hommes à ſe *diſperſer dans les forêts*, à y chercher une indépendance

misanthropique, à s'y confondre avec les animaux, à se mettre sous leur discipline, à fuir quelques vices contagieux par l'oubli de toutes les vertus exemplaires, à nous affranchir du joug de ces notions, de ces lumières, qui gênent nos penchants dans la vie sociale, à recouvrer cette entière liberté qui fait le charme de la vie sauvage, en satisfaisant aux appétits & aux besoins de l'instinct grossier & farouche. Voilà cette *innocence primitive*, que la société a bannie de nos climats cultivés, & dont la perte arrache au zèle de M. Rousseau des traits aussi amers qu'éloquents contre les Loix & les Mœurs des peuples civilisés : s'il n'eût prétendu nous donner ces mêlanges d'érudition & de misanthropie que pour des *fables amusantes ou des emblêmes ingénieux*, notre Critique en auroit peut-être excusé la licence; mais le ton en

eſt trop ſérieux pour n'y pas reconnoître ce que cette Lettre y découvre, le cri, le ſignal d'une conſpiration philoſophique contre toute eſpèce de Gouvernement & de Religion.

On dira peut-être que M. Rouſſeau aſſûre à l'homme ſes principaux attributs, *ſa liberté & ſa perfectibilité.* Quelle liberté, quelle perfectibilité, répondra notre Critique ! Une *liberté*, dont celle des brutes eſt l'image ; une *perfectibilité*, dont leur inſtinct eſt le guide & le modèle. Si ces attributs étoient d'une autre nature, s'ils formoient entre l'homme & la bête une ligne de ſéparation qui divisât leur eſpèce, s'ils étoient des avantages ou des prérogatives qui conſtituaſſent entre nous & les animaux une autre différence que *du plus au moins*, ce ſeroit, dans le ſyſtême même, un principe de contradiction qui en trahiroit le vice & la

ſauſſeté évidente : M. Rouſſeau n'auroit plus tant à craindre que les *Outangs*, les *Jonkos*, & d'autres êtres ſemblables, n'aient été pris pour de ſimples animaux ſur des apparences équivoques, & ne ſoient en effet de vrais hommes, leurs eſpèces n'ayant été obſervées que par des Voyageurs qui n'étoient point *Philoſophes*.

Au reſte, la forme que M. Rouſſeau donne à ſon ſyſtême, en détruit tout le fond : il manque ſon but par les efforts même qu'il fait pour l'atteindre. Il entreprend de nous prouver que nous ſommes de pures bêtes ; mais il dépenſe tant d'eſprit à le démontrer que la concluſion devient auſſi peu perſuaſive que la thèſe eſt extraordinaire : il faut que la paſſion de ce ſyſtême ait opéré dans ſon ame une eſpèce de faſcination, puiſque, ſans s'en appercevoir, il renverſe d'autant mieux ſon paradoxe qu'il

l'étaie d'avantage. Quel triomphe pour la Religion! Toutes ces machines philosophiques qu'on dresse contr'elle, ne sçauroient blesser ses intérêts qu'en heurtant de front tous les droits de la raison : tout le génie, tout le sçavoir que M. Rousseau étale dans son Discours, n'aboutit qu'à vérifier cette réflexion qui n'a pas échappé à l'attention de notre Critique.

L'Analyse de Bayle fournit ici la matière de dix-sept Lettres critiques, dont les six premiéres finissent ce Volume, & les onze derniéres remplissent le suivant. Après avoir exposé le plan pernicieux & le but très-condamnable qu'on s'est proposé dans cette Analyse, notre Critique examine & réfute les nouvelles défenses que Bayle prête aux systêmes les plus décriés des anciens & des modernes Philosophes, tels que Thalès, Anaxagore, Epicure, Pyrrhon &c. Aver-

roès, Pomponace, Charron &c. Ensuite il vient aux erreurs & aux difficultés que Bayle oppose aux dogmes & au culte de l'Eglise. Les trois derniéres de ces Lettres critiques roulent sur le Manichéisme. Personne n'ignore qu'après avoir reconnu l'extravagance de cette hérésie, Bayle épuise toutes les ressources de son génie, pour montrer que, si l'on eût sçû la défendre, elle eût résisté à tous les assauts qu'on lui a livrés, & que la raison l'appuie invinciblement dans tous les pays qui ne sont pas soumis à la révélation. Bayle tâche d'élever à ce degré de force les opinions les plus fausses, les plus bizarres & les plus contraires à la Religion : par-là il prétend affoiblir la lumière naturelle, enlever à la Foi tous les appuis qu'elle en peut tirer, & réduire la Foi elle-même à une soumission qui ne peut être raisonnée. Ainsi, dans

ſon ſyſtême, les doutes & les objections que la raiſon forme contre la révélation, ſont toujours interminables & inſolubles, & la révélation n'en triomphe que par la créance aveugle qu'elle commande. Ainſi les nuages qu'il raſſemble avec tant de complaiſance, éclipſent tantôt la raiſon, tantôt la foi, ſouvent l'une par l'autre; & enſéveliſſent le monde entier dans les ténébres d'un Scepticiſme univerſel. Sa plume féconde ſeme les Sophiſmes à pleines mains, ſon ſtyle libre & coulant leur donne l'éclat le plus ſpécieux, & ſon érudition plus vaſte que fidèle, les venge, les défend, les arme même contre leurs plus puiſſants ennemis.

L'Auteur de ces Lettres s'eſt attaché ſpécialement à dévoiler le vice de tant d'arguments captieux: ſa Logique eſt éternellement aux priſes avec la Dialectique de Bayle:

c'eſt un duel ; où l'adreſſe & la force, la ſubtilité & la fermeté, l'artifice & la droiture ſe battent en régle. Pour peu qu'on ait de pénétration & de juſteſſe dans l'eſprit, on s'amuſera utilement, & on s'inſtruira agréablement en voyant le combat de ces deux Athlètes. Dans les piéges qu'il dreſſe & qu'il cache ; l'un montre le plus grand Art, & l'autre, en les découvrant & en les briſant, beaucoup d'attention & de vigueur. Bayle n'attendoit le ſuccès de ſes attaques que de ſa valeur ruſée & exercée aux ſtratagèmes de la guerre Sophiſtique : ſi ſon adverſaire l'arrête, le terraſſe & l'enchaîne, il ne doit ſon triomphe qu'à l'avantage du terrein qu'il défend avec zèle, & à la ſupériorité de ſes armes qu'il manie avec habileté. Nous ne craignons point que la victoire chancèle aux yeux des Lecteurs judicieux ; nous les invitons à ſe faire

encore plus les arbitres que les ſpectateurs d'un combat ſi intéreſſant. Il ne nous eſt pas poſſible de ſuivre ces deux combattants dans une guerre dont le cours entraîne tant d'actions différentes : d'ailleurs ce ſont des diſputes, dont, ſelon les occaſions qui s'en ſont préſentées, nous avons plus ou moins prévenu la plûpart : on nous en tient ici un compte que nous voudrions avoir mérité autant qu'il nous flatte.

Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que Bayle n'ait pas ſenti la foibleſſe de ſes armes, ni apperçu que ſes coups portoient à faux : il étoit trop éclairé pour ne pas voir l'abus qu'il faiſoit de ſa dialectique ; mais, en ſe jouant de la vérité & du menſonge, il étoit sûr de ſe faire plus eſtimer & admirer par ce mauvais procédé, que par un meilleur uſage de ſes talents & de ſon ſçavoir. Auſſi,

comme l'obſerve notre Critique ; lors même que Bayle prodigue plus ouvertement ſa protection à l'erreur, il affecte preſque toujours de rendre quelque hommage à la vérité ; mais ce tribut n'eſt guères qu'un hommage (*ad cautelam*) froid, léger & paſſager : loin de gèner la licence du Philoſophe, il élargit plutôt la voie où l'engage ſon attrait polémique, & ſon goût décidé pour le Pyrrhoniſme.

Dans la ſuite de ces controverſes ſi curieuſes & ſi importantes, on trouve des obſervations réfléchies, dont la ſimplicité & la ſolidité doivent frapper tout eſprit ſenſé : citons-en un exemple. Pour affoiblir l'autorité dont la Religion jouit dans le monde, nos Incrédules n'attribuent ſa force qu'à l'ancienneté & à la durée de ſon empire : le thrône de la foi, diſent-ils, ne porte que ſur des *préjugés* : les ſiècles en ont conſacré le

regne; *leur succession a érigé ces préjugés en preuves*? C'est-là une supposition, dont notre Critique démontre l'illusion par l'Histoire même de la Philosophie profane: les systêmes qu'elle a enfantés, & qu'aujourd'hui on ne fait guères que renouveller, sont plus anciens que le Christianisme que nous professons: ils ont eu pour Auteurs *les plus beaux génies*, le nom de ces Philosophes est encore très-célebre. Cependant ces systêmes sont si surannés qu'on n'ose plus les reproduire sous leur ancienne forme, on les déguise, on les enlumine, on y seme les fleurs au milieu des épines; mais malgré ces ornements & ces secours de l'art & du génie, la fortune de tous ces systêmes est de courte durée: loin de les relever, leur antiquité reconnue rappelle leur chute oubliée, & en accélère le retour: en leur ôtant ce masque de nouveauté

qui couvroit leurs rides ; on leur ôte le lustre qui faisoit leur prix & leur mérite : leur vogue présente tombe au souvenir de leur antique décri. Pourquoi donc la Religion n'a-t-elle jamais éprouvé le sort de ces systêmes ? C'est, répond notre Critique, que la vérité, & non l'antiquité, soûtient son crédit ; c'est qu'en remontant à son aurore, on trouve un éclat encore plus brillant qu'à son midi ; c'est qu'il n'y a jamais eu pour elle de révolution qui annonçât un déclin ; c'est que la source de sa force & de sa lumière est toujours également inépuisable & inaltérable, n'étant qu'une émanation miséricordieuse de la sagesse & de la Providence divine. Le temps détruit peu à peu tous les préjugés : il n'y a que la vérité qui résiste à ses coups : *Opinionis commenta delet dies.* (Ciceron.)

Il y a eu d'autres Incrédules,

dont notre Critique n'a pas ici occaſion de parler, qui ont prétendu au contraire que la Religion, en s'éloignant de ſa naiſſance, perd de ſa force : ils ont prédit ſa ruine totale en ſuppoſant que le temps mine ſes remparts; que les brèches qu'y fait chaque ſiècle, croiſſent dans une proportion qu'ils croient avoir ſaiſie aſſez ſûrement pour fixer, par le calcul, l'époque de leur chûte abſolue. Ainſi, en s'uniſſant contre la Religion, les impies ſe diviſent dans l'attaque : l'oppoſition de leurs aſſauts en arrête le progrès : tandis que la contrariété de leurs mouvements rompt leur marche, la Cité ſainte reſte auſſi inacceſſible qu'inébranlable.

Il eſt certain que le calcul de ces derniers impies roule ſur une pure équivoque; ils y confondent la ſenſibilité de l'impreſſion que fit la foi naiſſante au milieu des prodiges, avec la force de la vérité

dont ces miracles n'étoient que le ſceau divin : le temps a affoibli la ſenſibilité de l'impreſſion, le ſouvenir des prodiges ne frappe pas autant que leur préſence ; mais quant à la force de la vérité, le temps l'affermit plutôt qu'il ne la diminue, comme l'obſerve notre Critique : en examinant la choſe avec une intention droite & déſintéreſſée, on ne ſera pas tenté d'en diſconvenir.

La raiſon n'eſt faite que pour ſe ſoumettre au joug de la révélation divine, quand elle en a reconnu l'authenticité : l'étendue de ſes droits ſe borne à la vérification du ſceau que porte la révélation : ſa divinité conſtatée, l'incompréhenſibilité des myſtères ne ſçauroit juſtifier la réſiſtance de l'incrédulité : alors le devoir de la raiſon eſt de les croire, ſans en concevoir la profondeur. L'homme doit autant de foi à la parole de

Dieu qu'au rapport de ses sens : son esprit n'a pas plus de droit de percer les mystères que son corps de fendre les airs : voilà la ligne où notre Critique fixe équitablement à la raison humaine les bornes de sa *destination :* en voulant les franchir, Bayle ne fait que s'égarer avec tous ceux qui le prennent pour leur guide & leur oracle. Son style est libre & négligé, facile & naturel ; il en sacrifie souvent la décence & la dignité à une familiarité dont la bassesse seroit sensible & choquante, si le ton n'en étoit pas trop ingénieux & le sel trop piquant pour déplaire à des Lecteurs peu jaloux des intérêts de la Religion & de l'honnêteté publique. Ce n'est ni la solidité des doutes, ni le poids des arguments ; c'est le charme d'une plume libertine, & la forme des Sophismes scandaleux, qui gagnent, à Bayle, tant de partisans :

dans l'hommage qu'ils lui rendent, ils déférent moins à son génie & à son sçavoir, qu'ils ne se livrent à l'illusion dont il leur présente l'amorce. Quelle séduction pour leur esprit ! quelle tentation pour leur cœur ! ils y sont invités à professer une indépendance, où ils ne seront astreints qu'à garder extérieurement quelques bienséances civiles.

En fortifiant toutes ces vieilles erreurs, dont il a repris la défense, Bayle n'a omis aucun genre d'infidélité, pour infirmer les arguments dont quelques Pères ont fait usage en combattant ces faux dogmes : la plûpart de ces infidélités sont ici dévoilées, & la gloire des Pères vengée. Au reste, en réparant les brèches qu'on veut faire à la Religion, notre Critique ne se sert pas de tous les instruments ni de tous les matériaux destinés à soûtenir ses remparts ; cela n'est

ni poſſible, ni néceſſaire au ſuccès de ſon entrepriſe : la foi n'a pas beſoin qu'on épuiſe ſes arſenaux pour repouſſer & défaire ſes ennemis. Le projet de Bayle étoit de mettre les dogmes de la Religion au niveau des ſyſtêmes de la Philoſophie, &, par l'oppoſition des uns aux autres, de les réduire à un égal degré d'incertitude. La folie de ce projet dangereux deviendroit palpable, ſi l'on calculoit le nombre d'erreurs inſenſées dont le Chriſtianiſme délivre les fidèles, & le nombre de vérités utiles dont il leur aſſure la poſſeſſion. Que nos incrédules réuſſiſſent à proſcrire la Foi Chrétienne de notre hémiſphère, bientôt nous retomberons dans un chaos d'opinions monſtrueuſes, dont la confuſion & la licence, redoutables à l'autorité de tous les Gouvernements, nous réduiront à envier aux plus ſtupides Indiens la créance

aveugle, qu'ils ont aux ſonges de leurs Brachmanes & aux revêries de leurs Talapoins : alors nous ſerons d'autant plus à plaindre que l'art de raiſonner, dont nous nous glorifions, deviendra la ſource & l'apologie des excès les plus énormes. Cette ſeule réflexion bien pénétrée devroit faire conſpirer toutes les puiſſances contre le progrès de l'incrédulité. Elle manifeſte encore clairement la ſage œconomie de la divine Providence, qui, dans un objet auſſi important que la Religion, gouverne les Sçavants, comme les ignorants, par la voie d'une autorité ſenſible & infaillible, & qui n'abandonne aux recherches de l'eſprit humain que des matières indifférentes, telles que ſont, dans le monde, les cauſes immédiates des phénomènes naturels.

ARTICLE

ARTICLE XCIV.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. (Tome III^e, *in*-4°. pages 140 pour l'Hiſtoire, & 680 pour les Mémoires.) *A Paris, chez la Veuve Delaguette, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LVII.

IL eſt très-à propos que cette Académie Royale donne exactement & fidèlement la ſuite de ſes Mémoires. Par-là elle entretient, dans ſes Membres, l'habitude de réfléchir ſur le Manuel des opérations ; elle leur impoſe la néceſſité de cultiver la Littérature propre de leur Art ; elle communique à toutes les Provinces du Royaume les lumières dont la Capitale abonde ; elle pourroit même, par les objets de ſes travaux, rendre les

hommes plus raiſonnables. Des Volumes immenſes qui ne roulent que ſur les maux dont eſt affligée l'humanité, ſeroient comme autant de Traités de Morale, ſi l'on ſçavoit ſe rappeller à ſoi-même. En combien de manières, diroit un Lecteur plus ſage encore que Philoſophe, notre exiſtence eſt attaquée, tourmentée, accablée! Quelle multitude d'évènements moraux & phyſiques nous livre à la douleur & aux larmes! Quelles variétés, quelles combinaiſons affectent, dénaturent, enveniment la même maladie! Quelle route il a fallu faire pour parvenir aux opérations bienfaiſantes que la Chirurgie nous applique! Mais quel préſent de la Providence, que cet Art lui-même ſi néceſſaire & ſi digne d'être honoré!

Ces réflexions générales nous délivrent, en quelque ſorte, de l'obligation d'inſiſter ſur tous les

détails qui compoſent ce Volume. Les matières y ſont ſi abondantes qu'on ne peut attendre de nous qu'une invitation à les ſuivre dans l'Ouvrage même. Ajoûtons y néanmoins la Notice ſuccincte de quelques Articles particuliers.

D'abord on y voit, dans la Partie qui porte le nom d'*Hiſtoire*, diverſes obſervations de Chirurgie, l'annonce de quelques inſtruments approuvés par l'Académie, l'Abrégé des Ouvrages publiés par différents Académiciens, depuis 1742 juſqu'en 1750 ; enfin les éloges de deux Chirurgiens célèbres, M. Cheſelden, Anglois, & M. Puzos, Pariſien.

Parmi les obſervations de Chirurgie, nous diſtinguons les deux premiéres, non que toutes les autres ne ſoient très-dignes d'attention ; car en Chirurgie, on n'obſerve preſque rien qui ne puiſſe être d'un grand uſage, rien que

les Elèves & les Maîtres ne doivent recueillir avec ſoin ; mais il faut abrèger, & de plus approprier les détails, qu'on voit ici, à la nature de nos Mémoires.

Première Observation. *Sur l'Agaric aſtringent.* C'eſt ce Topique célèbre, dont la vertu eſt ſi efficace pour arrêter le ſang dans les Amputations. M. Morand nous apprend ici que, pour conſerver l'Agaric, il ne faut point le laiſſer à l'air, ni même le renfermer dans une boëte. Les inſectes friands de l'écorce du bois, ne le ſont pas moins de ce *fungus* provenu du Chêne, & le dévaſtent quand ils peuvent s'en ſaiſir. Il faut donc le mettre dans un bocal de verre, rempart impénétrable à tous les Inſectes.

M. Andouillé a obſervé une choſe bien importante ſur l'Agaric ; c'eſt qu'il ne réuſſit point, s'il eſt tout-d'un-coup mouillé par le

ſang qui coule du vaiſſeau coupé : par conſéquent, lorſqu'on s'en ſert dans les Amputations, il faut au moment de l'application, que le Tourniquet ſoit ſerré, & qu'on ne le déſerre qu'inſenſiblement après l'application ; ſans compter qu'avant de la faire, on doit eſſuyer, avec de la charpie, tout l'endroit qu'on veut couvrir d'Agaric. Sans ces précautions, qui paroiſſent des bagatelles ſur le papier, combien de Praticiens & même des plus grands Maîtres, voyant manquer l'effet de l'Agaric, ſe porteroient à mépriſer ou à calomnier ce ſpécifique !

Du côté de l'Angleterre, on a voulu nous diſputer la découverte ou la publication de l'Agaric. Et voilà encore un petit trait de jalouſie de la part d'une Nation qui voudroit ſeule avoir tout, la Terre, la Mer, l'Ancien & le Nouveau-Monde, avec toutes les produc-

tions dont on peut faire quelque branche de Commerce. Mais nous commençons à nous amuſer de ces petites rivalités qui déſormais ſe borneront à des deſirs impuiſſants; & quoiqu'il en ſoit, nous autres qui deſcendons de ces anciens Druides, couronnés de feuilles de Chêne, n'avons-nous pas pû découvrir ou mettre en honneur l'Agaric, production des Chênes les plus vieux, les plus voiſins du ſiècle de nos Ancêtres? M. Morand ne nie pourtant pas que quelques Auteurs n'aient parlé des effets de l'Agaric, avant la vogue qu'on lui a faite depuis ſix ou ſept ans, mais ces Auteurs ne ſont point Anglois; & puis quelques mots répandus, dans deux ou trois Livres, n'euſſent jamais tiré ce Topique de ſon obſcurité, ſans l'attention que notre gouvernement a donnée aux avis du Chirurgien Broſſard qui venoit de faire cette précieuſe découverte en Berry.

SECONDE OBSERVATION. *Sur les bons effets des boues artificielles.* On va s'embourber à grands frais dans les boues de Saint-Amand, quand on eſt attaqué de foibleſſe dans les membres, de gonflements dans les jointures, dans les retractions des tendons & des nerfs à la ſuite des grandes bleſſures ; & voilà M. Morand qui a trouvé le moyen de faire des boues artificielles, qui operent preſque tous les mêmes effets. Il ne s'agit que de mêler du charbon de terre & de l'eau, de ſorte qu'il en réſulte une boue qui ait la conſiſtance de celle qui eſt minèrale. Ces boues ſulfureuſes ſont bonnes pour réſoudre & amollir ; mais s'il en falloit de ferrugineuſes pour reſſerrer & fortifier, on en trouveroit ſous les pavés de Paris vers le milieu du ruiſſeau des rues. *Ces boues noires, chargées d'un fer très-affiné que les pieds des*

chevaux & les roues des voitures laissent dans les rues, ont déja guéri des tumeurs, des entorses &c. M. Morand cite en cet endroit l'autorité de M. Malaval, qui n'est pas médiocre ; & c'est ainsi que nous foulons aux pieds des remèdes, qui ne peuvent être remplacés que par d'autres souvent très-dispendieux & quelquefois moins salutaires.

Dans l'Article des Ouvrages publiés par différents Académiciens, nous remarquons quelques Livres dont nos Mémoires ont donné des Analyses suivies, entr'autres l'*Œconomie Animale* de M. Quesnay : Ouvrage qui a fait tant d'honneur à cet Académicien. Mais le plus grand nombre de ces productions nous a échappé, sur-tout la *Dissertation de M. Louis sur les Maladies héréditaires*, sujet très-piquant & jusqu'ici très-peu expliqué.

Il ne s'agit point, dans cette question, des maladies, *dont les parents sont actuellement attaqués & que les enfants apportent au monde.* On conçoit que ce sont-là des maladies acquises par communication, & elles ne sont pas plus héréditaires que celles qu'un enfant né de parents fort sains auroit gagnées de sa nourrice. On entend donc, par maladies héréditaires, certains vices de tempérament, certaines affections comme habituelles qu'on estime passer des parents à ceux qui tiennent d'eux l'existence & la vie : telles sont, par exemple, la Goutte, la Pierre, l'Epilepsie. Or M. Louis ne peut se persuader que ces maladies soient héréditaires, & sa raison est que l'hérédité n'a pas même lieu dans les tempéraments, c'est-à-dire dans ce qui doit être la cause & le principe de ces maladies. En effet, ne voit-on pas tous les jours le

tempérament des enfants contraire à celui des pères & mères, & dans la même famille les tempéraments ne varient-ils pas preſque à l'infini ? Variétés qui ſe remarquent dans la conſtitution corporelle & dans le caractère moral. Si le fils d'un homme, qui eſt affligé de la Pierre ou de la Goutte, n'a pas le tempérament de ſon père, pourquoi veut-on qu'il naiſſe avec le germe de ces maladies ? ou s'il y devient ſujet dans la ſuite, pourquoi ces mauvaiſes diſpoſitions ne lui ſeroient-elles pas ſurvenues indépendamment de celles qu'avoit ſon père, puiſque le tempérament originaire & primordial n'étoit pas le même ? Pourquoi encore arrive-t-il ſi ſouvent que les pères & mères ne contractent certaines maladies qu'après avoir eu des enfants, dont les uns en ſont attaqués eux-mêmes dans la ſuite, & les autres n'en reſſentent

jamais la moindre atteinte ? Le Père de Montagne devint ſujet à la Pierre dans ſa 67ᵉ année, & il y avoit alors plus de vingt-cinq ans que Montagne étoit né; & celui-ci à ſon tour n'éprouva le même mal qu'à quarante-cinq ans; & ſeul entre tant de freres & de ſœurs, dont cette famille étoit compoſée; il en fut tourmenté, comme il l'explique ſi naivement lui-même au ſecond Livre de ſes Eſſais. M. Louis cite cet exemple, & s'en ſert pour prouver qu'il n'y a point de maladies héréditaires. Montagne au contraire croyoit qu'il y en a, & ſon mal lui ſervoit de preuve, quoiqu'il ne pût expliquer le pourquoi, ni le comment. Il ſuivoit le préjugé vulgaire; & il ſuppoſoit ce qui étoit en queſtion; notre Académicien au contraire attaque l'opinion commune par l'impoſſibilité d'en rendre raiſon, & par les arguments même que

Montagne ne pouvoit résoudre.

Au reste, cette persuasion de l'hérédité des maladies est encore très-enracinée dans l'esprit des hommes & des Philosophes même. L'Auteur d'un Livre *sur les Physionomies*, qui parut, il y a huit ou neuf ans, ne doutoit point que nous ne tinssions de nos pères & de nos mères *les maladies, les façons, le caractère*, quoique d'autres causes pussent y contribuer. Par-là il prétendoit expliquer aussi les physionomies. Il y a, en effet, très-souvent entre les pères & les enfants ce qu'on appelle *un air de famille*, espèce de conformité qui favorise peut-être l'opinion de l'hérédité des maladies. M. Louis seroit très-capable de nous développer encore cette sorte de mystère, qui tient de si près à la question présente, & quelqu'une de nos Académies pourroit proposer, pour sujet de prix, qu'on

déterminât *comment ſe fait la tranſmiſſion de l'air de famille ;* comme l'Académie de Dijon a deſiré qu'on expliquât *la tranſmiſſion des maladies héréditaires.* Nous allons dire quelque choſe des deux éloges compris dans ce Volume.

Le premier eſt de M. Cheſelden, né en 1688 dans le Comté de Leiceſter, & élevé dès l'enfance ſelon la méthode d'Angleterre, laquelle, en ce genre, eſt fort bonne, puiſqu'on commence par faire apprendre aux Elèves le Latin, le Grec, & en général tout ce qui s'appelle Belles-Lettres & humanités. Après quoi les cours de Chirurgie ſe font, à peu-près, comme en France. M. Cheſelden eut d'excellents Maîtres ; il apprit l'Anatomie ſous M. Cowper, & la Chirurgie ſous M. Fern, dont il fut même le ſucceſſeur dans le Grand Hôpital de S. Thomas. On

n'omet pas plus ces ſortes de places dans l'éloge d'un Chirurgien célèbre, que les Gouvernements de Villes & de Provinces dans l'Hiſtoire des Généraux d'Armée & des Grands de l'Etat. M. Cheſelden fit des leçons d'Anatomie dès l'âge de vingt-deux ans, & il continua cet exercice durant vingt années : c'eſt à cette longue habitude d'enſeigner que nous devons toutes les obſervations qu'il a faites, & le Traité complet d'Anatomie qu'il donna en 1713, & dont il y a eu ſix Editions.

La célébrité de ce Maître, ſurtout pour la taille latérale, attira M. Morand à Londres en 1729. C'eût été un voyage inutile, ſi M. Cheſelden avoit été, comme tant d'autres hommes à talents ou à ſecrets, que l'avarice ou la vanité porte à cacher les fineſſes de leur Art. M. Morand éprouva le contraire ; il vit opérer le Chirur-

gien Anglois ; il lui fit toutes les questions qu'il voulut ; il reçut de lui tout le détail de sa méthode. On peut juger de la reconnoissance d'un François, si généreusement accueilli par un Anglois. Sous le même ciel & dans le sein de la même patrie, la rivalité auroit probablement joué son jeu ordinaire : car voilà les hommes, ils s'humanisent avec les Etrangers, & se tiennent en garde contre leurs voisins & leurs compatriotes.

C'étoit aussi en ce temps-là que M. Chefelden faisoit beaucoup parler de lui, à l'occasion de l'aveugle qu'il avoit guéri. Ce fait très-dénaturé dans la plûpart des Ecrits où il en est question, se trouve raconté très-fidèlement par le Sécrétaire de l'Académie, M. Morand ; il avoit vû de près tous les Acteurs de la Scène, il avoit observé tous les effets de l'opération ; & s'étoit informé très-exactement des cir-

conſtances de la maladie ; enfin quand il quitta Londres, M. Cheſelden lui fit préſent du l'inſtrument même, qui avoit été mis en œuvre pour procurer la lumière à cet aveugle : *Préſent*, ajoûte l'Eloge, *qui feroit honneur au Cabinet d'un Souverain, puiſque l'Hiſtoire de cette opération tiendra toujours à celle de l'eſprit humain.*

Cet aveugle, au reſte, étoit un jeune homme de treize à quatorze ans, en qui la prunelle de l'œil ou plutôt des deux yeux, n'avoit aucune ouverture pour le paſſage de la lumière. Quoiqu'il ne pût pas connoître les objets, il ne laiſſoit pas de jouir de quelque clarté ; les rayons ſe tranſmettoient au delà de l'Iris, *à peu-près comme ils traverſent un papier huilé.* Il étoit affecté du grand jour & de la grande obſcurité ; il appercevoit les couleurs les plus vives, comme le blanc, l'écarlate &c. dans ce

jeune homme, la retine étoit saine, & il ne s'agissoit, pour faire parvenir les rayons jusqu'à elle, que d'ouvrir l'Iris. C'est-ce que tenta & exécuta M. Cheselden ; & c'est-ce que décrit M. Morand avec les suites de la guérison : le tout raconté d'après un Mémoire du Chirurgien Anglois.

Il se fit une grande révolution dans les connoissances de cet aveugle tout-à-coup éclairé. Il apprit à connoître les couleurs, les distances, les figures, les situations des corps : ce que les autres sens lui avoient appris de toutes ces choses, étoit fort imparfait & devoit l'être, parce que ces sens avoient embrassé des objets qui étoient, pour ainsi dire, hors des limites de leur jurisdiction. Cet exemple & une infinité d'autres prouvent bien la dépendance où est notre ame des opérations de nos sens, pour acquérir, com-

biner & comparer des idées, mais il n'en résulte rien contre l'immatérialité de ce principe pensant. Les organes de nos sensations sont comme les instruments de Musique dans la main des Musiciens. Rien ne se fait sans ces instruments, & tout se fait avec eux; mais ces instruments ne sont pas le principe efficace & la cause directe des opérations. C'est la Science du Musicien qui tire les sons; & c'est l'ame qui compose ses idées en conséquence des mouvements qui se font dans les organes des sens. Toute cette doctrine a été expliquée cent fois, & nous ne la rappellons que pour prévenir l'objection très-frivole de quiconque voudroit produire, en faveur du Matérialisme, l'exemple de cet aveugle opéré par Cheselden. Nous observons aussi que ce jeune homme ne devoit pas être totalement & absolument aveugle,

puisque les rayons *se transmettoient au-delà de l'Iris, & qu'il étoit affecté du grand jour.* Il est à croire qu'au moins cette lumière suffisoit pour guider ses pas, mais nous n'en admirons pas moins la dextérité de M. Chefelden, qui put dissiper des ténébres toujours trop grandes, pour ne pas faire le malheur d'un homme destiné à jouir de la lumière du jour. Cet Eloge est bien fait & mérite d'être lû entier. Il ne faut pas omettre ici que M. Chefelden fut le premier Associé étranger de l'Académie Royale de Chirurgie, & qu'il se fit toujours honneur de ce titre. Il mourut le 12. Avril 1752, *jouissant de la plus haute considération en Angleterre, & laissant un nom célèbre en Chirurgie.*

Nous insisterons moins sur l'Eloge de M. Puzos, dont néanmoins un Lecteur attentif ne voudra rien perdre : ce Maître

en Chirurgie fut le plus célèbre Accoucheur de ſon temps, & ſa réputation, en ce genre, lui procura même l'avantage d'être annobli. Le Roi s'exprimoit ainſi, dans les Lettres qui furent expédiées à ce ſujet : » L'Art à la perfection » duquel le Sieur Puzos a dévoué » ſes talents, eſt d'une ſi grande » importance dans la Société civile, » que nous regardons comme un » objet digne de notre attention, » d'illuſtrer ſes travaux par un titre » d'honneur capable d'inſpirer de » l'émulation à tous ceux qui ſe » deſtinent à marcher ſur ſes tra- » ces. «

M. Morand n'oublie point les vertus perſonnelles de M. Puzos. » Sa charité, *dit-il*, pour les pau- » vres ne ſe bornoit pas à ſecourir » gratuitement ceux qui avoient » recours à lui ; il en étoit volon- » tiers le Chirurgien : mais il y en » avoit un bien plus grand nombre

» dont il étoit le Tréſorier. Il s'étoit
» impoſé la loi de réſerver pour
» eux le dixième de l'argent que
» ſon travail lui rendoit. Ce ſeroit
» exaggérer la fortune de M. Puzos
» que de dire que c'en étoit le ſu-
» perflu ; mais ſi l'on veut n'y re-
» connoître que ce mérite, ce ne
» ſera point exaggérer la vérité de
» dire que, de ce ſuperflu même,
» il n'eſt pas commun d'en faire un
» ſi bon uſage. «

Nous entamerons, dans un autre Extrait, les Mémoires que comprend ce Volume.

ARTICLE XCV.

ACCORD DE LA FOI avec la Raison, dans la manière de représenter le système Physique du monde, & d'expliquer les différents Mystères de la Religion. A Cologne ; & se trouve à Paris, chez Desaint & Saillant. *Deux Volumes* in-12. *le premier de 212 pages, le second de 413.* M. DCC. LVII.

CET Ouvrage est divisé en trois Parties, dont le titre n'annonce que les deux premiéres : la troisième contient le *rapport des plus anciens Historiens Payens, avec les Ecrivains sacrés, & la venue du Messie,* prouvée par *les Ecritures* & par *le témoignage des Juifs & des Auteurs Payens.* Cha-

que Partie est sous-divisée en plusieurs Chapitres.

PREMIÉRE PARTIE. Dans la sphère des Sciences humaines, les principes ne se multiplient guères que par l'insuffisance du génie & du sçavoir : notre abondance n'a sa source que dans notre indigence ; ici la fécondité n'est qu'un signe de stérilité. Ce n'est pas toujours pour suffire aux besoins des phénomènes, que nous multiplions les éléments dans la Physique ; c'est souvent pour nous fournir les moyens d'expliquer ces phénomènes ; de sorte que de tous les ingrédients nécessaires au systême, on en compose autant d'éléments essentiels à la nature. Loin de redouter cette observation critique, notre Auteur l'adopte & s'en prévaut pour établir son systême. L'air, la terre, & l'eau ne lui paroissent composés que d'*une matière unique & commune*, d'un *seul*

principe, d'un même élément dont *tous les corps* qui ſont dans l'univers, ne ſont que des *modifications particulières*, ou des combinaiſons différentes. Cette matière eſt *liquide en dernier reſſort :* c'eſt la matière du feu.

Voilà le point d'où pa t notre Philoſophe, & qu'il appuie ſur tous nos réſultats chymiques ou électriques : il étend la vérité de cette maxime, dont il fait ſon principe, à la Mathématique, à la Morale, & à la Politique : ſes vuës ſur la plûpart de cés Articles, ſont très-juſtes. De-là il revient à la Phyſique : par une voie aſſez analogue au principe de l'unité, Deſcartes y avoit fait plus de chemin, qu'on n'en a fait depuis ce Philoſophe : on s'étonne de ce que le flambeau qu'il avoit allumé dans ſon ſiècle, s'eſt éteint dans le ſiècle ſuivant : la lumière qu'il avoit fait luire ſur l'horizon de la Phyſique, a

diſparu ;

diſparu ; on en a étouffé la clarté dans le nuage, dans les ténébres *d'une tendance réciproque*, d'une attraction *myſtérieuſe*, que le calcul a tâché d'ajuſter à l'obſervation. Ainſi au-lieu de bâtir ſur *le terrein* de Deſcartes, au-lieu de ſe ſervir des fondements qu'il avoit creuſés, au-lieu de corriger & de perfectionner ſon édifice, on l'a renverſé : on a tracé un nouveau plan, employé d'autres matériaux, élevé un palais d'une ſtructure merveilleuſe, & l'attraction *inintelligible* s'eſt placée ſur les débris de l'impulſion ſenſible malgré le cri de toute la nature, & le concert de tous les phénomènes. Depuis cent ans nous voilà donc *beaucoup plus loin de la vérité* que nous ne l'étions auparavant. Quand le Philoſophe Anglois & le Phyſicien François ſe rencontrent *en des points communs*, ils n'y arrivent

que par des routes opposées : leurs travaux sont donc perdus pour nous, il n'y a aucun point fixe qui les rapproche & les concilie : il en faut cependant un, & par conséquent il faut philosopher indépendamment de ces deux grands Maîtres.

Comment le trouvera-t-on donc ce point fixe, ce centre où tout ressortit ? en laissant ces guides peu sûrs, ces Maîtres qui sont nés plutôt pour se détruire que pour nous instruire, *en prenant les choses dans leur vraie source*, en remontant à la cause premiére, *en cherchant l'ouvrage de Dieu dans Dieu même*, ou dans l'Histoire qu'il nous a donnée de ses Œuvres. Or, *reprend l'Auteur*, selon Moyse, le premier corps qui sortit du néant, l'élément primitif dont le Créateur tira tout l'univers, la matière *primordiale* qui, docile à la voix de son Auteur,

prit toutes les formes dont il vouloit décorer le monde, ſe fléchit à toutes les eſpèces d'organiſations, & ſuffit à tout le ſyſtême de la nature : ce principe, cet élément unique & univerſel, n'eſt que le feu ou la lumière : *que la lumière exiſte*, tel fut le premier ordre du Dieu Créateur ; *& la lumière exiſta* : FIAT LUX ET FACTA EST.

Pour faire éclore l'univers de cet élément primitif & général, l'Auteur y répand le mouvement : renfermée dans un eſpace déterminé, l'action de la force motrice animant toutes les parties de l'élément, leur imprima des directions néceſſairement obliques, qui cauſerent entre leurs ſurfaces des chocs & des embarras. Au milieu de ce conflit, ces parties furent forcées de tourner ſur leurs centres, de s'arrondir, de prendre la forme de globules *creux & élaſti-*

ques, de s'écouler comme des torrents, de circuler dans des ellipſes &c. De-là des centres, des foyers qui furent autant de points d'appui, les uns pour la dureté & la gravitation des corps ſolides, les autres pour la fluidité des liquides; quelques-uns pour les orbites des planetes & de leurs ſatellites: de-là en un mot tout le ſyſtême planétaire à peu-près comme dans l'hypothèſe Carthéſienne.

Dans la cavité vuide de ces corpuſcules ſphériques, l'Auteur trouve des reſſources qui dérobent ſon ſyſtême à toutes les difficultés qu'on oppoſe au mouvement dans le plein & dans le vuide: leur élaſticité forme la réſiſtance des milieux; leur preſſion produit la dureté des ſolides; le concours de leurs *filets* dans le même centre entretient le *feu central*: de-là 1° l'exiſtence d'un feu élémentaire dont le foyer eſt permanent;

2° sa distinction du feu terrestre, dont le foyer n'a de durée, que celle des corps particuliers sous une forme qui puisse lui servir de *foyer*, ou plutôt d'aliment; 3° l'explication de tous les phénomènes ignées, &c.

Au centre du monde, au centre des corps planétaires se formerent des foyers qui devinrent autant de centres de rotation : à l'entour de chaque centre toutes les couches circulantes s'arrangerent dans l'ordre de leurs forces respectives & en obéissant à l'action même du foyer; toutes les parties renfermées dans la sphère de son activité devant être nécessairement soumises à son action.

Ce n'est encore guères ici que le produit du premier jour de la création : au second *la puissance de la matière globuleuse* se déploya sur les eaux : raréfiées par son action, leurs parties s'exalte-

rent : leur *évaporation prodigieuſe* fournit au *ciel*, au *firmament* la matière qui, en le composant, briſe & diviſe la lumière *en mille manières*, avant qu'elle parvienne à la ſurface des corps planétaires. Comme il ne s'éleva dans les cieux qu'une certaine quantité de l'eau qui couvroit la terre, le reſte de cette maſſe liquide s'écoula dans *les lieux bas*, y forma les mers, les lacs, les fleuves, &c. Au troiſième jour la terre parut couverte de plantes : leur génération ſubite étoit le réſultat & la ſuite naturelle de l'action que la matière globuleuſe avoit exercée pendant les deux premiers jours ſur la maſſe des eaux : une fécondité ſi prompte n'a rien qui étonne ; l'action ſur les germes préparés étoit ſi directe qu'il ne lui falloit pas plus de temps pour les développer.

Les différents foyers dont on

a dû concevoir la formation, agiſſant & réagiſſant les uns ſur les autres, ſelon les rapports de leurs forces & de leurs diſtances, l'Auteur en tire la théorie 1° de la peſanteur; 2° des forces centrales; 3° des courbes que les planetes décrivent autour des foyers où *elles ſont pouſſées.* Par-là il ramene ſous l'empire de l'*impulſion*, dont il a établi le *principe*, tous les phénomènes qu'on avoit enchaînés au char de l'attraction: ſous les mêmes loix, il range également l'électricité & toutes ſes merveilles: il tâche auſſi d'y ſoumettre les expériences de l'aimant, avec le flux & le reflux de la Mer; mais ce ſont-là des phénomènes qui juſqu'à préſent ont fait le déſeſpoir de tous les ſyſtêmes: s'ils ne ſont pas un tourment pour celui-ci, ils en ſont encore moins le triomphe.

On ſera peut-être ſurpris de ce

qu'ici nous confondons, en quelque ſorte, avec les ſyſtêmes ordinaires, un ſyſtême dont *les ſeuls livres ſacrés ont fourni la ſemence.* Dans ce ſyſtême il faut diſtinguer les emprunts qu'on a faits dans le Texte de la Geneſe, & le Commentaire qu'on prête à ce Texte : les emprunts ſont marqués dans leur ſource au ſceau des vérités divines ; mais l'empreinte de ce ſceau ne s'étend au Commentaire de l'Auteur qu'autant que ce Commentaire s'identifie, ou du moins ſe lie inſéparablement au récit de Moyſe. Or, dans ce Commentaire, combien d'idées abſolument étrangères ou indifférentes à cette divine narration? Par exemple, cette deſcription du feu élémentaire qu'on ſuppoſe n'avoir été au premier inſtant de la création qu'une maſſe parfaitement homogène & liquide en dernier reſſort; maſſe primitive qu'on pré-

tend avoir été deſtinée à être ſeule la matière univerſelle de tous les corps particuliers, par le moyen du mouvement qui fut introduit dans toute ſon étendue, qui en diviſa, en entraîna des portions, qui en durcit des parties, qui en arrondit des particules, qui, dans ſon ſein, organiſa tant de germes différents, en un mot qui ſervit d'agent à toute la nature pour la former, l'entretenir & la perpétuer ſelon le plan du Créateur, &c. Qu'eſt-ce enfin que cette deſcription? Un pur ſyſtême, qui, même en s'accordant avec l'Hiſtoire de la création, telle que Moyſe nous l'a donnée, n'a cependant avec elle aucune connexion eſſentielle, & peut être auſſi douteux, auſſi litigieux que cette Hiſtoire eſt certaine & inconteſtable. Conſidéré philoſophiquement, ce ſyſtême, comme tous les autres, ſouffriroit de très-grandes diffi-

cultés. Répandu dans toutes les parties d'un liquide homogène, le mouvement y doit-il produire autre choſe qu'une agitation confuſe, plus capable de brouiller & de bouleverſer que d'arranger & d'organiſer cette maſſe liquide? Conçoit-on du moins qu'animant toutes les parties de ce fluide homogène, une pareille agitation ne doive pas plutôt leur ôter toute figure déterminée, toute conſiſtance fixe, que leur en donner aucunes? Quoiqu'il en ſoit, on ne ſçauroit trop louer notre religieux Auteur d'avoir, autant qu'il l'a pû, approprié ſon ſyſtême au récit de Moyſe, dont l'Hiſtoire eſt toujours plus ſatiſfaiſante pour un vrai Phyſicien que tous les ſyſtêmes qu'on a juſqu'à préſent imaginés pour la fabrique du monde. Obſervons en paſſant qu'on peut auſſi abuſer du principe de l'unité comme de tous les autres: nous en avons des

exemples ſenſibles & très-recents dans ces Ecrits où l'on avance que la nature n'eſt qu'un *ſeul être*, qu'un *ſeul animal*, qu'un *ſeul acte*, &c.

SECONDE PARTIE. Pour expliquer les différents myſtères de la Religion, l'Auteur prouve d'abord l'exiſtence d'un Dieu Créateur, enſuite celle de deux mondes, l'un *intellectuel* où tout eſt *infini*, l'autre *matériel* où tout eſt *fini*. Dans le matériel, l'action *de Dieu eſt toujours libre, parce qu'il ne doit rien aux créatures, & que le motif qui le porte à les créer n'eſt point en elles*; dans l'intellectuel, l'action de Dieu n'eſt jamais libre, parce que le motif en eſt *dans Dieu*; c'eſt Dieu lui-même qui en eſt le terme : ainſi dans ce ſyſtême Dieu eſt auſſi *néceſſairement Créateur* qu'il eſt *néceſſairement Dieu*. Nous prions l'Auteur d'obſerver que le monde *intelligi-*

ble * eſt un monde purement poſſible : or, dans un monde purement poſſible, point de création : donc Dieu n'y peut être néceſſairement Créateur. 2° Que dans la création de ce monde *intelligible*, Dieu ne peut être néceſſité ſans l'être dans la création du monde matériel; puiſque, dans les principes de l'Auteur, Dieu lui-même eſt le terme unique de cette création; c'eſt pour lui-même qu'il crée ce monde : Dieu *ſe mouvant pour lui même, pourroit-il*, ajoûte l'Auteur, *ne pas ſe mouvoir néceſſairement?* De-là vient que notre Philoſophe, trop conſéquent, prétend que tout ce qui eſt poſſible a été créé : dans ſon ſyſtême, Dieu n'eſt donc jamais libre; *il eſt égal de dire qu'il n'y a point de Dieu, ou de dire que Dieu eſt libre*. La

* L'Auteur met indifféremment *intelligible* & *intellectuel*.

liberté qu'il attribue à Dieu dans la création du monde matériel, n'eſt donc qu'un fantôme de liberté.

Pour déſabuſer notre Philoſophe, nous le conjurons encore d'obſerver que le motif qui détermine Dieu à créer, quoiqu'il ne ſoit point étranger à ſa divinité, n'eſt cependant fondé ſur aucune exigence ou indigence de ſon être : ce motif ne ſuppoſe aucun vuide ni dans la plénitude, ni dans la félicité de l'Etre divin : en déférant à ce motif, Dieu n'augmente ni ſa perfection, ni ſon bonheur : la gloire qui lui en revient, n'ajoûte rien à ſa gloire eſſentielle : ſon eſſence ne peut donc l'exiger. Quand Dieu n'auroit jamais ni peines, ni récompenſes à décerner, il ne s'en glorifieroit pas moins éternellement dans ſa iuſtice & dans ſa miſéricorde : ſi les caractères de ces attributs n'étoient

jamais manifeſtés hors de l'eſſence divine, leur intégrité n'en ſouffriroit aucun dommage. Nous n'appuyons ſi fort ſur ces principes évidents que par conſidération pour la perſonne de l'Auteur, & pour la droiture de ſes intentions : la ſimple expoſition de ces principes qui doivent diſſiper ſes erreurs involontaires, nous diſpenſe de l'obligation de les lui reprocher, & nous en épargne la peine toujours amère.

La *néceſſité* de concevoir *un Dieu en trois Perſonnes*, qu'il entreprend de démontrer par la raiſon, & *la création d'Etres diſtingués des trois Perſonnes divines*, qu'il fait *réſulter* du même myſtère, prouvent qu'il n'en a pas la juſte notion, ou qu'il en tire des concluſions peu légitimes, puiſqu'elles péchent contre les principes que nous venons de lui oppoſer. Tout Philoſophe doit

croire & adorer ce myſtère ſur la foi de la révélation, ſans tenter d'en comprendre ou d'en expliquer la nature inconcevable à tous les efforts de la raiſon humaine. En franchiſſant ces limites, en philoſophant ſur nos dogmes théologiques, loin d'accorder la foi avec la raiſon, notre Auteur les arme toutes deux contre une foule d'aſſertions qui coulent de ſa plume : citons-en quelques-unes pour exemple : » Nous ne con-
» noiſſons d'autre opération dans
» Dieu que la génération du Fils
» par le Père, la proceſſion du
» Saint-Eſprit par le Père & le
» Fils, & l'incarnation du Verbe,
» c'eſt-à-dire la création des Etres ;
» car en Dieu la création & l'in-
» carnation ne ſont qu'un même
» acte..... Dans l'état d'innocence
» Dieu n'a donné nulle grace à
» Adam pour accomplir la Loi.....
» Il eſt de foi qu'Adam n'a reçu

» que le libre arbitre qui est le
» don commun à tous les hom-
» mes..... Adam ne connoît que
» l'être, que l'existence..... Il ne
» sçut pas plus ce que c'est que la
» mort que s'il n'avoit jamais dû
» mourir..... Adam est un homme
» purement terrestre, c'est-à-dire,
» présenté dans le Jardin de déli-
» ces comme devant jouir à per-
» pétuité des biens créés, tant qu'il
» sera fidèle Observateur de la
» Loi..... La Loi n'a pour objet que
» la conservation de ce don; elle
» est donc aussi terrestre.... Dieu
» veut une chose qui n'arrive pas,
» qui est le salut de tous les hom-
» mes; Dieu veut qu'Adam ob-
» serve sa Loi, & cependant Adam
» la transgresse; Dieu veut que tous
» les hommes l'aiment, & cepen-
» dant tous les hommes ne l'aiment
» point; que tous l'adorent & tous
» ne l'adorent point; il donne sa
» Loi pour tous, & tous ne la

» connoiſſent pas. Or toutes ces
» volontés ſont réelles dans Dieu,
» puiſque c'eſt lui-même qui nous
» parle. Si elles étoient dans la
» nature divine, elles auroient leur
» efficace; car tout ce que la na-
» ture divine veut, arrive infailli-
» blement. Ces deux volontés, qui
» doivent donc être en Dieu, ſans
» être néanmoins dans la nature
» divine, ſuppoſent néceſſairement
» deux natures, deux volontés dans
» l'Etre ſuprême..... Il (le Verbe)
» eſt mort pour le ſalut de tous les
» hommes, puiſqu'il veut les ſau-
» ver tous; & néanmoins l'incar-
» nation & la mort de Jeſus-Chriſt
» n'opèrent que le ſalut d'un petit
» nombre. Il y a donc, dans le
» Verbe, une volonté réelle qui eſt
» ſans efficace par rapport au ſalut
» éternel; & cette volonté ne peut
» être que dans la nature humaine.
» car tout ce que la nature divine
» veut, doit arriver infailliblement

» ou bien Dieu n'eſt plus Dieu.* Il
» faut qu'il y ait (dans l'éternité)
» deux états, l'un bon, l'autre mau-
» vais, ſans quoi tout ſeroit Dieu...
» A raiſon de l'exercice des deux
» volontés, des deux autorités (*la
» divine & l'humaine*) dans le
» Verbe, un choix indiſpenſable
» ſera fait dans la maſſe du genre
» humain... tous ſeront tenus à l'ob-
» ſervance d'une Loi. Le Verbe preſ-
» crira cette Loi, entant qu'hom-
» me, à tous les individus de la
» nature humaine, & entant que
» Dieu à ceux ſeulement deſtinés à
» l'Empire céleſte. «. Une plus lon-
gue énumération des principes &
des conſéquences hétérodoxes, qui

---

* On contredit ici ouvertement ſaint Paul, qui place dans Dieu même la volonté de ſauver tous les hommes. *Hoc enim bonum & acceptum coram ſalvatore noſtro Deo qui omnes homines vult ſalvos fieri.*

fourmillent dans cette ſeconde partie, ſeroit inutile : l'obligation d'en avertir le public, eſt pour nous une fonction affligeante. Cependant toutes ces erreurs, nous les croyons purement matérielles dans un Auteur qui ne les a avancées qu'après cette ſincère proteſtation : » Comme il n'eſt que » trop ſouvent arrivé, qu'avec des » intentions pieuſes, l'on a entamé » ce même dogme (le dogme » Chrétien) alors même que l'on » faiſoit effort pour l'éclaircir, je » déclare que, ſi un malheur de » cette eſpèce m'eſt arrivé, je re» connois qu'il eſt un tribunal éta» bli par Jeſus Chriſt ſur la terre, » Juge né de la Foi Catholique, » inceſſamment éclairé par le Saint» Eſprit, auquel je ſoumets toutes » mes opinions comme le dernier » des Fidèles. « La Foi qu'on profeſſe ſous l'autorité de ce tribunal, répugne ſi évidemment aux aſſer-

tions de l'Auteur qu'il ne doit pas en attendre un nouvel anathème contre sa doctrine trop étrange pour être contagieuse. Nous l'invitons à recourir à quelque Théologien reconnu pour éclairé & pour Catholique : il apprendra de ce Maître que la création du monde n'a rien de commun avec la génération du Verbe, & la procession du Saint-Esprit ; que l'incarnation du Verbe est un acte d'un ordre bien supérieur à cette création ; qu'Adam innocent n'étoit point un homme purement terrestre, mais un juste orné de dons célestes, revêtu d'habitudes sanctifiantes, & pourvu de secours surnaturels ; que la terre n'étoit pour lui qu'un hospice, que le ciel étoit le terme où il devoit parvenir en conservant son innocence & son immortalité ; que Dieu ne cesse pas d'être Dieu, quand l'homme résiste à ses ordres & à ses graces,

puiſque cette réſiſtance ne peut être impunie ; que la perte éternelle des réprouvés ne vient point de ce que Dieu n'a voulu leur ſalut que d'une volonté humaine &c. Au ſortir de cette école, il ne reſtera plus à l'Auteur qu'à ſupprimer les principaux détails de cette ſeconde Partie : ſa Philoſophie étant rectifiée & ſa Théologie réformée, il ſçaura mieux allier les principes de l'une avec les myſtères de l'autre, il ſe convaincra que ces deux Sciences ne peuvent marcher enſemble que juſqu'à une diſtance marquée : l'une s'arrête à des bornes d'où elle ne peut qu'applaudir à l'eſſor de l'autre ; elle ne ſçauroit la ſuivre plus loin, à moins qu'elle n'emprunte le ſecours de ſes aîles.

Troisiéme Partie. Ici il n'eſt plus queſtion de ſyſtême, ni d'opinion ſur la nature de nos myſtères ; mais ſeulement d'autorités, de

traditions & de témoignages ſur leur exiſtence. On prouve l'accord des antiquités Juives & Payennes avec les antiquités Chrétiennes : de leur concert, de leur harmonie, l'Auteur tire une démonſtration invincible en faveur du Chriſtianiſme ; il met nos ennemis même, les Payens & les Juifs, à contribution, pour fournir un trophée qu'il erige à la gloire de Jeſus-Chriſt : les paſſages qu'il en raſſemble, afin de confirmer l'attente, la venue & la divinité du Meſſie, forment une chaîne de preuves, d'où il infère cette concluſion. » Ne » ceſſons donc de déplorer l'étrange » aveuglement de l'eſprit humain, » de préférer quelques hypothèſes » particulières ſans force, ſans » ſuite, ſans autorité à cette lu- » mière ſi éclatante. La ſeule liberté » que ſe donnent les hommes d'éta- » blir des opinions en matière de » Religion, eſt une preuve mani-

» feſte de leur fauſſeté. Qui ſom-
» mes-nous en bonne foi pour oſer
» propoſer à nos ſemblables des
» ſyſtémes dont nous ſerons les
» inventeurs ? Chaque individu de
» notre eſpèce n'aura-t-il pas le
» même droit ? Et ſi tous s'en avi-
» ſent, comment parvenir à nous
» accorder ? Et quand bien même
» nous nous accorderions, en réſul-
» teroit-il jamais autre choſe qu'un
» ſyſtême purement humain, qui
» dès-là même ne pourroit être de
» précepte pour perſonne ? ... Il eſt
» donc inutile de chercher ces
» vérités dans mon eſprit qui peut
» me tromper & m'éloigner du
» but..... Ayant dû être révélées,
» les peuples qui s'y conforment
» actuellement, doivent les croire
» comme telles. Paſſons à préſent
» en revuë les différents cultes, les
» diverſes Religions répandues
» dans le monde..... Que l'on me
» montre la Loi qui vient origi-

» nairement de Dieu..... Que l'on
» me prouve que depuis l'origine
» de cette Loi jusqu'à la fin des
» temps, l'Etre suprême a em-
» ployé tous les moyens pratiqua-
» bles dans le systême actuel du
» monde, pour que cette Loi ne
» fût jamais altérée. Ce n'est que
» par-là que je puis être assuré
» qu'elle existe en effet à présent,
» telle qu'elle a été donnée dans
» l'origine. Que l'on parte de-là,
» comme on le doit, & l'on verra
» la nécessité de recourir à nos Li-
» vres sacrés, qui seuls établissent
» incontestablement le fait d'une
» Loi donnée par Dieu, commise
» à la garde de tout un peuple
» témoin des prodiges que Dieu
» n'a cessé d'opérer en leur faveur,
» avec injonction de n'y jamais
» rien changer; l'établissement
» d'un Ordre sacerdotal que Dieu
» promet d'assister de ses lumiè-
» res..... A la Synagogue succède
» Jesus-Christ

» Jeſus-Chriſt Fils de Dieu, Auteur
» de la Loi nouvelle ; à Jeſus-
» Chriſt, l'Égliſe qui le repréſente
» ſur la terre &c. Y a-t-il une
» chaîne plus immédiate, plus de
» preuves de toute eſpèce de la
» divinité de notre Religion ? Car
» tout s'accorde ici parfaitement,
» la foi, les faits & la raiſon. «
Avec ſon génie, ſon zèle & ſon ſtyle, l'Auteur nous eût donné un excellent Ouvrage, ſi ſon ſçavoir eût été auſſi exact & auſſi étendu dans les matières dogmatiques que dans les autres.

ARTICLE XCVI.

L'AMI DES HOMMES, ou *Traité de la Population*. Trois Parties *in-4°*. A Avignon, 1756; & se trouve à Paris, en 1757. *Dernier Extrait.*

LE Commerce étranger est l'objet de *l'Ami des hommes* dans la troisième & dernière Partie de son Ouvrage : Commerce étranger, moyen si puissant pour attirer la richesse des autres Etats : Commerce étranger qui, par la simplicité des principes de l'Auteur, s'arrange, s'étend, se conserve, à peu-près, comme le Commerce de l'intérieur.

Ce plan est beau : de même que, dans la France, Paris est le cœur de l'Etat, & que de cette Capitale dépend la vie & le mouvement

des Provinces qui ſont les membres ; ainſi l'*Ami des hommes* voudroit que la France entière fût le centre des autres Royaumes ; que les richeſſes de nos voiſins priſſent leur cours vers nous ; que ces pays, quoique non-ſoumis à notre domination, devinſſent nos tributaires &c.

On croiroit qu'il y a de l'orgueil dans ce projet : c'eſt tout le contraire. On ne penſe ici qu'à une circulation qui anime tout, qui vivifie les autres Royaumes en proportion de ce qu'ils aideront la France, qui ne répande que des bienfaits ſur les peuples étrangers, & qui les invite, par leurs propres intérêts, à favoriſer les nôtres. On a même l'équité de laiſſer à chaque Nation le droit de ſe faire centre, ſi elle le peut : les moyens qu'on ſuggère pour cela, ſont généraux ; mais il n'eſt pas poſſible de ſe diſſimuler que la France, par ſa

poſition, par ſon étendue, par ſa fécondité, par ſon induſtrie, eſt comme deſtinée à donner le ton aux grandes affaires, à mouvoir les reſſorts eſſentiels de la Politique & du Commerce. Si quelque autre peuple lui diſputoit cet avantage, ce ſeroit le cas de la Fable du Rat & de l'Eléphant ; *il ne tiendroit*, dit l'Ami des hommes, *qu'au Roi Paſteur*, (c'eſt ainſi qu'on caractèriſe preſque toujours le Roi de France)

De montrer en moins d'un inſtant
Qu'un Rat n'eſt pas un Eléphant :

c'eſt-à-dire que dans le ſyſtême actuel de l'Europe *le véritable Eléphant c'eſt la France.*

Cependant par quels moyens les Etrangers deviendront-ils nos Tributaires, & comment ce joug, bien loin de les accabler, fera t-il leur opulence & leur bonheur ? Le ſyſtême eſt fort ſimple & fort aiſé

à concevoir, quand on eſt rempli des principes contenus dans les deux premiéres Parties de cet Ouvrage. En nous reſſouvenant bien que l'unique richeſſe eſt la Population, & que celle-ci s'étend en raiſon des ſubſiſtances, il nous reſte ſimplement à conclure que le plus grand de nos intérêts eſt de multiplier les ſubſiſtances par tous les moyens poſſibles. Si celles de notre crû ſont portées auſſi loin qu'elles peuvent aller, ſans néanmoins pouvoir remplir tous nos beſoins, il faudra nous pourvoir du ſurplus chez l'Etranger ; mais en multipliant nos ſubſiſtances, nous acquérerons une Population ſupérieure ; notre induſtrie croîtra dans la même proportion ; nos Manufactures, en tout genre, pourront fournir à l'Etranger des Fabriques de toute eſpèce : ce ſera notre ſolde pour les ſubſiſtances que nous tirerons de lui ; & s'il ne conſentoit

pas à cet échange, il ſeroit encore avantageux pour nous de ſolder en argent. Bientôt cette diminution momentanée d'eſpèces ſe répareroit par la force de notre Agriculture, de notre Population, de notre Induſtrie, trois choſes qui attirent toujours, tôt ou tard, les métaux; qui les font circuler dans la Nation favoriſée de ces trois avantages.

D'ailleurs pour que l'Etranger nous fourniſſe des ſubſiſtances, ſoit en grains, ſoit en toutes autres denrées comeſtibles; il eſt néceſſaire qu'il prenne ſoin lui-même de ſa Culture & de ſa Population; & dans ce cas, il doit ſe procurer auſſi des richeſſes; & dans ſon état d'opulence, il ne peut manquer de former des deſirs par rapport aux aiſances de la vie, au ſuperflu, à la magnificence. Or, dans cet état, ſoit qu'il anime ſes Manufactures, ſoit qu'il les néglige, il

aura toujours recours au peuple qui pourra lui fournir plus abondamment & au meilleur compte toutes ſortes de matières manœuvrées. Ainſi ce ſera une néceſſité qu'il s'adreſſe à nous, dont on ſuppoſe que l'induſtrie ſera portée au plus haut degré de force, de variété, de goût & d'agrément : & voilà l'eſpèce de ſubſide que cette Nation étrangère nous payera : ſubſide volontaire, comme on voit ; mais d'autant plus avantageux pour nous, qu'il ſera plus fort que la ſolde faite à cette Nation pour les ſubſiſtances que nous tirerons d'elle.

On conçoit que, dans ce ſyſtême, la proſpérité de nos voiſins eſt indiſſolublement liée à la nôtre; L'Auteur prétend même que le Commerce du produit de notre induſtrie croîtra en même raiſon que celui de nos voiſins ſera plus floriſſant. Ceci eſt une ſorte de

paradoxe, mais l'expérience en juſtifie la vérité. *Les Nations chez leſquelles on fabrique, conſomment plus, proportion gardée, du produit de nos Manufactures que celles qui n'en ont aucune chez elles*; toujours par cette raiſon que le peuple qui travaille plus en tout genre ſe procure plus d'aiſances, parce qu'il acquiert plus de moyens de s'en procurer. Ainſi on ne doit jamais *ſolliciter chez des voiſins foibles ou ignorants la ſuffocation de l'induſtrie*; on ne doit jamais *craindre* qu'une Nation voiſine nous *vole* nos *métiers*: ce ſeroit plutôt le cas de *l'exhorter à nous envoyer des élèves*, & à prendre des ſoins particuliers de ceux dont elle auroit fait choix. Ces nuances de détails que nous nous contentons de répandre, indiquent aſſez les grands principes de généroſité, de ſociabilité, de fraternité générale, qui ſervent de baſe à la politique de l'Auteur.

Mais quelle idée ne ſe forme-t-il point des Etats du Roi Paſteur, en ſuppoſant la France portée au degré de Population & d'Induſtrie, dont on vient de tracer le plan ! Ce beau Royaume ſeroit, ſelon l'Ami des hommes, *le ſéjour des grands Propriétaires :* expreſſion bien noble & bien profonde : elle nous apprend qu'on regarderoit les François comme tenant le premier rang dans l'Europe, comme formant une ſorte de Cour, ou, ſi l'on veut, de République peuplée de gens ſupérieurs en tout genre de talents & de connoiſſances : alors l'élite de la jeuneſſe étrangère viendroit ſe former dans nos Villes ; elle y prendroit le goût des Lettres & des Beaux-Arts ; elle ne feroit pas difficulté d'emprunter des *grands Propriétaires* l'élégance & l'urbanité.

Ce ſujet attire particuliérement l'attention de notre Auteur : il en

prend occasion de présenter le tableau général des belles connoissances, Poësie, Histoire, Eloquence, Philosophie; il y ajoûte celui des Arts d'Imitation, Peinture, Sculpture, Architecture, Musique; il montre la noblesse de leur origine & les fins tout-à-fait louables de leur institution. On sent que cet *Ami des hommes* est fort éloigné d'admettre le paradoxe de l'influence des Lettres & des Arts dans la corruption des mœurs; il prend même tellement le contrepied de cette opinion qu'il assure que *par-tout où les Beaux-Arts & les Sciences seront en honneur, on trouvera les vertus brillantes & solides de la société au premier rang; que par-tout où les Arts libéraux fleuriront, on verra le goût & les mœurs s'élever en proportion.* Mais que dirons-nous de cette proposition de fait, *qu'il n'a paru aucun véritablement*

grand Poëte, chez qui les vertus n'aient de beaucoup surpassé les défauts? Il semble qu'elle ne peut être vraie qu'en supposant, ou que le nombre des grands Poëtes est extrêmement borné, ou que le terme de *vertus* a une grande latitude: toujours est-il certain que, si des vertus proprement dites habitent la cime du Parnasse, des vices très-réels & très-scandaleux entourent le penchant du mont, & infectent le pied de cette colline.

Dans le projet de distribuer notre industrie à nos voisins, il est nécessaire de leur ouvrir des chemins & des communications. C'est toujours le système du Commerce intérieur qui s'applique ici & qui se réalise en grand. Mais qu'il est beau de voir disparoître par là de chez nos voisins ainsi que de chez nous, cette *Politique barbare & imaginaire, qui n'a d'autre objet que d'envahir, de détruire, de par-*

tager le bien d'autrui! Politique qui plus d'une fois a fait concevoir le dessein chimérique d'usurper l'Empire de la Mer : c'est comme si l'on avoit voulu jouir du privilège exclusif de respirer l'air qui nous environne. La Mer est ouverte à tout le monde ; on peut y acquérir le droit de protection en la purgeant des Forbans & des Pirates : ainsi Hercule & Thésée délivrerent-ils la terre des monstres & des tyrans qui la dévastoient. Mais ces bienfaits procurent de la gloire & nulle jurisdiction. Le Commerce maritime est, comme celui de la terre, enfant de l'industrie & de la liberté. Les Rois doivent le protéger & le laisser faire : protection des Rois qui doit s'étendre en général à la Population & à la Police des mœurs : protection des Rois qui, par rapport au Commerce de Mer, doit avoir pour objet la multiplication des

Ports & l'entretien d'une Marine Militaire : ce dernier Article eſt le ſujet d'un Chapitre particulier.

» Si nous n'avons une Marine, » proportionnée au rang que la » France doit tenir en Europe, plus » notre induſtrie eſt vive & natu- » relle, plus ſes reſſources ſont » nombreuſes, & plus auſſi les » uſurpateurs du Commerce, quels » qu'ils puiſſent être, ſeront atten- » tifs à l'étouffer, à l'éteindre, & » à nous ôter toutes les reſſources » que la plus attentive manuten- » tion intérieure nous a préparées.« Mais ſi nous ne pouvons nous priver des avantages d'une Marine militaire, il ne nous eſt pas plus permis de perdre de vuë les qualités que doit avoir cette Marine, & les inconvénients dont il faut la dégager.

D'abord, ſelon l'Auteur, point de diſtinction entre ce qu'on appelle *Militaire & Plume.* Il vau-

droit mieux faire rouler les emplois entre ces deux Corps ; confier alternativement l'inſpection & l'action aux mêmes ſujets ; ne pas borner une partie à contrôler l'autre, ni décourager celui qui paie de ſa perſonne par la crainte de déplaire à celui qui eſt chargé de tenir les comptes.

Enſuite point de mêlange entre la Marine militaire & la Marine marchande. Le ſyſtême Anglois, à cet égard, eſt abandonné par l'*Ami des hommes*, & l'on conçoit en même temps que l'opinion favorable à la Nobleſſe commerçante n'acquiert pas ici un partiſan & un défenſeur. Cette theſe ſi diſputée dans ces derniers temps, pourroit paroître décidée par le ſuffrage de notre Auteur, s'il n'étoit encore plus ſage d'attendre, ſur un point ſi difficile, ce que l'étude, le temps, l'expérience pourront nous en apprendre.

Un grand principe d'encouragement pour la Marine militaire ſeroit d'y favoriſer davantage le mérite, de le récompenſer ſans ſuivre la *conſtante Hiérarchie* des grades, de conſidérer les forces de Mer, non comme une affaire d'éclat, (c'étoit l'idée fauſſe qu'on en avoit au ſiècle dernier) mais comme un des appuis fondamentaux de l'Etat. Tout ce Chapitre abonde en vuës de Militaire & de Patriote; on y remarque que l'Auteur ſuppoſe trop la décadence de notre Marine, & qu'il a trop d'idée de celle des Anglois: c'eſt ce qui prouve, comme nous l'avons déja obſervé ailleurs, que l'Ouvrage eſt antérieur à nos efforts & à nos ſuccès maritimes: efforts & ſuccès qui font beaucoup de bien, non-ſeulement à la conſtitution actuelle de la France, mais encore à la Nation curieuſe des Philoſophes: elle apprend par-là (cette Nation)

qu'il ne faut pas se presser de donner son admiration à un peuple qui embrasse trop, qui n'a pas assez de sang-froid, qui charge plus la Mer de bois que de bras, qui commence par insulter sans voir les suites de l'insulte, qui se consume lui-même par l'activité de ses passions, enfin qui ne doit une bonne partie de sa réputation qu'aux secours des autres Puissances, à l'interruption trop longue de notre Marine, & aux louanges affectées que lui prodiguent nos gens de Lettres.

Le Chapitre 5^e^, qui traite des prohibitions, est singulièrement fort de principes, de logique, d'humanité, de toutes choses, en un mot, qui sont bien rares parmi les hommes. L'Auteur ne veut pas plus de prohibitions pour le Commerce extérieur que pour le Commerce du dedans de l'Etat. Tous les hommes sont frères : ce prin-

cipe heurte diamètralement les prohibitions ; mais de plus, tous les hommes ſont attentifs à leurs intérêts : ſi vous prohibez les marchandiſes de vos voiſins, ceux-ci prohibent les vôtres : ſi vous impoſez ſur ces denrées étrangères des droits accablants, on vous rend la pareille ailleurs : l'induſtrie y perd donc de toutes parts ; la circulation ſe gêne en toutes manières ; les défiances mutuelles augmentent, l'art des fripons & des fraudeurs ſe ſubtiliſe ; les Nations limitrophes s'aigriſſent, ſe brouillent, ſe combattent. Le monde entier n'a plus guères à craindre l'inondation des Barbares, mais le malheureux ſyſtême d'intérêt excluſif dont on fait la baſe du Commerce, eſt une ſource éternelle de dévaſtation pour l'univers.

Au reſte, l'*Ami des hommes* ne fait pas comme l'Auteur de l'Eſprit des Loix, qui ſe contente de mon-

trer les défauts ſans inſinuer les remèdes, qui ſonge à détruire & nullement à édifier. Si l'on condamne ici les prohibitions *comme une groſſe bêtiſe qui ſuppoſe des grues dans nos voiſins*, on fait voir le ſyſtême de fraternité univerſelle qu'il conviendroit de lui ſubſtituer; on ne conſeille de reſtriction & d'excluſion qu'à l'égard des Puiſſances qui refuſeroient d'accéder au Traité de communication & de circulation générale; on forme un plan d'adminiſtration capable de remplacer, dans le Fiſc du Prince, le prétendu bénéfice des Douanes. Sur quoi on cite en paſſant un Mémoire très-eſtimé ſur les Etats Provinciaux: Mémoire qui ſe combine très-naturellement avec les principes de l'*Ami des hommes*, & par cette raiſon nous en ferons un Article après celui-ci. Paſſons aux Colonies, objet ſi important dans le Commerce extérieur.

Ce Chapitre occupe 40 pages *in*-4°. On y considère trois sortes de Colonies, selon les trois différents âges du monde.

Colonies des premiers temps: ce ne furent que les séparations des familles qui peuplerent l'univers : on conçoit que ces branches retinrent peu de chose du tronc ; qu'elles furent totalement affranchies de la dépendance, & qu'elles perdirent même bientôt le souvenir de leur origine.

Colonies du second âge : ce furent des peuplades d'hommes chassés de leur pays, ou d'ambitieux jaloux de conquérir. Ainsi Carthage fut fondée par des Tyriens, Marseille par des Phocéens, l'Ionie par des Grecs &c. On ne peut douter que ces peuplades n'aient *emporté plus de choses de la mère-ruche* que n'avoient fait les premiéres. On sçait par l'Histoire qu'elles *reconnurent leur*

ſouche, qu'elles entretinrent avec elle une alliance de prédilection, quoi que cette *ſouche* ou métropole ne conſervât ſur elles aucuns droits d'inſpection ou de ſouveraineté.

Enfin Colonies modernes, qui ſont celles du Nouveau-Monde : leurs premiers Auteurs furent plutôt des brigands & des *dévaſtateurs* que des Colons. L'Auteur peint très-vivement les quatre grands Acquéreurs de l'Amérique, Eſpagnols, Portugais, Anglois, François. Nous ſommes-là, ainſi que les autres, *marqués au coin de notre génie.* » Un Gouverneur, » un Intendant, ſe prétendant tous » les deux Maîtres, & jamais d'ac» cord ; un Conſeil pour la forme ; » gaieté, libertinage, légèreté, va» nité, force fripons très-remuants, » d'honnêtes gens ſouvent mécon» tents & preſque toujours inuti» les ; au milieu de tout cela, des

» Héros nés pour faire honneur à
» l'humanité, & d'assez mauvais
» sujets capables dans l'occasion de
» traits d'héroïsme ; le vol des
» cœurs, pour ainsi dire, & le ta-
» lent de se concilier l'amitié des
» naturels du pays ; de belles en-
» treprises & jamais de suite ; le
» fisc qui serre l'arbre naissant &
» déja s'attache aux branches ; le
» monopole dans toute sa pompe :
» voilà nos Colonies & nos Co-
» lons. «

Il est aisé de juger, par le ton qui régne dans toute cette description de nos Colonies d'Amérique, que l'Auteur n'estime guères les premiers projets formés pour ces établissements ; mais il ne laisse pas de reconnoître que, dans l'exécution, il y a eu de grands efforts de courage, quelques vertus, beaucoup de bonheur ; & qu'il en reste un fond très-riche pour le Commerce. Le grand moyen d'animer

ces Colonies ſeroit d'y avancer la Population, non en y faiſant paſſer des brigands, comme on l'imagina pour le Miſſiſſipi, il y a environ quarante ans. *De tels gens ne pouvoient qu'exaſpérer les naturels de pays*, & faire perdre à *tout honnête homme* l'envie de *tourner les yeux de ce côté-là.* Il ne ſeroit queſtion, pour remplir ces contrées de bons Cultivateurs, que de ne point gêner l'importation & l'exportation, & d'établir, pour les Colons, un Gouvernement affranchi de toute violence. » Si vous » leur donnez des Chefs d'une pro- » bité reconnue, d'une autorité na- » turelle, & priſe dans la gravité » des mœurs, patients, généreux, » ſçachant eſtimer les hommes, » découvrir & cultiver leurs ta- » lents ; ſi vous payez bien ces » Chefs, & les mettez à même de » tenir un grand état ſans perce- » voir aucuns droits onéreux ſur

» le Commerce, & moins encore
» ſur la débauche & les folies des
» Colons; ſi vous les y laiſſez long-
» temps avec une autorité entière;
» ſi fermant l'oreille aux plaintes
» & aux cabales des vauriens tou-
» jours ſoûtenus dans les cours;...
» vous déshonorez ceux qui ſe
» ſeront enrichis dans leurs places,
» & récompenſez ceux qui repa-
» roîtront avec la pannétière & la
» houlette, dormez alors ſur les
» détails, & ne veillez qu'aux ſe-
» cours principaux & au choix des
» Dépoſitaires de votre autorité;
» vos Colonies ſe peupleront & ſe
» renforceront d'elles-mêmes avec
» une rapidité dont les progrès vous
» étonneront. «

L'Auteur parle auſſi des abus ſi multipliés dans le ſervice que les Colonies tirent des Négres : on peut aiſément concevoir qu'un *Ami des hommes* ne l'eſt guères de l'eſclavage le plus *barbare* & le plus

dénaturé. Ce n'eſt pas qu'il entreprenne *de bannir* tout-d'un-coup l'uſage des Noirs ; mais il ſuggère des moyens pour le borner d'abord, & enſuite pour le rendre inutile. Le principal eſt d'attirer des Colons d'Europe par la liberté totale du Commerce : à la faveur de cette liberté, des artiſans de toute eſpèce paſſeront dans nos Iſles, & y *prendront* aiſément *l'avance ſur l'induſtrie des Négres* : il ſe formera des familles nombreuſes d'ouvriers qu'on *préférera* ſans peine *à des eſclaves qu'il faut acheter fort cher, preſque toujours embarraſſants & ſouvent infidèles*.

Deux ou trois mots ſur les Miſſionnaires de la Nouvelle-France, montrent l'idée avantageuſe que l'Auteur s'eſt faite de leur zèle. Selon lui, ce ſont des hommes *toujours infatigables, & qui ont acquis, au prix de beaucoup de ſang & de travaux, bien du crédit*

chez

chez plusieurs d'entre les Sauvages; mais nous ne pouvons deviner pourquoi il ajoûte que ces Missionnaires sont *quelquefois fanatiques*; ni en quel sens ce mot peut convenir à des Ecclésiastiques pour qui d'ailleurs l'*Ami des hommes* témoigne tant d'estime. Il faut que cette expression, (& peut-être deux ou trois autres répandues dans cet Ouvrage) aient passé furtivement de l'atmosphère profane du siècle dans ce *Traité de la Population*, dont le caractère général est de faire peu de grace aux discours de malignité ou de plaisanterie sur ce qui touche la Religion.

Cependant nous devons une attention particulière à un endroit de la seconde Partie, où l'*Ami des hommes* sembleroit adopter un principe très-défectueux, compris dans l'*Esprit des Loix*, & très-reproché au Magistrat Auteur de

ce Livre. Ce principe eſt que, quand une Religion quelconque eſt reçue dans un Etat, il faut bien ſe garder de lui donner atteinte & d'en admettre ou annoncer une autre. De-là il s'enſuivroit que la Religion Chrétienne n'auroit dû ni pû s'établir ſur les ruines du Judaïſme & de la Gentilité : ce qui eſt renverſer toute l'œconomie de cette ſainte Loi. Voici les termes de l'Ami des hommes (2^{e} Part. p. 68) : *Sans entrer dans la diſcuſſion des principes & de la morale de la Religion reçue, ſitôt qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat, de façon que, depuis un temps immémorial, l'Etat ſubſiſte avec elle & peut-être par elle, c'eſt une démonſtration de fait qu'il doit être interdit au premier chef à tout citoyen, grand ou petit, de porter des atteintes publiques à cette Loi première : défendu, dis-je, excluſivement juſqu'à l'arrivée de l'An-*

téchrist, &c. 1° Cette proposition si générale est contraire à la vérité : car quand Dieu se manifeste aux hommes, & qu'il leur propose un culte ; leur devoir essentiel est de l'écouter & de lui obéir en quelque temps que ce soit. 2° Les Apôtres ont assurément très bien fait de donner des *atteintes publiques* aux fausses Religions qu'ils ont trouvées dans le monde, quoique ces Religions fussent *amalgamées* tant bien que mal *avec les liens de l'Etat :* & la raison de ceci, c'est que les Apôtres annonçoient une Religion vraiment révélée & puissamment démontrée. 3° A la venue même de l'Antéchrist, il ne sera pas permis de chanceler dans la profession du Christianisme, beaucoup moins *d'opter alors* entre la fausse Religion de cet Imposteur & l'unique vraie qui est celle de Jesus-Christ : cela est bien évident, puisque Jesus-

Chriſt qui a été & qui eſt le Dieu de vérité, le ſera *dans tous les ſiècles*, & malgré toutes les révolutions des Empires ou de l'eſprit humain.

Mais nous devons ajoûter que la penſée de l'*Ami des hommes*, bien examinée & bien analyſée, le juſtifie peut-être, ou l'excuſe du moins en cet endroit. Il a parlé plus haut d'une Religion inconteſtablement *révélée*, & dans ce cas *nous ne devons plus*, dit-il, *qu'adorer & obéir... & tout eſt dit*. Voilà l'hypothèſe de la Religion Chrétienne au moment de ſon inſtitution & de ſa propagation; on a donc dû la recevoir. Enſuite le même Auteur ſuppoſe une Religion qui ne ſeroit qu'une *invention humaine tiſſue d'erreurs & de preſtiges dans le droit*, *mais établie ſur la plus antique convention*, *dans le fait*, & dans ce cas-là même il ne permet pas que les Incrédules, qu'il appelle des *petits*

éclairs d'Antiprophètes, s'avisent d'attaquer cette Religion, d'ôter ce *frein à l'humanité*, parce qu'enfin il vaut mieux retenir ce faux culte que de n'en admettre aucun. Telle est la pensée de l'Auteur qui ne parle point des fausses Religions en regard avec le Christianisme, mais des fausses Religions comparées avec l'Incrédulité ou l'Athéisme. Or, placé dans ce dernier point de vuë, il a pû dire que défenses devroient être faites à tout Prédicateur d'Incrédulité de toucher à la Religion, même fausse, dès qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat. Du reste, il seroit très aisé, dans une autre Edition, d'ôter à la proposition de l'*Ami des hommes* l'air d'universalité qui l'expose à de justes critiques. Revenons, & terminons notre Extrait.

La liberté du Commerce, dans les Colonies, ne peut avoir lieu

ſans le ſoin qu'on prendra de nous *fraterniſer* dans le Nouveau-Monde, ainſi que dans l'ancien; mais voilà juſtement la difficulté: là Politique fera-t-elle ce que l'Evangile ſeul peut faire? cependant ſans la fraternité, point de paix conſtante ni en Amérique, ni en Europe. L'Auteur, dans ſon dernier Chapitre, dit en peu de mots & fort bien ce qu'il penſe de *la paix & de la guerre.* Il fait le tableau de notre France bien plus guerrière que politique; bien plus avide de gloire que *tournée aux* projets *d'uſurpation.* Selon l'*Ami des hommes*, » la tranquillité & le » bonheur de l'Europe doit être » notre objet unique. Ce tronc a » quatre branches d'où partent tous » les rameaux de la politique de » détail. Ces quatre branches ſont » la liberté de l'Italie; le maintien » des Droits du Corps Germani» que; la balance du Nord; notre

» considération auprès du Turc
» fondée sur l'estime & la bien-
» veillance. « On peut croire que, si l'Auteur eût travaillé depuis nos derniers succès contre l'Anglois & depuis nos arrangements politiques avec l'Impératrice-Reine, quelques considérations particulières seroient venues fortifier ce dernier Chapitre. Il est suivi d'un Résumé général, & très-bien fait, de tout l'Ouvrage.

Il ne nous reste que le regret de ne pouvoir rendre toutes les beautés de génie répandues dans ce Livre. On doit le lire; & plus on aura de probité & d'amour du bien public, plus on se sentira porté à en faire l'éloge, malgré les négligences de style qu'on peut y remarquer.

ARTICLE XCVII.

MÉMOIRE SUR LES ÉTATS PROVINCIAUX. Brochure de 140 pages.

CEci eſt en grand ce que l'Auteur anonyme avoit déja traité plus en abrégé : nous n'avons point vû cette premiére ébauche ; mais la matière remiſe en conſidération, & diſcutée plus en détail, dans le Mémoire que nous annonçons, nous a paru digne d'être préſentée au public ; elle ſe lie d'ailleurs avec quelques bons principes de l'*Ami de hommes* : & par cette raiſon nous plaçons ici cet Article comme un *appendice* du précédent Extrait.

Au reſte nous ſerons très-courts, nous ne ferons qu'indiquer les vuës de l'Auteur ; & nous avertiſſons

très-ſincérement que cette diſcuſſion, ſur une partie conſidérable de notre adminiſtration publique, ne doit être priſe que comme une théorie très-ſubordonnée aux lumières ſupérieures du Gouvernement. On traite ici de l'utilité des Etats Provinciaux comme tant d'Auteurs, fort bons Citoyens, ont écrit de la taille réelle ou tariffée, de la liberté dans le Commerce des grains, de la réduction du taux des rentes &c. Conſidérations politiques & œconomiques qui n'auroient rien valu ſi elles avoient été détachées de l'eſprit de ſubordination & de ſoumiſſion dont tout Sujet fidèle doit être animé.

L'Auteur traite d'abord de *l'utilité des Etats Provinciaux relativement au bonheur des peuples*. Il fait voir les avantages de la taille réelle ſubſtituée à la taille arbitraire, & cela s'exécute par

l'exposition de ce qui se pratique dans les Provinces d'Etats, surtout le Languedoc & la Provence : comparaison des Cadastres fixes & permanents, avec les rôles des pays d'élection ; portrait d'un malheureux Collecteur chargé du recouvrement de la taille arbitraire.
» C'est un homme établi tout-» à-coup le tyran indispensable de » tous ses voisins & détourné de sa » profession pour passer son année » à conduire des soldats ou por-» teurs de contrainte de maisons » en maisons, pour enlever ici les » meubles, là les ustenciles de » ménage, guetter plus loin le » linge ou les habits d'un miséra-» ble, qui séchent sur un buisson ; » ménacé sans cesse de la prison » par le Receveur des tailles, & » terminant enfin son année d'exer-» cice par remplir, de ses propres » deniers, le vuide que font les » insolvables. «

L'Anonyme paſſe enſuite à l'*utilité des Etats Provinciaux relativement à l'autorité royale.* Il montre que, dans les pays d'Etats, cette autorité eſt plus préſente, mieux organiſée & plus efficace que partout ailleurs. 1° *Plus préſente*, parce qu'après tout les Commiſſaires du Roi préſident aux Etats, parce que la convocation des Etats ne ſe fait qu'en conſéquence des ordres du Roi, parce que la premiére opération de l'aſſemblée des Etats eſt de renouveller le ſerment de fidélité dûe au Roi &c. 2° *Mieux organiſée*, parce que les Sujets qui compoſent les Etats, ſont les Notables de la Province, c'eſt-à dire des Repréſentants conſidérables qui répondent au Roi & de la fidélité des peuples, & de la Police intérieure du pays & de l'adminiſtration des deniers qu'on en tire. 3° *Plus efficace*, parce que les Membres des Etats ont intérêt

à témoigner une prompte obéiſſance, parce qu'en général tout pays d'Etats eſt jaloux de maintenir ſes privilèges : ce qu'il ne peut eſpérer dans le cas de déſobéiſſance aux ordres du Souverain. Exemple des efforts preſque incroyables que la Provence & le Languedoc firent dans la derniére guerre. Quels pays d'Election auroient pû témoigner plus de zèle & de promptitude à fournir tout ce qu'on deſiroit pour l'entretien des troupes du Roi ?

C'eſt un préjugé preſque général que les pays d'Etats rendent moins au Roi que les autres Provinces. Cette opinion eſt fauſſe, & la démonſtration de cette fauſſeté s'exécute par un état circonſtancié de ce que paye actuellement une de nos Provinces d'Etats. On choiſit la Provence, & l'on fait voir que le revenu total des terres de ce pays monte tout-au-plus à

ſept millions cinq cents quatre-vingt-dix mille livres : ſur quoi il en entre quatre dans le tréſor du Roi, ou à la décharge de ce tréſor : c'eſt-ce que l'Auteur vérifie par l'Addition des divers Articles de charges ou impoſitions, comme Don gratuit, Capitation, Vingtiéme, Taillons, Milices, Droits du Domaine, Sel, payement des Officiers de la Province &c. puis il ajoûte *qu'on faſſe la même opération ſur le plus riche pays d'élection, ſur la fertile & induſtrieuſe Normandie, & je défie tous les Calculateurs.*

Le Commerce ſi néceſſaire en général au Royaume & en particulier aux Provinces pour contre-balancer les avantages infinis de la Capitale, le Commerce, ce reſſort intérieur & efficace de toutes les grandes affaires, ne peut que gagner à la conſtitution des pays d'Etats. *On ſe plaint généralement*

que la Capitale attire tout ; que les Notables des Provinces les quittent pour ſe tranſplanter à Paris ; que rien n'y demeure enfin. Du moins les Etats ramenent-ils chaque année dans le ſein de leurs Provinces, les Commiſſaires du Roi, les Evêques, les Notables &c. Ces aſſemblées occaſionnent des dépenſes qui excitent le Commerce & l'Induſtrie. Il en eſt de même de preſque toutes les dépenſes particulières à la Province, qui montent à des ſommes conſidérables : tout cet argent ne doit rien à la Capitale, il vivifie l'intérieur domeſtique, & accélère d'autant la Population. Cet Article du Commerce comprend d'autres vues générales ſur la néceſſité des Manufactures dans les Provinces, ſur l'encouragement de l'Agriculture &c. Tout cela rentre parfaitement dans la doctrine de *l'Ami des hommes.*

Le crédit eſt encore un des Appanages de la conſtitution des pays d'Etats. Pour le crédit, il faut opinion de richeſſes & probité : ces deux choſes opèrent la ſûreté, & ſans la ſûreté point de crédit. Or une Province faiſant des emprunts ou prenant des engagements en Corps, n'eſt pas ſuſpectée de manquer de reſſources, ni de vouloir contracter frauduleuſement. Auſſi voit-on que les Regnicoles & les Etrangers placent volontiers leur argent ſur les pays d'Etats. *Dans le courant de la derniére guerre, les Génois voulurent caution du Languedoc pour prêter une ſomme conſidérable au Roi.* A la vérité cette facilité d'emprunter eſt un mal pour toute Province, parce que ſes charges augmentent en proportion des emprunts ; mais il faut conſidérer les temps de néceſſité, & il s'agit ici de l'*utilité des Etats Provinciaux relativement à*

l'autorité royale. Quand le Prince est forcé par les circonstances, c'est une grande ressource pour lui que le crédit de ses Provinces, or nulle part il n'est aussi grand que dans les Provinces qui ont conservé l'administration des Etats.

Il étoit naturel que l'Auteur, si persuadé des avantages attachés aux pays d'Etats, fit un projet pour établir cette sorte de Police & de Gouvernement dans tout le Royaume. C'est ce qu'il exécute dans la troisième Partie de son Ouvrage, en commençant ce morceau par réfuter ce qu'on dit sur les *inconvénients* prétendus *des Corps*. Cette réfutation mériteroit d'être transcrite, & ne doit point être omise à la lecture de l'Ouvrage. Viennent ensuite des considérations sur la forme actuelle des Etats, tels qu'on les tient dans les quatre grandes Provinces, *Languedoc*, *Bretagne*, *Bourgogne*, *Pro-*

vence. L'Auteur remarque les *défectuosités* de ces assemblées, non *pour s'ériger en Réformateur*, mais pour mettre en avant ce qu'il estimeroit de plus avantageux pour de nouveaux établissements. Il croit que *la plus belle* constitution est celle du Languedoc, qu'en Bretagne la *duennalité des assemblées est un défaut*, & qu'un autre inconvénient, c'est la multitude des représentants de la Noblesse. *Dès qu'une assemblée, quoique très-noble, devient peuple, la force de poitrine & la chaleur de tête sont les qualités principales qui s'y font remarquer.* On imagine assez les conditions que desireroit l'Anonyme pour des Etats de nouvelle création. C'est l'objet de deux Sections, & dans une autre, qui est la derniére, il répète comme un principe dont *il est intimement persuadé, que le Roi est bien mieux*

obéi, craint & servi dans les pays d'Etats que dans les pays d'Election. On trouvera dans cette Brochure beaucoup d'ordre, de force, d'amour du bien public. *On distribue des Exemplaires de ce Livre chez les mêmes Libraires de Paris, auxquels on a adressé d'Avignon l'excellent Livre de l'AMI DES HOMMES.*

ARTICLE XCVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

TRAITÉ de l'expectative des Gradués, des Droits & Privilèges des Universités & des avantages que l'Eglise & l'Etat en retirent, pour servir de suite aux Traités des Collations & Provisions des Bénéfices. (Quatre Volumes *in*-12.) Par M. Piales, Avocat au Parlement. Cet Auteur travaille fort les Livres qu'il donne au Public, nous rendrons compte de ce nouvel Ouvrage qui se *trouve chez Desaint & Saillant, rue Saint-*

Septembre, 1757.

Jean de Beauvais ; & chez Briasson, rue S. Jacques.

Traité de l'Eloquence dans tous les genres. Par M. G. (*in-12.*) Chez Brocas, rue S. Jacques, 1757. C'est une espèce de Recueil qui suppose plus de soin pour profiter du travail des autres, que de génie pour inventer soi-même.

La nouvelle Edition des *Institutions de Géomètrie*, de M. de la Chapelle, de l'Académie de Lyon & de la Société Royale de Londres, vient de paroître chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. (Deux Volumes *in-8°.* prix 9 liv. reliés.)

On trouve à Paris chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques, un Livre important, qui a pour titre : *Praxis Linguæ sanctæ secundum Litteras spectatæ, complectens Gram-*

maticam & Dictionarium Hebraïcum Biblico-Chaldaïcum & Rabbinicum in quo, ad instar Schrevelliani Lexici Græci, voces omnes & vocum ipsarum inflexiones ordine Alphabetico disponuntur; ut unusquisque per se & absque Magistro, facilè & brevi Linguam Hebraïcam discere possit, & sacrum Textum, optimosque ejus Commentarios evolvere: iis etiam qui Puncta sequuntur Massorethica opus non inutile. Auctore P. Bonaventura Giraudeau, Societatis Jesu Sacerdote. C'est un *in*-4°. fort bien imprimé à la Rochelle chez Desbordes. Nous en rendrons compte dans un Article séparé.

On a imprimé deux Poëmes Latins, avec leurs Traductions Françoises. Le premier intitulé : *Sculptura Auctore Ludovico Doissin S.J.* Chez le Mercier, rue S. Jacques. Le second, intitulé : *Sarcotis Auctore*

Jacobo Maſenio S.J. Curâ & Studio J. Dinouart. Chez Barbou, même rue. Nous dirons auſſi quelque choſe de ces nouveautés qui ont leur mérite.

Exercices ſur la Tactique ou la Science du Héros, Ouvrage utile à la jeune Nobleſſe qui ſe deſtine au parti des armes. (In-8°.) Chez Garnier, rue S. Jacques: c'eſt un Ouvrage Poſthume du P. Caſtel Jéſuite.

Traité de la Paix intérieure, en quatre Parties. (In-12.) Chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame: Livre fort bien écrit.

Le même Libraire & Chaubert, Quai des Auguſtins, diſtribuent le troiſième Volume de *la nouvelle Traduction de Joſeph*, par le feu P. Gillet, Chanoine-Régulier de Ste Geneviève. (Volume *in*-4°.)

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Septembre, 1757.

ARTICLE XCI. Del Vecchio e nuovo Gnomone Fiorentino, &c. *De l'ancien & du nouveau Gnomon de Florence, &c.* 2118

ART. XCII. *Réflexions Philosophiques & Littéraires sur le Poëme de la Religion Naturelle.* 2145

ART. XCIII. *Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, &c.* 2176

ART. XCIV. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie.* 2209

ART. XCV. *Accord de la Foi avec la Raison, dans la manière de représenter le systême Physique du monde, &c.* 2230

ART. XCVI. *L'Ami des hommes, ou Traité de la Population. Dernier Extrait.* 2258
ART. XCVII. *Mémoire sur les Etats Provinciaux.* 2288
ART. XCVIII. Nouvelles Littéraires. 2299

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Août, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5111